



1945-1970

la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 1970

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

LA SITUATION MONDIALE DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE

CHAPITRES SPÉCIAUX

Depuis 1956, ce rapport présente chaque année, outre l'étude habituelle de la situation récente de l'alimentation et de l'agriculture dans le monde, un ou plusieurs chapitres spéciaux consacrés à des problèmes d'intérêt plus permanent. Les sujets ainsi traités ont été les suivants:

- 1957** Facteurs influençant les tendances de la consommation alimentaire.
Changements survenus après la guerre dans certains facteurs institutionnels affectant l'agriculture.
- 1958** Evolution de la situation alimentaire et agricole en Afrique au sud du Sahara.
Le développement des industries forestières et ses répercussions sur les forêts du monde.
- 1959** Revenus et niveaux de vie agricoles dans des pays à différents stades d'évolution économique.
Etude de certains problèmes généraux de développement agricole dans les pays insuffisamment développés, à la lumière des enseignements de l'après-guerre.
- 1960** Les programmes de développement agricole.
- 1961** La réforme agraire et l'évolution des institutions.
Vulgarisation, éducation et recherche agricoles en Afrique, en Asie et en Amérique latine.
- 1962** Le rôle des industries forestières dans la lutte contre le sous-développement économique.
La production animale dans les pays insuffisamment développés.
- 1963** Principaux facteurs influant sur le développement de la productivité agricole.
L'utilisation des engrais: à la pointe du développement agricole.
- 1964** Nutrition protéique: besoins et perspectives.
Les produits synthétiques et leurs effets sur le commerce des produits agricoles.
- 1966** Agriculture et industrialisation.
Le riz dans l'économie alimentaire mondiale.
- 1967** Mesures propres à stimuler ou à décourager la production agricole dans les pays en voie de développement.
Aménagement des ressources halieutiques.
- 1968** Progrès technique et relèvement de la productivité agricole dans les pays en voie de développement.
L'amélioration de l'emmagasiner et sa contribution aux disponibilités alimentaires mondiales.
- 1969** Programmes d'amélioration de la commercialisation agricole: quelques leçons tirées de l'expérience récente.
Modernisation des institutions dans l'intérêt du développement forestier.
-

LA SITUATION MONDIALE DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE 1970

LA SITUATION MONDIALE DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE

1970

**SITUATION MONDIALE
ÉTUDE PAR RÉGIONS
L'AGRICULTURE AU SEUIL
DE LA DEUXIÈME DÉCENNIE POUR LE DÉVELOPPEMENT**

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
ROME, 1970**

Cette publication est basée sur les données dont disposait la FAO jusqu'au 1^{er} octobre 1970.

Les désignations utilisées et la présentation des données qui figurent dans la présente publication n'impliquent, de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, aucune prise de position quant au statut juridique ou constitutionnel de l'un quelconque des pays, territoires ou zones maritimes y figurant ni quant au tracé des frontières.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	xi
I. Situation mondiale	1
PRODUCTION AGRICOLE	1
Principales productions agricoles	4
La production agricole en 1970	5
Produits halieutiques	7
Produits forestiers	8
Variétés de céréales à haut rendement	9
Stocks excédentaires	11
Politiques structurelles dans les pays développés	13
COMMERCE INTERNATIONAL	14
Prix sur les marchés internationaux	15
Valeur des exportations agricoles	19
Importations agricoles	20
Commerce des produits halieutiques	21
Commerce des produits forestiers	22
Politiques commerciales internationales	23
ASSISTANCE AU DÉVELOPPEMENT	27
La BIRD et le financement de l'agriculture	30
Banques régionales	31
Aide alimentaire	31
ENGRAIS	32
PERSPECTIVES CÉRÉALIÈRES A MOYEN TERME	34
II. Étude par régions	39
EUROPE OCCIDENTALE	39
Production agricole	39
Production halieutique	41
Production forestière	42
Commerce des produits agricoles, halieutiques et forestiers	43
Prix et revenus agricoles	46
Evolution des politiques agricoles	48
Evolution de l'économie de la viande	51
EUROPE ORIENTALE ET U.R.S.S.	53
Production agricole	53
Production forestière	55
Commerce des produits agricoles	55
Politiques et programmes agricoles	56
Modifications institutionnelles	57
Développement de l'élevage	58

AMÉRIQUE DU NORD	60
Production agricole	60
Production halieutique	62
Production forestière	62
Commerce des produits agricoles, halieutiques et forestiers	63
Prix et revenus agricoles	65
Problèmes, politiques et programmes	66
 OCÉANIE	 70
Production agricole	71
Commerce des produits agricoles et halieutiques	72
Prix et revenus agricoles	72
Production forestière et commerce des produits forestiers	73
Problèmes, politiques et programmes	73
 AMÉRIQUE LATINE	 75
Production agricole	76
Production halieutique	78
Production forestière	78
Commerce des produits agricoles, halieutiques et forestiers	78
Développement de l'élevage	80
Plans et politiques de développement	85
Intégration économique régionale	87
 EXTRÊME-ORIENT	 88
Pays en voie de développement	88
Production agricole	89
Variétés de céréales à haut rendement	91
Production halieutique	94
Production forestière	95
Commerce des produits agricoles, halieutiques et forestiers	96
Développement de l'élevage	98
Plans de développement	102
Coopération économique régionale	104
Japon	105
Principaux problèmes et politiques	106
Chine continentale	107
 PROCHE-ORIENT	 108
Production agricole	108
Variétés de céréales à haut rendement	109
Rôle des stimulants économiques	110
Commerce des produits agricoles, halieutiques et forestiers	112
Développement de l'élevage	113
Planification du développement	119
Intégration régionale	120
 AFRIQUE	 121
Production agricole	122
Production halieutique	123
Production forestière	124
Commerce des produits agricoles, halieutiques et forestiers	124
Progrès technique	126
Lutte contre le criquet pèlerin	127
Développement de l'élevage	127
Plans et politiques de développement	135
Coopération économique régionale	138

III. L'agriculture au seuil de la deuxième Décennie pour le développement	139
TENDANCES D'APRÈS-GUERRE	141
RÉSULTATS OBTENUS PAR LE SECTEUR AGRICOLE DANS LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT	142
Production agricole	142
Commerce international des produits agricoles	147
Revenus et niveaux de vie agricoles.....	150
Consommation alimentaire et nutrition.....	152
PROGRÈS TECHNIQUES	154
Application de la technologie dans les pays en voie de développement	157
POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE	159
Planification agricole	159
Institutions rurales.....	162
Politique démographique.....	164
Politiques commerciales internationales	165
Aide au développement.....	168
QUELQUES PROBLÈMES AGRICOLES QUI SE POSERONT PENDANT LA DEUXIÈME DÉCENNIE POUR LE DÉVELOPPEMENT	171
PRODUCTION DE CULTURES VIVRIÈRES	176
Perspectives de la production céréalière.....	176
Priorités et politiques futures concernant les principales cultures vivrières	182
Stratégie pour la modernisation de la production.....	188
L'amélioration de la productivité en milieu difficile	189
PRODUCTION DE L'ÉLEVAGE	191
Viande de ruminants	192
Porcins et volaille.....	196
Développement de la production laitière	197
L'élevage dans le cadre de la petite exploitation	198
RECETTES D'EXPORTATIONS AGRICOLES	198
Produits alimentaires de base	200
Matières premières agricoles	201
Produits agricoles transformés	202
Boissons tropicales	203
Exportations agricoles mineures	204
Commerce entre pays en voie de développement	204
EMPLOI RURAL	205
Difficultés rencontrées pour accroître l'emploi agricole	205
Techniques de production agricole utilisant une main-d'œuvre importante	207
Possibilités d'emploi non agricole dans les zones rurales	209
Considérations de politique générale intervenant dans l'accroissement de l'emploi rural.....	211
QUELQUES INCIDENCES POLITIQUES	212
Politiques agricoles des pays en voie de développement	212
Coopération et assistance internationales	214

Figures

I-1	Tendances de la production alimentaire et de l'évolution démographique dans les régions en voie de développement	3
I-2	Valeurs unitaires moyennes des exportations mondiales des produits agricoles, halieutiques et forestiers	18
II-1	Europe occidentale: variations des indices des prix perçus et des prix payés par les agriculteurs et variations du rapport entre ces deux indices, 1968-69	47
II-2	Extrême-Orient: rendements de riz (paddy) dans certains pays, 1952-69.....	93
III-1	Taux annuel moyen de croissance de la production agricole dans 75 pays en voie de développement, 1952-54 à 1967-69.....	143
III-2	Croissance de la production agricole et de la population dans les pays en voie de développement	145
III-3	Disponibilités en calories et protéines, en pourcentage des besoins, par régions.....	153
III-4	Protéines d'origine animale, en pourcentage des disponibilités totales de protéines	153
III-5	Pourcentage de calories tirées de glucides	153
III-6	Montant de l'aide totale et de l'aide publique pour le développement par rapport au PNB des pays donateurs	168

Tableaux annexes

Note	explicative: Nombres-indices FAO de la production et du commerce des produits de l'agriculture, des pêches et des forêts	220
1A	Volume de la production mondiale des principaux produits agricoles, halieutiques et forestiers	221
1B	Volume des exportations mondiales des principaux produits agricoles, halieutiques et forestiers	222
1C	Valeurs unitaires moyennes des exportations mondiales de certains produits agricoles, halieutiques et forestiers	223
2A	Europe occidentale: données de base sur l'agriculture nationale	225
2B	Europe occidentale: volume de la production des principaux produits agricoles, halieutiques et forestiers	227
2C	Europe occidentale: indices de la production agricole totale et de la production alimentaire	228
2D	Europe occidentale: volume des importations des principaux produits agricoles et forestiers	230
2E	Europe occidentale: volume des exportations des principaux produits agricoles, halieutiques et forestiers	231
2F	Europe occidentale: indices du volume et de la valeur des exportations et des importations de produits agricoles, halieutiques et forestiers, par groupes de produits.....	232
2G	Europe occidentale: disponibilités alimentaires par habitant pour la consommation humaine, dans certains pays	233
2H	Europe occidentale: estimations de la teneur en calories et en protéines des disponibilités nationales moyennes d'aliments par habitant	234
3A	Europe orientale et U.R.S.S.: données de base sur l'agriculture nationale.....	235
3B	Europe orientale et U.R.S.S.: volume de la production des principaux produits agricoles, halieutiques et forestiers.....	236
3C	Europe orientale et U.R.S.S. : indices de la production agricole totale et de la production alimentaire	237
3D	Europe orientale et U.R.S.S.: volume des importations des principaux produits agricoles et forestiers	237
3E	Europe orientale et U.R.S.S.: volume des exportations des principaux produits agricoles, halieutiques et forestiers.....	238
3F	Europe orientale et U.R.S.S.: indices du volume et de la valeur des exportations et des importations de produits agricoles, halieutiques et forestiers, par groupes de produits.....	239

3G	Europe orientale et U.R.S.S.: disponibilités alimentaires par habitant pour la consommation humaine, dans certains pays	240
3H	Europe orientale et U.R.S.S.: estimations de la teneur en calories et en protéines des disponibilités nationales moyennes d'aliments par habitant	240
4A	Amérique du Nord: données de base sur l'agriculture nationale	241
4B	Amérique du Nord: volume de la production des principaux produits agricoles, halieutiques et forestiers	241
4C	Amérique du Nord: indices de la production agricole totale et de la production alimentaire	242
4D	Amérique du Nord: volume des importations des principaux produits agricoles et forestiers..	243
4E	Amérique du Nord: volume des exportations des principaux produits agricoles, halieutiques et forestiers	244
4F	Amérique du Nord: indices du volume et de la valeur des exportations et des importations de produits agricoles, halieutiques et forestiers, par groupes de produits	245
4G	Amérique du Nord: disponibilités alimentaires par habitant pour la consommation humaine, dans certains pays	246
4H	Amérique du Nord: estimations de la teneur en calories et en protéines des disponibilités nationales moyennes d'aliments par habitant	246
5A	Océanie: données de base sur l'agriculture nationale	247
5B	Océanie: volume de la production des principaux produits agricoles, halieutiques et forestiers	247
5C	Océanie: indices de la production agricole totale et de la production alimentaire.....	248
5D	Océanie: volume des importations des principaux produits agricoles et forestiers.....	248
5E	Océanie: volume des exportations des principaux produits agricoles, halieutiques et forestiers	249
5F	Océanie: indices du volume et de la valeur des exportations et des importations de produits agricoles, halieutiques et forestiers, par groupes de produits.....	250
5G	Océanie: disponibilités alimentaires par habitant pour la consommation humaine, dans certains pays	251
5H	Océanie: estimations de la teneur en calories et en protéines des disponibilités nationales moyennes d'aliments par habitant	251
6A	Amérique latine: données de base sur l'agriculture nationale.....	252
6B	Amérique latine: volume de la production des principaux produits agricoles, halieutiques et forestiers	254
6C	Amérique latine: indices de la production agricole totale et de la production alimentaire .	255
6D	Amérique latine: volume des importations des principaux produits agricoles et forestiers...	257
6E	Amérique latine: volume des exportations des principaux produits agricoles, halieutiques et forestiers	258
6F	Amérique latine: indices du volume et de la valeur des exportations et des importations de produits agricoles, halieutiques et forestiers, par groupes de produits.....	259
6G	Amérique latine: disponibilités alimentaires par habitant pour la consommation humaine, dans certains pays	260
6H	Amérique latine: estimations de la teneur en calories et en protéines des disponibilités nationales moyennes d'aliments par habitant.....	261
7A	Extrême-Orient: données de base sur l'agriculture nationale	262
7B	Extrême-Orient: volume de la production des principaux produits agricoles, halieutiques et forestiers	263
7C	Extrême-Orient: indices de la production agricole totale et de la production alimentaire...	264
7D	Extrême-Orient: volume des importations des principaux produits agricoles et forestiers...	266
7E	Extrême-Orient: volume des exportations des principaux produits agricoles, halieutiques et forestiers	267
7F	Extrême-Orient: indices du volume et de la valeur des exportations et des importations de produits agricoles, halieutiques et forestiers, par groupes de produits.....	268
7G	Extrême-Orient: disponibilités alimentaires par habitant pour la consommation humaine, dans certains pays	269

7H	Extrême-Orient: estimations de la teneur en calories et en protéines des disponibilités nationales moyennes d'aliments par habitant	270
8A	Proche-Orient: données de base sur l'agriculture nationale	271
8B	Proche-Orient: volume de la production des principaux produits agricoles, halieutiques et forestiers	272
8C	Proche-Orient: indices de la production agricole totale et de la production alimentaire.....	273
8D	Proche-Orient: volume des importations des principaux produits agricoles et forestiers	275
8E	Proche-Orient: volume des exportations des principaux produits agricoles, halieutiques et forestiers	276
8F	Proche-Orient: indices du volume et de la valeur des exportations et des importations de produits agricoles, halieutiques et forestiers, par groupes de produits	277
8G	Proche-Orient: disponibilités alimentaires par habitant pour la consommation humaine, dans certains pays	278
8H	Proche-Orient: estimations de la teneur en calories et en protéines des disponibilités nationales moyennes d'aliments par habitant	279
9A	Afrique: données de base sur l'agriculture nationale	280
9B	Afrique: volume de la production des principaux produits agricoles, halieutiques et forestiers	282
9C	Afrique: indices de la production agricole totale et de la production alimentaire.....	283
9D	Afrique: volume des importations des principaux produits agricoles et forestiers.....	287
9E	Afrique: volume des exportations des principaux produits agricoles, halieutiques et forestiers	288
9F	Afrique: indices du volume et de la valeur des exportations et des importations de produits agricoles, halieutiques et forestiers, par groupes de produits.....	289
9G	Afrique: disponibilités alimentaires par habitant pour la consommation humaine, dans certains pays	290
9H	Afrique: estimations de la teneur en calories et en protéines des disponibilités nationales moyennes d'aliments par habitant.....	291
10A	Croissance annuelle moyenne de la production agricole et de la population dans les pays en voie de développement	292
10B	Principales caractéristiques des plans de développement d'après-guerre dans les pays en voie de développement	294

NOTE

Les signes conventionnels suivants sont utilisés dans les tableaux statistiques:

— néant ou négligeable

... renseignement non disponible

1967/68 désigne la campagne agricole, l'année de commercialisation ou l'exercice financier allant d'une année civile à la suivante; 1967-68 désigne la moyenne de deux années civiles. Dans les tableaux annexes, la moyenne de plusieurs campagnes, par exemple 1948/49-1950/51, est indiquée de la façon suivante: 1948/-50/.

Les totaux des colonnes de tableaux statistiques ne représentent pas nécessairement la somme exacte, les chiffres ayant été arrondis. Les pourcentages de variation d'une année à l'autre ont été calculés en se basant sur des chiffres non arrondis.

Sauf indication contraire, on a utilisé partout le système métrique. On trouvera des explications sur le champ statistique et les méthodes de calcul des nombres-indices FAO de la production agricole et du commerce international des produits de l'agriculture dans la note explicative qui précède les tableaux annexes.

AVANT-PROPOS

L'année 1970 est à plusieurs égards une année spéciale pour la FAO. Tout d'abord c'est le vingt-cinquième anniversaire de l'Organisation, qui a été fondée le 16 octobre 1945. Ensuite, un grand nombre de personnes de toutes professions se sont réunies en juin, à l'occasion du deuxième Congrès mondial de l'alimentation pour examiner de façon approfondie les problèmes qui se présentent dans le domaine international du ressort de la FAO. Enfin, 1970 marque le début d'un effort concerté pour mettre en œuvre une stratégie internationale destinée à améliorer la condition économique et sociale de l'humanité au cours de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement.

Ainsi, c'est une année qui appelle une évaluation tant des résultats obtenus que des tâches à accomplir. Une grande partie du présent rapport sur la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture est donc occupée par un chapitre qui, après un bref regard sur les 25 dernières années, traite certains des principaux problèmes agricoles que devront résoudre les pays en voie de développement au seuil de la deuxième Décennie pour le développement.

Les chapitres du rapport consacrés à la situation actuelle offrent de nouvelles raisons de croire qu'on a peut-être enfin atteint un tournant dans la difficile lutte que mènent les pays en voie de développement pour accroître à un rythme suffisamment rapide leur production alimentaire. Non pas que la campagne 1969, principalement examinée ici, ait été bonne pour l'agriculture. Dans l'ensemble du monde, après deux années où les résultats avaient été particulièrement bons, la production est restée stationnaire. Cet état de choses a été dû en grande partie, mais pas entièrement, au fait que les conditions de croissance ont été mauvaises en 1969 dans les régions développées et bien nourries du monde.

Dans les régions en voie de développement où les besoins sont élevés, la production alimentaire s'est de nouveau accrue en 1969, bien que de 2 pour cent seulement, taux non seulement inférieur à celui des deux années précédentes, mais encore à la croissance moyenne de 2,6 pour cent enregistrée au cours de la décennie écoulée et qui avait à peine suivi l'accroissement démographique, obligeant ces pays à augmenter leurs importations de denrées alimentaires. En Amérique latine, on n'a observé qu'une reprise limitée et au Proche-Orient la croissance a été inférieure à la moyenne. En Afrique, la production est demeurée au niveau de l'année précédente en raison du mauvais temps. En Extrême-Orient, par contre, où est concentrée une population considérable, la production alimentaire s'est accrue fortement pour la troisième année consécutive (4 pour cent en 1969, 6 pour cent en 1968 et 4 pour cent en 1967), après les récoltes désastreuses de 1965 et 1966.

Ces progrès sont une cause de satisfaction, non seulement parce qu'ils touchent un grand nombre de personnes, mais aussi parce qu'ils montrent ce qui peut être fait lorsque les gouvernements sont fermement résolus à développer leur agriculture et lorsque les agriculteurs sont mis au courant des techniques modernes dans un cadre économique et institutionnel qui leur permette d'en tirer pleinement parti.

Comment parvenir, de cette manière, au niveau et à la structure souhaitables pour la production vivrière est le premier des grands problèmes agricoles de la deuxième Décennie pour le développement qui seront examinés dans le présent rapport. Il est nécessaire de s'assurer que la diffusion des variétés de céréales à haut rendement se poursuive dans les pays où elles ont déjà été introduites et que le progrès technique que représentent ces nouvelles variétés s'étende à d'autres produits et à d'autres pays. Il faut, également, veiller à ce qu'un certain nombre d'effets secondaires importants que le progrès technique engendre dans des domaines tels que le commerce, l'emploi et la répartition des revenus, soient maîtrisés avec succès.

Il semble raisonnable d'espérer que les variétés de céréales à haut rendement permettront de surmonter au cours des années soixante-dix les carences caloriques les plus graves dans un grand nombre de pays en voie de développement. Elles devraient aussi permettre d'atténuer le fléau des carences protéiques qui frappent tant d'enfants en particulier, à la fois parce que les céréales sont l'une des principales sources de protéines à la disposition

de l'homme et parce que l'élévation des rendements de ces cultures dominantes peut libérer des terres susceptibles d'autres utilisations, notamment pour la production fourragère. Mais il est probable que les carences protéiques seront plus difficiles à éliminer que les carences caloriques, notamment parce qu'un grand nombre de bonnes sources de protéines sont relativement coûteuses et donc hors de portée des groupes à faible revenu dans un grand nombre de pays en voie de développement où l'éventail des revenus reste très ouvert.

La source de protéines la plus coûteuse, c'est-à-dire les produits de l'élevage, est très recherchée dans de nombreuses parties du monde, et la production de l'élevage constitue le deuxième grand problème de la deuxième Décennie pour le développement examiné ici. Il semble certain que les prix relatifs des produits de l'élevage augmenteront très rapidement au cours des prochaines années, de sorte que ces produits seront encore moins à la portée des catégories les plus pauvres qui ont justement le plus besoin d'un supplément de protéines. Pour accroître les disponibilités en protéines à un rythme suffisant à peine à répondre aux besoins, il faudra prendre toutes les mesures possibles afin d'augmenter la production et la consommation de bonnes sources de protéines végétales et de poisson et, dans le secteur de l'élevage, se concentrer sur la production de porcins et de volaille, qui ont un cycle de reproduction plus court que les ruminants.

Jusqu'à présent, l'un des principaux résultats attribuables à l'introduction des variétés de céréales à haut rendement a été le retour à une plus grande autosuffisance alimentaire dans un certain nombre de pays en voie de développement. Certains d'entre eux ont déjà ou auront bientôt une capacité excédentaire. C'est là un exemple tant des effets secondaires découlant des récents progrès technologiques, que des problèmes d'ajustement sur lesquels j'ai récemment attiré l'attention. Pour les céréales au moins, une révision profonde des politiques commerciales et de production sera nécessaire au cours des prochaines années dans un certain nombre de pays, tant développés qu'en voie de développement, et tant importateurs qu'exportateurs.

Les problèmes commerciaux, qui ont pesé sur l'économie agricole mondiale au cours des 25 dernières années, seront le troisième point examiné dans le présent rapport en liaison avec la deuxième Décennie pour le développement. La dégradation presque ininterrompue des prix et des termes de l'échange des exportations agricoles a largement contribué à faire échec aux plans des pays en voie de développement destinés à améliorer les conditions de vie de leur population. Bien qu'en 1969, pour la première fois depuis plusieurs années, les pays en voie de développement aient enregistré une légère augmentation de leurs recettes d'exportation agricole, ils n'ont fait que retrouver le niveau qu'ils avaient atteint il y a plusieurs années. Des réformes profondes seront nécessaires si l'on veut atténuer quelque peu à l'avenir la gravité des problèmes commerciaux: d'une part il convient de corriger les termes de l'échange en faveur des pays en voie de développement, d'autre part il faut adapter les structures de production et d'utilisation dans ces pays.

La quatrième et dernière question examinée ici a trait à l'emploi rural. Au moment même où il semble enfin possible de parvenir à un meilleur équilibre entre les disponibilités alimentaires et la croissance démographique, l'emploi soulève un nouveau problème dont la solution est rendue infiniment plus complexe par les taux sans précédent de l'accroissement démographique dans les pays en voie de développement. Le chômage et le sous-emploi, dans l'agriculture et dans les autres secteurs de l'économie, semblent devoir engendrer inéluctablement un lourd fardeau de souffrances individuelles et d'indignités, de gaspillage de ressources productives, de mécontentement et de troubles sociaux au cours des années soixante-dix et au-delà.

Un coup d'œil sur le Plan indicatif mondial provisoire pour le développement de l'agriculture (qui est en voie de transformation en une étude prospective du développement agricole mondial) ou sur le rapport du deuxième Congrès mondial de l'alimentation confirmera que les quatre sujets d'examen retenus ici sont loin d'épuiser la liste des problèmes agricoles qui se poseront dans le monde au cours de la deuxième Décennie pour le développement. Pourtant, le tableau n'est pas uniformément sombre: des progrès ont été accomplis au cours des 25 dernières années. Si la nutrition et le bien-être général d'un grand nombre des peuples les plus pauvres de la terre ne se sont guère améliorés, il a du moins été possible de faire face à une croissance démographique inégale, sans qu'il y ait eu de pénurie alimentaire majeure.

À l'avenir, il faudra faire beaucoup plus encore, d'autant que les réalisations qui seront obtenues dans le secteur agricole détermineront le progrès général réalisable au cours de la deuxième Décennie pour le développement. Il y a toutefois des raisons d'espérer: on est de manière générale plus conscient du rôle capital que peut jouer l'agriculture dans le développement économique et social; l'investissement public consacré au secteur agricole

est en augmentation dans plusieurs des derniers plans nationaux de développement; une assistance accrue est accordée à l'agriculture en dépit du ralentissement regrettable de l'aide extérieure; enfin, les agriculteurs ont obtenu récemment dans un grand nombre de pays d'excellents résultats. De plus, comme ont pu le constater clairement tous les participants au deuxième Congrès mondial de l'alimentation, l'énergie et l'enthousiasme des jeunes du monde peuvent donner au développement une impulsion nouvelle et d'une grande puissance.

En cet anniversaire, je suis conscient, par-dessus tout, du fait que la FAO doit jouer pleinement son rôle au cours de la période difficile que nous allons aborder. Les dernières années nous ont montré avec quelle rapidité la situation et les besoins de nos Etats Membres peuvent changer. Après avoir évalué les besoins, lorsque j'ai pris mes fonctions en 1968, j'ai donné la priorité dans les travaux de l'Organisation à l'aide accordée aux pays dans le domaine de la planification du développement économique, notamment dans les cinq domaines de concentration retenus: variétés à haut rendement, protéines, ressources humaines, gains et économies de devises et guerre au gaspillage. Nous allons intensifier notre effort dans ces domaines. Dans le même temps, nous participerons, au sein de la communauté internationale, à un examen et à une évaluation approfondis des progrès accomplis au cours de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement et adapterons le cas échéant nos priorités à la lumière de cet examen, afin de rester en mesure de contribuer de notre mieux à la solution des problèmes auxquels nous sommes confrontés.



A.H. BOERMA
Directeur général

Chapitre I. - SITUATION MONDIALE

Production agricole

Il semble, à première vue, d'après les indices préliminaires de la FAO, que la croissance de la production agricole mondiale ¹ en 1969 ait été assez décevante. L'indice de la production globale de l'agriculture, des pêches et des forêts n'a marqué aucune augmentation, alors qu'il avait progressé de 4 pour cent en 1968 et que sa croissance moyenne sur une plus longue période (1958-68) était de près de 2 pour cent par an (tableau I-1). Cette stagnation s'explique essentiellement par l'augmentation extrêmement faible de l'indice préliminaire de l'agriculture proprement dite, mais aussi dans une certaine mesure par la diminution de 3 pour cent de la production des pêches qui, au cours des années précédentes, avait augmenté un peu plus vite que celle des deux autres secteurs. En 1969, seule la production forestière a connu une augmentation assez marquée, sensiblement égale à son taux moyen de progression à long terme.

¹ Sauf indication contraire, les totaux mondiaux indiqués dans le présent rapport ne comprennent pas la Chine continentale ni les autres pays d'Asie à économie centralement planifiée.

Toutefois, ces indicateurs généraux préliminaires donnent une image trop sombre de la situation réelle. D'une part, en effet, la progression extrêmement faible de la production agricole proprement dite s'explique en grande partie par le recul enregistré dans les pays développés dont les difficultés sont dues non pas à la rareté mais bien à la surabondance des produits. D'autre part, si l'augmentation de la production combinée des pays en voie de développement, qui a été de 3 pour cent, est un peu inférieure à celle des dernières années, la ventilation de ce chiffre (qui peut encore faire l'objet d'une révision en hausse) par région et par pays fait ressortir un certain nombre d'éléments encourageants.

Il est particulièrement réconfortant de constater que, comme les deux années précédentes, la croissance a de nouveau été la plus rapide en Extrême-Orient, c'est-à-dire dans la région où le problème alimentaire a pris dans le passé les proportions les plus dramatiques et où les gouvernements et les agriculteurs de nombreux pays ont récemment déployé des efforts

TABLEAU I-1. - INDICES DE LA PRODUCTION MONDIALE ¹ DES PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	Moyenne 1948-52	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	Variation de 1968 à 1969	Taux annuel de crois- sance de 1956-58 à 1966-68
	 Moyenne 1952-56 = 100													... Pourcentage ...	
PRODUCTION TOTALE	...	113	116	119	121	125	128	131	133	137	142	147	147	—	2,7
Agriculture	87	114	116	120	121	126	128	131	133	138	143	147	148	—	2,7
Pêches	86	112	116	121	127	135	138	147	155	163	170	176	173	— 3	4,4
Forêts	...	106	111	112	111	113	115	121	122	123	125	127	130	+ 2	1,7
POPULATION	93	108	110	112	115	117	119	122	124	127	129	132	134	+ 2	2,0
PRODUCTION TOTALE PAR HABITANT	...	105	105	106	105	107	107	108	107	109	110	111	109	— 2	0,6
Agriculture	93	105	106	107	106	108	108	108	107	109	111	112	110	— 2	0,7
Pêches	92	103	105	108	111	115	116	120	125	129	132	134	128	— 4	2,4
Forêts	...	98	101	100	97	97	97	99	98	97	97	97	97	+ 1	— 0,3

NOTE: On trouvera des détails sur la méthodologie et la composition de ces indices dans la note explicative qui accompagne les tableaux annexes.

¹ Non compris la Chine continentale et les autres pays d'Asie à économie centralement planifiée. — ² Données préliminaires.

TABLEAU I-2. - INDICES MONDIAUX¹ ET RÉGIONAUX DE LA PRODUCTION AGRICOLE TOTALE ET PAR HABITANT

	Moyen- ne 1948-52	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 ²	Varia- tion de 1968 à 1969	Taux annuel de crois- sance de 1956-58 à 1966-68
..... Moyenne 1952-56 = 100.....															.. Pourcentage ..
Production totale															
Tous produits agricoles															
Europe occidentale	84	109	112	118	118	126	127	129	130	133	142	145	146	—	2,8
Europe orientale et U.R.S.S.	82	128	130	132	135	138	133	145	148	165	167	174	169	— 3	3,5
Amérique du Nord	93	106	107	109	109	112	119	117	119	120	124	126	124	— 1	1,9
Océanie	89	118	119	122	125	133	137	141	135	152	143	166	163	— 2	3,6
Autres pays développés ³	81	117	119	121	125	133	135	139	139	144	166	166	168	+ 1	3,4
<i>Total pays développés</i>	87	114	116	119	120	124	126	130	131	138	143	147	146	— 1	2,7
Amérique latine	87	117	118	120	127	130	132	135	142	139	147	146	149	+ 2	2,6
Extrême-Orient ^{1,4}	87	111	117	121	126	128	131	135	133	135	141	148	154	+ 4	2,6
Proche-Orient ⁵	82	118	122	123	123	135	138	141	143	147	153	158	162	+ 2	3,0
Afrique ⁶	88	110	113	121	115	124	128	131	134	133	137	141	142	+ 1	2,5
<i>Total pays en voie de déve- loppement</i>	87	114	117	121	124	129	132	135	137	137	143	148	152	+ 3	2,7
Total mondial¹	87	114	116	120	121	126	128	131	133	138	143	147	148	—	2,7
PRODUITS ALIMENTAIRES SEULEMENT															
Europe occidentale	84	109	112	119	118	126	128	129	130	134	143	146	147	—	2,9
Europe orientale et U.R.S.S.	83	129	131	133	137	140	134	146	149	167	168	176	171	— 3	3,5
Amérique du Nord	92	109	109	111	110	114	121	119	122	127	132	133	131	— 1	2,2
Océanie	92	118	115	121	124	135	138	144	136	159	145	174	167	— 4	4,2
Autres pays développés ³	81	117	120	123	127	137	138	141	141	147	172	171	174	+ 2	3,7
<i>Total pays développés</i>	87	115	117	120	121	126	128	131	133	142	147	152	150	— 1	2,9
Amérique latine	87	116	114	117	123	125	131	136	140	141	150	151	152	+ 1	2,8
Extrême-Orient ^{1,4}	87	112	118	122	127	128	132	136	133	135	141	149	154	+ 4	2,6
Proche-Orient ⁵	82	118	121	122	123	133	136	137	139	144	150	155	157	+ 2	2,7
Afrique ⁶	89	108	111	117	113	120	124	126	128	127	131	136	135	—	2,2
<i>Total pays en voie de déve- loppement</i>	87	113	116	120	123	127	131	134	135	136	143	148	151	+ 2	2,6
Total mondial¹	87	114	117	120	122	126	129	132	134	140	145	150	150	—	2,8
Production par habitant															
Tous produits agricoles															
Europe occidentale	87	105	107	113	111	117	118	118	118	120	127	129	128	—	1,9
Europe orientale et U.R.S.S.	87	121	120	121	122	123	117	126	127	141	141	145	140	— 4	2,2
Amérique du Nord	100	98	98	98	96	97	102	99	99	99	101	101	99	— 2	0,3
Océanie	99	107	106	107	107	111	112	113	106	117	108	123	119	— 3	1,4
Autres pays développés ³	86	111	111	112	115	121	121	122	121	124	142	139	139	—	2,1
<i>Total pays développés</i>	92	108	108	110	109	112	113	114	114	119	122	125	122	— 2	1,5
Amérique latine	97	105	102	101	104	104	103	102	104	99	102	99	97	— 1	0,3
Extrême-Orient ^{1,4}	94	102	104	106	107	106	106	106	103	101	103	105	107	+ 1	0,1
Proche-Orient ⁵	91	106	107	106	103	109	109	109	108	107	109	110	109	— 1	0,3
Afrique ⁶	96	100	101	105	97	102	103	103	103	100	100	101	99	— 2	—
<i>Total pays en voie de déve- loppement</i>	94	103	104	105	105	106	106	106	104	102	104	104	104	—	0,1
Total mondial¹	93	105	106	107	106	108	108	108	107	109	111	112	110	— 2	0,7
PRODUITS ALIMENTAIRES SEULEMENT															
Europe occidentale	87	106	108	113	112	118	118	118	118	120	127	130	130	—	1,9
Europe orientale et U.R.S.S.	87	122	122	122	123	124	118	127	128	143	142	148	142	— 4	2,3
Amérique du Nord	99	101	100	100	98	99	104	101	102	104	107	107	105	— 2	0,7
Océanie	102	107	102	106	105	113	113	116	107	122	109	129	122	— 6	2,1
Autres pays développés ³	87	111	112	114	116	124	124	124	123	127	147	143	144	—	2,4
<i>Total pays développés</i>	92	109	109	111	110	113	114	115	115	122	125	128	125	— 2	1,7
Amérique latine	97	104	100	99	101	101	102	102	103	101	104	101	99	— 2	0,1
Extrême-Orient ^{1,4}	94	103	106	107	108	107	107	107	103	101	103	106	107	+ 1	0,1
Proche-Orient ⁵	90	107	106	104	103	108	108	106	105	105	107	107	106	— 1	0,1
Afrique ⁶	97	98	99	102	95	100	100	100	99	96	96	97	94	— 3	0,3
<i>Total pays en voie de déve- loppement</i>	94	103	103	104	104	105	105	105	103	101	103	104	104	— 1	—
Total mondial¹	93	106	106	107	106	108	108	109	108	110	113	114	111	— 2	0,8

¹ Non compris la Chine continentale. — ² Données préliminaires. — ³ Japon, Afrique du Sud et Israël. — ⁴ Japon non compris. — ⁵ Israël non compris. — ⁶ Afrique du Sud non comprise.

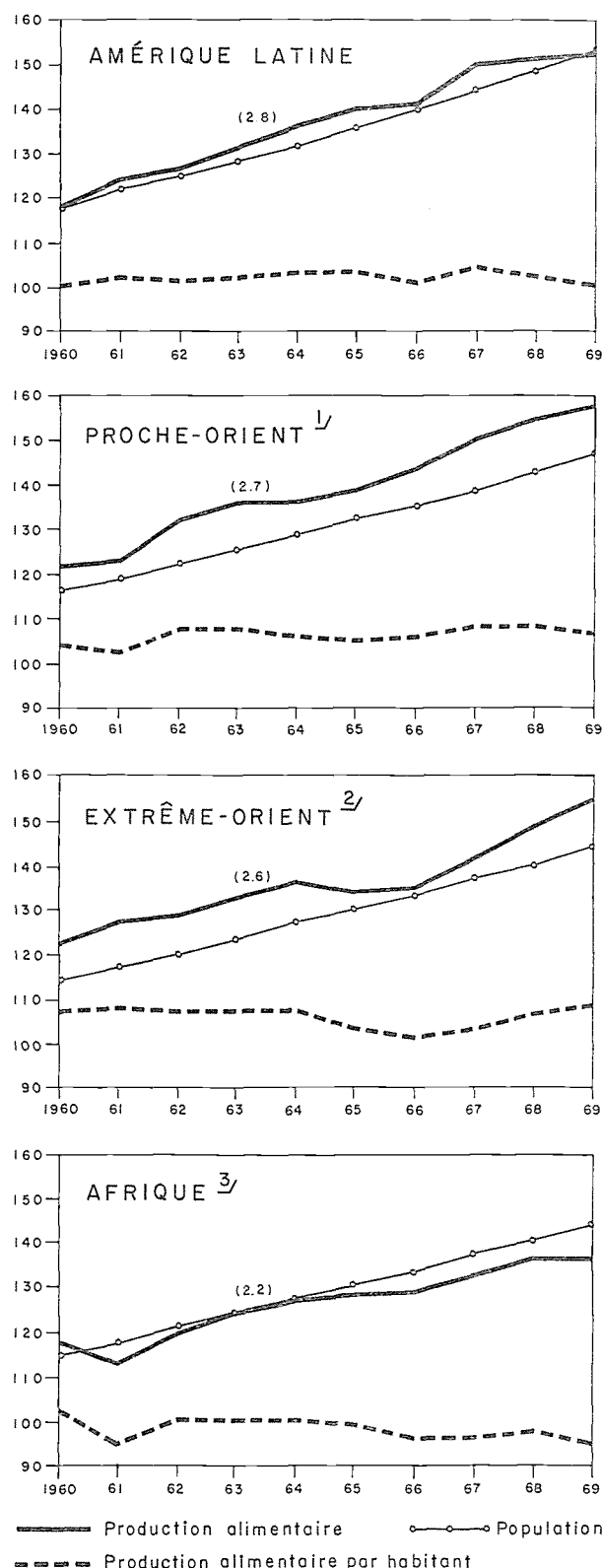
très énergiques pour augmenter la production. Si le taux d'accroissement de la production alimentaire, qui, d'après les chiffres préliminaires, aurait été de 4 pour cent cette année, est moins élevé que l'année précédente, il reste supérieur au taux de croissance à long terme.

Plus important encore est le fait que l'on enregistre une nouvelle augmentation assez considérable (4 pour cent) en Inde et une nouvelle progression appréciable de la production dans un certain nombre d'autres pays importateurs de denrées alimentaires comme Ceylan, la Corée du Sud, l'Indonésie, la Malaisie occidentale et le Pakistan, qui déploient maintenant des efforts énergiques pour accroître leur production céréalière. La situation régionale est examinée plus en détail au chapitre II².

Après le recul provoqué par la sécheresse qui a ravagé une grande partie de l'Amérique latine depuis la fin de 1967, la reprise de la production a revêtu dans cette région des proportions relativement modestes (environ 2 pour cent) mais la situation varie largement selon les pays. Dans les pays en voie de développement du Proche-Orient, la production a également progressé d'environ 2 pour cent, rythme un peu inférieur au taux de croissance à long terme. Etant donné l'instabilité de la production agricole dans la région, il ne faut pas donner trop d'importance aux résultats d'une seule année; il n'en reste pas moins que, comme nous le verrons ci-après, les pays de la région ont rencontré certaines difficultés dans leurs efforts visant à propager l'utilisation des variétés de céréales à haut rendement. En Afrique, les résultats des récoltes ont varié d'une zone à l'autre mais les indicateurs de la production alimentaire globale font apparaître, semble-t-il, peu de changement par suite des mauvaises récoltes de céréales et d'olives qu'ont connues les pays du Maghreb en raison de conditions météorologiques défavorables.

Ces chiffres signifient que la production par habitant a de nouveau diminué dans toutes les régions en voie de développement sauf l'Extrême-Orient. Même dans cette région, les augmentations successives de la production enregistrées depuis les mauvaises récoltes de 1965 et 1966 ont eu seulement pour effet de faire rattraper à la production alimentaire par habitant le niveau qu'elle avait déjà atteint avant 1965. On ne doit pas forcément en conclure que la ration alimentaire par habitant a diminué dans les pays en développement puisque les pertes de production ont peut-être été compensées par des importations ou des prélèvements sur les stocks³, mais cette évolution prouve

FIGURE I-1. — TENDANCES DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE ET DE L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DANS LES RÉGIONS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT



² Bien qu'aucune donnée officielle n'ait été publiée pour la Chine continentale, les éléments dont on dispose semblent indiquer que la production a connu une reprise en 1969 après le recul enregistré au moment de la «révolution culturelle».

³ Des travaux en cours sur les comptes nationaux production/utilisation et sur les bilans alimentaires devraient permettre de présenter dans les futures éditions de ce rapport un tableau plus net des tendances de la consommation.

NOTE: Les chiffres entre parenthèses indiquent le taux de croissance annuel de la production alimentaire durant la décennie 1956-58 à 1966-68.

¹ Non compris Israël. — ² Non compris le Japon, la Chine continentale et les autres pays asiatiques à économie centralement planifiée. — ³ Non compris l'Afrique du Sud.

néanmoins combien sont tenaces les difficultés d'approvisionnement alimentaire dans les pays en voie de développement et combien il importe que les gouvernements de ces pays s'y attaquent avec une résolution inébranlable (tableau I-2 et figure I-1).

Pour ce qui est des régions développées, il semble que la production agricole totale ait diminué de 1 à 3 pour cent dans tous les cas, sauf en Europe occidentale où elle est restée au niveau de 1968. Cette diminution est nettement contraire à la tendance à long terme qui indique une augmentation à un rythme variant entre 1,9 et 3,6 pour cent par an et elle contraste également avec la progression générale de 3 pour cent enregistrée pour les pays développés en 1968. La légère progression du groupe « autres pays développés » s'explique essentiellement par une augmentation de 5 pour cent de la production en Afrique du Sud.

La diminution de la production dans les régions développées en 1969 procède en partie d'une politique délibérée visant à enrayer l'accumulation répétée et géographiquement de plus en plus étendue des stocks excédentaires qui a commencé à intervenir il y a environ trois ans. Comme on le verra plus en détail dans la suite du présent chapitre et au chapitre II, on s'est efforcé en 1968 et en 1969 de lutter contre cette accumulation en prenant diverses mesures pour décourager ou limiter la production et pour accroître la consommation, mais nombre de ces mesures ne feront sentir leurs effets — qui dans certains cas seront sans doute limités — qu'en 1970 et au cours des années suivantes. De façon plus générale, le recul enregistré en 1969 semble être imputable aux conditions météorologiques défavorables qu'ont connues par exemple l'U.R.S.S. et certains pays de l'Europe orientale et occidentale. Il ne semble d'ailleurs pas que cette évolution de la production ait pris jusqu'ici des proportions telles qu'elle puisse exercer des effets sensibles sur les stocks.

En définitive, on a encore l'impression que jusqu'à présent la plupart des ajustements de la production de produits excédentaires sont intervenus dans les pays exportateurs développés et que les pays importateurs développés — sauf quelques exceptions — n'ont apporté qu'une contribution réduite à l'établissement d'un meilleur équilibre à long terme des marchés mondiaux de ces produits.

Principales productions agricoles ⁴

La production globale de blé est tombée en 1969 à environ 290 millions de tonnes marquant ainsi une diminution de 6 pour cent par rapport au niveau

record de 1968. Le recul a été assez général dans les pays développés et dans les pays à économie centralisée planifiée, notamment en raison de la diminution de la superficie des emblavures en Amérique du Nord (bien que cette diminution ait été compensée au Canada par une augmentation des rendements) et des conditions météorologiques défavorables qu'ont connues en particulier l'U.R.S.S., l'Australie, l'Afrique du Nord, et certaines parties du Proche-Orient, où, en outre, la rouille a causé d'importants dégâts. Cependant, plusieurs pays d'Asie et d'Amérique latine ont enregistré une production record de blé et c'est notamment le cas de l'Inde où superficie et rendement ont augmenté, du Pakistan et de l'Argentine où la récolte de blé a connu une forte reprise due à l'amélioration des conditions météorologiques.

En revanche, la production de céréales secondaires a marqué une augmentation modérée en 1969. La production de maïs a progressé d'environ 5 pour cent, par suite d'une augmentation des récoltes en Amérique du Nord, en Europe occidentale et orientale, en U.R.S.S. et en Asie, qui a plus que compensé la diminution qu'ont connue les récoltes de l'hémisphère austral pour la deuxième année consécutive. La production globale d'orge, de millet et de sorgho n'a pas subi de modifications notables.

La production de riz a atteint un niveau record, ce qui s'explique à la fois par les conditions météorologiques favorables qu'ont connues les principaux pays producteurs et par des progrès techniques continus, notamment la diffusion des nouvelles variétés à haut rendement. Etant donné l'augmentation enregistrée à la fois dans les pays exportateurs et dans les pays importateurs, on prévoyait une concurrence plus active sur les marchés mondiaux.

On estime que la production mondiale de viande a augmenté d'environ 2 pour cent seulement, alors que la moyenne des augmentations annuelles enregistrées au cours des années 60 atteignait presque 4 pour cent. La production de viande rouge n'a pratiquement pas augmenté dans les pays à revenu élevé sauf en Australie et en Nouvelle-Zélande où elle a considérablement progressé, de graves sécheresses ayant entraîné des abattages supplémentaires dans certaines zones. L'expansion de la production de viande de volaille a été modérée. On estime que dans les pays en voie de développement, la production de viande a augmenté d'environ 2 pour cent, grâce à l'accroissement sensible de la production de viande de bœuf, notamment en Argentine. La production de viande de porc a diminué en Europe occidentale (malgré des augmentations enregistrées au Royaume-Uni, au Portugal et en Espagne) ainsi qu'aux Etats-Unis et au Japon, mais elle a un peu avancé en U.R.S.S. La production mondiale de viande de mouton et d'agneau a légèrement diminué malgré les augmentations enregistrées en Australie et en Nouvelle-Zélande. La production

⁴ Pour un compte rendu détaillé de la situation des produits, voir: FAO, *Rapport et perspectives sur les produits 1969-70*, Rome 1970. On trouvera également des chiffres de production pour les divers produits au tableau annexe I-A.

laitière est restée stationnaire en 1969. Elle a augmenté en Amérique latine et en Océanie où elle avait reculé en 1968, ainsi qu'en Extrême-Orient où la production japonaise a continué à progresser rapidement. En revanche, elle a continué à diminuer aux Etats-Unis et elle a également accusé un recul en Europe et en U.R.S.S.

La production mondiale de sucre a connu en 1969 une reprise d'environ 5 pour cent après la diminution de 1968. La production de sucre de betterave n'a que légèrement progressé en raison des faibles récoltes obtenues en Europe orientale et en U.R.S.S. où les conditions météorologiques ont été particulièrement mauvaises. On estime en revanche que la production totale de sucre de canne a atteint un nouveau record malgré une nouvelle diminution à Cuba et une récolte en baisse en Océanie.

Comme chaque année depuis 11 ans, la production mondiale de graines oléagineuses a augmenté de 2 pour cent en 1969. La production de ces graines a diminué dans les pays en voie de développement (à l'exception de l'Inde où la production d'arachides a progressé de près de 11 pour cent) et dans les pays à économie centralement planifiée, surtout par suite de la contraction de la récolte de graines de tournesol en U.R.S.S. Ces reculs ont été à peu près contrebalancés par les résultats des pays développés où la tendance ascendante se maintient, notamment aux Etats-Unis qui entrent pour plus de 25 pour cent dans la production mondiale et où la production de graines de soja a marqué une très légère progression en 1969.

La production totale d'agrumes a de nouveau augmenté dans presque tous les pays. La production de pommes a également atteint un nouveau record mais celle de poires a diminué. La production mondiale de bananes a légèrement progressé en dépit du recul enregistré en Amérique centrale, en raison des mauvaises conditions climatiques qui ont prévalu au dernier trimestre.

La production de café et de cacao a connu une reprise après les mauvaises récoltes de 1968. Pour le café, l'augmentation a eu lieu dans tous les principaux pays producteurs, sauf l'Ouganda. Au Brésil, la récolte, bien qu'en augmentation par rapport à 1968, a été inférieure aux prévisions par suite des gelées et de la sécheresse. Si la production de cacao a augmenté, c'est surtout parce que les conditions météorologiques sont devenues plus normales en Afrique occidentale. La production mondiale de thé a progressé d'environ 2 pour cent pour atteindre un nouveau record, les augmentations enregistrées dans les pays d'Afrique ayant plus que compensé le recul de la production en Inde et à Ceylan.

La production de tabac est restée stationnaire; elle a augmenté en Amérique du Nord et en Amérique latine, mais elle a reculé dans d'autres régions,

notamment dans les pays en voie de développement d'Asie.

Parmi les matières premières, la production mondiale de coton a connu une légère baisse en 1969, les rendements ayant diminué dans plusieurs grands pays producteurs et les superficies dans beaucoup de petits pays producteurs. Aux Etats-Unis, les superficies plantées ont été plus importantes qu'en 1968, mais par suite des mauvaises conditions météorologiques et des dégâts causés par les insectes, les rendements à l'hectare ont été les plus faibles qui aient été enregistrés depuis 1957. La production a également diminué au Mexique et dans d'autres pays d'Amérique centrale, par suite de la diminution des superficies plantées. En revanche, elle a augmenté en Australie, au Brésil, en Colombie, en Grèce, en République arabe unie et au Soudan, ainsi qu'en Inde et au Pakistan. La production mondiale de laine est restée la même en 1969, l'augmentation enregistrée dans les pays développés (production record en Australie et en Afrique du Sud) ayant été compensée par la diminution constatée dans les pays à économie centralement planifiée. Aucune variation nette n'a été enregistrée dans les pays en voie de développement. La production de caoutchouc naturel a augmenté de plus de 8 pour cent du fait de la récolte record obtenue en Malaisie où les arbres à haut rendement replantés sont presque parvenus à pleine maturité, et de l'exploitation plus intensive des forêts d'hévéas en Thaïlande. Après être tombée à un niveau extrêmement faible en 1968, la production mondiale de jute, de kénaf et de fibres apparentées a marqué une reprise substantielle, notamment en Inde, au Pakistan et en Thaïlande, et la production totale n'a guère été inférieure au niveau record de 1966. Outre les conditions météorologiques généralement favorables, cette augmentation s'explique par les prix alléchants qui prévalaient au moment de l'ensemencement, ceux-ci ayant incité les agriculteurs à intensifier leur plantation.

La production agricole en 1970

Il ressort des estimations préliminaires pour 1970, que dans les régions développées, la tendance de la production totale agricole à rester stable s'est poursuivie. On estime qu'elle a augmenté faiblement ou pas du tout en Europe occidentale et en Océanie et qu'en Amérique du Nord elle a peut-être baissé légèrement. Les modestes augmentations de la production en Europe orientale et en U.R.S.S., d'après les estimations préliminaires, ne représentent qu'une reprise partielle après la production décevante de 1969 (voir tableau I-3).

La situation en 1970 est donnée plus en détail au chapitre II. En Europe occidentale, la stabilité de

TABLEAU I-3. - INDICATEURS PRÉLIMINAIRES DE LA PRODUCTION AGRICOLE EN 1970

	Variation de 1969 à 1970
	.. Pourcentage ..
RÉGIONS DÉVELOPPÉES	
Europe occidentale	—
Europe orientale et U.R.S.S.	+1 à +2
Amérique du Nord	— 1
Océanie	—
Total¹	—
RÉGIONS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT	
Amérique latine.	+ 4

¹ Y compris Israël, l'Afrique du Sud et le Japon.

la production résulte de diminutions de la production de céréales et, dans une moindre mesure, de betteraves à sucre et de lait, produits pour lesquels il y a actuellement des excédents. Ces réductions ont été plus ou moins compensées par de légères augmentations de la production de certains autres produits, y compris la plupart des types de viande, les pommes de terre et l'huile d'olive. Les pays dont la production agricole n'accuse pas d'augmentation comprennent l'Allemagne occidentale, le Danemark, l'Espagne, la France et l'Italie. Des récoltes céréalières moins importantes sont également la principale cause de la stabilité du niveau de la production en Amérique du Nord et en Océanie. Des réductions particulièrement accusées se sont produites dans les récoltes de blé du Canada (où la production agricole totale a décliné de quelque 7 pour cent) et de l'Australie; en Amérique du Nord également la production de céréales secondaires a été plus faible. Par contre, en Europe orientale et en U.R.S.S., les cultures céréalières ont marqué une reprise partielle, en particulier le blé, ce qui, avec les récoltes plus importantes de pommes de terre et d'oléagineux, explique en grande partie l'augmentation qui se serait produite.

En ce qui concerne les pays en voie de développement, on disposait, au moment de la rédaction du présent rapport, de renseignements moins nombreux et moins sûrs concernant la production de 1970. Toutefois, en Amérique latine, les renseignements indiquent une certaine accélération de la croissance de la production, à la suite des résultats d'ensemble décevants des deux années précédentes. La majorité des pays de la région semble avoir participé à cette amélioration, en dépit de réductions marquées de la production de blé de l'Argentine et de la récolte de café du Brésil. On ne peut faire actuellement aucune estimation quantitative des modifications survenues

dans les autres régions en voie de développement. En Extrême-Orient, on estime que les récoltes de blé seront plus importantes en Inde et au Pakistan. Pour le riz, les conditions météorologiques ont, jusqu'ici, été généralement favorables, mais on ne saurait encore se hasarder à donner des prévisions de récolte. Les données concernant le Proche-Orient et l'Afrique sont encore plus rares. Au Proche-Orient, la récolte totale de céréales sera peut-être en baisse, avec des récoltes plus faibles de blé et d'orge dans quelques-uns des principaux pays producteurs; la production de coton peut également être moins importante. Pour l'Afrique, les renseignements dont on dispose se limitent à quelques cultures principales de rapport. On s'attend à peu de changement dans la production de café et de cacao et celle de thé peut même avoir baissé quelque peu. La production d'huile d'olive s'est remise de la baisse de l'an dernier et celle d'huile de palme continue d'augmenter; toutefois, la production d'arachides serait plus faible. On pense que la production de coton a augmenté. Le Kenya et la Tanzanie signalent d'excellentes récoltes de maïs.

Par suite des modifications indiquées ci-dessus dans la production de blé, on s'attend que le total mondial de la récolte reste légèrement au-dessous du niveau de 1969. Il en est de même pour la production de céréales secondaires où la baisse des récoltes en Europe constitue le facteur principal. En ce qui concerne le riz, les récoltes aux Etats-Unis et au Japon ont été plus faibles, en conséquence des politiques visant à réduire la production; mais si le temps demeure normal pendant le restant de la saison de croissance, notamment en Extrême-Orient, on estime possible un total mondial égal au niveau record de 1969.

On s'attend que la production totale des autres aliments, y compris les viandes et les matières grasses, s'élèvera bien au-dessus du niveau de 1969. Les disponibilités en viandes, en particulier, augmenteraient de façon marquée, en raison principalement de la forte augmentation prévue de la production de viande de porc et de volaille en Europe occidentale et en Amérique du Nord. Toutefois, la production de sucre en 1970/71 ne dépassera probablement pas de beaucoup le chiffre record de 1969/70. La production de lait pendant les neuf premiers mois de 1970 a continué à baisser légèrement, comme en 1969.

Parmi les produits non alimentaires, on prévoit de légères augmentations de la production totale de caoutchouc, de coton, de jute et de kénaf. La production de café, cependant, serait beaucoup plus faible qu'en 1969 en raison de la mauvaise récolte prévue au Brésil. La production de thé en 1970 égalera probablement le niveau record de l'année précédente.

Produits halieutiques

Pour la première fois depuis 1950, la production totale de poisson a marqué un léger recul (tableau I-4). Les diminutions des débarquements de poisson destinés à la fabrication de farine et d'huile ont été le principal facteur de cette interruption de la rapide croissance à long terme qui avait eu pour effet de tripler les disponibilités de poisson par rapport aux niveaux d'avant-guerre et de l'immédiat après-guerre.

Le recul des chiffres régionaux des débarquements en Amérique latine et en Europe occidentale est responsable de la diminution des quantités livrées aux fabriques de farine et d'huile de poisson (les principaux producteurs de farine et d'huile de poisson étant le Pérou, le Chili et les pays scandinaves), et le même phénomène s'est produit en Afrique du Sud et aux Etats-Unis.

La pénurie de matières premières a abouti à la multiplication des efforts visant à trouver des ressources de remplacement aux espèces comme le hareng scandinave et le menhaden des Etats-Unis qui constituaient jusqu'à présent la principale matière première utilisée dans les usines de transformation des pays intéressés. Mais étant donné le peu de progrès réalisés dans cette voie et la continuation (et même dans certains cas l'aggravation) des contrôles exercés sur l'exploitation des ressources, il est peu probable

que les débarquements de poisson matière première augmentent dans l'avenir immédiat. La tendance à « revaloriser » l'utilisation des ressources rares comme le hareng scandinave, en en dirigeant une certaine partie vers la consommation humaine, peut contribuer à aggraver encore les problèmes d'approvisionnement de l'industrie de la farine et de l'huile de poisson. L'année dernière, la hausse des prix de la farine et de l'huile de poisson a dans une certaine mesure dissimulé les conséquences économiques de cette pénurie pour l'industrie. Cependant, si cette hausse se poursuivait, elle aurait de graves conséquences pour les débouchés de ces industries dans les pays où les produits à base de poisson doivent soutenir la concurrence d'autres produits entrant dans la composition des produits d'alimentation animale et humaine. Le remplacement des produits à base de poisson a déjà pris des proportions notables aux Etats-Unis en 1969 lorsque les fabricants de composés pour les animaux ont tiré parti des prix avantageux de la farine de soja pour réduire sensiblement leurs achats de farine de poisson.

Les perspectives paraissent meilleures en ce qui concerne la production de poisson destiné à l'alimentation humaine. L'augmentation de la demande de certains produits à haute valeur unitaire, jointe à des disponibilités de plus en plus réduites, contribuera certes à augmenter les prix également dans ce secteur,

TABLEAU I-4. - PRODUCTION MONDIALE¹ DE POISSONS, CRUSTACÉS ET MOLLUSQUES (ESTIMATION)

	Moyenne 1948-52	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 ²	Variation de 1968 à 1969	Taux annuel de crois- sance de 1956-58 à 1966-68
	Milliers de tonnes													Pourcentage ..	
PAYS DÉVELOPPÉS	15 650	20 330	21 620	22 050	23 380	24 410	24 930	25 830	28 390	29 220	31 250	32 840	32 520	- 1	4,4
Europe occidentale	6 360	7 450	7 850	7 720	7 960	8 240	8 500	9 180	10 240	10 870	11 270	10 920	10 350	- 5	3,7
Europe orientale et U.R.S.S.	1 900	2 910	3 080	3 400	3 630	4 020	4 470	5 050	5 730	6 010	6 530	6 930	7 350	+ 6	8,5
Amérique du Nord	3 470	3 710	3 950	3 750	3 950	4 100	3 970	3 860	3 990	3 890	3 730	3 930	3 910	- 1	—
Océanie	70	90	100	110	110	110	110	120	130	140	150	160	140	- 13	5,2
Autres pays développés ³	3 850	6 170	6 640	7 070	7 730	7 940	7 880	7 620	8 300	8 310	9 570	10 900	10 770	- 1	5,1
PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT	4 980	7 970	9 280	11 280	13 390	15 610	16 350	20 110	18 390	21 230	22 940	24 580	23 650	- 4	11,7
Amérique latine	640	1 870	3 240	4 740	6 620	8 540	8 710	11 440	9 460	11 580	12 750	13 580	11 920	- 12	24,0
Extrême-Orient ⁴	3 150	4 290	4 180	4 740	4 890	5 080	5 570	6 270	6 510	7 030	7 460	8 270	8 780	+ 6	5,9
Proche-Orient ⁵	350	380	380	390	410	430	490	520	500	480	530	510	530	+ 4	2,7
Afrique ⁶	810	1 370	1 410	1 340	1 380	1 470	1 500	1 790	1 820	2 030	2 100	2 120	2 320	+ 9	4,3
Autres pays en voie de développement ⁷	30	60	70	70	90	90	80	90	100	110	100	100	100	—	6,8
Total mondial	20 630	28 300	30 900	33 330	36 770	40 020	41 280	45 940	46 780	50 450	54 190	57 420	56 170	- 2	6,8

¹ Non compris la Chine continentale et les autres pays d'Asie à économie centralement planifiée. - ² Données préliminaires. - ³ Israël, Japon et Afrique du Sud. - ⁴ Non compris le Japon. - ⁵ Non compris Israël. - ⁶ Non compris l'Afrique du Sud. - ⁷ Comprend les pays en voie de développement de l'Amérique du Nord et de l'Océanie.

mais jusqu'à présent on ne constate pas d'effet notable sur la demande si ce n'est que certains signes de résistance des consommateurs sur le marché des crevettes des Etats-Unis sont apparus à la fin de 1969. Les disponibilités records de saumon du Pacifique nord-est prévues pour 1970, le fait que le haddock et le carrelot sont de mieux en mieux acceptés par les consommateurs (ils tendent notamment à remplacer la morue de l'Atlantique nord-ouest et les autres poissons destinés à l'alimentation humaine qui deviennent de plus en plus rares) ainsi que le développement accéléré des pêcheries travaillant pour le marché intérieur dans les pays en voie de développement, sont autant d'éléments qui devraient contribuer à une certaine expansion des débarquements de poisson destiné à l'alimentation humaine en 1970.

Produits forestiers

La production forestière mondiale a connu une nouvelle expansion modérée en 1969, mais le taux d'accroissement a varié considérablement selon les produits et selon les régions. On estime que les enlèvements de bois rond ont progressé d'environ 2 pour cent; ceux de bois de feu n'ont que légèrement augmenté, atteignant 814 millions de mètres cubes, et ceux de bois rond industriel se sont accrus de quelque 3 pour cent pour atteindre 1 196 millions de mètres cubes. En ce qui concerne cette dernière catégorie, on estime que les enlèvements de grumes de sciages et de placage ont progressé de 2 pour cent, passant à 720 millions de mètres cubes, et que les enlèvements des autres bois à usage industriel, dont le bois à pâte constitue l'élément principal, ont augmenté de 4 pour cent pour atteindre un volume estimé à 476 millions de mètres cubes (tableau I-5).

L'augmentation de la demande de produits forestiers enregistrée l'année dernière a été la consé-

quence d'une nouvelle forte expansion de l'économie des régions industrialisées de l'Amérique du Nord, d'Europe occidentale et du Japon. Toutefois, un grand nombre de pays de ces régions ont jugé indispensable de combattre les pressions inflationnistes de plus en plus menaçantes. Les sévères restrictions de crédits et les taux d'intérêt élevés pratiqués aux Etats-Unis et au Royaume-Uni ont entraîné un fort ralentissement de la construction de logements dans ces pays. Cette évolution de la situation aux Etats-Unis a eu d'importantes répercussions sur les marchés internationaux des produits forestiers destinés à la construction. A la fin de 1968 et au début de 1969, l'offre de sciages et de contre-plaqués de résineux ainsi que de grumes de conifères s'est raréfiée sous l'effet de plusieurs facteurs temporaires combinés (conditions d'abattage difficiles, volume important des achats de grumes effectués aux Etats-Unis par le Japon et essor important mais de courte durée de la construction aux Etats-Unis) et, de ce fait, les prix ont atteint en février/mars 1969 un niveau sans précédent. Par la suite, toutefois, avec la compression de la demande de bois de construction qui s'est vérifiée à partir du printemps, les prix ont fortement diminué.

Si la production de sciages de résineux et de contre-plaqués en Amérique du Nord est restée plus ou moins au même niveau qu'en 1968, la production mondiale de ces produits a progressé modérément. Pour ce qui est des sciages de résineux, dont la production a dépassé 295 millions de mètres cubes en 1969, cette progression s'explique essentiellement par une augmentation de 5 pour cent en Europe occidentale, où la tendance à couvrir une proportion croissante des besoins par des importations en provenance d'autres régions s'est renversée depuis 1965. La production de contre-plaqués de feuillus a fortement progressé dans les principaux pays producteurs d'Asie, et c'est ce qui explique en grande partie que la produc-

TABEAU I-5. - INDICES DE LA PRODUCTION MONDIALE¹ DE BOIS ROND

	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 ²	Variation de 1968 à 1969	Taux annuel de croissance de 1956-58 à 1966-68
..... Moyenne 1952-56 = 100													... Pourcentage ...	
Grumes de sciage et de placage	108	116	118	116	120	122	130	134	126	128	132	135	+ 2	2,0
Bois à pâte et bois de mine . .	107	112	120	121	122	120	129	134	139	145	145	153	+ 6	2,5
Autres bois d'œuvre et d'industrie	104	108	99	93	92	97	98	129	132	130	134	140	+ 4	2,1
Tous bois d'œuvre et d'industrie	107	114	116	114	117	119	126	127	129	132	135	139	+ 3	2,1
Bois de feu	101	102	99	100	100	104	106	106	106	105	105	105	—	0,4
TOTAL BOIS ROND	106	111	112	111	113	115	121	122	123	125	127	130	+ 2	1,7

¹ Non compris la Chine continentale et les autres pays d'Asie à économie centralement planifiée. - ² Données préliminaires.

tion mondiale de contre-plaqué (résineux et feuillus) ait augmenté de 4,7 pour cent pour atteindre un volume de 31 millions de mètres cubes. L'augmentation de 4,6 pour cent de la production de sciages de feuillus en 1969 (87 millions de mètres cubes) tient surtout à la progression enregistrée en Amérique du Nord (nécessité de réalimenter les stocks et de faire face à la demande de l'industrie de l'ameublement et d'autres secteurs), mais la production a également connu une hausse sensible en Asie du Sud-Est et dans certains pays d'Amérique latine.

L'Europe a largement contribué à l'accroissement considérable de la production de panneaux de particules enregistré en 1969 (16 pour cent); en revanche, la production de panneaux de fibres n'a progressé que lentement.

Dans le secteur de la pâte et du papier, le fait essentiel de l'année 1969 a été la position de plus en plus serrée de l'offre de pâte chimique. Il s'agit là d'un retournement de la situation assez soudain car on ne prévoyait pas que l'offre surabondante des années précédentes deviendrait si rapidement déficitaire. Pour un certain nombre de qualités, les capacités de production ont été presque entièrement utilisées pendant une grande partie de 1969 et l'on estime que la production de pâte chimique a progressé de 7,5 pour cent pour atteindre 71,6 millions de tonnes et que celle de pâte mécanique a progressé au même rythme, atteignant 24,7 millions de tonnes. Il semble, d'après des chiffres provisoires, que la production de papier et de carton ait atteint 117,7 millions de tonnes en 1969, soit une augmentation de près de 8 pour cent par rapport à 1968, expansion à laquelle le papier journal a pleinement participé.

Variétés de céréales à haut rendement

Etant donné le ralentissement de la croissance de la production alimentaire globale des régions en voie de développement, dans laquelle les céréales entrent pour environ un tiers (en valeur), et le fait que l'Extrême-Orient soit la seule région où la production alimentaire ait connu une accélération sensible au cours des deux dernières années, on est amené à se poser un certain nombre de questions au sujet des variétés de céréales à haut rendement sur lesquelles on fonde tant d'espoirs pour l'amélioration permanente de la situation alimentaire dans les pays en voie de développement. On peut se demander, par exemple, si dans les pays d'Extrême-Orient, où la propagation des variétés à haut rendement a été jusqu'à présent la plus rapide et la plus étendue, certains des facteurs susceptibles de limiter à court et à long terme l'emploi de ces variétés ne commencent pas à influencer sur le rythme auquel les progrès sont réalisés, et si les efforts déployés par les pays d'autres

régions pour adopter les nouvelles variétés sont à la mesure de leurs besoins et de leurs possibilités.

Pour ce qui est de la première question, nous verrons au chapitre II que le ralentissement général de la croissance de la production alimentaire en Extrême-Orient ne concerne guère les deux principales céréales qui, jusqu'à présent, ont bénéficié le plus des améliorations technologiques associées à la mise au point des variétés à haut rendement. Alors que la production alimentaire totale de la région a augmenté de 4 pour cent, la récolte globale de paddy a de nouveau progressé de 4 pour cent et celle de blé de 9 pour cent. Si l'augmentation de la production globale de denrées alimentaires n'a pas été plus forte, c'est essentiellement en raison de la progression moins rapide des produits de l'élevage et de la baisse de la production d'orge et de légumineuses. En outre, dans bien des pays de la région, la production de riz et de blé a connu un rythme de progression bien plus élevé qui a atteint, pour le riz, 6 à 13 pour cent en Indonésie, au Pakistan et aux Philippines, et pour le blé, 13 pour cent en Inde; la République de Corée a, de son côté, connu une reprise de la production rizicole qui a fait un bond de 28 pour cent. Par ailleurs, si l'augmentation de la production de blé au Pakistan, qui a été de 4 pour cent, semble relativement modeste, il ne faut pas oublier qu'elle fait suite à une augmentation exceptionnelle de 40 pour cent obtenue l'année précédente. En outre, comme le montre le tableau II-32, la superficie cultivée en variétés de riz à haut rendement a augmenté en 1969 dans la plupart des grands pays producteurs de la région, et l'on peut prévoir une nouvelle expansion en 1970.

A long terme, les principaux facteurs qui limiteront l'utilisation des variétés céréalières à haut rendement actuelles sont l'étendue des terres sous irrigation contrôlée et la concurrence des autres cultures. On ne dispose pas de données précises sur la proportion des terres irriguées occupées par des cultures de variétés à haut rendement de blé et de riz, mais on sait, comme l'indique le tableau II-32, qu'en 1969 environ 7 pour cent seulement de la superficie rizicole totale en Extrême-Orient était occupée par ces variétés, les Philippines étant le seul pays où cette proportion était bien supérieure à la moyenne. Pour le blé, les chiffres correspondants étaient de 32 pour cent en Inde et de 43 pour cent au Pakistan, ce qui semble indiquer que les perspectives d'expansion ultérieure y sont plus limitées.

Il se peut cependant que, dans un avenir pas trop éloigné, cet obstacle à l'utilisation des variétés de céréales à haut rendement soit en partie surmonté grâce à de nouveaux progrès dans le domaine de la sélection végétale. Des travaux sont en cours en Extrême-Orient et ailleurs afin de mettre au point de nouvelles variétés d'un emploi extrêmement souple

qui seraient adaptées à une vaste gamme de conditions naturelles et qui, dans le cas du riz, pourraient être cultivées aussi bien sur des terres non irriguées ou en montagne que sur des terres submergées pendant les moussons; on s'efforce également de mettre au point des variétés à maturation assez rapide pour permettre une double récolte de riz sous irrigation contrôlée dans les pays où cela n'est guère possible aujourd'hui en raison de la durée limitée de la saison sèche. On enregistre déjà des progrès prometteurs dans ces deux directions.

En outre, lorsque l'on examine les possibilités de diffusion des variétés de céréales à haut rendement dans les divers pays de l'Extrême-Orient (et ailleurs) il ne faut pas perdre de vue que les divers pays de la région emploient, pour parvenir à une augmentation de leurs rendements et de leur production de riz, des stratégies différentes en fonction de la superficie disponible par agriculteur, de la taille de l'exploitation, etc. et que ces différences de stratégie peuvent influencer sur le rythme d'adoption futur de techniques plus perfectionnées. Ce problème sera examiné ci-après au chapitre II.

Enfin, l'évolution récente de la production alimentaire en Extrême-Orient permet de dégager deux facteurs importants pour l'avenir. Premièrement, le fait que les rendements et la production de riz aient progressé de façon relativement lente aux Philippines au cours des deux dernières années, alors que les variétés à haut rendement cultivées sous irrigation occupent un tiers de la superficie totale des rizières de ce pays, montre que les conditions météorologiques continuent à revêtir une grande importance. Deuxièmement, l'évolution récente de la production de cultures comme les légumineuses, certaines céréales secondaires et les graines oléagineuses, qui a été moins satisfaisante en Extrême-Orient que celle de la production de blé et de riz, montre qu'il importe d'intensifier les recherches consacrées aux cultures qui n'ont pas encore bénéficié des efforts visant à mettre au point de nouvelles variétés.

Quant à la deuxième question posée au début de la présente section et qui concerne l'ampleur des efforts déployés pour augmenter le rendement et la production de céréales dans les régions autres que l'Extrême-Orient, il ne faut pas perdre de vue que les facteurs qui incitent à intensifier la production de céréales ont plus ou moins de force selon les pays et selon les régions. L'importance essentielle que l'on attache en Extrême-Orient à l'accroissement de la production céréalière est la conséquence logique d'un certain nombre de tensions qui s'exercent tout particulièrement dans cette région, alors que dans la plus grande partie de l'Amérique latine et de l'Afrique la recherche de productions accrues est moins urgente du fait que la pression de la population sur la terre s'exerce avec moins de force; en outre, même

là où cette pression est la plus vive — il existe dans ces deux régions de vastes zones où la population est très dense par rapport aux terres disponibles — le régime de la propriété et de l'exploitation foncières peut freiner l'intensification de la production.

La région qui se rapproche le plus de l'Extrême-Orient à cet égard est sans aucun doute le Proche-Orient dont la population augmente rapidement et qui est pauvre en terres arables. Après l'Extrême-Orient, c'est justement dans cette région que l'on se préoccupe le plus des nouvelles variétés de céréales. Procédant à peu près comme l'ont fait Ceylan, la Chine (Taïwan) et la Malaisie occidentale en Extrême-Orient, la République arabe unie axe depuis quelque temps ses programmes sur l'amélioration progressive des variétés locales, aussi les rendements céréaliers moyens dans ce pays sont-ils bien supérieurs à ceux du reste de la région.

Il est certes difficile de faire une comparaison quantitative exacte entre les régions, mais il semble que la politique visant à répandre l'utilisation des variétés à haut rendement a eu des résultats moindres au Proche-Orient qu'en Extrême-Orient et ce, même en tenant compte du fait que sa mise en œuvre a commencé plus tard. Comme nous le verrons au chapitre II, les nouvelles variétés n'ont pas jusqu'à présent exercé une influence déterminante sur la production de céréales au Proche-Orient. Certes, les statistiques concernant les importations de céréales ne donnent qu'une idée imparfaite de l'évolution de la situation, en raison des importantes fluctuations de la production dans la région, mais il est néanmoins caractéristique que celles des dernières années ne font apparaître aucune tendance au ralentissement de ces importations, sauf en République arabe unie et en Turquie. En outre, si dans les principaux pays producteurs de blé de l'Extrême-Orient — l'Inde et le Pakistan — 30 à 40 pour cent de la superficie totale des emblavures étaient effectuées en 1969 avec des variétés à haut rendement, cette proportion varie dans les pays en développement du Proche-Orient (à l'exception de la République arabe unie) entre un pourcentage négligeable et un maximum de 6 pour cent en Afghanistan et de 10 pour cent en Turquie.

Nous examinerons au chapitre II les principaux facteurs qui sont, semble-t-il, responsables de la propagation relativement lente des variétés à haut rendement au Proche-Orient et du fait que les possibilités d'amélioration des rendements qu'offrent ces variétés n'ont pas été pleinement exploitées dans tous les pays de la région. Parmi ces facteurs, notons l'insuffisance des approvisionnements en semences et en engrais, le manque de sélectionneurs de blé (sauf en République arabe unie), les déficiences du système de distribution des engrais, l'absence de variétés adaptées aux terres non irriguées, les imper-

fections de la mécanisation qui retardent la préparation du sol et les semailles, etc.

Quelles que soient les causes particulières de cet état de choses, l'expérience de 1969 montre une nouvelle fois, semble-t-il, qu'une action énergique et cohérente des gouvernements est indispensable pour accroître les rendements et la production et tirer pleinement parti des nouvelles techniques maintenant accessibles aux pays en développement. Les résultats d'un tel effort seraient non seulement d'accroître la production de céréales mais également de créer les conditions nécessaires à l'augmentation générale de la production agricole et à la diversification des structures de production.

Stocks excédentaires

La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 1969 signalait une nouvelle accumulation de stocks excédentaires d'un certain nombre de produits agricoles — notamment le blé, les produits laitiers et le riz — et leur répartition entre un plus grand nombre de pays qu'au cours des années précédentes, dont certains n'avaient guère l'expérience de l'aménagement de l'offre et étaient parfois dépourvus des dispositifs administratifs indispensables en la matière.

Comme on peut le voir d'après le tableau I-6, aucune amélioration ne s'est produite en 1969 ni en 1970. On prévoyait en 1969/70 de nouveaux accroissements substantiels (bien qu'inférieurs à l'année précédente) des stocks de blé, et les stocks de riz ont fortement augmenté en 1969. L'accroissement des stocks de beurre a été freiné, mais les stocks de lait écrémé en poudre ont de nouveau augmenté.

L'augmentation des stocks de riz est, dans une certaine mesure, un élément positif car les stocks de report d'un certain nombre de grands pays importateurs en voie de développement étaient tombés à des niveaux extrêmement faibles au cours de la récente période de pénurie. Plus préoccupants, en revanche, sont l'augmentation des stocks dans les pays développés (notamment aux Etats-Unis et au Japon), qui a entraîné un accroissement des livraisons à des conditions de faveur (celles-ci représentent actuellement 20 pour cent du commerce mondial du riz), et le fait que ces livraisons ainsi que la hausse des subventions à l'exportation (dans la CEE, aux Etats-Unis et en Espagne) sont intervenues dans une période caractérisée par la baisse des cours du riz et la diminution de la demande d'importation dans plusieurs pays en voie de développement, évolution probablement appelée à se poursuivre.

Selon les estimations, le volume total des stocks de blé des pays exportateurs devrait atteindre, à la fin de la campagne 1969/70, le record absolu de plus

de 66 millions de tonnes, dont la moitié peut, semble-t-il, être considérée comme excédentaire par rapport aux besoins normaux. La tendance à l'accumulation croissante des stocks en dehors des Etats-Unis, qui était signalée dans le rapport de l'année dernière, s'est poursuivie, et le Canada et l'Australie détientront probablement plus de la moitié des stocks en fin de campagne. Les stocks de la CEE devraient marquer une légère diminution et ceux de l'Argentine rester peu importants.

On a pris, dans les pays producteurs, diverses mesures pour réduire les excédents ou ralentir leur croissance. En Europe occidentale, la plupart de ces mesures avaient pour objet d'encourager la consommation des produits excédentaires, notamment le blé et les produits laitiers; elles visaient également dans certains cas à réduire la production. Les exportations subventionnées ont également augmenté (en 1969, la CEE a été le deuxième exportateur mondial de beurre, après la Nouvelle-Zélande), ce qui a contribué à une tension continue sur le marché mondial, non seulement pour le blé et le beurre mais aussi pour le riz. Conjuguées avec la diminution de la production de lait, ces mesures ont contribué à arrêter la croissance des stocks de beurre et à réduire les stocks de blé en Europe occidentale en 1969. On estime cependant que la diminution de la production laitière est due en majeure partie aux conditions météorologiques défavorables. On s'attend d'ailleurs à une légère reprise de cette production en 1970 du fait de l'augmentation des prix du lait à la production dans un certain nombre de pays et de l'amélioration des conditions météorologiques.

Les mesures prises dans les pays exportateurs traditionnels ont, par nécessité, été orientées vers une action plus directe sur la production et elles ont généralement consisté à restreindre les superficies et à réglementer les prix. Ces pays n'ont pas manqué de faire remarquer qu'ils ont jusqu'ici supporté la plus grande partie de la charge représentée par l'ajustement de l'offre à la demande. Tout en exprimant de façon générale leur sympathie pour les efforts que déploient de nombreux pays en voie de développement pour accroître leur degré d'autosuffisance en produits alimentaires de base, ils se sont déclarés déçus de la contribution jusqu'ici limitée que les pays importateurs développés ont apportée à l'amélioration de l'équilibre du marché; ils ont donc continué à réclamer des efforts plus énergiques en vue d'une certaine harmonisation des politiques nationales de production agricole, notamment dans les pays industrialisés où le revenu national et les recettes d'exportation sont beaucoup moins tributaires de la production agricole que dans les pays en développement et qui peuvent se permettre beaucoup plus aisément de procéder aux ajustements nécessaires de leur économie.

TABLEAU I-6. - VARIATIONS DES STOCKS DE CERTAINS PRODUITS AGRICOLES

	Date	Moyenne 1960-62	Moyenne 1963-65	1966	1967	1968	1969	1970 (estima- tions)
..... Millions de tonnes								
Blé								
Etats-Unis	1 ^{er} juillet	36,7	26,4	14,6	11,6	14,7	22,3	23,9
Canada	1 ^{er} août	14,5	13,2	11,4	15,7	18,1	23,2	27,5
Argentine	1 ^{er} décembre	0,7	2,2	0,2	0,4	1,1	0,4	0,6
Australie	1 ^{er} décembre	0,9	0,6	0,6	2,3	1,4	7,3	8,0
Communauté économique européenne	1 ^{er} juillet	6,0	6,6	6,8	5,4	7,6	18,4	16,5
<i>Total de ces pays</i>		58,8	49,0	33,6	35,4	42,9	61,6	66,5
Céréales secondaires ²								
Etats-Unis ³	1 ^{er} juillet	70,2	57,0	38,6	34,2	44,2	45,7	43,2
Canada	1 ^{er} août	4,0	4,8	4,5	4,9	4,4	6,7	7,5
Argentine	1 ^{er} décembre	0,4	0,3	0,1	0,6	1,8	1,9	1,7
Australie	1 ^{er} décembre	0,1	0,3	0,6	0,9	0,8	1,2	1,7
Communauté économique européenne	1 ^{er} juillet	5,2	5,1	4,9	4,8	6,5	5,9	6,0
<i>Total de ces pays</i>		79,9	67,5	48,7	45,4	57,7	61,4	60,1
..... Milliers de tonnes								
Riz (équivalent de riz usiné)								
PAYS EXPORTATEURS								
Pakistan ⁴	31 décembre	—	110	59	⁵ 17	187	236	...
Thaïlande ⁶	31 décembre	50	—	40	—	⁶ 61	⁷ 295	...
Etats-Unis ⁸	1 ^{er} août	290	241	259	268	214	517	522
<i>Total de ces pays</i>		—	351	358	285	462	1 048	...
PAYS IMPORTATEURS								
Inde ¹	31 décembre	840	450	403	...	1 033	1 635	...
Japon	31 octobre	1 448	1 267	¹ 828	³ 271	⁴ 593	⁶ 553	⁷ 000
<i>Total de ces pays</i>		2 288	1 717	2 231	...	5 626	8 188	...
..... Millions de tonnes								
Beurre								
Canada et Etats-Unis		0,15	0,10	0,04	0,11	0,08	0,08	...
Communauté économique européenne ¹⁰		0,08	0,11	0,15	0,20	0,33	0,34	...
Autres pays d'Europe ¹¹		0,05	0,06	0,07	0,08	0,10	0,09	...
Australie et Nouvelle-Zélande		0,07	0,06	0,07	0,06	0,07	0,07	...
<i>Total de ces pays</i>	31 décembre	0,35	0,33	0,33	0,45	0,58	0,58	...
Lait écrémé en poudre								
Etats-Unis		0,23	0,12	0,05	0,12	0,13	0,10	...
Communauté économique européenne		...	...	...	0,20	0,31	0,39	...
<i>Total de ces pays</i>	31 décembre	...	...	...	0,32	0,44	0,49	...
Sucre (brut)								
<i>Total mondial</i>	1 ^{er} septembre	15,1	13,4	19,2	19,1	20,4	19,6	20,6
Café								
Etats-Unis	30 juin	0,18	0,22	0,21	0,15	0,20	0,20	0,21
Brazil	30 juin	3,05	3,48	3,95	2,96	3,13	2,43	1,74
Coton (fibre)								
Etats-Unis		1,64	2,74	3,66	2,72	1,39	1,41	1,24
<i>Total mondial ¹²</i>	31 juillet	4,38	5,58	6,63	5,90	4,81	4,99	4,62
..... Milliers de tonnes								
Thé								
Royaume-Uni	31 décembre	87,9	97,1	98,9	99,5	126,7	100,3	...
Inde	31 décembre	50,3	61,3	70,3	65,6	68,6	66,4	...
Ceylan	31 décembre	34,8	32,6	37,3	23,0	27,5	39,4	...

¹ A partir de 1969, 1^{er} août (excepté pour la République fédérale d'Allemagne, 1^{er} juin). - ² Orge, avoine, maïs, sorgho et seigle. - ³ Maïs et sorgho, 1^{er} octobre. - ⁴ Stocks du gouvernement seulement (ou d'un organisme officiel). - ⁵ Novembre. - ⁶ Récolte ancienne destinée à l'exportation. - ⁷ Septembre. - ⁸ Paddy converti en équivalent de riz usiné à 69,5 pour cent. - ⁹ 1^{er} octobre. - ¹⁰ Italie non comprise. - ¹¹ Danemark, Finlande, Irlande, Royaume-Uni, Suède et Suisse. - ¹² Y compris les estimations du coton en cours de transport.

Politiques structurelles dans les pays développés

Ces considérations mettent en relief l'importance particulière que revêtent les diverses discussions qui sont en cours ou imminentes dans des instances telles que l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) pour la production laitière, le Conseil international du blé pour le réexamen de l'Arrangement international sur les céréales, et le Groupe du riz de la FAO pour l'action internationale à entreprendre en ce qui concerne ce produit. Cependant, si l'on veut que ces négociations débouchent sur autre chose que des solutions provisoires, il importe que les pays développés se montrent plus disposés qu'ils ne l'ont été jusqu'ici à mettre en œuvre des politiques structurelles visant non seulement à accélérer le départ de l'agriculture des exploitants marginaux, qui est déjà relativement rapide, mais également à détourner de ce secteur une quantité suffisante d'autres ressources, et à promouvoir une utilisation plus extensive des terres restantes. C'est là le seul moyen d'assurer que l'augmentation de la production par agriculteur, qui résulte de l'amélioration constante des techniques et des mesures de modernisation agricole prises par les gouvernements, n'aboutisse pas à un nouvel accroissement rapide de la production de denrées qui sont déjà excédentaires ou pour lesquelles la demande ne progresse que lentement.

Certes, les politiques structurelles ne sont pas une nouveauté, car elles font partie de l'arsenal de tous les pays développés du monde et on trouvera au chapitre II un examen de l'évolution de la situation dans ce domaine. Mais leur existence même montre que l'on commence à accepter au niveau politique des changements d'orientation depuis longtemps préconisés; en outre, certains des plans soumis récemment aux gouvernements vont beaucoup plus loin qu'on ne l'aurait cru possible il y a seulement quelques années⁵. En revanche, les mesures actuellement mises en œuvre ne témoignent guère d'un effort sérieux vers la réduction du potentiel de production agricole dans les pays importateurs développés où sévit actuellement une tendance à produire des excédents. Au contraire, une grande partie des mesures de politique structurelle prises jusqu'ici avaient pour objet d'améliorer les conditions de la production par la mise en place d'une infrastructure améliorée, et elles ont ainsi contribué à accroître les chiffres de production. Les primes récemment instituées dans un certain nombre de pays européens pour l'abattage des vaches laitières ne portent que sur un

pourcentage réduit du cheptel laitier et, comme on prévoit la mise à la réforme des animaux dont le rendement est le plus bas, la productivité moyenne des vaches laitières augmentera. Seul un très petit nombre de pays importateurs ont pris des dispositions pour retirer des terres arables à la culture et ces mesures ne porteront probablement que sur une fraction relativement faible de la superficie totale, fraction qui comprend naturellement en grande partie des terres marginales.

Les facteurs qui font obstacle à une transformation radicale des structures sont bien connus. En fait, il semble bien que, mis à part le cas où les autres emplois possibles des ressources (notamment de la main-d'œuvre) exerçaient une attraction extrêmement forte, ces transformations n'ont pu être radicalement mises en œuvre que lorsque des forces extérieures contraignaient un pays à le faire. La conséquence pratique est que ce sont généralement les exportateurs qui procèdent aux ajustements indispensables, et les mesures prises récemment dans les pays développés exportateurs de céréales en constituent un témoignage éloquent.

La période que traverse actuellement l'agriculture mondiale n'est pas non plus particulièrement favorable à la prise de décisions importantes dans ce domaine. L'élargissement éventuel de la CEE et les grandes différences qui existent encore entre la politique agricole de ses membres et celle de certains candidats font obligatoirement planer une certaine incertitude sur l'avenir immédiat de cette politique. La possibilité, et dans certains cas la probabilité, de voir certains pays en voie de développement devenir des exportateurs potentiels de céréales et, plus généralement, l'évolution probable des coûts relatifs de la production des céréales due aux progrès techniques liés à l'introduction des variétés à haut rendement dans les pays en développement contribuent également à rendre incertaine l'évolution de la situation. Enfin, il est encore difficile de jauger la force du courant protectionniste qui se manifeste actuellement aux Etats-Unis.

Etant donné que les améliorations technologiques continues de la production alimentaire sont vraisemblablement appelées à maintenir, au moins à moyen terme, la tendance actuelle à une augmentation plus rapide de la production de nombreuses denrées que de la demande dont elles font l'objet, le problème qui se pose sur le plan de la politique internationale consiste essentiellement à savoir comment le coût de l'ajustement de la production à la demande doit être réparti entre les pays.

La formule qui vient immédiatement à l'esprit pour répartir la charge de cet ajustement consiste à classer les pays selon un certain nombre de grands critères de façon à obtenir, par exemple, les catégories suivantes: pays exportateurs ou pays importa-

⁵ Ainsi, la recommandation principale du « Rapport Vedel » établi à la demande du Ministère de l'Agriculture français en 1967, vise à réduire d'un tiers d'ici à 1985 la superficie totale des zones cultivées en France. Le rapport a été publié au début de cette année, mais le gouvernement français n'a pas jusqu'à présent donné son approbation officielle aux recommandations qui y sont contenues.

teurs, producteurs efficaces ou producteurs à coûts élevés, pays en voie de développement ou pays développés.

Certains de ces critères présentent des avantages indiscutables: ainsi, si les pays développés se refusaient à supporter une charge proportionnellement plus élevée que celle des pays en voie de développement, ils se trouveraient en contradiction avec les obligations qu'ils ont déjà acceptées en matière d'aide internationale au développement. Cependant, si l'on veut fonder les conversations politiques sur des données plus réalistes, il semble indispensable de prendre en considération un certain nombre d'éléments plus précis qui influent sur l'aptitude de chaque pays à procéder aux ajustements indispensables. Outre la puissance politique, variable selon les pays, des secteurs intéressés, ces éléments comprennent notamment l'importance actuelle et les diverses caractéristiques structurelles du secteur agricole et les différents aspects dynamiques de la croissance économique des pays, dont la croissance relative et absolue et la capacité d'absorption de main-d'œuvre des secteurs non agricoles. On trouve un exemple concret des limites actuelles de cette capacité d'absorption, et de l'importance que revêt la liberté des marchés de l'emploi comme soupape de sûreté à court terme pour faciliter les ajustements structurels, dans la vaste émigration temporaire de main-d'œuvre rurale italienne vers la Suisse et la République fédérale d'Allemagne, ou de main-d'œuvre finlandaise vers la Suède. Parmi les autres facteurs dont il convient de tenir compte à court terme, mentionnons la situation de la balance des paiements des pays intéressés, leur capacité administrative à influencer sur le niveau de l'offre et leur volonté bien déterminée de fournir une aide alimentaire aux pays en voie de développement.

A long terme, ces ajustements se feront certainement. Ce processus sera probablement accéléré par

le coût de plus en plus lourd des méthodes actuelles de soutien à l'agriculture, tant pour le trésor que pour les consommateurs, et par la diminution constante de l'importance des agriculteurs en tant que force électorale. Cependant, à court et à moyen terme, le problème reste aigu. De nombreux signes montrent que l'on continue à rechercher les solutions et même que l'on intensifie les efforts en ce sens; c'est ainsi que le Comité des produits de la FAO étudiera prochainement le rôle qui incombe à la FAO dans la solution du problème général des « ajustements internationaux », et que l'on annonce, pour 1971, l'ouverture au GATT d'une nouvelle série de négociations commerciales qui porteront à la fois sur les mesures tarifaires et les mesures non tarifaires et notamment sur les politiques de soutien des prix agricoles. Parmi les études qui devraient aider les gouvernements à formuler leur politique, mentionnons celle de la FAO et de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe sur la politique d'ajustement agricole dans les pays développés, qui doit être présentée à la seizième session de la Conférence de la FAO en 1971, et l'étude intégrée sur les problèmes économique et technique du secteur de la viande et des produits laitiers dans l'agriculture européenne, que la FAO effectue actuellement. De sérieux efforts s'imposent dans ce domaine non seulement parce qu'il est souhaitable de parvenir à une meilleure utilisation globale des ressources et de donner aux pays en développement la possibilité d'accroître leurs gains de devises, mais également parce que faute des ajustements indispensables, on risque d'assister à la réapparition de phénomènes tels que les « guerres commerciales » auxquelles se sont livrés récemment les pays producteurs de certaines denrées excédentaires, ou au retour à des politiques protectionnistes qui remettrait en question tous les progrès réalisés depuis la guerre vers la liberté du commerce, ces deux phénomènes risquant d'ailleurs d'aller de pair.

Commerce international

Selon les indices préliminaires de la FAO⁶, la valeur des exportations mondiales de l'ensemble des produits de l'agriculture, des pêches et des forêts s'est accrue de quelque 5 pour cent en 1969 (tableau I-7). Comme en 1968, une part sensible de l'augmentation (la plus importante depuis 1964) a été due à la croissance rapide et constante des exportations de produits fores-

tiers. L'intensification des exportations des produits agricoles et halieutiques a été plus modeste, bien que, là encore, certains de ces produits aient marqué un important accroissement en termes de valeur, notamment la viande, le cacao et le caoutchouc.

Du point de vue global, l'augmentation de 4 pour cent de la valeur des exportations de produits agricoles proprement dits, a été due principalement à la hausse des prix, le volume total du commerce étant resté inchangé. Bien que cette augmentation ne soit pas négligeable, compte tenu du fait que la valeur globale du commerce agricole est restée pra-

⁶ Les données sur les régions en voie de développement étant incomplètes, il convient d'user avec prudence des estimations présentées ici, celles-ci étant fréquemment l'objet de révisions majeures ultérieures. Les indices examinés ici excluent la Chine continentale ainsi que les autres pays d'Asie à économie centralement planifiée.

TABLEAU I-7. - INDICES DU VOLUME, DE LA VALEUR UNITAIRE ET DE LA VALEUR TOTALE DU COMMERCE MONDIAL¹
DES PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 ²	Variation de 1968 à 1969
	Moyenne 1957-59 = 100														Pourcentage
VALEUR DES EXPORTATIONS . . .	98	103	96	102	108	112	114	126	137	139	145	144	149	156	+ 5
Produits agricoles	98	103	96	101	107	111	112	125	134	135	139	138	137	143	+ 4
Produits halieutiques	88	92	100	108	109	115	135	138	156	174	190	189	198	208	+ 5
Produits forestiers	96	101	95	104	115	116	118	129	142	155	163	167	189	210	+ 11
VOLUME DES EXPORTATIONS . . .	94	98	97	105	112	119	122	128	135	139	143	145	152	153	+ 1
Produits agricoles	95	98	97	105	111	119	121	126	131	134	137	138	142	142	—
Produits halieutiques	91	92	101	107	113	120	133	137	153	154	156	169	181	175	+ 5
Produits forestiers	94	97	96	106	118	122	126	137	153	158	167	171	192	205	+ 7
VALEUR UNITAIRE MOYENNE DES EXPORTATIONS	104	106	100	95	98	95	94	99	103	101	101	100	98	102	+ 4
Produits agricoles	105	106	100	94	98	95	93	100	104	101	101	99	97	101	+ 4
Produits halieutiques	96	99	99	102	98	100	105	106	109	119	125	121	120	129	+ 7
Produits forestiers	103	104	99	98	97	96	94	94	96	98	98	98	99	102	+ 4
Valeur totale du commerce mondial (Produits agricoles et non agricoles)	94	101	97	102	114	119	125	136	153	166	182	191	214	243	+ 14

NOTE: On trouvera des détails sur la méthodologie et la composition de ces indices dans la note explicative qui accompagne les tableaux annexes.

¹ Non compris la Chine continentale et les autres pays d'Asie à économie centralement planifiée. - ² Données préliminaires.

tiquement stationnaire au cours des dernières années, elle contraste fortement avec la croissance du commerce mondial des autres produits, qui s'est encore élevée à 14 pour cent en 1969¹.

Comme pendant la plupart des années passées, en outre, les pays en voie de développement ont obtenu dans l'ensemble des résultats inférieurs à ceux des pays développés: on estime que les recettes globales qu'ils ont tirées des exportations agricoles ont augmenté d'environ 2 pour cent, contre quelque 5 pour cent pour les pays développés. Si les exportations de l'Amérique latine, de l'Extrême-Orient et du Proche-Orient ont été probablement plus élevées en valeur qu'en 1968, chacune des régions en voie de développement, à l'exception du Proche-Orient, avait enregistré à un moment ou un autre au cours des dernières années des recettes d'exportation plus élevées.

Quant aux régions développées, l'augmentation générale a plus que compensé le fléchissement des deux années précédentes, mais la situation a été variable selon les régions. La valeur des exportations de l'Amérique du Nord a de nouveau fortement baissé, comme tous les ans depuis 1966; par contre, l'accroissement important de la valeur des exportations en prove-

nance d'Océanie représente une reprise après les résultats très médiocres de 1968. Par ailleurs, la tendance à la croissance rapide des exportations en provenance des pays de l'Europe occidentale et orientale s'est maintenue en 1969. Un exposé plus détaillé sur le commerce dans les diverses régions figure au chapitre II.

Prix sur les marchés internationaux

L'amélioration de la valeur des échanges agricoles en 1969 est directement imputable aux modifications très diverses intervenues dans le commerce des différents produits (tableau I-8)². Dans l'ensemble, toutefois, elle est davantage redevable à la hausse des prix qu'au volume des échanges qui est resté le même. Les expéditions de céréales, de sucre, de cacao, de thé et de coton ont été nettement inférieures, tandis que celles de la plupart des autres produits enregistraient de plus faibles reculs ou demeuraient inchangées. Les seuls produits dont le volume des exportations ait sensiblement augmenté sont la viande et le caoutchouc (4 et 22 pour cent respectivement). Dans le cas de la viande, cette augmentation s'explique par une offre limitée dans un certain nombre de pays importateurs, avec laquelle

¹ Il convient de noter, toutefois, qu'à part les produits des pêches et des forêts, les indices de la FAO intéressent essentiellement les produits primaires et excluent le commerce des produits traités d'origine agricole. Aussi la contribution du secteur agricole au total des recettes d'exportation s'en trouve-t-elle sous-estimée, tout comme l'est vraisemblablement la croissance du commerce des produits agricoles.

² Pour plus de détails sur le commerce des produits agricoles, voir: FAO. *Rapport et perspectives sur les produits 1969-70*.

TABLEAU I-8. — INDICES DE LA VALEUR DES EXPORTATIONS MONDIALES¹ DES PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS, PAR PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS

	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 [*]	Variation de 1968 à 1969
	Moyenne 1957-59 = 100														Pourcentage
Produits agricoles, halieutiques et forestiers	98	103	96	102	108	112	114	126	137	139	145	144	149	156	+ 5
PRODUITS AGRICOLES	98	103	96	101	107	111	112	125	134	135	139	138	137	143	+ 4
Produits pour l'alimentation humaine et animale	94	99	96	104	108	118	123	142	153	158	165	167	164	173	+ 5
Céréales	101	102	96	102	108	126	133	151	170	173	187	182	168	163	— 3
Sucre	86	114	98	89	102	118	108	149	151	119	114	119	121	132	+ 8
Huiles végétales et oléagineux	101	100	94	106	112	111	117	130	140	153	161	159	163	168	+ 3
Fruits	87	102	101	98	105	110	121	123	130	144	152	159	157	167	+ 6
Viande	81	89	98	114	113	119	130	153	168	184	197	204	209	237	+ 14
Produits laitiers	100	97	90	114	109	109	107	117	126	136	137	149	145	155	+ 7
Produits pour boissons et tabac	103	103	101	96	98	97	97	103	114	109	112	114	119	118	—
Café	119	110	98	92	91	88	89	94	113	101	112	106	116	111	— 4
Cacao	85	86	106	108	104	93	91	98	101	96	87	115	125	140	+ 12
Thé	105	99	104	97	99	102	102	105	102	104	94	100	94	82	— 13
Tabac	91	104	98	98	105	109	107	120	129	124	128	133	129	130	+ 1
Matières premières agricoles . .	104	113	89	99	111	108	100	108	108	103	102	92	94	96	+ 3
Laine	103	122	83	95	98	104	102	116	119	104	109	91	91	97	+ 8
Coton	109	118	95	87	115	112	97	107	111	108	104	101	108	95	— 12
Caoutchouc (naturel)	99	95	83	122	122	99	98	92	84	84	79	69	70	92	+ 32
Jute et kénaf	95	100	108	92	108	130	114	106	96	145	159	143	118	127	+ 7
PRODUITS HALIEUTIQUES	88	92	100	108	109	115	135	138	156	174	190	189	198	208	+ 5
PRODUITS FORESTIERS	96	101	95	104	115	116	118	129	147	155	163	167	189	210	+ 11
Bois rond (non compris le bois de feu)	95	98	96	106	131	153	156	174	194	216	239	263	321	357	+ 11
Bois transformés	97	103	95	102	115	112	115	125	142	144	143	139	162	174	+ 8
Panneaux	77	88	91	120	117	120	137	157	188	210	228	238	287	331	+ 15
Pâte et papier	99	102	96	102	111	112	110	118	135	142	152	155	166	187	+ 12

¹ Non compris la Chine continentale et les autres pays d'Asie à économie centralement planifiée. — ^{*} Données préliminaires.

a coïncidé une reprise des disponibilités exportables dans l'hémisphère sud⁹. L'accroissement des exportations de caoutchouc est dû essentiellement à l'intensité des activités industrielles dans certains pays développés, à l'augmentation des stocks d'Europe occidentale et aux importants achats faits par la Chine continentale.

Le relèvement du niveau général des prix des produits agricoles, qui se traduit par une hausse de 4 pour cent dans les indices FAO des valeurs unitaires moyennes des exportations pour 1969, marque un renversement de la tendance enregistrée ces quatre dernières années. Au cours de cette période, en effet, les prix avaient progressivement baissé, tout en restant, dans l'ensemble, supérieurs au faible niveau de 1962. L'augmentation de 1969 ne s'est pas davantage bornée à la hausse des prix d'un petit nombre de produits; elle a au contraire été généralisée et, dans bien des cas, importante. Ont principalement fait exception les céréales, le café, le thé, le coton et le jute; pour

tous les autres produits principaux ou groupes de produits, la valeur unitaire moyenne des exportations s'est améliorée, parfois de façon très marquée (tableau I-9 et figure I-2).

Des augmentations particulièrement importantes ont été enregistrées par le sucre (16 pour cent), la viande (8 pour cent), le cacao (28 pour cent), la laine (9 pour cent) et le caoutchouc (8 pour cent). En ce qui concerne le sucre, cette hausse reflète essentiellement le relèvement des prix sur les marchés non préférentiels après la mise en vigueur du nouvel Accord international sur le sucre et l'acheminement vers un meilleur équilibre entre la production et la consommation mondiales. La pénurie générale de viande rouge en Europe occidentale et en Amérique du Nord, face à un nouvel et important accroissement dans la demande à la consommation a, en 1969, fait monter les prix des animaux et de la viande bien au-dessus des niveaux de l'année précédente. Les prix du cacao et du caoutchouc ont accusé de grandes fluctuations au cours de l'année, tout en restant en moyenne bien supérieurs à ceux de 1968. Les prix du cacao ont monté pour la quatrième année

⁹ Le Royaume-Uni a interdit pendant une partie de 1968 les importations de viande en provenance des zones où la fièvre aphteuse est à l'état endémique.

TABLEAU I-9. - INDICES DES VALEURS UNITAIRES MOYENNES DES EXPORTATIONS MONDIALES¹ DES PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 ²	Variation de 1968 à 1969
	 Moyenne 1957-59 = 100														Pourcentage
Produits agricoles, halieutiques et forestiers	104	106	100	95	98	95	94	99	103	101	101	100	98	102	+ 4
PRODUITS AGRICOLES	105	106	100	94	98	95	93	100	104	101	101	99	97	101	+ 4
Produits pour l'alimentation humaine et animale	101	102	99	99	97	96	97	106	109	108	109	109	106	111	+ 4
Céréales	104	102	100	98	96	97	103	103	105	104	109	113	111	110	— 1
Sucre	93	112	96	92	89	88	89	131	136	98	95	93	91	106	+ 16
Huiles végétales et oléagineux	103	101	98	101	97	95	91	97	97	106	104	99	99	100	+ 2
Fruits	101	105	104	90	92	94	96	102	98	100	103	104	102	105	+ 4
Viande	97	95	101	104	107	105	102	106	119	127	132	129	126	137	+ 8
Produits laitiers	109	104	92	104	103	96	96	102	104	114	109	108	102	104	+ 2
Produits pour boissons et tabac	103	104	104	92	89	84	81	84	93	90	90	90	91	93	+ 3
Café	117	114	103	83	80	76	73	72	93	90	86	78	81	78	— 3
Cacao	81	79	118	103	83	66	63	68	70	53	56	76	85	109	+ 28
Thé	104	102	100	98	100	98	94	95	93	90	86	85	78	71	— 9
Tabac	94	103	98	99	98	93	92	101	95	96	104	101	98	100	+ 4
Matières premières agricoles . .	114	118	99	84	108	101	96	101	101	94	92	85	83	85	+ 3
Laine	109	126	89	85	92	90	89	102	113	92	95	86	76	83	+ 9
Coton	110	110	101	88	94	97	92	92	91	93	85	84	89	87	— 1
Caoutchouc (naturel)	106	101	87	112	126	93	89	85	78	75	74	61	58	62	+ 8
Jute et kénaf	96	109	100	91	115	151	101	104	84	112	117	117	105	103	— 2
PRODUITS HALIEUTIQUES	96	99	99	102	98	100	105	106	109	119	125	121	120	129	+ 7
PRODUITS FORESTIERS ³	103	104	99	97	97	95	94	94	96	98	98	97	98	102	+ 4
Bois rond (à l'exception du bois de feu)	104	103	100	97	103	106	107	106	108	112	114	114	115	119	+ 4
Bois transformés	105	104	98	98	98	96	95	96	99	102	102	99	105	111	+ 6
Panneaux	103	102	99	99	96	94	96	97	93	95	97	95	95	99	+ 4
Pâte et papier	101	104	99	97	95	93	90	89	92	93	92	93	91	94	+ 3

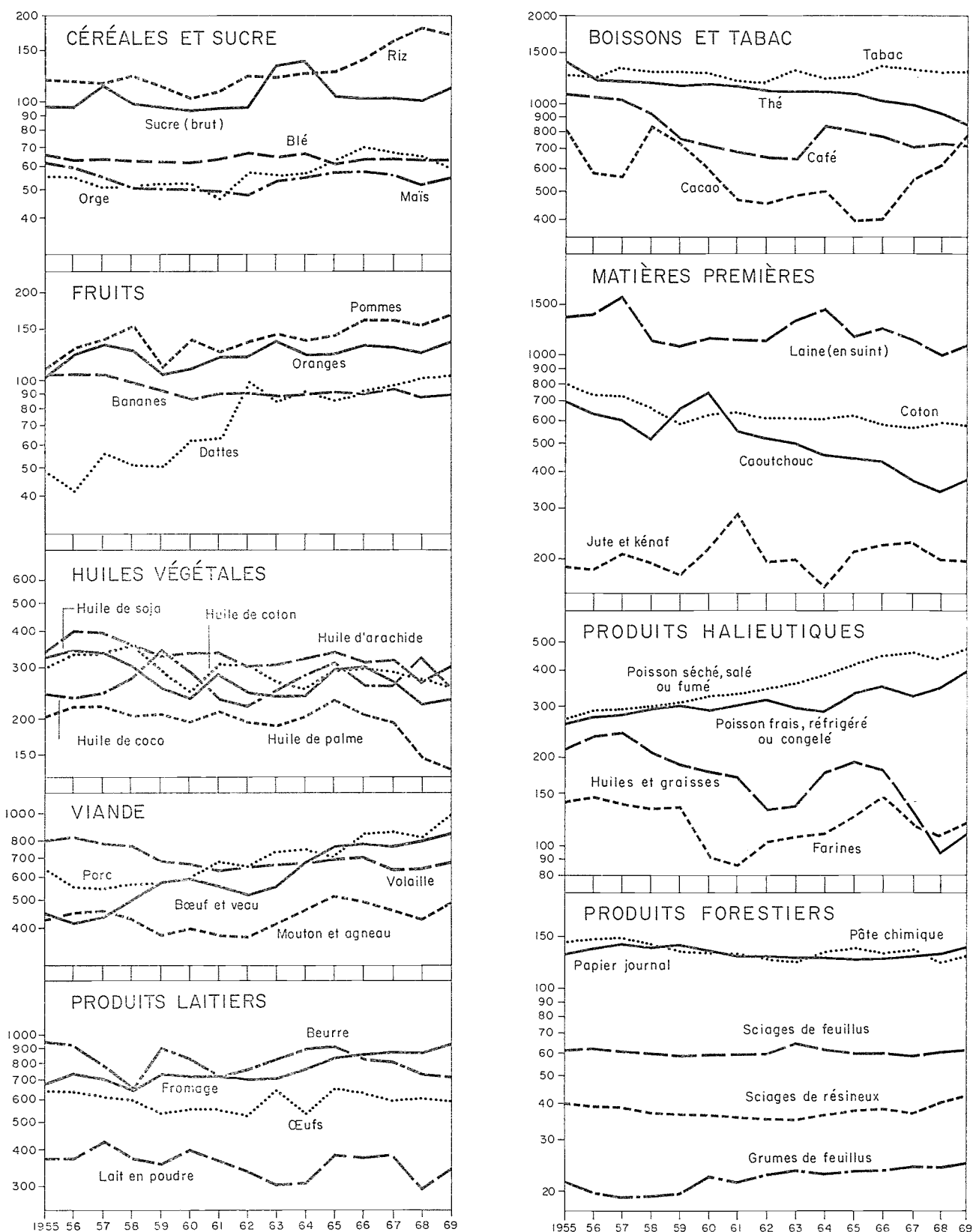
¹ Non compris les pays à économie centralement planifiée. - ² Données préliminaires. - ³ Non compris la Chine continentale et les autres pays d'Asie à économie centralement planifiée.

consécutives, l'offre restant limitée par rapport à la demande. Toutefois, la situation a évolué vers la fin de 1969 où il est apparu que la récolte de 1969/70 serait plus abondante et, en juin 1970, les prix s'inscrivaient 35 pour cent environ en dessous du niveau maximal atteint en novembre 1969. Sur le marché du caoutchouc, la pression de la demande émanant des pays développés et de la Chine continentale, les objectifs supérieurs fixés par le gouvernement des Etats-Unis en matière de stocks ainsi que le règlement de la grève des dockers américains en mars 1969, ont entrete nu la hausse des prix pendant les trois premiers trimestres de l'année, après quoi ceux-ci ont commencé à redescendre. Les valeurs unitaires des exportations d'huiles végétales et d'oléagineux ont atteint des moyennes légèrement plus élevées qu'en 1968, étant donné que les huiles fluides ont marqué une forte hausse à la fin de l'année en raison d'une pénurie provisoire.

Les diminutions de valeurs unitaires moyennes s'expliquent davantage par l'ampleur de l'offre que par un ralentissement imprévu de la demande. Font

peut-être exception le blé et le riz dont la baisse traduit une demande moins forte à l'importation aussi bien qu'une augmentation des disponibilités exportables. Dans le cas du blé, la pression des disponibilités sur les prix a été trop forte pour que l'Arrangement international sur les céréales (IGA) puisse intervenir efficacement; aussi les prix sont-ils descendus bien au-dessous du minimum de l'IGA jusqu'en fin 1969, date à laquelle cette baisse a été arrêtée grâce aux mesures prises en commun par les principaux exportateurs parties à l'accord. Le fléchissement des prix du riz est imputable à une situation analogue et, les cours mondiaux étant tombés bien en dessous des prix nationaux pratiqués dans la CEE et aux Etats-Unis, les exportations de ces provenances ont été soutenues par des subventions toujours accrues. On a également enregistré une intensification considérable des exportations de riz à des conditions de faveur et spéciales, en provenance des Etats-Unis, du Japon et de l'Espagne. Dans le cas des céréales secondaires, les mouvements des prix ont été quelque peu divergents selon la situation offre/

FIGURE I-2. - VALEURS UNITAIRES MOYENNES DES EXPORTATIONS MONDIALES DES PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS
(DOLLARS U.S. LA TONNE¹)



¹ Dollars U.S. le mètre cube pour les sciages de feuillus, les sciages de résineux et les grumes de feuillus.

demande de chacune de ces céréales. Les prix de l'orge, de l'avoine et du seigle ont poursuivi, toute l'année, la baisse commencée en 1968, alors que ceux du maïs et du sorgho enregistraient une reprise par rapport à leurs niveaux très bas de 1968. La pression persistante de l'offre et une nouvelle accumulation de stocks à Londres ont encore affaibli les prix du thé au cours de 1969; toutefois, l'accord passé entre les exportateurs en vue de limiter les expéditions en 1970 a contribué à leur redressement au cours des premiers mois de 1970. Les prix inférieurs des fibres synthétiques ainsi que la pression des stocks dans certains pays en développement ont fait baisser les prix du coton, notamment du coton à fibres moyennes, jusqu'à fin 1969, moment où il est apparu que la récolte de 1969/70 serait moins importante, alors que les stocks étaient ramenés à un faible niveau. Les prix du coton à fibres extra-longues se sont maintenus à des niveaux élevés pendant toute l'année en raison d'une forte demande. La valeur unitaire moyenne des exportations de beurre n'a pas dépassé le niveau de 1968, les prix étant restés faibles sur les marchés secondaires où s'est manifestée une concurrence serrée après la réduction des contingents d'importations du Royaume-Uni en 1969/70.

Les données sur les prix unitaires des exportations de produits agricoles en 1970 ne sont pas encore complètes, mais les cotations de prix à l'exportation durant le premier semestre de l'année ont — à l'exception d'un petit nombre de produits importants, dont le riz, le cacao, le jute, le caoutchouc et la laine — accusé une tendance à la stabilité ou à une légère augmentation. L'indice des prix à l'exportation des Nations Unies pour l'ensemble

des produits agricoles a été, en moyenne, pendant cette période, de 2 pour cent plus élevé qu'un an auparavant.

Valeur des exportations agricoles

Comme déjà signalé, les indices pour les pays en développement sont des plus provisoires¹⁰ du fait que les données sur ces régions sont incomplètes. Cette réserve faite, les indices préliminaires donnent à penser que la valeur globale des exportations agricoles en provenance des pays en développement ne s'est accrue que de 2 pour cent environ en 1969. Cette modeste reprise, la deuxième de suite, n'a pas encore suffi pour ramener le total aux niveaux de 1964 et 1965 (tableau I-10). Les recettes de l'exportation des produits forestiers ont continué d'augmenter très rapidement bien que leur accroissement de 12 pour cent soit loin du chiffre exceptionnel de 23 pour cent atteint en 1968.

La tendance à la baisse qui s'était manifestée pendant cinq années consécutives a été renversée par une augmentation de 3 pour cent de la valeur des exportations agricoles de l'Extrême-Orient, laquelle s'est produite malgré les recettes fortement réduites d'un certain nombre de produits importants, à savoir: le riz, le thé, les huiles végétales et les oléagineux. On estime que les exportations de l'Amérique latine ont augmenté à peu près au même taux que l'année précédente (3 pour cent), en raison principalement d'un volume plus élevé des expor-

¹⁰ Quelques exemples des révisions ultérieures apportées les années précédentes sont donnés au chapitre II.

TABLEAU I-10. — INDICES DE LA VALEUR DES EXPORTATIONS AGRICOLES, PAR RÉGION

	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 ¹	Variation de 1968 à 1969
	Moyenne 1957-59 = 100														Pourcentage
Europe occidentale	91	101	98	100	111	116	120	139	151	163	168	182	190	219	+ 15
Europe orientale et U.R.S.S. . .	71	93	89	118	114	138	145	149	134	153	165	197	186	201	+ 8
Amérique du Nord	102	107	96	97	115	123	119	135	159	153	170	151	146	133	— 9
Océanie	99	110	85	105	102	112	112	133	147	133	132	138	121	142	+ 17
<i>Total régions développées</i> ² . .	95	105	93	102	111	121	122	138	151	151	160	163	159	169	+ 5
Amérique latine	106	105	99	96	99	100	103	112	120	125	123	117	121	125	+ 3
Extrême-Orient ³	101	101	93	106	109	103	102	112	111	109	106	101	99	103	+ 3
Proche-Orient ⁴	101	110	91	99	102	96	101	113	114	123	127	123	129	131	+ 2
Afrique ⁵	95	96	104	100	100	100	99	107	119	113	113	107	114	110	— 3
<i>Total régions en voie de développement</i>	102	102	98	100	102	101	102	111	117	118	116	111	114	116	+ 2
<i>Monde</i> ⁶	98	103	96	101	107	111	112	125	134	135	139	138	137	143	+ 4

¹ Données préliminaires. — ² Y compris Israël, Japon et Afrique du Sud. — ³ Non compris le Japon, ainsi que la Chine continentale et les autres pays d'Asie à économie centralement planifiée. — ⁴ Non compris Israël. — ⁵ Non compris l'Afrique du Sud. — ⁶ Non compris la Chine continentale et les autres pays d'Asie à économie centralement planifiée.

tations; parmi les principaux produits, c'est seulement pour la viande et le cacao que la hausse des prix a aussi contribué à l'augmentation des exportations dans cette dernière région. La valeur des exportations du Proche-Orient a également augmenté, bien qu'un peu moins que dans les deux autres régions, et cette augmentation était inférieure au taux annuel de 3 pour cent enregistré au cours de la décennie écoulée. Pour l'Afrique, on estime que les recettes tirées des exportations agricoles ont baissé, les recettes plus élevées fournies par quelques huiles végétales et oléagineux, le thé, le cacao et le caoutchouc n'ayant pas compensé la baisse de valeur des autres produits.

A l'exception de l'Amérique du Nord où les recettes provenant des céréales et du coton (qui, ensemble, représentent un tiers du total) ont fortement diminué, on a enregistré une augmentation substantielle dans la valeur des exportations agricoles des régions développées. Le volume des expéditions en provenance de l'Europe occidentale et de l'Océanie a été plus important, et les prix reçus, notamment pour les ex-

portations d'Europe occidentale, ont été sensiblement supérieurs. La cause en est due partiellement à une forte pression de la demande face à une offre limitée (par exemple dans le cas de la viande) mais aussi, dans une mesure importante, aux prix élevés reçus dans les échanges entre pays membres de la CEE, qui désormais représentent une grosse part du commerce total de la région.

Importations agricoles

Sur le plan des importations, au moment de la rédaction du présent rapport, on ne disposait de données suffisantes pour calculer l'indice du volume que pour les régions développées et pour les pays en voie de développement de l'Extrême-Orient. Les indices pour les pays développés font ressortir une augmentation de seulement 2 pour cent par rapport au niveau de 1968, tandis que les données partielles pour l'Extrême-Orient (non compris le Japon) font prévoir une baisse de quelque 2 pour cent (tableau I-11). Les pays développés entrant pour 70

TABLEAU I-11. - INDICES DU VOLUME ET DE LA VALEUR DES IMPORTATIONS AGRICOLES, PAR RÉGION

	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 ¹	Variation de 1968 à 1969
	 Moyenne 1957-59 = 100															Pourcentage
Volume																
Europe occidentale.	89	96	100	97	103	107	109	114	116	118	122	127	126	128	133	+ 4
Europe orientale et U.R.S.S. . .	79	81	94	95	111	117	129	129	137	168	167	162	144	147	142	- 3
Amérique du Nord	92	95	95	97	108	101	106	115	113	104	107	112	113	123	115	- 7
Océanie.	101	93	98	102	100	101	104	95	105	110	120	117	110	111	117	+ 5
<i>Total régions développées</i> * . .	90	96	99	97	104	107	110	116	118	119	124	130	129	134	137	+ 2
Amérique latine	92	89	99	102	99	103	108	115	125	140	136	147	143	151	...	...
Extrême-Orient ²	71	89	103	98	98	121	117	117	133	143	145	158	172	166	162	- 2
Proche-Orient ⁴	71	86	95	94	111	124	137	138	141	149	169	171	173	173	...	...
Afrique ⁵	85	96	100	95	105	119	131	128	112	116	131	136	148	142	...	...
<i>Total régions en voie de développement</i>	79	89	100	18	102	116	120	122	129	138	144	154	161	159	...	...
MONDE ⁶	87	94	99	97	104	109	113	118	121	126	131	136	135	139	...	...
Valeur																
Europe occidentale.	94	101	106	96	98	104	102	108	117	124	128	133	130	126	...	...
Europe orientale et U.R.S.S. . .	83	85	99	94	107	115	122	121	136	175	166	160	140	138	...	...
Amérique du Nord.	102	102	101	97	102	95	93	97	102	101	98	104	103	114	...	...
Océanie.	114	97	101	99	100	100	97	88	101	111	114	111	102	101	...	...
<i>Total régions développées</i> * . .	195	100	105	96	100	104	104	108	118	128	130	135	131	130	...	...
Amérique latine	101	91	103	102	96	101	101	111	123	143	137	146	146	145	...	...
Extrême-Orient ²	74	90	108	98	95	114	111	111	128	149	143	158	175	172	...	...
Proche-Orient ⁴	17	87	104	92	104	114	125	124	133	160	165	169	161	158	...	...
Afrique ⁵	87	97	103	97	99	112	120	114	105	118	131	129	136	131	...	...
<i>Total régions en voie de développement</i>	83	91	105	98	97	110	112	113	124	144	143	152	159	156	...	...
MONDE ⁶	93	98	105	96	99	105	105	109	119	131	132	138	135	134	...	...

¹ Données préliminaires. - ² Y compris l'Afrique du Sud, Israël et le Japon. - ³ Non compris la Chine continentale et le Japon. - ⁴ Non compris Israël. - ⁵ Non compris l'Afrique du Sud. - ⁶ Non compris la Chine continentale et les autres pays d'Asie à économie centralement planifiée.

à 75 pour cent dans les importations agricoles mondiales, et l'Extrême-Orient pour 7 pour cent, la stagnation relative du commerce mondial des produits agricoles peut être attribuée, en partie, à la faiblesse de cette augmentation. D'un autre côté, si l'index préliminaire du volume total des exportations — resté inchangé en 1969 — est exact, même à peu près, le volume total des importations de produits agricoles dans les pays en développement et les pays à économie centralement planifiée a dû marquer une diminution sensible.

Les importations de l'ensemble des pays d'Europe occidentale se sont accrues de quelque 4 pour cent. Une grande partie de cet accroissement (plus petite cependant que dans le cas des exportations) peut être imputée à l'intensification des échanges à l'intérieur de la région, notamment au sein de la CEE. Parmi les autres facteurs, ont contribué notamment la reprise des importations de viande du Royaume-Uni en provenance de l'Argentine et les achats plus nombreux de cette denrée dans tout le reste de la région. Les importations de caoutchouc ont marqué une très forte augmentation (12 pour cent) due à la croissance rapide de la production industrielle et, vers la fin de l'année, à la constitution de stocks. Les importations agricoles de l'Amérique du Nord ont sérieusement diminué, notamment celles des produits pour boissons et du tabac. Il s'agit en partie d'une retombée par rapport au niveau élevé de 1968, époque où les importations s'étaient exceptionnellement intensifiées en prévision de la grève des dockers aux Etats-Unis. Les importations de café et de laine, notamment, ont été très inférieures à celles de l'année précédente, les Etats-Unis ayant puisé dans leurs stocks de café, et la consommation de laine a continué de diminuer en raison des nouveaux empiétements des fibres synthétiques aux dépens de ce textile dans le domaine de l'habillement.

Pour les régions en voie de développement, la baisse probable des importations, en 1969, peut être attribuée à l'amélioration de la production de céréales vivrières dans plusieurs des principaux pays déficitaires, ce qui a occasionné une nouvelle réduction par rapport au niveau élevé atteint en 1967. En 1968, les importations totales de céréales de ces pays avaient baissé de quelque 8 pour cent et entraîné, pour la première fois en dix ans, une baisse des importations agricoles totales, malgré l'accroissement des importations de la plupart des autres produits alimentaires, produits pour boisson et tabac, ainsi que des matières premières d'origine agricole. Les renseignements dont on dispose pour l'Extrême-Orient et qui indiquent une baisse de 10 pour cent des importations de céréales, de même que les données fragmentaires disponibles pour les autres régions en voie de développement (voir chapitre II), permettent de penser que cette tendance s'est poursuivie en 1969.

Commerce des produits halieutiques

En 1969, l'événement marquant a été la hausse majeure des prix à l'exportation qu'expliquent l'offre limitée de certains produits et le raffermissement général de la demande des produits des pêches. La valeur totale des exportations s'est accrue de près de 10 pour cent, malgré un léger fléchissement dans le volume des expéditions. Les exportations de poissons et crustacés (notamment les crevettes) frais et congelés ont augmenté en volume comme en valeur. La hausse des prix de la farine et de l'huile de poisson a compensé la diminution prononcée des expéditions en provenance de la quasi-totalité des principaux fournisseurs mondiaux. Le commerce des produits séchés a continué de se ressentir de la réduction des achats de la part des pays importateurs traditionnels.

Pour les marchés des produits halieutiques, les perspectives sont plus saines qu'elles n'étaient depuis des années et les problèmes préoccupants sont de nouveau ceux de l'offre et non plus de l'écoulement. La diminution des prises de poissons servant à la fabrication de produits exportables ainsi que la hausse des prix influenceront sans doute davantage sur l'évolution du commerce que ne le feront les barrières commerciales et les facteurs de la demande non liés aux prix. Les systèmes de prix minimaux, instaurés par quelques-uns des principaux pays importateurs de poisson, ne sauraient avoir une action directe tant que les cours du marché se maintiennent au-dessus du minimum. Toutefois, ils pourraient avoir un jour une influence sur les disponibilités exportables, contribuant en ce cas à stabiliser le marché.

Durant les premiers mois de 1970, les disponibilités de farine de poisson étaient supérieures de presque 20 pour cent au niveau de l'année précédente, par suite de l'accroissement important de la production au Danemark, en Norvège et au Pérou. Les Etats-Unis ont continué à réduire leurs importations de farine de poisson malgré une diminution de la production intérieure. Les prix aux Etats-Unis ont baissé pendant le premier semestre de 1970 en même temps que les fabricants de rations animales utilisaient de plus en plus d'autres produits. Sur les marchés européens, la demande de farine de poisson a cependant été forte, les importations et les prix atteignant presque des niveaux records.

Les exportations de crevettes des pays en voie de développement à destination des Etats-Unis et du Japon ont encore augmenté au début de 1970. Le volume élevé des importations du Japon a toutefois affaibli le marché et entraîné une réduction des achats en avril. Presque tous les principaux fournisseurs de crevettes ont réussi à accroître leurs expéditions vers les Etats-Unis et le marché de ce pays a été ferme, les craintes qui s'étaient manifestées au sujet d'une réaction défavorable des consommateurs vis-à-

vis des prix élevés ne s'étant pas réalisées. Les marchés de poissons de fond ont également fait montre de fermeté et la situation de l'offre est favorable, les classes d'âge disponibles pour la pêche de certaines des espèces les plus importantes étant exceptionnellement abondantes.

Commerce des produits forestiers

Avec une augmentation de 11 pour cent de la valeur des exportations, le commerce mondial des produits forestiers a poursuivi en 1969 sa croissance dynamique, caractéristique de ce secteur. Bien que ce commerce n'ait encore qu'une importance secondaire pour les régions en développement, sa croissance a été particulièrement rapide ces temps derniers. En 1969, les recettes d'exportation qu'en ont tirées les pays en développement de l'Extrême-Orient ont augmenté de 13 pour cent, celles des pays africains en développement se sont accrues de 15 pour cent et elles ont représenté, respectivement, 21 et 11 pour cent de la valeur globale des exportations des produits de l'agriculture, des pêches et des forêts en provenance de ces régions.

La forte croissance des exportations de grumes et produits forestiers semi-transformés des régions en développement vers l'Amérique du Nord, le Japon, d'autres pays de l'Est asiatique et l'Europe occidentale a puissamment contribué à l'expansion du commerce des produits forestiers en 1969. Les exportations de grumes de feuillus du Sud-Est asiatique ont poursuivi leur progression vigoureuse, les principaux débouchés étant le Japon et d'autres pays de l'Est asiatique. Les exportations indonésiennes ont considérablement augmenté, plaçant l'Indonésie au côté des Philippines, de Sabah et de Sarawak comme grand exportateur de grumes du Sud-Est asiatique. Les exportations de grumes africaines se sont également fortement accrues surtout à destination de l'Europe occidentale, la Côte-d'Ivoire entrant de nouveau pour une bonne part dans cette augmentation. Après la forte croissance de ces dernières années, les exportations américaines de grumes de résineux au Japon ont chuté en 1969, en partie à cause des restrictions imposées aux exportations de grumes en provenance des terres fédérales des Etats-Unis et en partie par suite du stockage intensif au Japon, à la fin de 1968.

Le commerce mondial des sciages de résineux est resté sensiblement au niveau de 1968. Les importations des Etats-Unis, en provenance essentiellement du Canada, ont augmenté au cours des premiers mois, puis ont sérieusement diminué, la demande s'étant ralentie. Sur toute l'année, le volume des importations s'est maintenu juste au-dessus de celui de 1968. Les importations britanniques de sciages de résineux, comme d'autres produits forestiers

utilisés pour la construction, ont sensiblement baissé en 1969, mais cette diminution a été plus que compensée par l'accroissement des importations dans le reste de l'Europe occidentale. Dans cette région, le volume des importations de sciages de feuillus, de contre-plaqués, de panneaux de particules et de panneaux de fibres a augmenté dans une large mesure. Pour les sciages de feuillus cet accroissement est surtout dû aux importations en provenance du Sud-Est asiatique, tandis que, pour les autres produits, il est imputable aux échanges intrarégionaux. Les volumes de sciages de feuillus importés par l'Amérique du Nord du Sud-Est asiatique et de l'Amérique latine se sont aussi fortement accrues, tout comme ceux de ses importations de contre-plaqués et de placages de feuillus en provenance du Sud-Est asiatique et, dans une moindre mesure, de Finlande.

En 1969, le commerce de la pâte de bois chimique s'est caractérisé par une augmentation substantielle dans les exportations de l'Amérique du Nord, surtout du Canada, et par l'intensification des importations en Europe occidentale, aux Etats-Unis et au Japon. Les importations nettes de l'Europe occidentale sont passées de 250 000 tonnes en 1965 à 1,4 million de tonnes en 1969. Les exportations des pays nordiques ont augmenté en 1969, mais en représentant une part décroissante de leur production totale car ces pays réservent plus de matière première à leurs industries de papier et carton en plein essor. Le commerce mondial du papier et du carton a poursuivi sa croissance rapide en 1969, l'Europe occidentale et l'Amérique du Nord portant à leur compte la majeure partie des exportations et des importations ainsi que de l'accroissement enregistré l'année passée.

Les prix des produits forestiers entrant dans les échanges en 1969 ont été généralement fermes, notamment ceux de la pâte chimique. Après avoir atteint des niveaux sans précédent au début de 1969, les prix d'Amérique du Nord pour les sciages de résineux ont considérablement fléchi par la suite, sans toutefois perturber la fermeté du marché européen. La surabondance de grumes de feuillus en Afrique occidentale au cours de l'automne 1969 a renversé la tendance des prix à la hausse, du moins en ce qui concerne certaines essences comme le sipo et l'acajou, tandis que vers la fin de 1969, les niveaux des prix des bois « rouges » de déroulage en Afrique et en Europe et ceux des importations européennes de quelques sciages de feuillus du Sud-Est asiatique accusaient un certain flottement. Après une longue période de stabilité relative, les prix du papier et du carton ont monté en 1969 par suite des prix plus élevés de la pâte.

Au cours du premier semestre 1970, les tendances contraires qui se sont manifestées dans l'économie générale de trois des plus grosses régions consom-

matrices de produits dérivés du bois ont occasionné une divergence analogue sur les marchés internationaux des produits forestiers. Aux Etats-Unis, la construction de logements a continué d'être affectée par de sévères restrictions de crédit et des taux d'intérêt élevés, ce qui a déprimé le marché des produits forestiers pour la construction, en particulier les sciages de résineux et de feuillus. L'arrêt de la croissance de l'économie générale du pays s'est reflété dans le secteur de la pâte et du papier où la production n'a pas augmenté durant le premier semestre de 1970 et où le taux d'utilisation de la capacité de production a baissé.

L'affaiblissement de la demande du marché américain et la baisse des prix nord-américains pour les sciages de résineux ont permis aux ventes canadiennes en Europe de marquer une reprise très forte en 1970. Les augmentations relativement importantes des prix des sciages de résineux offerts par l'U.R.S.S. peuvent être liées à la réduction des ventes de ce pays en Europe occidentale, mais les prix de la Finlande ont augmenté beaucoup moins que ceux de ses principaux concurrents (à l'exception du Canada) et les ventes de sciages de résineux par ce pays ont augmenté en rapport.

L'expansion rapide et soutenue de l'économie japonaise a stimulé l'accroissement des importations de produits forestiers. En Europe occidentale, les restrictions de crédit et les taux d'intérêt élevés ont empêché le secteur de la construction des logements de participer pleinement à l'expansion économique, généralement prononcée. La demande de la plupart des produits forestiers n'en est pas moins demeurée ferme en 1970 et les prix ont généralement augmenté, en partie du fait de la tendance inflationniste générale.

La situation difficile de l'offre concernant la pâte chimique, qui est apparue sur le marché international en 1969, s'est poursuivie en 1970, la demande continuant d'augmenter fortement en Europe occidentale et au Japon. L'arrêt de l'accroissement de la demande en Amérique du Nord a été, dans une certaine mesure, compensé par un bouleversement des disponibilités causé par des grèves en Colombie britannique. Le marché du bois à pâte en Europe semble maintenant mieux équilibré, la production et le commerce réagissant aux fortes augmentations des prix.

Le commerce des grumes de feuillus tropicaux entre l'Afrique et l'Europe, en 1970, a été marqué par une surabondance de l'offre. Après le fort accroissement des exportations en 1969, les exportateurs européens ont appliqué une politique prudente d'achats à terme, ce qui explique la stagnation du marché d'exportation des grumes d'Afrique occidentale. Pour la deuxième année consécutive, la saison des pluies en Afrique occidentale a été plus courte que la normale, ajoutant encore aux difficultés ren-

contrées par les producteurs pour réduire les disponibilités excédentaires de grumes.

En Asie du Sud-Est, une nouvelle expansion rapide des exportations de grumes d'Indonésie constitue le fait marquant de la situation. On s'attend que le Japon augmente de 9 pour cent, en 1970, ses importations de grumes de feuillus tropicaux, la plus grande partie de cet accroissement étant fournie par l'Indonésie, tandis que les importations des Philippines risquent de diminuer. On signale que le Japon réduira, en 1970, ses importations de résineux en provenance de l'U.R.S.S., les prix pratiqués par ce dernier pays étant maintenant relativement moins intéressants.

Politiques commerciales internationales

Les politiques commerciales internationales touchant les produits agricoles en 1969 et au début de 1970 ont eu des résultats plus ou moins heureux.

Pour ce qui est des aspects plus généraux du commerce des produits agricoles, on a enregistré quelques progrès vers l'instauration d'un système généralisé de préférences en faveur des pays en développement. Des mesures ont également été prises par la FAO pour consolider les procédures et le mécanisme de consultation intéressant les échanges non commerciaux toujours plus nombreux de produits agricoles. Entre-temps, le Comité de l'agriculture du GATT a poursuivi ses investigations sur les obstacles non tarifaires au commerce agricole, afin d'ouvrir la voie aux nouvelles négociations commerciales, qui doivent commencer en 1971 et sont censées englober également les politiques de soutien agricole.

Quelques progrès ont aussi été faits dans la mise au point des arrangements relatifs à diverses denrées et notamment aux produits laitiers. On a perfectionné les accords internationaux sur le café et le sucre bien que les augmentations marquées des prix, en août et septembre 1970, aient causé de sérieuses difficultés à l'Accord sur le café, et une certaine impulsion a également été donnée à la formulation éventuelle d'un arrangement international officiel sur le thé. En même temps, les pressions constantes ou croissantes exercées sur les marchés de plusieurs produits, dont le riz et les produits laitiers, rendaient plus urgent encore l'examen d'ententes possibles à plus long terme dans le cadre des Groupes d'étude et autres organes de la FAO s'occupant de produits.

Quant au bilan négatif, il tient essentiellement à deux éléments: l'annulation virtuelle des dispositions en matière de prix prévues par la Convention relative au commerce du blé dans le cadre de l'Arrangement international sur les céréales, consécutive à la modification radicale de la situation du marché mondial survenue après la signature dudit accord, et

l'impossibilité d'arriver à un accord international entre les pays exportateurs et importateurs de cacao.

Les arrangements officiels sur le jute et le kénaf ainsi que sur les fibres dures, mis en œuvre sous les auspices de la FAO, ont eu du mal à maintenir les prix dans les fourchettes fixées en 1969 et, faute d'accord sur les contingents et les prix du sisal à l'exportation, aucun arrangement n'a été appliqué en 1970. Dans le même temps, les comités intéressés ont fait un pas vers une action internationale commune, en décidant de promouvoir la création d'instituts internationaux de recherche pour aider à améliorer la position concurrentielle des fibres considérées par rapport aux fibres synthétiques.

PRÉFÉRENCES GÉNÉRALES

La question des préférences générales en faveur des exportations des pays en développement n'a pas cessé d'être débattue tant dans le cadre de la IV^e partie de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) qu'au sein du Comité des préférences de la CNUCED depuis 1968, époque à laquelle la II^e CNUCED a décidé que ces préférences étaient souhaitables. Après une série de négociations directes entre pays industrialisés, dans le cadre de l'OCDE, les perspectives d'action concrète sont apparues plus favorables au début de 1970. Si l'accord n'a pu se faire sur un ensemble uniforme de tarifs préférentiels à appliquer par tous les pays industrialisés, on est arrivé à une solution de compromis aux termes de laquelle chacun de ces pays serait libre de prendre ses propres dispositions, après quoi un mécanisme quelconque serait conçu pour vérifier si chacun assume une part raisonnable de la charge. Les préférences consenties auraient en outre un caractère temporaire et n'engageraient pas l'avenir. Bien qu'un certain nombre de difficultés restent à surmonter — entre autres le traitement à réserver aux pays en développement qui bénéficient actuellement d'un régime préférentiel en vertu des accords d'association avec la CEE ou du système préférentiel du Commonwealth — on considère que le compromis atteint apporte les fondements d'un système qui pourrait contribuer beaucoup à la réalisation des objectifs de la IV^e partie du GATT. Au moment de la rédaction du présent rapport, des propositions révisées, présentées par les principales nations développées prenant part aux échanges commerciaux, faisaient l'objet d'un examen par le Comité des préférences de la CNUCED.

ACCORDS SUR LES PRODUITS

Les négociations prolongées qui se sont déroulées sous les auspices du GATT dans l'espoir de réaliser un meilleur équilibre sur les marchés laitiers ont

également abouti à des résultats bien qu'encore de portée limitée. Un arrangement sur les produits laitiers réalisé par l'Afrique du Sud, l'Australie, le Canada, les pays de la Communauté européenne, le Danemark, le Japon, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni est entré en vigueur en mai 1970 pour une période initiale d'un an. Aux termes de cette entente, les pays tant exportateurs qu'importateurs s'engagent à ne vendre ni acheter du lait écrémé en poudre au-dessous d'un prix minimal convenu. Bien que les clauses de cet accord relatives au prix ne s'appliquent pour le moment qu'au lait écrémé en poudre, la possibilité de les étendre ultérieurement à d'autres produits laitiers a été étudiée.

Le Programme international de développement laitier récemment établi peut être considéré comme un complément à l'arrangement commercial du GATT. Proposé initialement au Comité des produits (CP) en automne 1969, ce Programme a été élaboré en juin 1970 lors d'une consultation *ad hoc* réunissant 47 pays et 10 organisations intergouvernementales et a été soumis à l'approbation des gouvernements. A ce titre, la FAO ferait office de centre international chargé de promouvoir l'aide bilatérale et multilatérale sous différentes formes — produits laitiers et aliments pour animaux, assistance technique, équipement, crédits — afin d'implanter des industries laitières locales conformément à des plans intégrés soumis par les pays bénéficiaires. Le Programme serait administré conjointement avec le Programme alimentaire mondial (PAM) et en étroite coopération avec les autres institutions internationales intéressées.

Bien que l'Accord international sur le café de 1962 et 1968 ait contribué à stabiliser quelque peu les marchés mondiaux de ce produit, des circonstances étrangères au nouvel accord ont joué un rôle capital dans la détermination des cours mondiaux en 1969 et en 1970. Au début de 1969, le relâchement de la demande — imputable en grande partie aux stocks excédentaires de café détenus par les Etats-Unis — a fait tomber les prix de la plupart des types de café au niveau le plus bas qu'ils aient connu depuis de nombreuses années. Toutefois, cette tendance s'est fortement renversée vers le milieu de 1969, à la suite des nouvelles, parvenues en juillet, de graves dégâts causés par le gel aux plantations brésiliennes, et les prix ont atteint le plus haut niveau enregistré depuis dix ans. Après des difficultés considérables, les pays membres de l'Accord international sur le café sont convenus, en août 1970, de porter le contingent initial à 54 millions de sacs, soit 8 millions de sacs de plus que l'an dernier. Selon la façon dont les prix se comporteront, on pourra ajouter 4 millions de sacs ou en retrancher 3 millions. Le fait que l'Accord ait surmonté cette crise grave, ainsi que les propositions visant à le renforcer faites à la fin de 1969 et durant le premier semestre 1970

(présentation par 20 pays producteurs de leurs plans nationaux en vue d'ajuster la production de café aux chiffres de 1972/73, décision de procéder à l'examen annuel des stocks nationaux pour garantir des disponibilités de café suffisantes pendant les années de production réduite, et radiation de la liste des «nouveaux» marchés d'un certain nombre de pays dont on considère que les importations sont excessives par rapport aux besoins intérieurs) montrent que l'Accord sur le café demeure le plus efficace des accords en vigueur sur les produits.

Des progrès ont été également réalisés dans la mise en œuvre de l'Accord international sur le sucre qui est définitivement entré en vigueur en juin 1969. Le Conseil international du sucre a notamment adopté des règlements touchant les engagements pris par les exportateurs de libérer une part des stocks minimaux prescrits lorsque les prix dépassent un niveau donné et de vendre certaines quantités à leurs clients traditionnels à un prix plus élevé que celui prévu au titre de ces engagements lorsque le cours du marché dépasse ce dernier.

Pour certains autres produits, les efforts déployés sur le plan international afin de surmonter les difficultés de marché auxquelles on se heurte depuis longtemps n'ont pas eu le même succès. Les tentatives faites à plusieurs reprises depuis 1963 pour conclure un accord international sur le cacao n'ont toujours pas abouti; les diverses propositions en vue d'une nouvelle action, présentées au cours des consultations organisées par le Secrétaire général de la CNUCED à la fin de 1969 et au début de 1970, ont été examinées en juin 1970 mais n'ont pas fourni les bases d'un accord.

Plus grave encore, il est apparu au cours de la période considérée que la Convention relative au commerce du blé relevant de l'Arrangement international sur les céréales (IGA) n'a pas permis, par suite de la modification profonde intervenue dans la situation du marché du blé peu après la négociation de l'Accord, de maintenir les prix mondiaux dans la fourchette de prix arrêtée. La baisse, qui s'était accentuée lors des premiers mois de 1969, a été, il est vrai, enrayée plus tard dans l'année alors que les prix se situaient bien au-dessous du niveau minimal de l'IGA; toutefois le mérite en revient moins au fonctionnement de l'Accord lui-même, qu'aux ententes coopératives officieuses intervenues entre les principaux exportateurs y participant. A la session de juin 1970 du Conseil international du blé (CIB), les Etats Membres ont décidé de créer un Comité préparatoire chargé d'examiner les bases éventuelles d'un nouvel accord — l'actuel venant à expiration à la fin de juin 1971 — et de faire rapport au CIB à sa session d'octobre/novembre. Le programme de travail est censé se conclure par une conférence de négociations en janvier 1971.

Entre-temps, la pression constante ou accrue sur les marchés d'un certain nombre de produits a incité à rechercher plus activement, notamment au sein des groupes d'étude et consultations *ad hoc* de la FAO, d'éventuelles mesures nationales et internationales propres à stopper la chute des prix ou à en stabiliser le niveau sur les marchés internationaux. Dans le cas du thé, les principaux exportateurs se sont mis d'accord à la mi-1969 pour limiter et répartir entre eux la quantité de thé noir à livrer sur les marchés mondiaux en 1970. Ces mesures ont été bien accueillies par les importateurs lors de la réunion, en décembre, du Comité consultatif sur le thé, créé par le CP en automne 1969, et l'on a convenu d'une manière générale que les efforts devaient se poursuivre pour mettre au point un arrangement à long terme. Au printemps 1970, le Groupe de travail des mesures à long terme constitué à cette fin a noté que, malgré les utiles mesures temporaires prises par les exportateurs, le déséquilibre à long terme entre les taux de croissance de la production et de la consommation s'était plutôt aggravé. Ce groupe a donc demandé au Directeur général de la FAO de désigner, en collaboration avec le Secrétaire général de la CNUCED, un ou plusieurs médiateurs pour préparer la voie à l'examen ultérieur d'un accord à long terme au sein du Comité consultatif.

Les autres pourparlers sur l'action internationale en matière de produits en sont restés à un stade moins avancé. Au début de 1970, le Groupe d'étude des graines oléagineuses et des matières grasses a tenu une session spéciale pour entamer de nouvelles consultations sur la création éventuelle d'un comité consultatif intergouvernemental et sur la formulation de propositions concrètes en vue d'une action à court terme et de mesures à long terme touchant les arrangements intergouvernementaux. Le groupe a jugé que ses attributions devaient être renforcées pour lui permettre de recommander les interventions nécessaires à la coordination, à l'échelon national, régional et international, des mesures propres à régler certains problèmes à court terme. Aussi a-t-il décidé de constituer un sous-comité statistique chargé de dresser des évaluations de la situation et des perspectives du marché. La première session de ce sous-comité s'est tenue en juillet 1970.

L'examen d'éventuelles mesures internationales destinées à prévenir l'instabilité des échanges et des prix mondiaux du riz a suscité un regain d'intérêt lors de la treizième session du Groupe d'étude du riz, en mars 1969, et devant la récente aggravation de la situation — évoquée plus haut — ce groupe a analysé plus activement encore la question à sa quatorzième session, en mai 1970. Il a recensé les principaux problèmes qui affectent l'économie mondiale du riz, dans l'immédiat et à moyen terme, et reconnu l'importance que revêt une action concertée

pour que les échanges de riz s'effectuent avec méthode et à des prix raisonnablement rémunérateurs. En conséquence, il a chargé un groupe de travail *ad hoc* d'examiner dans le détail la validité technique et économique des propositions visant une action nationale et/ou internationale pertinente, et d'élaborer des recommandations concrètes à soumettre pour examen aux gouvernements lors de la prochaine session du Groupe.

AUTRES CONSULTATIONS

Une caractéristique de la situation actuelle du commerce mondial du riz, à savoir l'importance croissante des conditions de faveur et des exportations subventionnées, appelle également l'attention sur les nouvelles procédures et obligations consultatives inspirées des principes de la FAO en matière d'écoulement des excédents. Leur révision s'est imposée du fait des modifications majeures intervenues en ce qui concerne la portée de transactions para ou extra commerciales depuis l'adoption des principes de la FAO en 1954. En effet, les opérations appartenant à la « zone grise », qui n'entrent ni dans la catégorie des échanges commerciaux normaux ni dans celle de l'aide alimentaire, se sont fortement intensifiées.

Pour certains produits, en outre, les quantités livrées au titre de l'aide alimentaire proviennent à présent de la production courante plutôt que de stocks excédentaires. Un nombre accru de produits et de pays connaissent désormais des problèmes d'excédent, tandis que l'introduction en 1968 de la Convention relative à l'aide alimentaire dans le cadre de l'IGA a multiplié le nombre des donateurs bilatéraux d'aide alimentaire. Tout ceci a renforcé la crainte des gouvernements de voir ce type d'opérations nuire de plus en plus aux transactions commerciales normales, étant donné surtout l'incertitude qui règne quant aux types d'opérations non commerciales relevant des procédures internationales existantes en matière de consultation et de notification.

A la suite d'une longue étude qui a abouti à l'établissement d'un catalogue des transactions susceptibles de perturber les structures normales de la production et du commerce¹¹, le CP a élaboré une nouvelle série de procédures détaillées de notification et de consultation entre les gouvernements intéressés, procédures applicables, dans certains cas, préalablement à la négociation définitive. Les recommandations du CP ont été entérinées par le Conseil de la FAO en novembre 1969. Au moment de la rédaction du présent rapport, 20 pays, dont les Etats-Unis, les Etats Membres de la CEE, l'Australie, le Canada,

l'Inde, le Japon, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni et un certain nombre d'autres importantes nations participant aux échanges, avaient officiellement signifié leur acceptation des nouvelles procédures. Entre-temps, le mandat du Sous-Comité consultatif de l'écoulement des excédents (CDS) a été renforcé eu égard aux nouvelles obligations et, au moment de l'établissement du présent rapport, le CSD élaborait des méthodes de travail révisées pour mettre en application le nouveau code de pratiques. Simultanément, la FAO a créé un nouveau Service central d'information sur l'aide alimentaire qui rassemblera des données sur les transactions commerciales courantes relevant de nouvelles procédures, en puisant, à cette fin, dans les rapports soumis au CSD. Ce service recueillera également des informations sur les expéditions effectives d'aide alimentaire et, autant que possible, sur les programmes et disponibilités futurs dans ce domaine.

Il convient enfin de signaler un autre développement découlant des arrangements officiels relatifs aux fibres dures ainsi qu'au jute, au kénaf et aux fibres apparentées, mis en œuvre sous les auspices des comités consultatifs compétents de la FAO. Comme brièvement signalé plus haut, en 1969 ces deux arrangements ont permis de maintenir les prix des produits en cause dans les limites que prévoyaient leurs dispositions respectives, mais non sans quelque difficulté. Dans le cas du sisal, la pression devint trop forte au début de 1970, l'arrangement devint inopérant et les prix baissèrent fortement. Par la suite, les pays producteurs n'ont pu parvenir à un accord sur les contingents individuels et les prix minimaux, et le marché du sisal est donc resté libre depuis le début de 1970. Dans le cas de l'abaca, l'offre étant insuffisante, les prix ont augmenté, dépassant nettement les niveaux indicatifs recommandés; ceux du jute ayant atteint et même dépassé le plafond recommandé, il a été proposé, en février 1970, que les pays producteurs s'efforcent d'accroître suffisamment la production pour ramener les prix au point médian de la fourchette préconisée. En septembre 1970, les prix étaient de nouveau au point le plus haut de la fourchette, grâce à l'établissement d'une prime à l'exportation au Pakistan.

Dans le cadre d'une action, qui, à la longue, pourrait avoir une certaine portée, les deux comités viennent de prendre des mesures pour susciter des activités internationales de recherche sur ces deux groupes de fibres. On pense depuis longtemps que l'un des meilleurs moyens pour éviter aux fibres en question la perte rapide des marchés, consiste, d'une part, à améliorer la productivité ainsi que la qualité de ces fibres — ce qui leur permettrait de mieux soutenir la concurrence des matières synthétiques — et, d'autre part, à leur trouver de nouveaux usages. Pour aider à atteindre ces objectifs, le Groupe d'étude

¹¹ Ce catalogue est annexé au *Rapport et perspectives sur les produits 1969-70*.

des fibres dures a constitué un Groupe de travail consultatif de la recherche, qui a commencé à mettre en œuvre un programme de recherche sur les utilisations finales, la priorité étant donnée aux projets présentant une application pratique; le Groupe de travail a aussi recommandé la création d'un Centre international indépendant de recherche sur les fibres

dures, qui serait chargé de diriger les activités internationales de recherche. La création d'un centre analogue de recherche pour le jute et le kénaf avait déjà été proposée par le Groupe d'étude du jute, du kénaf et des fibres apparentées, et l'on pense qu'une étude détaillée de viabilité sur cette question, financée par le PNUD, sera terminée en 1971.

Assistance au développement

Si 1968 a été une année « d'incertitude et de mise en question » dans le domaine de l'assistance internationale, 1969 et 1970 pourront probablement être considérées, rétrospectivement, comme une période au cours de laquelle cette mise en question a fait place à une recherche plus active des moyens de relancer l'effort d'assistance qui, ces dernières années, a eu tendance à faiblir. Plusieurs importantes études consacrées aux programmes et politiques d'aide multilatérale et bilatérale et aux résultats obtenus ont été achevées, notamment le Rapport Pearson¹², l'étude de la capacité du système des Nations Unies pour le développement (Rapport Jackson)¹³, un rapport de Raúl Prebisch à la Banque interaméricaine de développement (BID) sur les perspectives et les problèmes du développement en Amérique latine¹⁴, et un examen des politiques d'aide des Etats-Unis par une équipe d'experts nommés par le Président (Rapport Peterson); d'autre part les principaux objectifs et les grandes lignes de la politique relative à la deuxième Décennie du développement ont été approuvés. Il apparaît également que ces études et d'autres ont eu un effet positif sur l'opinion mondiale comme en témoigne le renouveau du débat public sur l'ensemble de la question du développement. Au moment où nous écrivons, rares sont encore les conclusions des différentes études qui aient donné lieu à des actions concrètes, mais l'accueil généralement favorable qui leur a été fait permet d'entrevoir une amélioration du climat de l'aide.

Un certain nombre d'éléments, maintenant bien connus, sont à l'origine des décisions qui ont mené à ces études. En raison d'un certain nombre de facteurs — notamment désillusion dans les pays donateurs au sujet de l'efficacité de l'aide, difficultés de balance des paiements chez certains d'entre eux, attention accrue portée dans de nombreux pays à la solution des problèmes intérieurs, et probablement

aussi relâchement de la tension politique entre les grandes puissances — la progression des apports de capitaux des pays développés vers les pays en voie de développement s'est ralentie au cours de la décennie passée, surtout si on la compare avec la croissance économique des pays développés. Dans le même temps, la part du total représentée par l'aide assortie de conditions de faveur a diminué (tableau I-12), et les conditions de l'aide se sont en général durcies, alors que dans un grand nombre de pays en voie de développement, la charge du service de la dette allait s'alourdisant.

Les renseignements dont on dispose sur les apports d'aide en 1969 indiquent que la situation d'ensemble ne s'est pas améliorée. Le montant total de l'aide — publique et privée — n'a pratiquement pas augmenté. L'aide publique au développement (partie consentie à des conditions nettement de faveur) s'est accrue de près de 4 pour cent, mais cet accroissement a à peine suffi à contrebalancer la diminution des autres apports d'aide publique et privée. Le pourcentage de l'aide totale et celui de l'aide publique au développement par rapport au PNB des pays donateurs a donc continué à diminuer en 1969.

C'est dans ce contexte que le Président de la Banque mondiale avait proposé, dès 1967, qu'un groupe de personnes expérimentées se réunissent pour étudier les conséquences de vingt années d'aide au développement, évaluer les résultats obtenus, éclaircir les erreurs et proposer pour l'avenir une politique plus efficace. Les résultats de l'étude — le *Rapport de la Commission d'étude du développement international* (Rapport Pearson) — ont été publiés en septembre 1969. Le rapport notait que « les programmes d'aide extérieure sont examinés dans un climat lourd de désillusion et de méfiance ». Il concluait, néanmoins, que le bilan du développement était encourageant et que si l'aide extérieure avait joué un rôle relativement peu important, en revanche « dans les principaux domaines où de gros progrès ont été enregistrés, cette aide a été un facteur décisif... Pour surmonter les obstacles et profiter des occasions de poursuivre la croissance, il faut que les politiques d'aide, d'échanges commerciaux et d'investissement

¹² *Vers une action commune pour le développement du tiers monde — Rapport de la Commission d'étude du développement international*, Editions Denoël, Paris, 1969.

¹³ *Etude de la capacité du système des Nations Unies pour le développement*, Nations Unies, Genève, 1969.

¹⁴ Prebisch, Raúl, *Transformación y desarrollo*, Rapport présenté à la Banque interaméricaine de développement, Washington, D.C., mai 1970.

TABLEAU I-12. - APPORT NET DE RESSOURCES FINANCIÈRES¹ AUX PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT, 1960-69

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 ²
..... Millions de dollars U.S.										
Pays membres du CAD³										
AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT⁴										
Dons bilatéraux	3 716	4 031	4 100	4 032	3 867	3 770	3 802	3 673	3 431	3 350
Prêts bilatéraux à des conditions de fa- veur	452	646	910	1 473	1 761	1 723	1 857	2 297	2 306	2 302
Contributions aux institutions multilaté- rales	535	521	511	368	387	443	477	717	672	1 030
TOTAL PARTIEL	4 703	5 198	5 521	5 873	6 015	5 936	6 136	6 687	6 409	6 682
AUTRES APPORTS PUBLICS										
Bilatéraux	195	715	498	206	— 66	297	331	378	732	575
Multilatéraux	67	230	15	— 3	— 7	5	53	19	— 3	9
TOTAL PARTIEL	262	945	513	203	— 73	302	384	397	729	566
TOTAL AIDE PUBLIQUE	4 965	6 143	6 034	6 076	5 942	6 238	6 520	7 084	7 138	7 248
APPORTS PRIVÉS										
Investissements directs	1 767	1 829	1 495	1 603	1 783	2 489	2 185	2 103	2 895	2 566
Investissements bilatéraux de portefeuille Investissements multilatéraux de porte- feuille	633	614	147	327	416	687	502	809	965	1 334
Crédits à l'exportation	204	90	239	— 33	141	248	15	306	605	413
	546	573	572	660	860	750	1 124	1 006	1 599	1 734
TOTAL PARTIEL	3 150	3 106	2 453	2 557	3 200	4 174	3 826	4 224	6 055	6 047
TOTAL, APPORTS PUBLICS ET PRIVÉS.	8 115	9 249	8 487	8 632	9 142	10 413	10 346	11 306	13 193	13 297
Apport estimatif des pays non membres du CAD⁵	206	305	406	382	386	334	360	365	345	...
TOTAL GÉNÉRAL	8 321	9 554	8 893	9 014	9 528	10 747	10 706	11 671	13 538	...

SOURCE: Organisation de coopération et de développement économiques.

¹ Pour les pays membres du CAD, les données se rapportent aux versements bruts, déduction faite des remboursements au titre de prêts antérieurs - ² Données préliminaires. - ³ République fédérale d'Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, États-Unis, France, Italie, Japon, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse. - ⁴ Apports visant principalement à promouvoir le développement économique et social des pays en voie de développement, et consentis à des conditions de faveur. - ⁵ Afrique du Sud, Finlande, Nouvelle-Zélande, et pays à économie centralement planifiée.

soient intégrées dans une stratégie unique, solide-ment fondée sur les résultats obtenus par les pays en voie de développement eux-mêmes et sur les engagements pris par les pays riches et qu'ils se doi-vent de maintenir sur une longue période.»

La Commission Pearson donne les grandes lignes de cette stratégie dans 68 recommandations formu-lées à l'intention des pays en voie de développe-ment, des pays industrialisés et des institutions in-ternationales. On en trouvera le résumé au chapi-tre III. Dans ses recommandations les plus impor-tantes, la Commission propose que chaque pays dé-veloppé porte le montant total des ressources finan-cières qu'il fournit aux pays en voie de développe-ment au minimum à 1 pour cent de son PNB, et son aide publique au développement à 0,7 pour cent, d'ici 1975 si possible, mais en aucun cas plus tard qu'en 1980. Dans le même temps, elle suggère

que les contributions aux programmes multilatéraux soient portées de leur niveau actuel de 10 pour cent à 20 pour cent du total de l'aide publique au dé-veloppement. D'autres importantes recommandations visent à accroître l'efficacité des efforts d'aide tant bilatérale que multilatérale.

Aussi intéressantes que soient un grand nombre des recommandations du Rapport Pearson, la plu-part des questions examinées sont depuis longtemps à l'ordre du jour des organismes internationaux et de nombreuses recommandations analogues ont déjà été formulées ailleurs. La signification profonde du Rapport Pearson réside dans le fait qu'il a placé les problèmes de développement et d'aide au déve-loppement dans un cadre global et cohérent, parve-nant ainsi à fixer l'attention des pays donateurs, des institutions multilatérales et du grand public sur la nécessité de prendre des mesures concrètes pour

relancer la coopération internationale en faveur du développement.

Des manifestations de ce phénomène sont déjà apparues au cours de la période examinée. Dans un grand nombre de petits pays donateurs, l'aide bénéficie déjà d'un large soutien de l'opinion et a progressé régulièrement au cours des dix années passées. Un certain nombre d'entre eux, lorsqu'ils ont déclaré qu'ils souscrivaient à l'objectif de 1 pour cent recommandé par la Commission Pearson et, avant elle, par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), et le Comité d'assistance au développement (CAD), ont annoncé des plans précis pour sa réalisation. Le Danemark et les Pays-Bas avaient déjà en 1968 et en 1969 établi des programmes devant permettre d'atteindre cet objectif, le premier en 1972/73, le deuxième en 1971. Les gouvernements de la Nouvelle-Zélande et de la République fédérale d'Allemagne ont également fait connaître leurs intentions à cet égard, ce dernier par un accroissement annuel de 11 pour cent de l'aide publique au développement. La Norvège va tripler son aide publique au cours de la période 1968-73, et le Japon va la doubler « dans un avenir proche ». Au Royaume-Uni, un million de signatures ont été recueillies à l'appui des objectifs recommandés par la Commission Pearson pour l'aide totale et l'aide publique, et le gouvernement a annoncé qu'il avait l'intention de porter son aide économique de 526 millions de dollars en 1969/70 à 720 millions en 1973/74, dans l'espoir d'atteindre l'objectif de 1 pour cent entre 1975 et 1980. Même aux Etats-Unis, où le climat de l'aide internationale n'a cessé de se dégrader ces dernières années, le rapport de l'équipe d'experts du développement international — qui a été ultérieurement approuvé par le Président dans son message au Congrès sur l'aide à l'étranger — préconise de renverser la tendance à la contraction des crédits d'aide affectés par les Etats-Unis au développement.

Dans le même temps, les prêts multilatéraux ont reçu une impulsion encore plus forte et plus immédiate. Dès 1968, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) avait annoncé qu'elle se proposait de doubler le volume total de ses prêts au cours de la période 1969-73, et comme on l'indique ci-après, d'importants progrès ont déjà été faits dans cette voie. En outre, il semblait probable, vers mars 1970, que, conformément aux recommandations de la Commission Pearson, les fonds de l'Association internationale de développement (AID), institution du groupe de la Banque mondiale qui accorde des prêts à des conditions de faveur, seraient portés à un milliard de dollars par an entre 1972 et 1974, contre 100 millions par an au début des années soixante et 400 millions par an au cours de la période 1969-71. Les Etats-Unis,

qui fournissent à l'AID 40 pour cent du total des fonds dont elle dispose, ont déjà annoncé qu'ils souscrivaient à ce nouvel objectif. La situation financière de l'AID s'améliorera peut-être également grâce aux bénéfices sans précédent (environ 200 millions de dollars) qui devaient être déclarés par la BIRD à la fin de l'exercice 1969/70.

L'appui apporté par les Etats-Unis à l'expansion des prêts de l'AID semble tout à fait conforme à l'un des principaux points énoncés par le Président dans son message au Congrès, qui souhaitait une réorientation de l'aide extérieure des Etats-Unis des opérations bilatérales vers les opérations multilatérales. Le « Rapport Peterson » préconisait un accroissement de 500 millions de dollars des contributions annuelles aux institutions financières internationales d'ici à 1972 (elles ont atteint en moyenne 224 millions de dollars au cours de la période 1966-68), et recommandait que les programmes bilatéraux soient adaptés dans toute la mesure du possible aux objectifs et aux normes énoncés par les organismes multilatéraux.

Les problèmes créés par l'alourdissement croissant de la charge de la dette de nombreux pays en voie de développement, et, partant, la nécessité de leur accorder des conditions plus favorables, sont généralement reconnus. Depuis plusieurs années, le CAD s'efforce d'obtenir un assouplissement des conditions de l'aide et, en février 1969, il a adopté un supplément à la recommandation de 1965, demandant une nouvelle amélioration des conditions des prêts, de façon à accroître l'élément moyen de subvention que comportent les engagements au titre de l'aide publique au développement¹⁵. La Commission Pearson va encore plus loin et recommande des conditions plus avantageuses pour tous les prêts consentis au titre de l'aide au développement¹⁶. Malgré les efforts du CAD, qui ont concouru à l'assouplissement des conditions de l'aide fournie par plusieurs pays (République fédérale d'Allemagne, Canada, Danemark, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suède), la situation d'ensemble ne s'est aucunement améliorée, et ce essentiellement parce que l'assouplissement des conditions de prêt dans certains pays a été contrebalancé par un durcissement dans d'autres pays.

En 1969, des initiatives limitées ont également été prises pour réduire la proportion de l'aide liée, qui, selon la Commission Pearson, peut amputer la valeur de l'aide accordée aux pays en voie de dévelop-

¹⁵ Plus précisément, il est demandé aux pays donateurs de fournir au moins 85 pour cent de leurs engagements d'aide publique au développement à des conditions telles que chaque transaction comporte au minimum un élément de subvention de 61 pour cent, ou de faire en sorte que ces engagements comportent un élément de subvention moyen d'au moins 85 pour cent. On entend par élément de subvention la valeur nominale du prêt, déduction faite de la valeur actualisée de l'amortissement et des paiements d'intérêt (au moyen d'un taux d'actualisation de 10 pour cent).

¹⁶ Elle préconise un taux d'intérêt maximal de 2 pour cent, une durée de remboursement de 25 à 40 ans et un différé d'amortissement de 7 à 10 ans pour tous les prêts consentis au titre de l'aide au développement.

pement dans une proportion allant jusqu'à 20 pour cent. Le gouvernement du Canada a ramené le pourcentage minimal des marchandises qui doivent être achetées au Canada de 80 à 66 pour cent, et la République fédérale d'Allemagne a décidé de permettre les achats financés au moyen de l'aide dans les pays en voie de développement (ils étaient antérieurement limités aux fournisseurs allemands). Les Etats-Unis, rompant avec la politique de ces dernières années au cours desquelles la quasi-totalité des prêts accordés dans le cadre des programmes d'aide du pays étaient liés, ont renoncé au principe de «l'additionnalité» selon lequel les exportations financées par l'aide devaient s'ajouter aux importations commerciales normales. En 1969, les prêts aux pays latino-américains ont été libérés de façon à permettre les achats financés au moyen de l'aide dans n'importe quel pays de l'hémisphère occidental (sauf Cuba). En septembre 1970, on a annoncé une libération analogue s'appliquant à l'aide accordée à tous les pays en voie de développement.

Un vaste effort est actuellement déployé au sein du système des Nations Unies en vue d'améliorer et de coordonner les mécanismes de l'aide multilatérale, condition jugée essentielle pour que le système puisse mettre efficacement à profit une proportion accrue des fonds destinés au développement. Le problème de la coordination a déjà en partie (assistance technique et études de préinvestissement) fait l'objet d'un examen très approfondi dans le Rapport Jackson, qui analyse l'aptitude du système des Nations Unies à utiliser efficacement les ressources actuelles du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), et à mettre en œuvre ultérieurement un programme plus large. Ce rapport recommande principalement de mettre l'accent à l'avenir sur la programmation de l'assistance technique et des activités de

préinvestissement au niveau national. Il est actuellement à l'étude dans les divers secrétariats et organes directeurs intéressés.

Dans le même domaine, la BIRD a annoncé qu'elle se proposait d'élargir son programme de missions économiques dans les pays, missions auxquelles participeraient des représentants du PNUD et, le cas échéant, des institutions spécialisées. Ces missions se rendraient chaque année dans les grands pays en voie de développement et tous les deux ou trois ans dans les autres, et auraient pour tâche d'aider les gouvernements à élaborer leur stratégie globale de développement et à établir des rapports économiques courants qui permettent de suivre les progrès du pays et l'exécution de son plan global de développement.

La BIRD et le financement de l'agriculture

L'attention croissante que la BIRD et l'AID portent à l'agriculture, mentionnée l'année dernière dans le cadre du présent rapport, ne s'est pas relâchée en 1969/70. Les prêts de la banque et les crédits de l'AID accordés dans ce secteur, non compris les projets relatifs à l'enseignement agricole et ceux dans lesquels l'agriculture n'est que l'un des multiples objectifs, se sont accrus de quelque 12 pour cent, passant à 413 millions de dollars (tableau I-13).

Les prêts consentis par la Banque au secteur agricole se caractérisent par l'importance accordée maintenant à l'octroi de fonds destinés à des projets de développement agricole général, visant à encourager la production de cultures de rapport ou à orienter la production vers de nouvelles cultures offrant des possibilités de vente à l'exportation ou sur les marchés domestiques. Ces projets, qui tendent généralement à aider les petits exploitants à augmenter leur

TABLEAU I-13. - PRÊTS DE LA BIRD ET CRÉDITS DE L'AID AU SECTEUR AGRICOLE, PAR TYPES DE PROJETS

	1966/67		1967/68		1968/69		1969/70	
	Millions de dollars U.S.	Pourcentage du total	Millions de dollars U.S.	Pourcentage du total	Millions de dollars U.S.	Pourcentage du total	Millions de dollars U.S.	Pourcentage du total
Développement de l'élevage.	6,0	6,9	55,3	32,1	86,8	23,7	55,1	13,4
Irrigation	19,0	21,8	75,0	43,5	129,0	35,1	207,7	50,3
Crédit agricole.	6,6	7,6	13,0	7,5	69,0	18,8	74,6	18,1
Colonisation et mise en valeur des terres .	41,0	47,1	23,7	13,7	39,0	10,6	13,0	3,1
Cultures tropicales.	—	—	5,5	3,2	32,9	9,0	33,0	8,0
Foresterie.	—	—	—	—	5,3	1,4	11,1	2,7
Pêches	14,4	16,6	—	—	5,3	1,4	1,3	0,3
Autres projets de développement agricole général	—	—	—	—	—	—	17,1	4,1
TOTAL AGRICULTURE	87,0	100,0	172,5	100,0	367,3	100,0	412,9	100,0
Total tous secteurs	1 230,3		953,5		1 784,2		2 286,0	18,1
<i>dont: agriculture</i>		17,1		18,1		20,6		

production et leurs recettes, exigent bien souvent des mesures ou des réformes institutionnelles ou la modification des politiques de crédit, de commercialisation, des prix ou de fiscalité. En conséquence, le travail préparatoire peut demander beaucoup de temps, mais ce délai se justifie par les incidences considérables que de tels projets peuvent avoir sur l'économie des pays en cause, tant en ce qui concerne la croissance du revenu que l'encouragement vers une agriculture de marché.

Conformément au but annoncé en 1968, à savoir quadrupler d'ici à 1972/73 le volume des prêts accordés au secteur agricole, on prévoit que l'accent continuera d'être mis sur les projets agricoles. Au-delà de 1972/73, on s'attend que quelque 60 projets purement agricoles soient présentés chaque année à la BIRD ou à l'AID. Ainsi, au cours des cinq prochaines années, le volume des prêts de la Banque à l'agriculture devrait égaler le total cumulatif des prêts qu'elle a accordés à ce secteur jusqu'en 1969.

Pour qu'un tel nombre de projets puissent être approuvés, il faudra en préparer chaque année un nombre beaucoup plus élevé pour tenir compte des retards et vicissitudes de diverses sortes. Un effort considérable sera donc nécessaire en matière d'élaboration des projets, non seulement au sein de la BIRD mais encore dans les autres banques de développement. Un certain nombre d'initiatives ont aussi été prises pour faire en sorte que les activités de préinvestissement menées dans le cadre des Nations Unies conduisent, autant que possible, à des investissements. Les organismes d'investissement sont, par exemple, encouragés à participer dès les premiers stades aux projets qui les intéressent. On pourrait s'assurer ainsi que les études de préinvestissement ont la forme et la teneur requises par ces organismes.

Banques régionales

Les activités des banques régionales de développement — soit essentiellement la Banque asiatique de développement (BASD) et la Banque interaméricaine de développement (BID), de création plus ancienne — ont poursuivi leur expansion, faisant une place considérable à l'agriculture.

Depuis son entrée en activité en 1966, la BASD a engagé 163 millions de dollars au titre de 31 projets dans 13 pays, dont approximativement 20 pour cent sont allés au secteur agricole. En 1969, le montant total de ses engagements s'élevait à 100 millions de dollars, dont 28 pour cent pour l'agriculture et les industries connexes. Pour 1970, la BASD se propose de doubler tant ses engagements totaux que le montant des prêts à l'agriculture. Deux faits d'importance pour le financement de l'agriculture ont été l'accroissement des contributions versées à son fonds

spécial pour les prêts assortis de conditions de faveur — qui atteint maintenant quelque 85 millions de dollars dont 23 millions sont expressément destinés à l'agriculture — et les conditions plus libérales des récentes contributions, en particulier pour ce qui concerne les prêts liés et les taux d'intérêt. La Banque devrait être ainsi en mesure de financer un plus grand nombre de projets agricoles, bien qu'elle soit encore gênée par l'obligation qui lui est faite de ne financer que le coût en devises des projets. Toutefois, cette politique est actuellement à l'examen, et si elle était modifiée, le volume des prêts accordés à l'agriculture devrait augmenter dans une forte proportion.

Une expansion notable de la capacité financière de la BID a été annoncée à son assemblée d'avril 1970. Les ressources ordinaires de la Banque (utilisées pour des prêts à long terme et à un taux d'intérêt relativement faible, remboursables en monnaie convertible) passeront de 3,2 milliards à 5,2 milliards de dollars, et son Fonds des opérations spéciales (utilisable pour les investissements à caractère social et remboursable dans la monnaie de l'emprunteur) de 2,3 milliards à 3,89 milliards de dollars. Etant donné le rôle important que la Banque a joué dans le financement de l'agriculture — ses prêts à ce secteur sont passés de 75 millions de dollars en 1968 à 202 millions en 1969, et elle a fourni près de 50 pour cent du total des engagements au titre des prêts extérieurs accordés en Amérique latine au cours de la période 1961-68 — il apparaît maintenant possible d'accroître substantiellement l'investissement agricole dans la région au cours des prochaines années.

La Banque africaine de développement (BAFD) a commencé ses opérations de prêt en 1967/68 et, à la fin de 1969, elle avait approuvé des prêts en faveur de 20 projets, pour un montant total de 50 millions de dollars. Elle apporte un soin considérable à la sélection des projets pour s'assurer que les fonds limités dont elle dispose aillent uniquement à des initiatives prioritaires et très rentables. En conséquence, bien que des projets soient en cours de préparation dans une douzaine de pays africains, un seul projet agricole jusqu'à présent a été approuvé.

Aide alimentaire

Les statistiques concernant les dépenses effectives et les livraisons d'aide alimentaire sont incomplètes en raison, d'une part, de l'insuffisance des notifications, d'autre part, de l'incertitude quant aux genres de livraisons à classer dans cette catégorie. Ces deux difficultés devraient s'atténuer par suite de l'action entreprise récemment en vue de préciser les notions de «commerce assorti de conditions de faveur» et

d'améliorer les procédures de notification des transactions de ce genre dans le cadre du Sous-Comité consultatif de l'écoulement des excédents du CP, dont il a déjà été question, et grâce à la création par la FAO du Service central d'information sur l'aide alimentaire.

Quoi qu'il en soit, on ne dispose pour le moment que de données partielles. Ainsi qu'il est indiqué ci-après, l'aide alimentaire fournie par les deux principaux pays donateurs, le Canada et les Etats-Unis, a enregistré des fluctuations diverses en 1969. En ce qui concerne les Etats-Unis, les livraisons à des conditions de faveur ont diminué d'environ 14 pour cent, tandis que celles du Canada ont sans doute connu une augmentation notable. Toutefois, avec le démarrage des premières livraisons dans le cadre de la Convention relative à l'aide alimentaire en 1968/69, ce sont désormais, outre ces deux pays, neuf autres et les pays membres de la CEE qui fournissent régulièrement une aide alimentaire.

Du point de vue des produits, les échanges spéciaux de céréales auraient fléchi de 40 pour cent environ en 1968/69 par rapport au record de 1964/65; on estime qu'ils seraient tombés de 19,8 à 11,8 millions de tonnes par suite de la réduction des besoins globaux d'importations des principaux pays bénéficiaires, notamment l'Inde et le Pakistan. Ce fléchissement s'est produit malgré l'entrée en vigueur de la Convention relative à l'aide alimentaire dans le cadre de laquelle un volume minimal de 4,2 millions de tonnes de céréales vivrières est fourni chaque année. Les livraisons d'autres produits au titre de l'aide alimentaire ont probablement moins diminué et, bien que les céréales tiennent la première place, la réduction du volume total de l'aide a sans doute été un peu moins marquée que celle de l'aide en céréales.

Sur l'aide totale offerte au titre de la Convention, 6 pour cent ont été acheminés par l'intermédiaire du Programme alimentaire mondial ONU/FAO (PAM) en 1968/69. Grâce à l'accroissement des promesses de contributions des gouvernements ainsi qu'aux contributions au titre de la Convention et autres contributions *ad hoc*, le PAM devient une source d'investissements de plus en plus importante grâce aux produits d'alimentation humaine et animale qu'il fournit à des projets de développement économique et social. Les dépenses totales du PAM¹⁷ se sont chiffrées à 81 millions de dollars en 1969, soit 47 pour cent de plus qu'en 1968; les engagements en 1969 étaient de 360 millions de dollars contre seulement 90 millions de dollars en moyenne pour 1966 et 1967. Le secteur agricole a reçu 54 pour cent de l'aide aux projets depuis la création du Programme en 1963; la mise en valeur des terres, les projets d'amélioration et de colonisation en ont absorbé environ la moitié, l'élevage et le développement laitier un peu moins d'un tiers, tandis que les forêts, le développement communautaire, la production végétale et la diversification des cultures recevaient le reste.

A la suite d'une étude d'un groupe d'experts, l'organe directeur du PAM a adressé au Conseil économique et social des Nations Unies une recommandation qui pourrait présenter une grande importance pour l'avenir du Programme: il a, en effet, suggéré que le PAM pourrait, sans apporter de modifications fondamentales à ses procédures actuelles, utiliser efficacement des ressources atteignant ou dépassant le double de l'objectif de contributions convenu pour 1971/72 (300 millions de dollars).

¹⁷ Montant total des dépenses au titre des projets et de l'aide d'urgence, non compris les dépenses administratives du PAM et de la FAO.

Engrais

Les premières estimations de la consommation mondiale d'engrais commerciaux en 1968/69 montrent une augmentation considérablement moins rapide que la moyenne enregistrée entre 1963/64 et 1967/68. La consommation d'engrais a augmenté de 3,8 millions de tonnes, passant à 59,3 millions de tonnes (tous les chiffres sont exprimés en équivalent NPK d'éléments fertilisants), mais cette augmentation est inférieure à 7 pour cent, contre un taux annuel d'accroissement de 10 pour cent pendant les quatre années précédentes (tableau I-14). Dans les pays développés, qui ont consommé 82 pour cent du total, le taux de croissance est tombé de 7 à 5 pour cent,

du fait surtout d'un accroissement moins rapide en Europe occidentale et en Amérique du Nord.

Dans les pays en voie de développement pris ensemble, l'accroissement n'a atteint qu'environ la moitié du chiffre enregistré les deux années précédentes. Dans l'ensemble, toutefois, cet état de choses s'explique par un ralentissement dans la croissance de la consommation en Inde, dû à l'imposition d'une taxe de 10 pour cent sur les engrais, à de mauvaises conditions météorologiques dans certaines régions du pays et au niveau relativement élevé des applications d'engrais déjà atteint par les gros exploitants utilisant des variétés de céréales à haut rendement.

TABLEAU I-14. — CONSOMMATION ET PRODUCTION MONDIALES ET RÉGIONALES D'ENGRAIS COMMERCIAUX ¹

	Consommation			Consom- mation par hectare de terre arable 1968/69	Production		
	Moyenne 1952/53- 1956/57	1967/68	1968/69		Moyenne 1952/53- 1956/57	1967/68	1968/69
	 Millions de tonnes			Kilogrammes	 Millions de tonnes		
PAYS DÉVELOPPÉS							
Europe occidentale	7,5	15,0	15,5	151	8,5	17,6	18,5
Europe orientale et U.R.S.S.	3,5	12,7	14,0	48	4,0	13,8	15,2
Amérique du Nord	5,9	14,6	14,9	68	5,9	17,7	18,0
Océanie	0,7	1,5	1,6	37	0,6	1,3	1,2
Japon	1,1	2,2	2,3	400	1,0	2,7	2,9
TOTAL ².	18,8	46,5	48,8	73	20,2	54,0	56,7
PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT							
Amérique latine	0,5	2,0	2,5	21	0,4	0,8	0,9
Extrême-Orient ³	0,6	3,5	3,7	14	0,1	1,2	1,7
Proche-Orient ⁴	0,2	0,8	1,0	²³	—	0,3	0,3
Afrique ⁵	0,1	0,5	0,5	3	0,1	0,3	0,4
TOTAL	1,4	6,8	7,7	13	0,6	2,6	3,3
Chine continentale ⁷	—	2,0	2,5	—	—	1,2	1,3
Total mondial	20,2	55,5	59,3	44	20,8	58,0	61,3

¹ Teneur en fertilisants (N, P₂O₅ et K₂O). — ² Y compris Israël, Afrique du Sud et Koweït. — ³ Non compris le Japon. — ⁴ Non compris Israël et Koweït. — ⁵ La consommation est calculée par hectare de terre cultivée en raison de la pratique générale de récoltes multiples en République arabe unie et de la jachère dans d'autres pays du Proche-Orient. La consommation par hectare de terre arable n'atteint que 13 kilogrammes. — ⁶ Non compris l'Afrique du Sud. — ⁷ Non compris K₂O pour lequel on ne dispose pas de renseignements.

Les autres pays en voie de développement pris ensemble ont maintenu plus ou moins ou même augmenté leurs taux d'accroissement récents de la consommation d'engrais et 12 grands pays en voie de développement ont signalé que la consommation d'engrais en 1968/69 était supérieure de 25 pour cent ou plus à celle de l'année précédente. Ces pays, classés par région, sont les suivants: Brésil et Cuba; Birmanie, Ceylan, Indonésie et Pakistan; Afghanistan, Chypre, Syrie et Turquie; Cameroun et Zambie. Un certain nombre de ces pays ont des programmes spéciaux de développement des cultures ou exécutent des projets prévoyant l'utilisation d'engrais sur une grande échelle.

La production mondiale d'engrais a augmenté de près de 6 pour cent en 1968/69, atteignant 61,3 millions de tonnes. La production d'azote (27,4 millions de tonnes) et celle de potasse (15,9 millions de tonnes) ont augmenté de près de 9 et 5 pour cent respectivement; par contre, la production de phosphate (18 millions de tonnes) ne s'est accrue que de 2 pour cent. On estime que la plus forte augmentation de la production combinée a été enregistrée en Europe, l'Asie et l'U.R.S.S. venant aux deuxième et troisième rangs. Plus de 90 pour cent de l'ensemble des engrais ont été produits dans les pays développés, mais le taux d'augmentation de la production dans les pays en voie de développement a été près de cinq fois supérieur à celui des pays développés. En particulier, la production d'engrais azotés dans les pays

en voie de développement a augmenté de près de 30 pour cent. Les deux tiers de la production supplémentaire ont été produits en Inde et dans la République de Corée où de nouvelles usines importantes ont été mises en service. Ce dernier pays est devenu exportateur d'engrais azotés. La majeure partie de l'accroissement de la production de potasse a été le fait du Canada. La faible augmentation de la consommation de phosphate s'est accompagnée d'une légère baisse de la production mondiale de phosphate naturel. Les principaux pays où la production de phosphate naturel a sensiblement baissé sont les Etats-Unis et la Tunisie. Les autres pays producteurs de phosphate naturel ont maintenu ou augmenté leur production.

On estime que le volume du commerce mondial de l'ensemble des engrais en 1968/69 a dépassé 17 millions de tonnes, soit 29 pour cent de la consommation mondiale totale contre 31 pour cent en 1967/68. L'Europe, l'Amérique du Nord et l'Amérique centrale ont été les exportateurs nets les plus importants.

La consommation d'engrais azotés a augmenté de 9 pour cent environ, passant à 26,8 millions de tonnes en 1968/69. La consommation des pays en voie de développement est passée de 5,9 à 6,9 millions de tonnes, et celle des pays développés de 18,5 à 19,9 millions de tonnes. La tendance à la consommation d'engrais plus concentrés s'est poursuivie: la part de l'urée a augmenté et celle du sulfate et du

nitrate d'ammonium a baissé. Les exportations ont augmenté de plus de 6 pour cent, dépassant 6 millions de tonnes en raison de l'accroissement des expéditions des pays d'Europe occidentale et orientale et des Etats-Unis. Bien que ses exportations soient tombées de 1,05 à 0,92 million de tonnes, le Japon est demeuré le principal pays exportateur, suivi par les Etats-Unis, la République fédérale d'Allemagne et les Pays-Bas. La Chine continentale continue d'être le plus gros importateur d'engrais azotés avec 1,3 million de tonnes, suivie par l'Inde avec 820 000 tonnes environ. Les autres pays gros importateurs ont été les Etats-Unis (plus de 330 000 tonnes), le Pakistan (environ 225 000 tonnes), l'Indonésie (205 000 tonnes) et la Turquie (près de 200 000 tonnes).

La consommation de phosphate et de potasse s'est accrue d'environ 5 pour cent, passant à 17,8 et 11,9 millions de tonnes, respectivement. La plus importante augmentation (plus de 15 pour cent) de la consommation de phosphate a été enregistrée en Amérique latine avec 780 000 tonnes. Exception faite du Japon, la consommation de phosphate a baissé en Asie et en Extrême-Orient et n'a que légèrement augmenté dans les autres régions.

Pour diverses raisons, l'industrie des engrais d'Europe, d'Amérique du Nord et du Japon a récemment traversé l'une de ses périodes les plus critiques. Pendant les années soixante, des investissements massifs ont été consacrés à la création de nouvelles usines, afin de développer la production. Mais les prévisions de la demande effective se sont révélées trop optimistes, ce qui a abouti à une surproduction, à un gonflement des stocks et à une baisse des prix. Les perspectives pour 1970 ne sont guère brillantes, mais

l'on pense qu'une amélioration interviendra dans l'avenir. La consommation des pays en voie de développement est en hausse et comme il n'est guère probable que des investissements importants pour la création de nouvelles usines soient effectués dans les pays développés dans un proche avenir, la période de surproduction devrait bientôt prendre fin.

Le Plan indicatif mondial propose des taux rapides de croissance pour les engrais, notamment pendant la période allant jusqu'en 1975, où l'on envisage un taux annuel global d'accroissement de 14,3 pour cent. Ce chiffre est comparable à la moyenne de 12,7 pour cent enregistrée ces dernières années dans les pays considérés, sous l'effet d'une évolution favorable des rapports entre les prix des engrais et ceux des produits, d'une utilisation plus large des variétés de céréales réagissant aux engrais et des mesures concrètes prises par les gouvernements pour fournir des engrais. Dans certains pays en voie de développement, les augmentations annuelles ont atteint 25 pour cent. Selon le PIM, la valeur totale des engrais consommés passerait de 664 millions de dollars en 1962 à 7,8 milliards de dollars en 1985, représentant 45 pour cent de la valeur totale de l'ensemble des inputs courants pendant l'année en question. L'augmentation proposée par le PIM aboutirait à une consommation moyenne mondiale de 60 kilogrammes à l'hectare en 1985, contre 44 kilogrammes à l'hectare en 1968/69. Un tel chiffre serait bien inférieur aux niveaux actuellement atteints dans les pays les plus avancés du point de vue agricole (voir tableau I-11), et il reste d'importantes possibilités d'augmentation en ce qui concerne tant les superficies traitées que le niveau de la consommation à l'hectare.

Perspectives céréalières à moyen terme

Le tableau I-15 récapitule les plus récentes prévisions à moyen terme de la production, de la consommation et du commerce net des céréales, en ce qui concerne 15 pays en voie de développement et un groupement de pays¹⁸. Comme on l'indiquait l'an dernier, des prévisions à moyen terme pour le blé, les céréales secondaires et le riz sont préparées à titre expérimental depuis 1967. La Conférence de la FAO ayant décidé à sa quinzième session (novembre 1969) que de telles prévisions seraient désormais publiées régulièrement, on a augmenté le nombre des pays considérés — notamment sous le rapport de la production, de l'utilisation et du commerce net — et l'on espère augmenter encore à l'avenir

le nombre des pays étudiés, sous réserve de disposer des renseignements et des ressources nécessaires.

Les pays figurant au tableau I-15 participent pour près de 60 pour cent à la production céréalière des pays en voie de développement et pour 65 pour cent à leurs importations globales de céréales. La portée régionale est cependant variable: près de 80 pour cent de la production et 90 pour cent des importations nettes dans le cas de l'Extrême-Orient, contre seulement 14 pour cent et 27 pour cent, respectivement, dans le cas des pays africains en voie de développement.

Ces prévisions doivent être replacées dans le cadre à plus long terme des perspectives céréalières mondiales. Les grandes tendances qui se dessinent pour les 15 prochaines années, d'après les études récentes

¹⁸ Républiques d'Amérique centrale, c'est-à-dire Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras et Nicaragua.

de la FAO et notamment le PIM, étaient décrites dans l'édition de l'année dernière. On peut dire très brièvement qu'elles indiquent une autosuffisance croissante des pays en voie de développement en ce qui concerne les céréales. Il se peut qu'un plus grand nombre de ces pays deviennent exportateurs nets, même s'il est certain que beaucoup resteront fortement déficitaires. Selon ces études, le commerce mondial des céréales devrait se caractériser par

d'importantes disponibilités et une forte concurrence, d'où la nécessité de réévaluer et d'ajuster soigneusement les politiques d'exportation et de production de maints pays tant développés qu'en voie de développement.

Les résultats récents et les prévisions pour 1973, qui sont présentés au tableau II-15, cadrent en gros avec ces perspectives à long terme. Dans les principaux pays d'Extrême-Orient qui font le commerce

TABLEAU I-15. — PRÉVISIONS A MOYEN TERME (1973) DE LA PRODUCTION, DE LA CONSOMMATION ET DU COMMERCE NET DES CÉRÉALES DANS CERTAINS PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT

	Production			Consommation intérieure apparente			Commerce net		
	Réelle		Prévue	Réelle		Prévue	Réal		Prévu
	Moyenne 1964-66	1969 ¹	1973	Moyenne 1964-66	1969 ¹	1973	Moyenne 1964-66	1969 ¹	1973
..... Milliers de tonnes									
Importateurs nets									
AMÉRIQUE LATINE									
Brésil	16 050	15 704	20 940	17 766	17 202	21 550	+ 1 716	+ 1 498	+ 610
Chili	1 808	1 577	2 280	2 197	2 276	2 690	+ 389	+ 699	+ 410
Républiques d'Amérique centrale ²	1 861	2 142	2 510	2 042	2 364	2 680	+ 181	+ 222	+ 170
Total de ces pays	19 719	19 423	25 730	22 005	21 842	26 920	+ 2 286	+ 2 419	+ 1 190
TOTAL RÉGIONAL ³	26 066	31 894	...	32 332	...	...	+ 6 266	...	...
EXTRÊME-ORIENT									
Ceylan	658	964	1 320	1 591	1 836	2 070	+ 953	+ 872	+ 750
Inde	67 600	88 000	108 000	75 600	91 700	109 000	+ 8 000	+ 3 700	+ 1 000
Corée (Rép. de)	5 866	6 689	8 140	6 466	8 599	9 670	+ 600	+ 1 910	+ 1 530
Malaisie occidentale	560	846	1 350	1 242	1 277	1 600	+ 682	+ 431	+ 250
Pakistan	17 152	22 425	26 000	18 472	23 625	27 300	+ 1 320	+ 1 200	+ 1 300
Total de ces pays	91 836	118 924	144 810	103 371	127 037	149 640	+ 11 555	+ 8 113	+ 4 830
TOTAL RÉGIONAL	123 381	153 038	...	136 319	...	...	+ 12 938	...	...
PROCHE-ORIENT									
Iran	4 467	5 459	6 990	4 780	5 682	7 100	+ 313	+ 223	+ 110
Irak	1 768	2 637	2 690	1 815	2 671	2 790	+ 47	+ 34	+ 100
République arabe unie	5 681	6 390	7 910	7 596	7 179	9 050	+ 1 915	+ 789	+ 1 140
Total de ces pays	11 916	14 486	17 590	14 191	15 532	18 940	+ 2 275	+ 1 046	+ 1 350
TOTAL RÉGIONAL	35 119	40 513	...	39 167	...	...	+ 4 048	...	...
AFRIQUE									
Ghana	476	538	670	576	654	780	+ 100	+ 116	+ 110
Maroc	2 889	3 679	3 750	3 191	3 992	4 250	+ 302	+ 313	+ 500
Sénégal	626	678	890	879	1 007	1 090	+ 253	+ 329	+ 200
Total de ces pays	3 991	4 895	5 310	4 646	5 653	6 120	+ 655	+ 758	+ 810
TOTAL RÉGIONAL ⁴	33 429	36 168	...	35 821	...	...	+ 2 392	...	...
Total général :									
Pays	127 462	157 728	193 440	144 213	170 064	201 620	+ 16 771	+ 12 336	+ 8 180
Régions ^{3,4}	217 995	261 613	...	243 639	...	...	+ 25 644	...	...
Exportateurs nets									
Argentine	17 200	18 200	23 300	7 200	9 400	12 400	— 10 000	— 8 300	— 11 000
Kenya	1 656	2 002	2 310	1 722	1 712	2 000	+ 66	— 290	— 310

NOTE : Les importations nettes sont indiquées par le signe (+) et les exportations nettes par le signe (—).

¹ Données préliminaires. — ² Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua. — ³ Non compris l'Argentine et le Mexique. — ⁴ Non compris le Kenya.

des céréales, la production et la consommation totales ont augmenté de façon spectaculaire et les besoins d'importation de céréales vivrières ont diminué. Cette tendance persistera probablement pendant les prochaines années. Au Proche-Orient, également, les pays considérés ont accru leur autosuffisance depuis le milieu des années soixante et leurs importations ont baissé. En Amérique latine et en Afrique, par contre, les progrès de la production n'ont pas suffi aux besoins croissants des pays étudiés, dont les importations nettes de 1969 ont été très légèrement supérieures à celles de 1964-66.

Pour les pays pris individuellement, l'examen des chiffres de production d'une seule année, comme 1969, n'autorise pas de conclusions définitives, car la diversité des conditions météorologiques détermine souvent des récoltes exceptionnellement bonnes ou mauvaises. Mais l'erreur probable qui peut en résulter se réduit beaucoup si l'on raisonne sur l'ensemble. Il semble donc très significatif que la production globale des 14 pays importateurs ait été en 1969 supérieure de 24 pour cent à la moyenne de 1964-66. Cela leur a permis de réduire de 25 pour cent leurs importations nettes, bien que leur consommation intérieure apparente ait augmenté de 18 pour cent.

A l'horizon 1973, aucun des pays considérés qui étaient importateurs nets en 1969 ne devrait devenir exportateur net. Toutefois, l'Inde, prédit-on, deviendra pratiquement autosuffisante cette année-là. Le Brésil lui aussi pourrait atteindre un degré accru d'autosuffisance pour l'ensemble des céréales, ses exportations de maïs et de certaines quantités de riz compensant en grande partie un déficit de blé qui reste considérable, de sorte que ses importations nettes de toutes céréales tomberaient à 3 pour cent environ de sa consommation totale. Parmi les pays dont les importations nettes devraient diminuer figurent Ceylan, la Malaisie occidentale, la République arabe unie et le Sénégal, qui continueront néanmoins de faire appel au marché mondial pour une part importante de leurs besoins allant de 13 pour cent dans le cas de la République arabe unie à 36 pour cent dans le cas de Ceylan. En termes absolus, les importations nettes du Pakistan ne se modifieront probablement guère à moyen terme, mais ce pays pourrait devenir autosuffisant à 95 pour cent environ d'ici à 1973. Les pays dont on s'attend à voir augmenter les importations nettes sont le Chili, la République de Corée et le Maroc, qui tous trois devront probablement couvrir par des importations 12 à 16 pour cent de leurs besoins intérieurs totaux en 1973.

Pour le groupe des importateurs nets, on prévoit que les importations nettes de toutes les céréales tomberont à 8 millions de tonnes, ce qui représenterait une baisse de 4 millions de tonnes par rapport à 1969 et moins de la moitié de la moyenne 1964-66.

La chute serait la plus marquée dans le cas du blé — environ 2 millions de tonnes — bien que la diminution des achats du Brésil, du Chili et de l'Inde soit compensée en partie par l'augmentation des besoins d'autres pays tels la République de Corée, le Maroc et la République arabe unie. Les importations de riz devraient diminuer de près de 1 million de tonnes, du fait surtout de la République de Corée et de l'Inde. La baisse prévue des importations globales de céréales secondaires est d'environ 0,5 million de tonnes, mais l'accroissement des disponibilités exportables dans les pays dont le bilan céréalier total est déficitaire — par exemple celles de maïs au Brésil et de riz au Pakistan et en République arabe unie — devrait leur permettre d'améliorer encore une fois leur position nette en ce qui concerne les échanges de céréales.

Sous le rapport de la fiabilité, il ne faut pas perdre de vue les insuffisances des données de base, ni les risques d'erreur liés à toute prévision concernant les grandes cultures vivrières du fait de l'aléa météorologique, notamment en régions semi-arides. Comme on le disait déjà l'an dernier, les prévisions données ici représentent une opinion éclairée sur les résultats les plus probables, dans la formation de laquelle on a pris en compte les tendances récentes des rendements, des superficies et de la production, les politiques nationales et internationales de production et de commerce des céréales sur les trois ou quatre prochaines années et les progrès réalisés dans la mise en œuvre des programmes céréaliers gouvernementaux. Ce sont là les éléments qui, avec la croissance de la demande, détermineront en grande partie la production céréalière et les résultats commerciaux pendant la période de prévisions. Pour donner une idée de la marge d'incertitude, notamment lorsque le commerce net est faible par rapport aux disponibilités totales, on peut citer la prévision révisée concernant le Pakistan. Si en effet le rapport de l'année dernière indiquait que « dès 1972, le Pakistan pourra déjà être exportateur net... »¹⁹, on s'attend maintenant à ce qu'en 1973, les importations nettes du pays dépassent le million de tonnes (environ 5 pour cent de la consommation totale). Cette nouvelle conclusion résulte principalement du déficit actuellement prévu pour 1970 dans la récolte de riz au Pakistan oriental et dans la production de blé au Pakistan occidental par rapport aux objectifs inscrits au Programme national d'autosuffisance alimentaire, en raison de pénuries d'engrais et par suite d'autres difficultés.

¹⁹ Cependant, la suite du passage nuance comme suit : « ... bien que dans ce dernier cas, la marge exportable prévue (en 1972) soit faible relativement à la consommation et à la production escomptées; elle pourrait donc être soit annulée, soit accrue substantiellement au cas où les réalisations s'écarteraient des prévisions, que ce soit du côté de l'utilisation ou de la production céréalière. » (p. 35).

L'élément dominant de ce panorama est l'Inde, qui, en 1969, a assuré 56 pour cent de la production céréalière totale des pays considérés et 30 pour cent de leurs importations nettes. Alors que la diffusion des variétés à haut rendement et des techniques connexes a été très rapide dans le cas du blé, elle a été plutôt lente dans le cas du riz — qui est la principale culture vivrière, et de loin — pour des raisons exposées dans une autre partie du présent rapport. Les progrès futurs de la production céréalière en Inde dépendront en très grande partie de la mesure dans laquelle les obstacles à la propagation des riz à haut rendement pourront être surmontés. S'il se peut que les niveaux d'utilisation des engrais que prévoit le quatrième Plan ne soient pas atteints, on signale par contre que certains autres problèmes — par exemple l'appétibilité du riz et sa résistance aux maladies — sont en voie de solution. C'est pourquoi l'on pense que l'Inde deviendra pratiquement autosuffisante en 1973, avec une production céréalière totale de 108 millions de tonnes. Le gouvernement indien a récemment réaffirmé son intention d'arrêter complètement après 1971 les importations à des conditions de faveur, qui représentent actuellement cinq sixièmes des importations indiennes de toutes céréales.

Quant aux autres pays considérés, les prévisions à moyen terme de cette année confirment certaines des raisons qui subsistent de rester prudent sur les perspectives de succès et l'incidence actuellement prévue de la « révolution verte », étant donné l'accroissement rapide de la demande et les diverses contraintes que rencontre l'adoption des nouvelles techniques. C'est ainsi que, outre qu'il a fallu modifier la prévision concernant le Pakistan, on prévoit une augmentation ultérieure des importations nettes de la République arabe unie, malgré la progression relativement vive de la production.

Les prévisions relatives au commerce de Ceylan et de la Malaisie occidentale sont d'une importance particulière non pas du fait des tonnages en cause,

qui sont peu importants par rapport au commerce total des céréales, mais parce que le coefficient d'autoapprovisionnement céréalier a toujours été faible dans ces deux pays. Il s'agit dans les deux cas d'économies « de plantation », caractérisées par des importations alimentaires considérables et de fortes exportations de produits de grande culture. En raison des possibilités limitées offertes à leurs principales exportations par rapport aux besoins d'importation, l'accroissement de l'autosuffisance céréalière est devenu un des grands objectifs des politiques de ces pays, qui ont tous deux réalisé des progrès substantiels dans cette voie. En 1964-66, les importations représentaient encore les deux tiers des disponibilités totales de céréales de Ceylan et la moitié de celles de la Malaisie occidentale. De vigoureux programmes de relèvement des rendements et de la production ont permis en 1969 de ramener la proportion à environ la moitié à Ceylan et un tiers en Malaisie occidentale, et on pense que d'ici à 1973, elle sera tombée à 36 et 16 pour cent, respectivement. Toutefois, comme le besoin total augmente progressivement, la diminution des besoins d'importation en termes absolus est plus modeste.

Enfin, le Kenya fournit l'exemple d'un pays en voie de développement qui, après avoir réalisé son autosuffisance céréalière, a de la peine — comme le Mexique — à écouler sa production excédentaire. Cela est particulièrement vrai du blé, dont le prix f.o.b. est élevé par rapport aux cours mondiaux. De fait, on ne prévoit pas d'accroissement significatif des exportations de blé ou de maïs, car une grande partie du surcroît de production (composé surtout de maïs) sera probablement absorbée dans le pays par les usages fourragers et industriels.

On s'attend à une certaine augmentation des expéditions de l'Argentine, premier exportateur de céréales parmi les pays en voie de développement. Cette progression serait surtout le fait des céréales secondaires, dont les perspectives d'exportation sont meilleures que celles du blé.

Chapitre II. - ÉTUDE PAR RÉGIONS

Europe occidentale

En 1969, le produit intérieur brut (PIB) global des pays de la Communauté économique européenne (CEE) et du reste de l'Europe du Nord-Ouest a augmenté de 6 pour cent en volume. Cette augmentation est largement supérieure à celle de 1968, et même dans les cinq pays où la croissance économique s'est ralentie — Irlande, Italie, Norvège, Pays-Bas et Royaume-Uni — la progression, de manière générale (sauf au Royaume-Uni), a été égale ou supérieure à la tendance à long terme, soit environ 4 pour cent par an au cours de la période 1953-67.

Cette accélération est attribuable principalement à deux facteurs: une forte augmentation des investissements d'une part et d'autre part un important accroissement des exportations. Le commerce intra-régional, en particulier, a progressé rapidement, l'expansion atteignant quelque 20 pour cent dans l'ensemble de l'Europe et environ 30 pour cent à l'intérieur de la CEE. Les dépenses de consommation privée ont aussi fortement augmenté. Les principaux facteurs ayant freiné la croissance dans les cinq pays mentionnés ci-dessus sont les mesures déflationnistes (en particulier au Royaume-Uni et en Irlande), l'agitation ouvrière (en Italie), et les mauvaises récoltes ou campagnes de pêche (en Norvège et aux Pays-Bas). Presque partout, l'accélération de la croissance économique en 1969 s'est accompagnée de tensions inflationnistes, la hausse de l'indice des prix de détail dépassant 4 pour cent dans huit pays.

La croissance économique des pays d'Europe méridionale, à l'exception du Portugal, a repris en 1969 après le ralentissement de 1968. Dans ces pays également, la croissance des exportations a été un facteur décisif, qui a soutenu l'essor industriel, mais le redressement de la production agricole, pratiquement stationnaire en 1968, a également joué un rôle important. Au Portugal, en revanche, la croissance a été ralentie par la baisse de la production agricole.

Les indicateurs pour 1970 font apparaître de manière générale un certain ralentissement de la croissance économique globale dans la région, quoique

inférieur à celui prévu. Les facteurs contribuant à ce ralentissement sont notamment les pressions exercées sur la capacité de production — entre autres l'offre de main-d'œuvre — la relâche des investissements dans certains pays, et les politiques internes destinées à juguler les tendances inflationnistes manifestes dans la plupart des pays, qui freinent le développement de la consommation privée. Dans l'ensemble, la croissance du produit intérieur brut (PIB) tombera probablement à 5 ou 6 pour cent, en volume, et se maintiendra dans la plupart des pays à peu près au niveau de la tendance à long terme.

Production agricole

La stabilité d'ensemble de la production agricole recouvre en réalité des résultats très inégaux dans les divers pays (tableau II-1). La production a fait d'importants progrès en Finlande, en Grèce et en Yougoslavie; en revanche, elle a sensiblement baissé en Norvège, au Portugal et en Suède.

Le problème de la surproduction de denrées de base — céréales, sucre et produits laitiers — a persisté. La production totale de céréales a légèrement progressé dans la région, les récoltes ayant été plus abondantes en Autriche, en Grèce et en Yougoslavie. Dans les pays de la CEE, la production est restée à peu près au niveau de 1968, sauf en Belgique, où elle a diminué d'environ 7 pour cent par rapport à cette dernière année. L'accroissement a toutefois porté entièrement sur les céréales secondaires, dont la production a avancé de 4 pour cent, à la suite d'une augmentation des récoltes de maïs et d'orge. La production de blé a baissé de quelque 3 pour cent dans la CEE, davantage au Portugal, et plus encore en Espagne; en moyenne cependant, la qualité s'est améliorée et la production de blé dur a augmenté tandis que celle de blé tendre a fléchi.

La production totale de betterave sucrière de la région s'est maintenue à peu près au niveau de 1968, mais en raison du temps favorable en automne, la

TABLEAU II-1. — EUROPE OCCIDENTALE: INDICES DE LA PRODUCTION AGRICOLE

	1965	1966	1967	1968	1969 ¹	Variation de 1968 à 1969	Taux annuel de croissance de 1956-58 à 1966-68	Production agricole par habitant en 1969
	 Moyenne 1952-56 = 100					 Pourcentage		Moyenne 1952-56 = 100
CEE	128	129	141	145	145	—	2,8	126
Belgique-Luxembourg	111	106	127	130	129	+ 1	1,9	118
France	140	135	149	155	151	— 3	3,5	130
Allemagne, Rép. féd. d'	118	127	140	145	145	—	2,6	123
Italie	126	130	135	132	137	+ 4	2,2	124
Pays-Bas	120	123	134	141	146	+ 4	2,6	121
AUTRES PAYS D'EUROPE OCCIDENTALE .	132	138	143	145	147	+ 1	2,8	131
Autriche	123	134	145	148	151	+ 2	2,4	142
Danemark	123	120	122	127	122	— 4	1,3	109
Finlande	140	132	142	144	156	+ 8	3,0	139
Grèce	164	171	175	163	176	+ 8	3,6	157
Islande	142	147	148	138	146	+ 6	1,4	111
Irlande	115	122	136	138	135	— 2	2,1	136
Malte	112	119	135	160	164	+ 2	3,0	160
Norvège	103	99	103	117	111	— 5	0,3	98
Portugal	123	110	124	122	111	— 9	1,5	100
Espagne	133	146	145	159	161	+ 1	3,6	141
Suède	103	94	108	112	96	— 14	0,7	87
Suisse	109	114	122	126	127	+ 1	1,6	101
Royaume-Uni	143	146	149	146	149	+ 2	3,2	136
Yougoslavie	147	184	181	177	196	+ 11	3,9	166
RÉGION	130	133	142	145	146	—	2,8	128

¹ Données préliminaires.

teneur en sucre a été plus élevée, et la production a avancé d'environ 8 pour cent. Des augmentations particulièrement importantes ont été enregistrées dans les pays du Bénélux, en France, en Grèce et en Yougoslavie, et n'ont été qu'en partie contrebalancées par une diminution dans certains pays du nord.

En ce qui concerne les autres cultures importantes — pommes de terre, fruits et légumes — la production a baissé ou n'a progressé que modérément. Dans les pays d'Europe du Nord-Ouest, la production de pommes de terre a fortement diminué, notamment en Autriche et en République fédérale d'Allemagne, en raison principalement de sa faible rentabilité ces dernières années. Au sein de la CEE, la production a diminué de 12 pour cent et est tombée au niveau le plus bas qu'elle ait connu depuis vingt ans, ce qui a porté les prix à un niveau record.

La production de fruits frais n'a que peu augmenté dans la CEE, tandis qu'en Europe méridionale la récolte d'agrumes a généralement été meilleure qu'en 1968. La production de légumes a modérément augmenté. La production de vin a diminué d'environ 3 pour cent, avec un recul particulièrement marqué en France (20 pour cent), qui représente 30 pour cent du total, et au Portugal. Elle a cependant progressé en Italie et en Espagne; la qualité est généralement considérée comme bonne et les prix ont tendance à être élevés.

La situation des excédents laitiers n'a guère changé en 1969. L'accroissement du troupeau laitier s'est

ralenti, sous l'effet principalement des mauvaises conditions météorologiques en 1969, faisant suite à la médiocrité des pâturages en 1968, et aussi, dans une certaine mesure, des programmes gouvernementaux visant à réduire la production de lait et à accroître celle de viande comme nous le verrons ci-après. La production laitière a donc légèrement baissé. Celle de beurre a aussi quelque peu diminué, en particulier dans la CEE, parallèlement à l'accroissement de la consommation de lait frais et de fromage. Aux Pays-Bas, la baisse de la production a atteint 6 pour cent. Cette baisse, jointe à l'augmentation de la consommation encouragée par des subventions, et à l'accroissement des exportations nettes, a provoqué une diminution des stocks pendant le deuxième semestre de 1969. Les stocks de fin de campagne atteignaient 340 000 tonnes dans la CEE, chiffre égal à celui de l'année précédente, mais supérieur de 140 000 tonnes à celui de fin 1967. La récente tendance à la hausse de la production de lait écrémé en poudre s'est brusquement renversée en 1969; ce phénomène s'explique par l'augmentation de la demande de lait de consommation et par l'utilisation croissante du lait pour l'alimentation du bétail, en partie encouragée par les politiques de prix, ainsi que par la reprise de la production fromagère dans de nombreux pays. Toutefois, les exportations nettes ayant fortement baissé, les stocks des pays de la CEE ont continué de s'accumuler, atteignant 390 000 tonnes à la fin de l'année, contre 310 000 tonnes un an plus tôt. On s'attend,

en outre, avec le retour de conditions météorologiques plus favorables, à une reprise de l'accroissement de la production de lait en 1970, compte tenu de la progression des rendements, et de l'utilisation jusqu'à présent restreinte des primes à l'abattage des vaches laitières.

La production carnée n'a que très légèrement augmenté en 1969. La production de volaille a poursuivi sa progression (plus lentement toutefois que ces dernières années), mais celle-ci a été largement contrebalancée par une réduction de la production de viande de porc, de mouton et d'agneau; enfin le volume de la production de viande de bœuf n'a pas varié. La situation était dans l'ensemble à peu près la même qu'en 1968 dans la plupart des pays, à l'exception de la France, où la production totale de viande a diminué de 3 pour cent, et de l'Espagne, où elle a augmenté de 6 pour cent. Les mesures prises dans plusieurs pays pour encourager la production de viande de bœuf au détriment de celle de lait n'ont pas encore eu l'effet escompté. En fait, la production de viande de bœuf n'a pas augmenté en 1969 dans la CEE par suite du recul enregistré en France et celle du Royaume-Uni a diminué.

Les progrès les plus notables de la production de viande porcine ont eu lieu en Espagne, au Portugal et au Royaume-Uni; en revanche, on a observé une régression au Danemark, ainsi que dans les pays de la CEE. La production de viande de volaille s'est accrue de 4 pour cent, essentiellement grâce aux progrès réalisés en Espagne, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, mais l'augmentation a été bien inférieure à celle qui avait été relevée dans les dernières années cinquante et les premières années soixante.

Les premières estimations dont on dispose sur 1970 semblent indiquer une nouvelle année de stabilité générale de la production. Parmi les principaux pays producteurs, on estime que la progression a été faible ou nulle en Allemagne occidentale, au Danemark, en Espagne, en France, en Italie. Aux Pays-Bas, la production a de nouveau augmenté notablement et en Suède, on constate une reprise partielle après la forte régression de 1969. La production de la Finlande a continué de s'accroître, mais à un rythme moins rapide qu'au cours de l'année précédente. On estime que la baisse la plus importante, qui atteint peut-être quelque 10 pour cent, a eu lieu en Yougoslavie, par rapport au niveau record de l'année précédente.

Parmi les principaux produits, le recul de la production de blé est estimé à quelque 5 pour cent, ce qui constitue la deuxième diminution consécutive. La régression a été particulièrement importante en Espagne, en France et en Yougoslavie, mais la récolte de l'Allemagne occidentale a été également plus réduite, tandis que celle du Royaume-Uni progressait de près d'un cinquième. La production de céréales fourra-

gères a également diminué; celle de maïs a connu une nouvelle augmentation, de quelque 4 pour cent, des accroissements importants en France et en Italie faisant plus que compenser les diminutions en Espagne et en Yougoslavie, mais la production d'orge a diminué de quelque 7 pour cent, par suite de récoltes réduites en Allemagne occidentale, en Espagne, en France et au Royaume-Uni. La production de riz est restée au même niveau qu'en 1969, grâce essentiellement à la stabilité de la production de l'Italie.

Pour les autres principaux produits, on n'a relevé qu'une légère diminution de la récolte de betterave à sucre, due principalement à une baisse de la récolte en Belgique et en France, ainsi que de la production de lait, en France également, et dans une moindre mesure au Danemark et en Finlande. Dans la plupart des autres pays, la production de lait a progressé quelque peu. Celle de pommes de terre n'a connu qu'un redressement partiel par rapport aux mauvais résultats de l'année passée; les récoltes de l'Allemagne occidentale et de la France, en particulier, sont restées pratiquement au même niveau qu'en 1969. On estime que la production d'huile d'olive a augmenté de près de 10 pour cent, rattrapant ainsi la plus grande partie du recul de l'année précédente, malgré une diminution de la production de l'Italie. On estime que la production des principales viandes s'est accrue en 1970. Celle de bœuf, qui était demeurée inchangée en 1969, a progressé dans tous les principaux pays producteurs à l'exception de la France, et on estime qu'au total l'augmentation de la production de la région a été d'environ 5 pour cent. La production de volaille a bénéficié d'une augmentation générale du même ordre, et l'on estime que celle de viande porcine a augmenté d'environ 2 pour cent.

Production halieutique

A l'exception de l'Islande et du Royaume-Uni, les pays d'Europe occidentale ont vu diminuer leurs prises en 1969, de sorte que la production totale a fléchi de 7 pour cent environ.

L'amélioration des pêches de poissons de fond, de crevettes et d'autres produits à prix élevé a fait augmenter de près d'un quart la valeur des prises islandaises. En revanche, les prises de harengs ont continué de diminuer et l'industrie de la farine de poisson a dû faire face à de graves problèmes d'approvisionnement que l'accroissement des quantités débarquées de capelan n'a qu'en partie permis de résoudre. La pénurie de harengs a incité à utiliser ce poisson pour le salage ou la vente à l'état frais et non comme matière première pour l'industrie de transformation. Le Royaume-Uni a réussi à augmen-

ter ses prises de harengs et cette progression, conjuguée à la légère hausse des prix de la morue, principal produit des pêcheries de poissons démersaux, explique en grande partie l'accroissement du volume de la production halieutique britannique.

Les pêcheries norvégiennes ont bénéficié d'une année plus favorable qu'en 1968, en dépit de la réduction de 14 pour cent des prises. La valeur de la production a en effet augmenté: les variétés de valeur élevée ont représenté une plus forte proportion des prises, les prix de certaines espèces ont monté et de plus grosses quantités de poisson ont été transformées en produits plus coûteux. Les prises records de maquereaux et les bonnes prises de capelan n'ont cependant pas permis de compenser la nouvelle chute brutale des prises de harengs et la production de farine de poisson a fléchi d'un cinquième par rapport à 1968.

La situation a évolué dans le même sens au Danemark, où les prises de harengs ont été décevantes et où la production de certaines espèces utilisées principalement pour la consommation humaine a fléchi elle aussi.

La réduction des prises de la flotte espagnole est, dit-on, principalement imputable au ralentissement des opérations des bateaux congélateurs et de la pêche à la morue. La demande de morue et de merlu a été faible, de sorte que certains bateaux sont passés à la pêche d'autres espèces. Malgré tout, la valeur totale des prises a légèrement augmenté en raison de l'accroissement des quantités de produits plus coûteux débarqués par la flotte de pêche côtière. Parmi les produits transformés, les produits salés et conservés ont accusé un recul.

Le Portugal a enregistré une réduction en volume et en valeur de ses prises qui ont été compromises par la rareté des sardines au large de la côte occidentale de la péninsule Ibérique. Pour assurer un bon approvisionnement des conserveries, le Portugal tente d'affréter des chalutiers congélateurs d'Espagne pour la pêche dans des eaux plus lointaines. La hausse des prix et des coûts gêne également l'industrie de la sardine en affaiblissant sa position concurrentielle sur les marchés internationaux.

Dans les pays de la CEE, la production halieutique n'a guère varié dans l'ensemble par rapport à l'année précédente. Les quantités débarquées ont légèrement fléchi mais la hausse des prix de nombreux produits a maintenu la valeur des prises. En France, la progression de la production et la hausse des prix des mollusques et crustacés ont compensé la diminution de la production de morue salée et congelée. La situation économique de l'industrie de la pêche de la République fédérale d'Allemagne a continué de s'améliorer grâce aux modifications de structure et à la rationalisation des opérations, bien que le volume et la valeur des prises aient été inférieurs aux

chiffres de 1968. Aux Pays-Bas, l'accroissement modéré de la valeur des prises qui a été enregistré est principalement dû à la hausse des prix.

Production forestière

Le vigoureux essor de l'activité économique générale observé en Europe occidentale en 1969 s'est accompagné d'une expansion marquée des enlèvements de bois ronds d'industrie et d'un nouvel accroissement de la production forestière, ainsi que d'une tendance à la hausse des prix. Des niveaux records ont été atteints pour tous les produits forestiers importants et le taux de croissance a dépassé la moyenne à long terme dans les cas suivants: sciages de feuillus (5 pour cent), panneaux de particules (22 pour cent), pâte de bois (8 pour cent), papier journal (7 pour cent), autres papiers et cartons (10 pour cent). La tendance à la hausse de la production de sciages de résineux que l'on observe depuis 1966 confirme les constatations d'une récente étude¹ selon laquelle les forêts d'Europe occidentale pourraient produire un volume de grumes de conifères sensiblement plus élevé qu'on ne l'avait estimé antérieurement, et qui pourrait suffire à couvrir la majeure partie des besoins sans cesse croissants de la région en sciages de résineux.

L'importance de plus en plus grande que prennent les panneaux de particules sur le marché des produits forestiers ressort du fait qu'en 1969 ils ont représenté en Europe occidentale plus de 56 pour cent de la production globale de contre-plaqués, panneaux de fibres et panneaux de particules, contre 52 pour cent en 1968 et moins de 42 pour cent en 1965. L'expansion de ces trois productions entre 1967 et 1969 a permis d'améliorer les taux d'utilisation des capacités.

La capacité de production de pâte de bois a été largement exploitée en Europe occidentale, notamment pour certaines qualités de pâte chimique, pendant presque toute l'année 1969. Néanmoins, la production a difficilement suivi la demande, et les stocks des producteurs ont diminué pendant l'année. En Scandinavie, la production de pâte de bois a augmenté plus lentement que celle de papier et de carton, de sorte que la quantité de pâte destinée à l'exportation, tout en continuant de s'accroître, a représenté en 1969 une proportion moindre de la production qu'en 1968. Les prix de la pâte chimique sont restés très fermes l'année passée et au cours du premier semestre de 1970, entraînant un net relèvement des prix du papier et du carton, après plusieurs années de stabilité relative pour ce dernier produit.

¹ FAO. *Consommation, production et commerce du bois en Europe: évolution et perspectives, 1950 à 1980. Etude intérimaire.* Supplément 7 au volume XXI du *Bulletin du bois pour l'Europe*. FAO/CEE.

Commerce des produits agricoles, halieutiques et forestiers

A la suite d'une accentuation des tendances qui sont apparues il y a plusieurs années et en opposition très nette avec la situation qui existe dans la plupart des autres régions, la valeur globale des exportations de produits agricoles, halieutiques et forestiers des pays d'Europe occidentale s'est encore beaucoup accrue en 1969 (tableau II-2). Provisoirement estimée à 15 pour cent, l'augmentation de la valeur des exportations de produits agricoles semble être due à la fois à l'augmentation de 5 pour cent du volume des échanges et à celle des valeurs unitaires moyennes pour la grande majorité des produits exportés. On a enregistré des hausses particulièrement importantes des valeurs unitaires non seulement pour la plupart des viandes, qui représentent près du quart des exportations agricoles de la région et dont les prix manifestent une tendance ascendante à long terme, mais aussi pour le blé et le maïs. Les principales exceptions ont été l'orge, les oranges et le lait concentré sucré, dont les valeurs unitaires n'ont guère varié, ainsi que l'avoine, le riz et les œufs, qui ont accusé des baisses de 4 à 10 pour cent.

Il convient de noter cependant que, comme une part importante de la progression des exportations de la région est liée, on le verra plus loin, au développement des échanges entre les pays membres de la CEE — échanges qui, dans le cas de nombreux produits, sont évalués aux prix communautaires « in-

térieurs » relativement élevés — les indices commerciaux se rapportant à l'Europe occidentale ne sont plus strictement comparables avec ceux des autres régions. Par exemple, le fait qu'en 1969 des quantités fortement accrues de blé aient fait l'objet d'échanges intracommunautaires aux prix « intérieurs » élevés a entraîné une augmentation de la moyenne régionale des valeurs unitaires des exportations, bien que le niveau général des prix du blé dans le commerce international ait été plus bas qu'en 1968. En outre, vu l'importance croissante du commerce intracommunautaire et la réalisation virtuelle de la politique agricole commune de la CEE, c'est de plus en plus le courant d'échanges entre la Communauté dans son ensemble et les pays tiers, plutôt que le commerce des différents membres de la CEE, qu'il convient de prendre en considération dans les analyses. Il est malaisé d'obtenir pour le moment des chiffres récents de cette nature et il faudra s'efforcer de les établir dans l'avenir de façon à permettre une étude plus valable du commerce des produits agricoles de la région dans le contexte mondial.

Compte tenu de ces réserves, on peut observer que l'accroissement le plus important en valeur enregistré pour les différents produits concerne les exportations de céréales (21 pour cent). Dans le cas du blé, la valeur a augmenté de près de 47 pour cent pour les raisons qui viennent d'être évoquées. Le volume important des exportations a été dû à la fois à la progression des livraisons de blé destiné à l'alimentation animale (les exportations vers l'Europe

TABLEAU II-2. — EUROPE OCCIDENTALE: INDICES DE LA VALEUR DES EXPORTATIONS DES PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	Pourcentage des exportations agricoles totales en 1969	1965	1966	1967	1968	1969 ¹	Variation de 1968 à 1969
		 Moyenne 1957-59 = 100					Pourcentage
PRODUITS AGRICOLES	65	163	168	182	190	219	+ 15
Produits pour l'alimentation humaine et animale	57	169	172	188	197	229	+ 16
Céréales	(12)	241	256	277	317	384	+ 21
Fruits	(5)	149	162	164	157	176	+ 12
Viande	(16)	212	228	249	257	290	+ 13
Produits laitiers	(12)	142	149	161	169	184	+ 9
Produits pour boissons et tabac	6	150	162	180	177	194	+ 10
Tabac	(1)	136	133	151	121	120	— 1
Vin	(5)	158	179	198	209	237	+ 13
Matières premières	2	102	109	100	102	101	— 2
PRODUITS HALIEUTIQUES	8	170	179	176	172	194	+ 13
PRODUITS FORESTIERS	27	146	147	147	157	177	+ 13
Produits agricoles, halieutiques et forestiers	100	158	162	171	178	203	+ 14

¹ Données préliminaires.

orientale ont été substantielles) et à l'accroissement des échanges intracommunautaires lié, en partie du moins, au changement prévu de la parité du mark. Les augmentations les plus marquées ont intéressé les expéditions françaises, belges et néerlandaises. Après une baisse de 6 pour cent en 1968, la valeur des exportations de maïs a de nouveau augmenté, cette fois d'environ 40 pour cent, car tous les grands exportateurs de la région (France, Belgique, Luxembourg et Pays-Bas) ont exporté des quantités plus importantes et, en outre, la valeur unitaire moyenne a augmenté de 9 pour cent. Les exportations d'orge, notamment celles du Royaume-Uni, ont légèrement diminué ; quant aux exportations de riz espagnoles, françaises et italiennes, elles ont enregistré une diminution plus forte (environ 30 pour cent) tant en volume qu'en valeur.

En raison de l'accroissement des quantités exportées et des prix généralement plus élevés, la valeur des exportations de fruits d'Espagne, de France et d'Italie a nettement augmenté. Les exportations de viande ont elles aussi augmenté en valeur. La majeure partie de l'augmentation de 10 pour cent de la valeur des exportations de viande porcine a été due aux exportations néerlandaises (porcs destinés à l'abattage et viande) vers la France, où le cycle de la production était dans sa phase la plus basse. Le Danemark, qui avait réduit sa production après avoir connu pendant plusieurs années des difficultés de commercialisation, n'a pas pu tirer parti de l'amélioration de la situation et ses exportations ont baissé. Dans le cas de la viande de bœuf, l'accroissement de 8 pour cent a été dû entièrement à la hausse des prix, car le vo-

lume des échanges n'a pas varié malgré la progression des exportations suédoises et néerlandaises. L'augmentation de 13 pour cent du commerce de la volaille s'explique en majeure partie par l'accroissement des échanges au sein de la Communauté ; les importations nettes en provenance de pays tiers ont en fait diminué. Pour les produits laitiers, l'avance a été due principalement à l'accroissement de la valeur des exportations de fromage et d'œufs. Dans le cas du fromage, il y a eu un accroissement considérable des échanges intracommunautaires et, bien que ce phénomène ait été quantitativement contrebalancé par une diminution des expéditions du Danemark vers la CEE et le Royaume-Uni, les prix ont monté. Dans le cas des œufs, en revanche, l'augmentation a été entièrement due à un accroissement du volume, car la valeur unitaire des exportations a baissé.

Depuis quelques années, les importations de produits agricoles ont tendance à augmenter moins rapidement que les exportations de ces produits, bien qu'en 1969 les progrès aient été à peu près équivalents en volume (tableau II-3). Etant donné l'importance des échanges intrarégionaux, la plupart des changements survenus en 1969 et qui viennent d'être évoqués ont eu aussi des répercussions sur les importations, y compris les fortes augmentations des importations de blé et de certaines viandes. Parmi les autres facteurs qui ont fait progresser les importations en 1969 figure la reprise des achats de viande de bœuf et de veau de la part du Royaume-Uni où les importations originaires de régions où sévissait la fièvre aphteuse avaient été interdites pendant une partie de 1968, et de la part de la CEE

TABEAU II-3. — EUROPE OCCIDENTALE: INDICES DU VOLUME DES IMPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES

	Pourcentage des importations agricoles totales en 1969	1965	1966	1967	1968	1969 ¹	Variation de 1968 à 1969
		 Moyenne 1957-59 = 100					Pourcentage
PRODUITS AGRICOLES	100	122	127	126	128	133	+ 4
Produits pour l'alimentation humaine et animale	62	133	138	138	139	145	+ 5
Céréales	(14)	134	142	133	128	129	+ 1
Fruits	(8)	143	146	144	143	150	+ 5
Huiles et graines oléagineuses	(9)	122	136	138	140	145	+ 3
Viande	(11)	142	140	154	154	165	+ 8
Produits laitiers	(6)	113	115	117	124	126	+ 2
Produits pour boissons et tabac	20	123	126	127	131	135	+ 4
Café	(9)	147	155	159	172	182	+ 6
Tabac	(5)	130	128	138	132	141	+ 7
Matières premières	18	97	102	96	99	103	+ 3
Laine	(7)	95	94	87	95	99	+ 4
Coton	(6)	91	102	96	92	93	+ 1
Caoutchouc	(3)	116	116	116	125	140	+ 12

¹ Données préliminaires.

qui avait maintenu en 1968 des prélèvements très élevés sur les importations en provenance de pays tiers. Autre facteur de redressement, la diminution de la production de viande de bœuf qui a coïncidé avec un accroissement des disponibilités exportables de l'hémisphère Sud. Contrairement aux exportations de ces produits, les importations de céréales secondaires ont diminué du fait des récoltes abondantes de blé et de l'utilisation accrue qui a donc pu être faite de cette céréale pour l'alimentation animale, par exemple dans la République fédérale d'Allemagne.

Les importations de café ont progressé de 6 pour cent et il y a eu un gonflement des stocks dans un certain nombre de pays ; les importations de tabac sont remontées après la diminution de volume observée en 1968 ; en revanche, les importations de thé du Royaume-Uni sont tombées au plus bas niveau enregistré depuis 1961, à la suite d'une forte accumulation de stocks. Quant aux importations de caoutchouc naturel, elles ont très fortement augmenté (12 pour cent) pour la deuxième année consécutive : l'accroissement a été d'environ 25 pour cent dans la République fédérale d'Allemagne et en France, en raison de la croissance rapide de la production industrielle. Les importations de coton ont connu une légère reprise par rapport au niveau relativement bas de 1968 en dépit de la réduction des importations du Royaume-Uni liée à une plus large utilisation des fibres synthétiques et au déplacement progressif des importations ; ces dernières, en effet, s'orientent, à long terme, non plus vers les matières premières mais vers les textiles et articles confectionnés.

L'évolution générale du commerce des produits agricoles de la région en 1969 reflète bien les tendances observées depuis quelque temps, notamment une croissance rapide des exportations due dans une large mesure à la progression des échanges intra-régionaux et un développement relativement beaucoup moins dynamique des importations. En 1960-62 déjà, 67 pour cent en valeur des exportations de produits agricoles de la région étaient destinés à d'autres pays d'Europe occidentale et en 1968, cette part était passée à 74 pour cent. Les importations tiennent moins de place dans le commerce intra-régional car dans l'ensemble l'Europe occidentale est largement importatrice nette de produits agricoles ; toutefois, la part de ces importations a augmenté plus vite encore pendant la même période, passant de 36 à 45 pour cent. L'effet de la mise en œuvre progressive de la politique agricole commune de la CEE se manifeste par l'expansion particulièrement rapide des échanges intracommunautaires qui ont représenté en 1968 28 pour cent des importations et 45 pour cent des exportations contre 18 et 38 pour cent respectivement en 1960-62.

L'incidence de cet accroissement des échanges internes sur les marchés mondiaux a été renforcée

par la stagnation relative des importations totales de produits agricoles de la région ces dernières années. Entre 1966 et 1968, la valeur globale des importations agricoles de la région en provenance de l'extérieur a effectivement diminué de quelque 170 millions de dollars (tombant à 20 445 millions), alors que les importations d'origine intérieure continuaient de croître, au total de près de 1 milliard de dollars.

Cette évolution reflète deux grandes tendances. A part le fait que la demande totale de nombreux produits progresse avec peine, la croissance globale des importations a été influencée par la tendance observée dans la majorité des pays de la région — les principales exceptions étant certains pays d'Europe méridionale et la Suède — à couvrir eux-mêmes une proportion grandissante de leurs besoins en produits agricoles. Au Royaume-Uni, pays dont les importations de produits agricoles ont diminué entre 1964 et 1968, il s'agit d'une politique énoncée dans les années récentes. L'objectif visé est une expansion sélective de la production et le degré d'auto-suffisance atteint dans ce pays est plus élevé aujourd'hui qu'il ne l'était dans les dernières années cinquante pour la plupart des grands produits, exception faite essentiellement des légumes et fruits frais et des matières grasses. Une tendance analogue se dessinait au sein de la CEE dès les premières années soixante et elle s'est accentuée ces dernières années à mesure que la politique agricole commune était définitivement mise au point. L'augmentation la plus rapide des importations agricoles a eu lieu dans les pays de l'Europe méridionale où le secteur agricole n'a guère pu suivre l'accélération de la demande. Dans le tableau d'ensemble, toutefois, ces pays ont une importance relativement moindre, puisqu'ils ne représentent que quelque 6 à 7 pour cent du total régional. En outre, même eux s'efforcent résolument désormais de hâter la croissance de leur production agricole intérieure.

La principale conséquence qui découle de ces tendances est connue depuis longtemps : possibilités limitées pour les pays tiers exportateurs de la plupart des produits de base à de rares exceptions près (blé dur, céréales fourragères et viande de bœuf). Cette tendance risque de s'accroître encore si les négociations qui sont sur le point de s'engager conduisent à un élargissement de la CEE, car quelques-uns des pays candidats sont des producteurs plus efficaces que certains des pays actuellement membres de la Communauté. D'un autre côté, l'accroissement rapide de la demande de produits très différenciés et ayant subi une transformation poussée offre des possibilités d'exportation aux pays faisant ou non partie de la région qui sont susceptibles de répondre à cette demande.

L'accroissement de 13 pour cent de la valeur des exportations halieutiques a été surtout dû à la hausse

des prix de la plupart des produits. Les exportations de la Norvège, qui vient en tête des pays européens en matière de pêche, ont augmenté à la fois en volume et en valeur (de plus de 7 pour cent en valeur) du fait surtout de la progression très importante des ventes de filets de poisson congelés. Les exportations du Danemark ont fléchi — en partie à la suite de l'accord intervenu entre le Canada, le Danemark, l'Islande et la Norvège à l'effet de maintenir des prix minimaux pour les exportations de blocs de morue congelée vers les Etats-Unis — mais leur valeur totale s'est néanmoins accrue. Les recettes fournies à l'Islande par l'exportation des produits de la pêche ont elles aussi augmenté grâce à la hausse des prix et aussi au gonflement des ventes de la plupart des produits favorisé par la dévaluation de fin 1968. La principale exception a été le commerce du stockfish, demeuré stationnaire à la suite de la perte du marché nigérian.

L'Espagne a elle aussi réussi à faire progresser le volume et la valeur de ses exportations de produits de la pêche, malgré une diminution de la production totale. Les gains les plus importants ont été dus à l'exportation de produits en conserve et de poisson salé, mais les exportations de poisson congelé ont elles aussi beaucoup avancé. En revanche, les exportations de l'industrie portugaise du poisson en boîte, qui a souffert du manque de matière première (sardine) ont diminué d'un cinquième par rapport à 1968.

Le Royaume-Uni et les pays membres de la CEE qui, exception faite des Pays-Bas, importent sensiblement plus de produits de la pêche qu'ils n'en exportent, ont acheté à peu près les mêmes quantités de poisson ou un peu moins. Toutefois, la valeur des importations s'est accrue dans tous les cas en raison de la hausse des prix.

Les exportations et les importations de produits forestiers ont progressé très rapidement en 1969, bien que pour la plupart des catégories cette progression ait correspondu à un développement des échanges à l'intérieur de la région. Il y a eu cependant quelques changements considérables dans la structure générale des échanges. Un trait saillant a été le contraste entre la forte augmentation des importations de la majeure partie de la région et la baisse marquée des importations de sciages et de panneaux au Royaume-Uni, où les limitations de crédit et les taux d'intérêt élevés ont beaucoup ralenti la construction de logements. Dans le cas des sciages de résineux, les importations totales de la région n'ont guère été supérieures en 1969 aux chiffres de 1968. Ses exportations ont toutefois augmenté de 8 pour cent, marquant un record, et les importations nettes, qui avaient atteint un chiffre sans précédent en 1965, sont tombées au plus bas niveau observé depuis 1962.

Sauf au Royaume-Uni, on a enregistré des accroissements particulièrement frappants des importations

de grumes de feuillus (notamment d'Afrique occidentale, mais aussi d'Indonésie et des Philippines), de sciages de feuillus (notamment de Malaisie et de Singapour) et de contre-plaqué (progression des échanges intracommunautaires, mais aussi augmentation des importations en provenance des Etats-Unis et de la Finlande).

La forte demande de pâte chimique dans les pays importateurs d'Europe occidentale a entraîné un nouvel accroissement considérable des importations nettes de la région, qui ont atteint 1,4 million de tonnes en 1969, contre 250 000 tonnes seulement en 1965. La région est devenue de plus en plus tributaire de l'Amérique du Nord pour son approvisionnement supplémentaire, malgré un accroissement de la production et du commerce de bois à pâte à l'intérieur de la région.

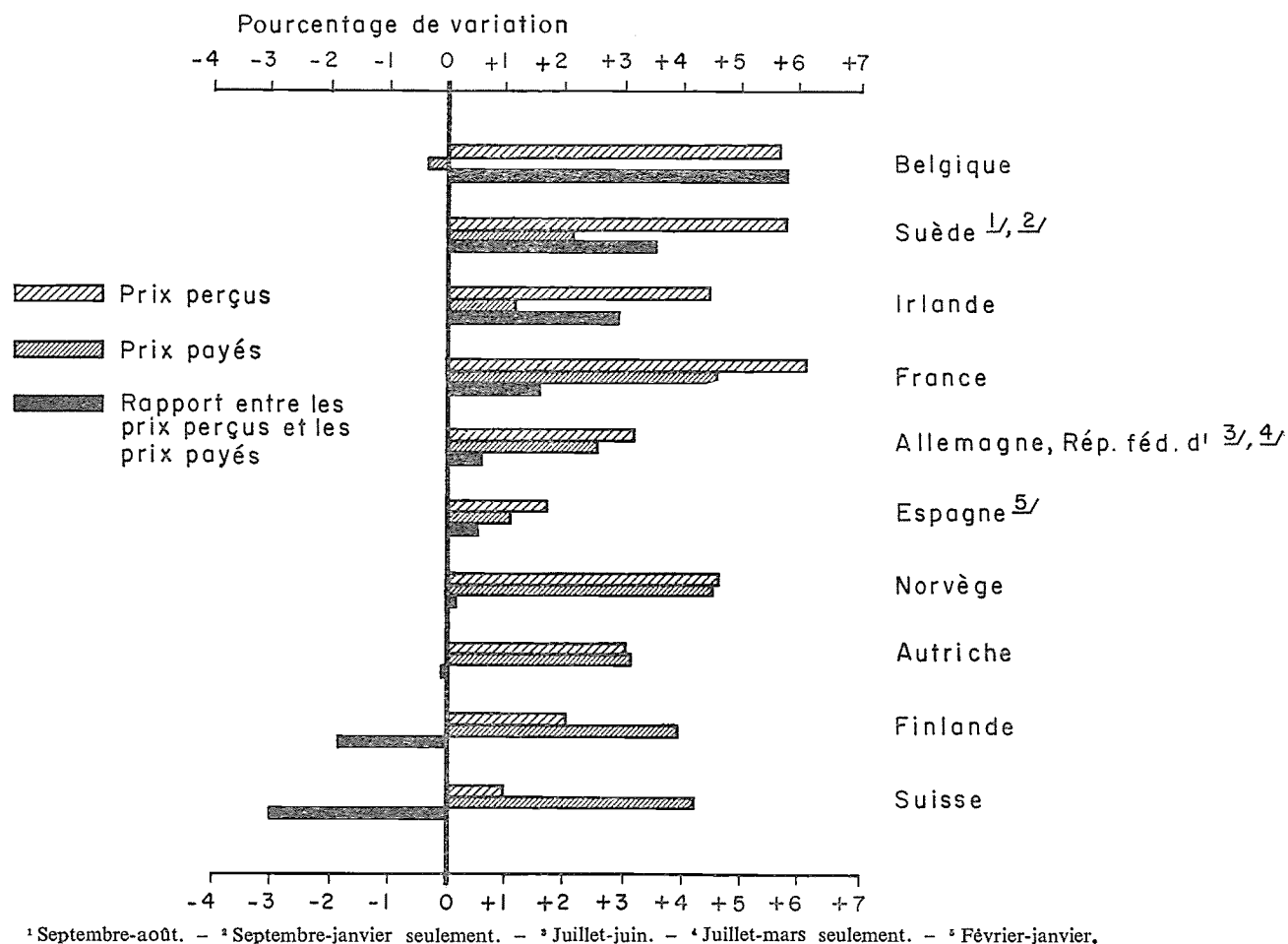
Prix et revenus agricoles

Les variations des principaux indices de prix relatifs à la situation alimentaire et agricole ont reflété l'accentuation générale des tendances inflationnistes présentes dans la région. La hausse des prix de détail des produits alimentaires s'est accélérée dans tous les pays, sauf au Danemark, en Espagne et en Finlande. Les prix reçus et payés par les agriculteurs ont été plus élevés en 1969 dans tous les pays pour lesquels on calcule ces indices (figure II-1), et les prix perçus, en particulier, ont eu tendance à augmenter plus vite qu'en 1968, les seules exceptions étant l'Espagne, la Finlande et l'Irlande.

Contrastant fortement avec la situation des années précédentes, durant lesquelles la hausse des prix des produits alimentaires avait eu tendance à se ralentir et était invariablement inférieure à celle de l'indice général du coût de la vie, en 1969 ces prix ont monté rapidement dans de nombreux pays (Autriche, Belgique, Grèce, Norvège, Royaume-Uni, Suède, Yougoslavie), et dans la plupart des cas leur avance a dépassé celle de l'indice général.

D'après les renseignements disponibles, il ne semble pas que ce changement soit dû à des facteurs d'ordre général. Un facteur commercial plus durable a été la hausse générale des prix de toutes les catégories de viande, à l'exception de la volaille. Parmi les facteurs à court terme, figure la hausse des prix des pommes de terre, consécutive à de médiocres récoltes dans un certain nombre de pays, et, dans plusieurs pays, des prix des légumes et des fruits. Les autres variations de prix ont été provoquées par des mesures officielles, telles que l'introduction d'une taxe à la valeur ajoutée en Norvège et aux Pays-Bas. Dans ces deux pays, le contrôle des prix a été par la suite institué en cours d'année ou au début de 1970. Au Royaume-Uni également, ce sont en

FIGURE II-1. - EUROPE OCCIDENTALE: VARIATIONS DES INDICES DES PRIX PERÇUS ET DES PRIX PAYÉS PAR LES AGRICULTEURS ET VARIATIONS DU RAPPORT ENTRE CES DEUX INDICES, 1968-69



grande partie les augmentations d'impôts qui sont à l'origine d'une forte montée des prix de détail des produits alimentaires. En France, la hausse des prix a été due à la majoration, fin 1968, de la taxe à la valeur ajoutée, aux pressions résultant de la dévaluation, et au premier alignement consécutif à la dévaluation des prix des produits alimentaires au niveau en vigueur dans le reste de la CEE. En République fédérale d'Allemagne, l'augmentation des prix des produits alimentaires, inférieure à 3 pour cent, a été plus faible qu'ailleurs dans la région, mais plus importante qu'elle n'était ces dernières années. En 1970, les prix des produits soumis à la politique agricole commune ont été amputés du montant de la réévaluation du Deutsche Mark. Le prix de détail du beurre a été abaissé dans plusieurs pays pour réduire les stocks d'excédents. La stabilité des prix des produits alimentaires observée en Finlande est le résultat de la politique de stabilisation mise en œuvre dans le pays à la suite de la dévaluation de 1967.

Le plus souvent, les variations des prix intérieurs ont eu tendance, en 1969, à favoriser les agriculteurs:

sur les dix pays pour lesquels des indices comparables sont calculés, il y en avait trois seulement où les prix payés par les agriculteurs ont monté plus que ceux qu'ils percevaient, et même dans ce cas l'écart était faible. Mises à part les tendances inflationnistes générales qui pèsent sur les prix des facteurs de production, la montée de l'indice des prix payés a été principalement attribuable au coût de la main-d'œuvre.

Sous l'effet, dans une large mesure, des mouvements de prix mentionnés ci-dessus, les revenus nets des agriculteurs d'Europe occidentale ont été généralement plus élevés en 1969; en raison, d'autre part, de la diminution constante des effectifs employés dans l'agriculture, l'accroissement du revenu individuel a été encore plus fort. En Italie, le gain est estimé à 3 pour cent, malgré une forte augmentation du coût de la main-d'œuvre (8 pour cent). En France, le produit brut du secteur agricole a progressé de 6 pour cent aux prix courants, mais seulement d'un pour cent en volume. Dans le reste de l'Europe occidentale, on signale qu'en 1969/70 le revenu net a augmenté d'environ 8 pour cent en Grèce et de 11 pour cent au Royaume-Uni. En Ré-

publique fédérale d'Allemagne, les pertes de revenu dues à la réévaluation sont compensées depuis janvier 1970 par des subventions et des aménagements du régime de la taxe à la valeur ajoutée, ce qui devrait permettre une augmentation du revenu agricole net pendant la campagne 1969/70. Des reculs sont signalés en Suisse et en Finlande, par suite de l'augmentation des coûts de production, bien que dans ce dernier pays les hausses de prix des viandes de bœuf et de porc, du lait, des œufs et du seigle, qui ont pris effet en avril 1970, devraient contribuer à augmenter les revenus pendant l'année en cours.

Evolution des politiques agricoles

L'un des principaux objectifs à court terme de la politique agricole est resté la recherche d'un équilibre de la production entre les denrées excédentaires – blé, sucre et produits laitiers – et celles pour lesquelles la demande tend à dépasser l'offre – viande de bœuf et céréales fourragères. Le principal instrument utilisé à cet effet a été l'ajustement des niveaux relatifs des garanties de prix et des subventions. En Norvège, par exemple, le prix garanti du lait a moins augmenté en 1969 que celui d'autres produits agricoles. En Suisse, les subventions en faveur du lait ont été réduites à compter du 1^{er} novembre 1969, et les producteurs ont dû utiliser l'excédent de production sous forme de lait entier en poudre pour l'alimentation animale. Dans le même temps, des subventions ont été instituées pour encourager l'abattage des vaches laitières. En Autriche, on encourage l'abattage des jeunes femelles et l'engraissement des jeunes mâles, tandis qu'en Finlande une prime sera versée aux agriculteurs qui accepteront d'abattre leurs vaches laitières et d'interrompre la production de lait pendant trois ans. Parmi les pays de la CEE, la France a élaboré un plan, dans le cadre du budget 1970, prévoyant une augmentation considérable des crédits destinés à stimuler toutes les formes de production carnée. On devrait donc assister à une certaine diminution de la production de lait.

Le Royaume-Uni a poursuivi son action visant à réduire la part des importations dans la consommation totale et à stabiliser le marché intérieur des produits laitiers, des œufs et des produits dérivés du porc. Les contingents d'importation relatifs au beurre ont été abaissés et des contingents temporaires ont été imposés aux importations de fromage. Le système de contingentement des importations de bacon a été révisé au détriment des fournisseurs extérieurs. Les mesures à l'étude comprennent une modification radicale des procédures de commercialisation des œufs, prévoyant une réduction progressive des subventions à la production jusqu'à élimination complète en 1974.

Pour modifier la composition de la production céréalière, les prix des céréales secondaires ont été relevés en Autriche en 1969, tandis que les garanties applicables au blé tendre ont été réduites. Dans le même temps, des interventions directes visent à encourager l'utilisation du blé tendre pour l'alimentation des animaux. En Finlande, on a abaissé les prix garantis du blé à compter du 1^{er} septembre 1969 et, comme il est indiqué plus loin, on a adopté un nouveau système permettant de contrôler la production en jouant sur les superficies consacrées aux différentes cultures.

Jusqu'à présent aucune mesure n'a été prise sur le plan national pour le sucre, troisième produit critique de la région. Une exception notable, celle du Danemark, où un nouveau programme, entré en vigueur le 1^{er} mai 1970 et valable jusqu'à la campagne 1979/80, est destiné à ajuster progressivement la production à la demande grâce à une réduction des contingents bénéficiant de prix garantis.

Quant à la CEE, la Commission a proposé une réduction des prix d'intervention des produits laitiers qui, jusqu'à présent, bénéficiaient de prix relatifs particulièrement favorables. Le prix d'intervention du beurre serait ramené de 173,5 à 142,25 unités de compte les 100 kilogrammes. Ainsi, espère la Commission, la consommation annuelle pourrait augmenter d'environ 100 000 tonnes. A titre de compensation partielle, le prix d'intervention du lait écrémé en poudre passerait de 41,25 à 50,75 unités de compte les 100 kilogrammes, et les subventions destinées à encourager l'utilisation de ce produit pour l'alimentation des veaux seraient portées de 33 à 36 unités de compte les 100 kilogrammes.

Les prix de 1969/70 resteront en vigueur en 1970/71. Un règlement a cependant été adopté en vue de réduire le troupeau laitier grâce à deux sortes de subventions, dont le coût sera partagé également entre le Fonds d'orientation et de garantie agricoles et les budgets nationaux. Premièrement, les agriculteurs possédant au moins deux vaches et ayant accepté d'abattre tout leur effectif avant le 30 avril 1970 et de cesser complètement de produire du lait pendant un minimum de cinq ans doivent recevoir une prime de 200 unités de compte par vache pour les dix premières vaches retirées de la production, et 130 unités de compte au-dessus de ce chiffre. Deuxièmement, les agriculteurs propriétaires de 10 vaches ou plus, qui acceptent de ne pas vendre de lait pendant cinq ans, peuvent prétendre à une prime de 200 unités de compte par vache, sans limite et sans obligation d'abattre les animaux. Les deux dispositifs devaient porter sur un maximum de 500 000 vaches (2 pour cent du total).

Afin de renverser la tendance courante à la hausse de la production du blé, compte tenu de la diminution de la consommation humaine et de la demande

croissante pour l'alimentation animale – celle-ci augmente d'environ 2 millions de tonnes par an – la Commission a proposé de réduire le prix du blé tendre et du seigle par rapport à l'orge, et de relever celui du maïs. Les prix du blé dur resteraient inchangés. En outre, le système des prix d'intervention régionalisés ayant entraîné des déséquilibres dans certaines régions, on envisage maintenant d'unifier les prix d'intervention.

En ce qui concerne le sucre, la Commission a recommandé que la quantité bénéficiant des prix maximaux garantis soit ramenée pour la Campagne 1970/71 de 105 à 100 pour cent de la consommation humaine estimative. Elle a proposé, d'autre part, que les dépenses de soutien du sucre du Fonds d'orientation et de garantie agricoles soient entièrement prises en charge par les producteurs, qui auraient à payer une taxe supplémentaire égale, au maximum, à une unité de compte par tonne de betterave à sucre.

LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE DE LA CEE

Un certain nombre de décisions fondamentales pour la politique agricole et économique commune de la Communauté ont été prises à une Conférence des chefs d'Etat des pays membres tenue en décembre 1969. Parmi les principales décisions figurent l'institution d'un règlement financier définitif pour l'agriculture, assorti d'un mécanisme prévoyant son adaptation aux besoins d'un marché commun élargi, et l'adoption de principes permettant d'exercer un contrôle plus étroit sur les marchés des produits agricoles au sein de la Communauté, de manière à faciliter la planification de la production et à minimiser la charge budgétaire résultant de déséquilibres de la production.

La décision la plus importante concernant le règlement financier a été l'ajournement de l'autonomie budgétaire de la Communauté, qui doit maintenant être réalisée sur une période de cinq ans. En 1970, la répartition des charges entre les Etats Membres restera pratiquement inchangée, 90 pour cent des prélèvements à l'importation étant versés au fonds commun. De 1971 à 1974, la totalité des prélèvements agricoles et une proportion graduellement croissante des droits de douane seront versés au fonds commun. La différence entre leur montant et le total du budget sera couverte par des contributions nationales. Enfin, à partir de 1975, le fonds commun deviendra complètement indépendant des budgets nationaux. La Communauté couvrira les dépenses communes au moyen de ses ressources propres, composées de tous les prélèvements agricoles, de la part des droits de douane versée au fonds commun et d'une partie de la taxe à la valeur ajoutée (à concurrence de 1 pour cent), dont le taux sera alors uniforme dans toute la Communauté.

D'importants progrès ont également été accomplis dans l'organisation du marché commun du vin, du tabac, des fruits et légumes. Ainsi, la réglementation de base applicable au marché du vin a été adoptée à la fin d'avril 1970, après plusieurs années d'études et de négociations. L'accord, qui est entré en vigueur le 1^{er} juin 1970, prévoit la libre circulation des vins de table à l'intérieur de la Communauté²; la plantation de la vigne sera libre, comme en Italie, ce qui représentera un changement profond en France, où elle est strictement réglementée. Les prix bénéficieront d'un système de soutien semblable à celui qui est actuellement en vigueur en France, et comportant un prix d'objectif déterminé chaque année et un prix de seuil à partir duquel commenceront les opérations d'intervention. Des prévisions seront régulièrement établies sur la situation du marché, et au cas où le système des plantations libres semblerait mener à une situation d'excédents chroniques, des mesures seront prises pour limiter les nouvelles plantations.

Le marché commun du vin doit être protégé des importations en provenance de pays tiers par l'interdiction des coupages avec des vins d'importation ainsi que par l'application du tarif commun et de droits compensatoires au cas où les prix à l'importation tomberaient au-dessous des prix de référence. Ces mesures de protection ne s'appliqueront pas intégralement aux pays associés ou à l'Algérie.

La CEE ne compte que deux pays producteurs de tabac, la France et l'Italie, mais la production est soumise dans ces deux pays à des régimes très différents. La France réglemente les plantations et a un système de prix garantis, alors que la production est libre en Italie, mais dans les deux pays la commercialisation est soumise à un monopole d'Etat. En raison de la complexité de cette situation, la création d'un marché commun du tabac doit se faire par étapes. Le règlement adopté en février 1970 prévoit la suppression des contingents de production et la fixation pour chaque campagne d'un prix d'objectif et d'intervention applicable aux principales variétés de tabac. La commercialisation se fera par contrats conclus entre les planteurs et les industriels à des prix négociés à un niveau intermédiaire entre les prix d'objectif et d'intervention. Les industriels qui donneront la préférence au tabac de la Communauté recevront du Fonds d'orientation et de garantie agricoles une prime qui comblera la différence entre le prix du tabac sur les marchés mondiaux et les prix communautaires. Bien qu'il semble ne pas y avoir de risques de surproduction, un dispositif a été prévu pour éviter l'apparition d'excédents; il comporte la réduction du prix garanti de la variété en cause,

² La France sera toutefois autorisée à prendre des mesures pour limiter les importations de vins italiens jusqu'à la fin de 1971, au cas où ces importations atteindraient des niveaux excessifs.

puis, le cas échéant, un arrêt des achats de soutien et, si l'offre de l'ensemble des qualités de tabac excède la demande, une réduction du prix d'intervention et des primes accordées aux industriels. La France et l'Italie devront abandonner progressivement les droits de monopole d'Etat sur la commercialisation du tabac, et ceux-ci seront complètement abolis pour le 1^{er} janvier 1976. Enfin, un régime fiscal commun sera institué pour le tabac d'ici à 1980.

POLITIQUES RELATIVES A LA RÉFORME DES STRUCTURES AGRICOLES

L'accroissement rapide du coût du soutien des revenus agricoles, joint aux problèmes posés par l'accumulation renouvelée d'excédents, ainsi que la constatation que les mesures actuelles ne résolvent pas les problèmes de revenu des petits agriculteurs, font que l'on insiste partout dans la région sur les réformes de structure. On met de plus en plus l'accent sur la restructuration des exploitations en vue de créer des unités de production plus rentables, dans le cadre desquelles on puisse appliquer avec avantage des méthodes culturales modernes, afin d'accroître les revenus agricoles plus par une réduction des coûts de production que par le recours aux politiques de prix.

Les mesures prises récemment ont été axées sur le remembrement des exploitations destiné à créer des unités de production plus grandes, soit par un accroissement de la taille des exploitations mêmes, soit par un regroupement coopératif des producteurs. Les moyens mis en œuvre comprennent des systèmes de crédit sélectif, une assistance financière directe pour l'achat des approvisionnements agricoles, des allègements fiscaux et une aide financière aux petits propriétaires qui acceptent de vendre leur exploitation.

En France, une des importantes mesures inscrites dans le sixième plan est la limitation de l'aide gouvernementale aux exploitants qui font partie d'organisations de producteurs ou travaillent sous contrat avec des entreprises privées ou des coopératives. En 1969, les indemnités versées aux exploitants qui acceptent de quitter la terre ont été augmentées et des facilités de crédit ont été offertes aux jeunes agriculteurs pour leur permettre d'agrandir leur exploitation. En 1970, les crédits budgétaires destinés à l'amélioration des zones rurales défavorisées devaient augmenter environ de moitié par rapport à 1969.

En République fédérale d'Allemagne, l'assistance structurelle est réservée aux exploitations fondamentalement viables, ou pouvant être converties en unités commercialement plus rentables. Cette assistance consiste en bonifications d'intérêt pour les prêts destinés aux extensions et améliorations, et est également offerte aux agriculteurs à temps partiel qui s'engagent à adhérer à des groupements de producteurs. De nouvelles mesures ont été adoptées en 1969 pour

accroître les pensions de retraite des agriculteurs âgés, ainsi que pour verser des indemnités aux agriculteurs qui acceptent de vendre ou de louer leurs terres pour la création d'exploitations plus grandes. Dans les zones critiques, le développement agricole doit se faire dans le cadre plus large des plans d'aménagement régional, qui prévoient des mesures visant le remembrement des parcelles, la construction de routes et l'approvisionnement en eau, ainsi que d'autres travaux d'aménagement rural non agricole.

En Italie, un projet de loi tendant à remplacer la loi de 1968 sur l'amélioration de l'agriculture dans les zones montagneuses est actuellement à l'étude. S'il est voté, le développement rural sera envisagé d'une façon globale, et quelque 180 milliards de lires seront affectés au financement d'un programme intégré comprenant: la création d'exploitations combinant les cultures, les forêts et l'élevage; l'amélioration des pâturages; le groupement des petites unités d'élevage; l'expropriation et la protection des zones boisées; le reboisement et la conservation des sols; l'amélioration des adductions d'eau; l'électrification et la construction de routes.

En Autriche également, une nouvelle loi a été promulguée pour améliorer les mesures de remembrement en vue de créer des exploitations plus grandes, et un projet de loi ayant des objectifs analogues est actuellement à l'examen au Royaume-Uni dans le cadre d'un plan d'ensemble visant à élever la productivité agricole. Les mesures prises aux Pays-Bas dans le domaine des structures ont été axées sur la poursuite des travaux de mise en valeur par la construction de nouvelles digues.

En Finlande, des mesures originales (pour l'Europe) ont été prises en vue de permettre une certaine souplesse dans l'utilisation des terres cultivées. On a créé un système de « banque des sols », dans le cadre duquel certaines catégories de terres peuvent être soustraites à la production pendant trois ans. Ce système permet non seulement de limiter la superficie totale en rapport, mais encore de modifier la superficie consacrée aux diverses cultures.

Les propositions relatives à la restructuration de l'agriculture de la Communauté, qui visent à faire de l'agriculture une industrie viable et à éliminer les excédents, continuent d'être associées au nom de M. Mansholt, qui est responsable de ce secteur. Faisant suite au « Plan Mansholt » initial, qui est décrit dans *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 1969*, une nouvelle version en a été présentée en mai 1970. Elle comporte un certain nombre de mesures nouvelles ou de réorientations, et l'on peut donc considérer qu'il s'agit de plus que d'une simple mise à jour.

Le principal instrument retenu est la politique des prix, mais une distinction est faite entre le « salaire social » qui devrait garantir un niveau de vie suffi-

sant aux petits exploitants, et les prix de marché qui visent les producteurs agricoles efficaces. Il est admis dans le nouveau plan qu'un système de garanties absolues d'achat ne saurait être maintenu à long terme, mais l'opposition au contingentement de la production persiste. Tout en soutenant que la centralisation des décisions est indispensable en matière de politique des prix, le nouveau Plan admet la nécessité de décentraliser au maximum la planification des changements structurels, qui est fonction des conditions locales. Le Conseil des ministres sera invité, en conséquence, à adopter un plan impératif quant aux fins, mais laissant toute liberté de choix aux gouvernements quant aux moyens.

Les nouvelles propositions ne spécifient plus que les exploitations futures seront des « unités modernes de production » et des « entreprises agricoles modernes », mais visent simplement à la création d'unités rationnelles de production. Les modifications structurelles des systèmes fonciers seraient financées au moyen de crédits, au lieu de paiements directs, sauf lorsque des indemnités viagères de départ sont prévues pour les agriculteurs âgés de 55 ans ou plus.

Les autres propositions faites par la Commission dans ce contexte comprennent des mesures destinées à limiter le coût de soutien des marchés, prévu dans la Section garantie du Fonds européen d'orientation et de garantie agricoles. Comme ces coûts ont continué de s'alourdir, il a été décidé que la Commission présenterait des prévisions annuelles des dépenses par secteur pour plusieurs années à venir. Si des différences notables apparaissaient entre les prévisions et les dépenses effectives, des mesures de remplacement seraient étudiées pour assurer l'équilibre du marché.

Les plans établis pour permettre à la Communauté de faire face aux dépenses de réforme structurelle ont également été révisés. Jusqu'en 1972, le système actuel, qui limite les dépenses totales à 285 millions d'unités de compte, restera en vigueur. Au-delà de 1972, cette limite pourra être dépassée afin de financer des projets communautaires appropriés, mais non des projets nationaux.

Evolution de l'économie de la viande

VIANDE DE BŒUF ET DE VEAU

Au cours des années soixante, la consommation de viande de bœuf et de veau s'est accrue plus rapidement que la production dans toute la région, à l'exception des pays d'Europe du Nord-Ouest qui ne sont pas membres de la CEE. Pour l'ensemble de la région, l'accroissement de la consommation entre 1960-61 et 1968 a été de 23 pour cent, alors que celui de la production a été de 20 pour cent. L'essor de la consommation a été au cours de la même période de près de 70 pour cent en Europe méridionale, de 24 pour cent à l'intérieur de la CEE et de quelque 6 pour cent seulement dans les autres pays d'Europe du Nord-Ouest. On ne s'attend pas toutefois à ce que cette poussée très rapide de la consommation à l'intérieur de la CEE se poursuive au cours des années soixante-dix.

dionale, de 24 pour cent à l'intérieur de la CEE et de quelque 6 pour cent seulement dans les autres pays d'Europe du Nord-Ouest. On ne s'attend pas toutefois à ce que cette poussée très rapide de la consommation à l'intérieur de la CEE se poursuive au cours des années soixante-dix.

De 1960-61 à 1968, le cheptel bovin de la CEE a augmenté d'environ 9 pour cent, sous l'effet surtout du prix élevé du lait et des produits laitiers. En conséquence, comme on l'a déjà indiqué, d'importants excédents de produits laitiers sont apparus. Les récentes mesures qui ont été prises pour limiter ceux-ci commencent à produire lentement leur effet sur l'effectif des bovins. Toutefois, étant donné que le plus souvent les bovins sont exploités à la fois pour le lait et pour la viande, que la valeur de la terre est élevée et que les troupeaux sont relativement réduits par unité de production, il est difficile de développer la production de viande de bœuf de façon rentable sur la base uniquement des bovins de boucherie. Bien qu'à long terme on espère provoquer une expansion des troupeaux de cette sorte par une politique de prix appropriée, à moyen terme l'accroissement de la production de viande de bœuf et de veau dépendra largement, dans la plupart des pays de l'Europe du Nord-Ouest, d'une évolution du rendement en viande des animaux. A cette fin, des mesures sont prises pour réduire les abattages de veaux non sevrés et accroître le poids à l'abattage des animaux, encore que la préférence des consommateurs pour la « viande blanche » risque de susciter des difficultés.

En Europe méridionale, la demande de viande de bœuf et de veau continuera probablement de s'accroître plus rapidement que dans les autres parties de la région, en raison de l'élévation rapide des revenus individuels et du faible niveau initial de la consommation. Par le passé, les effectifs de bovins augmentaient à peu près au même rythme dans cette zone qu'à l'intérieur de la CEE. L'offre de produits laitiers n'étant pas supérieure à la demande en Europe méridionale, il est encore possible d'y accroître le troupeau laitier, encore que la faible productivité générale de la production animale appelle également des mesures correctives. Dans cette zone, à la différence du reste de l'Europe occidentale, il semblerait que les méthodes d'alimentation et d'élevage doivent être étudiées de façon plus approfondie avant que des mesures concrètes permettant d'élever la productivité puissent être mises au point. En particulier, il faut décider si, pour obtenir les meilleurs résultats, il y a lieu d'opter pour les troupeaux mixtes ou d'opérer une stratification régionale conduisant à une distinction nette entre élevage laitier et élevage d'animaux de boucherie. Dans les pays d'Europe méridionale, les politiques officielles des prix ne sont pas encore suffisamment poussées pour in-

fluer sur la production dans une direction définie, et le manque de données sur la structure et l'évolution du secteur de l'élevage rendent difficile la promotion de politiques plus élaborées.

Dans l'ensemble de l'Europe occidentale, le retard de la production sur la consommation a provoqué un accroissement rapide des importations de viande de bœuf et de veau, qui sont passées de 552 000 tonnes en 1961 à 1 200 000 tonnes en 1969. L'accroissement a été particulièrement rapide en Italie et en République fédérale d'Allemagne. L'augmentation des échanges a surtout eu lieu à l'intérieur de la CEE, où la France et les Pays-Bas ont été les principaux fournisseurs et la République fédérale d'Allemagne, le Benélux et l'Italie les principaux clients; mais les importations extra-communautaires ont également progressé, notamment en Italie. Les perspectives pour les cinq à quinze prochaines années laissent entrevoir une nouvelle augmentation du déficit net. Les importations de l'Europe méridionale devraient augmenter à un rythme particulièrement rapide, et il est probable que le déficit net de la République fédérale d'Allemagne, de l'Italie et du Royaume-Uni ira en s'accroissant.

VIANDE PORCINE

Dans l'ensemble de la région, la consommation de viande porcine a progressé un peu plus rapidement que celle de bœuf et de veau, soit de 27 pour cent entre 1960-61 et 1968. La production a à peu près suivi la consommation, et n'a guère varié dans les différentes parties de la région. En ce qui concerne la demande, l'accroissement a été, comme dans le cas du bœuf, plus rapide dans les pays d'Europe méridionale où la consommation totale a progressé de quelque 44 pour cent entre 1960-61 et 1968; venaient ensuite la CEE avec 31 pour cent et les pays d'Europe du Nord-Ouest avec environ 15 pour cent.

On s'attend qu'en Europe occidentale, la demande de viande porcine continue au cours des années soixante-dix à croître plus rapidement que celle de bœuf et de veau, et l'on pense que la production suivra la demande. La forte augmentation de la demande de viande porcine est en partie liée à la sélection de porcs à viande beaucoup moins grasse, ainsi qu'à l'amélioration constante de la productivité. Il semble que les rendements en viande puissent encore être améliorés dans les pays d'Europe méridionale, mais dans les autres pays de la région, l'expansion future de la production dépendra probablement davantage d'un accroissement des effectifs. Ces tendances laissent entrevoir implicitement une stabilité relative du commerce de la viande porcine, une fois que les pénuries actuelles dues au cycle de la production porcine dans certains pays seront surmontées, c'est-à-dire probablement après 1971. A plus

long terme, le Royaume-Uni devrait rester le seul important pays déficitaire en viande porcine de la région.

La croissance future de la production européenne de viande porcine soulève deux questions principales. La première a trait à la provenance du supplément de produits nécessaires à l'alimentation des porcs, qui pourrait soit être importé, soit faire l'objet de mesures destinées à stimuler la production intérieure. Comme on l'a indiqué dans d'autres sections du présent rapport, cette dernière politique semble généralement avoir reçu la priorité. Deuxièmement, il est nécessaire d'améliorer l'information sur les marchés et leur organisation, y compris l'intégration verticale, afin de faciliter l'adaptation de la production à la demande et d'éviter la répétition de déséquilibres sous-régionaux de nature cyclique, tels que les pressions que la demande exerce actuellement sur l'offre en France et les excédents de l'Autriche.

VIANDE DE MOUTON ET D'AGNEAU

Après être restée stationnaire de 1960-61 à 1963-65, dans l'ensemble de l'Europe occidentale, la demande de viande de mouton et d'agneau avait augmenté de quelque 8 pour cent en 1968. L'expansion de la demande a été particulièrement marquée à l'intérieur de la CEE, où elle a atteint quelque 22 pour cent depuis 1960-61. En Europe méridionale, l'accroissement au cours de la même période a été d'environ 13 pour cent, tandis que dans les autres pays d'Europe du Nord-Ouest il n'a été que de 1 pour cent.

La production, qui n'a avancé que d'environ 4 pour cent dans l'ensemble de la région, a été nettement distancée par la demande. Aucune augmentation n'a été enregistrée dans la CEE, mais en Europe méridionale les gains ont été d'environ 9 pour cent, et dans les autres pays d'Europe du Nord-Ouest de 4 pour cent.

La demande de viande de mouton et d'agneau devrait continuer de croître en Europe occidentale au cours de la prochaine décennie. Pour faire face à cette augmentation, les politiques doivent donner la priorité aux mesures visant à remplacer le type de mouton actuellement exploité par une race à viande, processus conditionné par l'utilisation accrue d'aliments concentrés et de parcs d'embouche. En Europe méridionale, il faut encourager le remplacement des troupeaux de caprins par des ovins; jusqu'à un certain point cependant, ce changement devrait se faire automatiquement, à mesure que l'augmentation de la demande accroîtra la rentabilité de l'élevage des ovins. Néanmoins, le déficit global en viande de mouton et d'agneau, notamment en Europe méridionale et dans la CEE, devrait s'accroître. Les principaux pays importateurs seront vraisemblablement à l'avenir — mis à part le Royaume-Uni, premier importateur traditionnel — la France, la Grèce et la Yougoslavie.

Europe orientale et U.R.S.S.

Bien que l'expansion économique de la région se soit, dit-on, poursuivie à un rythme assez rapide en 1969, elle a perdu quelque peu de sa vigueur par rapport à l'année précédente. Sauf en Pologne, le taux de croissance du revenu national (produit matériel net) a partout dépassé 5 pour cent. L'expansion a été plus rapide qu'en 1968 en Bulgarie, en Hongrie et en Roumanie, mais s'est ralentie en Pologne, en Tchécoslovaquie, en U.R.S.S. et, dans une moindre mesure, en Allemagne orientale.

Les modifications du taux de croissance reflètent en partie le rôle important que l'agriculture joue encore dans les fluctuations à court terme de la production globale, surtout dans les pays les moins industrialisés de la région. Le ralentissement général de l'expansion économique de l'U.R.S.S., de la Pologne et de l'Allemagne orientale en 1969 est directement imputable aux résultats peu satisfaisants du secteur agricole, surtout en Pologne où l'agriculture représente quelque 20 pour cent du produit matériel net. En Bulgarie, Hongrie et Roumanie, la croissance plus rapide du revenu national en 1969 est en grande partie due à la reprise de la production agricole, qui avait souffert de la sécheresse en 1968.

Production agricole

Dans l'ensemble, l'année 1969 n'a pas été favorable à l'agriculture dans la région. On estime que la production totale a baissé de quelque 3 pour cent, alors qu'elle avait augmenté de 4 pour cent en 1968 (tableau II-4). Les pays du sud-est ont par contre connu une situation plus favorable que l'année précédente (tableau II-5), qui avait été marquée par la sécheresse ; en Hongrie notamment, la produc-

TABLEAU II-4. — EUROPE ORIENTALE ET U.R.S.S.: INDICES DE LA PRODUCTION AGRICOLE

	1965	1966	1967	1968	1969 ¹	Variation de 1968 à 1969	Taux annuel de croissance de 1956-58 à 1966-68
	Moyenne 1952-56 = 100					... Pourcentage ...	
TOTAL							
Tous produits . .	148	165	167	174	169	— 3	3,5
Produits alimentaires	149	167	168	176	171	— 3	3,5
PAR HABITANT							
Tous produits . .	127	141	141	145	140	— 4	2,2
Produits alimentaires	128	143	142	148	142	— 4	2,3

¹ Données préliminaires.

tion végétale a fait un bond en avant. Il n'en reste pas moins que les conditions météorologiques ont été défavorables dans la majeure partie de la région, particulièrement en Pologne et en Allemagne orientale, ainsi que dans de vastes portions de l'U.R.S.S. Les cultures et les pâturages ont beaucoup souffert d'un hiver sec et venteux et de gelées de printemps suivies d'une grave sécheresse. La production globale a baissé de quelque 4 pour cent en U.R.S.S. et de 3 et 6 pour cent en Pologne et en Allemagne orientale respectivement. La production tchécoslovaque est restée à peu près au niveau record de 1968.

En U.R.S.S., la production céréalière (y compris les légumineuses) a fléchi de quelque 5 pour cent, tombant à 161 millions de tonnes, ce qui annule

TABLEAU II-5. — EUROPE ORIENTALE ET U.R.S.S.: VARIATIONS DE LA PRODUCTION AGRICOLE ET OBJECTIFS 1970

	1955-59 à 1960-64	1965	1966	1967	1968	1969 ¹	Objectif 1970
	Pourcentage.....						
ALBANIE							
Total	...	4,0	12,5	12	2,5	10	17
Production végétale .	...	6,8	...	...	...	...	...
Production animale .	...	5,4	...	...	...	...	...
BULGARIE							
Total	5,3	1,8	14,3	3,5	8,7	2,4	12
Production végétale .	5,4	1,5	19,0	1,8	15,4	6,4	...
Production animale .	5,1	8,3	5,8	6,9	3,1	4,7	...
TCHÉCOSLOVAQUIE							
Total	0,9	5,4	11,1	5,5	5,6	0,9	0,6
Production végétale .	0,2	14,4	21,4	5,3	6,3	1,1	...
Production animale .	1,5	3,2	3,0	5,8	5,0	0,8	...
HONGRIE							
Total	1,4	5	8	4	1	5,5	1
Production végétale .	0,8	6	12	4	1	10	—
Production animale .	2,7	4	4	5	5	1,5	2,5
POLOGNE							
Total	2,8	7,7	5,4	2,5	4,5	4,7	3
Production végétale .	2,9	8,4	5,5	3,9	5,4	8,0	4
Production animale .	2,7	6,6	5,4	0,3	2,9	0,5	1
ROUMANIE							
Total	2,5	6,7	14,0	1,8	3,7	4,8	16
Production végétale .	...	6,4	16,5	1,9	3,9	...	...
Production animale .	...	4,5	12,3	7,7	3,0	...	...
U.R.S.S.							
Total	3,0	1,8	8,9	1,6	3,2	...	8,5
Production végétale .	2,8	8,3	12,7	0,1	4,8	...	...
Production animale .	3,2	17,0	3,4	3,3	1,6	...	...

¹ Données préliminaires.

pratiquement les chances d'atteindre l'objectif fixé dans l'actuel plan quinquennal (1966-70). Les récoltes de maïs et de riz se sont accrues mais la production de seigle, et plus encore celle de blé, ont beaucoup souffert. La baisse est estimée à 12 pour cent dans le cas du blé. Les récoltes ont été bonnes en Ukraine et en Biélorussie, en partie grâce à l'extension des emblavures réalisée aux dépens de certaines autres cultures, mais cela n'a pas suffi à compenser les pertes subies dans d'autres parties de l'immense territoire soviétique. Les ramassages de céréales par l'Etat ont diminué encore davantage (de près de 20 pour cent), passant à 55,5 millions de tonnes. La récolte de betteraves sucrières, la plus faible depuis 1963, se situe à 17 pour cent environ au-dessous du niveau record de 1968. La production de pommes de terre et celle de graines de tournesol ont baissé de 10 et 6 pour cent respectivement. La récolte de coton a accusé une baisse marginale et la production de légumes a diminué pour la deuxième année consécutive.

Contrairement à la situation en U.R.S.S., la production céréalière globale des pays d'Europe orientale s'est accrue de quelque 3 pour cent. La récolte de l'Allemagne orientale est restée inférieure d'un million de tonnes environ au chiffre de 7,8 millions de tonnes atteint en 1968, tandis que celle de la Roumanie a très légèrement augmenté et que celle de la Hongrie a marqué un record, avec de larges avances de la production de blé et de maïs. Des gains de 37 et 10 pour cent sont respectivement signalés en Bulgarie (maïs) et en Tchécoslovaquie (blé et orge). En Pologne, où les conditions météorologiques ont été particulièrement mauvaises et où l'ensemble de la production végétale a accusé une chute d'environ 3 pour cent, la production céréalière est restée stationnaire.

L'expérience de 1969 confirme dans l'ensemble l'impression que l'économie céréalière de l'Europe orientale a accompli des progrès considérables. L'introduction à grande échelle de variétés améliorées de blé et de semences de maïs hybride, l'utilisation accrue des engrais et l'extension des ouvrages d'irrigation et de bonification des terres ont beaucoup contribué à l'élévation des rendements et la production est de la sorte moins à la merci du mauvais temps. Dans la plupart des pays, les rendements céréaliers ont régulièrement augmenté pendant la période couverte par les plans de 1966-70 et les différences de rendement entre les pays les plus industrialisés et les autres ont tendu à s'atténuer.

Pour les autres cultures la situation a été moins favorable en Europe orientale. En Pologne, les récoltes de pommes de terre et de betteraves sucrières ont été durement frappées par un été trop prolongé et dans d'autres pays également la production végétale a généralement été moins bonne que l'année précédente. Quelques exceptions notables: une récolte

record de betteraves sucrières en Bulgarie et de très bons résultats pour l'horticulture (plus particulièrement pour les tomates), en Hongrie.

L'élevage a donné des résultats assez décevants dans toute l'Europe orientale et en U.R.S.S., la production dans la plupart des pays s'étant tout juste maintenue au niveau de 1968. Dans certains cas, la stagnation était directement liée à une pénurie aiguë de fourrage due aux conditions météorologiques généralement défavorables mais, le plus souvent, elle reflétait également certaines faiblesses fondamentales du secteur, qu'on examinera plus loin.

En U.R.S.S., où l'effectif du cheptel est en diminution depuis 1967, la production totale du secteur n'a marqué aucune augmentation en 1969. La production de viande s'est maintenue au niveau de 1968 mais les quantités commercialisées ont diminué.

La production de lait a légèrement baissé et celle de laine a fléchi suite à une réduction considérable du troupeau d'ovins due aux atteintes du gel dans les pâturages des zones orientales. Les œufs sont les seuls produits importants pour lesquels des progrès ont été enregistrés en 1969.

En Bulgarie et en Pologne où la production animale n'a que très légèrement augmenté, les disponibilités de fourrage ont été insuffisantes. Dans les deux pays, le gouvernement a dû intervenir en instituant de vastes programmes d'assistance pour que les paysans n'aient pas à supporter eux-mêmes une trop grande partie de la charge. La Hongrie, la Roumanie et la Tchécoslovaquie n'ont pas connu de problèmes de ce genre, mais la production a néanmoins été insatisfaisante. Le cheptel bovin, ovin et porcin a continué à s'accroître et, de même qu'en Bulgarie, de nouveaux progrès ont été enregistrés en aviculture.

Tout d'abord, des estimations de caractère essentiellement non officiel pour 1970 laissent à penser que la production de la région a peut-être connu une reprise partielle après les pertes de l'année précédente. D'une façon générale, elle semble avoir augmenté d'environ 1 à 2 pour cent. On estime que la production de blé a augmenté d'environ 6 pour cent, et légèrement plus en Allemagne orientale, en Bulgarie et en U.R.S.S., mais que le total régional et les chiffres pour l'U.R.S.S. seront restés inférieurs au niveau de 1968. On estime également que la récolte de maïs de l'U.R.S.S. est nettement meilleure, mais il est probable que cet accroissement aura été contrebalancé pour la région dans son ensemble par des récoltes moins abondantes en Bulgarie, et surtout en Roumanie. La récolte de pommes de terre a été meilleure dans tous les pays de la région excepté la Bulgarie, la Hongrie et la Pologne, et il se peut également que la récolte de riz (principalement cultivé en U.R.S.S.) soit légèrement supérieure à celle de 1969. On s'attend à peu de changements dans la production

sucrière, étant donné que la baisse de la production en Allemagne orientale, en Bulgarie, en Hongrie et en Tchécoslovaquie aura en grande partie contrebalancé les augmentations enregistrées en d'autres endroits de la région. Par ailleurs, on pense que les cultures oléagineuses ont donné dans l'ensemble de meilleurs résultats.

La production de viande dans l'ensemble de la région paraît n'avoir augmenté que faiblement, seules la Bulgarie et la Tchécoslovaquie ayant enregistré un net accroissement, tandis que la Hongrie a accusé une baisse d'environ 8 à 10 pour cent. La production laitière régionale est également restée plus ou moins stationnaire, et celle de l'Allemagne orientale, de la Roumanie et de l'U.R.S.S. a peut-être subi un léger recul.

Production forestière

D'après les statistiques, qui ne portent pas sur les quantités enlevées dans les fermes d'Etat, les enlèvements de bois rond ont augmenté de quelque 3 pour cent en U.R.S.S. pendant l'année 1969. Les quantités de grumes de sciage enlevées n'ont guère été plus importantes qu'en 1968, mais une augmentation considérable a été enregistrée pour les autres bois d'industrie, en partie pour l'utilisation intérieure et en partie pour l'exportation. Il en est allé de même en Europe orientale, si ce n'est que les enlèvements de grumes de sciage auraient légèrement baissé. On estime que les quantités de bois de feu enlevées ont continué à diminuer tant en U.R.S.S. qu'en Europe orientale.

La production de sciages de résineux et de feuillus en U.R.S.S. est restée à peu près au niveau de 1968, mais en Europe orientale la production de sciages de résineux a marqué un recul pour la troisième année consécutive. La politique officielle est de réduire la production et l'utilisation de sciages de résineux et d'encourager celles des panneaux à base de bois, de façon à tirer tout le parti possible de ressources limitées en matières premières. En U.R.S.S., le centre de production de bois rond et de produits forestiers se déplace progressivement vers l'est à mesure que de nouvelles capacités de production sont installées en Sibérie sous forme de grands combinats. Dans la partie occidentale de l'U.R.S.S., on estime que les possibilités d'expansion de la production de bois rond sont limitées et l'expansion prévue de la production de pâte et de panneaux dans ces régions sera en grande partie fondée sur une utilisation plus poussée des résidus et, éventuellement, sur une réduction des exportations de bois rond, qui restent considérables.

La production de panneaux de fibres a continué de se développer vigoureusement en Europe orientale, tandis qu'elle n'augmente que lentement en Europe

occidentale. La Bulgarie a entrepris cette production en 1968 et l'a développée en 1969 ; la Roumanie se trouve engagée dans une nouvelle grande phase d'expansion de sa capacité de production de panneaux de fibres.

Commerce des produits agricoles

Le volume des exportations agricoles de la région est resté pratiquement stationnaire depuis 2 ans, après une progression de plus de 20 pour cent en 1967. En 1969, les exportations de blé, d'orge, de fruits et de graines de tournesol ont augmenté, mais celles de maïs, de sucre, de viande, de coton, et de laine ont diminué. Les importations agricoles ont légèrement régressé ; celles de blé, de céréales secondaires et de sucre ont fortement diminué, et seuls quelques produits — principalement le riz, le café, le thé et le vin — ont marqué une progression.

Le commerce des céréales de la région, et en particulier de l'U.R.S.S., continue de retenir toutes les attentions. Pour la troisième année consécutive, ce pays a enregistré un excédent net pour le commerce des céréales. La très bonne récolte de 1968 a permis de porter les exportations de blé de 4,4 millions de tonnes en 1968 à près de 6 millions en 1969, tandis que les importations tombaient de 1,3 million de tonnes à 38 000 tonnes au cours de la même période. L'excédent net des exportations passait ainsi presque du simple au double. En 1970, toutefois, il est probable que la position exportatrice de l'U.R.S.S. s'affaiblira considérablement. On estime que la récolte de 1969 sera en baisse d'environ 12 pour cent, et les livraisons de céréales de l'Etat ne suffiraient qu'à couvrir les besoins intérieurs en 1970, ne laissant que peu de disponibilités exportables.

Parmi les autres exportations principales du pays celles de viande ont fortement diminué — de plus du quart — en raison des difficultés rencontrées dans le secteur de l'élevage en 1967 et en 1968. Les exportations de sucre raffiné ont baissé de plus de 200 000 tonnes (17 pour cent), reflétant une diminution de 25 pour cent des importations de sucre brut (notamment en provenance de Cuba), qui sont maintenant inférieures de moitié environ à celles de 1967. Le commerce de ce produit devrait augmenter en 1970, étant donné que la récolte de betterave à sucre de l'U.R.S.S. a été réduite et que les livraisons de Cuba au titre de l'accord commercial 1965-70 ont été inférieures aux quantités prévues. Les exportations de coton ont diminué de 20 pour cent et celles de graines et d'huile de coton de 5 et de 10 pour cent, respectivement.

En ce qui concerne les importations, il convient de noter que l'U.R.S.S. a accru ses achats de divers produits autres que ceux du groupe des denrées ali-

mentaires de base. Le volume des importations de café a plus que doublé, après un accroissement de 27 pour cent en 1968; les importations de fruits ont progressé de près de 40 pour cent et celles de vin ont continué à augmenter passant de 279 000 tonnes en 1968 à 688 000 tonnes en 1969, contre 50 000 tonnes seulement il y a dix ans.

En Europe orientale, les progrès réalisés par l'économie céréalière, mentionnés plus haut, ont déjà eu dans quelques cas un effet sensible sur le commerce. En Hongrie, par exemple, les exportations de blé ont plus que triplé et les importations ont légèrement diminué, dégagant un excédent net pour les exportations de blé. Les importations d'autres céréales ont également diminué dans ce pays, et les exportations de maïs sont passées de 19 000 tonnes en 1967 et 1968 à près de 100 000 tonnes, niveau de 1965. L'excédent des exportations de maïs de la Bulgarie a augmenté de 85 000 tonnes à plus de 200 000 tonnes.

Les importations de sucre des pays d'Europe orientale ont légèrement augmenté en 1969: celles de sucre brut (Allemagne orientale et Tchécoslovaquie) de 3 pour cent, et celles de sucre raffiné de quelque 6 pour cent. Le volume des exportations a été plus réduit, et seuls les deux plus petits pays exportateurs — la Bulgarie et la Hongrie — ont enregistré une augmentation. Les expéditions de l'Allemagne orientale, de la Pologne et de la Tchécoslovaquie, qui fournissent 99 pour cent des exportations de la région, ont subi un important recul.

Politiques et programmes agricoles

Conformément à l'évolution récente de la stratégie du développement, l'agriculture retient de plus en plus l'attention des autorités dans les pays de la région. Il apparaît que dans nombre de ces pays les investissements ont augmenté dans ce secteur. En U.R.S.S., l'investissement des fermes d'Etat et des fermes collectives s'est accru de 5 pour cent en 1969 et a représenté 20 pour cent de la valeur brute de la production agricole totale, soit presque deux fois plus que la moyenne des années 1961-65. C'est probablement en Hongrie que l'accroissement a été le plus marqué — plus de 30 pour cent par rapport à 1968 — une grande partie des mises de fonds étant consacrée à la construction de bâtiments agricoles. D'autre part, on a fait observer en U.R.S.S. que l'accroissement de la production n'a pas suivi celui de l'investissement, si bien que l'attention des fermes d'Etat et des exploitations collectives a été attirée sur la nécessité d'investir plus rationnellement.

La mécanisation des travaux agricoles se poursuit, mais reste souvent freinée par l'impuissance du secteur industriel à satisfaire la demande effective des

TABLEAU II-6. — EUROPE ORIENTALE ET U.R.S.S.:
CONSOMMATION D'ENGRAIS¹

	1966	1967	1968	1969
..... Kilogrammes par hectare				
Bulgarie	99	126	175	148
Tchécoslovaquie	175	183	185	220
Allemagne orientale . .	279	297	301	313
Hongrie	63	112	120	132
Pologne	88	101	116	135
Roumanie	34	45	50	60
U.R.S.S.	28	31	33	35

¹ Basée sur la teneur en éléments nutritifs (N, P₂O₅ et K₂O), et par hectare de terre arable.

exploitations ou à fournir du matériel répondant à leurs exigences.

Les applications d'engrais ont également continué à progresser dans la plupart des pays, la principale exception étant la Bulgarie, où le « bond en avant » réalisé entre 1967 et 1968 n'a apparemment pas produit les résultats attendus (tableau II-6). En U.R.S.S., on a utilisé 39 millions de tonnes d'engrais minéraux, soit un peu plus que l'objectif fixé, et le chiffre de 1970 devrait atteindre 46 millions de tonnes. La quantité d'engrais utilisée par hectare de terre arable demeure extrêmement variable: de 313 kilogrammes en Allemagne orientale à 60 kilogrammes en Roumanie et 35 kilogrammes environ en U.R.S.S., mais les progrès ont été relativement rapides ces dernières années dans la plupart des pays.

L'expansion des travaux d'irrigation et de bonification des terres s'est poursuivie en 1969, plus particulièrement dans les pays danubiens où l'irrigation paraît un facteur essentiel pour la stabilisation des rendements. A la fin de 1969, la superficie totale irriguée en Roumanie était de quelque 670 000 hectares, auxquels viendront s'ajouter 200 000 hectares en 1970. Il est prévu que d'ici 1975 le réseau d'irrigation couvrira 2,5 millions d'hectares — soit 25 pour cent environ de la superficie arable. En U.R.S.S., l'objectif des programmes d'amélioration des terres a été atteint dans la proportion de 94 pour cent.

On a de même activement suivi la politique à long terme de spécialisation et de concentration de la production. Les diverses cultures de base se déplacent progressivement vers les régions où les conditions pédologiques et climatiques sont les plus favorables, et l'on établit de grandes unités de production. Dans le secteur de l'élevage, cette évolution a provoqué certaines perturbations, probablement passagères, qui sont examinées plus loin.

Le débat sur les systèmes de fixation des prix et la structure des prix se poursuit dans de nombreux

pays, plus particulièrement en Tchécoslovaquie, où l'actuel régime de subventions, de prix différentiels et de soutien financier direct fait l'objet de critiques pour n'avoir pas réussi à stimuler suffisamment la production du secteur agricole ; il est suggéré de le remplacer par un système intégré dans le cadre d'une réforme générale des prix. L'élan initial semble toutefois s'être bien ralenti ces derniers temps et l'on se borne actuellement dans ce domaine à effectuer des ajustements mineurs qui n'affectent pas sensiblement la structure des prix existante.

D'après des renseignements récents sur le projet de plan quinquennal de l'U.R.S.S. (1971-75)³, qui doit être approuvé au début de 1971 par le vingt-quatrième congrès du Parti communiste, il semble que l'insistance récemment mise sur l'accélération de la croissance agricole nationale va être maintenue. Le principal objectif inscrit dans le projet est d'atteindre au cours de la période quinquennale un niveau moyen de 195 millions de tonnes pour la production de céréales, soit 15 pour cent de plus que l'objectif du plan actuel, et 20 pour cent de plus que la moyenne 1966-69, qui s'était élevée à 162 millions de tonnes. D'importants accroissements sont également prévus pour la plupart des autres produits. La production totale de viande fixée à 15,6 millions de tonnes, dépasserait de 34 pour cent la production effective de 1969, celle de lait augmenterait de 20 pour cent et celle d'œufs de 38 pour cent.

Pour obtenir ces résultats, l'Etat prévoit d'investir dans l'agriculture un montant total de 77,6 milliards de roubles au cours de la période quinquennale, soit un accroissement de 70 pour cent par rapport à 1966-70, tandis que les exploitations collectives prévoient d'augmenter leurs investissements de 50 pour cent, les portant ainsi à 43 milliards de roubles. L'un des principaux objectifs de l'investissement est l'irrigation (3 millions d'hectares supplémentaires), et l'on prévoit l'attribution de 1,7 million de tracteurs. La production d'engrais minéraux elle aussi devrait progresser rapidement, pour atteindre en 1975 le niveau de 90 millions de tonnes en unités conventionnelles (21 millions de tonnes d'éléments nutritifs). Les décisions récemment prises pour relever les prix d'un certain nombre de produits agricoles devraient encourager une nouvelle expansion de la production.

Modifications institutionnelles

Le nouveau statut modèle des kolkhozes (dont le projet a été brièvement décrit dans *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 1969*), qui remplace le statut de 1935, a été approuvé à la fin de novembre 1969, avec quelques additions,

par le troisième Congrès des kolkhozes⁴. Les principaux changements traduisent le souci d'étendre les cultures, d'éviter le gaspillage des terres et de freiner la hausse des coûts de production. A cette fin, les kolkhozes devront exploiter toutes les terres propres à l'agriculture et appliquer des systèmes d'assolement. Le statut précise également que les taux de relèvement des salaires devront dorénavant être inférieurs au taux d'accroissement de la productivité de la main-d'œuvre. En ce qui concerne l'organisation du travail, la clause provisoire autorisant les kolkhozes à créer en dehors des brigades de production de petites équipes autonomes mécanisées de huit à dix personnes (*zveno*) a été retenue dans le texte définitif. Ces équipes ont souvent obtenu une productivité du travail plus élevée que les groupes plus nombreux. L'expansion du système des *zveno*, jointe à une mécanisation accrue, pourrait fort bien marquer la naissance d'une nouvelle structure dans l'organisation du travail agricole en U.R.S.S.

Le nouveau statut confirme également le droit des exploitations collectives à créer de petites industries qui assureront une occupation à leurs membres pendant les mois d'hiver et procureront un supplément de recettes ; cette autorisation est toutefois subordonnée à la condition que les nouvelles activités ne s'exercent pas aux dépens de la production agricole.

Une décision importante du Congrès a été le retour à un système de fédération des kolkhozes qui était en vigueur jusqu'en 1930 mais que le statut de 1935 avait supprimé. Selon ce système, les kolkhozes éliront des conseils par district, province et république, avec un conseil central de 125 membres au sommet de la pyramide. La mise en place de ce nouvel ensemble d'institutions signifie à la fois une centralisation plus poussée du système kolkhozien et une plus grande autonomie des exploitations, notamment à l'échelon régional, dans leurs rapports avec les divers organismes de l'Etat qui contrôlaient jusqu'ici les activités des fermes collectives.

D'importantes mesures ont également été adoptées en 1969 en Roumanie. Elles visent à améliorer la planification et la gestion des fermes collectives, qui occupent actuellement 60 pour cent environ des terres agricoles, en mettant fortement l'accent sur la concentration et la spécialisation de la production. La Roumanie était jusqu'ici le seul pays d'Europe orientale où était encore en vigueur un système de stations d'Etat pour le matériel agricole et les tracteurs ; ces stations seront maintenant intégrées aux exploitations. On a également établi de nouveaux règlements pour la définition des normes de travail et le calcul de la rémunération de la main-d'œuvre.

³ Déclaration de L. I. Brejnev, reproduite dans *Les Izvestia*, 3 juillet 1970.

⁴ Le nouveau statut est analysé en détail dans un article de A. N. Sakoff « L'agriculture soviétique et le nouveau statut-type des kolkhozes », dans FAO, *Bulletin mensuel - Economie et statistique agricoles*, Vol. 19, N° 9, 1970, Rome, Italie.

En outre, comme dans la majeure partie des pays de la région, les coopératives agricoles pourront entreprendre certaines activités dans le secteur des industries alimentaires et autres. Au niveau de l'administration centrale, le Conseil agricole a été remplacé par un Ministère de l'agriculture.

Développement de l'élevage

TENDANCES DE L'OFFRE

Comme il résulte du tableau II-7, les dix dernières années ont été caractérisées par une augmentation constante de la consommation des produits de l'élevage à mesure que l'élévation du revenu a fait évoluer la demande, précédemment centrée sur les aliments de base, vers les produits animaux de plus grande valeur. Les taux d'accroissement, comme les niveaux absolus de consommation, varient selon les pays de la région en fonction des revenus par habitant. Ainsi, dans les pays à revenu plus faible — Bulgarie et Roumanie — le taux d'accroissement tend à être plus rapide et les niveaux absolus de consommation plus bas qu'en Tchécoslovaquie et en Allemagne orientale. On observe également certaines variations entre les divers types de viande : sauf en Bulgarie et en U.R.S.S., la consommation de viande de porc par habitant soutient mieux la comparaison avec les niveaux atteints en Europe occidentale que la consommation par habitant de viande de bœuf et de veau.

Le tableau II-7 indique également que pour l'ensemble de la période 1960-68 l'accroissement de production de viande a été plus que suffisant, semble-t-il, pour faire face à l'expansion de la consommation. Cette constatation semble en gros vérifiée pour la première partie de la période, mais des pé-

nuries se sont manifestées à partir de 1966 et, en 1969, la situation a été aggravée par le mauvais temps qui a sévi dans plusieurs pays. Ces pénuries semblent liées en partie à la politique d'élévation accélérée du revenu récemment suivie dans une grande partie de la région, surtout pour le secteur rural, mais elles découlent aussi d'un ralentissement des taux de croissance de la production, relativement satisfaisants, réalisés auparavant. A son tour, ce ralentissement n'est pas sans rapport avec les difficultés rencontrées par les pays de la région, pour conférer à l'élevage une plus grande efficacité à long terme. En particulier, plusieurs pays ont enregistré une diminution du cheptel, notamment des bovins de boucherie là où, comme en Hongrie et en Tchécoslovaquie, la production moyenne de viande par animal est déjà relativement élevée.

Les problèmes récents ont fait l'objet d'innombrables déclarations officielles sur l'état insatisfaisant du secteur « élevage » dans pratiquement tous les pays de la région ; dans certains d'entre eux, ils ont provoqué une baisse des exportations de viande et l'incapacité d'accroître, voire de maintenir, les niveaux de consommation par habitant. En 1968, les exportations de viande de l'U.R.S.S. ont accusé une baisse de 30 pour cent par rapport à l'année précédente et, bien que les statistiques du commerce ne soient pas encore complètes pour 1969, il est probable que celles de nombreux exportateurs d'Europe orientale ont également diminué. La contraction des disponibilités a également engendré une augmentation des achats à l'extérieur de la région. Au début de 1970, il a été annoncé que l'U.R.S.S. avait passé des commandes en Australie et en Nouvelle-Zélande et que divers pays d'Europe orientale (dont la Hongrie, la Pologne et la Tchécoslovaquie) auraient également besoin d'approvisionnements supplémentaires.

TABLEAU II-7. — EUROPE ORIENTALE ET U.R.S.S.: AUGMENTATION DE LA PRODUCTION ET DE LA CONSOMMATION DE VIANDE, 1960-68

	Production					Consommation	
	Bœuf et veau	Mouton et agneau	Porc	Volaille	Toutes viandes	Toutes viandes	Par habitant en 1968 (toutes viandes)
	 Pourcentage annuel					Pourcentage annuel	Kilogrammes
Albanie	2,8	—	5,2	—	1,3	...	...
Bulgarie	13,9	8,7	4,7	8,7	7,7	5,5	41,9
Tchécoslovaquie	5,8	— 6,2	2,7	7,0	4,0	12,1	261,6
Allemagne orientale	3,7	— 3,1	3,3	4,3	3,3	1,6	63,0
Hongrie	3,3	5,2	3,8	5,1	4,0	1,9	53,8
Pologne	6,3	— 2,6	1,1	7,9	2,6	3,6	52,2
Roumanie	3,1	4,1	4,6	6,1	4,3	14,3	19,8
U.R.S.S.	6,6	—	2,8	—	3,9	13,6	148,0

¹ 1960-66 seulement. — ² 1966. — ³ Viande commercialisée uniquement. — ⁴ Y compris le saindoux.

PERSPECTIVES D'ACCROISSEMENT DE LA PRODUCTION

Un objectif primordial que visent la plupart des pays de la région est d'accroître fortement la production animale. En U.R.S.S., le plan de 20 ans publié en 1961 fixait comme objectifs pour 1980, 163 millions de têtes de bovins (chiffre effectif de 1969: 95 millions), 91 millions de porcins (56 millions en 1969) et 270 millions d'ovins (140 millions en 1968). Aucun chiffre n'était indiqué pour la volaille, mais la production d'œufs devait passer à 116 milliards en 1980 (37 milliards en 1969). Bien que, selon les renseignements que l'on possède sur le projet de plan 1971-75, il semble que la réalisation de ces objectifs ait été différée, ces chiffres donnent néanmoins une certaine indication de l'ampleur que pourrait, pense-t-on, prendre l'élevage. L'importance de la superficie disponible pour les pâturages suggère la même conclusion: 3,32 hectares de prairies et pâturages permanents par unité conventionnelle de bétail, contre 0,61 en Europe, 1,84 en Amérique latine et 2,45 en Amérique du Nord. En Europe orientale également, un accroissement de la production animale est prévu. En Pologne, il a été annoncé en septembre 1969 que des mesures spéciales seraient prises pour assurer un accroissement de la production de lait, de viande et de produits laitiers.

PRINCIPAUX PROBLÈMES ET POLITIQUES

Pour réaliser les augmentations voulues de la production, il sera toutefois nécessaire de résoudre un certain nombre de grands problèmes qu'on tient généralement pour responsables des résultats peu encourageants obtenus jusqu'ici dans ce secteur. Bien que chaque pays ait ses difficultés propres, on se plaint presque partout d'une structure agraire mal adaptée, du mauvais état des bâtiments de ferme, d'une mécanisation insuffisante, de méthodes d'alimentation animale surannées et, de manière plus générale, de la lenteur avec laquelle les paysans adoptent les techniques améliorées. Ces inconvénients se traduisent par un coût de production élevé et par un faible niveau de productivité du travail, qui constituent les problèmes clés de la région.

On recherche essentiellement une solution par la spécialisation de la production dans les grandes fermes collectives (kolkhozes) et d'Etat (sovkhozes)⁵. Les unités spécialisées assureraient l'élevage de grands troupeaux d'une même espèce, alors que la plupart des exploitations pratiquent actuellement un élevage mixte ou une agriculture mixte élevage/culture.

Ainsi, un kolkhoze spécialisé dans l'élevage des veaux devrait en élever au moins 10 000 et un kolkhoze laitier aurait un minimum de 1 200 à 1 600 vaches. En 1968, seulement 3,4 pour cent des kolkhozes et 20,1 pour cent des sovkhozes de l'U.R.S.S. avaient plus de 3 000 têtes de bétail, et la proportion de ceux qui comptaient plus de 1 000 vaches n'était que de 3,7 pour cent et 25,2 pour cent respectivement. La mécanisation des unités spécialisées serait très poussée et le travail serait organisé sur une base industrielle pour réduire les coûts de production. Dans certaines régions on a fait état d'une réduction d'un tiers du coût de la main-d'œuvre dans les kolkhozes spécialisés dans l'élevage.

L'importance que l'on entendait donner à la spécialisation ressortait clairement du dernier plan quinquennal (1966-70) de l'U.R.S.S. Dès 1969, il est toutefois apparu, surtout en Hongrie et en U.R.S.S., que l'évolution de la production vers des unités spécialisées se traduisait par une baisse de la production totale. En effet, si la création de fermes spécialisées n'avancait que lentement en U.R.S.S., l'élimination du bétail dans les unités qui ne se spécialisaient pas dans la production animale avançait relativement plus vite. C'est ainsi qu'en 1961, 6,5 pour cent des kolkhozes seulement n'élevaient pas de porcins, et 8 pour cent pas d'ovins, alors qu'en 1969 la proportion atteignait 25 et 30 pour cent respectivement. Un phénomène analogue s'est produit dans les sovkhozes, le pourcentage passant de 20 à 50 pour les porcins et de 52 à 65 pour les ovins. Cette tendance explique en partie le fait que l'importance numérique du cheptel n'ait pas augmenté, et c'est pourquoi les autorités insistent maintenant sur le danger qu'il y aurait à ce que les kolkhozes et les sovkhozes abandonnent l'élevage avant que la production des unités spécialisées ne soit assurée.

Pour la même raison, il apparaît également que la production est maintenant officiellement encouragée sur les parcelles familiales. Leur apport en produits animaux a légèrement baissé ces dernières années dans de nombreux pays de la région, avec les progrès de l'urbanisation et le relèvement du revenu des travailleurs des kolkhozes. Un autre facteur important dans quelques pays d'Europe orientale est la tendance des fermes collectives à rémunérer de plus en plus leurs membres en espèces plutôt qu'en nature. Lorsqu'ils étaient payés en nature, les travailleurs étaient évidemment davantage portés à utiliser la rétribution qu'ils touchaient sous forme de produits d'alimentation animale pour élever leur propre bétail. Avec le salaire en espèces, on a davantage pris conscience des faiblesses du système fiscal et de la structure des prix, qui n'encouragent guère le développement de l'élevage. Quelques signes donnent à penser que les milieux officiels se préoccupent d'encourager la production privée en améliorant les

⁵ En Pologne la situation est quelque peu différente, car les exploitations privées, insuffisamment équipées, auxquelles on attribue une bonne part de responsabilités dans les difficultés que connaît actuellement le secteur agricole, assurent encore 85 pour cent environ de la production de bétail et de produits d'origine animale.

rapports de prix, mais l'effet des mesures de cet ordre risque d'être limité par la possibilité d'obtenir des prix plus élevés sur les marchés non officiels.

On insiste également beaucoup sur l'amélioration des approvisionnements en fourrage et autres produits d'alimentation animale, qui sont trop coûteux et insuffisants pour permettre une augmentation considérable du cheptel. Dans certains pays, la pénurie d'aliments pour les animaux a conduit à des abatages prématurés et compromis les plans de développement du cheptel. L'assurance de disposer en temps voulu et du fourrage et des autres facteurs de production nécessaires est particulièrement importante dans un système fondé sur des unités de production spécialisées. La pénurie d'aliments concentrés spécialement préparés pour les divers types de bétail entraîne, dit-on, des périodes d'engraissement inutilement longues et coûteuses.

Amérique du Nord

On estime qu'en 1969 la production agricole de l'Amérique du Nord s'est maintenue à peu près au même niveau qu'au cours des deux années précédentes. La valeur des exportations agricoles a de nouveau baissé, pour la troisième année consécutive, et les stocks — de blé notamment — ont augmenté. Les prix et les revenus agricoles ont été plus élevés dans l'ensemble de la région; mais les progrès ont été irrégulièrement répartis, tant entre les deux pays qu'entre la production de l'agriculture et celle de l'élevage. Les prix de la viande ont fortement augmenté, les disponibilités n'ayant pu suivre l'accroissement de la demande, et la consommation par habitant est demeurée stationnaire. Mis à part un programme de réaffectation des terres arables, adopté au Canada, les politiques et programmes agricoles, qui font toutefois l'objet de discussions et d'examen intensifs dans les deux pays, n'ont, de manière générale, pas subi de modifications.

Comme en 1968, le niveau général de l'activité économique en Amérique du Nord en 1969 a encore dépassé les prévisions. La demande tant de consommation que d'investissement a gardé une vigueur inattendue, le revenu national ainsi que les traitements et salaires ayant augmenté et les taux d'intérêt étant restés à des niveaux records ou presque. Le taux de croissance économique, mesuré d'après le produit intérieur brut (PIB) à prix constants, a cependant été freiné par les mesures prises pour combattre l'inflation, et le chômage s'est légèrement accru. Les

On insiste également davantage sur l'adoption d'une politique des prix et d'autres mesures d'encouragement. La planification de ces mesures est toutefois difficile du fait que les renseignements statistiques voulus font défaut — par exemple en ce qui concerne l'incidence, sur la production, des rapports de prix entre les aliments pour animaux et la viande; sauf en Pologne en effet, on n'a guère utilisé jusqu'ici ce genre de données. La Hongrie a, au début de l'année, relevé les prix du bétail et en U.R.S.S. on signale une hausse des prix des porcins et de la volaille, éléments les plus susceptibles d'accroître rapidement la production de viande. Il apparaît en outre que d'importants crédits ont été alloués à ce secteur en U.R.S.S.: les crédits à long terme pour les bâtiments destinés à l'élevage et les améliorations techniques dans les fermes collectives sont passés de 196 millions de roubles en 1960 à une moyenne de 547 millions de roubles pendant la période 1966-68.

pressions à la hausse des prix ont néanmoins persisté, l'indice des prix à la consommation progressant à un taux annuel d'environ 6 pour cent. La demande d'importation est restée forte en 1969 et, malgré une nouvelle avance des exportations, la balance des paiements courants s'est dégradée dans les deux pays. Les entrées de capitaux, en grande partie à court terme pour les Etats-Unis et à long terme pour le Canada, ont toutefois suffi à atténuer les répercussions de cette dégradation, et les réserves de liquidités des deux pays ont augmenté. On s'attendait à un accroissement minime — si tant est qu'il ait lieu — dans le PNB réel des Etats-Unis en 1970, bien que sur une base trimestrielle une reprise se soit sans doute produite durant le second semestre. Au Canada, il semble que le taux de croissance sera un peu moins élevé.

Production agricole

On estime que la production agricole totale des Etats-Unis a subi un déclin marginal en 1969 (tableau II-8). La stabilisation de la production depuis 1967 est due principalement à l'effort soutenu que déploie le gouvernement pour contenir la production. Par rapport à 1968, la récolte de blé a diminué d'environ 7 pour cent; les superficies autorisées ont été encore réduites par suite du gonflement des stocks (voir ci-après). Pour la première fois depuis 1961, la récolte de riz a diminué, d'environ

TABLEAU II-8. - AMÉRIQUE DU NORD : INDICES DE LA PRODUCTION AGRICOLE

	1965	1966	1967	1968	1969 ¹	Va- ria- tion de 1968 à 1969	Taux annuel de crois- sance de 1956-58 à 1966-68	Produc- tion agricole par habi- tant en 1969
	.. Moyenne 1952-56 = 100 ..					Pourcentage		Moyen- ne 1952-56 = 100
Canada . .	131	144	123	134	140	+ 4	3,1	102
Etats-Unis .	118	118	124	125	123	— 2	1,7	99
RÉGION . . .	119	120	124	126	124	— 1	1,9	99

¹ Données préliminaires.

12 pour cent ; les superficies autorisées pour cette culture avaient également été réduites, pour la même raison.

La récolte de maïs a progressé malgré une légère réduction des superficies, mais la production des autres céréales fourragères n'a fait apparaître que peu de variation nette. Malgré la réduction du prix de soutien, la production de soja a néanmoins augmenté et dépassé légèrement le record atteint en 1968. Le mauvais temps qui a sévi dans certaines régions a réduit la production de coton de près de 9 pour cent, malgré une augmentation de 9 pour cent des superficies. La production de sucre a diminué de 6 pour cent, les chiffres obtenus étant inférieurs aussi bien pour le sucre de canne que pour le sucre de betterave. La récolte de tabac a avancé d'environ 6 pour cent, la demande d'exportation demeurant favorable.

La production totale de l'élevage a peu varié aux Etats-Unis de 1968 à 1969. On estime que la légère tendance à la baisse de la production laitière notée ces dernières années a persisté. La production totale de viande aurait aussi légèrement diminué, malgré la vigueur continue de la demande de consommation et la forte hausse des prix de la viande (voir ci-dessous). On estime que la production de viande de bœuf et de veau a légèrement progressé, mais celle de viande de porc a régressé et celle de mouton et d'agneau a continué de baisser. Les opérations de soutien des prix menées aux Etats-Unis par la Commodity Credit Corporation (CCC) se sont encore amplifiées en 1969, et la valeur des stocks en cause s'est accrue d'environ 15 pour cent (tableau II-9). Contrairement à ce qui s'était passé en 1968, où l'accroissement avait porté principalement sur les prêts forfaitaires⁶, en 1969 il a consisté presque entièrement

⁶ Aux termes de ces prêts, l'emprunteur peut à son gré rembourser la CCC en totalité en lui livrant le produit ayant servi de garantie, même si au moment de la livraison la valeur marchande de la quantité correspondante de ce produit est inférieure au montant du prêt.

TABLEAU II-9. - ETATS-UNIS : STOCKS CONSTITUÉS DANS LE CADRE DES OPÉRATIONS DE SOUTIEN DES PRIX DE LA COMMODITY CREDIT CORPORATION, SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1968 ET AU 31 DÉCEMBRE 1969

	1968	1969	Portion stockée par la CCC ¹	
			1968	1969
	Milliers de tonnes		... Pourcentage ...	
Blé	17 324	23 816	16	19
Riz	804	1 136	2	25
Maïs	22 704	21 942	29	34
Autres céréales fourragères	12 536	13 911	45	49
Soja	10 431	11 842	14	41
Autres graines oléagineuses et huiles végétales	422	752	29	46
Coton	522	1 060	6	48
Tabac	500	516	—	—
Beurre ²	56	33	100	100
Fromage	30	4	100	100
Lait en poudre	122	96	100	100
	Millions de dollars			
Produits ci-dessus	4 606	5 358	23	33
Autres produits	56	53	23	30
Total	4 662	5 411	23	33

¹ Le reste correspond aux prêts forfaitaires consentis par la CCC aux agriculteurs. — ² Moins de 0,5 pour cent. — ³ Y compris le beurre fondu liquide. — ⁴ Moins de 500 tonnes.

en un gonflement des stocks de la CCC. La valeur des stocks de produits laitiers constitués par la CCC a toutefois diminué presque de moitié pendant l'année.

Au Canada, la production agricole totale aurait dépassé en 1969 d'environ 4 pour cent le niveau de 1968 et approché du niveau record de 1966. Malgré une réduction de 16 pour cent des emblavures, les conditions atmosphériques généralement excellentes pour le mûrissement et la moisson ont porté les rendements en blé au voisinage des niveaux records ; la récolte a dépassé de près de 5 pour cent le volume de 1968 et les stocks déjà excessifs se sont encore gonflés. On estime que la production totale de céréales fourragères a augmenté de 7 pour cent, par suite de l'accroissement des superficies. La production de graines oléagineuses a connu une augmentation considérable, marquée par une forte expansion des superficies consacrées au colza et au lin dans les provinces de l'ouest. Dans l'Ontario, toutefois, où le temps a été mauvais, les récoltes de maïs et de soja ont régressé.

On estime que la production de l'élevage a légèrement baissé au Canada par rapport à 1968. La production de lait a de nouveau légèrement progressé. En revanche, la production de viande porcine a di-

minué d'environ 4 pour cent et celle de bœuf et de veau d'environ 2 pour cent.

A la suite des mesures prises tant au Canada qu'aux Etats-Unis (voir ci-après), pour limiter la production, les estimations préliminaires pour 1970 indiquent que de nouveau cette année la production de la région est restée stable. Celle des Etats-Unis demeurera probablement inchangée, et celle du Canada pourrait être inférieure d'environ 7 pour cent au niveau élevé de 1969. Dans l'ensemble, la situation reflète la diminution de la production céréalière. On estime que la récolte de blé de la région a diminué de 20 pour cent, celle du Canada ayant diminué de moitié par rapport à 1969 et celle des Etats-Unis étant un peu plus réduite. Les récoltes de sorgho et de riz ont également régressé dans ce dernier pays, de 7 et 10 pour cent respectivement, et l'on estimait en septembre que la récolte de maïs affectée par la rouille, serait en baisse de quelque 4 pour cent. En ce qui concerne les autres principaux produits, on a relevé une légère augmentation de la production de soja (qui a atteint un nouveau record), de tabac, et de sucre (de canne), ainsi qu'un accroissement plus important pour le coton, dû principalement à une hausse des rendements. La production régionale de lait n'a pas augmenté, malgré un faible accroissement au Canada, et celle de viande n'a dépassé que légèrement le niveau de 1969.

Production halieutique

En 1969, la production de la pêche en Amérique du Nord est demeurée à peu près au même niveau que l'année précédente. Les prises des Etats-Unis ont un peu augmenté, mais au Canada la forte tendance ascendante observée ces dernières années a fait place à une légère régression.

Les Etats-Unis, dont les prises ont été d'environ 2,5 millions de tonnes, ont reconquis le cinquième rang parmi les principaux pays de pêche. La valeur des prises a été estimée à 518 millions de dollars, chiffre sans précédent.

On a noté un accroissement des quantités débarquées de poisson comestible dans les pêcheries d'anchois, de morue, de flétan, de chinchard et de thon. Les prises de crevettes — les plus rémunératrices pour les pêcheurs des Etats-Unis — ont elles aussi légèrement augmenté à la suite du développement de la pêche au large des côtes de Nouvelle-Angleterre et du Pacifique Nord-Ouest. Dans les pêcheries du golfe du Mexique et de l'Atlantique Nord, qui constituent les sources nationales d'approvisionnement les plus importantes depuis de nombreuses années, les résultats ont été décevants.

Les pêcheries de poisson comestible qui ont obtenu des résultats moins bons qu'en 1968 ont été celles

d'églefin, de hareng, de merlu, de merlan et de pétoncle. Les chiffres concernant la pêche au saumon dans le Pacifique Nord-Ouest ont été les plus faibles enregistrés au cours du siècle.

Les quantités débarquées de matière première destinée à l'industrie halieutique de transformation ont suffisamment augmenté pour permettre aux Etats-Unis d'accroître de 8 pour cent leur production de farine de poisson.

La baisse de la production canadienne a été due à la diminution des prises de hareng, de pétoncle et de quelques espèces de poissons de fond, notamment le saumon de la côte du Pacifique. Cette diminution n'a été que partiellement compensée par l'augmentation des quantités débarquées de flétan, de poisson plat et de homard.

Production forestière

En 1969, le marché nord-américain des produits forestiers a été influencé principalement par le recul de la construction de logements aux Etats-Unis, faisant suite à un essor éphémère à la fin de 1968 et au début de 1969, ainsi que par les pressions inflationnistes générales qui s'exercent sur l'économie. Aux Etats-Unis, la demande de produits forestiers destinés à la construction, après avoir marqué, pendant les premiers mois de 1969, une progression accompagnée d'une montée exceptionnelle des prix, a subi pendant le reste de l'année une contraction qui a eu un effet particulièrement sensible sur la production de sciages de résineux, de contre-plaqué et de panneaux de fibre en Amérique du Nord ; la production de sciages de résineux a été légèrement inférieure à celle de 1968, tandis que celle de contre-plaqué et de panneaux de fibre est restée à peu près au même niveau. La production de sciages de feuillus, en revanche, a considérablement augmenté en 1969, atteignant un niveau record, après avoir manifesté de 1966 à 1968 une tendance à la baisse. A la fin de 1968, les stocks étaient très bas, de sorte que l'accroissement de la production a eu pour objet en partie de les reconstituer, et en partie de satisfaire la demande de l'industrie du meuble.

La production de pâte et de papier a fortement progressé en Amérique du Nord ; le taux d'utilisation des capacités n'avait pas été aussi élevé depuis plusieurs années. La production de pâte chimique a augmenté un peu plus vite que celle de papier et de carton, non compris le papier journal, et a contribué à accroître les exportations d'environ 800 000 tonnes. Néanmoins, les retards survenus avant que les nouvelles capacités de production ne puissent tourner à plein régime — notamment en Colombie britannique où des investissements considérables ont été réalisés ces dernières années dans le secteur de la pâte au

sulfate — ont pesé sur la situation de l'offre de pâte chimique. Celle-ci est encore aggravée par les récentes grèves qui ont eu lieu dans le secteur du transport du bois et dans le bâtiment.

Commerce des produits agricoles, halieutiques et forestiers

La valeur des exportations nord-américaines de produits de l'agriculture, des pêches et des forêts a diminué de 2 pour cent en 1969, retrouvant ainsi son niveau de 1967. Ce mouvement a été dû à une forte baisse (9 pour cent) de la valeur des exportations agricoles, qui n'a été que partiellement compensée par un considérable accroissement des recettes tirées de l'exportation des produits forestiers et surtout des produits halieutiques.

Cette diminution de la valeur des exportations agricoles nord-américaines, venant après celle des deux années précédentes, a fait tomber le montant total — y compris les exportations faites à des conditions de faveur — au niveau le plus bas enregistré depuis 1962 (tableau II-10). Les valeurs unitaires ont dépassé de 2 pour cent en moyenne leur niveau de 1968, mais le volume exporté a diminué de 11 pour cent, avec des reculs particulièrement marqués dans le cas du blé et du coton. Ce phénomène a largement annulé l'accroissement de la valeur des exportations d'un certain nombre d'autres produits (notamment la viande, les graines oléagineuses et huiles végétales, les fruits, les tourteaux et farines d'oléagineux, le tabac et les graisses animales). La

grève des dockers qui a eu lieu aux Etats-Unis au début de 1969 a certainement joué un rôle, mais dans l'ensemble le fléchissement des exportations a été dû à la faiblesse générale de la demande des produits en question et à une nouvelle diminution des livraisons faites à des conditions de faveur, surtout de celles des Etats-Unis.

En ce qui concerne les céréales vivrières, le volume des exportations de blé, inférieur de 26 pour cent à celui de 1968, est tombé à son point le plus bas depuis 1959, par suite d'une contraction de la demande d'importation et de la très vive concurrence régnant sur les marchés mondiaux. Les exportations de céréales fourragères (maïs principalement) du Canada comme des Etats-Unis ont elles aussi diminué, au total de 8 pour cent en volume et de 4 pour cent en valeur. Ce phénomène est lié en partie à la réduction de la demande sur les marchés commerciaux et en partie au ralentissement des livraisons de sorgho faites à l'Inde au titre de la PL 480 des Etats-Unis. Les exportations de riz, inférieures de 3 pour cent au chiffre de 1968, sont cependant demeurées bien au-dessus du niveau atteint avant 1967, car les Etats-Unis ont intensifié leurs livraisons à des conditions de faveur à la République de Corée et au Viet-Nam. Les exportations de graines oléagineuses (fèves de soja surtout), d'huiles végétales, de tourteaux et de farine ont augmenté de 4 pour cent en valeur.

Les exportations de coton ont baissé de près de 40 pour cent et leur valeur n'avait jamais été aussi faible depuis 1945; les stocks des Etats-Unis étaient relativement peu importants, notamment ceux de

TABLEAU II-10. — AMÉRIQUE DU NORD: INDICES DE LA VALEUR DES EXPORTATIONS DES PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	Pourcentage des exportations agricoles totales en 1969	1965	1966	1967	1968	1969 ¹	Variation de 1968 à 1969
		 Moyenne 1957-59 = 100					Pourcentage
PRODUITS AGRICOLES	60	153	170	151	146	133	— 9
Produits pour l'alimentation humaine et animale.	50	180	202	174	165	152	— 8
Céréales	(27)	178	217	176	161	133	— 18
Fèves et huile de soja	(10)	235	247	255	260	263	+ 1
Produits pour boissons et tabac	6	110	137	144	153	158	+ 4
Tabac	(6)	110	137	144	153	158	+ 3
Matières premières	4	69	65	66	67	45	— 33
Coton	(3)	68	60	65	64	39	— 39
PRODUITS HALIEUTIQUES	4	142	151	158	159	183	+ 15
PRODUITS FORESTIERS	36	138	148	154	179	194	+ 9
Produits agricoles, halieutiques et forestiers	100	148	164	152	155	151	— 2

¹ Données préliminaires.

coton à fibres courtes, catégorie qui a été particulièrement touchée. Malgré une légère contraction du volume des exportations de tabac, celles-ci ont un peu progressé en valeur sous l'effet de la hausse des valeurs unitaires. Les exportations de viande (notamment la viande de porc) et de graisses animales se sont accrues dans de fortes proportions, mais ont continué de ne représenter qu'une partie relativement restreinte de la valeur des exportations agricoles totales.

Les exportations de produits agricoles effectuées par les Etats-Unis à des conditions de faveur ont de nouveau accusé une baisse de valeur en 1969 (tableau II-11), tombant au niveau le plus bas enregistré depuis 1955. Les principaux produits compris dans ces exportations ont été le blé et la farine de blé, le riz et le coton, qui ont représenté respectivement 33 pour cent, 18 pour cent et 11 pour cent du total en 1969; la part du riz a eu tendance à augmenter ces dernières années. La valeur des ventes en monnaie nationale a de nouveau baissé, représentant 33 pour cent seulement du total des exportations à des conditions de faveur, contre 46 pour

cent en 1968 et 59 pour cent en 1967. On ne dispose pas de données comparables pour le Canada. L'aide sous forme de blé (dons) aurait cependant doublé en 1968/69 (juillet-juin), atteignant environ 850 000 tonnes (farine de blé comprise); en outre, d'après des données encore incomplètes relatives au montant total des dépenses nationales effectuées au titre de l'aide alimentaire en 1969/70 (avril-mars), celles-ci seraient nettement plus importantes qu'en 1968/69.

En 1969, le volume des importations agricoles des pays d'Amérique du Nord a diminué de 7 pour cent (tableau II-12). Les importations de toutes les catégories de viande (sauf la viande de porc et la volaille), et de caoutchouc naturel ont atteint des niveaux records en volume et en valeur. Ces augmentations ont cependant été plus que contrebalancées par une chute brutale des importations de café et par une diminution dans celles de sucre, de fruits, de cacao, de thé, de tabac, de coton et de laine.

Le commerce régional des produits de la pêche a continué de se développer et la valeur totale des exportations a augmenté de 21 pour cent. Les exportations canadiennes ont avancé de 6 pour cent environ, en partie du fait de la progression des importations aux Etats-Unis, pays qui est le plus gros importateur mondial de produits halieutiques; des exportations de certains produits traditionnellement exportés par le Canada ont fléchi, mais la hausse des prix a compensé dans une large mesure les effets de cette diminution sur les recettes d'exportation. Les expéditions des Etats-Unis, plus faibles au total, ont cependant augmenté d'un tiers en valeur. Parmi les produits exportés en plus grosses quantités en 1969 figurent le saumon congelé et en boîte, les crevettes fraîches et congelées, et l'huile de menhaden.

Les importations totales de produits halieutiques n'ont augmenté que de quelque 2 à 3 pour cent aux Etats-Unis. De plus fortes quantités de divers poissons comestibles ont été achetées à l'étranger, mais les importations de farine de poisson ont subi un recul considérable.

Les recettes d'exportation fournies par les produits forestiers ont continué d'augmenter rapidement en 1969, bien que la remarquable progression des expéditions de grumes de résineux, observée au cours de la dernière décennie et intéressant surtout les exportations des Etats-Unis vers le Japon, ait fait place à une tendance inverse, en raison surtout de la limitation, à compter du 1^{er} janvier 1969, des exportations de grumes provenant des terres fédérales des Etats-Unis, mais aussi à cause des stocks importants accumulés par les importateurs japonais en prévision de cette limitation.

Les exportations canadiennes de sciages de résineux vers les Etats-Unis, qui représentent plus du

TABEAU II-11. — ETATS-UNIS: EXPORTATIONS AGRICOLES COMMERCIALES ET SPÉCIALES

	Moyenne 1961-65	1966	1967	1968	1969
..... Millions de dollars U.S.					
EXPORTATIONS A DES CONDITIONS DE FAVEUR					
Public Law 480					
Ventes contre paiement en devises	1 036	815	736	539	335
Ventes assorties de crédit en dollars	69	239	201	384	427
Dons	252	211	287	251	256
Troc ¹	179	241	13	3	...
EXPORTATIONS TOTALES AU TITRE DE LA PL 480	1 436	1 306	1 237	1 177	1 018
MUTUAL SECURITY AID .	55	47	33	25	...
EXPORTATIONS TOTALES A DES CONDITIONS DE FAVEUR	1 491	1 353	1 270	1 182	1 018
EXPORTATIONS COMMERCIALES ²	4 153	5 528	5 110	5 046	4 919
Exportations agricoles totales	5 644	6 881	6 380	6 228	5 936
..... Pourcentage					
Ventes à des conditions de faveur par rapport aux ventes totales . . .	20	20	20	19	17

¹ Non compris le troc pour les fournitures outre-mer aux institutions du gouvernement des Etats-Unis. — ² Les exportations commerciales comprennent, outre les transactions commerciales non assistées, les livraisons de certains produits bénéficiant d'une aide gouvernementale (crédit à court et à moyen terme, subventions à l'exportation, ventes de produits appartenant à l'Etat à des prix plus bas que ceux du marché intérieur).

TABLEAU II-12. - AMÉRIQUE DU NORD: INDICES DU VOLUME DES IMPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES

	Pourcentage des importations agricoles totales en 1969	1965	1966	1967	1968	1969 ¹	Variation de 1968 à 1969
		 Moyenne 1957-59 = 100					Pourcentage
PRODUITS AGRICOLES	100	107	112	113	124	115	— 7
Produits pour l'alimentation humaine et animale	48	110	123	130	139	141	+ 2
Sucre	(14)	91	97	108	113	110	— 2
Viande	(15)	152	187	203	224	247	+ 11
Produits pour boissons et tabac	39	111	111	110	123	104	— 16
Café	(28)	101	104	102	120	97	— 19
Matières premières	14	90	86	83	92	88	— 5
Laine	(3)	90	91	63	83	63	— 24
Caoutchouc	(9)	85	84	88	103	107	+ 3

¹ Données préliminaires.

quart du commerce mondial de ce produit, ont légèrement progressé, malgré une forte baisse pendant le deuxième semestre de l'année. Mais les exportations vers le Royaume-Uni et le Japon ont beaucoup diminué, les prix nord-américains très élevés du début de 1969 ayant sérieusement affaibli la compétitivité des exportateurs canadiens sur le marché britannique pendant la principale campagne d'achat. Les exportations canadiennes de contre-plaqué, à destination du Royaume-Uni principalement, ont diminué; en revanche, les Etats-Unis ont vigoureusement accru le volume de leurs exportations, jusqu'ici relativement faible, car la progression importante de la capacité de production de contre-plaqué en bois de pin du Sud a coïncidé avec le ralentissement de la demande intérieure.

Les exportations nord-américaines de pâte et de papier ont sensiblement augmenté en 1969, notamment les exportations canadiennes de pâte chimique vers l'Europe occidentale et le Japon, et vers les Etats-Unis. Les exportations de papier journal, du Canada vers les Etats-Unis principalement, ont elles aussi atteint des niveaux records.

En ce qui concerne les importations, l'année 1969 s'est caractérisée par la forte progression des achats de sciages de feuillus, en baisse les deux années précédentes, effectués par les Etats-Unis, en Asie du Sud-Est surtout (notamment en Malaisie et à Singapour), mais aussi dans un certain nombre de pays d'Amérique latine. On a enregistré une très forte expansion des importations nord-américaines de contre-plaqué et de placages de feuillus, la Chine (Taiwan), la Corée du Sud et, dans une moindre mesure, la Finlande, ayant fourni des quantités accrues.

Prix et revenus agricoles

On estime qu'en 1969 le revenu agricole brut du Canada est tombé légèrement au-dessous du niveau de 1968, malgré l'accroissement de la production agricole totale, et le revenu net des agriculteurs a diminué d'environ 9 pour cent (tableau II-13). Aux Etats-Unis, en revanche, où la production agricole totale a été un peu plus faible qu'en 1968, on estime que le revenu brut des agriculteurs a progressé d'environ 7 pour cent et leur revenu net, d'environ 10

TABLEAU II-13. - AMÉRIQUE DU NORD : ESTIMATION DES REVENUS AGRICOLES

	Canada			Etats-Unis		
	1967	1968	1969 ¹	1967	1968	1969 ¹
	Milliards de dollars canadiens			Milliards de dollars U.S.		
Produit des ventes des exploitations	4,3	4,3	4,2	42,8	44,4	47,4
Paievements de l'Etat . . .	0,1	0,1	0,1	3,1	3,5	3,8
Revenu en nature	0,5	0,5	0,6	3,2	3,3	3,4
Variation nette des stocks des exploitations	— 0,2	+ 0,2	+ 0,2	+ 0,4	— 0,1	+ 0,2
REVENU AGRICOLE BRUT.	4,7	5,1	5,1	49,5	51,1	54,8
Dépenses de production . .	3,2	3,3	3,5	34,8	36,4	38,6
REVENU AGRICOLE NET . . .	1,5	1,8	1,6	14,7	14,7	16,2
REVENU AGRICOLE NET EFFECTIF	1,6	1,6	1,4	14,3	14,8	16,0

¹ Données préliminaires.

pour cent. Les stocks des exploitations se sont gonflés dans les deux pays, mais les répercussions sur le niveau des revenus agricoles réalisés en ont été beaucoup plus graves au Canada, où l'accroissement des stocks des exploitations (principalement blé et autres céréales) a été estimé à près de 15 pour cent du revenu total net des agriculteurs canadiens.

L'indice général des prix perçus par les agriculteurs a progressé dans les deux pays en 1969, d'environ 1 pour cent au Canada et de 6 pour cent aux Etats-Unis. Favorisés par la situation courante de l'offre et les tendances à long terme, les produits de l'élevage (en particulier les animaux de boucherie) se sont attribués dans les deux cas la plus grande partie de cette avance, les prix des cultures de plein champ (notamment blé et autres céréales) ayant en général baissé. Les dépenses de production ont également augmenté dans les deux pays, dans une proportion estimée à 4 pour cent au Canada et à 5 pour cent aux Etats-Unis.

La persistance des tensions inflationnistes a continué de faire pression sur les prix, qui ont approché des niveaux records. De 1968 à 1969, aux Etats-Unis, l'indice d'ajustement du PNB a progressé de près de 5 pour cent, et l'indice des prix à la consommation de 5,5 pour cent, accroissement annuel le plus fort qui ait été enregistré depuis 1951. De janvier 1969 à janvier 1970, la composante alimentaire de cet indice a enregistré une hausse de 7,1 pour cent, contre 5,5 pour cent pour la composante non alimentaire, et 4,2 pour cent pour les produits autres que les denrées vivrières. Les prix de détail de la viande ont monté de plus de 10 pour cent, contribuant pour une large part à l'augmentation totale, et, partant, à l'aggravation des tensions inflationnistes persistantes.

Au cours de l'année passée, l'évolution a fait apparaître, de manière générale, une accentuation des principales caractéristiques tendanciennes des prix payés et perçus par les agriculteurs. Aux Etats-Unis, l'indice des prix payés par les agriculteurs pour les articles de consommation familiale a augmenté, pour la troisième année consécutive, plus rapidement que celui des prix des facteurs de production ; mais l'écart entre les deux taux s'est réduit à environ 1 pour cent. Alors que l'indice des prix reçus par les agriculteurs des Etats-Unis pour les produits d'origine végétale a continué de diminuer à un taux annuel moyen d'environ 1 pour cent, celui des animaux de boucherie qui avait progressé d'environ 4 pour cent par an, en moyenne, au cours de la période quinquennale précédente, a fait un bond de plus de 20 pour cent. En 1969, 41 pour cent des dépenses consacrées à l'alimentation sont revenues aux agriculteurs, contre 39 pour cent en 1968 et 38 pour cent en 1967.

Problèmes, politiques et programmes

PRODUCTION ET STOCKS DE BLÉ

Les importants excédents accumulés sur le marché du blé et la faiblesse persistante de la demande mondiale d'exportation (voir aussi chapitre I), a continué de poser d'urgents problèmes aux deux pays d'Amérique du Nord. Leurs stocks de blé reportés de la campagne 1968/69 ont atteint un volume global proche de 45 millions de tonnes, répartis presque également entre eux (tableau II-14). Les superficies avaient été réduites en 1969 dans les deux pays. Les conditions météorologiques ont toutefois été exceptionnellement favorables et les rendements ont atteint un niveau record aux Etats-Unis et voisin du record au Canada. En conséquence, la récolte de 1969 n'a été inférieure que de 2,3 millions de tonnes (moins de 4 pour cent) au chiffre sans précédent de 1968. Au cours de la campagne 1969/70 les exportations dépasseront sans doute celles de 1968/69 ; néanmoins, le volume des stocks régionaux reportés sur la campagne 1970/71 sera vraisemblablement d'environ 51 millions de tonnes (27 millions au Canada et 24 millions aux Etats-Unis).

Compte tenu du niveau des stocks et des perspectives d'exportations qui restent médiocres, les deux gouvernements ont cherché à restreindre encore les emblavures pour la campagne 1970. Les superficies autorisées aux Etats-Unis pour la culture du blé ont été réduites pour la troisième année consécutive, tombant à 45,5 millions d'acres, soit approximativement les deux tiers de la superficie de 1967. Il est prévu qu'en 1970, si les rendements sont normaux, la production correspondra à la demande et qu'au cours de la campagne 1970/71, surtout si les exportations peuvent être accrues, les stocks de blé des Etats-Unis diminueront peut-être quelque peu. Le programme applicable au blé en 1971 dépendra des lois votées au cours de la présente session du Congrès (voir plus loin).

TABLEAU II-14. - AMÉRIQUE DU NORD : BLÉ - DISPONIBILITÉS ET UTILISATION ¹

	Canada			Etats-Unis		
	1967/ 68	1968/ 69	1969/ 70 ²	1967/ 68	1968/ 69	1969/ 70 ³
	 Millions de tonnes					
Stocks d'ouverture . . .	15,7	18,1	23,1	11,6	14,7	22,3
Production	16,1	17,7	18,6	41,4	42,9	39,7
Consommation intérieure.	4,5	4,4	4,5	17,6	20,5	21,5
Exportations ³	9,1	8,3	9,9	20,7	14,8	16,6
Stocks de clôture	18,1	23,1	27,3	14,7	22,3	23,9

¹ Canada : campagne août-juillet ; Etats-Unis : campagne juillet-juin. - ² Données préliminaires. - ³ Y compris l'équivalent en blé de la farine de blé.

Pour la récolte de 1970, le Canadian Wheat Board a établi un programme de réaffectation des superficies, appelé « Opération LIFT » (Lower inventory for tomorrow). Dans le cadre de ce programme les producteurs de blé des provinces de la Prairie qui ont ramené leurs emblavures au-dessous du niveau de 1969 et accru dans la même proportion les jachères d'été ou les cultures fourragères pérennes, ont reçu une indemnité fédérale, fixée à 6 dollars l'acre pour les nouvelles superficies mises en jachère d'été et à 10 dollars l'acre pour celles qui porteront des cultures fourragères pérennes. Les indemnités étaient attribuables jusqu'à concurrence d'une superficie totale de 22 millions d'acres pour les jachères d'été et de 2 millions d'acres pour les cultures fourragères pérennes⁷, avec un maximum de 1 000 acres par producteur. Pour encourager encore la réduction des emblavures en 1970, les contingents de livraison de blé fixés pour la campagne 1970/71 sont basés sur la superficie totale des jachères d'été et sur l'accroissement net des superficies consacrées aux fourrages pérennes, et non pas sur les superficies semées en blé. Ainsi, les producteurs qui n'ont pas semé de blé en 1970 peuvent néanmoins se voir attribuer un contingent de livraison qu'ils pourront remplir au moyen du blé récolté lors des campagnes précédentes et conservé à l'exploitation. Lorsqu'il a annoncé ce programme, le Ministre dont relève le Wheat Board a ajouté que, s'il est mené à bien, les prévisions relatives à la situation du marché indiquent que le Canada sera en mesure de revenir à un niveau de production correspondant à environ 20 millions d'acres. Des mesures supplémentaires seront nécessaires en 1971 pour empêcher la production de dépasser des niveaux acceptables. On estime que grâce au programme les emblavures ont été réduites de moitié environ en 1970, revenant à leur niveau le plus bas depuis 1914, et bien qu'une partie des superficies ait été consacrée à d'autres cultures, on considère que de manière générale l'opération a réussi.

PERSPECTIVES DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE DE VIANDE

La consommation de viande, en particulier de bœuf et de veau, s'est notablement accrue en Amérique du Nord au cours des vingt dernières années. La production intérieure s'est développée et les importations nettes ont augmenté ; les prix de la viande ont néanmoins fortement augmenté, ce qui semble indiquer que la consommation actuelle est, en fait, freinée par l'insuffisance de l'offre. De toute manière, l'augmentation prévisible de la demande régionale, compte tenu de la croissance démographique et de

⁷ Ainsi la superficie maximale pour laquelle des indemnités sont prévues dans le cadre de ce programme de réaffectation des terres est inférieure de moins d'un million d'acres à la superficie totale plantée en blé au Canada en 1969 (24,9 millions d'acres).

TABLEAU II-15. — AMÉRIQUE DU NORD : CONSOMMATION DE VIANDE¹

	1948-52	1958-62	1967	Variation	
				de 1948-52 à 1958-62	de 1958-62 à 1967
	 Kilogrammes			Pourcentage	
CONSOMMATION PAR HABITANT					
Bœuf et veau	31,3	40,5	48,8	+ 29	+ 20
Mouton et agneau	1,8	2,1	1,7	+ 17	— 19
Porc	31,2	28,3	28,6	— 9	+ 1
TOUTES VIANDES	64,3	70,9	79,1	+ 10	+ 12
	.. Milliers de tonnes ..				
CONSOMMATION TOTALE					
Bœuf et veau	5 122	7 934	10 555	+ 55	+ 33
Mouton et agneau	297	415	377	+ 40	— 9
Porc	5 106	5 552	6 171	+ 9	+ 11
TOUTES VIANDES	10 525	13 901	17 103	+ 32	+ 23

¹ Equivalent en poids carcasse.

l'augmentation des revenus individuels, laisse entrevoir d'importantes possibilités d'expansion des importations de viande, en particulier de bœuf et de veau.

Les tendances de la consommation de viande en Amérique du Nord au cours des deux dernières décennies sont résumées dans le tableau II-15. La demande de « viande rouge » (bœuf, veau, mouton, agneau et porc) s'est accrue notablement à la faveur de l'accroissement démographique et de l'élévation du revenu par habitant. Au cours des années cinquante, la consommation a augmenté plus vite que la production intérieure et les échanges extérieurs globaux de viande fraîche, réfrigérée ou congelée sont passés, au niveau de la région, d'une faible exportation nette à une importation nette dépassant 250 000 tonnes (tableau II-16).

Cette augmentation est principalement attribuable à la viande de bœuf et de veau ; bien que les importations de viande de mouton et d'agneau aient augmenté dans des proportions bien plus fortes, leur volume est demeuré relativement réduit et la région a conservé une petite marge d'exportations nettes de viande de porc.

La progression des importations de viande a provoqué une inquiétude croissante aux États-Unis, au début des années soixante, et conduit à la promulgation de la loi de 1964 sur les importations de viande. Aux termes de cette loi, le Secrétaire à l'agriculture est chargé de fixer la quantité globale de viande bovine, caprine et ovine (à l'exception de la viande d'agneau) fraîche, réfrigérée ou congelée

TABLEAU II-16. - AMÉRIQUE DU NORD : PRODUCTION DE VIANDE ET COMMERCE¹ DE LA VIANDE FRAÎCHE, RÉFRIGÉRÉE OU CONGELÉE

	Moyenne			Variation	
	1948-52	1958-62	1968	de 1948-52 à 1958-62	de 1958-62 à 1968
	.. Milliers de tonnes ..			Pourcentage	
PRODUCTION²					
Bœuf et veau.....	5 222	7 661	10 707	+ 47	+ 40
Mouton et agneau ³ . . .	299	363	282	+ 21	- 22
Porc	5 312	5 662	6 458	+ 7	+ 14
TOTAL	10 833	13 686	17 447	+ 26	+ 27
IMPORTATIONS					
Bœuf et veau.	36	256	439	+ 611	+ 71
Mouton et agneau ³ . . .	3	36	71	+1 100	+ 97
Porc	4	25	35	+ 525	+ 40
TOTAL	43	317	545	+ 637	+ 71
EXPORTATIONS					
Bœuf et veau.	43	17	30	- 40	+ 67
Mouton et agneau ³ . . .	2	1	1	- 39	- 7
Porc	6	31	52	+ 417	+ 68
TOTAL	51	49	83	- 4	+ 69

¹ Y compris le commerce intrarégional. - ² Production dérivée d'animaux abattus sur le territoire national, indépendamment de leur origine. - ³ Y compris la viande de caprin.

qui peut être importée chaque année aux Etats-Unis⁸. Il est chargé également d'estimer chaque trimestre le volume global de ces viandes qui serait importé aux Etats-Unis en l'absence de telles dispositions. Si celui-ci dépasse 110 pour cent du volume des importations permises par la loi, des contingents d'importation seront imposés. Depuis l'entrée en vigueur de cette loi, les principaux exportateurs ont limité volontairement leurs ventes de viande aux Etats-Unis, de sorte que l'estimation faite par le Secrétaire a été chaque année inférieure au niveau à partir duquel des contingents d'importation officiels doivent être institués⁹.

Depuis l'entrée en vigueur de cette loi, les importations de viande fraîche, réfrigérée ou congelée

⁸ La loi prévoit que la quantité globale de ces viandes qui peut être importée aux Etats-Unis au cours de toute année civile commençant après le 31 décembre 1964, ne devra pas dépasser 725 400 000 livres ; toutefois, cette quantité peut être augmentée ou diminuée pour toute année civile, d'un pourcentage égal à l'augmentation ou à la diminution de la moyenne annuelle estimative de la production commerciale intérieure de ces produits au cours de l'année civile considérée et des deux années civiles précédentes, par rapport à la moyenne annuelle de la production commerciale intérieure de ces produits au cours des années 1959 à 1963 incluses.

⁹ En 1970, 110 pour cent de la quantité globale d'importations permises par la loi correspondent à 498 000 tonnes et le niveau estimatif des importations (à supposer que les exportateurs continuent de limiter volontairement les livraisons) à 482 000 tonnes.

TABLEAU II-17. - ETATS-UNIS : PRIX DES ANIMAUX DE BOUCHERIE ET DE LA VIANDE

	1962-64	1965-67	1969	Variation		
				de 1962-64 à 1965-67	de 1965-67 à 1969	de déc 1968 à déc. 1969
				<i>Moyenne 1910-14 = 100</i> Pourcentage		
INDICE DES PRIX PERCUS PAR LES PRODUCTEURS						
Tous produits agricoles .	241	256	277	+ 6	+ 8	+ 9
Tous animaux de boucherie	290	337	399	+ 16	+ 18	+ 20
	<i>Moyenne 1957-69 = 100</i>					
INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION						
Tous articles alimentaires	105	113	126	+ 8	+ 12	+ 7
Viande de bœuf et de veau	104	111	130	+ 7	+ 17	+ 10
Viande de porc	97	116	125	+ 20	+ 8	+ 16

en Amérique du Nord ont fortement diminué, tombant de 570 000 tonnes en 1963 à 337 000 tonnes en 1965. Bien qu'elles aient régulièrement augmenté depuis lors, en 1969 elles n'ont fait qu'approcher de leur niveau de 1963. La demande de consommation de viande augmentant plus vite que l'offre, les prix de la viande et des animaux de boucherie ont fortement monté (tableau II-17), notamment en 1969, tandis que la consommation individuelle a plafonné, et peut-être même légèrement fléchi en 1969.

La demande de viande devrait continuer sa progression en Amérique du Nord, à la faveur de la croissance démographique et de la hausse des revenus individuels. Les projections de la demande établies par la FAO (tableau II-18) indiquent qu'en 1985 la demande dépassera de plus de 50 pour cent le niveau de 1961-63, soit une augmentation d'environ 8 millions de tonnes (poids carcasse). Si les possibilités

TABLEAU II-18. - AMÉRIQUE DU NORD : ACCROISSEMENT PRÉVU DE LA DEMANDE DE VIANDE

	Par habitant		Au total	
	1975 ¹	1985 ²	1975 ¹	1985 ²
	 Moyenne 1961-63 = 100			
Bœuf et veau	114	127	138	170
Mouton et agneau	100	100	122	137
Porc	100	100	120	133
TOUTES VIANDES	108	114	131	154

SOURCE : FAO. *Produits agricoles - Projections pour 1975 et 1985*.

¹ Sur la base d'hypothèses fortes pour le taux de croissance du PIB. - ² Sur la base d'hypothèses fortes pour le taux de croissance du PIB et faibles pour celui de la population.

techniques de production existant dans la région sont suffisantes pour faire face à cette perspective, il n'est pas sûr, d'après les tendances actuelles, que l'industrie intérieure de la viande sera en mesure d'attirer la main-d'œuvre et le capital nécessaires pour continuer de subvenir aux besoins en viande du pays même au niveau actuel, à moins de pratiquer des prix qui imposeraient de nouvelles charges au public, comme consommateur ou comme contribuable.

POLITIQUES ET PROGRAMMES GÉNÉRAUX

Hormis l'adoption du programme de diversification des superficies au Canada, décrit ci-dessus, les politiques et programmes agricoles n'ont généralement guère changé en Amérique du Nord. Ils continuent cependant de faire l'objet de discussions et d'examen approfondis dans les deux pays.

Cette évolution n'a pas entraîné de modifications importantes et précises, bien que des changements notables semblent apparaître en ce qui concerne la façon dont les problèmes agricoles sont formulés et l'importance accordée aux programmes correspondants. L'orientation générale de ces changements indique que l'on a adopté une approche plus large, axée plus sensiblement sur les personnes (plutôt que sur la terre) et sur les revenus (plutôt que sur le niveau des prix des produits agricoles).

Au Canada, l'examen des politiques et des programmes agricoles a été mené par l'Equipe d'experts constituée par le gouvernement en 1967. Le gouvernement conçoit le problème que devra affronter l'agriculture canadienne au cours des années soixante-dix comme un ajustement à long terme destiné à assurer que l'industrie agricole soit commercialement viable¹⁰. Cet ajustement est envisagé comme une accélération de l'évolution amorcée au moins depuis les années trente, de façon à organiser la majeure partie des ressources agricoles du Canada en exploitations viables de l'avenir et à faciliter le transfert des ressources restantes vers des emplois non agricoles appropriés. Un rapport présenté à la Canadian Agricultural Outlook Conference, en novembre 1969¹¹, estimait que si les tendances récentes se poursuivent le nombre des exploitations agricoles au Canada tombera de 431 000 en 1966 à environ 315 000 en 1980, mais que ce chiffre serait néanmoins encore près de trois fois trop élevé, eu égard à la valeur brute prévisible de la production¹².

En ce qui concerne les multiples politiques et mesures actuelles, il était noté que celles-ci avaient été

adoptées pour diverses raisons d'ordre social, économique et politique. Peu d'entre elles, ajoutait le rapport, étaient conçues spécialement pour accélérer la refonte des exploitations canadiennes. Si certaines de ces mesures avaient eu un important effet à cet égard, d'autres au contraire avaient tendu à maintenir la division de l'agriculture canadienne en unités de petite taille, figeant la structure de la production et condamnant les agriculteurs à des situations engendrant de faibles revenus.

Aux Etats-Unis, le nouveau Secrétaire à l'agriculture a indiqué¹³ qu'il fallait s'attendre à certaines réorientations des activités et problèmes généraux relevant de son Département. « Il est tout à fait évident, a-t-il déclaré, que le Département de l'agriculture continuera à s'occuper, comme il l'a toujours fait, des programmes agricoles et de toutes les activités qui s'y rapportent. Mais il y a deux nouvelles préoccupations qui se manifestent clairement : l'élimination de la malnutrition dans notre pays... et parallèlement, à plus long terme, l'attention croissante qui va être portée à ce secteur que l'on appelle l'Amérique rurale... aux activités exercées en dehors des zones urbaines... à la façon dont on peut améliorer les conditions de vie dans l'Amérique rurale. » Ces nouvelles priorités indiquent en grande partie dans quel climat le *Food and Agriculture Act* de 1965, l'*Agricultural Trade and Development Act* de 1954 (P.L. 480) et le *Food Stamp Act* de 1964 (tous prorogés en 1968 et devant expirer à la fin de 1970) sont réexaminés par le présent Congrès.

En ce qui concerne le *Food and Agriculture Act* de 1965, les principaux points à considérer sont les niveaux de soutien des prix des produits agricoles, par rapport à la « parité » et, étant donné l'importance attachée aux exportations de produits agricoles, aux cours mondiaux ; la fixation du montant maximal des versements pouvant être faits par l'Etat à chaque agriculteur (ou exploitation) au titre des programmes relatifs aux produits ; les avantages et inconvénients des diverses possibilités de réaffectation des terres en cas de surproduction. Le retrait durable de terres arables serait vraisemblablement lié à un programme accéléré de plantations d'arbres destiné à étendre la superficie des forêts privées.

La prorogation du *Food Stamp Act* est envisagée dans le cadre des préoccupations croissantes que suscite l'existence de la faim et de la malnutrition aux Etats-Unis¹⁴ et de l'insatisfaction à l'égard des programmes actuels d'assistance sociale¹⁵. En septem-

¹⁰ Déclaration faite à la conférence de presse tenue par M. Olson, Ministre canadien de l'agriculture, le 27 février 1970.

¹¹ *Canadian Agricultural Outlook Conference 1969, Vol. I* (Documents de travail préparés par des comités interministériels sous la direction du Département de l'agriculture du Canada).

¹² En supposant que la production agricole soit la seule source de revenu de l'exploitant, et que ce revenu doive fournir au moins 4 000 dollars pour la main-d'œuvre et la direction, et un rapport de 6 pour cent au capital investi par le propriétaire dans l'exploitation.

¹³ Dans son rapport à la National Agricultural Outlook Conference, février 1969.

¹⁴ La conférence de la Maison Blanche sur l'alimentation, la nutrition et la santé, tenue du 2 au 4 décembre 1969, a souligné ces préoccupations et formulé toute une série de recommandations.

¹⁵ En août 1969, le Président a proposé, pour résoudre les problèmes sociaux, de nouvelles mesures qui remplaceraient en grande partie les formes traditionnelles d'assistance sociale et comporteraient un nouveau plan d'assistance aux familles assurant un revenu de base, dans tous les secteurs, à tous les parents qui ne peuvent subvenir à leurs besoins propres et à ceux de leurs enfants.

bre 1969, le Secrétaire à la santé, à l'éducation et au bien-être a déclaré¹⁶ que l'assistance financière devrait progressivement être remplacée (dans les programmes d'assistance sociale) par des « programmes de bons alimentaires » (food stamp programmes), mais que, au cours d'une période transitoire, il serait nécessaire d'élargir et d'intensifier notablement les programmes actuels d'aide alimentaire. Dans le cadre de la législation existante, le food stamp programme a été intensifié et élargi ; les crédits ont été portés à 610 millions de dollars pour l'exercice 1970, alors que les dépenses avaient été de 251 millions de dollars durant l'exercice précédent. La loi de reconduction, présentée au Congrès en octobre 1970, autoriserait de nouvelles augmentations qui feraient passer les crédits à 2,5 milliards de dollars pour l'exercice 1972.

Il est bien entendu impossible de prévoir les répercussions qu'un effort accru en matière de nutrition, de bien-être et de développement des zones rurales pourra avoir sur la forme et la teneur des futurs programmes visant les produits agricoles aux Etats-Unis. Il est clair, néanmoins, que les programmes envisagés d'assistance alimentaire et sociale ne sauraient accroître la demande alimentaire nationale que dans une proportion minime, et n'absorbent qu'une faible partie de l'excédent actuel de capacité productive. En distinguant plus clairement entre les problèmes sociaux liés au paupérisme rural¹⁷ et les problèmes économiques et financiers qui se posent aux entrepreneurs agricoles, la nouvelle action envisagée peut modifier sensiblement les termes dans lesquels le « problème agricole » a toujours été présenté, et orienter la recherche des solutions dans des directions quelque peu différentes.

Dans le domaine social, le sérieux besoin de logements supplémentaires et améliorés aura des con-

séquences nettes pour de nombreux produits forestiers. Aux Etats-Unis, l'objectif a été fixé à 26,2 millions de nouveaux logements pour la période 1969-78. Pour atteindre ce chiffre, il faudra doubler la cadence de la construction, qui était en 1968 de 1,5 million de nouveaux logements. A plus long terme, la demande de produits forestiers devrait s'accroître plus rapidement que l'offre ; par conséquent, on cherche à mieux tirer parti, dans les bâtiments et dans l'industrie, des progrès techniques accomplis en matière d'exploitation et de transformation, à utiliser plus largement du bois de petite taille et de qualité inférieure, et à améliorer la gestion du domaine forestier, afin de réduire l'écart entre l'offre et la demande aux Etats-Unis et de maintenir les prix à un niveau proche de celui de 1967. Une Equipe nationale de spécialistes des terres forestières privées non industrielles a été constituée afin d'étudier l'amélioration des petites forêts privées qui sont plus de 3 millions et représentent 59 pour cent des forêts commerciales des Etats-Unis.

L'inquiétude générale que causent la pollution et la dégradation du milieu aura probablement aussi d'importantes répercussions à long terme sur le secteur agricole, y compris les forêts et les pêches. L'abaissement des niveaux de tolérance et les restrictions apportées à l'utilisation des produits chimiques (pesticides, herbicides, substances ajoutées aux produits d'alimentation humaine et animale, etc.) risquent d'entraîner la modification de certaines techniques de production et peut-être d'alourdir les coûts de production. Dans certaines régions, au moins, les besoins d'espace supplémentaire pour les activités récréatives, conjugués au retrait envisagé des terres consacrées à des cultures excédentaires, pourraient modifier sensiblement les structures actuelles de l'utilisation des sols à des fins agricoles et forestières ; le Canada prévoit la création de 40 à 60 parcs nationaux supplémentaires d'ici à 1985, et les Etats-Unis ont ajouté 8 cours d'eau au complexe national de rivières sauvages et d'agrément (créé par le législateur en 1968) et envisagent d'y inclure éventuellement 27 autres cours d'eau. La réduction de la pollution des fleuves et des zones côtières pourra améliorer les possibilités de pêche dans certaines zones.

¹⁶ Au cours de sa déposition devant le Select Committee on Nutrition and Human Needs, Sénat des Etats-Unis, le 15 septembre 1969.

¹⁷ Sur la base des données relatives à 1964, la « President's National Advisory Commission on Rural Poverty » a déclaré en 1967 que la population rurale (population des exploitations, des bourgs et des villages) comprenait environ 40 pour cent des « américains pauvres » et que le revenu de 25 pour cent de la population rurale se situait au-dessous du « seuil de la pauvreté », contre une proportion de 15 pour cent seulement dans la population urbaine.

Océanie

On estime qu'en 1969 la production agricole de l'Océanie a été légèrement inférieure au niveau record atteint en 1968, la faible augmentation enregistrée en Nouvelle-Zélande ayant été largement annulée par une diminution en Australie. La valeur des exportations agricoles s'est accrue de 17 pour cent, marquant ainsi une reprise sur le niveau anor-

malement bas de l'année précédente. Le revenu agricole brut de la région semble avoir progressé en 1969. Toutefois, puisque les coûts de production ont été également plus élevés dans les deux pays et qu'en Australie les stocks de blé des exploitations ont fortement augmenté, on estime que le revenu net effectif des agriculteurs ne s'est que faiblement accru. Les

principaux objectifs de la politique et des programmes agricoles des deux pays restent la diversification de la production et l'expansion des exportations.

L'activité économique est restée très soutenue pendant l'ensemble de 1969, tant en Australie qu'en Nouvelle-Zélande. On estime que le produit intérieur brut (PIB) à prix constants a augmenté d'environ 5 pour cent en Nouvelle-Zélande et de 10 pour cent environ, par suite de l'essor de la production minière, en Australie. Les prix ont continué de monter mais à un rythme plus lent qu'en 1968. La demande tant d'investissement que de consommation est restée forte ; les salaires et traitements ont progressé et les taux d'intérêt sont demeurés élevés. Le chômage s'est maintenu à un faible niveau et des pénuries de main-d'œuvre sont apparues nettement en Nouvelle-Zélande en raison de l'excédent permanent de l'émigration sur l'immigration.

La valeur des exportations totales de l'Australie a augmenté de 20 pour cent, dégagant un excédent pour la première fois depuis 1964 ; les entrées de capitaux, en revanche, ont fortement régressé par rapport au niveau très élevé de 1968 et les réserves de liquidités du pays ont un peu diminué. Les exportations de la Nouvelle-Zélande ont marqué une progression comparable, et la balance commerciale de ce pays s'est améliorée, permettant un accroissement des réserves de liquidités.

Un certain ralentissement de l'expansion économique en Australie a été envisagé pour 1970, principalement à la suite de la politique monétaire restrictive. En Nouvelle-Zélande, on a pensé que la croissance se poursuivrait à peu près au même rythme qu'en 1969, malgré les mesures fiscales adoptées pour relâcher la pression exercée par la situation tendue de la main-d'œuvre sur les prix et les salaires.

Production agricole

En Australie, la plupart des cultures de plein champ ont donné des récoltes moins abondantes en 1969 et, malgré l'accroissement persistant de la production

animale, on estime que la production agricole totale a été légèrement inférieure au niveau record de 1968 (tableau II-19). La récolte de blé, bien qu'encore supérieure à la normale, a régressé d'environ 25 pour cent par rapport à l'année précédente, ce qui est considéré plutôt comme un bien, étant donné le volume de l'excédent exportable déjà accumulé (voir ci-après). La récolte de riz, en revanche, a encore progressé, d'environ 15 pour cent, l'extension des superficies s'étant poursuivie. La production d'orge a augmenté d'environ 6 pour cent, mais la récolte de sorgho a fortement baissé, si bien que la production totale de céréales fourragères a été plus faible. La production de sucre a reculé de 25 pour cent, essentiellement en raison d'une baisse des rendements, encore que les superficies aient aussi quelque peu diminué. De nouvelles avances importantes de la production de toutes les catégories de produits de l'élevage sont signalées pour la campagne 1969/70 (juillet-juin) ; la production de laine a marqué un nouveau record, celle de lait est en augmentation d'environ 8 pour cent et la production totale de viande d'environ 10 pour cent.

En Nouvelle-Zélande, la tendance régulière à l'expansion observée ces dernières années s'est poursuivie et la production agricole totale a encore légèrement augmenté en 1969. Cette avance s'explique en majeure partie par l'accroissement d'environ 5 pour cent de la production de lait, de viande de bœuf et de viande de veau. La production lainière s'est encore située à un niveau record, bien que la marge d'augmentation ait été faible, et les récoltes de blé et de céréales fourragères ont également un peu augmenté.

De premières estimations pour 1970 laissent apparaître que la production agricole sera restée pratiquement au niveau de 1969. Dans le cas de l'Australie, cette situation a reflété de façon éclatante la nouvelle chute brusque de la production de blé (qui a diminué de près d'un quart, tombant à 8,3 millions de tonnes environ), due à la surcharge des stocks et aux contingents réduits de livraison. La production de céréales secondaires a légèrement augmenté par rapport à 1969, en raison d'une récolte plus abon-

TABLEAU II-19. — OCÉANIE : INDICES DE LA PRODUCTION AGRICOLE

	1965	1966	1967	1968	1969 ¹	Variation de 1968 à 1969	Taux annuel de croissance de 1956-58 à 1966-68	Production agricole par habitant en 1969
	 Moyenne 1952-56 = 100					Pourcentage	Moyenne 1952-56 = 100	
Australie	133	154	141	170	165	— 3	3,7	122
Nouvelle-Zélande	141	145	150	156	159	+ 2	3,3	120
RÉGION	135	152	143	166	163	— 2	3,6	119

¹ Données préliminaires.

dante de maïs, mais la production de riz est restée stationnaire. La production de canne à sucre a marqué une reprise partielle. En ce qui concerne les produits animaux, la production de viande a enregistré à nouveau une forte expansion, de même que la production laitière, mais la production lainière n'a augmenté que de façon minime. En Nouvelle-Zélande, ces deux dernières sont restées pratiquement stationnaires, et les récoltes de blé aussi bien que de céréales fourragères ont été moins abondantes. En revanche, on a estimé que la production de viande avait augmenté de 5 pour cent.

Commerce des produits agricoles et halieutiques

En 1969, la valeur des exportations de produits de l'agriculture, des pêches et des forêts des pays d'Océanie a progressé de 17 pour cent par rapport au niveau de 1968, qui avait été anormalement bas par suite de la sécheresse de 1967 en Australie, et a ainsi approché du niveau record de 1964 (tableau II-20). Le volume total des exportations agricoles a augmenté d'environ 7 pour cent et les valeurs unitaires à l'exportation ont progressé de quelque 8 pour cent en moyenne. L'accroissement des exportations de viande et de laine explique environ les trois quarts de l'augmentation nette en valeur; en effet, les exportations de viande ont augmenté de 14 pour cent en volume et celles de laine de 4 pour cent et les valeurs unitaires à l'exportation de ces produits se sont établies à un niveau moyen plus élevé. La progression en valeur des exportations de céréales est presque entièrement imputable au développe-

ment des ventes de blé, d'orge et d'avoine. L'accroissement de 8 pour cent en volume des exportations de produits laitiers a été en partie annulé par la baisse des valeurs unitaires à l'exportation. En revanche, la réduction de 24 pour cent en volume des exportations de sucre a été largement compensée par le relèvement des valeurs unitaires à l'exportation, comme d'ailleurs la diminution de 14 pour cent en volume des exportations de fruits.

Les exportations de produits halieutiques des pays de la région, principalement l'Australie, ont poursuivi leur expansion rapide, enregistrant une nouvelle avance de 11 pour cent, mais les importations se sont accrues à peu près au même rythme et ont approximativement égalé les exportations en valeur totale. Les crustacés et mollusques congelés représentent le principal produit halieutique exporté par l'Australie et sont principalement destinés aux États-Unis, à l'Europe occidentale et au Japon.

Prix et revenus agricoles

Comme à l'accoutumée, les indices des prix perçus par les agriculteurs ont reflété essentiellement l'état de la demande mondiale d'exportation des principaux produits agricoles de la région (voir chapitre I). En 1969, l'indice correspondant a augmenté à un rythme estimé à 6 pour cent en Nouvelle-Zélande, tandis qu'en Australie il a baissé. Les produits agricoles commercialisés au cours de l'année civile 1969 provenaient pour une bonne part de la forte production obtenue en 1968, et les revenus agricoles bruts ont apparemment été plus élevés dans la région en

TABLEAU II-20. — OCÉANIE: INDICES DE LA VALEUR DES EXPORTATIONS DES PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	Pourcentage des exportations agricoles totales en 1969	1965	1966	1967	1968	1969 ¹	Variation de 1968 à 1969
		 Moyenne 1957-59 = 100					Pourcentage
PRODUITS AGRICOLES	95	134	132	138	121	142	+ 17
Produits pour l'alimentation humaine et animale	58	164	154	185	152	180	+ 18
Céréales	(14)	268	189	348	202	260	+ 29
Sucre	(5)	149	151	162	183	193	+ 6
Viande	(24)	162	174	169	171	217	+ 27
Produits laitiers	(10)	125	122	143	106	112	+ 5
Matières premières	36	104	110	93	90	104	+ 15
Laine	(36)	104	110	93	90	103	+ 15
PRODUITS HALIEUTIQUES	2	203	257	274	369	410	+ 11
PRODUITS FORESTIERS	3	160	173	213	283	305	+ 8
Produits agricoles, halieutiques et forestiers	100	134	133	140	125	145	+ 17

¹ Données préliminaires.

1969, notamment en Australie. Toutefois, les coûts de production ont continué de croître dans les deux pays, et en Australie les stocks de blé des exploitations se sont fortement gonflés. L'accroissement du revenu agricole net effectif en 1969 a donc été un peu plus faible que ne l'indiqueraient les indices de la production de 1968 et les indices des prix perçus par les agriculteurs en 1969.

Production forestière et commerce des produits forestiers

On estime qu'en 1969 les abattages de bois rond d'industrie ont légèrement augmenté en Océanie. On a assisté à une nouvelle augmentation modérée de la production de sciages de résineux et de pâte chimique, mais celle des autres produits n'a, semble-t-il, guère varié. Les exportations de grumes de conifères de Nouvelle-Zélande vers le Japon ont continué d'augmenter. Les exportations d'autres produits forestiers sont restées relativement réduites, bien que celles de sciages de résineux et de pâte chimique de Nouvelle-Zélande vers l'Australie aient poursuivi leur progression dans le cadre de l'accord de libre-échange conclu entre les deux pays.

Problèmes, politiques et programmes

PRODUCTION ET STOCKS DE BLÉ

A la suite de la récolte record de 1968, les stocks de blé de l'Australie (tableau II-21) s'élevaient, à la fin de la campagne 1968/69 (30 novembre 1969), à 7,3 millions de tonnes, niveau de loin le plus élevé qui ait jamais été enregistré. L'éventualité d'une nouvelle récolte pléthorique en 1969 a causé de sérieuses inquiétudes. Comme moyen direct d'encourager les producteurs à réduire les emblavures, la Fédération australienne des producteurs de blé a adopté un système de contingentement limitant les livraisons

au cours de la campagne 1969/70 à un maximum de 9,8 millions de tonnes (357 millions de bushels).

La récolte de 1969 n'a pas répondu aux attentes initiales, en raison de la sécheresse suivie de pluies à l'époque de la récolte, facteur qui a également porté à un taux inhabituel la proportion des grains de mauvaise qualité. La récolte a néanmoins dépassé d'environ 5 millions de tonnes le volume total pouvant être livré, et les stocks des exploitations ont fortement augmenté. Bien que les exportations australiennes aient progressé pendant la première partie de la campagne 1969/70, un nouveau gonflement des stocks de blé semble probable au cours de cette campagne. Le contingent de livraisons pour la campagne 1970/71 a donc été réduit à 8,7 millions de tonnes (318 millions de bushels).

Le système du double prix garanti reste en vigueur : ce prix est de 1,459 dollar australien le bushel pour 200 millions de bushels exportés et de 1,725 dollar australien le bushel pour le blé destiné à la consommation intérieure. Les quantités de blé affectées à l'alimentation animale ont, dit-on, augmenté dans le pays, et il en est de même des exportations de blé de qualité inférieure destiné au même usage.

PRODUCTION ET DISPONIBILITÉS DE VIANDE

La production régionale de viande dépasse maintenant d'environ 70 pour cent son niveau des premières années cinquante. Cette progression a été étroitement liée à la vigueur de la demande d'exportation ; les exportations de viande de la région ont plus que doublé en volume, et leur valeur a augmenté dans une proportion encore plus forte, vu la tendance ascendante des prix à l'exportation (tableau II-22).

En dépit de cette progression, il existe encore en Nouvelle-Zélande et en Australie d'importantes possibilités d'expansion de la production de viande. Bien que la production tende à être irrégulière dans ce dernier pays, par suite des sécheresses répétées, l'expansion continue de la production de viande dans la région semble dépendre principalement de l'élargissement des débouchés à l'exportation. La consommation de viande par habitant de ces deux pays figure depuis longtemps parmi les plus élevées du monde, et toute prévision de l'accroissement de la consommation intérieure doit, pour être réaliste, se fonder entièrement sur l'accroissement de la population. Or, celui-ci ne sera sans doute suffisant dans aucun de ces deux pays pour qu'ils puissent mettre pleinement à profit les possibilités techniques et économiques qui s'offrent à l'expansion de leur production carnée.

Les exportations de viande de la région se composent à l'heure actuelle presque uniquement de bœuf, de veau, de mouton et d'agneau. Toutefois, le développement de la production de viande porcine pour

TABLEAU II-21. — AUSTRALIE : BLÉ - DISPONIBILITÉS ET UTILISATION

	1967/68	1968/69	1969/70 ¹
.....Millions de tonnes.....			
Stocks d'ouverture (1 ^{er} décembre)	2,3	1,4	7,3
Production	7,5	14,8	10,8
Consommation intérieure . .	2,7	2,5	2,4
Exportations ²	5,7	6,4	7,6
Stocks de clôture (30 novembre)	1,4	7,3	8,0

¹ Données préliminaires. — ² Y compris l'équivalent en blé de la farine de blé.

TABLEAU II-22. — OCÉANIE : PRODUCTION CARNÉE ET EXPORTATIONS DE VIANDE FRAÎCHE, RÉFRIGÉRÉE OU CONGELÉE

	Production			Variation	
	1948-52	1958-62	1968	de 1948-52 à 1958-62	de 1958-62 à 1968
	.. Milliers de tonnes ..			Pourcentage	
PRODUCTION ¹					
Bœuf et veau.	815	1 068	1 285	+ 31	+ 20
Mouton et agneau ² . . .	655	1 006	1 244	+ 54	+ 24
Porc	128	151	200	+ 18	+ 32
TOTAL	1 598	2 225	2 729	+ 39	+ 23
EXPORTATIONS					
Bœuf et veau.	128	281	377	+ 120	+ 34
Mouton et agneau ² . . .	303	392	553	+ 29	+ 41
Porc	14	4	2	— 71	— 50
TOTAL	445	677	932	+ 52	+ 38

¹ Campagnes australiennes commençant le 1^{er} juillet, combinées avec celles de la Nouvelle-Zélande qui se terminent le 30 septembre. — ² Y compris les caprins.

l'exportation mérite, semble-t-il, d'être pris en considération, eu égard, en particulier, à l'augmentation prévisible des revenus et de la demande dans les pays d'Extrême-Orient où le porc est traditionnellement apprécié.

Le rapport entre le coût de production et le prix de la viande, en Australie et en Nouvelle-Zélande, promet à ces pays de rester concurrentiels sur le plan international. En outre, leurs organismes d'exportation ont acquis ces dernières années une expérience précieuse en matière d'élargissement des marchés d'exportation et de vente des produits. Ainsi, l'expansion de la production de viande destinée à l'exportation paraît offrir les perspectives les plus intéressantes pour la diversification ultérieure de la production agricole, ce qui semble être particulièrement souhaité en Nouvelle-Zélande, et la réduction de la dépendance de la région à l'égard des exportations d'autres produits agricoles, pour lesquels les perspectives d'expansion des marchés sont nettement plus réduites (produits laitiers, blé, laine, etc.). Le principal obstacle à cette expansion reste toutefois l'accès limité aux marchés d'exportation, du fait de la politique protectionniste et des mesures restrictives appliquées dans quelques-uns des principaux pays importateurs de viande.

POLITIQUES ET PROGRAMMES GÉNÉRAUX

L'essor rapide des exportations de produits minéraux et d'articles manufacturés rend l'Australie moins dépendante de ses exportations de produits

agricoles, comme source de recettes en devises. Elle reste néanmoins fortement tributaire des marchés d'exportation, qui fournissent des débouchés à une grande partie de sa production agricole (notamment laine, blé, riz, sucre, viande de bœuf et de veau). L'évolution rapide des structures de l'économie australienne n'a pas entraîné de grands changements dans la politique agricole du pays.

L'expansion et la diversification accrue des marchés d'exportation ouverts aux produits agricoles traditionnels de l'Australie demeurent parmi les principaux objectifs du gouvernement et des organismes responsables des divers produits agricoles. Sur le plan intérieur, l'ensemble des programmes et mesures destinés à accroître l'efficacité de la production et à maintenir des prix d'exportation compétitifs restent, de façon générale, inchangés. L'Australian Wool Marketing Corporation (Société australienne de commercialisation de la laine), organisme officiel créé en 1970, et chargé du monopole de la commercialisation de la laine, doit commencer à fonctionner pour la campagne 1971/72. Le programme de rationalisation de l'industrie laitière envisagé depuis longtemps continue à faire l'objet de pourparlers entre les autorités fédérales et celles des Etats; son entrée en vigueur est donnée comme probable au cours de l'exercice financier 1970/71.

Les principaux problèmes agricoles qui se posent à la Nouvelle-Zélande sont toujours étroitement liés aussi à l'évolution de la structure de la demande extérieure de ses produits traditionnels d'exportation (viande, laine, produits laitiers, fruits, etc.). La perspective de l'entrée du Royaume-Uni dans la Communauté économique européenne, qui redevient d'actualité, suscite un vif intérêt en faveur d'arrangements permettant aux produits néo-zélandais (en particulier beurre, fromage et viande d'agneau) de conserver l'accès au marché du Royaume-Uni. De toute manière, le principal objectif de la politique gouvernementale reste la diversification des marchés d'exportation, et les programmes et mesures appliqués à cet effet conservent une place importante dans les activités des divers offices de produits agricoles.

La National Development Conference, qui a tenu sa deuxième session plénière en mai 1969, a de nouveau souligné la nécessité d'une diversification plus poussée de l'économie néo-zélandaise, en particulier vers l'industrialisation, et insisté sur le développement du secteur forestier. La production forestière devrait passer d'environ 7 millions de mètres cubes d'équivalent de bois rond en 1968 à quelque 10 millions en 1973. Un effort encore plus vigoureux sera fait pour les plantations de résineux exotiques, qui fournissent déjà 80 pour cent du bois consommé; on prévoit d'accroître le rythme des plantations annuelles, qui passeraient de 15 000 hectares, chiffre actuel, à plus de 18 000 hectares. Des prêts en fa-

veur des personnes privées et des sociétés ont été institués pour faciliter l'accroissement prévu des activités de plantation. Les industries forestières jouent un rôle de plus en plus important ; elles procurent déjà 12 pour cent du revenu industriel en Nouvelle-Zélande, représentent 41 pour cent des exportations de produits manufacturés, emploient 10 pour cent de la main-d'œuvre industrielle et contribuent pour 4 pour cent à la formation du produit national brut.

Les efforts déployés par l'Agricultural Production Council pour encourager la production à s'adapter à l'évolution de la demande d'exportation semblent recevoir un peu plus d'attention que dans le passé. Les adaptations recherchées sont par exemple le

ralentissement de la production laitière au profit de la production de viande de bœuf, la sélection des moutons pour améliorer la qualité de la laine, l'expansion des installations de manutention et de transformation de la viande et des fruits, etc. Les principaux encouragements offerts sont des crédits, des taux d'intérêt spéciaux et des avantages fiscaux ; le budget national de 1969/70 comporte toutefois des crédits pour des versements en faveur des producteurs de lait qui s'orientent vers la production de viande de bœuf. La création d'un organisme de commercialisation de la laine, géré par les producteurs, qui avait été recommandée en 1967 par un groupe d'étude réuni sous l'égide de l'Etat, est toujours à l'examen.

Amérique latine

D'après des estimations préliminaires, l'accroissement du PIB dans l'ensemble de la région a été, à prix constants, de 5 à 6 pour cent, contre 5,5 pour cent en 1968 et 4,8 pour cent par an en moyenne entre 1961 et 1967. Mais, du fait de l'expansion démographique très rapide, cela ne correspond qu'à une hausse de 2 pour cent environ du revenu par habitant. Le secteur agricole demeure retardataire : sa production n'a que légèrement monté et est insuffisante pour faire face à l'expansion de la population.

Dans 7 des 20 pays pour lesquels les statistiques de 1969 sont connues (Argentine, Brésil, Colombie, Costa Rica, Mexique, Panama, Trinité-et-Tobago), le taux d'accroissement du PIB a dépassé 6 pour cent, ce qui, par habitant, correspond généralement à une augmentation de 2 à 3 pour cent. Dans 6 autres pays (Bolivie, Equateur, Guatemala, Nicaragua, Paraguay et Venezuela), l'augmentation est comprise entre 4 et 6 pour cent, tandis que dans les 7 pays restants l'évolution du PIB n'a guère laissé de place à un accroissement du revenu par habitant.

Si dans quelques pays, en particulier l'Argentine, le Brésil, le Chili et le Mexique, les industries manufacturières représentent la majeure partie du PIB, d'une façon générale la part de ce secteur ne s'est accrue que très lentement et, dans la région, l'agriculture reste l'élément vital de l'économie et surtout de l'emploi : 45 pour cent environ de la population active est employée dans le secteur agricole, et la proportion atteint 60 pour cent dans plusieurs pays. En outre, la majorité des pays d'Amérique latine tirent des produits agricoles plus de la moitié de leurs recettes de change ; ne font exception à cette règle que la Bolivie, le Chili, la Jamaïque, Trinité-et-Tobago et le Venezuela, où les exportations agricoles revêtent moins d'importance.

Les efforts de stabilisation des prix ont continué de faire sentir leurs effets dans plusieurs pays latino-américains et la hausse des prix a généralement été moins forte en 1969 qu'elle n'était il y a encore quelques années. En Argentine, des politiques efficaces de prix et de salaires ont permis de contenir la montée des prix alimentaires et autres prix de détail à 6-7 pour cent, alors que la hausse atteignait 25 à 30 pour cent en 1966 et 1967 ; au Pérou, elle a été limitée à 6 pour cent. En Uruguay, le blocage des prix et des salaires a permis de ramener la hausse des prix alimentaires à 12 pour cent seulement en 1969, contre plus de 130 pour cent en 1968. L'inflation a été plus marquée au Brésil où dans l'ensemble, les prix de détail ont monté d'environ 25 pour cent, soit à peu près autant qu'en 1968 mais nettement moins que pendant la période d'inflation rapide du début de la décennie. Dans quelques pays, le recul de la production agricole en 1968 a provoqué une tendance à la hausse des prix alimentaires. Au Chili, l'accroissement supérieur à la moyenne des prix alimentaires est dû non seulement aux pénuries causées par la sécheresse, mais aussi à la dévaluation de 1969 et au relèvement des prix garantis à la production pour divers produits.

La vulnérabilité des exportations de produits agricoles aux variations de la demande et des prix sur les marchés mondiaux, vulnérabilité qui est due au petit nombre de produits exportés et de débouchés, reste l'un des principaux problèmes du commerce latino-américain. Environ 30 pour cent des exportations totales de la région sont destinées aux Etats-Unis et dans la plupart des pays les ventes continuent de porter essentiellement sur un petit nombre de produits de base tels que le café pour la Colombie (65 pour cent des exportations totales), les ba-

nanes pour l'Equateur (57 pour cent) et le sucre pour la Barbade (68 pour cent).

L'aggravation du chômage est l'un des problèmes économiques et sociaux les plus urgents auxquels aient à faire face les gouvernements de la région. Ce problème et certaines solutions envisagées constituent le thème central d'une étude de Raúl Prebisch présentée en 1970 à la Banque interaméricaine de développement, et dans laquelle il est préconisé de porter le taux annuel de croissance économique à 8 pour cent d'ici la fin de la présente décennie. Pour atteindre ce taux, compte tenu du fait que l'accroissement annuel moyen du PNB a été de 5,2 pour cent au cours des vingt dernières années, il faudrait que la part du PNB consacrée aux investissements dans la région passe de 18 pour cent, chiffre actuel, à presque 27 pour cent d'ici 1980. Il faudrait en outre

restructurer la demande de biens de consommation en faveur des groupes à faible revenu, accroître notablement les exportations pour obtenir les devises indispensables aux importations massives de biens d'équipement et activer résolument le processus d'intégration économique régionale.

Production agricole

Malgré la reprise de la production agricole, éprouvée par les intempéries de 1967 et 1968 dans de nombreux pays, l'augmentation globale n'a été que légère en 1969 (tableau II-23). Si dans certains pays (Argentine, République Dominicaine, El Salvador, Guyane) la production a marqué une avance nettement supérieure à la moyenne, dans d'autres elle a moins augmenté (Bolivie, Brésil, Colombie, Equateur

TABLEAU II-23. - AMÉRIQUE LATINE : INDICES DE LA PRODUCTION AGRICOLE

	1965	1966	1967	1968	1969 ¹	Variation de 1968 à 1969	Taux annuel de croissance de 1956-58 à 1966-68	Production agricole par habitant en 1969 ¹
	 Moyenne 1952-56 = 100					 Pourcentage		Moyenne 1952-56 = 100
Production dans certains pays (tous produits)								
AMÉRIQUE CENTRALE	175	179	188	195	190	— 3	4,1	116
Costa Rica	158	161	181	198	202	+ 2	4,8	121
El Salvador	155	158	164	161	176	+ 9	3,1	108
Guatemala	194	176	196	200	192	— 4	5,1	121
Honduras	169	153	180	182	184	+ 1	4,2	113
Nicaragua	209	212	213	210	193	— 8	5,9	120
Mexique	174	179	187	194	188	— 3	3,8	114
Panama	158	161	168	173	175	+ 1	4,0	110
CARAÏBES	114	103	116	108	105	— 3	0,5	76
Barbade	118	106	121	100	90	— 10	0,8	79
Cuba	112	94	115	106	99	— 7	0,2	73
Rép. Dominicaine	119	124	134	125	140	+ 12	1,2	82
Haïti	105	102	98	100	100	—	—	75
Jamaïque	142	146	139	139	132	— 5	2,9	100
AMÉRIQUE DU SUD	141	139	146	145	149	+ 2	2,6	98
Argentine	110	119	125	116	126	+ 8	1,1	97
Bolivie	171	174	180	184	187	+ 2	3,3	128
Brésil	171	154	164	166	167	+ 1	3,4	108
Chili	120	133	130	136	129	— 5	2,0	90
Colombie	134	137	143	151	154	+ 2	3,2	96
Equateur	210	208	217	212	223	+ 5	4,7	138
Guyane	153	143	149	150	160	+ 7	2,6	103
Paraguay	136	133	140	142	145	+ 2	2,7	96
Pérou	136	141	142	140	142	+ 2	3,1	93
Uruguay	102	97	86	100	103	+ 3	0,1	84
Venezuela	185	194	205	216	221	+ 2	6,1	127
Production régionale								
TOTALES:								
Tous produits	142	139	147	147	149	+ 1	2,6	—
Produits alimentaires	140	141	150	151	152	+ 1	2,7	—
PAR HABITANT :								
Tous produits	104	99	102	99	97	— 1	— 0,3	—
Produits alimentaires	103	101	104	102	100	— 2	— 0,1	—

¹ Données préliminaires.

et Uruguay) ou a même diminué (Barbade, Chili, Cuba, Guatemala, Jamaïque, Mexique).

La région a produit près de 12 millions de tonnes de blé, soit 12 pour cent de plus qu'en 1968. Les récoltes ont augmenté de 18 pour cent en Argentine, principal pays producteur, et de 27 pour cent au Brésil, grâce aux efforts redoublés des pouvoirs publics et surtout à une sécheresse inhabituelle, favorable à cette céréale. Certains autres pays, notamment la Colombie et l'Uruguay, ont en revanche connu un recul sensible. La production régionale de maïs (32 millions de tonnes) a été de 7 pour cent inférieure à celle de 1968. La demande soutenue a provoqué une nouvelle extension de la superficie consacrée aux céréales fourragères en Argentine et une certaine reprise de la production. De meilleures récoltes ont aussi été signalées au Salvador, au Guatemala et en Uruguay. Par contre, au Brésil, la faiblesse des prix à l'époque des plantations a incité les agriculteurs à abandonner le maïs pour d'autres cultures et la sécheresse en milieu d'année a fait baisser les rendements. En outre, les intempéries ont provoqué des pertes au Mexique et plus encore au Chili, où la récolte a été amputée de moitié. Pour le riz, la production régionale (9 millions de tonnes) a été de 9 pour cent inférieure à celle de 1968, surtout du fait d'une chute brutale au Chili et au Brésil. Parmi les autres pays producteurs, de fortes avances — un cinquième à un tiers — ont été réalisées en Argentine et en Uruguay, tandis qu'en Colombie, au Mexique et à Panama la récolte a fléchi surtout à cause du mauvais temps.

La production régionale de sucre centrifugé est estimée à 18,7 millions de tonnes, soit un peu plus qu'en 1968. A Cuba, qui est généralement le plus gros producteur de la région, la production a diminué de 12 pour cent, tombant à 4,7 millions de tonnes, tandis qu'au Pérou elle a atteint le niveau le plus bas enregistré ces dernières années par suite du manque d'eau d'irrigation. Au Brésil, en revanche, l'augmentation de la production de canne dans le nord-est a fait plus que compenser les pertes causées par la sécheresse dans le sud, de sorte qu'au total la production s'est accrue de 7 pour cent, passant à 4,6 millions de tonnes. Il y a eu également un redressement en Amérique centrale et l'expansion s'est poursuivie en Equateur.

La production de bananes est restée stationnaire, essentiellement sous l'influence de la situation en Equateur et en Colombie. Pour le café, la récolte brésilienne a dépassé de 19 pour cent son faible niveau de 1968 et elle a également remonté en Amérique centrale et au Mexique; ce n'est qu'en Haïti et au Paraguay qu'elle a légèrement fléchi. Le total régional s'est accru de 12 pour cent.

La production de coton a légèrement baissé en 1969. Au Brésil, qui est le plus gros pays produc-

teur, la superficie cotonnière a continué de s'accroître dans le sud, et des conditions météorologiques exceptionnellement favorables ont également contribué à porter la récolte à un niveau de 21 pour cent supérieur au record de 1968; cet accroissement a toutefois été plus que compensé par une baisse de production au Mexique et dans plusieurs autres pays producteurs. La production de laine est restée dans l'ensemble stationnaire: elle marque un certain accroissement en Argentine, mais a baissé en Uruguay à cause de la sécheresse.

Selon les estimations, la production régionale de viande de bœuf et de veau s'est accrue de quelque 4 pour cent en 1969, presque exclusivement du fait de l'expansion enregistrée en Argentine qui, avec 2,8 millions de tonnes, a marqué un record. Pour la viande de porc, de mouton et de volaille, il n'y a guère eu de changement, mais la production laitière s'est considérablement accrue dans divers pays, en particulier au Chili et au Mexique.

Les premières estimations, encore incomplètes, pour 1970 font apparaître une certaine accélération de la reprise de la production dans la région, après deux années de résultats décevants. On pense que la majorité des pays de la région augmenteront l'ensemble de leur production agricole, et même dans certains cas de façon notable (notamment Chili, Cuba, République Dominicaine et Uruguay). En ce qui concerne les principaux produits, on prévoit que la récolte de blé sera moins abondante, en raison de la forte régression enregistrée en Argentine à la suite d'une période de sécheresse (vers le milieu de l'année) et de la stabilité des prix de soutien, mais on estime que la récolte du Brésil a marqué à nouveau une brusque expansion. Des augmentations notables sont également prévues pour le maïs dans l'ensemble des principaux pays producteurs (Argentine, où les prix sont favorables, Brésil et Mexique), pour le riz (notamment au Brésil, où la campagne de 1969 avait été en baisse et où les conditions de croissance en 1970 étaient favorables), et pour le sucre, la récolte de Cuba ayant pratiquement doublé les chiffres de 1969, tandis que d'autres progrès moins spectaculaires ont été enregistrés dans un certain nombre d'autres pays producteurs importants. La production de café a accusé une chute brutale, essentiellement en raison de la réduction de presque un tiers provoquée par le gel au Brésil. Pour l'ensemble de la région, peu de changements sont prévus en ce qui concerne la production des principaux autres produits. On pense que la production de coton est restée stationnaire, principalement à cause de réductions au Mexique — où des superficies ont été consacrées à d'autres cultures — et en Colombie, et la production de cacao risque d'être légèrement inférieure, essentiellement en raison d'une récolte moins abondante au Brésil. On estime que la production laitière a poursuivi sa lente

progression. La production de viande a sans doute à peine dépassé le niveau de 1969, à cause de la sécheresse qui a réduit le cheptel dans un certain nombre de pays, mais quelques progrès limités ont été enregistrés en Argentine et au Brésil. La production de bananes est restée pratiquement inchangée.

Production halieutique

On estime que les prises totales de la région, dont la majeure partie est destinée aux industries d'exportation, ont fléchi en 1969 de quelque 12-13 pour cent, tombant à environ 11,8 millions de tonnes.

Au Pérou, principal pays producteur, après une campagne satisfaisante en 1968/69, la campagne 1969/70 a commencé très médiocrement et durant l'année civile 1969 les prises totales ont baissé de 12 pour cent, tombant à 9,25 millions de tonnes. En conséquence, la production de farine de poisson a été inférieure d'environ un sixième au record de 1968, tout en demeurant, avec 1,6 million, à peu près égale à la production moyenne des années 1964-68. La production d'huile de poisson a, elle aussi, nettement fléchi par rapport à 1968. La production péruvienne de poisson destiné à la consommation directe avoisinait 180 000 tonnes et elle est en expansion. Au Chili, les prises destinées à l'industrie de transformation ont diminué et les quantités totales débarquées ont baissé de 30 pour cent pour tomber à 960 000 tonnes.

Parmi les autres pays de la région, le Mexique — de tout temps l'un des plus gros producteurs mondiaux de crevettes — a encore connu des difficultés dues aux mauvaises conditions climatiques et océanographiques, à la vétusté de sa flotte de pêche ainsi qu'au manque de personnel de gestion et d'expérience en la matière. On a enregistré une amélioration notable dans le premier trimestre de 1970, mais il est trop tôt pour juger si cette reprise n'est qu'un phénomène temporaire.

Cuba et le Brésil sont parmi les pays d'Amérique latine qui se sont particulièrement employés depuis quelques années à développer leur industrie halieutique afin de couvrir les besoins en protéines animales et d'augmenter les recettes d'exportation. Le gouvernement cubain achète à l'étranger des navires de pêche hauturière, organise des programmes de formation à grande échelle et contribue d'autres manières encore à faire de la pêche une grande industrie. Les mesures prises par le Brésil pour accroître les investissements privés dans les pêches au moyen de stimulants spéciaux portent leurs fruits, de sorte que la production pour l'exportation et le marché intérieur a augmenté depuis la promulgation de la nouvelle législation, en 1967.

Production forestière

Dans la plupart des pays d'Amérique du Sud, les quantités enlevées de bois d'œuvre et d'industrie ont poursuivi leur lent mouvement ascendant tout en restant très faibles par rapport aux ressources disponibles. Les quantités enlevées de bois de feu ont également continué à augmenter dans presque toute la région.

La production de pâte et de papier, qui avait déjà connu en 1968 une expansion relativement rapide dans la plupart des grands pays producteurs, a continué à s'accroître et à se diversifier. Mais les effets de constructions et agrandissements d'usines entrepris en 1968/69, surtout en Argentine, au Brésil, au Chili et au Mexique, ne se sont pas encore fait sentir sur le niveau de la production régionale, qui reste relativement modeste. Malgré une expansion notable dans plusieurs pays, en particulier au Brésil, l'augmentation de la production régionale de panneaux dérivés du bois est restée limitée. Quant à la production de sciages elle n'a pratiquement pas varié dans l'ensemble de la région.

Commerce des produits agricoles, halieutiques et forestiers

Les données relatives aux exportations agricoles de l'Amérique latine en 1969 sont encore très incomplètes; les estimations de la variation en valeur des exportations présentées dans le tableau II-24 doivent donc être considérées avec prudence. La révision de l'accroissement des recettes d'exportation en 1968 fournit un exemple des modifications qui se révéleront peut-être nécessaires une fois que des données plus complètes seront disponibles. En effet, alors que les chiffres présentés dans le rapport de l'année passée n'indiquaient qu'un accroissement mineur des recettes d'exportations agricoles de la région, les indices corrigés montrent qu'elles ont probablement augmenté de quelque 3 pour cent. Ce phénomène s'explique principalement par la révision en hausse des estimations portant sur la viande et le coton.

Compte tenu de ces réserves, il semble, d'après les données disponibles, que la valeur globale des exportations de produits agricoles, halieutiques et forestiers de la région a progressé en 1969 à peu près au même rythme qu'en 1968. La contribution des produits agricoles proprement dits, toutefois, a été sans doute un peu plus importante qu'en 1968, année où la valeur des produits de la pêche et des forêts avait fortement augmenté; on estime, en effet, qu'en 1969 les recettes procurées par les exportations de produits halieutiques ont diminué et que celles provenant des produits forestiers sont restées inchangées.

TABLEAU II-24. — AMÉRIQUE LATINE: INDICES DE LA VALEUR DES EXPORTATIONS DES PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	Pourcentage des exporta- tions agricoles totales en 1969	1965	1966	1967	1968	1969 ¹	Variation de 1968 à 1969
		Moyenne 1957-59 = 100					Pourcentage
PRODUITS AGRICOLES	91	125	123	117	121	125	+ 3
Produits pour l'alimentation humaine et animale	48	146	144	144	141	146	+ 3
Céréales	(9)	256	231	188	167	179	+ 7
Sucre	(18)	114	109	125	121	121	—
Bananes	(6)	105	120	132	138	134	— 3
Viande	(9)	149	152	143	157	173	+ 11
Produits pour boissons et tabac	31	96	98	90	100	102	+ 3
Café	(26)	98	100	91	100	99	— 1
Cacao	(3)	50	69	82	85	126	+ 47
Matières premières	13	145	128	105	117	123	+ 5
Coton	(8)	159	140	108	130	141	+ 9
Laine	(3)	114	117	97	106	86	— 19
PRODUITS HALIEUTIQUES	6	333	388	380	429	400	— 7
PRODUITS FORESTIERS	3	126	136	126	153	153	—
Produits agricoles, halieutiques et fores- tiers	100	129	128	122	127	131	+ 3

¹ Données préliminaires.

En ce qui concerne les produits agricoles proprement dits, l'accroissement a été dû plus à une augmentation des tonnages exportés qu'à une progression des valeurs unitaires. En fait, alors que pour l'ensemble du commerce mondial l'accroissement de la valeur unitaire moyenne des produits agricoles a été de 4 pour cent en 1969, le niveau moyen des prix des exportations agricoles de l'Amérique latine n'a marqué aucune progression. On a relevé d'importants accroissements du volume des exportations de céréales, de viande de bœuf et de veau, de coton et de cacao, ainsi que de quelques produits mineurs, et parmi les principaux produits, c'est seulement dans le cas de la viande et du cacao que des prix plus élevés ont contribué à l'avance en valeur.

Le plafonnement de la valeur unitaire moyenne des exportations agricoles de la région est en partie dû à la part importante que représentent dans le total le blé, la banane, le café et le coton, produits dont les prix sur les marchés mondiaux ont baissé ou sont demeurés stationnaires. Parmi les facteurs particuliers qui ont contribué à renforcer cette tendance, citons la forte proportion des exportations de sucre de la région acheminées vers des marchés bénéficiant de régimes préférentiels (notamment les Etats-Unis), où les prix, bien que plus élevés en valeur absolue, ont peu augmenté par rapport à ceux des marchés «libres», et la part croissante, dans les

exportations totales, des céréales secondaires de moindre valeur.

L'accroissement des exportations de céréales, essentiellement dû à une augmentation des tonnages de maïs et de sorgho originaires d'Argentine, a eu le caractère d'un redressement, et bien que le volume total ait dépassé le niveau de 1967, il est néanmoins resté considérablement au-dessous de ceux de 1965 et 1966, années de pénurie sur les marchés mondiaux. Pour la viande de bœuf et de veau, également, l'avance s'explique essentiellement par la reprise des exportations argentines, qui avaient été prohibées sur le marché du Royaume-Uni pendant une partie de 1968, encore que les expéditions du Brésil, du Nicaragua et de l'Uruguay aient également été plus élevées. Les exportations de cacao du Brésil ont reçu une impulsion grâce au succès de la récolte Temporão, la plus importante depuis 1953/54, ainsi qu'à une montée des prix par rapport à 1968. Les livraisons de coton de la plupart des principaux exportateurs ont aussi beaucoup progressé, mais comme les prix de ce produit étaient généralement plus faibles sur les marchés mondiaux, l'augmentation des recettes a été moindre.

L'accroissement des recettes attribuables aux produits mentionnés ci-dessus a été en partie contrebalancé par une diminution de la valeur des exportations de bananes et de laine. Les exportations de

bananes ont reculé en raison des lourdes pertes causées par un ouragan au Honduras en septembre 1969 et des inondations au Panama, ainsi que d'une baisse des livraisons de l'Equateur, qui n'a été qu'en partie compensée par l'augmentation des expéditions du Costa Rica, où les vastes plantations nouvellement installées dans la zone atlantique sont entrées en production.

Les recettes imputables à deux importants produits, le sucre et le café, sont restées pratiquement inchangées. La mise en œuvre des contingents d'exportation dans le cadre de l'Accord international sur le sucre et le fait que les reliquats non utilisés n'ont pas été redistribués ont provoqué une légère baisse des tonnages de sucre expédiés, qui a cependant été compensée par les prix plus élevés perçus dans le cadre de l'Accord. Cuba aurait exporté environ 4,8 millions de tonnes, soit légèrement plus qu'en 1968, en raison d'une augmentation de ses expéditions à destination des marchés libres, en particulier le Japon; ses exportations vers l'U.R.S.S. sont descendues à leur niveau le plus faible depuis 1963. L'augmentation du volume des exportations de café, également, a été freinée par le contingentement prévu dans le cadre de l'Accord international sur le café, et bien que la tendance à la baisse des prix se soit renversée au milieu de l'année, en particulier pour les cafés d'Amérique latine (contrairement à ceux d'Afrique), le prix moyen pour l'ensemble de l'année ne s'en est guère senti.

Les renseignements sur les importations de l'Amérique latine en 1969 sont encore trop incomplets pour permettre un examen détaillé, étant donné qu'il n'existe jusqu'à présent aucune donnée officielle pour la plupart des principaux pays importateurs. Dans l'ensemble, il semblerait toutefois que les importations de céréales sont probablement tombées au-dessous du niveau record de 8 millions de tonnes, atteint en 1968, à la suite de plusieurs années de sécheresse. Les achats de blé d'un grand nombre d'importants pays importateurs auraient diminué en 1969. Les importations du Brésil ont reculé d'environ 10 pour cent — au-dessous du niveau de 1966 — et, à la suite de l'amélioration de la production agricole, les importations de blé et de farine de blé de la région des Caraïbes ont probablement plafonné, ou peut-être même diminué après la hausse de 1968.

Après le fort accroissement de l'année précédente, les recettes d'exportation procurées à l'Amérique latine par les produits de la pêche ont diminué de 7 pour cent en 1969, par suite essentiellement de la chute des exportations de farine de poisson du Chili et du Pérou. Les prix à l'exportation de la farine péruvienne ont dépassé d'environ 20 pour cent le niveau de l'année précédente, mais, en partie parce que la production a diminué, en partie parce que

la farine de soja a remplacé celle de poisson dans l'alimentation animale aux Etats-Unis, le volume des exportations a fortement régressé. Cette chute a plus que contrebalancé l'accroissement soutenu des exportations péruviennes vers les pays d'Europe, où la concurrence avec d'autres produits d'alimentation animale est moins vive. Les exportations à destination de la République fédérale d'Allemagne, principal débouché des exportations péruviennes de farine de poisson en 1969, ont été encouragées par une disposition (qui toutefois a été annulée en décembre) exigeant que les aliments composés comprennent une proportion fixe de farine de poisson.

Les exportations péruviennes de produits de la pêche destinés à la consommation humaine se sont caractérisées par une tendance mêlée, les ventes de poisson et de crevettes congelés s'étant accrues et celles de poisson en boîte (pélamides) ayant diminué. Les exportations de farine de poisson du Chili ont suivi une tendance analogue à celle observée au Pérou; les ventes de merlu frais récemment tentées sur les marchés des Etats-Unis n'ont eu qu'un succès relatif, mais les perspectives à long terme devraient être plus favorables.

Les exportations de crevettes vers les Etats-Unis prédominent dans le commerce des autres pays de la région. L'Inde menace de prendre la place du Mexique comme principal fournisseur sur ce marché, les exportations du Mexique ayant continué de fléchir, en raison des résultats décevants de la campagne de pêche. Les quantités de crevettes expédiées des Antilles vers les Etats-Unis ont également diminué, tandis que les exportations d'Amérique centrale sont restées à peu près au même niveau qu'en 1968. Les fournisseurs d'Amérique du Sud, en revanche, sont parvenus à accroître leurs ventes de crevettes aux Etats-Unis.

On estime que les recettes procurées par les produits forestiers sont restées inchangées en 1969, ce qui s'explique en grande partie par la stabilité du niveau des exportations de sciages, qui représentent 70 pour cent du total. Les exportations de sciages de pin paraná du Brésil vers le Royaume-Uni ont considérablement fléchi, mais ce recul a été en partie compensé par l'accroissement des exportations à destination des autres pays d'Europe occidentale. Les exportations de sciages de feuillus des principaux producteurs de la région — Brésil, Colombie, Equateur — vers les Etats-Unis se sont notablement développées.

Développement de l'élevage

La contribution de l'élevage à l'économie nationale est très variable en Amérique latine selon qu'il s'agit de pays comme l'Argentine, le Brésil, le Mexique,

le Paraguay ou l'Uruguay, dans lesquels ce secteur constitue une activité agricole majeure, ou du reste de la région, où il n'a pas la même importance (tableau II-25).

La valeur totale de la production animale de la région se répartit à peu près comme suit: viande, 65 pour cent; lait et produits laitiers, 20 pour cent; œufs, laine, cuirs et peaux, 15 pour cent. Les animaux d'élevage les plus importants sont les bovins, dont l'effectif est passé de 213 millions en 1962/63 à 248 millions en 1968/69; ils fournissent 70 pour cent environ de la production de viande et la quasi-totalité de la production laitière de la région. La viande de porc représente 17 pour cent de la production carnée, et le nombre des porcins s'est accru de 16 pour cent, passant ainsi à 99 millions. Le mouton et la volaille représentent respectivement 6 pour cent de la production carnée.

Les viandes de bœuf et de veau, qui viennent au premier rang des produits animaux de la région, ont représenté en 1969, avec 7,2 millions de tonnes, environ 20 pour cent du total mondial. La part des autres produits animaux, que ce soit au niveau régional ou mondial, est beaucoup plus modeste (tableau II-26).

PRODUCTION

L'Argentine et le Brésil demeurent les plus gros producteurs de bœuf de l'Amérique latine. En 1968, leur cheptel bovin (respectivement 51 et 90 millions de têtes), représentait 70 pour cent environ de l'effectif total de la région. L'Argentine possède à elle seule presque autant de bovins qu'on en compte dans toute l'Amérique centrale, y compris le Mexique et les Caraïbes. Malgré un cheptel plus réduit que celui du Brésil, l'Argentine, avec une production totale de bœuf et de veau de 2,7 millions de tonnes

TABLEAU II-25. - AMÉRIQUE LATINE: CONTRIBUTION AU PIB DU SECTEUR AGRICOLE DANS SON ENSEMBLE ET DE L'ÉLEVAGE EN PARTICULIER, ET CONTRIBUTION DE L'ÉLEVAGE AU PIB AGRICOLE, DANS CERTAINS PAYS, EN 1968

	Contribution de l'ensemble du secteur agricole au PIB	Contribution de l'élevage au	
		PIB total	PIB agricole
		<i>Pourcentage</i>	
Argentine	15	7	48
Brésil	27	7	25
Mexique	16	5	30
Paraguay	33	10	35
Uruguay	13	8	70

TABLEAU II-26. - PRODUCTION MONDIALE¹ ET LATINO-AMÉRICAINE DE VIANDE

	Production mondiale		Amérique latine			
			Production		Part du total mondial	
	Moyenne 1963-65	1969	Moyenne 1963-65	1969	Moyenne 1963-65	1969
	<i>..... Millions de tonnes.....</i>				<i>Pourcentage</i>	
Bœuf et veau . . .	30,8	36,5	6,1	7,2	20	20
Porc	21,7	24,8	1,4	1,6	6	7
Mouton et agneau .	5,6	6,0	0,4	0,5	7	8
Volaille	9,7	12,4	0,4	0,5	4	4
TOTAL	67,8	79,5	8,3	9,8	12	12

¹ Non compris les pays d'Asie à économie centralement planifiée.

contre 1,8 million de tonnes au Brésil, a fourni en 1969 près de la moitié de la production régionale. La part de la Colombie, du Mexique et de l'Uruguay est respectivement de l'ordre de 5 pour cent.

Le porc, qui compte pour un cinquième environ du volume total de la production carnée, est, en règle générale, d'élevage extensif. En Argentine, l'élevage porcin se fait essentiellement sur pâturages de luzerne pendant 10 mois environ puis sur pâturages de seigle ou d'orge pendant quelque deux mois, avec rations complémentaires de maïs et quelquefois de lait écrémé ou de petit-lait. En Amérique centrale, la plupart des porcins se nourrissent de déchets. Le maïs fourrager semble très peu utilisé, et il n'est pas douteux que la rareté des céréales fourragères entrave sérieusement l'accroissement de la production de viande porcine. L'effectif s'est accru à un taux annuel de 2,4 pour cent au cours de la dernière décennie, et les méthodes de production ne semblent guère avoir changé. Tant que l'accent sera mis sur la production de viande de bœuf, la plupart des pâturages dont dispose la sous-région serviront à l'élevage bovin.

La production régionale de mouton et d'agneau est d'importance mineure. En revanche, la laine constitue une source importante de devises pour l'Uruguay et aussi, dans une moindre mesure, pour l'Argentine, le Chili et le Paraguay. La production totale de viande de volaille est sensiblement la même que celle de mouton. Des techniques modernes sont appliquées depuis peu à la production de la volaille et des œufs, et ces secteurs contribuent dans une proportion croissante à la production animale totale. Naturellement, le contraste est frappant entre le petit élevage traditionnel de subsistance et les installations modernes qui exploitent plusieurs milliers de volatiles.

CONSUMMATION

En Amérique du Sud, la consommation annuelle de produits animaux par habitant se serait élevée en 1961-63 à une moyenne de 46 kilogrammes de viande, 3 kilogrammes d'œufs et 84 kilogrammes de lait et de produits laitiers (en équivalent de lait frais). Toutefois, la ration varie beaucoup d'un pays à l'autre. En Argentine et en Uruguay, la consommation de bœuf et de veau par habitant atteindrait actuellement à elle seule quelque 90 kilogrammes par an, alors que dans le reste de la région la consommation totale de viande par habitant va de 10 kilogrammes par an en Bolivie, en Equateur et dans la plupart des pays de l'Amérique centrale et des Caraïbes, à 20 ou 30 kilogrammes dans les autres pays. En ce qui concerne l'ensemble des protéines animales, la ration par habitant oscillait en 1961-63 entre plus de 70 grammes par jour en Uruguay et moins de 15 grammes par jour en Bolivie et en Equateur. La production alimentaire ayant tout juste suivi la croissance démographique au cours de la dernière décennie, il est peu probable que ces chiffres aient sensiblement changé.

COMMERCE

Bien que l'Amérique latine reste l'un des gros fournisseurs de viande des marchés mondiaux, le volume comme la valeur des exportations de viande de la région et surtout leur part dans le total mondial des échanges, ont diminué ces dernières années, et la reprise en 1969 n'a été que partielle. En 1968, les exportations de bœuf argentin représentaient 55 pour cent environ du total régional en volume et en valeur. L'Uruguay, autre gros exportateur, n'arrive qu'à 20 pour cent environ de ce total, le reste

TABLEAU II-27. - VOLUME ET VALEUR DES EXPORTATIONS MONDIALES ET LATINO-AMÉRICAINES DE VIANDE DE BŒUF ET DE VEAU

	Volume				Valeur			
	Moyenne 1963-65		1968		Moyenne 1963-65		1968	
	Mil- liers de ton- nes	Pour- cen- tage	Mil- liers de ton- nes	Pour- cen- tage	Mil- liers de ton- nes	Pour- cen- tage	Mil- liers de ton- nes	Pour- cen- tage
TOTAL MONDIAL	1 469	100	1 545	100	976	100	1 222	100
dont:								
Amérique latine.	599	41	481	31	300	31	268	22
TOTAL AMÉRIQUE LATINE	599	100	481	100	300	100	268	100
dont:								
Argentine . . .	434	72	255	55	219	73	150	56
Uruguay . . .	84	14	96	20	39	13	45	17

TABLEAU II-28. - AMÉRIQUE LATINE: VALEUR DES EXPORTATIONS DE CERTAINS PAYS - ENSEMBLE DES PRODUITS AGRICOLES ET PRODUITS DE L'ÉLEVAGE, 1968

	Ensem- ble des pro- duits agri- coles	Bétail et produits de l'élevage			Total	Expor- tation d'animaux et de produits de l'éle- vage, en pourcen- tage des exporta- tions agricoles totales
		Ani- maux sur pied	Viande et prépa- rations carnées	Pro- duits laitiers et œufs		
		Millions	de	dollars		Pourcen- tage
Argentine	1 180	35	334	4	374	32
Brésil	1 490	1	48	—	49	3
Colombie	433	2	1	—	4	1
Costa Rica . . .	137	1	12	1	13	10
Guatemala . . .	166	—	10	1	11	7
Honduras ¹ . .	124	3	5	—	8	7
Mexique	604	26	36	—	62	10
Nicaragua	134	—	16	1	17	13
Paraguay	...	—	29	—	29	...
Uruguay ²	...	1	45	1	47	...

¹ 1967. - ² 1966.

se répartissant entre le Brésil, la Colombie, le Paraguay et les pays d'Amérique centrale principalement (tableaux II-27 et II-28).

En Argentine, la viande de bœuf réfrigérée constitue depuis toujours l'essentiel des exportations de viande; au cours des dix dernières années, la part de la viande de bœuf congelée s'est cependant accrue et depuis peu les morceaux désossés tendent à prendre plus d'importance. Perturbées en 1968, les exportations de bœuf argentin sont de nouveau en hausse; on les estimait à 350 000 tonnes en 1969 contre 255 000 tonnes seulement l'année précédente. Les exportations de l'Uruguay ont également marqué une légère reprise en 1969 et sont passées à 100 000 tonnes. Bien que modestes, si l'on considère l'importance nationale de l'élevage bovin, les exportations de viande de bœuf et de veau du Brésil s'intensifient désormais rapidement du fait des prix intérieurs peu élevés du bétail et de la viande. En 1969, elles ont totalisé 5 000 tonnes, chiffre bien supérieur à celui de 1968, et les perspectives de vente en 1970 demeurent favorables.

Depuis les dernières années cinquante, les exportations de l'Amérique centrale n'ont cessé de progresser; elles sont surtout destinées au marché nord-américain, qui offre des prix rémunérateurs pour la viande de bœuf de second choix. Toutefois, ces exportations augmenteront sans doute plus lentement qu'au cours de la dernière décennie par suite du contingentement appliqué aux Etats-Unis. Les prin-

TABLEAU II-29. — AMÉRIQUE LATINE: VALEUR DES IMPORTATIONS DE CERTAINS PAYS - ENSEMBLE DES PRODUITS AGRICOLES ET PRODUITS DE L'ÉLEVAGE, 1968

	Ensemble des produits agricoles	Bétail et produits de l'élevage				Importation d'animaux et de produits de l'élevage, en pourcentage des importations agricoles totales
		Animaux sur pied	Viande et préparations carnées	Produits laitiers et œufs	Total	
	 Millions de dollars					Pourcentage
Barbade	23	—	5	3	8	36
Brésil	365	3	—	11	14	4
Chili ¹	157	27	9	10	46	29
Guatemala	30	3	—	2	6	19
Jamaïque	78	1	10	10	21	26
Mexique	114	9	3	6	18	16
Pérou ¹	141	18	13	18	49	35
Venezuela	163	2	4	3	9	6

¹ 1967.

cipaux importateurs de viande et de produits de l'élevage dans la région sont le Pérou et le Chili (tableau II-29).

PROBLÈMES PRINCIPAUX

Bien que les prairies et pâturages permanents représentent 80 pour cent environ de la superficie agricole totale de la région, et que plusieurs pays, dont l'Argentine, le Brésil, le Mexique, l'Uruguay et le Venezuela, disposent de zones d'élevage hautement développées, la plupart des pacages sont totalement laissés à l'abandon, la végétation naturelle constituant la seule source d'alimentation du bétail. Aussi est-il très difficile de nourrir les animaux du fait des pénuries saisonnières de fourrage qui réduisent la capacité de charge pendant une partie de l'année, notamment aux époques de sécheresse. Parmi les autres défauts on peut citer la médiocrité des systèmes de pacage et de clôture des terres à pâturage, la composition non diversifiée des herbages et l'absence de toute lutte contre les mauvaises herbes. Etant donné de plus le rapport habituel entre le prix des aliments pour animaux et celui de la viande, on se désintéresse, dans l'ensemble, des cultures fourragères, d'où un approvisionnement insuffisant en rations de complément, en fourrages ensilés et en sous-produits concentrés.

C'est ainsi qu'au Brésil, seul un petit nombre d'éleveurs ajoutent aux graminées des concentrés de protéines ou autres aliments. Il n'existe aucune grande station d'embouche, bien que le pays dispose de

grandes quantités de produits utiles à l'alimentation des animaux, comme la mélasse, la farine de graines de coton, le manioc et le maïs. Les pays d'Amérique centrale commencent tout juste à pratiquer l'alimentation complémentaire des bovins à viande. La plupart des aliments industriels sont actuellement importés, vu la pénurie de céréales indigènes.

Autre problème majeur, celui des maladies animales et des parasites, qui sont responsables d'une forte mortalité et qui réduisent les rendements en viande, en lait et en laine. Au Brésil, par exemple, on estimait vers 1965 que les maladies infectieuses et parasitaires, jointes à l'insuffisance d'une alimentation à faible teneur en minéraux, causaient chaque année la mort d'un peu plus de 3 millions de bovins, 10 millions de porcins et quelque 2 millions d'ovins et de caprins, évalués à 55 000 millions de cruzeiros (aux prix de 1960) environ, soit le quart de la valeur totale de la production animale. En Amérique latine, la lutte contre la fièvre aphteuse se ressent des graves lacunes dans le contrôle de la qualité des vaccins. L'identification des souches naturelles de virus et la conduite générale des campagnes de lutte sur le terrain laissent également beaucoup à désirer. Toute la région manque de vétérinaires compétents, spécialistes de l'hygiène des viandes et, dans la plupart des pays, les règlements sur l'hygiène des viandes sont à revoir. En revanche, la peste bovine, la peste équine, la peste porcine africaine et nombre de maladies dues aux arthropodes, qui sévissent sur d'autres continents, ont jusqu'ici épargné la région.

Les restrictions imposées à la sélection nuisent également à l'accroissement de la productivité animale. Bien que de nouvelles races soient introduites dans tous les pays, la majorité des bovins, notamment dans les pays d'Amérique centrale et des Andes, provient de races indigènes qui existent depuis l'époque coloniale et n'ont qu'un assez faible rendement en viande. Le développement de la production de lait est souvent entravé par l'absence de races laitières adaptées aux conditions tropicales, par le manque de bons étalons, par la politique erronée de sélection appliquée dans les programmes génétiques que suivent les éleveurs et enfin par l'approvisionnement insuffisant en aliments propres à l'amélioration des troupeaux.

POLITIQUES ET PROGRAMMES

Depuis le milieu des années soixante, la majorité des pays latino-américains s'efforcent sérieusement de promouvoir le développement de l'élevage. Bien que certains pays, dont le Chili et l'Uruguay, aient inscrit à leurs plans généraux de développement agricole des programmes complets d'expansion de l'élevage, la plupart des réalisations dans ce domaine relèvent de programmes et projets particuliers d'élevage in-

intéressant surtout les bovins à viande et à lait, ainsi que la volaille.

L'Argentine vient de formuler un plan de développement général couvrant la période de 1970 à 1974. Ce plan met surtout l'accent sur le secteur de l'élevage, en insistant sur des politiques de prix appropriées et sur la promotion des exportations. Quant à la Bolivie, elle se propose dans les dix années à venir de porter à 20 000 tonnes sa production de viande de bœuf dans les zones de El Chaco et Santa Cruz, la Banque agricole envisageant de consacrer à ce projet 7 millions de dollars, dont un prêt de 5 millions consenti par la Banque interaméricaine de développement (BID). Le gouvernement brésilien active maintenant les programmes de crédit qui permettent aux éleveurs d'emprunter des fonds pour l'amélioration des pâturages, l'approvisionnement en eau, etc. La Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) a prêté 40 millions de dollars au Brésil, qui versera un montant égal, en vue de l'exécution d'un programme de développement de l'élevage dans certaines zones des Etats de Minas Gerais, Mato Grosso, São Paulo et Rio Grande do Sul. En mars 1969, la BID a approuvé un prêt de 26 millions de dollars, qui s'assortira aussi d'un montant égal en monnaie nationale, en vue d'un programme de crédit destiné à intensifier la production de viande de bœuf dans les Etats de Bahia, Minas Gerais et Espirito Santo. Ces deux programmes comportent un système de crédit contrôlé; parmi leurs objectifs à court terme figurent l'accroissement de la capacité de charge des pâturages, l'amélioration des taux de sevrage et la réduction des délais nécessaires pour amener les bovillons au poids voulu pour l'abattage.

Au Chili, la production de volaille, de viande de porc et surtout de lait a atteint, en 1969, des chiffres records. L'augmentation de 10 pour cent de la production laitière serait essentiellement due à une politique de prix plus favorable à la production qui a été appliquée ces dernières années, ainsi qu'à un prêt de la BIRD pour le développement laitier. L'interdiction de vendre de la viande de bœuf pendant onze jours par mois sera néanmoins maintenue en 1970 pour favoriser la consommation de produits locaux — porc, volaille et poisson — et pour réduire les importations de bœuf.

Avec le concours de la BID, de la BIRD et de l'aide bilatérale, la Colombie s'occupe de promouvoir la production de viande de bœuf sur sa côte atlantique, ainsi que l'industrie laitière à proximité des zones de consommation. Dans le cadre du plan national de développement de l'élevage et à l'aide d'un prêt laitier consenti par la BIRD, l'Equateur se propose d'affecter 480 000 hectares environ sur la côte à la production de viande de bœuf et de lait. La Guyane envisage également de se lancer dans la production

de viande de bœuf avec l'aide d'un prêt de la BIRD et l'Association de libre-échange des Caraïbes est considérée comme un gros marché en puissance.

Au Mexique, pays qui bénéficie d'une aide financière de la BIRD pour son secteur agricole, les investisseurs publics et privés accordent désormais une attention accrue à la production animale. En 1969, un montant de 110 millions de pesos a été mis à la disposition de la Banque nationale de crédit agricole pour consentir des prêts aux agriculteurs en vue de l'acquisition de reproducteurs, d'installations d'élevage, de machines agricoles et de matériel d'irrigation. En septembre 1969, le gouvernement du Paraguay a constitué un fonds pour l'élevage dont la gestion est confiée à la Banque centrale. Ce fonds disposera des 8,3 millions de dollars, fournis par la BIRD ainsi que par les Etats-Unis au titre de l'aide bilatérale; par l'intermédiaire de la Banque nationale de développement, il consentira des prêts en vue, essentiellement, d' étoffer les services de consultation zoologique, d'améliorer les pâturages et d'éliminer la fièvre aphteuse. Au cours des neuf dernières années, l'Uruguay a amélioré, dans le cadre de son plan de développement de l'élevage, plus d'un million d'hectares de terres à pâturage. L'objectif général sera vraisemblablement dépassé car on compte appliquer ces mesures d'amélioration à 250 000 hectares par an pendant la période 1970-75. Selon les prévisions, les exportations de viande devraient s'accroître de 80 pour cent dans les cinq prochaines années.

En Amérique centrale, le Guatemala s'efforce de promouvoir la production de viande de bœuf moyennant l'installation de stations d'élevage, l'importation d'animaux reproducteurs et un programme d'insémination artificielle. La Banque agricole nationale s'intéresse à la production de viande de bœuf à Alta Verapaz et l'Entreprise nationale de développement économique de Petan encourage cette même production dans le cadre de la mise en valeur de cette région. La récente construction d'une fabrique d'aliments pour bovins contribuera sans doute à améliorer la qualité de la viande de bœuf destinée à l'exportation, ainsi que l'alimentation des animaux pendant la saison sèche. Le Honduras a obtenu de l'Association internationale de développement (AID) un prêt pour 50 ans de 2,6 millions de dollars ne portant pas intérêt, qui servira à poursuivre le financement à long terme du développement de l'élevage. Au Nicaragua, la production de viande de bœuf est encouragée par une entreprise commune de la BID et de la Banque nationale nicaraguayenne visant à accroître le taux de reproduction, à réduire le taux de mortalité, à obtenir de meilleurs rendements en viande et à abaisser l'âge d'abattage des animaux. La BID a également prêté des fonds à l'Institut national de développement pour importer des bovins

qui seront distribués à crédit aux agriculteurs dans tout le pays. Panama introduit de nouvelles races animales et lance, dans le cadre de son programme d'élevage, une campagne nationale de lutte contre les maladies. Des programmes analogues sont en cours au Costa Rica et au Salvador.

Réunis sous les auspices de l'Association latino-américaine de libre-échange (ALALE) à Montevideo, en octobre 1969, les producteurs de viande ont arrêté un programme d'action commune en trois points à l'égard des pays importateurs. Ce programme prévoyait une action concertée pour l'accès aux marchés et l'obtention de meilleurs prix, ainsi que la coordination des activités concernant la viande avec celles concernant les autres produits agricoles.

Le développement de l'élevage dans la région s'appuie également sur un certain nombre de projets financés par le Fonds spécial du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD/FS) et exécutés par la FAO. En novembre 1969, 15 de ces projets étaient en voie de réalisation, grâce à une contribution du PNUD s'élevant à 15 millions de dollars. Les deux tiers des projets intéressent la recherche et la formation. On peut citer, entre autres, la Faculté de médecine vétérinaire et de zootechnie en Colombie, l'Institut de recherche dans les zones tropicales et les zones d'altitude au Pérou et le Centre d'enseignement vétérinaire au Mexique. D'autres projets mettent l'accent sur la production, comme par exemple les projets visant l'intensification de la production animale en Argentine et la productivité laitière et bovine au Venezuela.

PERSPECTIVES

Les problèmes biologiques et techniques inhérents à la production animale, le niveau relativement bas des inputs de capital — y compris ceux qui intéressent l'amélioration des pâturages, les aliments pour animaux, les engrais et autres biens nécessaires à l'agriculture — ainsi que les difficultés institutionnelles découlant d'une structure agraire défectueuse, continueront d'entraver le développement du secteur de l'élevage dans la région. En outre, divers facteurs naturels ne manqueront pas d'avoir, certaines années, des répercussions fâcheuses, comme ce fut le cas en 1968 et au début de 1969, lorsqu'une grande partie de l'Amérique latine a été éprouvée par une sécheresse prolongée. Toutefois, l'importance accordée actuellement à la production animale permet d'espérer l'élimination progressive de ces obstacles. L'élevage du bétail, notamment des bovins à viande, peut, estime-t-on, devenir une entreprise fructueuse dans un nombre croissant de pays de la région.

A en juger par les tendances passées, le commerce de la viande de bœuf restera vraisemblablement

orienté vers des marchés extérieurs à la région. A l'Argentine et à l'Uruguay, exportateurs traditionnels de viande de bœuf, viendront probablement s'ajouter plusieurs autres importants fournisseurs, dont le Brésil, la Colombie et le Paraguay.

Plans et politiques de développement

De nouveaux plans de développement ont été lancés en 1969 et au début de 1970 dans les pays suivants: Argentine, Barbade, Colombie, Costa Rica, Honduras, Jamaïque, Nicaragua, Panama et Paraguay; par ailleurs, le plan en cours en Equateur a été révisé. On trouvera au tableau II-30 les principales caractéristiques de ces plans et des autres plans en voie de réalisation dans la région.

Cherchant à améliorer la formulation et l'exécution des plans, plusieurs pays de la région ont ces derniers temps remanié le dispositif existant. Ainsi, en Bolivie, une corporation du développement rural a été créée pour collaborer au programme de réforme agraire et particulièrement à l'attribution des titres de propriété. A Panama, un Ministère de l'agriculture et de l'élevage a été créé, ainsi qu'un Comité des politiques agricoles comprenant des membres de l'Institut du développement économique, de la Banque nationale, de la Commission de la réforme agraire, de l'Office du plan, de l'Institut de l'élevage et de la Faculté d'agriculture; l'objet de ces mesures est de coordonner et d'exécuter le plan de développement pour 1969-74. Le Pérou poursuit la réforme des institutions rurales entreprise en décembre 1968: les fonctions de tous les organismes semi-autonomes et autonomes compétents en matière d'agriculture ont été centralisées au Ministère de l'agriculture; les institutions responsables des pêches ont été séparées de celles qui s'occupent des autres secteurs agricoles et un Ministère des pêches a été créé.

Le Venezuela a été divisé en huit régions administratives et des bureaux régionaux de la coordination et du plan sont en voie de création. Une nouvelle Banque de développement agricole a été établie pour desservir l'agriculture commerciale, tandis que l'actuelle Banque de l'agriculture s'occupera surtout de financer les petites et moyennes exploitations créées en vertu de la réforme agraire. Au Guatemala et en Uruguay également, les institutions chargées de la planification du secteur agricole ont été réorganisées afin de mieux coordonner l'exécution des projets, et en particulier de ceux qui bénéficient d'un financement extérieur.

La réforme agraire reste un élément important des politiques agricoles de la région, mais son influence sur la structure agraire d'ensemble reste limitée. On peut chiffrer entre 800 000 et 1 million le nombre total des ménages paysans qui ont bénéficié

TABLEAU II-30. — AMÉRIQUE LATINE: PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES PLANS DE DÉVELOPPEMENT EN COURS

	Monnaie	Durée	Portée	Investissements		Part des investissements en devises dans les investissements totaux	Part de l'agriculture		Taux de croissance prévu							
				Totaux	Publics		PNB	Production agricole		Recettes d'exportation		Emploi				
								To-tale	Cé-réales	To-tales	Pro-duits agri-coles	To-tal	Sec-teur agri-cole			
				Millions d'unités monétaires		... Pourcentage ...		 Pourcentage annuel								
Argentine . .	peso	1965-69	Plan d'ensemble	1 329 200	427 000	...	17,0	2,0	5,9	4,2	...	...	...	...	...	
Barbade . . .	dollar EC	1969-72	Secteur public	...	44,0	35	...	11,0	8,0	2,6	...	...	...	...	-2,7	
Bolivie	peso boli-viano	1962-71	Plan d'ensemble	12 289 324	...	...	...	11,0	7,0	6,3	...	...	...	...	...	
Chili.	escudo	1961-70	»	10 149	5 074	...	9,0	6,0	5,5	5,0	...	...	...	...	...	
Colombie ¹ . .	peso	1969-72	Secteur public	28 399	7 675	11,8	...	52,7	6,0	...	...	...	...	...	...	
Costa Rica . .	colon	1969-72	»	...	1 426	...	...	...	7,7	...	...	...	...	...	...	
Equateur . . .	sucré	1964-73	»	41 007	17 713	...	16,0	7,0	6,2	6,6	...	...	...	...	...	
El Salvador .	colon	1965-69	»	...	...	...	...	...	6,5	...	...	...	...	...	...	
Guatemala . .	quetzal	1965-69	»	...	...	...	...	20,0	5,6	...	...	...	...	...	...	
Guyane . . .	dollar de la G.	1966-72	»	294	...	...	...	32,0	5,6	...	...	...	...	...	...	
Haïti	gourde	1968/69	»	...	3	35	...	12,0	...	...	...	...	...	...	...	
Honduras . . .	lempira	1965-69	»	...	...	...	...	13,0	6,6	4,6	...	...	...	...	...	
Jamaïque. . .	livre J.	1969-74	Plan d'ensemble	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
Nicaragua . .	cordoba	1965-69	»	...	...	...	...	...	7,0	6,4	...	...	...	...	...	
Panama . . .	balboa	1969-72	»	...	...	53	...	...	8,0	...	...	...	...	...	...	
Paraguay . . .	guarani	1969-73	»	...	...	...	...	...	7,0	...	...	...	...	...	...	
Surinam . . .	florin	1965-74	Secteur public	...	...	...	...	...	7,7	...	...	...	...	...	...	
Trinité-et-Tobago	dollar de T.T.	1969-73	Plan d'ensemble	1 016	380	39	...	16	² 4,5	5,0	—	...	...	2,9	...	
Uruguay . . .	peso	1965-74	Secteur public	56 144	18 057	...	14,0	...	4,7	4,2	...	...	...	...	...	

NOTE: Dans la mesure du possible, les données se rapportent à l'investissement net. Dans de nombreux cas, toutefois, le plan ne fait aucune distinction et les données peuvent se rapporter à l'investissement brut ou comprendre certains éléments de dépenses courantes. Le secteur agricole comprend la production animale, les pêches, les forêts, l'irrigation, la mise en valeur des terres, le développement communautaire, la vulgarisation agricole, etc.

¹ Le plan comprend quatre hypothèses de croissance. Les chiffres donnés ici correspondent à l'hypothèse I (la plus faible), soit un taux de croissance annuel du PIB de 6 pour cent. — ² PIB.

ficié dans la région de programmes de distribution des terres, de colonisation et de confirmation des titres de propriété pendant la période 1962-69. Aussi important que soit ce chiffre, il ne représente qu'une faible portion des 10 millions de familles de petits agriculteurs, fermiers et cultivateurs sans terres reconnus comme éventuels ayants droit par le Comité interaméricain du développement agricole (CIDA). En outre, les activités de cet ordre sont inégalement réparties dans la région : les trois quarts du nombre total de bénéficiaires se trouvent en Bolivie, au Mexique et au Venezuela. Un facteur positif est le départ pris par de nombreux pays dans la classification et l'enregistrement des terres cependant que l'on élimine en général les abus les plus flagrants des systèmes fonciers semi-féodaux et des contrats synallagmatiques. On note aussi certaines initiatives importantes dans le domaine des organisations paysannes — syndicats ou coopératives. De plus, les plans et programmes de développement s'orientent de plus en plus vers le progrès économique et social des petits agriculteurs.

La coordination entre les programmes de colonisation et de réforme agraire et le développement

forestier a aussi beaucoup progressé, ce qui est important du fait que les forêts couvrent près de la moitié de la superficie totale des terres de la région. Lors d'un séminaire international qui a eu lieu en novembre 1968 à Brasilia, des principes ont été élaborés pour l'harmonisation des programmes forestiers et des programmes de réforme agraire sur les plans juridique, institutionnel, administratif et technique.

Parmi les mesures récentes, il faut signaler la distribution au Mexique de 3,7 millions d'hectares de terres à 63 000 familles d'agriculteurs en 1968-69. La superficie distribuée à plus de 300 000 petits exploitants pendant les six dernières années se trouve ainsi portée à 16 millions d'hectares. On tend à présent à orienter davantage l'effort vers le développement ainsi que vers la production d'excédents commerciaux dans les nouvelles exploitations.

Le dernier en date des décrets de réforme, promulgué au Pérou en juin 1969, a levé la plupart des contraintes qui s'opposaient à une réforme plus radicale et simplifie grandement les procédures administratives et juridiques. Aux termes de la nouvelle législation, les terres expropriées sont évaluées ex-

clusivement sur la base de la valeur déclarée au fisc dans les années précédentes, et l'expropriation ne peut plus donner lieu, comme c'était le cas auparavant, à des litiges prolongés qui retardent la réforme. Un autre fait nouveau est la suppression des indemnités en espèces au titre du capital de l'exploitation.

En même temps, un nouveau Code de l'eau complet a été adopté ; il facilitera l'application de politiques de mise en valeur des eaux dans l'intérêt public, surtout dans la région aride de Costa. Aux termes de la nouvelle législation, des terres seront distribuées à quelque 100 000 *campesinos* en 1970-71, essentiellement dans les zones de plantation côtière intensive, alors que les terres distribuées précédemment étaient surtout situées sur les hauteurs. C'est ainsi que neuf grandes plantations de canne à sucre de la région de Costa ont été expropriées en 1969 et que des titres de propriété ont été accordés à 4 200 familles dans les zones de réforme agraire.

POLITIQUES FORESTIÈRES

De plus en plus on prend conscience du rôle que le secteur forestier peut jouer dans le développement économique de la région, si riche en forêts, face à l'accroissement rapide de la demande de produits forestiers surtout au Japon, aux Etats-Unis et en Europe occidentale. D'après des inventaires, réalisés dans bien des cas avec l'aide de la FAO, les forêts tropicales ont souvent un potentiel supérieur aux prévisions. Les efforts en vue de renforcer les services forestiers et de coordonner le développement des secteurs des forêts et des industries forestières se poursuivent¹⁸.

En octobre 1969, l'Argentine a proclamé pour les années soixante-dix une Décennie du développement forestier dont l'objectif est d'équilibrer la balance du commerce des produits forestiers de ce pays, qui est actuellement fortement déficitaire. L'Institut brésilien de développement forestier, fondé en 1968, a resserré ses rapports avec les services d'aménagement du territoire pour stimuler un développement coordonné de la foresterie et des industries forestières. On signale que la loi prévoyant des abattements fiscaux allant jusqu'à 50 pour cent sur les investissements consacrés à des plantations destinées expressément à faciliter le développement des industries forestières aurait donné des résultats très positifs. Au Chili, la Division des forêts établit actuellement un programme pilote de développement forestier dans le bassin du fleuve Bio-Bio, renforçant par là même la structure périphérique de son service forestier, qui a toujours été un point faible en Amérique latine. Le Chili a, en outre, un plan de boisement

de 300 000 hectares en pin de Monterey pour fournir les matières premières nécessaires à l'expansion de l'industrie papetière. A Costa Rica, une Direction générale des forêts, au sein du Ministère de l'agriculture, a récemment été créée par la loi ainsi qu'un Conseil national des forêts et un Fonds forestier national. Au Paraguay, on élabore des plans pour établir des industries forestières intégrées qui permettront d'utiliser plus complètement les ressources forestières de la partie orientale du pays.

Intégration économique régionale

Les programmes d'intégration économique restent plus ambitieux en Amérique latine que dans les autres régions en voie de développement, tant du point de vue des dispositions prévues que du point de vue de leur assiette géographique. Les trois grands groupements, l'Association latino-américaine de libre-échange (ALALE), le Marché commun d'Amérique centrale (MCAC) et l'Association de libre-échange des Caraïbes (CARIFTA) englobent à eux trois tous les pays de la région à l'exception du Honduras britannique, de Panama, du Surinam et de certains pays des Caraïbes (Bahamas, Cuba, République Dominicaine, Haïti et Iles vierges britanniques). Deux autres associations — le Groupe andin, d'une part, le Marché commun des Caraïbes orientales, d'autre part — sont respectivement liées à l'ALALE et à la CARIFTA. Le Groupe andin cherche à promouvoir d'autres formes d'intégration économique, en particulier le développement industriel intégré, en plus des accords de libre-échange qui sont le principal objectif de l'ALALE. Quant au Marché commun des Caraïbes orientales, c'est une union des petits pays de la CARIFTA, y compris Sainte-Lucie et la Dominique, qui visent à renforcer leur position vis-à-vis des plus grands, tels que la Guyane, la Jamaïque et Trinité-et-Tobago.

Parmi ces diverses associations, le MCAC est de beaucoup celui qui a eu le plus d'influence sur le commerce de ses pays membres : tandis que leurs exportations totales ont plus que doublé entre 1961 et 1968 pour atteindre à cette dernière date la valeur de 954 millions de dollars, la valeur du commerce entre les pays du groupe a été presque multipliée par sept, passant de 38 millions de dollars en 1961 à 259 millions en 1968. Ce résultat est particulièrement remarquable si on le compare avec le commerce intrarégional de l'Amérique latine dans son ensemble, qui s'est accru de 124 pour cent pour atteindre 1 495 millions de dollars, ou celui de l'ALALE qui a à peu près doublé pour atteindre 998 millions de dollars ; l'expansion des échanges à l'intérieur de l'ALALE a été plus de deux fois plus rapide que celle des exportations totales des pays du groupe vers toutes les destinations. La CARIFTA ne fonctionne

¹⁸ Pour un examen détaillé du rôle des institutions dans le développement forestier, voir : FAO, *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 1969*, chapitre IV, « Modernisation des institutions dans l'intérêt du développement forestier », Rome, 1969.

que depuis un an, mais selon des données préliminaires le commerce entre les pays membres s'est déjà considérablement accru.

L'expansion du commerce entre les membres de l'ALALE risque d'être encore ralentie du fait que les membres de l'Association n'ont pu aboutir à un accord sur la « liste commune » dont dépendent l'élimination des tarifs douaniers intrarégionaux et l'établissement d'une véritable zone de libre-échange. En raison de cet échec, il a fallu, en décembre 1969, reporter à la fin de 1980 (au lieu de 1973) la date limite d'entrée en vigueur de la zone de libre-échange. Toujours en décembre 1969, la date limite pour l'adoption des nouvelles procédures applicables à l'élaboration de la liste commune a été fixée au 31 décembre 1974. Entre-temps, la réunion a recommandé que chaque pays membre accorde aux autres parties contractantes une réduction annuelle de 2,9 pour cent des droits appliqués aux marchandises figurant dans leurs barèmes nationaux respectifs.

L'ALALE a également reconnu que le pacte du Groupe andin était compatible avec le Traité de Montevideo. En octobre 1969, les chefs des services nationaux du Plan dans les pays du Groupe andin ont adopté une résolution portant sur la planification conjointe dans le domaine du développement industriel et suggéré que l'on demande l'aide de la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL) et de l'Institut latino-américain de planification (ILPES). Le Groupe a en outre proposé que les intérêts de l'ALALE ne soient plus limités au commerce et que cette association intervienne à partir de 1973 dans le domaine plus général de l'intégration économique : il s'agira, notamment, de coordonner les

programmes de développement et de préparer de nouveaux investissements conjoints ; de réduire les taxes d'exportation et les autres obstacles au commerce intrarégional ; d'établir un tarif extérieur commun ; d'accélérer le développement rural ; d'améliorer l'infrastructure matérielle ; d'accorder un traitement préférentiel aux membres retardataires ; et enfin, de mettre en place un système institutionnel permettant d'atteindre les objectifs de l'intégration et d'en répartir équitablement les avantages.

Les séquelles des hostilités de juillet 1969 entre El Salvador et le Honduras continuent de perturber les courants commerciaux normaux et l'on s'attend à ce que l'expansion générale du commerce à l'intérieur du groupe ait été beaucoup plus faible en 1969 que dans les années précédentes. Lors d'une réunion qui a eu lieu au début de décembre 1969, les Ministres des affaires étrangères des Etats Membres du MCAC ont créé un mécanisme tripartite pour résoudre les problèmes que pose le conflit entre les deux pays et un comité *ad hoc* pour réorganiser le système institutionnel du MCAC.

La Banque de développement des Caraïbes, qui a été inaugurée le 31 janvier 1970, et dont le siège sera à Bridgetown (Barbade), a commencé ses activités avec un capital de 50 millions de dollars (30 millions versés par les pays membres de la région des Caraïbes, 10 millions par le Canada et autant par le Royaume-Uni). Les Etats-Unis ont offert du crédit à des conditions de faveur. Le Honduras britannique s'est associé à la nouvelle banque et des négociations ont été entreprises en vue d'établir les conditions de l'adhésion de ce pays à la CARIFTA.

Extrême-Orient

Pays en voie de développement

En 1969, la plupart des pays en voie de développement de la région ont vu croître leur PNB réel de 5 à 7 pour cent, et ceux qui disposaient d'une assise industrielle plus solide tels que la Chine (Taïwan) et la République de Corée, ont réalisé des taux d'expansion encore plus élevés¹⁹. La Malaisie également a enregistré une croissance de 9 pour cent, due essentiellement à l'augmentation de la production et à la hausse des prix de ses exportations d'étain et de caoutchouc, ainsi qu'à la création de nouvelles industries. L'Indonésie semble être parvenue à maîtriser l'inflation qui, à un certain moment, dépassait 600 pour cent par an, et a enregistré

un taux de croissance du PNB estimé à 5 pour cent. En Inde, la croissance a retrouvé un niveau plus normal de 6 pour cent, après la forte progression de 1968, succédant aux mauvaises récoltes de l'année précédente.

Si la croissance globale de la plupart des pays en voie de développement de la région a donc été égale à celle de la plupart des pays à revenus élevés, l'augmentation démographique, qui s'est poursuivie à un taux élevé, estimé en moyenne à 2,6 pour cent²⁰, a absorbé une part beaucoup plus importante de la croissance du PNB que dans les pays développés, de sorte que les progrès par habitant ont été beaucoup plus modérés. Bien que le taux d'expansion de l'industrie ait souvent été supérieur à celui de

¹⁹ Chine (Taïwan) : 8 pour cent ; République de Corée : 14 pour cent.

²⁰ Non compris le Japon et la Chine continentale.

l'agriculture, celle-ci ayant une base plus large est restée le principal moteur de la croissance. Dans ce secteur, l'impulsion est à l'heure actuelle essentiellement attribuable aux variétés céréalières à haut rendement, qui ont contribué à la fois à augmenter la production marchande du secteur commercial, et à stimuler le secteur où prédomine l'économie de subsistance, non seulement par l'accroissement des revenus et de l'emploi, mais encore par l'éveil des aspirations et des motivations. En 1969, il est vrai, la production vivrière des pays en développement de la région a progressé de 4 pour cent, rythme un peu moins rapide qu'au cours des deux années précédentes. Mais si l'on considère l'ensemble des dernières années, il semble qu'un tournant décisif ait été atteint dans la majorité des pays de la région: en effet, le taux d'accroissement de la production des denrées alimentaires de base a rattrapé celui de la population, de sorte que lesdits pays seront vraisemblablement en mesure d'assurer eux-mêmes leurs besoins en céréales vers 1975-80. Les forêts et la pêche contribuent également beaucoup à la croissance dans plusieurs pays, avec des taux d'expansion généralement plus élevés qu'en agriculture proprement dite. Si les taux plus élevés à l'actif de ces secteurs portent sur une base plus étroite que celle du secteur agricole, la croissance accélérée et les délais de maturation plus courts (pour certains stades et types de développement de la pêche et de la foresterie) justifieraient peut-être que l'on accorde désormais à ces domaines une priorité plus élevée en matière d'investissements.

Egalement favorables ont été les résultats plus satisfaisants obtenus dans le secteur des exportations agricoles où les recettes semblent avoir marqué une reprise après cinq années de recul. En outre, bien que les ressources en devises de nombreuses économies dépendent fortement des exportations de produits primaires agricoles, dans quelques autres pays la faiblesse des exportations agricoles est de plus en plus compensée par l'expansion des exportations de produits transformés et d'articles manufacturés. La situation commerciale de plusieurs pays s'est également améliorée du fait qu'ils sont parvenus à réduire encore leurs importations de céréales.

Bien que le redressement des prix de certaines exportations primaires (comme le caoutchouc et l'étain) ait amélioré la balance des paiements de certains pays, la chute des prix d'autres produits (riz et thé), conjuguée à l'alourdissement marqué des obligations au titre du service de la dette de la plupart des pays, a généralement aggravé la situation déjà tendue des balances de paiements. Le rapport entre les remboursements de dettes et la valeur des exportations est passé, en 1969, à 9 pour cent à Ceylan et à 10 pour cent aux Philippines, à 28 pour cent en Inde et à 20 pour cent au Pakis-

tan²¹, faisant ressortir l'urgente nécessité d'un assouplissement des conditions futures de l'aide étrangère.

PRODUCTION AGRICOLE

Selon les indices provisoires de la FAO, la production agricole des pays en voie de développement de la région a progressé de 4 pour cent en 1969 (tableau II-31). S'il est confirmé par les données définitives²², ce chiffre représentera une légère régression par rapport au taux de croissance de 5 pour cent atteint l'année précédente, mais sera néanmoins sensiblement supérieur aux taux des premières années soixante. Des gains particulièrement importants ont été enregistrés en Malaisie occidentale, où l'entrée en production de nouvelles plantations d'hévéas et de palmiers à huile à haut rendement a permis une expansion de 13 pour cent de la production totale, et en République de Corée, où la production est remontée de 14 pour cent après 1967 et 1968, années de sécheresse.

La production alimentaire, qui reste la préoccupation majeure de la plupart des pays en voie de développement de la région, a également augmenté de 4 pour cent. Mise à part la République de Corée, des hausses ont été réalisées également en Inde, en Malaisie, au Népal et en Thaïlande. Les conditions météorologiques ont été assez favorables, mais les fermes mesures politiques et institutionnelles qui ont été prises pour encourager et appuyer l'adoption des variétés de céréales à haut rendement ont également joué un rôle important.

La production de riz a continué de croître rapidement, surtout dans les pays importateurs. Pour un accroissement total de 4 pour cent en 1969, la part des pays importateurs est passée de 58,5 pour cent de la production régionale en 1968 à 60,3 pour cent en 1969. En dehors de l'accroissement de 24 pour cent en République de Corée, on a enregistré une progression importante en Indonésie (6 pour cent), au Népal (7 pour cent), au Pakistan (6 pour cent) et aux Philippines (12 pour cent).

La production de blé des pays en voie de développement de la région s'est accrue de 10 pour cent. La production de l'Inde, qui représente 70 pour cent du total de la région, a progressé de 13 pour cent. Au Pakistan, le taux d'accroissement est redescendu à 4 pour cent, après le bond énorme de 47 pour cent en 1968.

La production d'orge a diminué en 1969 dans l'ensemble de la région, tandis que celle de maïs a crû de 6 pour cent; les avances les plus importantes ont eu lieu en Inde, en Indonésie, au Népal et en

²¹ Estimation pour 1970.

²² Les indices provisoires tendent toutefois à sous-estimer les gains de la production.

TABLEAU II-31. - EXTRÊME-ORIENT¹: INDICES DE LA PRODUCTION AGRICOLE

	1965	1966	1967	1968	1969 ²	Variation de 1968 à 1969	Taux annuel de croissance de 1956-58 à 1966-68	Production agricole par habitant en 1969
	 Moyenne 1952-56 = 100					 Pourcentage		Moyenne 1952-56 = 100
Production de certains pays (tous produits)								
ASIE DU SUD	124	123	133	140	145	+ 4	2,1	102
Ceylan	141	140	147	152	152	—	3,4	106
Inde	122	121	131	137	142	+ 4	1,9	101
Népal	96	91	97	101	108	+ 6	— 0,4	82
Pakistan	134	134	145	153	159	+ 4	2,9	103
ASIE DE L'EST ET DU SUD-EST	143	149	147	155	162	+ 5	3,2	110
Birmanie	133	116	131	136	136	—	2,3	101
Cambodge	150	142	149	179	157	— 13	3,3	105
Chine (Taiwan)	158	163	171	174	170	— 2	3,8	106
Indonésie	119	122	123	128	131	+ 2	1,7	92
Corée, République de	171	184	168	167	191	+ 14	4,2	129
Malaisie:								
Sabah	141	139	147	158	164	+ 3	3,1	100
Sarawak	147	139	121	122	158	+ 30	— 0,7	108
Malaisie occidentale	148	157	161	178	201	+ 13	4,4	129
Philippines	146	156	151	162	170	+ 5	3,4	105
Thaïlande	167	202	170	183	201	+ 10	5,9	128
JAPON	135	139	155	162	162	—	2,9	139
Production des pays en voie de développe- ment³								
TOTAL								
Tous produits	133	135	141	148	154	+ 4	2,6	—
Produits alimentaires	133	135	141	149	154	+ 4	2,6	—
PAR HABITANT								
Tous produits	103	101	103	105	107	+ 1	0,1	—
Produits alimentaires	103	101	103	106	107	+ 1	0,1	—
Production régionale⁴								
TOTAL								
Tous produits	133	135	142	149	154	+ 4	2,7	—
Produits alimentaires	134	135	142	151	156	+ 3	2,7	—
PAR HABITANT								
Tous produits	104	103	106	108	110	+ 1	0,3	—
Produits alimentaires	105	103	106	110	110	+ 1	0,3	—

¹ Non compris la Chine continentale. - ² Données préliminaires. - ³ Non compris le Japon. - ⁴ Y compris le Japon.

Thaïlande. La production de millet et de sorgho a augmenté de 7 pour cent; la mise au point récente de maïs hybride et de nouvelles variétés de millet et de sorgho promet pour l'avenir une élévation des rendements. La production de graines oléagineuses a avancé de 6 pour cent, grâce à un fort accroissement de la production d'arachides, mais celle de légumineuses a diminué de 10 pour cent, essentiellement en Inde, principal producteur.

On estime que l'élevage n'a contribué que pour environ 4 pour cent au PIB total de la région. Pour les produits de l'élevage, les taux de croissance peuvent prêter à une interprétation erronée, car les avances les plus importantes ont lieu principalement dans les petits pays, où le niveau de départ est relativement bas, tandis que dans certains grands pays le changement n'est que peu important en raison des tabous alimentaires. Sur une plus longue période

(1963-69), la viande porcine, la viande de volaille et les œufs ont marqué une augmentation annuelle relativement rapide, soit environ 6 à 8 pour cent, due essentiellement à l'intensification de la production de porcs et de volaille des moyennes et grandes unités dans les pays les plus industrialisés de la région. On examinera plus loin de façon plus détaillée les problèmes que pose le développement de l'élevage dans la région.

La production des cultures non alimentaires a donné des résultats très divers en 1969. Les prix du thé sont restés déprimés et la production régionale a légèrement fléchi. La production de noix de coco a régressé de 2 à 3 pour cent, en raison d'une baisse aux Philippines, principal pays producteur. La production régionale d'huile de palme a augmenté de 6 pour cent — grâce à l'entrée en rapport de nouvelles superficies en Malaisie, qui assure plus

de 60 pour cent du total régional — et celle de caoutchouc a augmenté de 8 pour cent, avec un accroissement d'environ 15 pour cent en Malaisie. La production de coton est restée pratiquement inchangée, mais celle de jute et de kénaf, qui avait très fortement baissé en 1968, est remontée de 50 pour cent.

Aucune estimation quantitative de la croissance de la production agricole ne peut encore être faite pour l'ensemble de la région en 1970, essentiellement parce que la récolte de riz — la plus importante des productions alimentaires — n'avait pas encore été faite au moment de la rédaction du présent document. D'après les renseignements recueillis jusqu'à maintenant, les conditions météorologiques auraient été favorables, mais on ne peut pas encore se prononcer de façon certaine sur les résultats définitifs. Toutefois, une nouvelle hausse considérable de la production de blé semble s'annoncer, des récoltes plus abondantes ayant été enregistrées en Inde et au Pakistan. Les récoltes de légumineuses et d'orge seraient aussi nettement plus importantes en Inde. On s'attend également à une augmentation de la production en ce qui concerne la plupart des oléagineux et des huiles, notamment arachides, palmistes, huile de palme, graines de coton, coprah et graines de sésame, plus spécialement dans les pays suivants: Malaisie occidentale (palmistes et huile de palme), Inde (arachides et graines de coton), Pakistan (graines de coton) et Philippines (coprah). En ce qui concerne les autres cultures de rapport, une légère augmentation est prévue pour le thé, grâce à la récolte plus abondante de l'Inde qui a plus que compensé le recul enregistré à Ceylan. Des récoltes plus abondantes de coton sont attendues en Inde et au Pakistan, ainsi qu'une production de jute bien plus importante en Inde, ce qui — avec l'augmentation plus faible de la production de kénaf en Thaïlande — devrait largement contrebalancer la légère régression prévue au Pakistan. On pense que la production de caoutchouc ne subira qu'un accroissement minime, notamment en comparaison avec l'essor considérable de l'année précédente.

VARIÉTÉS DE CÉRÉALES A HAUT RENDEMENT

Bien que l'adoption plus large des variétés de céréales à haut rendement ne remonte qu'à trois ans, délai un peu court pour qu'on puisse aboutir à des conclusions fermes, leur succès relatif dans certains pays de la région, et l'apparition d'un certain nombre de problèmes concomitants, appellent un examen plus approfondi de la situation. Il convient de retenir, en particulier, deux éléments: les différentes stratégies qui ont été suivies dans les divers pays pour accroître les rendements ou la production et les contraintes qui ont pu empêcher ou retarder l'extension des superficies consacrées à ces variétés.

Par manque de place et aussi parce que la culture du riz est beaucoup plus répandue dans la région que celle du blé²³, on bornera l'examen à la situation du riz.

Les renseignements disponibles sur les variétés de riz à haut rendement laissent à désirer à plusieurs égards, et notamment sur les points suivants: période couverte, définitions utilisées, contribution de ces variétés à la production totale, leur utilisation sur les superficies où est pratiquée la double récolte, et mesure dans laquelle les facteurs de production complémentaires requis ont été fournis. Les seules données à peu près cohérentes dont on dispose sur la région ont trait aux superficies consacrées, dans les divers pays, à ce qu'on appelle généralement les variétés à haut rendement. On trouvera ces données dans le tableau II-32.

Selon ces chiffres, 7 pour cent seulement de la superficie totale des rizières des pays en voie de développement d'Extrême-Orient étaient plantées en variétés à haut rendement en 1969, la proportion variant, selon les pays, de moins de 1 pour cent à environ 30. Le rythme et l'étendue des progrès ont été conditionnés par un certain nombre de facteurs, notamment contraintes physiques, écologiques, institutionnelles et structurelles, pressions économiques et préférence des consommateurs. Il semble que tous ces facteurs aient déterminé les stratégies nationales adoptées pour obtenir une augmentation des rendements et de la production. On peut, en gros, répartir les pays en trois groupes.

Le premier, qui comprend l'Inde, le Pakistan occidental et les Philippines, est celui qui a le plus fort pourcentage de superficies consacrées aux variétés à haut rendement telles qu'elles sont communément définies et qui obtient sur ces superficies les rendements à l'hectare les plus élevés. Il s'agit de pays déficitaires en riz où, à côté d'une multitude de petites exploitations, existe un secteur assez vaste d'exploitations relativement importantes qui sont les principales utilisatrices des variétés à haut rendement²⁴. La politique de ces pays se justifie fréquemment comme étant le moyen le plus rapide et le plus économique d'accroître la production et de parvenir à l'autosuffisance. Les résultats de certains Etats de l'Inde, et en particulier du Pakistan occidental — qui a accru sa production de 22 pour cent entre 1967 et 1969 — montrent la valeur de cette stratégie dans certaines parties du pays, où les conditions propices (écologie, irrigation, structures et institutions) sont réunies. Une fois que les gros exploitants, qui peuvent se procurer plus facilement les ressources

²³ En 1969, l'Inde et le Pakistan ont assuré 97 pour cent de la production totale de blé des pays en voie de développement de la région.

²⁴ On entend par «exploitations» l'unité opérationnelle et non l'unité de propriété. Environ 75 pour cent de la superficie totale de rizières au Pakistan occidental et 62 pour cent aux Philippines consistent en exploitations de plus de 3 hectares. On ne dispose pas pour l'Inde de données comparables sur les récoltes par taille d'exploitation.

TABLEAU II-32. — EXTRÊME-ORIENT: ESTIMATION DES SURFACES CULTIVÉES EN VARIÉTÉS DE RIZ A HAUT RENDEMENT DANS UN CERTAIN NOMBRE DE PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT

	1967/68			1968/69			1969/70		
	Superficie totale des rizières	Superficie semée en variétés à haut rendement	Proportion de la superficie totale	Superficie totale des rizières	Superficie semée en variétés à haut rendement	Proportion de la superficie totale	Superficie totale des rizières	Superficie semée en variétés à haut rendement	Proportion de la superficie totale
	.. Milliers d'hectares..	Pourcentage		.. Milliers d'hectares..	Pourcentage		.. Milliers d'hectares..	Pourcentage	
Birmanie	4 706	3	—	4 763	190	4	4 980	405	8
Ceylan	539	—	—	562	...	0,5	577	...	...
Inde	36 437	1 784	5	36 966	2 631	7	37 000	3 238	9
Indonésie	7 523	—	—	7 964	169	2	8 000	...	...
Laos	960	1	—	960	2	—	960	...	...
Malaisie	468	42	9	560	64	11	582	91	16
Népal	1 119	—	—	1 200	42	4	1 173	...	3
Pakistan	11 309	71	1	11 297	462	4	11 558	607	5
Philippines	3 166	701	21	3 332	1 012	30	3 499	...	...
Viet-Nam (Rép. du)	2 296	1	—	2 396	44	2	2 430	200	8
TOTAL	68 523	2 603	4	70 000	4 616	7	70 759	—	...

SOURCE: Adaptation d'un tableau publié dans le document CCP/RI 70/6 de la FAO, et tiré d'une étude du Department of Agriculture des Etats-Unis intitulée: *Imports and plantings of high yielding varieties of wheat and rice in the less developed nations*.

NOTE: Ces données paraissent comprendre les variétés suivantes: IR8, IR5, ADT-27 (Inde), variétés indiennes semi-naines Taichung (indigène) I (Inde), BPI-76 et C4-63 (Philippines). Les variétés locales améliorées telles que l'H4 et l'H8 de Ceylan ne sont pas incluses. On voit la difficulté des comparaisons entre pays lorsqu'il n'existe pas de définition uniforme du terme «variété à haut rendement».

nécessaires, ont adopté les nouvelles variétés, et dans la mesure où le permettent les conditions écologiques et les possibilités d'irrigation, leur diffusion ultérieure dépend des soutiens institutionnels et des encouragements fournis aux petits exploitants pour qu'ils acceptent le coût plus élevé, le risque plus grand, la gestion plus complexe et les travaux plus intensifs que nécessitent les variétés à haut rendement. Etant donné que dans ces pays le secteur des grandes exploitations est assez considérable, il semble possible que, grâce à cette stratégie, l'autosuffisance en riz (au sens économique qui est de répondre à la demande effective) puisse être atteinte d'ici quelques années.

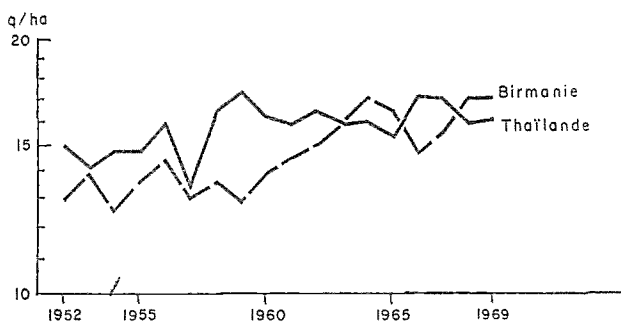
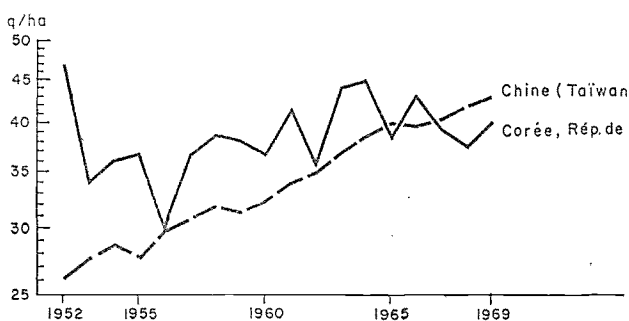
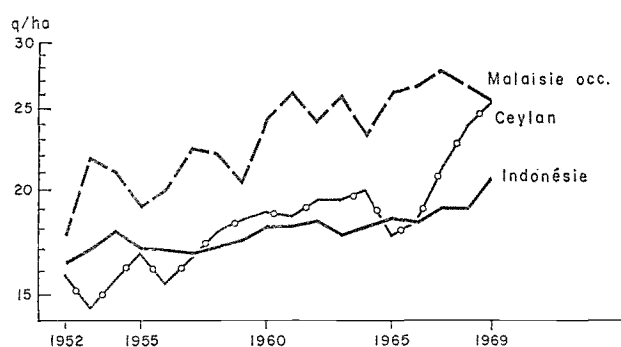
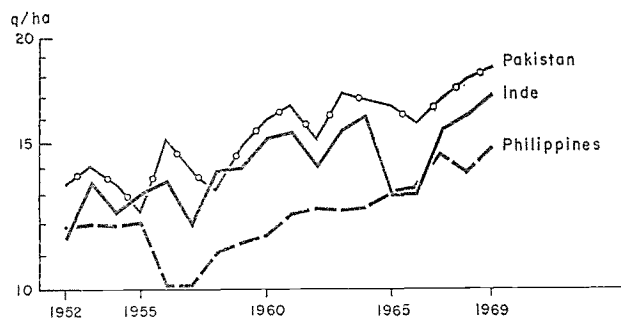
Dans un certain nombre d'autres pays de la région, en revanche, la petite exploitation tient une telle place dans la superficie totale qu'une expansion de la production ne peut être obtenue qu'en axant les efforts sur ce vaste ensemble de petites exploitations. Mis à part les producteurs de japonica: Chine (Taïwan), République de Corée, Japon — qui obtiennent déjà des rendements élevés — il s'agit entre autres de Ceylan, où la taille moyenne de l'exploitation n'est que d'un demi-hectare, de la Malaisie occidentale et de l'Indonésie, où elle est d'environ un hectare²⁵. Ce sont des pays déficitaires en riz où les terres à riz sont soumises à une forte pression démographique

et où les systèmes de culture ont un coefficient de main-d'œuvre élevé. Dans ces pays, les rendements moyens étaient en général plus élevés que dans ceux du premier groupe, même avant l'avènement des variétés à haut rendement, et ils se sont encore améliorés depuis. Ceylan — qui, de tous les producteurs d'indica, a enregistré l'accroissement le plus rapide des rendements et de la production depuis 1965, tout en consacrant aux variétés à haut rendement, telles qu'elles sont définies dans le tableau II-32 (voir également figure II-2), les superficies les plus réduites (environ 0,5 pour cent de la superficie totale des rizières en 1968) — fournit à cet égard un exemple particulièrement frappant. En Indonésie également, la proportion de la superficie semée en variétés à haut rendement est très réduite. En Malaisie, cette proportion est plus forte, mais le pays avait déjà atteint un rendement moyen élevé (supérieur à celui d'autres pays qui utilisent les variétés à haut rendement) même avant l'adoption des variétés nouvelles.

La stratégie suivie dans ces pays a consisté essentiellement à adopter une variété locale améliorée de riz, qui, parce qu'elle n'exige qu'un niveau technique moyen, comportant des coûts, des risques et une discipline de travail moindres que les nouvelles variétés à haut rendement, peut être assimilée par la masse des petites exploitations. Cette stratégie doit toutefois s'appuyer sur un ensemble cohérent de mesures d'encouragement, d'institutions et de services. A Ceylan, jusqu'à 72 pour cent des terres à

²⁵ Les exploitations de moins de 3 hectares représentent 71 pour cent de la superficie des rizières en Malaisie et 79 pour cent en Indonésie; à Ceylan, 75 pour cent de la superficie plantée en riz sont occupés par des exploitations de moins de 4 hectares et 95 pour cent des exploitations ont moins de 2 hectares.

FIGURE II-2. — EXTRÊME-ORIENT: RENDEMENTS DE RIZ (PADDY)
DANS CERTAINS PAYS, 1952-69



paddy ont été plantées, au cours de la principale campagne de 1969, en variétés locales améliorées H4 et H8, et la progression des rendements a été extrêmement rapide depuis 1965. Les partisans de cette stratégie pensent que, si le cadre institutionnel nécessaire est mis en place, elle permet une augmentation de la productivité plus importante, plus rapide et plus soutenue, comme le montrent les exemples du Japon et de la Chine (Taïwan). Ils font remarquer également que le choix dans un premier temps d'un niveau technique moyen peut préparer la voie à l'adoption ultérieure d'une technique plus complexe. Le raisonnement sur lequel se fonde cette approche est qu'une stratégie nationale visant à obtenir un accroissement maximal de la production ne doit pas nécessairement rechercher les rendements les plus élevés possibles sur certaines exploitations ou dans certaines parties du pays, mais peut aussi tendre vers le rendement moyen le plus élevé possible dans l'ensemble du pays. L'élargissement des assises de la production inhérent à cette dernière stratégie peut aussi comporter des avantages sociaux et politiques par rapport à une stratégie qui serait axée sur un effort d'augmentation des rendements ou n'intéresserait que les exploitations les plus grandes ou les plus modernes.

Enfin, on peut distinguer dans la région un troisième groupe de pays, où la population exerce une pression relativement faible sur les terres à riz, et où prédomine par conséquent l'exploitation que l'on peut considérer comme grande ou moyenne pour l'Asie. Ces pays — Birmanie, Cambodge et Thaïlande — sont les exportateurs traditionnels de riz de la région; ils ont aujourd'hui pratiquement les rendements les plus faibles à l'hectare, et tirent leurs excédents exportables d'un système d'agriculture extensive²⁶. Les variétés à haut rendement ne se sont encore guère implantées dans ces pays, en raison des conditions écologiques défavorables (inondations), du manque de stimulants (en particulier faiblesse des prix et soutien institutionnel réduit offert aux agriculteurs), et des réticences des consommateurs à l'égard des nouvelles qualités de riz. Le manque de main-d'œuvre, compte tenu de la taille des exploitations et de la quantité de travail qu'exigent les variétés à haut rendement, constitue un autre obstacle.

Si l'on peut ainsi distinguer entre trois grandes stratégies, chacune dictée par un contexte particulier et engendrant des résultats différents, il importe de préciser qu'elles ne sont pas uniformément suivies à l'intérieur de chaque pays, et qu'elles peuvent coexister. Par exemple, dans le premier groupe de pays, l'Inde et le Pakistan appliquent, outre un pro-

²⁶ Ce qui ressort en partie du faible niveau d'utilisation des engrais à l'hectare sur les terres à riz de Birmanie et de Thaïlande, qui n'est que le tiers de celui de l'Inde et du Pakistan et le vingtième de celui de la Malaisie et de Ceylan. Le recours aux insecticides et aux pratiques faisant intervenir une main-d'œuvre abondante (désherbage, transplantation, etc.) est aussi peu important.

gramme intensif d'introduction de variétés à haut rendement dans les régions bien pourvues en ouvrages d'irrigation, un programme extensif visant à diffuser des variétés indigènes améliorées; dans le second groupe de pays, qui suivent dans l'ensemble la stratégie du niveau technique moyen, les zones à irrigation optimale et présentant des conditions écologiques favorables commencent maintenant à être plantées en IR5 et IR8 ou en variétés plus récentes; enfin dans le troisième groupe, la Thaïlande a récemment annoncé son intention de diffuser une variété améliorée, adaptée localement, tandis que la Birmanie a déjà semé en variétés à haut rendement une superficie atteignant au moins 4 pour cent de ses terres à riz. En attirant ainsi l'attention sur les différences qui apparaissent dans les stratégies générales, on se propose simplement de montrer, par des exemples concrets, la mesure dans laquelle les facteurs écologiques et autres ont déterminé les adaptations qu'il a fallu apporter aux nouvelles variétés à haut rendement et aux variétés améliorées pour qu'elles répondent à la situation et aux besoins particuliers de chaque pays.

L'expansion des variétés à haut rendement et les nouvelles techniques permettront-elles à la plupart des pays déficitaires en riz de se suffire à eux-mêmes d'ici 1975-80? Cela dépendra de la mesure dans laquelle les diverses contraintes connues deviendront des obstacles critiques. Les possibilités limitées d'étendre les terres irriguées risquent de devenir une contrainte importante. De manière générale, toutefois, le potentiel des ouvrages d'irrigation existants²⁷ et celui qu'offrirait une irrigation d'appoint permettant de répondre aux besoins des variétés à haut rendement²⁸ ne sont pas encore épuisés, sauf peut-être en Chine (Taïwan).

Dans de nombreux pays, l'une des principales contraintes d'ordre écologique provient de ce que la plupart des variétés connues de riz à haut rendement ne sont pas parfaitement adaptées au régime de pluies irrégulières ou aux inondations qui ont lieu pendant le principal semis de mousson. En outre, bien que les variétés actuelles puissent pousser de façon idéale sous irrigation contrôlée pendant la courte saison sèche, cette dernière est trop brève dans certains pays pour permettre une seconde récolte avec les variétés existantes. La mise au point d'une variété à cycle plus court a récemment été annoncée à Ceylan, et si elle se révèle satisfaisante à l'épreuve des faits, elle pourra permettre un accroissement très rapide de la production au cours des quelques prochaines années.

²⁷ Par exemple, il est encore possible d'étendre la superficie consacrée aux variétés à haut rendement dans les grands périmètres d'irrigation, grâce à la double récolte, à Ceylan et en Malaisie.

²⁸ L'Inde, le Pakistan et les Philippines ont montré qu'il était possible d'accroître rapidement l'irrigation d'appoint (eaux superficielles, pompage, puits instantanés).

Le fait que les variétés IR5 et IR8 soient moins propres à l'usinage et moins appréciées des consommateurs que les variétés traditionnelles a jusqu'ici entravé leur adoption dans les principaux pays exportateurs, et a eu tendance à peser sur le prix. La récente introduction de nouvelles variétés telles que l'IR20 et l'IR22, meilleures pour l'usinage, plus appréciées des consommateurs et plus résistantes aux attaques du borer de la tige, assurera peut-être l'adoption plus large des variétés à haut rendement.

En ce qui concerne les contraintes institutionnelles éventuelles, la majorité des pays ont maintenant pris différentes mesures de soutien et d'encouragement à la production. Dans la plupart des pays²⁹, le niveau des prix intérieurs et les contrats d'achat applicables au riz ont été relevés, et l'approvisionnement et les subventions concernant les moyens de production nécessaires tels qu'engrais et pesticides ont été organisés³⁰; pour sa part, le Pakistan subventionne l'installation de puits instantanés. La quasi-totalité des pays accordent les crédits agricoles à des taux inférieurs à ceux du marché, dans de nombreux cas par l'intermédiaire des coopératives ou associations d'agriculteurs, mais bon nombre d'entre eux ont créé spécialement à cet effet des institutions de prêts³¹. De nombreux pays étoffent, recyclent et réorganisent le personnel de leurs services de vulgarisation agricole afin de diffuser plus efficacement les nouvelles techniques. Certains pays ont pris des dispositions concernant le crédit surveillé³². Peu d'entre eux, toutefois, sont allés plus loin et ont pris des mesures d'encouragement suffisantes ou efficaces en matière de tenure ou de protection contre les risques, telles que l'assurance des récoltes. De plus, dans de nombreux pays, bien qu'on ait pris des mesures de réforme institutionnelle, les stimulants, organismes de soutien, services et biens de production, ne sont pas en pratique offerts à l'agriculteur de façon coordonnée au niveau de l'exploitation, ce qui, en lui apportant les motivations, les moyens d'action et la capacité de faire face aux risques, l'encouragerait à réaliser les innovations et les investissements requis par les variétés à haut rendement.

PRODUCTION HALIEUTIQUE

La production des pêches a progressé dans la région d'environ 3 pour cent. Elle a avancé dans tous les principaux pays producteurs de poisson et deux d'entre eux, à savoir la Thaïlande et la Répu-

²⁹ Ceylan, Chine (Taïwan), République de Corée, Inde, Indonésie, Japon, Malaisie, Pakistan et Philippines (prix plancher).

³⁰ Ceylan, Indonésie, Malaisie et Pakistan. Toutefois ce dernier pays a récemment ramené la subvention accordée aux engrais de 50 à 35 pour cent du coût, tandis que l'Inde a institué une taxe de 10 pour cent sur les engrais, une fois qu'ils ont été acceptés par les agriculteurs et que la demande a été bien amorcée.

³¹ Ceylan, Chine (Taïwan), République de Corée, Inde, Indonésie, Japon, Pakistan, Philippines et Thaïlande.

³² Notamment les Philippines et Hong-kong (sur une échelle limitée).

blique du Viet-Nam, ont enregistré des gains de plus de 10 pour cent.

Dans les quatre plus grands pays producteurs — l'Inde, l'Indonésie, les Philippines et la Thaïlande — l'industrie de la pêche approvisionne essentiellement le marché national, mais les expéditions de poisson et de crevettes à haute valeur unitaire vers les marchés étrangers ont augmenté rapidement au cours des dernières années. La production destinée à l'exportation revêt une importance encore plus grande en Chine (Taïwan) et dans la République de Corée, qui sont après les pays susmentionnés les deux principaux producteurs de poisson de la région. Pour pouvoir soutenir la concurrence sur le plan de la production et de la commercialisation, ils ont dû créer tous deux des flottes de pêche hauturière et des installations à terre modernes. Au contraire, dans les pays dont l'industrie de la pêche alimente principalement le marché national, on s'attache surtout à améliorer les opérations côtières; en outre, une aide est assurée à la pêche de subsistance qui joue un rôle important sur le plan local, du double point de vue de l'approvisionnement alimentaire et de l'emploi.

Dans plusieurs des principaux pays producteurs de poisson de la région, la diminution rapide des prises sur les lieux de pêche traditionnels et la nécessité de protéger les stocks halieutiques rendent indispensables une réglementation de la pêche et un effort d'exploration en haute mer pour trouver de nouvelles ressources. Tant que ces activités d'exploration n'auront pas produit de résultats notables, il est peu probable que les quantités débarquées dans ces pays continuent de progresser à la cadence récente. Le fait que l'Indonésie ait récemment décidé de ne plus accepter les offres d'investissements étrangers supplémentaires pour la pêche à la crevette témoigne de la prudence accrue dont on fait actuellement preuve lorsqu'il s'agit d'autoriser les investissements nouveaux qui risqueraient d'accentuer le phénomène de surexploitation. Pour ce qui est du golfe du Siam et de la baie de Manille où la diminution des prises est la plus alarmante, on envisage actuellement des mesures pour réglementer le chalutage.

PRODUCTION FORESTIÈRE

Les ressources forestières de la région sont essentiellement constituées par les réserves de forêts naturelles, importantes mais sous-utilisées, du Cambodge, de l'Indonésie, du Laos et de la Malaisie orientale, et les zones forestières encore étendues mais en voie de diminution de la Birmanie, de la Malaisie occidentale et de la Thaïlande. La culture itinérante et les destructions de forêts naturelles qui l'accompagnent continuent de façon assez générale dans la région à réduire les superficies boisées, au rythme

de 8,5 millions d'hectares par an, d'après les estimations. Pour tenter de contrecarrer cette évolution, certains pays comme la République de Corée, par exemple, ont procédé à la réinstallation de populations tribales, et d'autres pays en voie de développement s'efforcent de parvenir à un contrôle et à un aménagement plus efficaces de leurs réserves forestières nationales.

Dans plusieurs pays en développement, notamment la Chine (Taïwan), la République de Corée, l'Inde, le Pakistan, les Philippines et la Thaïlande, on s'efforce de plus en plus actuellement de créer des forêts artificielles. Outre qu'ils contribueront à faire face à la demande intérieure probable de bois d'œuvre, de bois de feu et d'autres produits forestiers, les programmes de boisement de ces pays témoignent d'une prise de conscience de plus en plus nette dans les milieux officiels de la nécessité d'appliquer dans la région des programmes beaucoup plus énergiques de conservation du sol et de l'eau, et de l'importance d'instituer une coopération plus étroite entre les services agricoles et forestiers.

La production primaire des forêts (mesurée par les enlèvements de bois rond industriel) a progressé de quelque 6 pour cent en 1969, des augmentations particulièrement notables ayant été enregistrées en Indonésie, en Malaisie et aux Philippines. La production de la plupart des produits forestiers a également augmenté sensiblement en 1969. Il convient de noter en particulier l'accroissement de la production de sciages de feuillus en Malaisie et à Singapour et de contre-plaqué de feuillus en Chine (Taïwan), en République de Corée, ainsi qu'en Malaisie et à Singapour où, toutefois, le volume obtenu est encore relativement faible. Si la production de sciages de résineux a relativement peu progressé dans la région au cours de l'année, celle de pâte, de papier et de carton a, en revanche, accusé une forte augmentation. Les chiffres suivants montrent que le secteur forestier pourrait se développer rapidement dans certains pays et qu'il existe une tendance de plus en plus marquée à transformer les produits forestiers dans la région même: pendant la période 1962-69, la production de bois rond industriel et de sciages a progressé à un rythme annuel de 6 pour cent; quant à la production de pâte et à celle de contre-plaqué, elles ont augmenté respectivement de 10 et de 12 pour cent dans les pays en développement de la région.

En Indonésie (notamment au Kalimantan), en Malaisie et en Thaïlande, on accélère les investissements afin d'extraire systématiquement de plus en plus de bois des forêts nationales et de développer les scieries et les industries du bois. Il y a actuellement en Indonésie environ 300 scieries en service; la Thaïlande en compte maintenant 500, dont la plupart sont de petites unités de production médiocrement efficaces.

COMMERCE DES PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES
ET FORESTIERS

Les recettes que la région tire des exportations des produits de l'agriculture, des pêches et des forêts ont augmenté d'environ 5 pour cent en 1969. On a enregistré un fort accroissement des recettes provenant des produits forestiers et un plus faible des recettes provenant des produits halieutiques, et l'on estime que la valeur des exportations de produits agricoles proprement dits, qui avait accusé un fléchissement régulier pendant les cinq années précédentes, a augmenté de quelque 3 pour cent (tableau II-33).

Bien que l'agriculture représente encore près de la moitié de la valeur totale des exportations des pays en voie de développement de la région, et un pourcentage bien plus élevé dans certains cas, la période 1963-69 a été marquée par une diminution régulière de sa part, qui est tombée de près de 60 pour cent à moins de 45 pour cent du total. On trouvera au tableau II-34 ci-après les chiffres de la période 1963-68 pour dix pays ayant à leur actif près de 90 pour cent des exportations totales de la région. Dans huit de ces pays, l'importance du secteur agricole dans le commerce total a nettement reculé; elle est restée inchangée dans les deux autres pays, le Cambodge et Ceylan.

Les recettes procurées par les exportations agricoles se sont accrues en 1969 malgré la forte baisse de

la valeur de plusieurs produits importants, dont le riz, la plupart des huiles comestibles et des graines oléagineuses, et le thé. Cette baisse a été plus que compensée par la progression des exportations de matières premières, de café, de sucre et d'huile de palme qui ont fourni des recettes accrues. Dans le cas des matières premières, cette évolution était due à une hausse notable des prix. Les cours du caoutchouc ont monté pendant la majeure partie de l'année, et bien qu'ils se soient affaiblis pendant le dernier trimestre, la moyenne annuelle a dépassé de 24 pour cent celle de 1968. C'est la Malaisie qui a réalisé l'avance la plus importante car, suivant la tendance des années récentes, ses expéditions ont continué d'augmenter (de 15 pour cent en 1969), contribuant à une augmentation de 50 pour cent de la valeur totale. La Thaïlande et l'Indonésie ont également accru leurs exportations de caoutchouc, tandis que celles de Ceylan sont restées pratiquement inchangées. Les cours du jute et du kénaf ont eux aussi monté, restant pendant la majeure partie de la campagne 1969/70 dans la gamme de prix indicatifs fixée par le Comité consultatif du jute, du kénaf et des fibres apparentées ou à peine au-dessus; le Pakistan et la Thaïlande ont tous deux réussi à accroître leurs recettes. Les exportations de café ont également progressé en valeur, car la reprise des livraisons de l'Inde et de l'Indonésie a largement compensé la baisse des prix. Bien que le volume des exportations

TABEAU II-33. - EXTRÊME-ORIENT¹: INDICES DE LA VALEUR DES EXPORTATIONS DES PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	Pourcentage des exportations agricoles totales en 1969	1965	1966	1967	1968	1969 ^a	Variation de 1968 à 1969
		 Moyenne 1957-59 = 100					Pourcentage
PRODUITS AGRICOLES	77	109	106	101	99	103	+ 3
Produits pour l'alimentation humaine et animale	29	139	140	127	126	120	— 5
Riz	(6)	126	113	106	88	72	— 18
Sucre	(7)	123	118	104	102	123	+ 20
Huiles et graines oléagineuses	(8)	125	131	113	132	111	— 16
Produits pour boissons et tabac	16	105	98	109	101	94	— 7
Café	(3)	107	128	192	170	190	+ 12
Thé.	(9)	97	85	91	83	69	— 17
Matières premières	32	90	86	80	80	95	+ 19
Jute et kénaf	(5)	144	159	144	118	126	+ 7
Caoutchouc	(24)	82	77	68	69	91	+ 32
PRODUITS HALIEUTIQUES	3	195	238	267	294	300	+ 2
PRODUITS FORESTIERS	20	...	...	338	432	488	+ 13
Produits agricoles, halieutiques et fores- tiers	100	...	...	116	119	125	+ 5

¹ Non compris le Japon, la Chine continentale et les autres pays d'Asie à économie centralement planifiée. - ^a Données préliminaires.

TABLEAU II-34. — EXTRÊME-ORIENT: PART DES PRODUITS AGRICOLES DANS LE COMMERCE TOTAL DE CERTAINS PAYS, 1963 ET 1968

	Part dans les exportations totales de la région (1968)	Part des produits agricoles dans les exportations totales	
		1963	1968
	 Pourcentage		
Cambodge	1	97	197
Ceylan	3	97	95
Chine (Taïwan)	7	57	31
Hong-kong	16	13	6
Inde	16	47	37
Corée, Rép. de	14	36	118
Malaisie occidentale	9	59	153
Pakistan	6	74	149
Philippines	8	70	52
Singapour	11	49	42
Thaïlande	6	83	74
TOTAL RÉGION *.	100	59	46

* 1967. — * Non compris le Japon, la Chine continentale et les autres pays d'Asie à économie centralement planifiée.

de sucre n'ait pas dépassé le niveau de 1968, la plus grande concentration des livraisons vers des marchés préférentiels a entraîné une hausse de leur valeur.

Ces augmentations n'ont été annulées qu'en partie par la baisse marquée des recettes provenant de certains autres produits importants, notamment le riz, la plupart des huiles et graines oléagineuses comestibles et le thé. Ainsi, la valeur des exportations de riz a fléchi pour la quatrième année consécutive; la production a continué d'augmenter et les importations ont diminué dans la plupart des grands pays importateurs de la région, ce qui a provoqué une baisse brutale des cours internationaux. La Birmanie et le Pakistan ont réussi à accroître leurs ventes, mais celles du Cambodge ont été réduites de plus de moitié par suite en partie de la médiocrité de la récolte, tandis que la cause principale de la réduction de 30 pour cent accusée par les exportations de Chine (Taïwan) était la perte du marché japonais.

La valeur des exportations d'huiles et d'oléagineux comestibles, en particulier le coprah et l'huile de coco, a fortement diminué en 1969, car le volume et les prix moyens ont tous deux baissé. Les exportations des Philippines, notamment, ont beaucoup fléchi, car la médiocrité des rendements due à une longue période de pluies insuffisantes a largement annulé l'accroissement du nombre d'arbres productifs. Seules les exportations d'huile de palme et de palmistes de la Malaisie ont enregistré une avance importante.

Les recettes d'exportation du thé ont encore baissé de 18 pour cent en 1969, par suite d'un nouveau fléchissement des prix, d'une réduction des importa-

tions du Royaume-Uni et de la concurrence plus vive des producteurs d'Afrique orientale. Les ventes de Ceylan ont progressivement repris dans le courant de l'année, mais leur volume total est resté légèrement inférieur à celui de 1968. Les exportations de l'Inde ont diminué de presque 20 pour cent par suite de la réduction de la récolte et de l'accroissement de la consommation intérieure. Le cours moyen annuel du thé aux enchères de Londres s'est établi à 44,11 pence par livre, chiffre inférieur de 3,34 pence par livre à celui de 1968 et le plus bas enregistré depuis 1953.

Les exportations de produits forestiers constituent une source toujours plus importante de devises pour les pays en voie de développement d'Extrême-Orient. On estime que les exportations de grumes de feuillus ont progressé de 2,5 millions de mètres cubes en 1969, pour atteindre 22,8 millions. La majeure partie de cette progression revient aux trois principaux exportateurs, les Philippines, Sabah et Sarawak (dont le principal marché est le Japon), tandis que l'Indonésie a porté ses exportations (destinées surtout à la République de Corée) à 3 millions de mètres cubes en 1969. Les exportations régionales de sciages de feuillus, de contre-plaqué et de bois de placage ont elles aussi marqué des gains importants, en particulier les expéditions de sciages de feuillus de la Malaisie et de Singapour à destination des Etats-Unis et de l'Europe occidentale, et les expéditions de contre-plaqué de la République de Corée et de la Chine (Taïwan) vers l'Amérique du Nord.

On estime que le volume des importations agricoles des pays en voie de développement de l'Extrême-Orient a marqué un nouveau recul en 1969, pour la deuxième année successive. Ce recul, d'environ 2 pour cent, n'a été que légèrement inférieur à celui de 1968. Pour les deux années, la baisse a reflété principalement les fortes réductions subies par les importations de céréales — 17 pour cent en 1968 et 10 pour cent en 1969 — par rapport au chiffre record de 1967, année au cours de laquelle il avait été nécessaire de procéder à des importations massives pour compenser les récoltes médiocres des deux années précédentes. En 1969, les importations de blé ont diminué de 17 pour cent, atteignant ainsi leur niveau le plus bas depuis 1963, et les importations de riz de 9 pour cent. Le recul le plus important s'est produit en Inde, où le total des importations céréalières a été de 30 pour cent inférieur, et les importations de blé de 40 pour cent inférieures au niveau le plus bas atteint depuis dix ans. Au Pakistan également les importations de blé ont accusé une baisse brutale, tombant de 1,5 million de tonnes en 1968 à 326 000 tonnes en 1969. Parmi les autres grands pays exportateurs, on a enregistré une régression encore plus notable en Indonésie, où les importations de riz ont été réduites de moitié, ainsi que des baisses moins sensibles à

Ceylan et en Malaisie. De même qu'en 1968, les Philippines n'ont pas importé de riz, mais leurs achats de blé ont augmenté d'environ un tiers. La Chine (Taïwan) et la République de Corée ont continué d'accroître leurs importations de céréales, suivant la tendance de ces dernières années. Les importations de blé de la Chine (Taïwan) ont augmenté de plus de 50 pour cent. Les achats de la Corée du Sud ont enregistré un accroissement encore plus spectaculaire — 65 pour cent pour le blé, tandis que les achats de riz ont été deux fois et demi supérieurs à ceux de 1968 — reflétant les récoltes moins abondantes de 1967 et 1968.

Parmi les autres importations alimentaires, celles de sucre et de viande sont tombées au-dessous des niveaux de 1968 (de 20 pour cent et de 6 pour cent respectivement), où elles avaient augmenté d'environ 40 à 45 pour cent. La tendance à l'accroissement des importations de produits laitiers et de fruits s'est poursuivie.

DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLEVAGE

Le rôle de l'élevage dans l'agriculture

Les statistiques publiées indiquent que l'élevage joue un rôle relativement secondaire dans la production agricole et dans l'économie des pays en voie de développement d'Asie et d'Extrême-Orient. En 1969, il n'a contribué que pour 4 pour cent au PIB total de la région et pour 12 pour cent à l'élément agricole du PIB³³. Cependant, la sous-évaluation apparemment fréquente de la production locale destinée à la subsistance des familles paysannes et à l'approvisionnement du village tend à abaisser les statistiques de production animale et, du fait de la sous-utilisation des bovins, notamment en Inde, les agrégats et les courbes enregistrés sont souvent inférieurs à la réalité. Les statistiques existantes ignorent parfois également certains autres apports moins évidents mais économiquement importants de l'élevage. Les bovins et bubalins de trait fournissent plus de la moitié de l'énergie agricole totale employée dans la région. Or, on ne peut guère compter, dans un avenir prévisible, qu'une accélération de la mécanisation rende les petits exploitants beaucoup moins tributaires de leurs animaux de travail. En outre, le fumier de ferme, qui constitue la source habituelle d'engrais organique dans la région, conserve un rôle important dans le maintien de la fertilité du sol.

Les statistiques de production animale ne donnent pas une idée très exacte de l'importance de l'élevage dans la plupart des pays de la région, mais les statis-

tiques commerciales récentes tendent néanmoins à confirmer qu'il progresse de façon générale plus lentement que les besoins. On enregistre dans la plupart des pays de la région une augmentation continue des importations de produits animaux. Compte tenu des échanges intrarégionaux mais abstraction faite du commerce du Japon et de celui de la Chine continentale, les importations totales de viande porcine sont passées de 5 340 tonnes en 1963 à plus de 24 000 tonnes en 1968, et les importations de viande de volaille ont augmenté de 225 pour cent pendant la même période, atteignant 27 695 tonnes. Les importations d'autres viandes ont progressé à un rythme bien plus modéré dans les pays en voie de développement de la région: elles ont augmenté de 14 pour cent pour la viande de bœuf et de veau, atteignant 12 900 tonnes, et de 22 pour cent pour la viande de mouton et d'agneau, atteignant 7 000 tonnes. Ces chiffres sont très faibles si on les rapproche de la production et de la consommation totales de viande dans la région. En outre, la situation d'ensemble est fortement influencée par les importations croissantes de Singapour et de Hong-kong: actuellement, les importations de viande des deux îles, qui développent leur commerce d'entrepôt pour les produits carnés, représentent environ 97 pour cent des importations globales de la région pour le porc, le mouton et l'agneau, environ 80 pour cent pour le bœuf et le veau et plus de 90 pour cent pour la volaille. Cependant, les importations de produits laitiers sont bien mieux réparties, puisque Ceylan, la Chine (Taïwan), la République de Corée, la Malaisie, le Pakistan et les Philippines, par exemple, prennent tous une part importante à l'augmentation continue de ce commerce.

L'augmentation de la production animale dans la région permettrait de contenir la croissance des importations alimentaires et de réaliser d'importantes économies de devises. Si l'on considère, toutefois, que la plupart des importations de produits animaux de la région se dirigent vers Hong-kong et Singapour, le développement de l'élevage répond à une nécessité encore plus impérieuse à savoir de remédier aux déficiences nutritionnelles actuelles du régime de populations qui augmentent rapidement et dont l'alimentation est essentiellement à base de blé et de riz. Actuellement, 10 pour cent seulement de la ration protéique des habitants de la région proviennent des produits animaux, pourcentage sensiblement inférieur à celui de toutes les autres parties du monde.

Il est également indispensable de consacrer plus d'efforts au développement de l'élevage si l'on veut obtenir de façon générale un développement plus équilibré de l'agriculture et de l'industrie. L'adoption et la propagation de légumineuses et de céréales fourragères, notamment dans les assolements destinés

³³ Contre une moyenne de 7 pour cent du PIB global pour les 64 pays étudiés dans le PIM et de 22 pour cent de l'élément agricole du PIB de ces pays.

à obtenir des cultures ininterrompues dans les zones irriguées, auraient pour effet non seulement de favoriser des formes extrêmement avantageuses de diversification agricole et la création de nouvelles agro-industries, mais aussi d'améliorer l'efficacité de l'aménagement du sol et des eaux. Etant donné, en outre, que la plupart des pays d'Asie s'acheminent présentement vers l'autosuffisance en matière de céréales vivrières, il faut s'attendre à voir apparaître dans certains pays des excédents de riz et de blé difficiles à exporter, pour des raisons à la fois qualitatives et quantitatives, tandis que se libéreront des terres pour la production de fourrages verts et de légumineuses fourragères. L'utilisation systématique de ces excédents de céréales et des nouvelles ressources fourragères pour l'alimentation animale pourrait servir de base à de nouveaux programmes d'élevage intensif dans plusieurs pays. L'exemple de la Thaïlande qui a réussi à mettre sur pied une importante industrie d'exportation du maïs qui approvisionne les éleveurs japonais montre que plusieurs pays asiatiques auraient facilement la possibilité de développer leur production fourragère en utilisant essentiellement des variétés hybrides de maïs et de sorgho à fort rendement.

Evolution de la production

On estime à quelque 3,5 milliards de dollars la valeur annuelle de la production animale destinée à être vendue dans la région. Le lait et les produits laitiers de l'Inde et du Pakistan représentent environ 40 pour cent et 20 pour cent respectivement de la production animale enregistrée dans la région. La production laitière indienne a augmenté très lentement, passant de 19,7 millions de tonnes par an en 1952-56 à environ 24 millions de tonnes en 1969. Pendant la même période, la production de viande de bœuf et de veau enregistrée en Inde a en fait diminué, tombant du niveau déjà faible de 173 000 tonnes à 164 000 tonnes en 1969. Au Pakistan, on a enregistré un accroissement de 60 pour cent de la production laitière, qui est passée de 8,3 millions de tonnes par an en 1948-52 à 13,3 millions de tonnes en 1969 et la production de viande de bœuf et de veau a augmenté presque dans les mêmes proportions (50 pour cent).

D'après les estimations du PIM, l'excédent annuel de la demande de produits carnés par rapport à la production prévue dans la région sera en 1985 d'environ 3,3 millions de tonnes³⁴. Toujours d'après le PIM, on prévoit pour 1985 un déficit de 26,2 millions de tonnes de l'offre de lait par rapport à la demande; le taux annuel de croissance

de la demande dépasserait celui de la production de 2,1 pour cent pour la viande, de 2,6 pour cent pour le lait et de 0,5 pour cent pour les œufs.

Etant donné les difficultés qu'il y a à développer rapidement la production de viande de bœuf, de veau, de mouton et d'agneau (surtout par suite de la longueur du cycle de reproduction de ces animaux et de la pénurie de terres et de capitaux indispensables pour profiter des avantages de l'exploitation à grande échelle), le seul moyen de faire face à l'accroissement de la demande de viande consiste à court terme à accélérer la production porcine et avicole, qui ne devrait pas se heurter aux mêmes contraintes. D'ailleurs, la production de viande de porc et de volaille a augmenté bien plus rapidement que celle de viande de bœuf et de mouton au cours de la période 1962-69: la progression enregistrée a été de 42 pour cent pour la viande de porc et de 24 pour cent pour la volaille, contre 8 pour cent pour la viande de bœuf et 6 pour cent pour la viande de mouton (tableau II-35).

L'augmentation de la production de porc et de volaille est due essentiellement à des unités de production grandes ou moyennes ayant un caractère plus ou moins industriel dans des pays tels que la Chine (Taïwan), Hong-kong, les Philippines et Singapour dans le cas du porc, la Chine (Taïwan), la République de Corée, la Malaisie occidentale, les Philippines et la Thaïlande dans le cas de la volaille.

Problèmes et perspectives

Le développement de l'élevage dans la région a été en grande partie freiné par divers facteurs socio-religieux et réglementations à caractère restrictif. On peut mentionner à cet égard la proscription presque absolue de l'élevage et de la consommation du porc dans les communautés musulmanes, les préjugés sociaux et religieux contre la consommation de viande de bœuf ou en faveur des régimes végétariens, et les sanctions légales prévues pour l'abattage de bovins et de bubalins de trait, comme dans certaines parties de l'Inde et de Ceylan.

Dans les zones les plus densément peuplées, la pénurie de terres et la tendance très marquée à réserver la priorité à la culture des céréales limitent singulièrement les possibilités de développement des pâturages ou des cultures fourragères sur les petites exploitations. Le problème est encore aggravé par l'importance généralement accordée à la production céréalière dans les programmes officiels visant le secteur alimentaire et par la prédominance de la monoculture arboricole dans les plantations de certains pays d'Asie. Etant donné que les pâturages non clôturés sont généralement peu abondants et qu'une très forte proportion de la production animale (plus de 80 pour cent) a présentement pour cadre la petite exploitation familiale, les formes d'élevage les mieux

³⁴ FAO: *Plan indicatif mondial provisoire pour le développement de l'agriculture*. Vol. 1, tableau 3, page 275.

TABLEAU II-35. — EXTRÊME-ORIENT: PRODUCTION DE VIANDE ET DE LAIT DANS CERTAINS PAYS

	Bœuf et veau			Mouton et agneau			Porc			Volaille et divers			Lait		
	1963	1969 ¹	Ac-crois-sement	1963	1969 ¹	Ac-crois-sement	1963	1969 ¹	Ac-crois-sement	1963	1969 ¹	Ac-crois-sement	1963	1969 ¹	Ac-crois-sement
	Milliers de tonnes		Pourcentage	Milliers de tonnes		Pourcentage	Milliers de tonnes		Pourcentage	Milliers de tonnes		Pourcentage	Milliers de tonnes		Pourcentage
Ceylan	15	16	7	2	2	—	1	1	—	25	32	28	155	175	13
Chine (Taïwan)	9	9	—	1	1	—	189	300	59	446	625	40	28	38	36
Inde	160	164	2	357	368	3	24	35	46	1 568	1 620	3	20 610	24 000	17
Indonésie	282	295	5	44	43	—	88	98	11	196	260	33	*33	*54	64
Corée, Rép. de	31	36	16	—	—	—	58	64	10	155	255	65	*7	*36	414
Malaisie occidentale	11	13	18	—	—	—	45	50	11	188	274	46	24	30	25
Pakistan	264	300	14	87	105	21	—	—	—	322	350	9	11 383	13 340	17
Philippines	32	35	9	2	3	—	158	295	87	302	473	57	23	33	43
Thaïlande	43	48	12	—	—	—	130	142	9	290	428	48	6	7	17
TOTAL (neuf pays)	847	916	8	493	522	6	693	985	42	3 492	4 317	24	32 269	37 713	17
Japon	186	234	26	2	3	—	279	570	104	2 068	3 916	89	2 769	4 420	59
TOTAL GÉNÉRAL	1 033	1 150	11	495	525	6	972	1 555	60	5 560	8 233	48	35 038	42 133	20

¹ Données préliminaires. — * Y compris, le cas échéant, le lait de buffonne et de chèvre.

adaptées et les plus rentables sont celles qui sont fondées sur l'utilisation intensive des terres. Des résultats remarquables ont de la sorte été obtenus à Hong-kong et en Chine (Taïwan), par exemple.

Cela ne signifie pas que toutes les terres pouvant servir à l'élevage aient été ainsi utilisées. Il existe notamment des possibilités de pâturages dans certaines parties des îles périphériques de l'Indonésie et des Philippines, et dans les zones montagneuses marginales de la Chine (Taïwan), de la République de Corée et de la Thaïlande. Tous ces pays ont maintenant mis au point ou exécutent déjà des programmes de mise en valeur des pâturages. Des progrès considérables pourraient également être réalisés si l'on associait davantage l'élevage de bovins à la culture de la noix de coco dans les plantations de cocotiers qui existent actuellement à Ceylan et aux Philippines; on commence d'ailleurs à mettre en œuvre des programmes de développement laitier sur ces terres. Dans l'ensemble, cependant, la pénurie de terres continuera à faire obstacle au développement de l'élevage des bovins et des ovins dans la région.

Etant donné ces contraintes, il serait logique d'orienter les efforts dans les deux directions suivantes: à court terme, on pourrait accroître la production animale dans le vaste secteur de la petite exploitation, en dotant chaque unité d'un ou deux animaux supplémentaires; cela n'alourdirait guère le coût des inputs puisque les animaux sont nourris de fourrage et autres produits végétaux ou de déchets domestiques. La production commercialisée ne s'en trouverait sans doute pas beaucoup mieux, mais on obtien-

drait ainsi l'indispensable relèvement de la consommation de protéines animales.

A plus long terme, on ne pourra développer l'élevage dans les zones qui ont un faible potentiel de pâturages qu'en mettant en place un système intensif de production laitière et d'engraissement de bovins fondé sur l'alimentation en étable avec des aliments concentrés et des fourrages, et en favorisant l'élevage intensif des porcins et de la volaille. Il est toutefois indispensable à cet effet d'améliorer le rapport entre les prix des céréales fourragères et ceux des produits animaux. Parmi les facteurs qui ont ralenti jusqu'ici les progrès de l'élevage dans plusieurs pays asiatiques, il faut mentionner en particulier les prix élevés des céréales, conjugués parfois avec des prix contrôlés, non rentables pour les produits de l'élevage, imposés afin de lutter contre la hausse du coût de la vie dans les communautés urbaines. Cependant, il se peut qu'en raison de l'accroissement probable de la production de blé et de riz dans la région, certains pays se trouvent avoir des excédents de céréales au cours des prochaines années. L'augmentation des rendements et l'intensification des cultures permettront de libérer des terres pour les pâturages (ne serait-ce que dans le cadre d'un système de rotation des cultures) tandis que l'alimentation en étable du bétail pourrait devenir rentable grâce à l'abaissement des prix des céréales.

Le faible taux de conversion des aliments fourragers constitue un autre obstacle au développement de la production de viande dans les pays d'Asie. Ce phénomène est dû en partie aux caractéristiques géné-

tiques des animaux, qu'il est impossible d'améliorer rapidement sauf en ce qui concerne les porcins et la volaille. Pour le moment, on pourrait améliorer le rendement en viande grâce à une nutrition et une gestion plus rationnelles des troupeaux et rendre la production plus rentable en améliorant les processus d'abattage, d'engraissement, de transformation et de commercialisation. Tout cela nécessite une action gouvernementale appropriée visant à implanter les services vétérinaires et les installations d'abattage indispensables, et à mettre en place des services efficaces d'inspection et de contrôle de la viande.

Exigences techniques et institutionnelles

La prédominance de petites unités de production ne disposant pas de services de soutien suffisants (en matière de crédit, de vulgarisation et de commercialisation par exemple) tend à freiner la production animale.

Rien que pour développer la production dans les petites ou moyennes exploitations, il serait indispensable que les gouvernements accroissent sensiblement leur soutien technique et institutionnel: crédit destiné à la production animale, vulgarisation, commercialisation, fourniture d'inputs et services vétérinaires — plus ou moins comme ils l'ont fait avec succès en ce qui concerne les céréales. Un soutien technique et institutionnel considérable sera également indispensable pour la mise en œuvre des projets visant à créer les exploitations d'élevage commercial, moyennes ou grandes, qui devront assurer à l'avenir la plus grande partie de la demande croissante des consommateurs.

La fourniture de directives techniques et d'animaux sélectionnés a largement contribué à améliorer la qualité du cheptel des petites exploitations dans des pays tels que la Birmanie, Ceylan, la Malaisie, les Philippines et la Thaïlande, où, dans la plupart des cas, des sujets sélectionnés sont échangés à poids égal contre des animaux indigènes. Le projet de développement intensif de l'élevage bovin en Inde, qui est fondé sur un système de «villages clés», permet aux éleveurs de bénéficier de stations de monte et d'insémination artificielle dans certaines zones d'élevage bien déterminées. De même, au Pakistan, les élevages d'étalons gérés par l'Etat et la fourniture de reproducteurs sélectionnés et de terres ont largement contribué à améliorer les troupeaux locaux. Des poussins d'un jour et des porcelets de races améliorées ont de même été distribués aux petits agriculteurs et aux ménages ruraux pour la production d'œufs, la reproduction ou l'engraissement pour le marché. On associe ainsi l'œuvre de sélection avec des méthodes d'élevage peu onéreuses fondées sur l'utilisation des déchets domestiques ou d'aliments à bas prix tandis que le système d'achat et de commercialisation par

de grandes coopératives ou organisations de distribution permet à cette petite production d'être commercialement viable. Les efforts déployés pour aider la petite production à surmonter les difficultés d'échelle se sont révélés économiquement viables, comme on peut le voir d'après l'expérience de Ceylan, de la Chine (Taïwan), des Philippines et de la Thaïlande.

Les services vétérinaires, qui seraient de toute façon nécessaires, revêtent une importance particulière pour les petits exploitants, dans une Asie surpeuplée où l'espace manque pour l'élevage. La plupart des pays ont renforcé récemment leurs services de santé animale, en mettant l'accent aussi bien sur la prévention des maladies que sur leur traitement.

Pour encourager l'augmentation de la production sur les petites exploitations, les gouvernements ont recouru à des stimulants tels que le relèvement des prix ou l'abaissement des coûts (notamment grâce à la subvention des facteurs de production). Bien qu'il se soit révélé politiquement difficile pour la plupart des gouvernements d'autoriser des hausses de prix importantes sur les produits d'élevage, certains d'entre eux ont consenti des subventions pour les produits fourragers, qui peuvent représenter dans la région jusqu'à 70 pour cent du coût total des inputs. Ces subventions existent à Ceylan, en Chine (Taïwan), dans la République de Corée, au Japon, au Pakistan et aux Philippines. En Inde, dans le cadre des projets de développement de l'élevage intensif des bovins, des banques de fourrages ont été créées, en divers points, pour l'entretien de troupeaux laitiers dans les zones péri-urbaines.

Il est indispensable de mettre en œuvre un programme judicieux de crédit agricole à court terme pour l'achat des facteurs de production courants, et d'instituer également des prêts à long et à moyen terme pour l'achat d'animaux et la construction de logements. Les éleveurs (notamment les petits exploitants) ne bénéficient pas encore de ces facilités de crédit au même titre que les producteurs de céréales, ce qui non seulement freine la commercialisation mais décourage aussi les investissements à long terme pour le développement de l'élevage. Les crédits à long et à moyen terme sont particulièrement indispensables aux grosses et moyennes exploitations spécialisées dans l'élevage de volailles, de porcs ou d'animaux laitiers; par ailleurs, des programmes spéciaux doivent être mis en œuvre en faveur des petits producteurs qui, même s'ils ont des bovins laitiers, sont dépourvus de terres et n'ont donc pas accès au crédit. Des mesures sont actuellement prises à cet égard en Chine (Taïwan), en République de Corée, en Inde, au Japon et aux Philippines.

En matière de vulgarisation également, l'élevage n'a pas reçu les mêmes soins que la production végétale. Dans plusieurs pays qui sont d'anciennes colo-

nies, la formation technique et les services dans le secteur de l'élevage continuent à mettre l'accent sur l'aspect vétérinaire plutôt que sur les problèmes de production, de sorte que l'approche intégrée indispensable à une production animale rentable fait défaut. Le programme de développement de l'élevage intensif des bovins en Inde constitue un exemple de méthodes intégrées qui combinent la vulgarisation vétérinaire et les services de soutien (sélection, crédit, inputs, commercialisation).

Etant donné qu'en Asie l'élevage repose encore pour une bonne part sur la petite exploitation, l'amélioration de la commercialisation constitue un facteur clé du développement. Plusieurs pays, notamment Ceylan, la Malaisie, les Philippines et la Thaïlande ont établi sous l'égide de l'Etat des dispositifs de commercialisation pour la collecte et la vente du lait et des œufs. D'autres pays se sont engagés dans la même voie par le biais des coopératives de commercialisation. Parmi les exemples les mieux connus figurent les coopératives de développement laitier en Inde (projet Anand notamment), les coopératives au Japon et les associations d'agriculteurs en Chine (Taïwan).

PLANS DE DÉVELOPPEMENT

Parmi les nombreux problèmes qui se posent constamment aux planificateurs, deux ont particulièrement retenu l'attention pendant les périodes couvertes par les plans en cours dans la région. Le premier concerne la bonne répartition des ressources entre les investissements rentables à court terme et à long terme. Il y a en effet des cas où un choix ou une combinaison non appropriés ont engendré un accroissement du PNB anormalement bas par rapport à l'investissement. A l'heure actuelle, on reconnaît de plus en plus, dans la théorie comme dans la pratique de la planification, que pour les économies qui se trouvent aux premiers stades du développement et qui visent à une croissance rapide des investissements, il est avantageux de mettre l'accent sur les apports rentables à brève échéance. Parallèlement, les demandes d'investissement d'infrastructure, qui ne font généralement sentir leurs effets qu'à long terme, tendent à être particulièrement pressantes dans la phase initiale de la croissance. Parvenir à combiner efficacement ces deux types d'investissement en vue d'atteindre des objectifs précis en matière de croissance, de disponibilités et de consommation est un défi lancé à la compétence et à l'ingéniosité techniques des planificateurs.

Le second problème est celui de la mise en œuvre. A cet égard, les défaillances demeurent la règle et non l'exception. On peut citer diverses causes dont la capacité limitée d'absorption de certains secteurs, la diminution de l'épargne intérieure, la réduction

de l'aide étrangère ou des recettes d'exportation, les carences d'ordre organisationnel ou institutionnel, et parfois les objectifs trop ambitieux par rapport aux contraintes connues.

Les plans courants de développement sont arrivés à terme en 1969 en Birmanie, au Népal, au Pakistan et aux Philippines. Les données disponibles quant à leurs résultats mettent en évidence les deux problèmes susmentionnés. Comme l'indique le tableau II-36, ni le PNB total ni le PNB du secteur agricole n'ont atteint les objectifs fixés dans chacun des quatre pays, à l'exception des Philippines. Au Pakistan, les recettes d'exportation ont été légèrement inférieures aux objectifs et les investissements ont souffert davantage: à peine plus de 70 pour cent des mises de fonds totales prévues ont effectivement eu lieu et dans le secteur agricole (non compris la mise en valeur des eaux), le chiffre correspondant n'est que de 68 pour cent. Ces insuffisances semblent elles-mêmes dues à un certain nombre de facteurs. C'est ainsi que la réduction de 20 pour cent du montant brut de l'aide étrangère et l'accroissement rapide des obligations liées au service de la dette (qui sont passées de 9 pour cent du montant brut de l'aide étrangère pendant la période de planification précédente à 20 pour cent pendant celle qui vient de s'achever) ont eu pour résultat de limiter les importations au-dessous des objectifs fixés.

TABLEAU II-36. - EXTRÊME-ORIENT: OBJECTIFS DES PLANS ET RÉALISATIONS DANS CERTAINS PAYS

		Birmanie 1966/67- 1969/70	Népal 1965/66- 1969/70	Pakistan 1965/66- 1969/70	Philip- pines 1966/67- 1969/70
.. Pourcentage annuel de croissance ..					
Montant total du PNB	O	8,0	3,5	6,5	6,2
	R	2,9	2,5	5,7	6,0
PNB du secteur agri- cole	O	6,0	3,6	5,7	5,5
	R	2,3	1,9	4,2	7,3
Montant total des in- vestissements . . .	O	15,0	18,5	—	—
	R	9,5	12,5	—	—
..... Pourcentage du PNB					
Montant total des in- vestissements . . .	O	13,7	6,2	20,2	—
	R	12,8	8,7	14,4	21,0
	A	10,6	4,6	18,3	19,4
Montant brut de l'épargne intérieure	O	—	—	13,6	—
	R	—	—	10,2	18,0
	A	—	—	11,7	22,5
Pourcentage des dépenses prévues au titre du Plan					
Montant net de l'aide étrangère	O	—	60	32,0	—
	R	—	57	29,4	—

NOTE: O = objectif; R = résultat obtenu; A = chiffre de l'année précédant l'entrée en vigueur du plan.

¹ Secteur public. - ² Calculé d'après la tendance des investissements au cours des cinq années considérées. - ³ Montant brut.

La croissance des revenus au Pakistan a été inférieure aux objectifs prévus, mais l'écart est moindre que dans le cas des investissements. Dans l'ensemble, ce résultat est dû à un accroissement constant de la production agricole au Pakistan occidental, qui s'explique lui-même par la propagation rapide des variétés de céréales à haut rendement, par une utilisation plus complète des installations d'irrigation existantes et par l'importance accordée aux investissements rapidement productifs tels que les puits instantanés.

Le cas du Népal illustre particulièrement bien le problème de la répartition des investissements entre les projets à rentabilité rapide et ceux à rentabilité lente. Les objectifs d'investissement prévus dans le plan ont été dépassés pendant la période 1965/66-1969/70, mais la croissance du PNB est demeurée en deçà du chiffre fixé. Ce phénomène s'explique par la prédominance accordée aux investissements à rentabilité à long terme. En partie parce qu'il s'agit d'un terrain difficile et que le pays se trouve dans la phase initiale du développement, 60 pour cent des dépenses prévues sont allées au secteur des transports et des communications. Vingt et un pour cent seulement des dépenses prévues ont été affectées au secteur agricole, qui représente 68 pour cent du PNB. Alors que le montant total des dépenses prévues s'élevait à 8,7 pour cent du PNB, les mises de fonds en agriculture n'ont représenté que 2,5 pour cent du PNB de ce secteur. Un autre facteur qui, pense-t-on, a influé sur la structure des investissements népalais est la forte proportion des capitaux étrangers dans le montant total des investissements, qui réduit sensiblement le contrôle de l'Etat sur les affectations de ressources. On estime que certains projets ont davantage été influencés par la façon de voir des donateurs que par une évaluation judicieuse des besoins prioritaires du pays. Il existe en outre, dit-on, certains obstacles d'ordre institutionnel et organisationnel qui ne favorisent pas la coordination entre la Commission de planification, les ministères et les autres services ou organismes publics participant à l'élaboration et à l'exécution du plan.

En Birmanie, la situation a été un peu analogue en ce sens que l'écart entre les objectifs fixés et les réalisations a été plus important dans le cas des revenus que dans celui des dépenses d'investissement, mais on ne possède pas de renseignements détaillés sur les résultats de la planification. L'accroissement limité du PNB par habitant a été absorbé par l'épargne nécessaire pour soutenir la croissance rapide des investissements, de sorte qu'il semble y avoir eu un léger fléchissement de la consommation par habitant pendant la période visée. De même au Népal, bien que plus de la moitié des investissements aient été financés de source extérieure, la consommation

par habitant n'a guère augmenté, pour une raison analogue.

Les résultats un peu meilleurs obtenus aux Philippines sont dus dans une large mesure à la percée technologique qui a développé la production du riz; malgré les typhons et la sécheresse qui ont sévi pendant la période de planification, ce produit a contribué pour une bonne part à la performance du secteur agricole. Les taux de croissance de la production agricole pendant les trois premières années du Plan (1966-69) ont été respectivement de 6,6, 7,5 et 7,6 pour cent, alors que l'objectif était de 5,5 pour cent par an.

Il semble que l'on ait tiré un certain profit de l'expérience acquise pendant la précédente période de planification dans les nouveaux plans qui ont été annoncés au Népal, au Pakistan et aux Philippines (tableau II-37).

Le quatrième Plan népalais (1970-75) vise à accroître les investissements de plus de 50 pour cent par rapport aux objectifs du dernier plan. Les priorités envisagées sont, dans l'ordre, les transports et communications, l'agriculture (y compris l'irrigation), l'industrie et le commerce, et les services sociaux. Il est prévu que 26 pour cent des investissements du secteur public iront à l'agriculture. Dans le nouveau plan, on s'est efforcé d'établir un équilibre entre les deux objectifs, à savoir l'élévation du revenu par habitant au moyen de projets ayant un faible coefficient de capital et rentables à court terme, d'une part, et, d'autre part, l'accumulation des fonds nécessaires au développement à long terme.

Le plan prospectif du Pakistan (1965-85) envisageait une croissance de 7,2 pour cent pendant la période du quatrième Plan, mais le plan de 1970-75 (lancé le 1^{er} juillet 1970) fixe un objectif de croissance du PNB plus modeste (6,5 pour cent par an). Cela tient en partie au fait que, les objectifs du troisième plan n'ayant pas été atteints, on a réévalué les possibilités, et en partie à l'importance accrue accordée aux objectifs de caractère social et aux investissements consacrés au Pakistan oriental, dont le potentiel immédiat de croissance est relativement plus faible. Le secteur agricole absorbera 31 pour cent des dépenses du secteur public. La plus grande partie de ce montant, à savoir 65 pour cent (c'est-à-dire 20 pour cent du montant total des dépenses envisagées dans le plan), est consacrée à la mise en valeur des ressources en eau; 3,5 pour cent des dépenses du secteur agricole (non compris la mise en valeur des ressources en eau) sont affectés au développement de l'élevage, 4,5 pour cent aux forêts et 2,5 pour cent aux pêches. On prévoit que le montant total des investissements augmentera de 11 pour cent par an, passant de 13,5 pour cent du PNB en 1969/70 à 15,6 pour cent en 1974/75. Le montant net de l'aide étrangère tombera, croit-on, à 23,4 pour cent des investissements, contre 29,4 pour cent pendant le dernier plan.

TABLEAU II-37. - EXTRÊME-ORIENT: PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES PLANS DE DÉVELOPPEMENT EN COURS

	Monnaie	Durée	Portée	Investissements		Part des investissements en devises dans les investissements totaux	Part de l'agriculture		PNB	Taux de croissance prévu					
				Totaux	Publics		Investissements totaux	Investissements publics		Production agricole		Recettes d'exportation		Emploi	
										To-tale	Cé-réales	To-tales	Pro-duits agricoles	Total	Sec-teur agricole
				Millions d'unités monétaires		... Pourcentage ...			 Pourcentage annuel						
Bhoutan . . .	Roupies du Bhoutan	1966/67-70/71	Secteur public	...	212	...	...	21	...	...	...	...	...	...	...
Cambodge . .	Riels	1968-72	Plan d'ensemble	32 000	12 240	...	250	...	7,0	4,5	...	...	...	...	...
Chine (Taïwan)	Dollars NT	1969-72	»	156 460	48 687	43,0	11,8	43,6	7,0	4,4	3,4	7,2	...	3,6	1,2
Inde	Roupies	1969/70-73/74	»	248 820	159 020	21,8	15,3	24,0	5,5	4,5	5,0	7,0	...	...	...
Indonésie . .	Roupiahs	1969/70-73/74	»	142 000	105 900	...	26,0	35,0	5,0	...	...	...	...	...	...
Corée, Rép. de	Wons	1967-71	»	980 070	401 090	30,9	16,3	23,3	7,0	5,0	6,7	28,0	13,0	5,3	2,0
Laos	Kips	1969/70-73/74	»	20 579	5 729	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Malaisie . . .	Dollars malais	1966-70	»	10 500	4 839	...	...	24,0	5,5	5,5	...	...	...	...	...
Mongolie . . .	Tugriks	1966-70	Economie centr. plan.	...	4 700	...	...	...	7,0	6,0	...	...	...	...	...
Népal	Roupies népalaises	1970-75	Plan d'ensemble	2 930	2 280	65,0	32,9	26,1	4,0	...	3,0	...	...	...	...
Pakistan . . .	Roupies pakistanaises	1970-75	»	75 000	45 000	23,0	19,0	31,0	6,5	5,3	6,7	8,5	...	2,0	2,2
Philippines . .	Pesos	1971-74	»	31 440	5 243	10,0	16,7	...	5,5	6,2	6,2	9,8	...	...	0,1
Singapour . .	Dollars de S	1966-70	»	2 820	1 520	...	5,0	9,0	5,0	...	...	...	...	...	...
Thaïlande . .	Bahts	1966/67-70/71	»	130 700	37 900	...	...	20,0	8,5	4,3	...	...	...	...	...

NOTE: Dans tous les cas où cela a été possible, les données concernent les investissements nets. Mais il arrive souvent qu'aucune distinction ne soit faite dans le plan, de sorte que les chiffres peuvent se rapporter aux investissements bruts ou comprendre certaines dépenses renouvelables. Le secteur agricole englobe l'élevage, les pêches, les forêts, l'irrigation, la mise en valeur des terres, le développement communautaire, la vulgarisation agricole, etc.

¹ Y compris les dépenses consacrées à la lutte contre les inondations. - ² Mise en valeur des ressources en eau seulement.

Un effort considérable sera donc nécessaire pour que le taux marginal d'épargne, qui était de 8 pour cent pendant la période du troisième Plan, passe à 20 pour cent pendant celle du quatrième Plan. Dans l'hypothèse de ce taux marginal d'épargne et d'un accroissement démographique d'environ 3 pour cent, la consommation par habitant augmenterait de 2,2 pour cent par an.

Le nouveau plan philippin (1971-74), influencé dans une large mesure par la performance moins satisfaisante de 1969/70, fixe un objectif de croissance du PNB plus bas (5,5 pour cent, contre le taux de 6 pour cent effectivement réalisé pendant la dernière période de planification). Un objectif majeur du plan vise à entretenir l'essor de l'agriculture dû à l'utilisation des variétés à haut rendement, et un taux de croissance plus élevé (6,2 pour cent) a été fixé pour la production.

Le quatrième plan indien (1969-74) a été approuvé par le Conseil national du développement (National Development Council) au début de 1970. Les dépenses totales du secteur public ont été ré-

visées et augmentées de 10 pour cent par rapport au chiffre initialement envisagé. La part du secteur agricole dans les dépenses prévues par le plan a été portée à 17 pour cent, contre 15 pour cent dans le projet de plan, tandis que la part de l'irrigation et de la lutte contre les inondations demeure de 7 pour cent. Malgré l'approbation du Conseil national du développement, certains Etats ont soulevé diverses objections au Plan.

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

En raison probablement de la diversité des circonstances historiques et des différences d'ordre culturel, linguistique et politique qui existent dans la région, la coopération économique en Extrême-Orient demeure à l'état embryonnaire. Ces difficultés n'ont cependant pas empêché les pays de la région de continuer à rechercher activement des formes viables de coopération régionale et sous-régionale, et il semble que les activités se soient intensifiées dans ce domaine en 1969 et 1970.

En particulier, à la suite de l'adoption de principe des grandes lignes d'une stratégie pour le développement intégré de la coopération régionale en Asie par la troisième Conférence ministérielle sur la coopération économique en Asie (maintenant désignée sous le nom de « Conseil des ministres pour la coopération économique en Asie ») à la fin de 1968, des travaux relatifs à la portée et aux incidences d'une telle stratégie ont été entrepris en 1969. La première phase de ce programme de travail, réalisée par une équipe opérationnelle constituée au sein du secrétariat de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient et par des services nationaux, comprend une étude des mouvements de produits (profils par produits et par pays) et des études sur les méthodes de libéralisation des échanges, sur les mécanismes des paiements susceptibles de les compléter et sur une infrastructure commerciale.

Un avant-projet de programme sur le développement et la libéralisation des échanges en Asie a déjà été établi. Il prévoit que les pays participants s'efforceront entre autres d'accroître leurs échanges intrarégionaux en fixant d'un commun accord un objectif annuel pendant la phase préparatoire initiale. La question du développement possible des échanges et des arrangements en matière de paiement a été examinée lors de consultations d'experts en mars 1970; on pense que d'autres réunions auront lieu sur le même thème pendant l'année, afin de mettre au point des propositions visant un programme de libéralisation des échanges à la fin de 1970 ou au début de 1971, programme qui serait adopté en 1971.

Au niveau sous-régional, les pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) ont institué un comité consultatif intergouvernemental qui a demandé que soient effectuées certaines études (lesquelles sont actuellement réalisées par l'Organisation des Nations Unies et ses institutions spécialisées) pour déterminer dans quels domaines et par quels moyens la coopération économique dans les domaines agricole, industriel et commercial pourrait être encouragée entre lesdits pays. Leurs économies ne sont généralement pas complémentaires (Singapour, par exemple, est le seul à ne pas produire de matières premières), mais il semble qu'il y ait de bonnes possibilités d'expansion des échanges grâce à des réductions tarifaires, à des accords de paiements et à la suppression du contrôle des changes.

Peu de progrès ont été réalisés dans la promotion de la coopération régionale visant des produits particuliers. La Communauté asiatique de la noix de coco a tenu ses deux premières réunions en 1969 et 1970 et a demandé au PNUD et aux institutions spécialisées de l'aider à identifier et à élaborer des projets. Les consultations intergouvernementales menées au début de 1970 et consacrées aux possibilités de co-

opération régionale en ce qui concerne le riz ont échoué. Peu de progrès également en ce qui concerne la création projetée d'une association des producteurs de caoutchouc (comprenant Ceylan, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines et la Thaïlande) dont l'objectif serait de stabiliser les prix du caoutchouc. Cela s'explique en partie par l'augmentation des cours mondiaux du caoutchouc naturel et en partie par des désaccords d'ordre technique au sujet du mécanisme à adopter dans ce domaine. L'accord sur le thé conclu entre l'Inde et Ceylan, qui prévoit une collaboration en matière de conditionnement du thé et de développement des exportations, risque de pâtir de la décision prise par l'Inde de supprimer pour ce produit les taxes à l'exportation.

Japon

L'économie japonaise a poursuivi son rapide essor: le PNB réel a augmenté de 13 pour cent en 1969, ce qui a porté le revenu national par habitant à 1 270 dollars, soit un accroissement de 12 pour cent par rapport à 1968. On estime qu'en 1970 la croissance s'est poursuivie à peu près au même rythme.

La production agricole est demeurée au même niveau qu'en 1968. Cela s'explique dans une large mesure par les modifications de structure actuellement apportées dans le secteur agricole. En raison de l'accroissement de l'excédent de riz, le gouvernement a décidé de bloquer le prix d'achat de ce produit qui avait rapidement augmenté jusque-là, et la production est tombée de 18,8 millions de tonnes en 1968 à 18,2 millions en 1969. La production d'orge a baissé de 52 pour cent en 1969 et celle de blé de 25 pour cent. Toutefois, à la suite de l'importance accrue accordée depuis peu aux produits à prix plus élevés, la production laitière a augmenté de 10 pour cent en 1969 et celle de viande de bœuf, de porc et de volaille de 4 pour cent.

En 1970, la production a pu légèrement augmenter, bien que la récolte de riz soit tombée à environ 17 millions de tonnes à la suite d'une nouvelle baisse. La production de blé et d'orge a marqué une certaine reprise, et celle de viande et de lait a continué de s'accroître.

Depuis longtemps, les exportations japonaises de produits agricoles sont infimes par rapport aux importations de ces produits. En 1969, leur valeur totale (non compris les produits de la pêche et des forêts) n'a été que de 407 millions de dollars, contre environ 3,7 milliards de dollars d'importations, soit une avance de près de 8 pour cent par rapport à 1968. L'accroissement des importations reflète surtout l'augmentation en valeur des importations de sucre brut, de produits carnés (notamment la viande de porc) et de caoutchouc naturel. La valeur des

importations a monté en 1969 pour les fèves de soja également, et elle a atteint des niveaux records dans le cas du blé et du maïs, principales céréales importées. Les importations de coton ont baissé de près de 20 pour cent par rapport à 1968, mais en valeur elles demeurent les plus importantes du secteur agricole.

La production halieutique est descendue légèrement en dessous du niveau de 1968, mais elle s'est caractérisée par un accroissement de la proportion des prises utilisées à des fins industrielles. Le Japon garde sa position de deuxième producteur de poisson du monde, mais le volume et la valeur de ses importations ont augmenté de sorte que celles-ci représentent maintenant quelque 10 pour cent de la consommation intérieure. Etant donné que le poisson conserve une place privilégiée dans le régime alimentaire de ce pays, on pense que cette tendance persistera. Un changement important dans la structure des échanges en 1969 a été la diminution des exportations de thon, jusqu'ici source importante de matière première pour les conserveries des Etats-Unis, et l'augmentation d'un quart des importations de ce produit. Pour prévenir un nouvel affaiblissement de la position japonaise sur les marchés des Etats-Unis, des recherches ont été entreprises sur les moyens susceptibles d'améliorer l'efficacité de la pêche au thon.

Malgré la diminution des quantités extraites, enregistrées au Japon pour presque toutes les catégories de bois rond, les industries nationales du bois ont sensiblement développé leur production de sciages, de contre-plaqués, de pâte et de papier. Ce développement a été possible grâce à l'expansion constante des importations de grumes de feuillus de l'Asie du Sud-Est et de copeaux de bois à pâte d'Amérique du Nord; en outre, si les importations de grumes de conifères en provenance des Etats-Unis ont diminué de 1 million de mètres cubes, ce recul a été partiellement compensé par l'augmentation des livraisons de l'U.R.S.S. et de la Nouvelle-Zélande. On a organisé l'expédition de copeaux de feuillus d'Asie du Sud-Est et d'Australie et les possibilités d'approvisionnement au Brésil sont à l'étude. Les importations de pâte chimique ont elles aussi augmenté sensiblement. Le Japon domine la production forestière industrielle de la région: il a en effet à son actif les trois quarts ou plus de la production pour la majorité des catégories de produits transformés.

Grâce à l'essor général de l'économie, le revenu moyen des ménages agricoles en 1968/69 a augmenté de 10 pour cent, atteignant l'équivalent de 3 135 dollars. Toutefois, la plus grande partie de ce revenu provient de sources non agricoles et en 1968/69 l'élément non agricole s'est accru de 17 pour cent alors que l'élément agricole n'augmentait que de 3 pour cent.

PRINCIPAUX PROBLÈMES ET POLITIQUES

A la suite de l'augmentation constante de la production de riz (jusqu'en 1968) et d'une diminution persistante de la consommation par habitant (au taux annuel d'environ 2 pour cent), les stocks des récoltes précédentes ont rapidement augmenté ces dernières années. En 1969, ils se sont accrus de 16 pour cent, passant à 5,5 millions de tonnes (riz usiné) et l'on pense qu'ils atteindront 8 millions de tonnes environ au 31 octobre 1970.

Pour contrecarrer cette tendance, le gouvernement a récemment annoncé la mise en œuvre d'une politique visant à réduire la production rizicole de 1,36 million de tonnes, représentant environ 11 pour cent de la récolte de 1969. Quelque 354 000 hectares, ou 11 pour cent de la superficie plantée en paddy en 1969, seront destinés à d'autres fins en 1970-71; pour obtenir ce résultat, on bloquera le prix d'achat du riz et des primes seront versées aux exploitants qui affecteront à d'autres usages, agricoles ou non, une partie de leurs terres à riz.

Le deuxième grand problème qui se pose à l'agriculture japonaise tient au fait que l'accroissement de la productivité dans ce secteur semble avoir atteint son maximum, compte tenu de la structure actuelle, caractérisée par la prédominance de la petite exploitation. La nécessité d'une modification de structure est d'autant plus impérieuse que la pénurie de main-d'œuvre agricole s'accroît tandis que l'agriculture à temps partiel continue de progresser³⁵.

Diverses mesures visant la création d'unités agricoles plus importantes et l'abandon du riz au profit d'autres cultures et de l'élevage ont été prises dans le cadre des « Directives fondamentales de politiques structurelles » publiées en 1961. On a constaté que les dispositions législatives restrictives en vigueur, notamment celles qui découlent de certains aspects de la réforme agraire d'après-guerre et qui n'ont désormais plus de raison d'être, empêchent de modifier l'agriculture japonaise dans le sens de la souplesse et de l'élargissement des exploitations. En avril 1970, la Diète a donc aboli les limitations existantes relatives à la taille maximale des exploitations affermées et au niveau des loyers, et a adopté des mesures qui permettront aux propriétaires fonciers non cultivateurs et aux coopératives agricoles de posséder et d'exploiter des terres. On espère que grâce à ces mesures, le gouvernement pourra réaliser son objectif pour 1977, à savoir que les exploitations productrices de riz comportent au minimum 4 à 5 hectares (alors que la moyenne actuelle est de 0,7 hectare) et faire passer de 4,4 (chiffre actuel) à 20 l'effectif moyen des vaches laitières. On espère également por-

³⁵ En 1969, 80 pour cent des chefs de ménages agricoles étaient des exploitants à temps partiel. Sur les 3,5 millions de ménages agricoles qui vendent du paddy à l'Etat, 5 pour cent seulement possédaient plus de deux hectares de terres à paddy et 3,4 pour cent seulement des producteurs laitiers possédaient plus de 15 vaches.

ter ainsi le revenu moyen des ménages agricoles à 5 500 dollars, chiffre égal au revenu des ménages non agricoles projeté pour 1977.

Chine continentale

A la fin de 1969, la reprise de l'économie chinoise semblait en bonne voie après les trois années de bouleversements liés à la « révolution culturelle ». Les rapports consacrés au secteur agricole font apparaître une augmentation importante de la production par rapport à 1968. On estime que les céréales vivrières ont représenté 80 pour cent des superficies plantées et, selon les calculs de la FAO, la production céréalière (y compris les pommes de terre et les patates en équivalent de céréales vivrières) aurait atteint 222 millions de tonnes, contre environ 214 millions de tonnes en 1967 et 212 millions en 1968 ³⁶. La production de paddy, qui représente 50 pour cent du total, est évaluée à 95 millions de tonnes, soit 4 millions de tonnes de plus qu'en 1968. Des augmentations sont signalées en outre pour d'autres cultures telles que la canne à sucre, les fèves de soja, le thé, la soie et les légumes. Toutefois, la production de coton, principale culture industrielle, s'est tout juste maintenue au niveau de 1968, et la production de tabac a diminué. On pense que la production de bovins et d'ovins s'est développée grâce aux conditions météorologiques favorables enregistrées dans les régions pastorales; la production porcine aurait augmenté tant dans les entreprises collectives que dans les petites exploitations privées. Certains produits agricoles continuent d'être rationnés, mais l'accroissement général de la production en 1969 semble avoir fait disparaître bien des pénuries enregistrées ces dernières années.

Les efforts précédemment déployés pour accroître les superficies cultivées par un travail massif de mise en valeur des terres ne sont plus poursuivis activement car on sait que les terres incultes, bien que très étendues, sont de médiocre qualité ³⁷. Il semble qu'il y ait eu peu ou pas d'accroissement des superficies ensemencées en 1969, de sorte que la progression de la production a, sans doute, été réalisée surtout grâce à l'amélioration des rendements et au caractère plus intensif de l'agriculture, ce qui a nécessité l'emploi de plus grandes quantités d'engrais et d'autres inputs. On ne dispose d'aucune donnée concernant les disponibilités totales d'engrais depuis 1966, époque à laquelle elles atteignaient, dit-on, 8,5 millions de tonnes, contre 2,2 millions en 1961. Il semble que plus de la moitié du

montant de 1966 était de provenance étrangère, mais on signale que la production nationale d'engrais a augmenté sensiblement grâce aux petites usines rurales ³⁸. On pense toutefois que les disponibilités globales ont été insuffisantes car les exploitants agricoles ont été invités en 1968 à faire plus ample usage des engrais organiques.

En octobre 1969 ont été présentées officiellement les grandes lignes d'un nouveau plan de développement économique pour la Chine continentale. Il s'agissait du premier exposé général de politique économique depuis le début de la révolution culturelle en 1966. On y trouve une conception assez équilibrée du développement économique, l'ancienne prédominance accordée aux industries lourdes étant abandonnée en faveur d'investissements relativement plus importants dans les industries légères et notamment dans le secteur agricole. Le plan prévoit également une croissance plus diversifiée au moyen, notamment, de programmes de développement rural orientés vers la satisfaction des besoins locaux, et l'industrialisation des régions rurales par l'implantation de petites usines fabriquant des engrais chimiques et des machines agricoles.

En ce qui concerne la structure agraire, on a enregistré en 1969 quelques mesures limitées de décentralisation. La gestion du crédit rural et du commerce a été confiée aux communes et aux brigades, comme l'ont été les tracteurs après la suppression des stations spécialisées. Il y a eu en outre une certaine décentralisation administrative. Contrairement à ce qui avait été annoncé en 1968, il semble que les agriculteurs soient toujours autorisés à exploiter les parcelles privées qu'ils cultivent intensivement et à exercer des activités accessoires. A l'autre extrême, on a essayé sur une échelle réduite et à titre expérimental de fusionner les équipes et les brigades de production en unités plus importantes, comme on avait entrepris de le faire l'année précédente.

Le commerce extérieur de la Chine, qui avait diminué en 1967-68, s'est notablement amélioré pendant le second semestre de 1969. La valeur des exportations de produits alimentaires a dépassé celle des importations pour la quatrième année consécutive, en raison surtout de la diminution des achats de blé. Les échanges avec les pays non communistes ont de nouveau augmenté; les principaux partenaires commerciaux ont été Hong-kong, Singapour et le Japon, et les principales exportations ont surtout consisté en riz, soja, produits de l'élevage, sucre et légumes. En revanche, le commerce de la Chine avec les autres pays à économie centralement planifiée est probablement tombé au niveau le plus bas qui ait jamais été enregistré.

³⁸ Il existe de grandes usines d'engrais à Hopei et à Shensi; celle de Shensi serait la première grande usine moderne utilisant un procédé ne faisant pas appel à la carbonisation.

³⁶ La méthode utilisée par la FAO pour évaluer la production céréalière de la Chine continentale est exposée dans *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 1968*, p. 17.

³⁷ Douze pour cent seulement du territoire national sont actuellement cultivés; la catégorie des « terres en friche cultivables » ne représente qu'un supplément de 3 pour cent, et encore la mise en valeur de ces superficies serait-elle longue et coûteuse.

Proche-Orient

Malgré la tension politique dans la région, on note un progrès marqué de la croissance économique dans un certain nombre de pays. En 1969, le PIB a augmenté de plus de 10 pour cent en Iran, en Israël et en Libye, d'environ 10 pour cent à Chypre et de 7 pour cent en Turquie. La production régionale de pétrole accuse un fort accroissement (11,5 pour cent), les augmentations les plus marquées se situant en Arabie saoudite, en Iran et en Libye. D'une façon générale, l'agriculture n'a guère contribué à l'expansion du PIB, la production agricole ayant souffert de conditions météorologiques défavorables ; il y a eu toutefois des exceptions, ainsi à Chypre, où une hausse de 14 pour cent de la production agricole a compté pour beaucoup dans le taux de croissance global. L'adoption de variétés céréalières à haut rendement a continué de progresser régulièrement en Afghanistan, en Irak, en Iran, en République arabe unie et en Turquie. Dans le domaine institutionnel, on observe qu'en Syrie, la redistribution des terres au titre de la réforme agraire étant achevée, le gouvernement a les mains libres pour s'occuper plus activement de l'établissement de coopératives, tandis qu'en République arabe unie la limitation de la propriété foncière à un maximum de 50 feddans (20 hectares) par personne a déterminé un accroissement du nombre des bénéficiaires de la réforme agraire.

Production agricole

Dans la décennie qui va de 1956-58 à 1966-68, la production agricole de la région du Proche-Orient s'est accrue à raison de 3,1 pour cent par an ; soit plus vite que dans aucune autre région en voie de développement. Les taux de croissance varient considérablement d'un pays à l'autre, entre quelque 8 pour cent par an pour Chypre et Israël et 2 pour cent seulement en Syrie (tableau II-38) ; cependant, s'agissant d'une région où le risque de fluctuation dû aux conditions climatiques est considérable, les taux de croissance tendent à être influencés par le choix des périodes de référence.

En 1969, selon des estimations préliminaires, la production agricole pour l'ensemble de la région a augmenté d'environ 2 pour cent, chiffre inférieur à la moyenne. Comme la population augmente de 2,6 pour cent par an, cela se traduit par un certain fléchissement de la production agricole par habitant. L'indice FAO de la production alimentaire par habitant dans les pays en développement de la région est à 107, soit au même point que dix ans plus tôt. La lenteur avec laquelle la production alimentaire par habitant a progressé jusqu'à présent, alors que les revenus s'élèvent, est une des raisons déterminantes de la montée des prix alimentaires dans de nombreux pays ainsi que de l'augmentation

TABLEAU II-38. — PROCHE-ORIENT: INDICES DE LA PRODUCTION AGRICOLE

	1965	1966	1967	1968	1969 ¹	Variation de 1968 à 1969	Taux annuel de croissance de 1956-58 à 1966-68	Production par habitant en 1969
	 Moyenne 1952-56 = 100					 Pourcentage		Moyenne 1952-56 = 100
Production de certains pays (tous produits)								
Afghanistan	130	126	135	139	142	+ 2	1,9	107
Chypre	174	172	213	213	244	+ 14	7,4	202
Iran	145	144	156	175	168	— 4	3,2	109
Irak	134	134	141	167	163	— 2	2,8	100
Israël	255	256	298	314	315	—	8,2	190
Liban	186	193	214	211	196	— 7	6,3	127
Libye	173	174	179	202	176	— 13	4,5	105
Arabie saoudite	153	160	161	159	163	+ 3	4,1	103
Soudan	158	167	197	173	211	+ 22	4,0	138
Syrie	162	125	149	147	159	+ 9	1,8	104
Turquie	141	157	160	167	165	— 1	3,7	111
République arabe unie	144	144	140	149	157	+ 5	2,6	109
Production régionale								
TOTALE								
Tous produits	145	148	155	160	164	+ 2	3,1	—
Produits alimentaires	141	145	152	157	159	+ 2	2,8	—
PAR HABITANT								
Tous produits	109	108	110	111	110	— 1	0,4	—
Produits alimentaires	106	106	108	109	107	— 1	0,2	—

¹Données préliminaires.

des importations de produits alimentaires dans la région.

La hausse marginale de l'indice de la production agricole en 1969 est la résultante de variations à court terme très diverses selon les pays. La production a sensiblement augmenté à Chypre, en République arabe unie, au Soudan et en Syrie. En dehors des conditions climatiques plus favorables qu'en 1968, cette augmentation s'explique par l'accroissement des superficies cultivées, les progrès de l'irrigation et une plus large utilisation des semences améliorées, des engrais et des autres biens de production achetés. A Chypre, des pluies précoces, venues au moment favorable en décembre 1968 et au début de 1969, ont déterminé une récolte excellente pour le blé et l'orge, et bonne pour presque tous les autres produits. Au Soudan, la récolte de coton a été excellente en 1969, avec 41 000 tonnes de fibres de plus que la récolte de 1968 qui était déjà bonne. On cherche à accroître surtout la production des variétés à fibre moyenne et courte qui concurrencent de plus en plus les variétés à fibre extra-longue sur les principaux marchés mondiaux. La production céréalière a dépassé de 87 pour cent celle de 1968. En Syrie, la progression est substantielle tant pour le blé que pour l'orge. En République arabe unie, le maïs a fait un bond en avant, tandis que la production de riz est restée au niveau record de 2,6 millions de tonnes. Grâce à l'eau du barrage supérieur d'Assouan, non seulement la superficie des rizières s'est accrue, mais les fluctuations annuelles de la production ont disparu. De même pour le maïs : la possibilité de planter dès le mois de mai a permis une augmentation de 20 à 25 pour cent du rendement. Pour le coton, la récolte s'est accrue de 17 pour cent. La production d'oignons, de sucre et d'agrumes a également progressé.

En Iran, en Irak, au Liban et en Libye la récolte a diminué à cause du mauvais temps et des attaques de rouille, tandis que la production est restée pratiquement inchangée en Turquie. En Iran, où les céréales représentent environ la moitié de la valeur totale de la production agricole, de fortes pluies à la fin de l'automne et pendant l'hiver ont retardé les semailles de blé. Les pluies de printemps ont été satisfaisantes mais ultérieurement la récolte a souffert de la rouille. La superficie semée en orge a diminué, le temps n'ayant pas été favorable au moment des semailles. En conséquence, la production céréalière totale est tombée de 16 pour cent. La production de coton a augmenté de quelque 3 pour cent. La production de riz a marqué un accroissement sensible qui s'inscrit dans une tendance ascendante à long terme, grâce surtout à l'expansion des rizières et à l'amélioration des méthodes de culture.

En Irak, par suite de conditions météorologiques défavorables et d'une attaque de rouille, la récolte

de blé est tombée à 1,2 million de tonnes alors qu'en 1968 elle avait atteint le niveau record de près de 1,4 million de tonnes. Parmi les autres céréales importantes, le riz a aussi nettement reculé, tandis que la récolte d'orge a atteint le niveau sans précédent de près de 1,3 million de tonnes. Les mauvaises conditions météorologiques ont en outre causé un fléchissement marqué de la production horticole irakienne.

En Turquie, la production de blé est restée très en dessous des prévisions à cause d'un printemps froid et d'une sécheresse inattendue en mai. Comme, en outre, la récolte de coton, d'olives, de graines oléagineuses, de fruits et de noix a diminué et que l'augmentation de la production d'orge, de maïs, de légumes, de légumineuses et de produits de l'élevage n'a pas suffi à compenser ces pertes, l'indice de la production agricole a baissé en 1969.

La baisse de 7 pour cent enregistrée au Liban a été due principalement à une forte chute dans la production d'œufs — denrée pour laquelle les marchés d'exportation se rétrécissent — et de fruits, notamment les pommes qui ont souffert du mauvais temps.

Si l'on considère les principaux produits, le modeste accroissement de la production agricole régionale en 1969 est imputable essentiellement aux récoltes de céréales, particulièrement d'orge et, dans une moindre mesure, de blé et de coton ; pour ce dernier produit, un niveau record de près de 1,5 million de tonnes a été atteint, essentiellement du fait de l'augmentation enregistrée au Soudan et en République arabe unie. Ces progrès ont plus que compensé, dans l'indice, la chute de production d'huiles végétales, de sucre et de cultures horticoles. S'inscrivant à la suite du taux de croissance très bas des années passées, la production de viande et d'autres produits de l'élevage ne marque en 1969, selon les estimations, qu'une augmentation marginale.

Les données sur la production en 1970 sont trop limitées pour permettre une estimation quantitative de la production d'ensemble de la région. Il se peut toutefois que la production céréalière ait diminué, à la suite de récoltes moins abondantes pour le blé en Syrie et en Turquie, et pour l'orge en Turquie et en Irak. On s'attendait à peu de changements dans la production de riz et de maïs, ou celle de légumes et de fruits. On pense néanmoins que la production de coton a été probablement moins importante dans certains des principaux pays producteurs, à l'exception de la République arabe unie.

Variétés de céréales à haut rendement

L'adoption de variétés céréalières à haut rendement a continué à progresser, surtout en Afghanistan, en Irak, en Iran, en République arabe unie et en

Turquie, mais elle ne s'est pas encore traduite par un effet décisif sur la production. En Afghanistan, les zones irriguées à hivers doux semblent très appropriées aux variétés mi-naines telles que Lerma Rojo 64 et Mexipak. En 1969, ces variétés ont été semées sur un peu plus de 120 000 hectares, soit 6 pour cent de la superficie totale des emblavures, ce qui expliquerait la légère augmentation de la production obtenue l'année dernière.

Au titre du programme choc pour le blé en Iran, des semences de variétés mexicaines et russes sont fournies aux agriculteurs contractants, qui peuvent aussi obtenir des engrais à crédit ainsi que les services de vulgarisation nécessaires. Les blés d'hiver russes donneraient des rendements élevés sans irrigation dans les zones où les précipitations dépassent 400 millimètres. Les semences mexicaines ont été utilisées sur environ 100 000 hectares en 1969/70, alors que l'objectif était de 124 000 hectares. Pour 1970/71, l'objectif est de 130 000 hectares, soit environ 3 pour cent de la superficie totale des emblavures. Outre les semences distribuées officiellement, les contractants en ont fourni à d'autres agriculteurs, d'où un certain effet de diffusion, surtout pour les variétés mexicaines. En dehors du programme pour le blé, un projet de riziculture, entrepris récemment, comporte des distributions de semences améliorées, un programme de crédit (partie en espèces et partie en nature) et des services de vulgarisation. En 1969, des variétés de riz améliorées ont été utilisées sur 18 000 hectares pour commencer ; des variétés de riz à haut rendement récemment importées de Chine (Taïwan) sont actuellement à l'essai.

En Irak, la superficie emblavée avec Mexipak était d'environ 10 000 hectares en 1969 ; elle est estimée à quelque 70 000 hectares en 1970. Pour la campagne rizicole de 1969, on a importé des Philippines 100 tonnes de semences de IR8, dont 60 tonnes ont été semées sur environ 600 hectares. La production, la certification et la distribution systématiques de semences des variétés à haut rendement de blé, d'orge et de riz contribuent à l'accroissement de la production.

En Turquie, les superficies ensemencées avec des variétés mexicaines se sont rapidement accrues en 1969, pour atteindre quelque 800 000 hectares, mais le rendement a été décevant à cause de la rouille et aussi parce que les engrais n'avaient pas été appliqués à temps, ni en quantité suffisante. En 1970, les variétés à haut rendement ont été utilisées sur un peu moins de 700 000 hectares, soit environ 11 pour cent de la superficie totale des emblavures.

En République arabe unie, où l'organisation de la distribution des semences est très avancée, on prévoit que Giza 155, variété à haut rendement résistant aux maladies, qui a été mise au point dans le pays, sera utilisée dans les trois quarts environ des emblavures en 1970/71, contre moins de 15 pour cent en

1968/69. En fait, 60 000 tonnes de semences ont été distribuées pour la campagne 1969/70, soit suffisamment pour ensemencer 430 000 hectares. Afin de rendre plus rentable la culture du blé, le prix à la production a été augmenté de 6,6 livres égyptiennes la tonne (soit de 26 pour cent) pour la récolte de 1970.

En Syrie, il existe des variétés à haut rendement, mais le gouvernement n'a pas encore de programme pour la multiplication et la distribution des semences, ni pour la fourniture des engrais nécessaires.

L'adoption de variétés de céréales à haut rendement dans la région ne pourra s'accélérer tant que l'on n'aura pas surmonté certaines difficultés majeures. En effet, outre que les superficies irriguées sont limitées alors que les cultures à irriguer sont nombreuses, on manque partout, sauf en République arabe unie, de sélectionneurs de blé qualifiés et expérimentés capables de concevoir et d'exécuter des programmes de sélection en vue de faire face aux besoins futurs.

La fourniture et la distribution d'engrais posent aussi des problèmes. En Turquie, si l'on n'a pas distribué suffisamment d'engrais en 1969, c'est parce que les disponibilités faisaient généralement défaut. La Turquie étant fortement tributaire des importations et manquant de devises, il est peu probable qu'elle puisse compter sur un approvisionnement suffisant et stable tant que l'industrie locale des engrais ne sera pas à même de satisfaire les besoins. Trois nouvelles usines devraient commencer à produire en 1970, mais la demande restera supérieure à la capacité de production. Il faudrait aussi créer des variétés appropriées aux zones les plus pluvieuses de la région (par exemple celles où le régime pluviométrique dépasse 350 millimètres par an) et à des conditions hivernales moyennes pour les zones relativement froides d'Afghanistan, d'Iran, et de Turquie. En Iran, un tel programme de sélection a déjà été entrepris et on l'intensifie actuellement. En dehors de la disponibilité de variétés appropriées, d'autres problèmes se posent dans les zones non irriguées concernant les applications d'engrais, la mécanisation nécessaire pour préparer le terrain et semer dans le temps plus limité dont on dispose. Ce dernier problème appelle une collaboration étroite entre les sélectionneurs et les agronomes.

Rôle des stimulants économiques

Pour accélérer l'accroissement de la production agricole dans la région, les stimulants économiques accordés aux agriculteurs sont un facteur très important. Si les considérations qui régissent leur attribution varient, beaucoup de pays ont un objectif commun qui est de protéger les agriculteurs contre

l'instabilité des prix agricoles, principale cause d'insécurité. Au Liban et en Libye, on considère aussi comme très important d'aider les cultivateurs à réduire leurs prix de revient, et augmenter ainsi leur marge bénéficiaire. A Chypre, un système de prix différentiels à la production est appliqué pour encourager la culture de blé dur (durum) aux dépens du blé tendre et de l'orge, et pour concentrer la production de blé dans les zones les plus favorables et, si possible, consacrer à l'orge les autres terres actuellement cultivées en blé³⁹. En Turquie, un des objectifs des mesures d'encouragement est, comme dans les pays développés, d'assurer aux agriculteurs un revenu comparable à celui des autres secteurs. Cette considération est également importante en Libye, pays riche en pétrole, où les politiques d'encouragement ont expressément pour but de transférer des revenus du secteur pétrolier au secteur agricole. Dans beaucoup d'autres pays de la région, on reconnaît aussi de plus en plus l'importance des stimulants économiques pour favoriser l'adoption d'une technologie améliorée et surtout l'utilisation de variétés de céréales à haut rendement.

PRINCIPAUX STIMULANTS

Les stimulants les plus courants consistent en mesures de soutien des prix et en subventions pour l'achat de biens de production. Dans la plupart des pays, le prix des principales céréales cultivées est garanti d'une façon ou d'une autre ; en outre, l'Etat contrôle les importations et les exportations de céréales. Comme l'indique le tableau II-39, les prix de soutien du blé sont maintenus au-dessus du cours des importations (sauf en République arabe unie), mais cette marge n'est pas aussi grande que dans bien des pays d'autres régions⁴⁰. Tous les pays (sauf la Syrie, les années de bonne récolte) importent un tonnage plus ou moins important de blé et la principale raison d'être des prix de soutien relativement élevés est d'accroître la production intérieure. La République arabe unie a pour politique d'assurer un prix qui, tout en étant rémunérateur pour le producteur, reste abordable pour le consommateur. Les soutiens de prix pour le blé s'accompagnent donc d'un règlement imposant à chaque exploitant de cultiver du blé sur au moins 40 pour cent de ses terres. En Libye, pour les raisons évoquées plus haut, un prix de soutien très élevé s'accompagne de subventions des prix à la consommation.

Pour l'orge, les prix garantis sont dans l'ensemble plus proches du cours du marché international,

TABLEAU II-39. - PROCHE-ORIENT: PRIX STABILISÉS OU PRIX DE SOUTIEN DES CÉRÉALES EN 1968/69 DANS CERTAINS PAYS

	Qualité	Prix garanti	Prix moyen à l'importation (1968)
<i>Dollars U.S. par quintal</i>			
BLÉ			
Chypre	tendre	9,3	7,0
Iran	—	7,9	7,0
Jordanie	qualité II	9,0	7,6
Liban	tendre	8,9	6,4
Libye	tendre	14,0	8,0
Syrie	tendre	6,3	6,2
Turquie	tendre	8,9	7,7
République arabe unie . . .	—	6,0	6,3
ORGE			
Chypre	—	6,0	16,6
Iran	—	4,0	—
Liban	—	5,9	5,2
Libye	qualité I	11,2	18,3
Syrie	noir	3,8	8,8
Turquie	noir	4,4	—
RIZ (PADDY)			
Iran	standard	25-28	15,1
Turquie	—	15,8	—
République arabe unie . . .	—	6,9	—

¹ 1967. - * Riz poli.

sauf en Libye et dans une moindre mesure au Liban. La Turquie n'est plus importatrice depuis 1955, non plus que l'Iran depuis 1966. Le niveau relativement bas, en général, des prix de soutien traduit une politique d'encouragement à l'utilisation de l'orge pour l'alimentation du bétail.

Certains pays de la région ont établi des prix garantis pour d'autres cultures importantes : la betterave à sucre (Iran, Liban et Turquie) et le coton (Afghanistan, République arabe unie, Syrie et Turquie). Pour la betterave à sucre, on fixe habituellement le prix que les sucreries doivent verser aux producteurs. Quant au coton, principale culture d'exportation de la région, la marge d'intervention des gouvernements sur les prix est limitée par la nécessité de maintenir une position compétitive sur les marchés mondiaux. Le principal objectif est donc une stabilisation saisonnière des prix.

Comme les prix des biens de production achetés dans la région sont généralement élevés par rapport à ceux des pays développés et par rapport aux prix des produits agricoles, leur utilisation, et particulièrement celle des engrais et des semences améliorées, est subventionnée dans certains pays. Ainsi, au Liban, l'Office des céréales fournit à bas prix des semences certifiées de blé et de maïs hybride. Le prix des engrais a été abaissé et uniformisé sur tout le territoire syrien, tandis qu'en Irak le prix du sulfate d'ammoniaque a été réduit de 30 pour cent. Conformément aux objectifs prioritaires de sa politique qui ont été décrits plus haut, la Libye met en œuvre

³⁹ Entre 1964 et 1968 la superficie cultivée en orge s'est accrue de 12 pour cent, tandis que les emblavures ont reculé dans une mesure sensiblement égale.

⁴⁰ Pour la campagne 1969/70, la République arabe unie a, elle aussi, appliqué un prix de soutien supérieur au cours du marché mondial.

un programme particulièrement complet de subventions des biens de production, qui sont pour la plupart fournis avec des rabais de 50 ou 25 pour cent ; en outre le raccordement des exploitations agricoles aux réseaux électriques, le forage de puits et la construction de réservoirs d'eau sont fortement subventionnés. Cependant on préfère généralement le soutien des prix à la subvention des biens de production car cette dernière impose une lourde charge au budget national ; et de plus l'expérience indique qu'il est difficile de l'abolir ou de la réduire, même une fois que l'utilisation des inputs s'est généralisée.

En dehors du contrôle par l'Etat des importations de céréales, certains pays appliquent des politiques tarifaires ou commerciales pour compléter les subventions accordées à l'achat des biens de production ainsi que des mesures de soutien direct des prix de certains autres produits. Ainsi, au Liban, certaines importations sont contingentées, notamment les olives, les pommes de terre, les oignons et le lait écrémé, pour protéger les producteurs locaux, tandis que les inputs agricoles — machines, insecticides et pesticides, semences sélectionnées et certifiées et aliments du bétail — sont admis en franchise de douane.

EFFICACITÉ DES MESURES D'ENCOURAGEMENT

Il est difficile d'évaluer l'efficacité des mesures d'encouragement au niveau de l'exploitation. Toutefois, à en juger par l'utilisation accrue de biens de production tels que semences améliorées, engrais et machines agricoles dans de nombreux pays de la région, la réaction des agriculteurs est généralement favorable. La consommation d'engrais en Libye a plus que doublé depuis l'introduction des subventions en 1966. A la suite de la baisse du prix des engrais en Syrie, la consommation s'est accrue de 30 pour cent en 1968 et 1969 ; il convient aussi de noter que le service de vulgarisation a joué un rôle important à cet égard. Il en va de même de l'Iran, où des semences de variétés de blé à haut rendement ont été distribuées à bas prix dans le cadre d'un ensemble de mesures (crédit, vulgarisation, etc.) au titre du programme choc pour le blé, évoqué plus haut.

D'une façon générale, l'application des prix garantis pour les aliments de base s'avère plus difficile que pour les cultures de rapport telles que le coton et la betterave à sucre. Celles-ci, en effet, sont produites dans des zones bien définies par un nombre limité d'agriculteurs, tandis que les producteurs de céréales sont, dans une proportion importante, trop éloignés des centres d'achat officiels pour profiter du prix garanti. La principale exception est la République arabe unie, où il existe un réseau

de sociétés coopératives, où un contingent fixe de blé doit être livré à l'Etat et où celui-ci est le seul acheteur de riz. Souvent, l'efficacité des prix de soutien est freinée par l'insuffisance des moyens d'emmagasinage. C'est là une des principales difficultés que rencontre en Syrie la stabilisation des prix, notamment dans la région de grande production du Djézireh.

Commerce des produits agricoles, halieutiques et forestiers

Les exportations agricoles des pays en voie de développement du Proche-Orient n'ont enregistré qu'une faible augmentation de valeur en 1969 par rapport à l'année précédente, pendant laquelle la progression avait été de 5 pour cent (tableau II-40). Elles ont diminué de 2 pour cent en volume par suite de la réduction des expéditions de tous les principaux produits, à l'exception du riz qui a poursuivi sa progression régulière des dernières années. Les prix de certains produits, notamment le coton et les agrumes, ont connu une hausse importante ; cependant, seules les recettes procurées par ces derniers ont été plus élevées. L'expansion de la valeur du commerce agricole a été non seulement moins élevée qu'en 1968 mais aussi inférieure à la tendance de la dernière décennie, pendant laquelle elle avait progressé à un taux annuel de 3 pour cent.

La hausse des prix reçus à l'exportation pour les variétés de coton à longues fibres de la région a été contrebalancée par un recul de 7 pour cent en volume par suite de la réduction des livraisons de la République arabe unie, du Soudan et de la Turquie. Les exportations de la Syrie et de la République arabe unie — et, dans une moindre mesure, celles du Soudan — ont progressé en valeur, mais celles de l'Iran et de la Turquie ont diminué. L'avance enregistrée dans les trois premiers pays est due en grande partie à la bonne qualité de leurs récoltes et, notamment dans le cas de la République arabe unie, aux accords de commerce avantageux conclus avec l'U.R.S.S. et les pays d'Europe orientale. La Syrie a pu arrêter le fléchissement de ses exportations de coton observé depuis 1967 et accroître le volume des expéditions de près de 25 pour cent. Les exportations de l'Iran sont restées au même niveau que l'année précédente.

Les exportations de riz ont progressé d'un tiers environ en volume, ce qui a plus que compensé la baisse des prix. La République arabe unie, qui fournit 98 pour cent des exportations totales de la région, s'est placée au quatrième rang parmi les exportateurs mondiaux en 1969, malgré la situation difficile du marché. Partant d'un volume moyen de 220 000 tonnes en 1959-63, ce pays a régulièrement augmenté ses exportations pour atteindre 670 000

TABLEAU II-40. - PROCHE-ORIENT¹: INDICES DE LA VALEUR DES EXPORTATIONS DES PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	Pourcentage des exportations agricoles totales en 1969	1965	1966	1967	1968	1969 [*]	Variation de 1968 à 1969
		 Moyenne 1957-59 = 100.....					Pourcentage
PRODUITS AGRICOLES	98	123	127	123	129	131	+ 2
Produits pour l'alimentation humaine et animale	37	156	145	150	170	188	+ 10
Riz	(10)	184	185	252	377	462	+ 23
Fruits	(9)	140	161	175	183	187	+ 3
Légumes	(3)	194	165	191	154	161	+ 4
Produits pour boissons et tabac	8	85	97	114	95	84	— 12
Tabac	(7)	84	99	112	90	79	— 12
Matières premières	53	117	125	114	118	117	— 1
Coton	(52)	120	128	117	123	121	— 1
PRODUITS HALIEUTIQUES	1	152	163	182	134	150	+ 12
PRODUITS FORESTIERS	1	...	...	343	418	438	+ 5
Produits agricoles, halieutiques et forestiers	100	...	...	124	129	132	+ 2

¹ Non compris Israël. - ^{*} Données préliminaires.

tonnes en 1968 et 770 000 tonnes en 1969, grâce surtout à la politique officielle d'expansion de la production rizicole et au renforcement récent des liens commerciaux avec les pays à économie centralement planifiée. Les disponibilités exportables de riz s'accroîtront sans doute encore dans les prochaines années, mais il reste à savoir si elles pourront trouver des débouchés.

L'expansion régulière en volume et en valeur qui, récemment, avait caractérisé les échanges de fruits de la région s'est interrompue en 1969 par suite surtout d'une réduction marquée des expéditions de pommes du Liban, où le mauvais temps avait réduit la récolte de près de moitié en 1969. Les prix des raisins secs ont accusé une forte baisse et le volume des exportations a diminué. La diminution des recettes provenant de ces deux produits a été à peine compensée par une hausse de valeur des exportations d'agrumes.

La baisse d'environ 12 pour cent en valeur enregistrée par les exportations de tabac s'explique principalement par la réduction des livraisons de la Turquie, principal producteur et exportateur de tabacs « orientaux ». Outre le fléchissement de la production en 1969, la Turquie a dû faire face à une demande internationale faible et à une vive concurrence de la part des autres pays exportateurs.

Les données concernant les importations en 1969 restent fragmentaires. Les importations de céréales de la République arabe unie ont été réduites d'un tiers, de même que celles de blé et de farine, et cel-

les de maïs d'environ deux tiers. C'est la deuxième baisse successive après une période de progression régulière des importations, et elle est due aux bonnes récoltes de 1968 et 1969. Les importations céréalières de la Syrie ont été également plus réduites: seulement 40 000 tonnes de blé ont été achetées, au lieu de 284 000 tonnes en 1968. Des accroissements de la production en Iran et en Irak en 1968 peuvent également avoir permis un certain recul des importations par rapport aux niveaux élevés de 1968.

Développement de l'élevage

LE SECTEUR DE L'ÉLEVAGE DANS L'ÉCONOMIE DE LA RÉGION

Une particularité fondamentale de la zootechnie, presque partout au Proche-Orient, est qu'elle ne constitue pas seulement une activité productrice, mais aussi un mode de vie. Cela est particulièrement vrai en Afghanistan, où quelque 80 pour cent des habitants sont traditionnellement des éleveurs, et en Somalie, où au moins les deux tiers de la population sont des nomades ou semi-nomades qui trouvent dans la zootechnie leur principal moyen d'existence. Dans ces conditions, l'élevage est pratiqué selon un système de pâturage itinérant, et le passage de l'économie de subsistance à l'économie de marché ne s'est pas encore produit. Le secteur de l'élevage joue un rôle important dans l'économie nationale

TABLEAU II-41. — PROCHE-ORIENT: PART DU SECTEUR DE L'ÉLEVAGE DANS LE PIB TOTAL ET LE PIB AGRICOLE¹

Pays	PIB total	PIB agricole
	 Pourcentage	
Afghanistan (1966/67)	7	14
Chypre (1966)	6	29
Iran (1966)	7	34
Irak (1966)	12	48
Jordanie (1965/66)	7	36
Liban (1965/66)	5	32
Libye (1967)	2	43
Somalie (1966)	33	50
Soudan (1966)	9	16
Syrie (1966/67)	7	28
Turquie (1967)	9	26
République arabe unie (1966) . .	8	28

¹ Dans la plupart des pays, les estimations concernant le cheptel et la production de l'élevage sont peu sûres; le pourcentage doit donc être considéré comme un ordre de grandeur approximatif.

des pays de la région. Si la Somalie est le seul pays où il constitue une part importante du PIB total (voir tableau II-41), il fournit, dans la plupart des pays, un apport notable au PIB agricole. Cependant cet apport correspond rarement à l'effectif du troupeau, car la productivité des animaux est faible.

Le bétail et les produits de l'élevage sont aussi, pour certains pays de la région, une source appréciable de recettes d'exportation, particulièrement pour la Somalie et l'Afghanistan (tableau II-42); mais là encore, cet apport ne correspond généralement pas à l'importance du cheptel. Il est cependant difficile de donner une estimation valable des exportations en raison du passage non enregistré du bétail à travers les frontières.

Bien que les échanges intrarégionaux ne représentent qu'une faible part du commerce total de la région, la majeure partie des exportations d'animaux vivants de Somalie, du Soudan et de Syrie et des exportations d'œufs du Liban est destinée à

TABLEAU II-42. — PROCHE-ORIENT: VALEUR DES EXPORTATIONS DE BÉTAIL ET DE PRODUITS DE L'ÉLEVAGE EXPRIMÉE EN POURCENTAGE DE LA VALEUR DES EXPORTATIONS TOTALES ET DE LA VALEUR DES EXPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES EN 1968

Pays	Exportations totales	Exportations de produits agricoles
	 Pourcentage	
Afghanistan	38,0	40,0
Liban	60,0	62,0
Somalie	2,6	3,0
Soudan	17,0	21,0
Syrie	2,4	2,6
Turquie	4,2	12,5

TABLEAU II-43. — PROCHE-ORIENT: VALEUR DU COMMERCE INTRARÉGIONAL DU BÉTAIL ET DES PRODUITS DE L'ÉLEVAGE, MOYENNE 1964-66

Destination	Origine			
	Animaux vivants			Œufs
	Somalie	Soudan	Syrie	Liban
	 Milliers de dollars U.S.			
Afghanistan	—	—	—	1
Golfe d'Arabie	—	—	8	45
Iran	—	—	—	93
Irak	—	—	2	1 238
Jordanie	—	—	1 345	149
Koweït	4	—	514	667
Liban	—	1	12 248	—
Libye	—	76	318	28
Arabie saoudite	3 478	3 419	35	590
Yémen du Sud	—	—	—	46
République arabe unie . .	933	—	—	—
Yémen	—	769	—	—
Autres pays arabes . . .	1 222	—	—	110
TOTAL RÉGIONAL	5 637	4 265	14 470	2 967
EXPORTATIONS TOTALES .	5 640	4 481	14 642	3 041
	 Pourcentage			
Exportations vers les pays de la région, en pourcentage des exportations totales	99	95	99	98

d'autres pays de la région (tableau II-43). Les principaux pays importateurs sont les pays de la péninsule Arabique qui exportent du pétrole et la République arabe unie.

PRODUCTION ET CONSOMMATION : SITUATION ACTUELLE

Malgré l'importance du secteur de l'élevage pour l'économie de nombreux pays de la région, la production animale se développe très lentement, à un taux qui, sauf à Chypre et au Soudan, se situe en moyenne aux environs de 1 à 2 pour cent par an et qui est en général nettement inférieur à celui de l'expansion démographique (tableau II-44).

Cependant, l'expansion remarquable, surtout depuis 1959, de la production avicole libanaise est encourageante. Soutenue par une protection douanière, elle dépend essentiellement de l'initiative privée. La production de viande de volaille a décuplé entre 1954-56 et 1967, passant de 1 600 à quelque 16 000 tonnes, tandis que la production d'œufs passait de 2 000 tonnes à environ 32 000 tonnes, ce qui correspond à des taux annuels de croissance de 21 pour cent pour la viande de volaille et de 25 pour cent pour les œufs. Depuis 1964, le Liban n'est plus importateur de poulets à rôtir et en produit même un excédent exportable.

Si, dans la plupart des pays, l'accroissement de la production est décevant, la demande de produits

TABEAU II-44. — PROCHE-ORIENT : TAUX D'ACCROISSEMENT DE LA PRODUCTION ANIMALE DANS CERTAINS PAYS, 1961-63 A 1966-68

Pays	Taux annuel de croissance
	<i>Pourcentage</i>
Afghanistan	1,8
Chypre	12,6
Iran	0,8
Irak	2,2
Soudan	7,1
Syrie	3,2
Turquie	1,1
République arabe unie	1,7

du cheptel augmente rapidement du fait de l'expansion démographique et de l'élévation des revenus. En conséquence, la valeur des importations de produits du cheptel en provenance des pays de la région s'est accrue de 30 pour cent en 3 ans, passant de 150 millions de dollars en 1964-66 à 195 millions en 1968. Les principaux pays importateurs sont l'Arabie saoudite, l'Irak, l'Iran, la Jordanie, le Koweït, le Liban, la Libye et la République arabe unie. Dans les pays qui ne sont pas exportateurs de pétrole, ces importations exercent une forte ponction sur les ressources en devises. Néanmoins, la consommation totale de protéines d'origine animale reste faible et si les besoins totaux en protéines sont satisfaits dans la plupart des pays, du moins eu égard à la moyenne nationale, ces protéines proviennent encore essentiellement des céréales. Cela est particulièrement vrai en Afghanistan, en Arabie saoudite, en Iran, en Jordanie, en Libye, en République arabe unie et en Syrie. En outre, les moyennes nationales masquent une répartition inégale de la consommation de protéines d'origine animale entre les différentes classes sociales et économiques.

PERSPECTIVES DE LA PRODUCTION ET DE LA CONSOMMATION

La demande des produits de l'élevage tendra, avec l'augmentation du revenu et du niveau de vie, à s'accroître plus rapidement que celle de la plupart des produits alimentaires. Les projections contenues dans l'étude provisoire du Plan indicatif mondial sur le Proche-Orient ⁴¹ supposent entre 1962 et 1985 un taux annuel d'augmentation de la demande (à prix constants) de 4,7 pour cent pour la viande, 4,9 pour cent pour les œufs et 4,4 pour cent pour le lait. Compte tenu de la lenteur avec laquelle la pro-

⁴¹ L'étude porte sur 12 pays : Afghanistan, Arabie saoudite, Irak, Iran, Jordanie, Koweït, Liban, République arabe unie, Soudan, Syrie, Yémen et Yémen du Sud. On a supposé que le taux d'augmentation du PIM s'échelonneait, selon les pays, entre 4 et 6,4 pour cent par an et serait en moyenne de 5,8 pour cent pour tous les pays étudiés.

duction a augmenté jusqu'à présent, il semble impossible que la production nationale puisse suffire à la demande croissante ; or, si la totalité du déficit devait être comblée par des importations, cela imposerait une charge trop lourde pour la balance des paiements de la plupart des pays. En conséquence le PIM propose pour les produits de l'élevage des objectifs de consommation inférieurs aux projections de la demande, sauf dans les pays pétroliers. Même ainsi, cela exigerait une notable accélération de la production intérieure et des importations, sauf dans le cas des œufs, pour lesquels le déficit serait relativement faible.

Ainsi le coût total des importations de produits de l'élevage augmenterait (sauf au Soudan), passant d'un total d'environ 100 millions de dollars en 1961-1963 à environ 545 millions de dollars en 1985. Comme les disponibilités resteraient, même dans ces conditions, inférieures à la demande potentielle à prix constants, l'étude prévoit que les prix des produits de l'élevage augmenteront d'au moins 20 à 25 pour cent. Cette augmentation ramènerait la demande au niveau de l'offre, mais ce serait aux dépens des groupes à faible revenu, de sorte que l'inégalité de la répartition de la consommation s'accroîtrait encore. D'un autre côté, une telle hausse des prix semble essentielle pour pouvoir atteindre les niveaux de production envisagés dans le PIM.

En raison de la croissance démographique rapide, même si la production et la demande augmentent dans les proportions indiquées, la ration de protéines d'origine animale ne sera pas radicalement modifiée : par habitant, elle ne dépasserait, en 1985, que de 2 à 6 grammes par jour le niveau de 1962.

Une expansion extrêmement rapide de la production avicole est possible, moyennant les investissements nécessaires et la disponibilité d'aliments pour la volaille ; ce serait là une autre solution au déficit de viande prévu par le PIM. Le taux de croissance de la production avicole nécessaire à cet effet serait d'environ 11 pour cent par an, contre 7 pour cent par an prévus dans l'étude du PIM sur le Proche-Orient.

PRINCIPAUX PROBLÈMES QUE POSE LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION ANIMALE

La principale condition pour que la production puisse augmenter plus vite qu'il n'est prévu dans le PIM est la fourniture d'aliments du bétail de meilleure qualité et en plus grande quantité. L'extension des cultures aux terres marginales s'est faite, dans beaucoup de pays de la région, aux dépens des terres pastorales. En conséquence, non seulement la pression du bétail s'est accrue sur les pâturages naturels restants, mais en outre le pâturage a empiété sur les terres forestières, créant ainsi des problèmes d'éro-

sion. Par exemple, en Afghanistan, environ 8 millions d'hectares de parcours portent quelque 19 millions d'ovins et de caprins, soit une charge de 2,4 unités d'ovins par hectare, alors que la moyenne, dans d'autres pays de milieu analogue, est de 0,5 à 1 unité d'ovins. En conséquence, les parcours en Afghanistan sont gravement surpâturés. Dans la plupart des autres pays de la région, il n'y a pratiquement pas de réglementation du pâturage ni de mesures d'amélioration des terres pastorales. C'est là un problème délicat, parce que les nomades sont habitués, traditionnellement, à pratiquer un pâturage sans restriction. Pour réduire le surpâturage, il faut non seulement limiter le cheptel, mais aussi améliorer les parcours par l'ensemencement massif des terres marginales. La Syrie est un des rares pays du Proche-Orient ayant pris des mesures concrètes dans ce sens, en créant un Département des steppes qui travaille en rapport étroit avec le Département de l'élevage et des services vétérinaires, ainsi qu'une Station de recherche sur les steppes qui étudie les questions de pâturage et d'aménagement. La station a fait des essais d'ensemencement et démontré l'effet d'un bon aménagement sur les pâturages naturels et sur l'économie bédouine.

Cependant, on ne peut pas s'attendre à des résultats rapides car l'amélioration des parcours est, par nature, une tâche de longue haleine. A court terme, il faut donc insister sur l'expansion de l'alimentation et de l'engraissement intensifs avec des aliments concentrés, et sur le développement de la production de fourrage et autres aliments pour le bétail sur des terres irriguées et de bonnes terres non irriguées. En Turquie, on envisage d'entreprendre un vaste programme d'engraissement et de finition avec de la pulpe de betterave sucrière (les sucreries produisent environ 2 millions de tonnes de pulpe de betterave humide). D'après des études entreprises dans le Ghab, en Syrie ⁴², il est rentable d'engraisser les agneaux et les veaux au fourrage vert dans les zones de faible rendement de coton (1,5 tonne et au-dessous) et de betterave sucrière (18 à 20 tonnes et au-dessous).

Jusqu'à présent, les cultures fourragères ne sont pas assez rentables pour que les fermiers leur consacrent des terres irriguées. C'est là une option difficile, mais il faudra que les gouvernements de la région comparent les avantages qu'offrent, à court terme, des cultures de rapport, peut-être plus rémunératrices, avec les avantages à long terme qui résulteraient de l'accroissement de la production animale. A mesure que se généralisera l'adoption de variétés céréalières à haut rendement et que la production intérieure couvrira une part accrue des besoins de la consommation humaine, il devrait y

avoir plus de possibilités d'augmenter la production de céréales fourragères tout en baissant les prix.

Le seul moyen de faire face à la pénurie d'aliments du bétail, particulièrement dans les régions où la pluviosité dépasse 350 à 400 millimètres, semble être de cultiver des plantes fourragères en assolement avec des céréales, intégrant ainsi l'élevage avec la production agricole. Diverses mesures seraient nécessaires à cet effet : il faudrait encourager la mécanisation pour permettre de cultiver à la fois des céréales et une plante fourragère supplémentaire, réduire la charge que représente le loyer pour les petits cultivateurs, enfin fournir un crédit suffisant pour l'achat des biens de production nécessaires.

Bien qu'une aviculture moderne se soit révélée comme un des moyens les plus rapides et les plus économiques de produire les protéines d'origine animale si nécessaires, seul le Liban a jusqu'à présent fait des progrès intensifs et rapides dans ce domaine. On s'efforce maintenant d'introduire des méthodes de production avicole modernes, notamment en Arabie saoudite, en Irak, en Jordanie, au Koweït et en République arabe unie. Divers obstacles freinent le progrès : il n'y a pas assez d'aliments pour la volaille (l'Arabie saoudite, la Jordanie, le Koweït et le Liban en importent beaucoup); les investissements privés ne sont pas suffisamment encouragés dans certains pays; on manque de techniciens de l'aviculture ainsi que de connaissances sur les types de poulaillers et de gestion appropriés à diverses tailles d'entreprises avicoles, ainsi que sur les problèmes sanitaires et les maladies. L'Institut de la santé animale pour le Proche-Orient, qui a été créé au Liban avec l'aide du PNUD/FS, s'est intéressé à l'étude et à la prophylaxie des maladies de la volaille, à la formation professionnelle et aux services consultatifs dans ce domaine au bénéfice des pays du Proche-Orient.

Mais dans toutes ces entreprises, il ne faut pas oublier l'importance fondamentale qui s'attache à assurer un rapport approprié entre le prix des aliments du bétail et celui des produits de l'élevage. Le prix excessif des aliments du bétail par rapport aux prix payés pour les produits de l'élevage est, en fait, un des principaux obstacles qui freinent l'accroissement de la production animale dans la région (tableau II-45).

Dans de nombreux pays de la région, une des principales causes du prix élevé des aliments du bétail et du fourrage grossier est la faible productivité moyenne due à l'irrégularité des précipitations. Le prix des céréales fourragères doit pouvoir diminuer si l'emploi de variétés céréalières à haut rendement se généralise. Cependant, pour que la production animale soit suffisamment attrayante, il semble nécessaire également de laisser le prix du bétail monter conformément aux forces du marché. L'expérience

⁴² Au titre du projet PNUD/FS «Planification du développement intégré dans la région du Ghab».

TABLEAU II-45. - RAPPORTS ENTRE LES PRIX DE GROS DE LA VIANDE DE BŒUF ET DES CÉRÉALES FOURRAGÈRES DANS CERTAINS PAYS, EN 1967

Pays	Viande de bœuf	Céréales fourragères	Rapport
	..Dollars U.S. par quintal..		
Soudan ¹	24,9	² 4,7	5,3
Irak	102,2	³ 11,1	9,2
Turquie	94,9	² 8,9	10,7
Syrie	79,9	² 7,3	10,9
Royaume-Uni	80,5	² 6,1	13,2
Etats-Unis	90,8	⁴ 4,4	20,6

¹ Moyenne 1964-65. - ² Maïs. - ³ Orge. - ⁴ Sorgho.

de la Turquie, où l'abolition du contrôle municipal sur les prix de détail des produits de l'élevage a encouragé les éleveurs à donner au bétail des rations de haute qualité, semble confirmer cette opinion.

Dans les pays, comme la Jordanie et la Syrie, qui souffrent particulièrement de la sécheresse, il faut envisager la création d'un stock régulateur d'aliments du bétail. Cela aurait un effet de stabilisation non seulement sur les prix du bétail et de la viande, mais aussi sur ceux des céréales fourragères et sur les revenus qui en dérivent.

Il est aussi essentiel d'améliorer les services de la santé animale pour lutter contre les maladies. On estime qu'en Jordanie 25 à 30 pour cent de la production animale potentielle sont perdus à cause des maladies enzootiques et épizootiques. Un réseau d'instituts de la santé animale a été créé dans la région, avec l'aide du Fonds spécial du PNUD, pour effectuer des recherches et fournir des moyens de diagnostic dans ce domaine. Une Commission de la production et de la santé animales pour le Proche-Orient vient également d'être créée par la FAO en vue de coordonner ces activités dans l'ensemble de la région et de réunir et diffuser les renseignements pertinents.

Pour réduire la mortalité, il faut aussi assurer, dans les zones arides et semi-arides, un approvisionnement en eau dont la pénurie limite l'utilisation des parcours, ce qui a pour effet une concentration excessive du bétail autour des points d'eau et nuit à la couverture herbacée et donc, en définitive, à la nutrition des animaux. Ce problème est particulièrement grave en Afghanistan, en Somalie et au Soudan.

En même temps que l'alimentation et la lutte contre les maladies, il faut aussi améliorer les services de commercialisation. Parmi les initiatives récentes dans ce sens, il faut citer la création en Afghanistan de 14 coopératives pour le karakul qui achètent les peaux directement aux producteurs. Mais beaucoup de ces coopératives ont échoué, faute de crédit,

leurs membres s'étant vus obligés de vendre au rabais à des négociants privés.

Ce qui est peut-être l'essentiel pour accélérer la croissance de la production animale dans la région, c'est d'intégrer en un tout cohérent la production d'aliments du bétail, la sélection animale, l'élevage proprement dit et la commercialisation des produits du bétail.

PROGRAMMES D'EXPANSION DE LA PRODUCTION ANIMALE

Les pays du Proche-Orient sont plus que jamais conscients de la nécessité de développer rapidement la production animale, aussi bien pour faire face à la demande intérieure de plus en plus forte, que pour accroître les recettes d'exportation. Bien qu'aucun objectif ne soit fixé pour la production animale dans le programme de développement à court terme de la Somalie pour 1968-70, environ 45 pour cent des crédits totaux affectés à l'agriculture sont destinés au développement zootechnique. En Syrie, le deuxième plan quinquennal (1966-70) vise à accroître le cheptel ovin de 19 pour cent, la production de lait et de laine de 24 pour cent, la production avicole de 28 pour cent et la production d'œufs de 36 pour cent par rapport à l'année de référence (1965). De même, en Iran, aux termes du plan national de développement (1968-72), la production de viande devrait augmenter d'environ 50 pour cent, la production de lait de 25 pour cent et celle d'œufs de 50 pour cent par rapport à l'année de référence (1965). L'objectif de croissance de la production zootechnique qui avait été prévu dans le second plan quinquennal de la Turquie pour 1967-72 était de 4,3 pour cent par an ; entre-temps, on a étudié la possibilité d'augmenter la production et les exportations de produits de l'élevage plus rapidement encore. En Iran, en Syrie et en Turquie, étant donné les résultats modestes obtenus jusqu'à présent, il faudra une intensification considérable des efforts pour atteindre les taux de croissance prévus. A Chypre, le taux de croissance de la production animale envisagé dans le deuxième plan quinquennal (1967-71) est de 9,6 pour cent par an, et s'inscrit à la suite de l'accroissement rapide réalisé dans le passé.

Les programmes de développement visent essentiellement les objectifs suivants : lutte contre les maladies des animaux grâce au renforcement des services vétérinaires ; amélioration des terrains pastoraux et accroissement de la production fourragère ; emploi accru des aliments concentrés pour augmenter le poids carcasse ; création de races améliorées, et moyens de formation pour le personnel. En Somalie, l'Office autonome du développement zootechnique a été créé en 1966 pour collaborer aux programmes de lutte contre les maladies animales et de création

de points d'eau, de chemins de transhumance et d'enclos d'amélioration, d'extension des moyens de commercialisation dans le pays et à l'étranger, et enfin d'achat direct du bétail pour garantir des prix raisonnables aux éleveurs. Toutefois, étant donné les difficultés financières du gouvernement, cet Office a du mal à trouver des crédits pour le développement de l'élevage. En Turquie, les programmes d'élevage intensif visent surtout à accroître la productivité par animal en utilisant des aliments concentrés. On prévoit aussi de créer des races améliorées et d'importer des vaches laitières pur sang pour améliorer la qualité du cheptel bovin. L'Afghanistan a un programme de développement ovin : création de points d'eau et d'abris pour l'agnelage, aliments supplémentaires pour l'hiver, équipement vétérinaire amélioré. L'Organisation pour l'aviculture, en République arabe unie, s'occupe de promouvoir un programme accéléré de production de poulets à rôtir et de distribution de poussins aux éleveurs.

Jusqu'à présent, le secteur de l'élevage n'a guère attiré d'investissements de sources extérieures. En dehors des difficultés que posent l'identification et la formulation des projets, il n'est pas aisé de démontrer que ceux-ci peuvent avoir un rendement économique élevé dans les conditions qui règnent généralement au Proche-Orient. Le Programme de coopération FAO/BIRD a aidé la Turquie à préparer des projets de production laitière intensive, d'amélioration des races laitières, de développement de l'élevage dans les plantations de betterave sucrière et de développement des abattoirs. Les projets ont été soumis à la BIRD ; les gouvernements et la BIRD achèvent actuellement les négociations en vue d'un crédit de l'IDA pour la première phase du projet de développement laitier. La Turquie reçoit aussi une aide du Programme de coopération FAO/BIRD pour préparer la première phase d'un projet complet de développement agricole portant sur l'amélioration des pâturages communaux, l'expansion des cultures fourragères, l'amélioration des troupeaux, la modernisation des bâtiments agricoles et le perfectionnement de l'infrastructure (routes et marchés). La BIRD a accordé au Fonds de développement agricole de l'Iran un prêt de 6,5 millions de dollars, dont l'essentiel sera consacré au développement de l'élevage.

Cependant, une bonne part de l'assistance dans ce secteur a été fournie par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), en particulier par le Fonds spécial, ainsi que par le Programme alimentaire mondial. A la fin de 1969, le PNUD avait alloué environ 13 millions de dollars à 16 projets du Fonds spécial pour le développement des pâturages et de l'élevage dans la région. Aucune région, à l'exception de l'Amérique latine, n'a reçu autant. Les projets portaient sur différents aspects de la pro-

duction animale : pâturages et cultures fourragères ; zootechnie et santé animale ; enseignement, recherche et formation professionnelle ; commercialisation des produits de l'élevage et utilisation des cuirs et peaux. Il existe aussi un programme complet de recherche portant sur les maladies animales, la production de vaccin, la formation professionnelle, la réparation et l'entretien du matériel, etc. ; ce programme est placé sous les auspices du Service de coordination de l'Institut de la santé animale pour le Proche-Orient, dont le siège est à Beyrouth. Les pays de la région ont reçu du PAM une aide considérable pour la production animale et le développement laitier : en janvier 1970, cette assistance atteignait environ 62 millions de dollars. Le PAM a fourni une aide sous forme d'aliments du bétail (orge, avoine et maïs) pour permettre aux bédouins de collaborer avec le gouvernement pour aménager des pâturages naturels, engraisser le bétail et réduire sa mortalité en période de sécheresse, développer une industrie des aliments du bétail et améliorer les conditions de l'industrie animale en général.

Selon les observations d'une mission⁴³ chargée d'évaluer les projets d'aide du PAM pour la sédentarisation des bédouins et le développement de l'élevage nomade au Proche-Orient, l'aide fournie par le PAM pour la stabilisation et l'amélioration de l'élevage et pour l'aménagement des parcours n'a pas donné les résultats espérés. Par contre, l'aide alimentaire du PAM aux programmes de sédentarisation des bédouins a été mieux utilisée ; c'est que, dans ce dernier cas, il a été facile de déterminer et d'exécuter des programmes précis, par exemple pour la mise en valeur des terres et des eaux et la construction d'ouvrages de conservation, tandis que les entreprises d'amélioration de l'élevage et du pâturage, qui s'étendent sur de vastes zones de parcours, sont plus difficiles à mettre en œuvre. La mission d'évaluation a également relevé que l'aide du PAM, en réduisant la mortalité du bétail les années de sécheresse, avait déterminé une augmentation du cheptel, ce qui a aggravé le surpâturage, par exemple dans la zone côtière du nord-ouest de la République arabe unie. En conséquence, la mission a souligné la nécessité de mettre au point un système de commercialisation pour alléger la charge des terrains de parcours.

La mission d'évaluation a ainsi souligné à quel point il est difficile de limiter les effectifs du cheptel à la capacité du parcours ; or, c'est là qu'est le cœur du problème que pose le développement de l'élevage ; ce n'est qu'à la condition de viser cet objectif que les mesures prises pourront apporter une solution définitive aux problèmes des zones arides et semi-arides de la région et à ceux de leurs habitants.

⁴³ Rapport présenté à la seizième session du Comité intergouvernemental du PAM en octobre 1969.

Planification du développement

De nouveaux plans de développement sont entrés en vigueur, en 1970, dans les pays suivants : Arabie saoudite, Irak, Israël, République arabe unie, Soudan (tableau II-46). Le montant total des investissements prévus au titre du plan quinquennal de développement de l'Irak (1970-74) s'élèvera à 1 144 millions de dinars irakiens, soit 40 pour cent de plus que le total prévu au plan précédent. Les revenus pétroliers financeront environ 80 pour cent des dépenses du gouvernement et les emprunts étrangers environ 11 pour cent. La part de l'agriculture dans le montant total des investissements publics restera à peu près la même que dans le plan précédent. Sur les investissements consacrés à ce secteur, 42 pour cent sont affectés à des projets d'irrigation et de drainage, 22 pour cent aux services agricoles, 15 pour cent à la retenue d'eau, 13 pour cent à la production agricole, 5,5 pour cent à la commercialisation des produits agricoles et 2,5 pour cent à des projets concernant les eaux souterraines. Le taux annuel d'accroissement du PNB envisagé (7,1 pour cent) se place entre l'objectif pour 1965-69, qui était de 8 pour cent et le chiffre de 5 pour cent qui a effectivement été atteint. Pour le secteur agricole, l'objectif est fixé à 7 pour cent, contre un objectif de 7,5 pour cent et une croissance effective de 4,5 pour cent pour le plan précédent.

Pendant la période 1965-69, les sommes effectivement investies ont représenté, en moyenne, 55 pour cent des dépenses prévues au titre du développement pour l'ensemble de l'économie, et 32 pour cent pour le seul secteur agricole. Si l'on veut atteindre le taux de croissance actuellement envisagé pour la période 1970-75, il faudra accélérer considérablement la réalisation des projets.

En ce qui concerne l'organisation de la planification, une nouvelle section des études économiques et de la planification a été créée au sein de la Division de l'agriculture au Ministère de la planification. Cette section sera chargée de l'évaluation des projets et des études intéressant la mise en valeur des terres, la gestion des exploitations, la mécanisation et le commerce extérieur des produits agricoles.

Le nouveau plan de développement d'Israël (1971-75) prévoit un investissement brut de 24 milliards de livres israéliennes. Environ 40 pour cent de ce montant sera financé par l'épargne intérieure et le reste par l'aide extérieure. On prévoit que les exportations s'accroîtront au taux de 14 pour cent par an, tandis que les importations n'augmenteront que de 7,9 pour cent. Le service de la dette extérieure s'accroîtra à raison de 4,8 pour cent par an.

Pour atteindre ces objectifs, le plan insiste sur la nécessité de ralentir les investissements dans l'habitat et la construction d'édifices publics, de réduire

TABLEAU II-46. - PROCHE-ORIENT: PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES PLANS DE DÉVELOPPEMENT EN COURS

	Monnaie	Durée	Portée	Investissements		Part des investissements en devises dans les investissements totaux	Part de l'agriculture dans les :		PIB	Taux de croissance prévu					
				To-taux	Pu-blics		Investissements totaux	Investissements publics		Production agricole		Recettes d'exportation		Emploi	
										To-tale	Cé-réales	To-tales	Pro-duits agricoles	Total	Sec-teur agricole
				Millions d'unités monétaires			Pourcentage			Pourcentage annuel					
Afghanistan	Afghanis	1969-71	Secteur public	...	17 000	...	...	28	4,3	3,5	...	...	...	...	...
Chypre . .	Livres chypriotes	1967-71	Plan d'ensemble	186	66,6	...	12,9	29	6,8	8,5	...	8,9	14,1	1,6	0,1
Iran. . . .	Rials iraniens	1968/69-1972/73	Plan d'ensemble	810 000	443 000	...	14	17	9,0	5,0	5,7	14,7	...	2,7	1,3
Irak . . .	Dinars irakiens	1969/70-1974/75	»	1 144	859	...	19,7	24,5	7,1	7,0	...	2,7	...	4,5	4,1
Arabie saoudite . .	Riyals de l'Arabie saoudite	1970/71-1975/76	—	...	...	...	...	...	9,3	5,0	...	...	...	...	...
Somalie . .	Shillings somalis	1968-70	Secteur public	...	698,2	609,7	...	14,8	...	...	...	...	...	...	...
Soudan . .	Livres soudanaises	1970/71-1974/75	Plan d'ensemble	370	200	95	27,9	38,3	8,1	12,1	...	11,0	...	2,0	1,6
Syrie . . .	Livres syriennes	1966-70	»	4 955	3 454	1 124	28,0	27,0	7,2	6,7	6,7	3,9	...	3,5	...
Turquie . .	Livres turques	1968-72	»	111 500	58 600	...	15,2	...	7,0	4,4	4,4	5,3	4,5	3,3	3,7

NOTE: Chaque fois que possible, on a donné le montant des investissements nets. Mais, dans de nombreux cas, aucune distinction n'est établie dans le plan et les chiffres peuvent se rapporter aux investissements bruts ou comprendre certains éléments de dépenses renouvelables. Le secteur agricole comprend la production animale, les pêches, les forêts, l'irrigation, la mise en valeur des terres, le développement communautaire, la vulgarisation agricole, etc.

¹ PNB.

le taux de croissance de la consommation privée totale et le déficit du secteur public, et de promouvoir les activités qui favorisent l'expansion des exportations et le remplacement des importations par la production locale. On espère que grâce aux investissements dans les branches d'exportation, la valeur des exportations totales pourra passer de 1,51 milliard de dollars en 1970 à 2,19 milliards de dollars en 1975 ; en outre, les prix des importations seraient augmentés par rapport à ceux des produits locaux.

L'Arabie saoudite essaie pour la première fois de formuler un plan de développement pour la période 1970/71 à 1975/76. Ce nouveau plan, qui envisage un taux moyen annuel de croissance du PIB de 9,3 pour cent, met l'accent sur la mise en valeur des ressources humaines et la diversification des sources de revenu du pays. Le PIB total devrait passer du niveau actuel de 16,7 milliards à 26,2 milliards de riyals d'Arabie saoudite en 1975/76. Cependant, la structure de l'économie, telle qu'elle est exprimée par la part des divers secteurs dans le PIB, ne changerait guère. La part de l'agriculture tomberait de 6,8 pour cent à environ 5,4 pour cent du PIB pendant la période du plan. En effet, le taux de croissance prévu pour le secteur agricole (5 pour cent par an) est très inférieur au rythme réalisé dans le passé, qui atteignait 9 à 11 pour cent ; d'ailleurs, étant donné les projets d'investissements en cours dans le domaine de l'irrigation, ce taux est peut-être sous-estimé.

Au Soudan, un nouveau plan quinquennal (1970/1971-1974/75) a récemment été approuvé par le Conseil révolutionnaire et par le Conseil des ministres. On estime que les dépenses totales au titre de ce plan s'élèveront à 370 millions de livres soudanaises, soit environ 1 milliard de dollars, contre un montant brut de 565 millions de livres soudanaises pour les investissements fixes pendant le précédent plan décennal (1961/62 à 1970/71), et de 264 millions de livres soudanaises au cours de la période 1964/65-1969/70. Environ 52 pour cent des dépenses envisagées sont affectées au secteur public, avec une priorité à l'agriculture. Pour obtenir les devises fortes nécessaires à l'exécution du plan, il faudrait que le secteur public reçoive de l'étranger des prêts pour un total de 95 millions de livres soudanaises. On envisage un taux de croissance de 8,1 pour cent pour le PIB contre un taux effectif de 4,7 pour cent au cours des années 1965/66-1969/70.

En République arabe unie, le plan de développement économique pour 1970/71 accorde une place prioritaire aux investissements destinés à renforcer les industries de base, les industries auxiliaires et les industries d'extraction. Dans l'industrie alimentaire, 3 millions de livres égyptiennes seront affectés à des projets sucriers, afin de porter de 532 000 à 835 000 tonnes la production de sucre. Une somme de 3,5 millions de livres égyptiennes sera affectée

aux rizeries et aux minoteries. L'industrie textile sera également développée. L'objectif du plan est d'accroître la valeur de la production nationale d'environ 3,5 pour cent entre 1969/70 et 1970/71.

Intégration régionale

Si le commerce à l'intérieur du Marché commun arabe (MCA) ne représente encore que quelque 3 pour cent des échanges totaux des Etats Membres, les statistiques des années antérieures à 1968 indiquent qu'une accélération modeste s'est peut-être amorcée, du fait essentiellement des exportations de l'Irak, de la Jordanie et de la République arabe unie. Alors que les échanges intrarégionaux ont décliné jusqu'en 1965, où l'entrée en vigueur de la zone de libre-échange a été décidée, ils se sont accrus de 4 pour cent en 1966, de 8 pour cent en 1967 et de 20 pour cent en 1968, dernière année pour laquelle on dispose de données. En outre, en 1967 et en 1968, le commerce intrarégional s'est développé plus rapidement que les exportations totales de la région.

Cependant, il est difficile de déterminer jusqu'à quel point cette expansion peut être attribuée aux mesures de libération des échanges. Si la libération progresse rapidement, de nombreux obstacles s'opposent encore à une accélération du commerce intrarégional. Beaucoup de produits importants sont encore frappés de droits de douane et, dans de nombreux cas, des restrictions administratives empêchent les mouvements de produits compétitifs, même lorsque les droits de douane ont été abolis. Contrairement à ce qui se passe en Jordanie et au Koweït, le commerce extérieur est contrôlé par l'Etat en Irak, en République arabe unie et en Syrie. Dans l'ensemble, il semble que les effets du MCA resteront limités tant qu'une intégration économique plus large ne sera pas réalisée.

Certaines mesures prises dans le MCA en 1969 sont peut-être un progrès dans cette direction. Ainsi, on a entrepris de transformer le marché commun, qui fonctionne actuellement comme une zone de libre-échange, en union douanière. La nomenclature des barèmes douaniers a été normalisée et on a proposé d'utiliser, comme tarif extérieur commun, la moyenne des tarifs appliqués par les Etats Membres en novembre 1968. La création d'une organisation douanière centrale, pour appliquer le système douanier unifié, est actuellement à l'étude. On a également suggéré d'appliquer un système d'assurance ou de garantie multilatérale des investissements contre les risques non commerciaux, de mobiliser les capitaux arabes et de coordonner les plans, particulièrement dans les secteurs agricole et industriel. On travaille également à la création d'une Union arabe des paie-

ments, qui jouerait le rôle d'office de compensation entre les Etats Membres et leur fournirait des crédits à court terme ; les plans actuels prévoient un capital de 15 millions de dinars arabes (42 millions de dollars).

Le Fonds du Koweït pour le développement économique arabe a continué d'accroître ses activités de prêt, autant que le permet la situation politique. Le Fonds, qui en est à sa neuvième année, a accordé 19 prêts à neuf pays arabes, pour une valeur totale de 201 millions de dollars, dont un tiers dans le secteur agricole. Environ les deux tiers des prêts ont déjà été versés et 10 projets sont achevés.

La coopération économique se resserre entre la Libye, la République arabe unie et le Soudan. Des

accords techniques et économiques entre les trois pays visent à développer les échanges de produits agricoles, à créer des sociétés et des projets agricoles communs, et à encourager les échanges techniques.

La Coopération régionale pour le développement (CRD) continue à se concentrer sur la création de projets industriels communs plutôt que sur la libération des échanges. En janvier 1970, 13 projets à ce titre ont été mis en œuvre et 4 autres entreront en activité à la fin de 1970. Le Conseil régional de planification de la CRD a demandé que le secteur privé reçoive plus d'encouragements afin de favoriser la création d'entreprises industrielles communes.

Afrique

En 1969, la situation de l'agriculture a été moyenne dans la plus grande partie de la région, sans marquer d'extrêmes dans les différentes sous-régions. On estime que dans l'ensemble la production agricole est restée au même niveau qu'en 1968, les cultures vivrières ayant peut-être légèrement régressé. Toutefois, cette régression a été due pour beaucoup à une baisse de 3 pour cent de la production céréalière, qui a affecté principalement les pays du Maghreb, où les rendements ont fortement diminué par rapport aux niveaux exceptionnellement élevés de 1968. La production vivrière s'est bien redressée en Afrique de l'Ouest, à la suite de la sécheresse de 1968. A la différence des cultures vivrières, dont les résultats d'ensemble ont été assez décevants, les principaux produits d'exportation, à l'exception de l'huile d'olive, ont vu leur production augmenter sensiblement par rapport à 1968.

La croissance économique générale de la région a peut-être légèrement dépassé dans l'ensemble le taux de 4 pour cent réalisé en 1968. La Zambie et la République démocratique du Congo ont vendu leur cuivre à des prix très élevés, tandis que les exportations de produits minéraux de plusieurs autres pays ont continué de croître. Au Nigeria, la fin de la guerre civile a été rapidement suivie par la remise en état de l'industrie pétrolière et la reprise des exportations de pétrole. La situation favorable qui régnait sur les marchés internationaux, notamment du café et du cacao, s'est reflétée dans les résultats économiques de la Côte-d'Ivoire, du Ghana et du Kenya.

Comme on l'indique ci-après, l'exploitation des possibilités de la région en matière d'élevage s'accélère peu à peu. On relève aussi des signes encou-

rageants témoignant que dans la plupart des pays africains en voie de développement on commence à adopter les techniques agricoles modernes. Dans l'ensemble, les moyens de production tels qu'engrais, semences améliorées, tracteurs, etc. restent peu utilisés, mais les variétés améliorées sont déjà largement mises à profit pour les cultures d'exportation, par exemple coton, canne à sucre, palmier à huile. La grande exploitation mécanisée et spécialisée de type commercial est solidement implantée dans un certain nombre de pays d'Afrique, et l'amélioration de l'outillage manuel, ainsi que l'utilisation des bœufs de travail pour les cultures et le transport, ont récemment fait des progrès considérables. Au cours des années soixante, la mise en place de l'infrastructure nécessaire pour mettre les nouvelles techniques à la portée des exploitants s'est activée.

Si, pour la plupart des pays africains en voie de développement, l'agriculture constitue la principale ressource économique et fournit un emploi à la majeure partie de la population, ceux-ci s'intéressent inévitablement de façon croissante à l'exploitation d'autres ressources naturelles et à la création d'industries locales. Cette tendance se manifeste par la proportion relativement élevée d'investissements consacrés, dans les plans nationaux de développement, aux industries, dont beaucoup reposent sur la production agricole et forestière. L'accroissement annuel de la population urbaine d'Afrique, estimé à 5 pour cent, joint à l'élévation des revenus, fournit un marché local en expansion, en particulier pour les cultures vivrières, le coton, les textiles et les produits alimentaires transformés ou en conserve.

Production agricole

D'après les indices provisoires de la FAO, la production agricole globale de la région n'a pratiquement pas augmenté en 1969. Ce résultat recouvre cependant des performances très variables dans les différentes parties du continent, plus qu'il ne traduit une tendance générale quelconque (tableau II-47). En particulier, la stagnation d'ensemble s'explique par une forte réduction de la production dans les pays du Maghreb, où les rendements et les récoltes de céréales ont régressé par rapport à leur niveau inhabituellement élevé de 1968 ⁴⁴; en outre, la récolte d'olives a accusé un net recul et la production de l'Afrique centrale, qui avait avancé de 6 pour cent l'année précédente, a cessé de progresser. Des quatre autres sous-régions, trois ont enregistré des augmentations supérieures à la moyenne, encore qu'en Afrique de l'Ouest il s'agisse plutôt d'un redressement faisant suite à la campagne de 1968 rendue critique par la sécheresse.

⁴⁴ A long terme toutefois, la tendance des rendements céréaliers de l'Afrique du Nord-Ouest est à la hausse.

Parmi les divers pays, la Mauritanie a bénéficié de conditions atmosphériques exceptionnelles et a rejoint quatre autres pays — Côte-d'Ivoire, Gabon, Haute-Volta et Togo — dont la production agricole en 1969 a été plus de deux fois supérieure au niveau de 1952-56. Dix autres pays (Cameroun, Gambie, Ghana, Kenya, Malawi, Niger, Ouganda, Sénégal, Tanzanie, et Zambie) ont atteint un taux de croissance moyen d'environ 4 pour cent au cours des dix dernières années, bien qu'en 1969 la Tanzanie et l'Ouganda aient subi un revers, dû au mauvais temps et que la production en Zambie ait décliné dans les deux dernières années.

En raison principalement de la contraction des récoltes de céréales dans le Maghreb — qui ont diminué de près de 30 pour cent tant en Algérie qu'au Maroc — la récolte céréalière totale de la région a diminué d'environ 3 pour cent (tableau II-48). Les conditions de croissance ont également été défavorables dans certaines régions d'Afrique méridionale et de l'Est — y compris la Tanzanie et la Zambie — et l'on constatait dans certaines zones, vers la fin de l'année, des pénuries et une inflation des prix de détail.

TABLEAU II-47. — AFRIQUE : INDICES DE LA PRODUCTION AGRICOLE

	1965	1966	1967	1968	1969 ¹	Variation de 1968 à 1969	Taux annuel de croissance de 1956-58 à 1966-68	Production agricole par habitant en 1969
	 Moyenne 1952-56 = 100					 Pourcentage		Moyenne 1952-56 = 100
Production des sous-régions (tous produits)								
Afrique du Nord-Ouest	108	87	99	129	109	— 15	0,5	76
Afrique de l'Ouest	151	150	152	147	155	+ 5	3,1	103
Afrique centrale	118	124	126	139	134	—	1,7	101
Afrique de l'Est	139	145	147	148	153	+ 3	3,1	108
Afrique méridionale ²	117	125	122	124	124	—	2,0	82
Afrique du Sud	138	147	183	160	169	+ 5	3,9	118
Production des pays en voie de développement ³								
TOTALE								
Tous produits	134	133	137	141	142	+ 1	2,5	—
Produits alimentaires	128	127	131	136	135	—	2,2	—
PAR HABITANT								
Tous produits	103	100	100	101	99	— 2	—	—
Produits alimentaires	98	96	96	97	94	— 3	— 0,3	—
Production régionale ³								
TOTALE								
Tous produits	134	134	142	143	145	+ 1	2,7	—
Produits alimentaires	129	130	137	139	140	—	2,4	—
PAR HABITANT								
Tous produits	103	101	104	102	101	— 1	0,2	—
Produits alimentaires	99	98	100	99	97	— 2	—	—

¹ Données préliminaires. — ² Non compris l'Afrique du Sud. — ³ Y compris l'Afrique du Sud.

TABLEAU II-48. — AFRIQUE : PRODUCTION CÉRÉALIÈRE

	1965	1966	1967	1968	1969 ¹
	 Milliers de tonnes				
PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT					
Toutes céréales	38 583	37 550	39 709	43 703	42 333
dont : blé	4 459	3 006	3 976	5 617	4 214
riz	3 681	3 946	4 618	4 674	4 951
millet et sorgho	17 849	17 421	17 446	17 568	18 197
maïs	9 117	10 875	10 413	10 334	10 791
orge	3 382	2 242	3 176	5 397	4 106
AFRIQUE DU SUD					
Toutes céréales	5 755	6 110	11 809	6 994	7 090
RÉGION					
Toutes céréales	44 338	43 664	51 518	50 697	49 423

¹ Données préliminaires.

Toutes les grandes cultures d'exportation ont connu de sensibles accroissements de production (tableau II-49) dont ont bénéficié la plupart des principaux pays producteurs, bien que dans la plupart des cas il se soit agi d'un redressement, plutôt que d'un accroissement à long terme. La production de café de la Côte-d'Ivoire a marqué une forte reprise qui l'a portée à 258 000 tonnes — chiffre encore bien inférieur toutefois au record de 1967 ; en Ouganda, la production a été inférieure de 13 pour cent au niveau exceptionnel de l'année précédente. La Côte-d'Ivoire, le Ghana et le Nigeria ont tous contribué au redressement de 16 pour cent de la production africaine de cacao. La production de thé a progressé de 19 pour cent, avec une avance notable au Kenya en particulier, et celle de coton

TABLEAU II-49. — AFRIQUE (PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT) : PRODUCTION DES PRINCIPALES CULTURES D'EXPORTATION

	1965	1966	1967	1968	1969 ¹
	 Milliers de tonnes				
Café	1 189	1 024	1 272	1 200	1 211
Cacao	864	968	983	856	991
Thé	66	84	87	98	117
Coton	352	411	409	443	536
Huile de palme	996	973	857	940	993
Palmistes	809	761	576	628	689
Arachides	4 742	4 625	4 310	4 158	4 165
Huile d'olive	120	59	91	137	67

¹ Données préliminaires.

de 21 pour cent, des progrès très importants ayant eu lieu au Nigeria et en Tanzanie. Parmi les principales huiles végétales et graines oléagineuses, seule l'huile d'olive a régressé, de moitié environ, du fait essentiellement de la mauvaise récolte en Tunisie. L'huile de palme et les palmistes ont poursuivi leur redressement, la production ayant augmenté au Nigeria et dans d'autres pays producteurs d'Afrique de l'Ouest. La production d'arachides s'est accrue de 5 pour cent par rapport aux mauvaises récoltes de 1968, mais reste encore inférieure au niveau des années antérieures.

Les renseignements concernant les récoltes de 1970 se limitent jusqu'ici essentiellement aux cultures d'exportation. On estime que la production de café n'a augmenté que faiblement, en raison d'une récolte moins abondante en Côte-d'Ivoire. Aucun changement n'aurait eu lieu pratiquement dans la production de cacao, et celle de thé a peut-être subi un léger recul. En revanche, la production d'huile d'olive semble avoir marqué une nette reprise par rapport au niveau très bas de 1968, et la production d'huile de palme a continué de s'accroître dans la plupart des principaux pays producteurs. La production d'arachides sera sans doute plus faible, reflétant une deuxième régression successive au Nigeria. On pense que la production de coton a probablement légèrement augmenté, notamment en Afrique de l'Ouest. D'excellentes récoltes de maïs ont été enregistrées au Kenya et en Tanzanie.

Production halieutique

Les quantités débarquées dans les pays en voie de développement de la région ont un peu augmenté par rapport à 1968. L'Angola s'est placé en tête avec un accroissement d'un sixième environ. La majeure partie des quantités débarquées continue d'être transformée en farine de poisson et en poisson séché et salé pour l'exportation. On a fait récemment porter les efforts sur la mise en place du secteur du poisson congelé et sur l'amélioration des opérations de mise en conserve dans le but de revaloriser l'utilisation et d'accroître les recettes d'exportation.

Les progrès réalisés dans les autres pays grands producteurs de poisson ont été plus modestes. La production marocaine a augmenté d'environ 3 pour cent, tout en restant bien inférieure au chiffre record de 1967 et à la moyenne de 1964-68. Comme la majeure partie des quantités débarquées du Maroc est transformée (sardines en boîte et farine de poisson) pour l'exportation, l'effort de production est étroitement lié aux perspectives de vente sur les marchés extérieurs. Des gains de production allant jusqu'à 10 pour cent ont été obtenus dans les pays

suivants: République démocratique du Congo, Ghana, Mali, Nigeria et Sénégal, ainsi que dans les pays d'Afrique de l'Est. Au Nigeria, la nécessité de faire face aux problèmes nutritionnels — qui se sont aggravés pendant les hostilités — a conduit à mettre davantage l'accent sur le développement des pêches. Dans la République démocratique du Congo, les améliorations apportées aux opérations de transformation et de transport permettent d'augmenter les prises dans les eaux intérieures et on commence à pratiquer la pêche pélagique pour compléter les prises de poisson de mer qui jusqu'ici étaient dues presque entièrement aux chalutiers.

De nouvelles sources de protéines de poisson se créent et sont de plus en plus exploitées depuis la réalisation de projets d'aménagement de lacs artificiels, notamment au Ghana et en Zambie. Outre qu'ils aident à approvisionner en protéines des zones intérieures qui en manquent, ces projets ouvrent de nouvelles possibilités d'emploi dans le secteur des pêches. Un nombre croissant de pays de la région, notamment ceux qui bordent le golfe de Guinée, organisent la pêche à la crevette en vue d'accroître leurs recettes d'exportation.

Contrairement aux pays en voie de développement de la région, la République d'Afrique du Sud (y compris la Namibie) a produit moins de poisson que l'année précédente. Les contrôles exercés dans le secteur des pêches qui fournit la matière première aux industries de transformation ont été déterminants et la production de farine de poisson a baissé de 13 pour cent.

Production forestière

Bien que l'on manque toujours de données précises, on estime que les enlèvements de bois ronds d'industrie en Afrique (qui représentent quelque 15 pour cent du total) ont sensiblement augmenté en 1969, en raison principalement d'une augmentation des enlèvements de grumes de feuillus destinées à l'exportation. La saison des pluies de la mi-1969 ayant été exceptionnellement clémente, l'exploitation et le transport ont été moins perturbés que d'habitude, de sorte que les stocks se sont accrus vers la fin de l'année dans les ports d'exportation de certains pays d'Afrique de l'Ouest. Cette évolution, jointe à la politique d'achat plus prudente des importateurs européens, a jugulé la hausse de prix observée au cours des dix-huit mois précédents, et pour certaines essences, les prix ont même diminué. On estime qu'en 1969 la production de sciages de feuillus et de contreplaqués n'a guère varié par rapport à 1968, et les enlèvements de bois de feu, qui constituent la plus grande part du total, ont probablement continué de s'accroître modérément.

Commerce des produits agricoles, halieutiques et forestiers

On estime qu'en 1969 la valeur des exportations des produits de l'agriculture, des pêches et des forêts a diminué dans la région de quelque 2 pour cent, reflétant une diminution des recettes provenant du secteur agricole. Les forêts — qui assurent maintenant, selon les estimations, plus de 10 pour cent des recettes globales de ce secteur — ont continué à connaître un taux d'expansion rapide (voir tableau II-50).

En ce qui concerne les produits agricoles, l'augmentation des recettes provenant de quelques huiles végétales et graines oléagineuses, du thé, du cacao et du caoutchouc n'ont pu compenser la baisse de la valeur des exportations d'autres produits agricoles.

La valeur des exportations de cacao a progressé pour la troisième année consécutive, la hausse des cours mondiaux ayant continué de contrebalancer la contraction du volume exporté. Ce dernier a en fait constamment décliné depuis 1965, et il accusait en 1969 une baisse de 35 pour cent par rapport à ladite année. Cette régression a été due au fléchissement de la production de l'Afrique de l'Ouest, où, en 1969, de fortes pluies ont aggravé les problèmes à long terme résultant du mauvais entretien des plantations et des maladies. Au Ghana, qui a à son actif plus du tiers des recettes régionales procurées par le cacao, la récolte de 1968/69 a été la plus faible qu'on ait enregistrée depuis 1959/60.

Le volume des exportations de café a également diminué en 1969, la réduction des expéditions de l'Angola, du Cameroun, de la Côte-d'Ivoire et de Madagascar ayant plus que contrebalancé l'accroissement de celles de l'Ethiopie, du Kenya et de l'Ouganda. La valeur unitaire moyenne des exportations n'a toutefois pas connu un accroissement compensatoire; les prix ont monté au cours du second semestre, mais pas assez pour rattraper le recul antérieur. La valeur des exportations de café a donc été inférieure de quelque 13 pour cent au chiffre de 1968.

Les exportations d'huiles et de graines oléagineuses ont diminué, à la suite principalement des mauvaises récoltes d'arachides dans l'ensemble de la région, mais cette diminution a provoqué une hausse des prix, de sorte que la valeur des exportations a progressé. Le volume des exportations de palmistes a de nouveau connu un accroissement modéré, dû à la reprise soutenue de la production du Nigeria, mais les prix ont diminué et les recettes ont baissé.

La croissance régulière de la production de thé de la région, qui a atteint près de 50 pour cent au cours des cinq années passées, s'est traduite par une nouvelle avance des exportations en 1969, à la fois pour l'ensemble de la région et pour les principaux pays producteurs. Ceci a fait plus que compenser

TABLEAU II-50. — AFRIQUE¹: INDICES DE LA VALEUR DES EXPORTATIONS DES PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	Pourcentage des exportations agricoles totales en 1969	1965	1966	1967	1968	1969 *	Variation de 1968 à 1969
		 Moyenne 1957-59 = 100					Pourcentage
PRODUITS AGRICOLES	87	113	113	107	114	117	+ 2
Produits pour l'alimentation humaine et animale	32	116	116	103	112	114	+ 2
Céréales	(2)	48	54	62	78	73	— 7
Sucre	(4)	114	126	112	116	123	+ 6
Agrumes	(3)	150	148	139	156	155	— 1
Huiles et graines oléagineuses	(15)	107	109	85	93	96	+ 4
Produits pour boissons et tabac	47	113	113	114	123	126	+ 2
Café	(21)	132	158	149	165	156	— 6
Cacao	(19)	113	94	127	138	159	+ 15
Thé	(3)	178	229	215	241	261	+ 8
Matières premières	9	104	104	96	88	88	—
Coton	(5)	99	104	109	101	95	— 6
Caoutchouc	(2)	102	103	83	80	97	+ 23
PRODUITS HALIEUTIQUES	2	102	124	118	122	122	—
PRODUITS FORESTIERS	11	...	...	240	269	310	+ 15
Produits agricoles, halieutiques et forestiers	100	...	...	113	121	125	+ 3

¹ Non compris l'Afrique du Sud. — * Données préliminaires.

la baisse des prix, et les recettes ont monté de quelque 8 pour cent.

Malgré les progrès de la production de coton, le volume des exportations régionales est resté inchangé et, les prix étant plus bas, la valeur des exportations a diminué. Les exportations de sisal ont également fléchi (d'environ 8 pour cent), mais ce recul a été en partie contrebalancé par le développement des exportations d'articles manufacturés. Les prix ont dépassé quelque peu le niveau très déprimé de 1968, grâce en partie aux arrangements à long terme en matière de prix et de contingents conclus entre les producteurs et les principaux utilisateurs; mais la progression n'a pas été suffisante pour élever la valeur totale.

Les renseignements concernant les importations agricoles de la région en 1969 sont encore incomplets. Les données disponibles font toutefois apparaître un nouveau recul des importations céréalières par rapport au chiffre record de 1967. En 1968 les importations de blé avaient légèrement reculé et celles de céréales secondaires avaient diminué de moitié, essentiellement à la suite d'une reprise de la production en Afrique du Nord et d'une production croissante de maïs au Kenya. D'une façon générale, cette tendance semble s'être poursuivie en 1969. Grâce à de bonnes récoltes en 1967 et 1968, les importations céréalières du Maroc, qui s'élevaient environ à 906 000

tonnes en 1967, sont tombées à 622 000 tonnes en 1968 et à 142 000 tonnes en 1969. Pour la même raison les importations de l'Algérie, qui avaient atteint un chiffre record en 1966, ont semble-t-il diminué en 1969. En Tunisie, toutefois, on estime que les importations de blé sont passées de 260 000 tonnes en 1968 à plus de 300 000 tonnes. Les importations de blé de la Zambie sont tombées de 59 000 à 46 000 tonnes.

En ce qui concerne l'ensemble des pays en voie de développement de la région, la valeur du commerce des produits de la pêche n'a pas varié en 1969, mais ce secteur a contribué de plus en plus aux recettes d'un certain nombre de pays pratiquant la pêche à la crevette dans le golfe de Guinée. La valeur des exportations de produits halieutiques du Maroc, principal exportateur de la région, est remontée pendant le deuxième semestre de 1969 et, pour l'ensemble de l'année, le total a été pratiquement le même qu'en 1968. Les exportations angolaises se sont remarquablement redressées après le marasme de ces dernières années, du fait surtout que les exportations de farine de poisson ont doublé. Les exportations maliennes de poisson séché vers les pays voisins ont continué de progresser et ce produit vient actuellement au troisième rang parmi les plus exportés.

Alors que la région demeure tributaire d'un nombre très limité de produits agricoles d'exportation, la

croissance rapide et soutenue des recettes extérieures provenant de la vente de produits forestiers mérite une mention particulière. Les exportations de grumes de feuillus tropicaux ont connu une forte expansion en 1969, principalement en Afrique de l'Ouest. Leur volume est estimé à 7,2 millions de mètres cubes, soit quelque 18 pour cent de plus qu'en 1968⁴⁵. On estime que les exportations de sciages de feuillus, de contre-plaqué et de placages n'ont que peu progressé, malgré la vive expansion des importations de ces produits en Europe occidentale. Dans le cas des sciages de feuillus, il est possible que les prix et spécifications des feuillus utilitaires d'Asie du Sud-Est les aient rendus plus compétitifs; notons toutefois que les importations totales du Royaume-Uni, principal importateur de sciages de feuillus tropicaux et de contre-plaqué d'Afrique, ont sensiblement baissé en 1969.

Progrès technique

Bien que le niveau des techniques agricoles reste faible dans la plus grande partie de la région, on relève des indices encourageants de l'adoption et de l'adaptation progressives de techniques plus modernes au sein des systèmes variés de culture, d'exploitation forestière et de pêche en Afrique. Ainsi, la région intensifie de plus en plus sa production propre d'engrais et de pesticides, ainsi que de matériel agricole, afin de répondre aux besoins locaux. La production d'engrais a augmenté de 14 pour cent, atteignant 390 000 tonnes en 1968/69, et se compose presque entièrement de phosphates, produits principalement au Maroc et en Tunisie. Une part considérable de la production totale a continué d'être exportée. L'utilisation des engrais dans les pays en voie de développement de la région a également augmenté de 13 pour cent, ce qui l'a portée à 544 000 tonnes vu l'accroissement de 16 pour cent enregistré en 1968. A l'exception de l'Algérie, du Sénégal et de Madagascar, tous les pays ont participé à cette augmentation, qui a été la plus forte au Cameroun, au Congo (Brazzaville), en République démocratique du Congo, en Côte-d'Ivoire, au Mali, au Sénégal, au Tchad et en Tunisie.

Le nombre de tracteurs utilisés dans les pays africains en voie de développement s'est encore accru de 7 pour cent, atteignant 119 000 en 1968. Le tiers des nouvelles machines est toutefois allé aux pays d'Afrique du Nord-Ouest, qui possèdent près de la moitié de tous les tracteurs de la région. En 1969, deux nouvelles usines de tracteurs et de matériel agricole ont été construites en Algérie, pour cou-

vrir les besoins correspondant aux 2,8 millions d'hectares qui sont maintenant cultivés mécaniquement. Le Maroc a également eu besoin d'un plus grand nombre de tracteurs, à cause du développement de l'agriculture irriguée et de la mise en œuvre du programme « Engrais et labourage », qui couvre 300 000 hectares de cultures céréalières. Le parc de tracteurs a progressé de 6 pour cent en Tunisie, mais ce chiffre n'a pas été suffisant pour permettre à la production agricole d'atteindre l'objectif du Plan.

La mécanisation a également fait quelques progrès dans les pays d'Afrique centrale. Si l'utilisation du matériel agricole reste généralement limitée, la mise en œuvre de programmes agricoles et forestiers intensifs a pratiquement fait doubler le parc de tracteurs du Gabon. En République démocratique du Congo, en revanche, les usines de tracteurs récemment installées n'ont pas encore eu beaucoup d'effet sur la mécanisation de l'agriculture. Dans la zone côtière de l'Afrique de l'Ouest et de l'Est, l'utilisation du matériel agricole continue à se développer, notamment en Côte-d'Ivoire où la progression a été de 14 pour cent en 1968, par suite de la mise en œuvre de vastes opérations agricoles (palmiers à huile, café, etc.). En Tanzanie et au Malawi l'utilisation de la force mécanique en agriculture a également progressé, de 21 pour cent et de 38 pour cent respectivement, et le Malawi a établi un système de location de tracteurs.

La mécanisation de l'exploitation forestière, grâce à l'abattage au moyen de scies à moteur se développe rapidement. Il en résulte non seulement une productivité plus élevée du travail, mais encore un accroissement du rendement. Le transport du bois s'est également amélioré, grâce à l'utilisation croissante de tracteurs articulés à quatre roues dans certains pays, par exemple au Gabon, qui en possède actuellement 140.

L'utilisation de matériel à planter amélioré se limite pour le moment principalement aux cultures d'exportation, et des progrès considérables ont été accomplis. La plupart du coton actuellement produit en Afrique est issu de semences sélectionnées; les nouvelles plantations de palmiers à huile, notamment en Côte-d'Ivoire, sont constituées de variétés à haut rendement soigneusement sélectionnées; enfin, la remise en état et l'extension des plantations de cacaoyers sont réalisées essentiellement à l'aide de souches clonales précoces à haut rendement. Le nouvel Institut international d'agriculture tropicale, installé à Ibadan, Nigeria, par les Fondations Ford et Rockefeller, constitue une nouvelle ressource importante en matière de recherche pour le développement de l'agriculture africaine.

L'attention se porte cependant de plus en plus sur la nécessité d'augmenter la production céréalière pour dégager l'Afrique de sa dépendance croissante

⁴⁵ Les chiffres de 1968 ne comprennent pas les transferts de grumes de la Guinée équatoriale (ex-Guinée espagnole) à l'Espagne, qui atteignaient ces dernières années environ 400 000 mètres cubes par an.

à l'égard des importations. On s'intéresse particulièrement au blé du Mexique en Afrique du Nord-Ouest et aux variétés de riz à haut rendement en Afrique de l'Ouest et en République démocratique du Congo. La sélection a déjà donné des résultats satisfaisants pour le riz de coteau (en culture sèche) dans ce dernier pays, où de nouvelles variétés atteignent un rendement de plus de 2 tonnes à l'hectare. Sur la côte ouest, de la Gambie au Sierra Leone, le riz de marais gagne du terrain et à Rokupr, au Sierra Leone, des rendements allant jusqu'à 5 tonnes à l'hectare ont déjà été signalés grâce aux variétés améliorées. Les recherches se poursuivent au Nigeria, en Guinée et au Niger, et à l'Office de la région du Niger, au Mali, des variétés de riz ont été sélectionnées pour divers niveaux d'eau. On signale que des programmes de production de semences de riz sont appliqués en République centrafricaine, en République démocratique du Congo et en Gambie, mais les services de certification et de distribution restent à améliorer.

La sélection du maïs continue à donner de bons résultats au Kenya. Les nouveaux hybrides mis au point à partir de lignées mexicaines et colombiennes ont un rendement qui dépasse de 40 pour cent celui des variétés locales améliorées. Des programmes de sélection du maïs sont également en cours au Nigeria et en Rhodésie. Au Malawi, dans la zone du programme de colonisation de Lunzu-Liranguru, des hybrides ont permis de quadrupler le rendement moyen du maïs. Des programmes de sélection du sorgho sont en cours au Ghana, dans le nord du Nigeria, au Sénégal, en Tanzanie et en Zambie.

Les forêts tirent également profit des variétés à haut rendement, et, parallèlement au développement des plantations artificielles, l'identification et la sélection de variétés à haut rendement appropriées prennent une importance croissante. La FAO a accordé un soutien financier à plusieurs expéditions de ramassage de semences de pin tropical (dont deux en 1969), organisées par le Forest Research Institute de Canberra (Australie) et le Commonwealth Forestry Institute d'Oxford (Royaume-Uni). Les travaux se sont intensifiés en 1969 au Nigeria et en Zambie en ce qui concerne la production d'hybrides d'eucalyptus, dont certains promettent de conjuguer le haut rendement et la bonne conformation d'un parent avec la résistance à la sécheresse de l'autre.

Lutte contre le criquet pèlerin

Après l'alerte de 1968 et les campagnes antiacridiennes victorieuses qui l'ont suivie, 1969 peut être considérée comme une année relativement calme. Au début de janvier 1969, des essaims dispersés étaient

de nouveau signalés en Algérie, au Mali, au Maroc, en Mauritanie, au Niger et au Tchad. D'autre part, dans les pays situés sur les deux rives de la mer Rouge, des essaims d'adultes et des larves nouvellement écloses ont été signalés. Des mesures préventives ont donc été prises. Sous l'égide d'organismes nationaux et régionaux de lutte antiacridienne et avec le concours de l'AID (Etats-Unis) des pulvérisations d'insecticides ont été effectuées sur environ 500 000 hectares le long des côtes de la mer Rouge, tandis que l'action rapide prise par l'Organisation commune de lutte antiacridienne et de lutte antiaviaire en Mauritanie a permis de maintenir la population acridienne à un faible niveau dans ce pays. On peut donc considérer que le fléau qui s'était déclaré en 1968 était totalement circonscrit en 1969. Au début de 1970, les populations non exterminées en Mauritanie ont commencé à se déplacer vers le Sahara espagnol où elles se sont reproduites et ont formé quelques essaims réduits. Cependant, par précaution, leurs mouvements demeurent l'objet d'une surveillance constante.

A sa treizième session, tenue à Rome en octobre 1969, le Comité de la FAO pour la lutte contre le criquet pèlerin a recommandé d'exploiter pleinement la situation propice actuelle, et de prendre toutes les mesures possibles, dans le cadre d'une stratégie efficace, pour prolonger cette période de rémission. Le Fonds d'intervention d'urgence de la FAO contre les maladies du bétail a été maintenu par la Conférence de la FAO (quinzième session, novembre 1969) pour couvrir les « interventions initiales d'urgence contre le criquet pèlerin », mais jusqu'à présent il n'a pas été nécessaire de faire appel à cette ressource supplémentaire.

Développement de l'élevage

La région d'Afrique contient environ 10 pour cent des effectifs du cheptel mondial. Ceux-ci sont très irrégulièrement répartis en raison surtout de facteurs écologiques. Les bovins prédominent mais dans certaines zones les ovins et les caprins sont nombreux et contribuent pour une large part à l'alimentation des populations locales (tableau II-51). Les principaux paramètres déterminant la répartition sont les précipitations et la présence de la mouche tsé-tsé.

Les bovins tendent à se concentrer dans la région de savane de l'Afrique occidentale et centrale, avec une densité accrue vers le sud à mesure que l'on se rapproche des zones moins sèches, la limite méridionale étant la zone forestière tropicale infestée par la mouche tsé-tsé. En Afrique orientale, les bovins se concentrent surtout dans les hauts plateaux d'Ethiopie et dans certaines régions du Kenya et de la Tanzanie. On trouve également des races de bovins résistant à la mouche tsé-tsé dans la zone cô-

TABLEAU II-51. - AFRIQUE¹: RÉPARTITION DES EFFECTIFS DU CHEPTEL PAR SOUS-RÉGIONS

	Bovins		Ovins		Caprins		Porcins		Volaille	
	1948-52	1964-67	1948-52	1964-67	1948-52	1964-67	1948-52	1964-67	1948-52	1964-67
<i>Millions de têtes</i>										
Afrique du Nord-Ouest	3,4	4,0	18,2	22,9	13,9	10,2	0,3	0,1	24,0	26,6
Afrique de l'Ouest	14,0	26,1	13,1	20,5	21,3	40,2	1,0	1,8	13,1	81,2
Afrique centrale	5,8	7,9	2,2	3,2	5,6	7,2	0,5	0,7	2,7	6,4
Afrique de l'Est	51,2	70,2	30,4	33,1	28,6	35,4	1,2	1,5	76,9	92,7
TOTAL POUR L'AFRIQUE ¹	74,4	108,2	63,9	79,7	69,4	93,0	3,0	4,1	116,7	206,9
<i>Pourcentage</i>										
Afrique du Nord-Ouest	5	4	28	29	20	11	9	2	21	13
Afrique de l'Ouest	18	24	20	25	31	43	37	44	11	39
Afrique centrale	8	7	4	4	8	8	15	18	2	3
Afrique de l'Est	69	65	48	42	41	38	39	36	66	45
TOTAL POUR L'AFRIQUE ¹	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

NOTE : Pour la plupart des pays, les estimations relatives aux effectifs du cheptel ne sont pas très sûres; les données fournies doivent donc être considérées comme ne donnant qu'un ordre de grandeur approximatif.

¹ Non compris l'Afrique du Sud. - ² Non compris le Nigeria, pays pour lequel on ne dispose pas de données.

tière de savane d'Afrique occidentale. La région la plus importante du continent du point de vue de l'élevage est la zone sahélienne de savane, où la production animale est la seule grande activité agricole, mais la densité des bovins par hectare est relativement faible en raison de l'absence de précipitations. Les principales régions productrices d'ovins et de caprins se trouvent au Maroc et dans les pays bordant la Méditerranée, dans la région aride au nord de la zone sahélienne d'Afrique occidentale, en Ethiopie et dans les districts septentrionaux secs du Kenya.

Les porcins ont peu d'importance commerciale en raison surtout de tabous religieux ou des habitudes des consommateurs. La viande de volaille joue un certain rôle dans le régime alimentaire et elle prend de l'importance, notamment dans les centres urbains d'Afrique occidentale. La production avicole et porcine sert surtout à la subsistance, mais on s'est efforcé plus récemment de créer des industries porcine et avicole modernes fondées sur l'élevage et l'alimentation en porcherie ou en poulailier, en vue de ravitailler les marchés urbains en expansion.

On utilise moins les animaux de travail en Afrique que dans les autres régions, sauf en Afrique du Nord et en Ethiopie, parce que les maladies animales sont très répandues, que le développement de la culture sédentaire dans une grande partie du continent est relativement récent, et que la distinction traditionnelle entre éleveurs et cultivateurs persiste. De ce fait, un très grand nombre d'activités agricoles se font manuellement; on espère accroître la pro-

ductivité en recourant à la mécanisation plutôt qu'à une plus large utilisation des animaux de trait.

La production animale en Afrique se caractérise par une faible productivité. C'est ainsi que la production moyenne mondiale de viande de bœuf par tête de bétail est environ deux fois et demie supérieure au chiffre enregistré pour l'Afrique. Parmi les causes de cet état de choses figurent la mauvaise gestion, la fréquence des maladies, le prestige qui s'attache à la propriété du bétail, le mauvais état des pâturages où prédominent les herbages naturels, le caractère saisonnier des disponibilités en eau, l'absence d'intégration entre la production animale et la production végétale, et une médiocre infrastructure commerciale. Dans certaines régions, le nomadisme est la seule méthode viable en matière de production animale en raison du mauvais état des pâturages et des faibles disponibilités en eau. Il est de règle dans la zone sahélienne. En Ethiopie, au Kenya et en Ouganda, la situation est un peu exceptionnelle. En Ethiopie, on utilise largement les bovins comme animaux de trait, et au Kenya et en Ouganda, l'élevage laitier a pris récemment plus d'importance dans les petites exploitations mixtes, en même temps que les méthodes d'élevage s'amélioraient.

RÔLE DE L'ÉLEVAGE DANS L'ÉCONOMIE

L'importance relative de la production animale dans l'économie africaine ne peut faire l'objet que d'une évaluation grossière en raison de l'insuffisance

des données. Selon les estimations approximatives du Plan indicatif mondial pour le développement de l'agriculture (PIM), la valeur annuelle de la production animale de la région était d'environ 800 millions de dollars au début des années soixante, soit 12 pour cent environ de la valeur brute de la production agricole. En raison de la répartition irrégulière du bétail dans la région, la part de la production animale dans la production totale varie beaucoup, passant de 8 pour cent en Afrique centrale et 10 pour cent en Afrique occidentale (26 pour cent dans la zone de savane) à 19 pour cent en Afrique orientale (tableau II-52).

Dans le volume total de la production animale en Afrique, la viande joue le rôle le plus important, et les animaux d'élevage sont surtout des bovins. La production carnée représente environ les deux tiers de la valeur totale de la production animale, dont 50 pour cent environ sont dus aux bovins.

Dans la sous-région d'Afrique occidentale, la contribution de la production animale au PIB et aux exportations tend à être élevée dans les pays de savane et faible dans les régions côtières et forestières. En Afrique orientale, la production animale constitue un élément économique important en Ethiopie, au Kenya, en Tanzanie et à Madagascar. Comme en Afrique occidentale, la production de viande de bœuf et de veau est de loin la plus importante.

Au Kenya, la production animale et la commercialisation ont atteint un niveau relativement élevé d'efficacité technique. La production brute de produits de l'élevage a représenté environ 8 pour cent du PIB en 1968, et l'on pense qu'elle atteindra 30

pour cent à la fin de la période du plan de développement portant sur 1970-74. En Tanzanie, pays qui dispute au Kenya le titre de principal exportateur de viande de la région, les bovins constituent l'élément majeur de la production bien que la production de viande de mouton et d'agneau soit également importante. Le cheptel bovin augmente depuis peu en Ouganda, mais la production animale continue de jouer un rôle relativement peu important dans l'économie du pays. La progression de la production nationale rend cependant l'Ouganda moins tributaire des importations de viande et de lait du Kenya.

CONSOMMATION

En raison de la structure de la production telle qu'elle vient d'être exposée, la viande tient une place relativement peu importante dans l'alimentation de la plupart des populations africaines. La consommation annuelle moyenne par habitant dans les pays en développement d'Afrique est d'environ 12 kilogrammes, contre 35,6 kilogrammes en Afrique du Sud, bien que ce chiffre ne tienne probablement pas tout à fait compte de la production de subsistance dans les régions rurales.

Le niveau de la consommation varie beaucoup selon les sous-régions et selon les différents pays d'une même sous-région, en raison surtout de la situation qui existe en matière de production animale. C'est ainsi qu'en Afrique orientale, la consommation annuelle de viande par habitant (16 kilogrammes) représente environ le double du chiffre enregistré en Afrique occidentale, avec d'importantes variations non seulement entre les différents pays, mais aussi entre les différentes régions d'un même pays. Le niveau de la consommation de viande en Afrique du Nord-Ouest et en Afrique centrale est à peu près intermédiaire entre celui des sous-régions orientale et occidentale, mais là encore avec de fortes variations selon les pays. On note également de grandes différences dans la consommation de viande selon qu'il s'agit des régions urbaines ou des régions rurales, et on estime que, dans un certain nombre de pays d'Afrique occidentale, la consommation dans les régions urbaines est à peu près le double de celle des régions rurales. Du point de vue nutritionnel, il ressort du PIM qu'en 1962 la contribution du bétail et des produits de l'élevage a représenté 14 pour cent environ de la consommation totale de protéines par habitant en Afrique.

COMMERCE

En raison, pour une part, de l'accroissement des importations de produits laitiers, la région a un déficit net en ce qui concerne le commerce extérieur des produits de l'élevage (tableau II-53). Les expor-

TABLEAU II-52. - AFRIQUE: PART DU SECTEUR DE L'ÉLEVAGE DANS LE PIB TOTAL, DANS LE PIB AGRICOLE ET DANS LES EXPORTATIONS TOTALES, 1965/66

	PIB total	PIB agricole	Exporta- tions totales
	 Pourcentage		
AFRIQUE CENTRALE	2,3	8,0	0,5
Tchad.	11,3	27,0	13,0
République centrafricaine . .	3,1	10,5	—
AFRIQUE DE L'OUEST	4,9	10,0	2,1
Mali	29,4	70,0	34,0
Mauritanie	11,3	24,0	7,4
Niger	23,6	40,0	15,7
Haute-Volta	10,1	19,0	66,9
AFRIQUE DE L'EST ¹	8,8	18,8	...
Kenya	8,8	25,0	8,3
Tanzanie	...	10,5	...

¹ 1961-63.

TABLEAU II-53. — AFRIQUE¹: EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS DE PRODUITS DE L'ÉLEVAGE

	Exportations		Importations	
	1962/63	1966/67	1962/63	1966/67
..... Milliers de dollars U.S.				
Animaux sur pied	22 035	24 290	27 344	21 502
Viande fraîche, réfrigérée ou congelée	12 380	25 250	30 470	32 555
Viande séchée, salée ou fumée	1 023	1 459	3 208	3 259
Viande en conserve et préparations carnées	19 299	24 700	18 145	18 492
Lait et crème	581	1 341	61 766	85 960
Cuirs et peaux	42 214	52 243	700	900
TOTAL	97 532	129 283	141 633	162 668

¹ Non compris l'Afrique du Sud.

tations de bétail et de produits de l'élevage ne représentent que 4 pour cent environ du total des exportations agricoles.

Les animaux sur pied sont surtout exportés vers les pays voisins, et, en raison de l'infrastructure peu développée et des préférences des pays importateurs, la majeure partie des échanges porte sur les bovins. Les principaux échanges consistent en animaux fournis par les zones de savane aux zones déficitaires des régions côtières. Selon les données dont on dispose, ces échanges n'ont guère progressé pendant la décennie écoulée bien que des évaluations officielles montrent qu'ils sont peut-être beaucoup plus élevés que ne l'indiquent les chiffres du tableau II-54, en raison du caractère incomplet des données fournies et de la contrebande. En revanche, les exportations de produits carnés ont rapidement augmenté et, à l'heure actuelle, elles dépassent en valeur les exportations d'animaux sur pied. Cela vaut à la fois pour les viandes fraîches et les viandes préparées, dont plus de 80 pour cent consistent en viande de bœuf.

La majeure partie des exportations africaines de viande ne provient que d'un petit nombre de pays, surtout l'Éthiopie, la Haute-Volta, le Kenya, Madagascar, la Tanzanie et le Tchad. En Afrique occidentale, les exportations de viande ne se sont développées que lentement — sauf en Haute-Volta et au Tchad — en raison surtout de l'absence d'abattoirs et d'installations frigorifiques et de la tradition, dans la sous-région, qui veut que l'on importe surtout des animaux sur pied. Par contre, les principaux débouchés des exportateurs d'Afrique orientale se trouvent outre-mer.

Exception faite des expéditions kényennes destinées aux autres membres du Marché commun de l'Afrique orientale, il n'y a pas d'exportations no-

TABLEAU II-54. — AFRIQUE¹: COMMERCE DU BÉTAIL SUR PIED (Y COMPRIS LES BUFFLES) DANS CERTAINS PAYS

	1962	1963	1964	1965	1966	1967
..... Milliers de têtes						
PRINCIPAUX PAYS EXPORTATEURS						
Mali	11	11	13	11	15	20
Mauritanie	47	66	81	49	44	43
Niger	31	35	55	33	28	19
Haute-Volta	69	62	57	67	61	—
Tchad	85	56	41	80	84	85
Madagascar	54	77	65	74	83	55
EXPORTATIONS TOTALES DE L'AFRIQUE ¹	329	327	355	339	338	304
PRINCIPAUX PAYS IMPORTATEURS						
Ghana	4	6	7	3	5	...
Libéria	97	84	78	56	62	62
Nigeria	7	5	3	5	7	6
Haute-Volta	106	114	92	72	126	115
Algérie	—	—	—	28	24	14
Maurice	20	33	25	23	9	7
Réunion	6	5	8	7	9	12
IMPORTATIONS TOTALES DE L'AFRIQUE ¹	249	303	249	209	267	252

¹ Non compris l'Afrique du Sud.

tables de produits laitiers de la région. En revanche, le lait et la crème représentent quelque 60 pour cent de la valeur totale des importations de produits de l'élevage de la région, non compris l'Afrique du Sud.

Les cuirs et peaux sont le principal élément, en valeur, des exportations de produits de l'élevage, représentant environ 50 pour cent de la valeur totale des exportations de ces produits des pays en voie de développement d'Afrique vers des pays extérieurs à la région. Ces exportations revêtent une importance particulière dans le cas de l'Éthiopie, du Kenya, de Madagascar, du Nigeria, de l'Ouganda et de la Tanzanie.

Le développement des exportations de produits de l'élevage montre les possibilités qui existent pour les bovins de boucherie dans la région, si l'on parvient à éliminer les facteurs qui s'opposent à l'expansion de l'offre en améliorant les conditions sanitaires pour répondre aux exigences des principaux pays importateurs dans ce domaine.

PERSPECTIVES DE LA PRODUCTION, DE LA CONSOMMATION ET DU COMMERCE

Selon l'étude du PIM relative au rapport futur entre l'offre et la demande en ce qui concerne le développement de l'élevage en Afrique, la production de viande n'augmenterait que dans de faibles proportions, et il y aurait donc un écart entre l'offre et la demande intérieures. Les objectifs de produc-

tion indiqués dans le tableau II-55 sont établis sur la base d'un taux annuel moyen de croissance de 3,4 pour cent seulement entre l'année de référence (1962) et 1985. L'objectif de croissance pour la viande de bœuf est légèrement plus bas (3,3 pour cent), en partant de l'hypothèse que cette dernière sera remplacée dans une certaine mesure par la viande de porc et la volaille. On ne compte pas que l'écart entre l'offre et la demande sera comblé pendant la période visée par le plan, car les exportations de viande de bœuf traitée qui, pense-t-on, progresseront en Afrique orientale, seraient compensées par l'accroissement des achats outre-mer de l'Afrique occidentale. Les achats en question ne dépasseraient pas ce niveau et ne contribueraient donc pas à combler le déficit brut de l'offre. En conséquence, on ne prévoit que des augmentations marginales de la consommation individuelle de produits de l'élevage. Comme les possibilités de développement de la production bovine sont limitées et ne peuvent se réaliser qu'à long terme, certains des pays déficitaires, notamment en Afrique occidentale, sont en train d'encourager activement le développement de la production avicole. La progression rapide de la production porcine et avicole serait subordonnée dans une certaine mesure à l'abandon des préjugés alimentaires et à la baisse des prix des aliments composés pour animaux. Dans un certain nombre de pays, le développement de la production avicole a été favorisé par la fourniture de maïs au titre de la PL 480, mais dans l'avenir il devra dépendre de la production intérieure d'aliments pour animaux. Toutefois, l'effet général de l'écart prévu entre l'offre et la demande sera probablement une hausse des prix de la viande de bœuf, dont bénéficieront les pays excédentaires.

TABLEAU II-55. — OBJECTIFS DE PRODUCTION FIXÉS PAR LE PIM POUR LES PRODUITS DE L'ÉLEVAGE

	Production		Taux annuel de croissance
	1962	1985 (objectif)	
	.. Millions de tonnes ..		Pourcentage
VIANDE ¹	1 997	4 279	3,4
Bœuf	846	1 781	3,3
Mouton et chèvre	405	764	2,8
Porc	101	247	4,0
Volaille	153	624	6,3
Autres viandes (y compris les abats)	492	863	2,4
LAIT	3 726	5 250	2,5
ŒUFS	171	519	4,9
CUIRS ET PEAUX ¹	107	222	3,2
LAINE	1	2	3,1

¹ Y compris l'équivalent des exportations d'animaux sur pied.

PROBLÈMES POSÉS PAR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLEVAGE

La région africaine possède un potentiel considérable de développement de l'élevage, mais il existe de très importants facteurs qui ralentissent le rythme de l'expansion, notamment en ce qui concerne la viande de bœuf et les produits laitiers. Les causes de ce manque d'élasticité de l'offre intéressent l'ensemble de l'économie de l'élevage, depuis les pratiques zootechniques jusqu'aux méthodes et aux moyens de commercialisation, à quoi s'ajoute le problème fondamental des maladies des animaux.

Les bovins de boucherie, les ovins et les caprins sont nourris presque exclusivement à l'herbe. Les problèmes de productivité liés à cet état de choses varient selon les zones climatiques, les plus graves se posant dans la zone sahélienne sèche du nord où les disponibilités en eau sont peu sûres. En raison des fluctuations de l'état des pâturages et des disponibilités en eau, les effectifs du cheptel tendent à varier d'une année à l'autre et d'une saison à l'autre; il en résulte également que les niveaux nutritionnels sont souvent bas et inégaux et les rendements en viande faibles. Le système actuel de commercialisation sur pied, qui ne prévoit pas — ou du moins pas assez — de stations de repos et de récupération sur les longs itinéraires suivis par les troupeaux, est une autre cause du mauvais état des animaux avant l'abattage.

Mais ce qui limite probablement le plus le développement de la production animale, c'est le problème des maladies et notamment de la trypanosomiase, qui interdit pratiquement l'élevage dans de nombreuses régions, tels les pays côtiers et tropicaux d'Afrique occidentale. Le système pastoral traditionnel et les systèmes de commercialisation dont il s'accompagne, les itinéraires suivis qui ne font l'objet d'aucun contrôle et où il n'existe pas d'installations de quarantaine, contribuent à la propagation des maladies.

Le développement de l'élevage en Afrique est donc essentiellement un processus à long terme, non seulement pour des raisons biologiques, mais aussi parce qu'il est indispensable de mettre en place l'organisation nécessaire, d'améliorer les méthodes d'élevage et la commercialisation et de lutter contre les maladies. Le problème ne saurait être réglé que par un programme intégré prévoyant à la fois la lutte contre les maladies, des mesures sanitaires touchant les animaux, le développement des disponibilités en eau, l'amélioration des itinéraires et la sélection. C'est ainsi seulement que l'on réunira les conditions permettant d'accroître les effectifs du cheptel et le rendement moyen en viande par animal.

PROGRAMMES ET POLITIQUES EN MATIÈRE D'ÉLEVAGE

Il est bien admis que l'on pourrait exploiter le potentiel de la région en matière d'élevage, grâce notamment à des techniques perfectionnées de pro-

duction animale. A la deuxième Conférence sur la production et la santé animales en Afrique, qui s'est tenue à Kinshasa en 1969, il a été décidé d'entreprendre une étude des maladies des animaux qui servirait de base aux programmes régionaux de lutte contre ces maladies. En outre, sur le plan international, les membres de l'OCAMM⁴⁶ ont demandé au Niger, lors de leur sixième conférence au sommet qui a eu lieu à Yaoundé le 28 janvier 1970, de convoquer une réunion d'experts chargés d'élaborer le plan africain et malgache pour la viande qui vise à développer la production, à stabiliser et à rationaliser les accords relatifs au commerce de la viande conclus entre les Etats Membres, à fixer des prix rémunérateurs pour stimuler la production et à fournir les disponibilités nécessaires pour répondre aux besoins en viande des pays membres importateurs. En collaboration avec l'OCAMM, le groupe de l'entente est en train de créer un office inter-Etats de la viande qui aura les mêmes objectifs que l'OCAMM. Le programme régional permanent d'éradication de la peste bovine JP 15, en application depuis plusieurs années, a prouvé l'efficacité de mesures multinationales coordonnées pour lutter contre les maladies des animaux.

Au niveau national, on doit continuer à donner la priorité aux mesures concernant la santé animale, notamment les inoculations prophylactiques contre la pleuropneumonie et les programmes de bains et de pulvérisations visant à lutter contre les maladies transmises par les tiques. Un programme de médecine vétérinaire relativement poussé est en cours d'exécution au Kenya, pays qui a créé avec succès des services de santé animale et de zootechnie. La plupart des principaux pays d'élevage africains ont mis sur pied des organismes assurant une formation vétérinaire au niveau sous-universitaire, et au Kenya il existe une faculté universitaire de médecine vétérinaire. Il y a généralement une grave pénurie de vétérinaires diplômés et de cadres techniquement qualifiés; pour pallier cette situation, on fait actuellement appel dans toute la mesure possible à de nombreux vétérinaires étrangers envoyés au titre de l'aide multilatérale et bilatérale.

Bien que des activités pilotes soient entreprises dans plusieurs pays, et notamment en Zambie, pour assainir les régions infestées par la mouche tsé-tsé afin de développer l'élevage bovin, il est à craindre qu'avec les techniques existantes, l'éradication de la mouche tsé-tsé ne soit très coûteuse. Il est probable que pendant les années soixante-dix les ressources et l'ordre des priorités suivi ne permettront l'éradication que dans certaines régions limitées. Toutefois, il convient de donner la priorité la plus élevée à

un programme soutenu de travaux de recherche utilisant diverses techniques (de la stérilisation du mâle à l'immunisation prophylactique). Une percée dans l'éradication de la mouche tsé-tsé aurait des conséquences aussi importantes pour l'Afrique qu'en a la révolution verte pour l'Asie.

Tous les pays où l'élevage pastoral des bovins est important lancent actuellement des programmes visant à améliorer leurs techniques d'élevage et à accroître les taux d'exploitation. Dans la zone sahélienne d'Afrique occidentale, une meilleure utilisation des parcours dépend de l'approvisionnement en eau, et cette question occupe une grande place dans les plans de développement de la Haute-Volta, du Mali, de la Mauritanie et du Tchad, qui prévoient le forage de puits afin d'utiliser les nappes d'eau souterraines. En Afrique orientale, on accorde une plus grande attention à l'aménagement des parcours et à une certaine stratification de la production animale en retirant les broutards des régions pastorales étendues et moins productives pour le finissage avec une alimentation plus intensive. On a enregistré un développement sensible du ranching en Ethiopie, au Kenya, à Madagascar, en Ouganda, en Tanzanie et en Zambie, ce qui a exigé des investissements considérables, et notamment une aide de la BIRD. Outre qu'ils accroîtront dans de très fortes proportions les disponibilités en viande de bœuf, ces projets tendront à transformer une société fortement nomade en communautés sédentaires.

On a entrepris de développer la production laitière, notamment pour ravitailler les centres urbains, grâce à un certain nombre de projets bénéficiant de l'aide du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (FISE) et du Programme alimentaire mondial (PAM). Au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie, les offices laitiers nationaux utilisent un système de collecte du lait auprès des producteurs accessibles en vue d'en centraliser le traitement ou la transformation et d'en rationaliser la commercialisation. En Ethiopie, on a recours à un système analogue pour ravitailler en lait la ville d'Addis-Abéba.

On améliore actuellement les races et types de bovins par la sélection opérée sur des races locales comme les borans en Ethiopie et au Kenya, et par des croisements avec des Hereford pour les bovins de boucherie élevés en ranch; quant aux éleveurs de bétail laitier d'Afrique orientale où l'élevage est plus intensif, ils utilisent de plus en plus des races laitières exotiques telles que les frisonnes. On recourt aussi très largement à l'insémination artificielle dans un certain nombre de pays d'Afrique orientale ainsi qu'au sperme congelé de reproducteurs améliorés (Kenya et Madagascar).

Le développement de techniques d'élevage plus intensif exige à la fois une spécialisation des exploitations et l'intégration des cultures vivrières et four-

⁴⁶ Anciennement OCAM (Organisation commune africaine et malgache); voir le paragraphe intitulé «Coopération économique régionale» page 138.

ragères et de la production animale. Au Kenya, où l'un des effets secondaires de l'utilisation des variétés à haut rendement a été un excédent subit de maïs, un projet pilote d'engraissement du bétail visant à déterminer la possibilité — et l'avantage relatif qui en résulterait — d'utiliser cet excédent pour la production de viande de bœuf et non pas pour l'exportation, révélera sans doute des perspectives très intéressantes pour l'élevage intensif des bovins de boucherie. Des études de factibilité relatives à un certain nombre de projets d'irrigation — à Sokoto (Nigeria), dans la vallée de l'Awash (Ethiopie), à Mubuku (Ouganda) et à Pangani Wami (Tanzanie) — ont montré qu'il peut être rémunérateur d'inclure une production fourragère intensive dans les rotations de culture de grand rapport.

Lorsque les conditions sont moins favorables au développement de l'élevage bovin, notamment dans les zones côtières et tropicales d'Afrique occidentale, on s'est attaché à développer la consommation d'œufs et de viande de volaille. L'aviculture commerciale moderne utilisant des races hybrides exotiques a permis à de nombreux pays africains de faire face à l'accroissement de la demande des régions urbaines. Au Ghana et dans l'Etat occidental du Nigeria, le fort accroissement et la régularisation de l'approvisionnement en œufs grâce au nouveau système moderne d'aviculture ont fait baisser dans une certaine mesure les prix du marché, qui étaient élevés. On note une évolution analogue en Zambie où la production de volaille et d'œufs est passée de 625 000 volailles parées et 1 800 000 douzaines d'œufs en 1964 à 7 700 000 volailles parées et 7 800 000 douzaines d'œufs en 1969.

Le développement d'un élevage plus intensif en vue de l'engraissement des bovins de boucherie et celui de la production laitière, porcine et avicole sont généralement limités par des disponibilités insuffisantes en aliments pour animaux. De très importantes quantités de résidus des récoltes et de sous-produits de transformation qui conviendraient à l'alimentation animale sont gaspillées ou ne sont pas entièrement utilisées. La croissance des industries de transformation des produits agricoles dans un certain nombre de pays d'Afrique, par exemple les huileries (arachides et autres graines oléagineuses) et les minoteries, permet de créer, en association avec ces entreprises, des industries de l'alimentation du bétail. On poursuit des expériences en vue de la préparation de mélanges alimentaires où entreraient des sous-produits disponibles sur place tels que les mélasses, mais l'accroissement des fournitures du PAM permettrait des essais plus rapides et le développement pilote de systèmes d'élevage intensif.

La commercialisation des bovins est généralement moins bien développée, notamment en ce qui concerne les échanges internes. Des investissements con-

sidérables sont consacrés à la création d'abattoirs et d'installations frigorifiques. En Afrique occidentale, où les courants commerciaux traditionnels intéressent les animaux sur pied qui sont conduits du nord vers le sud, les abattoirs sont installés surtout dans les pays côtiers importateurs. La Côte-d'Ivoire envisage de créer des abattoirs et des installations frigorifiques modernes et relativement importants dans les principales régions de consommation, auxquels viendraient s'ajouter de petits abattoirs régionaux. Le Ghana a deux grands abattoirs modernes comportant des installations frigorifiques, dont l'un fonctionne actuellement à quelque 10 pour cent seulement de sa capacité de production et l'autre à environ 2 pour cent seulement. Une utilisation plus efficace de ces installations, associée peut-être au développement des ranches, accroîtrait les disponibilités locales en viande, mais aurait aussi des répercussions sensibles sur les prix de détail.

En Afrique orientale, la création des abattoirs est partiellement liée au développement des exportations. En raison de la réglementation sanitaire en vigueur dans les pays importateurs, on met actuellement l'accent sur les usines de transformation qui produisent des viandes en conserve et des extraits de viande plutôt que sur les installations frigorifiques. Le Kenya, qui s'efforce de pénétrer sur le marché d'exportation de la viande fraîche dont le prix est plus élevé, envisage la création de zones de quarantaine par lesquelles les bovins passeraient avant d'être abattus et exportés, ce qui répondrait ainsi aux règlements des pays importateurs.

Pour un certain nombre de pays, notamment en Afrique orientale, le développement de l'élevage bovin constitue un moyen important de diversification agricole. Les projets destinés à développer la production laitière et carnée à Maurice visent à rendre ce pays moins tributaire des importations. Pour l'Ethiopie, le Kenya, Madagascar et la Tanzanie, les exportations accrues de viande en conserve fournissent une grande part des recettes en devises.

L'importance accordée à l'accroissement de la production carnée dans la région africaine est mise en évidence par le montant des ressources affectées à cette fin. L'assistance multilatérale avoisine actuellement 30 millions de dollars. Les crédits de la BIRD et de l'AID s'élèvent à l'heure actuelle à 14,4 millions de dollars, et de nouveaux projets d'un coût de 17 millions de dollars sont en cours d'élaboration. Les projets PNUD/FAO (Fonds spécial) en cours dans la région représentent un montant de plus de 12 millions de dollars; quant à la Banque africaine de développement, elle examine actuellement des demandes de prêts s'élevant à quelque 16 millions de dollars en vue du développement de l'élevage.

Les ressources fournies par le PNUD ont été bien souvent consacrées dans une large mesure aux pro-

jets relatifs à la santé animale, mais on accorde actuellement une importance croissante à l'aménagement et au développement des parcs. C'est en Afrique orientale, et notamment au Kenya, que l'on consacre la plus forte proportion des contributions du PNUD (quelque 25 pour cent) à cet objectif. Exception faite de 1,2 million de dollars, les 14,4 millions de dollars qui représentent le montant actuel des prêts et crédits accordés par la BIRD et l'AID ont été intégralement attribués à l'Afrique orientale, et aucune somme n'a été allouée jusqu'ici à l'Afrique occidentale, bien qu'un certain nombre de projets soient actuellement à l'étude. Toutefois, de récentes missions d'identification en matière d'élevage ont provisoirement recommandé un certain nombre de projets en Afrique occidentale, qui sont susceptibles de donner lieu à des prêts de la BIRD, notamment en vue du développement des ressources en eau, du ranching et de l'amélioration de l'infrastructure commerciale. Une certaine importance est également accordée au développement de l'élevage dans les programmes d'aide bilatérale. L'United States Agency for International Development (USAID) s'est particulièrement préoccupée du développement des bovins. La France et la Communauté économique européenne (CEE) ont fourni des capitaux surtout pour les pays d'Afrique occidentale.

UTILISATION DE LA FAUNE SAUVAGE

La valeur de la faune sauvage, comme base d'une industrie touristique et comme source de protéines, s'impose toujours davantage, et l'on s'intéresse de plus en plus en Afrique à l'amélioration des mesures de conservation afin de protéger et de mettre en valeur cette précieuse ressource. On note un mouvement sensible vers l'adoption des méthodes modernes de gestion de la faune sauvage, l'amélioration des méthodes d'exploitation et la commercialisation des produits dérivés d'animaux sauvages. Ce potentiel reste encore en grande partie inexploité ; mais au cours des cinq dernières années de nombreux faits encourageants ont été enregistrés dans un certain nombre de pays : amélioration de la législation, création d'organismes ou de services publics responsables de la faune sauvage et de nouveaux parcs nationaux et réserves, formation de personnel spécialisé et construction d'installations touristiques.

Il est difficile de bien planifier l'utilisation de ce patrimoine, à cause du manque de données sur la contribution qu'apporte la faune sauvage à l'économie (sous forme de produits alimentaires, d'emplois, de recettes d'exportation, etc.) et sur son coût (du point de vue de la concurrence avec les pâturages, des dommages causés aux récoltes, de la diffusion des maladies, etc.). Il est toutefois indiscutable que la valeur de cette ressource est considérable. En

Afrique de l'Est, où les attraits de la faune sauvage sont les mieux connus et commercialement exploités, les recettes en devises procurées par le tourisme apportent déjà une importante contribution à l'économie. Au Kenya, elles sont estimées à environ 40 millions de dollars pour 1968, soit à peu près 10 pour cent du total des recettes d'exportation, et l'on prévoit qu'elles croîtront de 15 pour cent par an pour atteindre 100 millions de dollars (17 pour cent du total) en 1974, année terminale du nouveau plan de développement. Parmi les avantages locaux connexes figurent la grande diversité des possibilités d'emploi, l'artisanat villageois tourné vers le tourisme, ainsi que la vente de produits alimentaires de valeur demandés par les hôtels touristiques.

En Afrique de l'Est, en particulier, des investissements considérables sont réalisés dans l'industrie touristique. Au Kenya seulement, leur montant sera de 18 millions de dollars durant le plan en cours. Des progrès ont également été accomplis en Afrique de l'Ouest, notamment au Cameroun, mais dans la plupart des cas il est nécessaire d'améliorer l'aménagement de la faune sauvage et son habitat pour pouvoir exploiter les possibilités de cette ressource.

Les exportations de cuirs et peaux et autres produits dérivés des animaux sauvages, les animaux destinés aux zoos et aux expériences scientifiques procurent également des recettes en devises considérables. Par exemple, les exportations d'ivoire de la Communauté est-africaine dépassent 1 million de dollars par an. Sous bonne gestion, certains de ces produits pourraient facilement être d'un meilleur rapport. Pour le moment, l'utilisation intérieure des animaux sauvages et des produits dérivés reste fort appréciable, bien qu'on ait peu de données sur la question. Tant au Botswana que dans les campagnes du Ghana, on estime qu'environ 60 pour cent des protéines animales consommées annuellement proviennent de la faune sauvage. Dans le sud du Nigeria, la valeur de la viande de gibier vendue en 1966 est estimée à un minimum de 50 millions de dollars. Ces statistiques sur l'Afrique de l'Ouest sont surprenantes, si l'on considère que bon nombre des grands mammifères ont pratiquement disparu. L'utilisation intensive de la faune sauvage est en grande partie possible grâce à plusieurs espèces plus petites qui se reproduisent rapidement. Dans plusieurs pays, on préfère leur viande à celle des animaux domestiques.

Une meilleure exploitation des ressources de la faune sauvage aux fins du tourisme exige l'adoption d'une approche multinationale. Le gibier ne connaît pas les frontières et pour le protéger d'une chasse excessive et du braconnage, une action coordonnée est nécessaire entre pays voisins. Les programmes touristiques aussi doivent être planifiés de façon à englober la faune sauvage des pays limitrophes. Un autre aspect multinational de la question est la

formation du personnel de gestion. L'East African College of Wildlife Management de Mweka, en Tanzanie, fournit depuis six ans des agents compétents à l'administration de la faune et des parcs nationaux de l'Afrique de l'Est et de la plupart des autres pays anglophones d'Afrique. Un institut de formation du même genre, destiné à répondre aux besoins des pays francophones, a récemment été inauguré à Garoua, au Cameroun.

L'utilisation systématique de la faune sauvage pour en tirer de la viande et d'autres produits suppose un mode d'exploitation comparable à celui qui est appliqué aux troupeaux d'animaux domestiques. Cette forme d'utilisation de la faune sauvage a fait des progrès en Afrique centrale et orientale, et semble offrir des possibilités économiques intéressantes, en particulier dans les zones arides et semi-arides qui ne sont pas actuellement utilisées par les animaux domestiques ou qui ne leur conviennent pas. L'exploitation de la faune sauvage en état de semi-domestication offre aussi des possibilités, comme le montre le cas du Sambar à l'île Maurice, de l'hippopotame en Ouganda et de l'élan dans un certain nombre de pays. L'aide du PNUD est actuellement sollicitée pour

l'examen des possibilités d'élevage de troupeaux mixtes et de certaines espèces sélectionnées d'animaux sauvages. Un problème se pose, toutefois, du fait de la pression croissante exercée sur les terres. Heureusement, les zones réservées à la faune sauvage peuvent souvent être établies sur des terres peu productives du point de vue agricole ou forestier, y compris celles qui sont actuellement infestées par la mouche tsé-tsé ou ne conviennent pas pour quelque autre raison aux animaux domestiques. L'expérience de l'Amérique du Nord indique que les parcs nationaux et autres réserves de faune sauvage peuvent être un bon investissement. Cela est déjà vrai dans certaines parties d'Afrique, par exemple le Parc de Nairobi, et cette évolution ne fera sans doute que se renforcer avec l'accroissement du tourisme.

Plans et politiques de développement

En 1969, 8 pays africains (Algérie, Kenya, Madagascar, Malawi, Niger, Sénégal, Swaziland et Tanzanie) ont annoncé de nouveaux plans de développement économique (voir tableau II-56) et 15

TABLEAU II-56. — AFRIQUE : PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES PLANS DE DÉVELOPPEMENT EN COURS

	Monnaie	Durée	Portée	Investissements		Part des investissements en devises dans les investissements totaux	Part de l'agriculture dans les :		Taux de croissance prévu							
				Totaux	Publics		Investissements totaux	Investissements publics	PNB	Production agricole		Recettes d'exportation		Emploi		
										Totale	Céréales	Totales	Produits agricoles	Total	Secteur agricole	
				Millions d'unités monétaires		... Pourcentage ...			 Pourcentage annuel							
Algérie	Dinars algériens	1970-73	Secteur public	—	27,740	—	—	18	9,0	4,5	...	9,5	...	...	...	...
Botswana . . .	Rands	1968-73	»	—	70	—	—	8	6,0	...	...	...	...	...	...	...
Cameroun . . .	Francs CFA	1966-70	Plan d'ensemble	165,100	97,400	63	20	...	5,8	3,5	...	7,0	...	...	...	...
République centrafricaine	Francs CFA	1967-70	»	36,876	26,678	58	39	51	7,0	6,0	...	11,0	9,0	...	...	...
Tchad	Francs CFA	1966-70	»	46,900	42,200	55	28	...	5,8	...	...	5,4	...	...	...	...
Dahomey . . .	Francs CFA	1966-70	»	35,100	25,000	69	35	...	4,0	4,6	...	7,8	...	...	...	...
Ethiopie . . .	Dollars éthiopiens	1968/69-1962-73	»	2,865	1,484	...	10,9	7	6,0	3,1	...	...	...	...	...	...
Gabon	Francs CFA	1966-70	»	92,000	36,800	70	27	...	7,5	3,7	...	11,1	...	...	...	...
Gambie	Livres de la G.	1967-71	Secteur public	—	5	—	—	13	...	...	...	...	...	...	...	...
Ghana	Cedis	1968-70	Plan d'ensemble	222	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Côte-d'Ivoire .	Francs CFA	1967-70	Secteur public	224,000	116,000	30	16	...	7,7	3,8	...	8,8	...	...	...	...
Kenya	Livres du K.	1970-74	»	—	192	—	—	21	6,7	4,5	...	...	...	...	5,0	4,5
Malawi	Livres du M.	1969-71	Plan d'ensemble	70	...	...	17	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Mauritanie . .	Francs CFA	1967-70	»	36,000	20,000	...	28	...	5,5	4,9	...	4,0	...	...	...	...
Maroc	Dirhams	1968-72	Secteur public	5,050	3,000	...	46,0	...	5,0	...	...	...	...	...	...	...
Niger	Francs CFA	1967-70	Plan d'ensemble	27,700	25,300	76	28	...	4,7	3,4	...	13,0	...	...	...	...
Rwanda	Francs R.	1966-70	»	5 651,000	4 272,000	69	36	...	5,0	3,8	...	14,0	...	...	...	...
Sénégal	Francs CFA	1969-73	»	145,400	124,900	65	29	32	5,4	5,9	...	3,6	...	...	...	...
Swaziland . . .	Rands	1969-74	Secteur public	—	23	...	...	14	...	...	...	...	...	...	...	...
Tanzanie . . .	Livres de la T.	1969-74	Plan d'ensemble	404	296	...	13,5	23	6,7	4,5	...	...	...	...	5,0	...
Togo	Francs CFA	1966-70	»	28,600	20,000	58	21,0	...	5,6	3,3	...	3,3	...	...	...	...
Tunisie	Dinars	1969-72	»	617	449	58	21,0	19	6,1	5,1	...	14	13,5	...	...	...
Ouganda . . .	Livres de l'Ouganda	1966-71	»	230	80	35	9	19	6,3	5,1	...	4,4	...	...	...	...

NOTE : Lorsque cela est possible, les données se rapportent à l'investissement net. Dans de nombreux cas, toutefois, aucune distinction n'est faite dans le plan, et les données peuvent se rapporter à l'investissement brut ou contenir certains éléments de dépenses courantes. Le secteur agricole comprend la production animale, les pêches, les forêts, l'irrigation, la mise en valeur des terres, le développement communautaire agricole, etc.

autres⁴⁷ sont en train de réviser leur plan ou d'en préparer de nouveaux. La part de l'agriculture dans l'investissement total prévu dans les nouveaux plans varie considérablement, mais elle est le plus souvent de l'ordre de 20 à 25 pour cent. La plupart d'entre eux prévoient un accroissement non seulement en valeur absolue des montants affectés à l'investissement agricole, mais encore de la part de l'agriculture dans les dépenses totales et publiques de développement. Le Kenya fait exception, la proportion ayant été ramenée de 26 à 21 pour cent. On signale un accroissement particulièrement important de la part de l'investissement agricole dans l'investissement total à Madagascar, où elle aurait doublé, passant à 24 pour cent. En Tanzanie, si le montant des fonds publics consacrés à l'agriculture est porté de 14,5 pour cent à 23 pour cent, la formation brute de capital fixe agricole est prévue à 13,8 pour cent contre 15,8 pour cent dans le premier plan. Une proportion généralement beaucoup plus réduite des budgets annuels est affectée aux dépenses agricoles courantes ; elle dépasse rarement 10 pour cent, et représente de façon plus générale de 3 à 6 pour cent du total. Dans l'un des principaux pays agricoles, cette proportion ne dépasse pas 2,6 pour cent.

L'un des principaux objectifs de la planification en Afrique reste l'autosuffisance dans les secteurs alimentaire et textile. Citons à titre d'exemple la politique du riz en Afrique de l'Ouest et celle du maïs, du blé et des produits de l'élevage en Afrique de l'Est. Les pays très fortement tributaires de quelques cultures d'exportation, tels que l'Éthiopie, le Kenya et la Tanzanie pour le café et le Sénégal pour les arachides, continuent à planifier la diversification de leur production. Les résultats ont toutefois été jusqu'à présent limités, parce qu'il est difficile de trouver des cultures de remplacement rentables et de réaliser les adaptations nécessaires aux nouveaux systèmes de culture.

L'intégration de l'agriculture et du développement industriel — pour lequel celle-ci constitue une source essentielle de matières premières — demeure également l'un des grands objectifs de la planification en Afrique. Le deuxième plan du Kenya vise à un accroissement de la production industrielle de 70 pour cent d'ici à la fin de 1974, tandis que l'Algérie, le Sénégal et la Zambie accordent dans leur plan de développement une place plus importante à l'industrialisation que dans le passé. Les agro-industries (industries alimentaires, transformation des fibres et des produits forestiers par exemple) sont de plus en plus mises en avant. Le complexe de pâte et papier (2,5 millions de livres kényennes) prévu à Broderick Falls, au Kenya, est un exemple de cet effort. Le Plan de

Madagascar pour 1970-74 vise à accroître la production de produits partiellement ou totalement transformés, comme le café, le bois et les produits carnés. Parmi les autres activités agro-industrielles de Madagascar figure la transformation des noix et de l'ananas.

Faute de capitaux et de planificateurs expérimentés, plusieurs pays continuent d'avoir de la difficulté à atteindre les objectifs de leur plan. Certains, dont la Tanzanie, n'ont pas réalisé pleinement l'objectif global de croissance prévu, tandis que d'autres, bien qu'ayant réalisé l'objectif global, n'ont pas atteint celui qu'ils s'étaient fixé dans certains secteurs, comme c'est le cas pour le coton au Kenya. Les pays africains deviennent de plus en plus conscients des limites et des difficultés inhérentes à la planification du développement de leur agriculture, et s'efforcent de les surmonter en améliorant leurs méthodes de collecte des données, d'analyse statistique, et leurs techniques de planification, ainsi qu'en réexaminant constamment et même en révisant leurs plans. Le Tchad a dû réduire de 44 pour cent l'objectif initialement fixé en matière d'investissement à 47 013 millions de francs CFA pour la période 1966-70. Lors de l'établissement des projections relatives à son nouveau deuxième Plan, le Kenya a dû en réviser et en améliorer la base statistique, et notamment remanier entièrement sa comptabilité nationale. Pour ce faire, il a fallu procéder à une nouvelle mesure de la taille et du taux de croissance de chaque industrie et secteur de l'économie, du PIB et de la formation de capital mesurés à prix constants, et estimer l'utilisation des ressources disponibles dans le pays. Les pays membres de l'Union douanière économique de l'Afrique centrale (UDEAC), signale-t-on, accordent aussi une plus grande attention à la collecte et à l'analyse des données, considérées comme une condition préalable à l'amélioration des plans. Il reste cependant nécessaire de renforcer dans toute la région les institutions de planification. Un premier pas dans cette direction a été fait avec la création de services de planification économique dans au moins six ministères de l'agriculture, tandis que plusieurs autres pays en étudient également la possibilité.

La planification régionale est devenue une importante technique utilisée pour répartir plus également la richesse nationale au sein d'un pays. La Tanzanie a organisé des services de planification régionale, et élaboré un plan de développement économique et social pour la région de Mwanza dans le cadre du deuxième plan, de façon à rendre celui-ci plus efficace. Le Kenya a aussi créé des services de planification régionale, qui sont chargés d'élaborer et d'exécuter les projets régionaux prévus dans le plan national, tandis que la Côte-d'Ivoire a constitué une Commission du développement pour la région centrale. Ce ne sont là que quelques exemples parmi tant d'au-

⁴⁷ Cameroun, République centrafricaine, Côte-d'Ivoire, Dahomey, Gabon, Ghana, Haute-Volta, Lesotho, Maurice, Niger, Ouganda, Sierra Leone, Tchad, Togo et Zambie.

tres des efforts accomplis pour décentraliser la planification de façon à encourager une participation plus large et en particulier améliorer l'efficacité au stade de l'exécution.

La plupart des pays africains donnent encore la priorité au développement de l'infrastructure économique et sociale, qui continue de recevoir la majeure partie des crédits de développement et a d'importants effets indirects sur l'agriculture. L'étude des besoins en infrastructure du complexe de Shashi entreprise au Botswana en est un exemple, et la construction du barrage d'Inga en République démocratique du Congo en est un autre. Le barrage de Kossou en Côte-d'Ivoire est une entreprise qui aura de même des répercussions sur le développement agricole, y compris l'élevage et les pêches, ainsi que sur le potentiel hydro-électrique du pays. L'un des principaux objectifs du Plan de Madagascar pour 1970-74 est l'amélioration de l'infrastructure nationale, en particulier dans les zones de production.

L'infrastructure de base — routes, chemins de fer, ports et aéroports — s'est adjugée 46 pour cent des dépenses totales de développement au Kenya. La Tanzanie entreprend la mise en place d'un réseau étendu de voies de communications principales et secondaires (y compris le projet de chemins de fer tanzaniens entrepris par la République populaire de Chine), tandis que le Sénégal et l'Algérie consacrent aussi d'importants investissements aux routes, ports et aéroports. La construction prévue en Algérie d'une route allant d'El Golea à In Salah (qui absorbera la majeure partie des 300 millions de dinars affectés aux programmes routiers) reliera l'Algérie et l'Afrique au sud du Sahara, et permettra le développement du commerce intrarégional et des installations touristiques. Le nouveau Plan du Malawi met aussi l'accent sur le développement de l'infrastructure et 31 millions de livres M (44 pour cent) seront consacrés au développement des chemins de fer et des routes. La majeure partie de cette somme servira à la construction de la route Zomba-Lilongwe, d'une longueur de 270 kilomètres, et d'une autre de 200 kilomètres allant de Mau aux environs de Monkey Bay ; enfin 14,3 millions de livres M sont prévus pour le développement des voies ferrées et du matériel roulant.

La guerre civile ayant pris fin, et tout en s'attaquant aux problèmes de reconstruction qui se posent dans les zones sinistrées du pays, le Nigeria a commencé à faire des plans de développement à long terme, de façon à établir un cadre national qui tienne compte des différentes priorités propres à chaque Etat et fasse en sorte que les programmes de ceux-ci soient convenablement coordonnés et intégrés dans un plan national de reconstruction et de développement. On estime qu'au cours du prochain plan quinquennal, le Nigeria devra réaliser un investisse-

ment en capital fixe total s'élevant à 1 825 millions de livres nigérianes dont environ 60 pour cent proviendront du secteur public. Cet investissement devrait permettre d'atteindre un taux global de croissance du PIB de 6 pour cent, ce qui, sur la base d'un taux de croissance démographique ne dépassant pas 2,5 pour cent, devrait porter le revenu annuel par habitant du niveau actuel de 25 (1970) à 35 livres nigérianes d'ici la fin du prochain plan quinquennal. Ces hypothèses reposent sur un taux d'investissement projeté de 18 pour cent du PIB et sur un coefficient de capital de 3.

POLITIQUE FORESTIÈRE

Les ressources de l'Afrique en forêts naturelles, bien qu'elles restent importantes, sont en voie de diminution rapide. La culture itinérante anarchique continue à détruire la forêt au rythme annuel de 8 millions d'hectares, et l'accroissement de la population ne fait qu'aggraver la situation. Les incendies de forêt posent un grave problème, en particulier dans les zones de savane sèche et de steppe. Certaines mesures — par exemple, délimitation de la forêt sur le sol, renforcée par des dispositions juridiques appropriées — ont été prises dans un certain nombre de pays, dont la Côte-d'Ivoire, l'Ethiopie, le Mali et le Sénégal, afin de préserver et de protéger les zones qui conviennent le mieux à la production forestière et de reconstituer les peuplements par régénération et boisement. La Mauritanie et quelques autres pays ont fait un effort particulier pour combattre les incendies de forêt, mais la plupart des pays se heurtent au coût élevé de la lutte contre le feu. En 1969, les plantations forestières d'Afrique de l'Est, qui couvraient 1,3 million d'hectares, se sont accrues d'environ 80 000 hectares. La plupart de ces forêts artificielles sont en général bien protégées contre les incendies dans cette région, grâce à un système efficace de pare-feu et d'alerte, ainsi qu'à l'utilisation de matériel moderne.

Un certain nombre de pays d'Afrique de l'Ouest font également un effort croissant pour assurer à long terme les approvisionnements en grumes, ainsi que la fourniture de matières premières à leurs industries nationales. On reconnaît aussi de plus en plus qu'il est nécessaire d'accroître les exportations de produits forestiers transformés qui ont une valeur unitaire plus élevée, et de mettre plus pleinement à profit les essences moins connues. A cette fin, la Côte-d'Ivoire a annoncé qu'elle avait l'intention de limiter la possibilité annuelle d'un certain nombre d'essences et de relever les taxes d'exportation frappant les grumes à compter du 1^{er} janvier 1970. Le Cameroun taxera aussi plus lourdement les exportations de grumes, tandis que la République démocratique du Congo se propose de décourager

les exportations de grumes au profit des livraisons à l'industrie locale. Il faudra un certain temps, toutefois, pour pouvoir apprécier les effets de ces mesures sur les disponibilités totales en grumes d'Afrique.

Coopération économique régionale

L'intérêt politique porté à la coopération sub-régionale reste vivant en Afrique. Dans l'ensemble, cependant, les efforts continuent de se caractériser plutôt par la recherche de groupements et de formes d'organisation utiles sur le plan économique et cohérents sur le plan politique que par la mise en œuvre de mesures concrètes. A la fin de 1969, il existait au moins 40 organismes officiels créés pour promouvoir les intérêts multinationaux dans des domaines très divers, et — sans compter les commissions des trois grands bassins fluviaux, qui ont continué leurs travaux fructueux — au moins neuf d'entre eux peuvent être considérés comme poursuivant des objectifs généraux d'intégration économique et politique. La Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique a entrepris des études sur la possibilité de promouvoir la coopération et le commerce à l'échelon sous-régional, et des rapports couvrant chacune des quatre grandes sous-régions devraient paraître en 1970.

Un des groupements les plus solides de la région reste l'OCAM, rebaptisée à la Conférence tenue en janvier 1970, après l'adhésion de Maurice, Organisation commune africaine malgache et de l'île Maurice (OCAMM). Deux des décisions prises à cette Conférence présentent un intérêt spécial, parce qu'elles offrent une nouvelle preuve de la recherche de formes de coopération régionale fondées sur des produits particuliers, en attendant la conclusion d'accords plus larges. Ainsi, les pays membres de l'OCAMM ont décidé que la République du Niger convoquerait une réunion d'experts afin d'organiser le lancement en 1971 du « Plan africain et malgache pour la viande », qui vise, entre autres objectifs, à augmenter la production carnée, à stabiliser et rationaliser le commerce de la viande entre pays membres, à établir des niveaux de prix propres à encourager la production et à assurer un approvisionnement en viande permettant de répondre aux besoins des pays membres importateurs. Des modifications importantes ont aussi été apportées à l'accord de l'Organisation sur le sucre conclu en 1966. En particulier, il

a été décidé que les pays importateurs parties à l'accord achèteront désormais 80 pour cent de leur sucre aux autres pays de l'OCAMM, et non plus 70 pour cent comme précédemment.

Un autre exemple de coopération régionale fondée sur les produits est la réunion, en septembre 1969, de 13 pays de l'Afrique de l'Ouest, désireux de développer leur production de riz, qui ont examiné les possibilités de coopération en matière de recherche et de développement. La réunion a été organisée avec le soutien du PNUD, de la FAO, des pays disposés à fournir une aide bilatérale et de fondations. Il y a été décidé qu'une association pour le développement du riz en Afrique de l'Ouest serait créée à la suite d'une étude préliminaire assortie de recommandations, étude à laquelle le PNUD et la FAO apporteront leur concours.

Les nouveaux accords d'union douanière entre le Botswana, le Lesotho et le Swaziland d'une part et l'Afrique du Sud d'autre part entreront en vigueur en mars 1970, mais seront datés d'avril 1969. A en juger d'après les courants d'échanges récents, cet accord implique que le Botswana, le Lesotho et le Swaziland recevront une part beaucoup plus importante des recettes douanières que dans le cadre de l'ancien accord, alors que celle de l'Afrique du Sud sera réduite. Aux termes du nouvel accord, le Botswana, le Lesotho et le Swaziland — mais pas l'Afrique du Sud — pourront prélever des droits supplémentaires à l'importation pour faire face à la concurrence d'autres pays de la zone douanière, afin de protéger leurs industries naissantes.

La coopération entre les divers groupements africains et la CEE se renforce. Il est vrai que la Convention d'Arusha, signée en septembre 1969 entre la Communauté est-africaine et la CEE, n'a pas encore été ratifiée. Cependant, les négociations sont déjà ouvertes en vue de l'utilisation progressive des 918 millions de dollars d'aide financière que le Fonds européen de développement et la Banque européenne d'investissement doivent mettre à la disposition des pays de l'OCAMM dans le cadre de la Convention de Yaoundé renouvelée en mai 1969. Par ailleurs, l'accord d'association partielle signé en mars 1969 entre la CEE et la Tunisie et le Maroc, est entré en vigueur en septembre de la même année. En vertu de cet accord, les produits industriels tunisiens et marocains importés dans les pays de la CEE bénéficieront de régimes privilégiés, tels qu'exonérations fiscales et droits d'importation réduits.

Chapitre III. - L'AGRICULTURE AU SEUIL DE LA DEUXIÈME DÉCENNIE POUR LE DÉVELOPPEMENT

L'année 1970 fournit une excellente occasion d'examiner attentivement les résultats du secteur agricole et les perspectives futures dans ce domaine. La fondation de la FAO remonte maintenant à un quart de siècle, c'est-à-dire à la fin de la seconde guerre mondiale. La deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement est sur le point d'être lancée. Il semble que l'agriculture dans les pays en voie de développement soit à un tournant décisif. De plus, on dispose en abondance de nouvelles données permettant d'examiner les perspectives futures, notamment celles fournies par le Plan indicatif mondial provisoire pour le développement de l'agriculture (PIM), publié à la fin de 1969, et par les travaux en cours relatifs à la stratégie de la deuxième Décennie pour le développement. La situation et les perspectives de l'agriculture mondiale viennent d'être examinées à la tribune internationale qu'a représentée le deuxième Congrès mondial de l'alimentation (La Haye, juin 1970).

Pendant les vingt-cinq ans qui se sont écoulés depuis la seconde guerre mondiale, la situation de l'alimentation et de l'agriculture s'est évidemment beaucoup modifiée. Sur un plan général, on a observé au moins deux grandes tendances en ce qui concerne les perspectives d'ensemble. A la fin de la guerre, on était généralement convaincu que l'application intensive des techniques modernes permettrait de résoudre rapidement les problèmes alimentaires et agricoles des pays en voie de développement. De fait, pendant quelques années, le redressement opéré à la suite des dévastations dues à la guerre a entraîné une très rapide augmentation de la production agricole dans ces pays. Mais une longue période de progrès d'une lenteur décevante n'a pas tardé à s'installer. Non seulement l'accroissement de la production agricole s'est ralenti, mais il y a eu aussi une forte accélération de la croissance démographique qui a atteint des taux encore jamais enregistrés dans aucun pays. Dans de nombreux pays en voie de développement, l'accroissement de la production alimentaire n'a pas suivi le rythme de la croissance démographique et, dans de plus nombreux cas encore, cette pro-

duction s'est laissé distancer par la demande alimentaire à prix constants, ce qui a entraîné à la fois une hausse des prix et une augmentation des importations. En outre, les études nutritionnelles ont révélé de plus en plus que la demande alimentaire effective ne couvrait pas les besoins nutritionnels des groupes de population les moins pourvus.

Cette période de lents progrès a duré longtemps et a atteint son point culminant avec les très mauvaises récoltes de 1965 et 1966, années pendant lesquelles, dans plusieurs pays, on a évité de peu le désastre grâce à une aide alimentaire massive. Depuis lors, on a enregistré un redressement rapide qui semble laisser entrevoir la possibilité, dans l'avenir, d'une croissance plus soutenue et mieux adaptée de la production alimentaire dans les pays en voie de développement. Dans un certain nombre de pays, et notamment en Asie, la production alimentaire est en train de se transformer radicalement du fait surtout de l'introduction de nouvelles variétés céréalières à haut rendement qui coïncide avec l'attention accrue apportée par les gouvernements au secteur agricole et avec l'apparition d'une catégorie d'agriculteurs d'esprit moderne, résultat d'un effort de développement poursuivi pendant de longues années. Les principales questions qui se posent maintenant sont les suivantes : cette évolution peut-elle s'étendre à d'autres pays et à d'autres cultures et, si oui, dans combien de temps ? Peut-on régler de manière satisfaisante les problèmes dits « de seconde génération » qui découlent inévitablement d'une innovation importante ? Les disponibilités en protéines, absolument indispensables au développement des jeunes enfants, peuvent-elles augmenter à un taux qui ne soit pas trop inférieur à l'accroissement des disponibilités énergétiques ?

Pendant les vingt-cinq dernières années, les problèmes du développement agricole ont été étudiés de manière plus approfondie qu'ils ne l'avaient été jusqu'ici. Dans presque tous les pays en voie de développement, le développement agricole est maintenant planifié à des degrés divers dans le cadre d'une planification générale de l'économie nationale. On a beaucoup

appris tant au sujet du rôle essentiel de l'agriculture dans le processus du développement qu'en ce qui concerne les difficultés particulières qu'il faut surmonter pour obtenir des progrès rapides dans ce secteur traditionnel.

Une meilleure appréciation du rôle essentiel de l'agriculture a conduit, ces dernières années, à une approche plus équilibrée du développement économique dans certains des pays qui croyaient jusqu'ici pouvoir s'industrialiser rapidement en se passant d'une base agricole saine. Il semble probable que dans ces pays le secteur agricole sera maintenant mieux en mesure de jouer pleinement le rôle qui lui est dévolu en matière de développement.

Toutefois, en ce qui concerne au moins l'une des fonctions essentielles de l'agriculture, à savoir le gain de devises, l'importance accrue accordée au secteur agricole par les gouvernements ne suffit pas. Il est évident en effet qu'un meilleur accès aux principaux marchés d'importation des pays à revenus élevés et l'organisation des marchés mondiaux des produits de base — deux des principaux besoins — présupposent des accords et une collaboration à l'échelon intergouvernemental. Il s'agit là d'un domaine dans lequel les progrès ont été désastreusement lents, compte tenu notamment des grands espoirs nourris à l'époque des négociations de la Charte de La Havane, juste après la fin de la guerre.

Une grande leçon à tirer du développement agricole pendant la période d'après-guerre est que la technologie à elle seule ne suffit pas. Il est nécessaire avant tout de disposer de biens de production, de crédits et de conseils en matière de vulgarisation pour donner aux agriculteurs les connaissances requises et la possibilité matérielle d'utiliser un perfectionnement technique donné. Cela est assez difficile du fait notamment des ressources limitées dont disposent les pays en voie de développement en matière financière et administrative et du point de vue des compétences techniques. Mais la deuxième condition essentielle est encore plus difficile à remplir. Outre la possibilité matérielle d'accroître la production, les agriculteurs doivent être encouragés dans cette voie, ce qui a des incidences dans des domaines complexes tels que les régimes fonciers, la commercialisation, la politique des prix et la politique fiscale.

Si la nécessité de fournir un cadre économique, social et institutionnel approprié aux agriculteurs est à l'heure actuelle généralement admise, il est par contre encore très difficile d'y répondre dans la pratique. La mise en place des institutions est un processus très lent : il est probable que l'essor récent de la production agricole dans certains pays d'Extrême-Orient est dû dans une large mesure aux efforts déployés depuis de nombreuses années en matière institutionnelle, qui ont permis qu'un nombre suffisant d'agriculteurs soient à la fois capables et désireux

de faire un bon usage des nouvelles semences à haut rendement quand celles-ci sont devenues disponibles. Comme on l'a déjà mentionné, cela exige d'importants prélèvements sur les maigres ressources étatiques. Certains aspects, tels que la réforme agraire, vont à l'encontre de puissants droits acquis, de sorte qu'il n'est guère d'exemples où l'on ait obtenu des résultats décisifs à cet égard pendant la période d'après-guerre.

Outre ces facteurs qui relèvent de la compétence des gouvernements nationaux, il y a peut-être trois principaux éléments qui, dans un domaine plus large, ont particulièrement influé sur le développement agricole pendant les vingt-cinq ans qui ont suivi la guerre et continueront de le faire pendant la deuxième Décennie pour le développement et très probablement au-delà. Il s'agit de la croissance démographique sans précédent enregistrée dans les pays en voie de développement, de la cadence parallèlement inégale du progrès technique et du phénomène d'aide au développement qui date de l'après-guerre.

La population des pays en voie de développement augmente à l'heure actuelle de 2,6 pour cent par an, c'est-à-dire qu'elle double en 27 ans, et dans un certain nombre de pays, notamment en Amérique centrale, le taux annuel de croissance n'est guère inférieur à 4 pour cent. Le fait que la production alimentaire, dans tant de pays en voie de développement, n'ait pas réussi à dépasser de façon constante la croissance démographique est la principale raison qui explique la conviction de plus en plus répandue qu'il est nécessaire de régulariser les naissances et de mettre à la disposition de ceux qui voudraient les utiliser des renseignements sur la planification familiale et des services compétents dans ce domaine. Il est probable que durant la deuxième Décennie pour le développement et pendant quelque temps après, si la situation alimentaire s'améliore comme on l'espère, le chômage et le sous-emploi deviendront les principaux problèmes qui se poseront du fait de la rapidité de la croissance démographique dans les pays en voie de développement. Ces nouveaux problèmes pourraient même compromettre les possibilités récemment améliorées de production alimentaire.

Une autre leçon à tirer de l'expérience de ces dernières années est que des problèmes tels que celui de l'emploi ne sont pas nécessairement résolus par le simple fait de porter au maximum la croissance du revenu national. A l'heure actuelle, on accorde une attention accrue à la nécessité d'assurer une répartition plus équitable des revenus et des emplois. Cela est particulièrement important dans le secteur agricole où la technologie moderne peut facilement élargir le fossé entre les grands et les petits agriculteurs.

Bien que, comme on l'a déjà noté, les perfectionnements techniques doivent être vigoureusement soutenus par des améliorations dans les domaines économique, social et institutionnel, ce sont néanmoins les nouveaux progrès techniques qui constituent le principal espoir de venir à bout des problèmes posés par l'explosion démographique. De fait, c'est surtout la percée technologique représentée par les variétés céréalières à haut rendement qui est responsable du répit actuel et bienvenu que connaît la crise alimentaire de longue date.

La plupart des remarquables progrès techniques réalisés pendant les vingt-cinq années qui ont suivi la guerre et un grand nombre de ceux qui ont été faits auparavant continuent d'être surtout ou même uniquement appliqués dans les pays industrialisés. De nombreuses améliorations de la technologie agricole sont adaptées aux économies pauvres en main-d'œuvre de ces pays, ou ne peuvent guère être utilisées par les petits agriculteurs des pays en voie de développement. Un besoin majeur pendant la deuxième Décennie pour le développement est de suivre l'exemple des variétés de céréales à haut rendement qui ont donné des résultats très satisfaisants, grâce à un effort massif de recherche plus spécialement orienté vers les problèmes des pays en voie de développement.

C'est l'emploi et l'abus de la technologie moderne, associés à l'explosion démographique, qui sont surtout responsables de l'aggravation de la pollution et de la dégradation de l'environnement humain qui ont commencé à causer de très vives inquiétudes ces dernières années. Il s'agit là d'un domaine où les pays en voie de développement peuvent tirer largement profit des erreurs commises par les pays industrialisés.

Enfin, l'aide au développement a été le fruit unique en son genre de la période d'après-guerre.

On a établi un assez grand réseau de programmes bilatéraux et multilatéraux visant à fournir une aide technique, financière et matérielle aux pays en voie de développement. Les excédents alimentaires des pays développés ont donné lieu à une nouvelle forme d'aide. L'éventail des dispensateurs d'aide s'est également ouvert et comprend à l'heure actuelle des groupements bénévoles, comme ceux de la Campagne mondiale contre la faim, outre les gouvernements et les organisations intergouvernementales.

Les pays en voie de développement s'efforcent de plus en plus de s'aider mutuellement, grâce notamment à des plans sous-régionaux de coopération économique. De nombreuses recommandations visant à accroître l'efficacité de l'effort global de développement international ont récemment été formulées dans les rapports Pearson et Jackson, et la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement sera une épreuve décisive à cet égard.

Le présent chapitre a pour objet d'examiner certains des principaux aspects, tels qu'ils ont été résumés plus haut, de la situation et des problèmes agricoles dans les pays en voie d'expansion au seuil de la deuxième Décennie pour le développement. Bien que les pays développés aient eux aussi leurs propres problèmes agricoles, ce chapitre ne concerne que les pays en voie de développement, sur lesquels est axée la Décennie pour le développement. Après avoir brièvement étudié les tendances d'après-guerre, on examinera de manière plus approfondie quatre grandes questions (production des cultures vivrières, production animale, recettes fournies par les exportations agricoles et emploi dans les zones rurales). Pour conclure, on consacrera une section à l'examen des principales incidences de ces problèmes sur les politiques nationales et aussi sur la coopération internationale.

TENDANCES D'APRÈS-GUERRE

Un aperçu historique complet du développement de l'agriculture depuis la seconde guerre mondiale sort du cadre d'un chapitre de *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture*, surtout si l'on veut également jeter un coup d'œil sur l'avenir. En outre, une grande partie de la période d'après-guerre a déjà été examinée longuement dans les éditions antérieures du présent rapport¹.

¹ La première décennie d'après-guerre a été examinée dans *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 1955* et la deuxième dans *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 1965* (FAO, Rome, 1955 et 1965).

On se bornera donc à présenter ici un bref exposé qui sera consacré en premier lieu aux résultats obtenus par le secteur agricole dans les pays en voie de développement en ce qui concerne la production, le commerce, les revenus et la nutrition, en deuxième lieu aux progrès de la technologie agricole, et en troisième lieu à quelques-unes des principales conceptions politiques qui ont déterminé les efforts de développement des gouvernements nationaux et de la communauté internationale.

Résultats obtenus par le secteur agricole dans les pays en voie de développement

Lorsqu'on examine les résultats obtenus par le secteur agricole dans les pays en voie de développement, on met le plus souvent l'accent sur les questions à propos desquelles on constate un échec relatif. Certes, bien des faits peuvent corroborer une opinion de ce genre. La production alimentaire par habitant n'a guère augmenté dans l'ensemble des pays en voie de développement. Les importations de produits alimentaires de ces pays se sont donc fortement accrues et leurs exportations nettes de céréales ont fait place à des importations nettes notables. On n'a cependant observé qu'une amélioration limitée de la consommation alimentaire et de la nutrition, et la hausse des prix des denrées alimentaires a été une source d'inflation dans de nombreux pays, ou a exigé une réglementation sévère. Une part importante de l'accroissement des importations de produits alimentaires a intéressé les importations faites à des conditions de faveur, et a donc exigé peu ou pas de devises, mais les importations commerciales de produits alimentaires ont progressé, du moins jusqu'à une date récente, selon un rythme susceptible d'empêcher les pays en voie de développement d'importer d'autres produits dont ils ont un urgent besoin. Cette situation est d'autant plus grave que les recettes fournies à ces pays par leurs exportations agricoles n'augmentent pas rapidement. Dans de nombreux cas, l'agriculture a donc freiné nettement le développement. Alors que le niveau technique de l'agriculture ne cessait de s'élever, la percée technologique longtemps attendue, qui modifierait radicalement les perspectives de production, ne s'est produite que récemment et, jusqu'ici, que dans un petit nombre de pays. En outre, les pays en voie de développement demeurent dans l'impossibilité de faire face aux mauvaises récoltes enregistrées de temps à autre à la suite de conditions météorologiques défavorables, ce qui entraîne de graves crises alimentaires exigeant une aide internationale massive.

Production agricole

Compte tenu de ces tendances, il n'est guère surprenant que l'examen de la situation agricole fait après la guerre dans les pays en voie de développement ait été aussi empreint de pessimisme. Toutefois, si l'on considère la croissance de la production, on constate que l'échec n'a pas été total.

Pour l'ensemble des pays en voie de développement, la production agricole totale a progressé au cours des deux dernières décennies (1952-54 à 1967-69) à un taux moyen annuel de 2,9 pour cent. Il s'agit

là d'un résultat remarquable tant du point de vue historique (on n'avait pas encore enregistré une croissance aussi rapide de la production agricole pour un grand nombre de pays) que par rapport aux pays développés où la production agricole n'a pas augmenté plus rapidement.

En outre, ces chiffres concernent uniquement la production végétale et la production animale ; les résultats obtenus dans les secteurs moins larges mais cependant importants des pêches et des forêts ont été particulièrement nets. La production des pêches a augmenté de quelque 9 pour cent par an pendant les deux décennies (1948-52 à 1967-69), mais la majeure partie de cette expansion, notamment en Amérique latine et en Afrique, a intéressé les utilisations industrielles qui ne contribuent qu'indirectement à l'approvisionnement alimentaire. En ce qui concerne la croissance de la production forestière des pays en voie de développement, on a enregistré pour ces pays un très rapide accroissement de leur production de produits de haute valeur tels que le contre-plaqué (9 pour cent par an entre 1954-56 et 1967-69), la pâte (16 pour cent) et le papier journal (18 pour cent).

Un certain nombre de raisons expliquent pourquoi le tableau d'ensemble témoigne néanmoins d'un échec relatif. L'une d'entre elles est représentée par les résultats inégaux obtenus dans les différents pays (dans un certain nombre de pays, y compris certains grands, la production agricole n'a augmenté que très lentement). Une autre raison est l'inégalité des résultats dans le temps : alors que la production a rapidement augmenté pendant la période de redressement qui a suivi la seconde guerre mondiale et de nouveau après les mauvaises récoltes générales de 1965 et 1966, pendant longtemps entre ces deux périodes les progrès d'ensemble ont été extrêmement lents. La raison la plus importante de toutes est la croissance démographique rapide — qui, par habitant, a souvent annulé dans une large mesure les gains de production.

La figure III-1 fait ressortir les tendances fondamentales à long terme. Elle montre le taux annuel de croissance de la production agricole totale enregistré après la guerre (1952-54 à 1967-69) dans les 75 pays en voie de développement pour lesquels la FAO calcule maintenant les indices de la production². Dans 19 pays représentant 50 pour cent de la population du tiers monde, les taux d'accroissement an-

² Les indices nationaux ne portent pas sur la production des pêches et des forêts. Les tendances de la production alimentaire ont été analogues à celles de la production agricole, bien que la production alimentaire ait augmenté un peu plus rapidement dans à peu près la moitié des pays.

FIGURE III-1. - TAUX ANNUEL MOYEN DE CROISSANCE DE LA PRODUCTION AGRICOLE DANS 75 PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT, 1952-54 À 1967-69

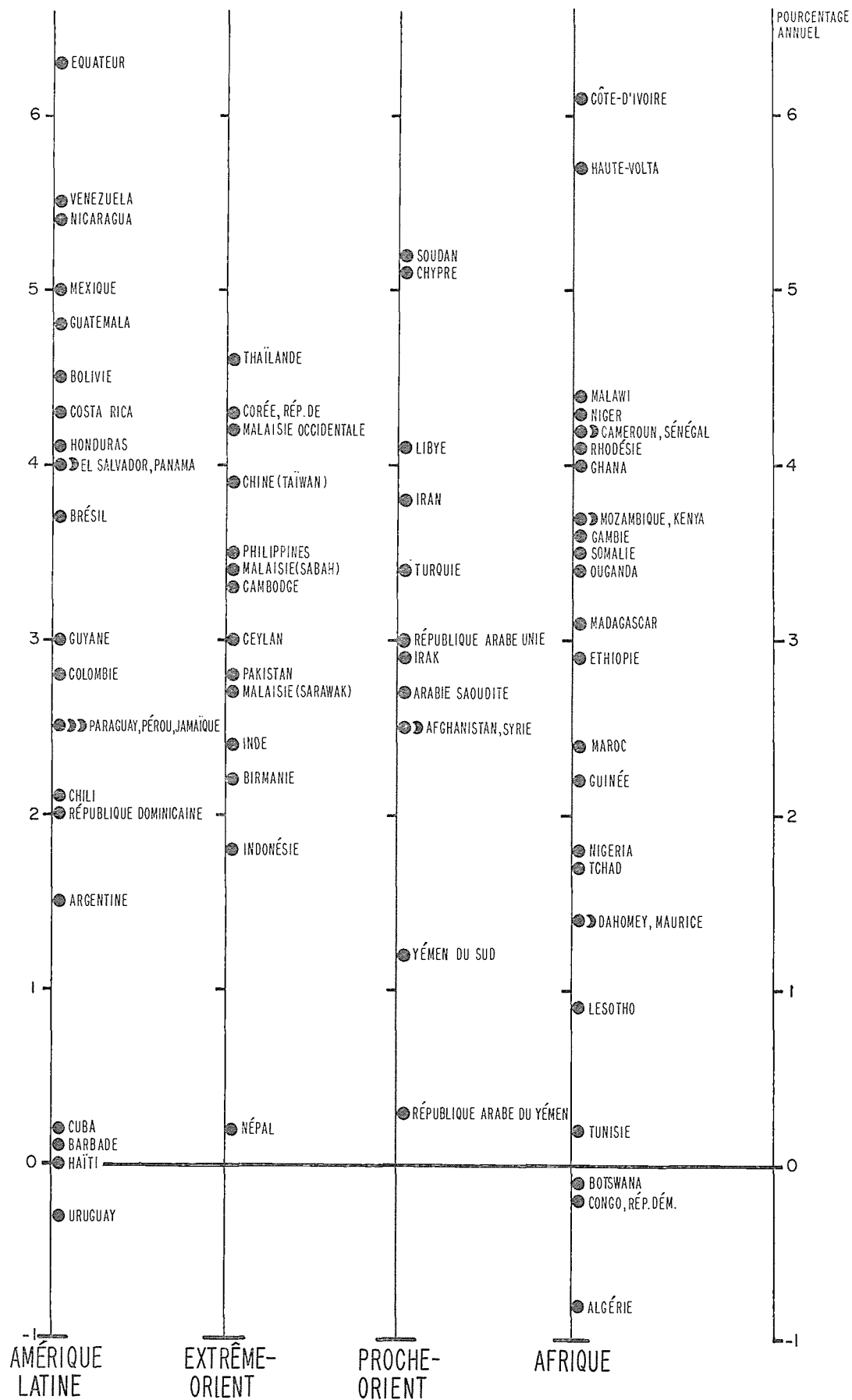


TABLEAU III-1. - CROISSANCE ANNUELLE MOYENNE DE LA PRODUCTION AGRICOLE DANS 75 PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT PAR RAPPORT AU NIVEAU DU PIB PAR HABITANT ET AU TAUX DE CROISSANCE DU PIB

	Croissance annuelle moyenne de la production agricole. 1952-54 à 1967-69	PIB par habitant au coût des facteurs en 1967	Croissance annuelle moyenne du PIB. 1955-67		Croissance annuelle moyenne de la production agricole. 1952-54 à 1967-69	PIB par habitant au coût des facteurs en 1967	Croissance annuelle moyenne du PIB. 1955-67
	Pourcentage annuel	Dollars U.S.	Pourcentage annuel		Pourcentage annuel	Dollars U.S.	Pourcentage annuel
Equateur	6,3	218	4,5	Irak	2,9	1390	6,8
Côte-d'Ivoire	6,1	1223	...	Ethiopie	2,9	161	...
Haute-Volta	5,7	144	...				
Venezuela	5,5	935	...	PAYS DONT LE TAUX DE			
Nicaragua	5,4	339	5,4	CROISSANCE DE LA PRODUC-			
				TION AGRICOLE EST SUPÉ-			
				RIEUR A LA MOYENNE . . .	4,1	221	5,3
Soudan	5,2	291	4,3				
Chypre	5,1	670	5,5	Moyenne	2,9	212	4,6
Mexique	5,0	520	6,3				
Guatemala	4,8	285	5,1	PAYS DONT LE TAUX DE			
Thaïlande	4,6	140	6,2	CROISSANCE DE LA PRODUC-			
				TION AGRICOLE EST INFÉ-			
Bolivie	4,5	176	4,2	RIEUR A LA MOYENNE . . .	1,5	200	3,5
Malawi	4,4	50	3,2				
Costa Rica	4,3	394	...	Colombie	2,8	1313	4,4
Corée. Rép. de	4,3	146	6,3	Pakistan	2,8	123	4,8
Niger	4,3	282	...	Arabie saoudite	2,7	227	...
				Malaisie (Sarawak)	2,7	251	...
Malaisie occidentale	4,2	1283	5,2	Paraguay	2,5	211	3,7
Cameroun	4,2	126	...	Pérou	2,5	263	106,0
Sénégal	4,2	195	...	Jamaïque	2,5	493	...
Honduras	4,1	226	5,1	Afghanistan	2,5	755	...
Libye	4,1	1 062	...	Syrie	2,5	212	...
				Maroc	2,4	172	2,0
Rhodésie	4,1	222	4,6	Inde	2,4	181	3,4
El Salvador	4,0	261	...	Birmanie	2,2	63	3,9
Panama	4,0	553	7,0	Guinée	2,2	96	...
Ghana	4,0	231	...	Chili	2,1	539	4,5
Chine (Taïwan)	3,9	238	8,5	République Dominicaine	2,0	251	3,9
Iran	3,8	287	...	Indonésie	1,8	194	41,8
Brésil	3,7	1273	5,0	Nigeria	1,8	175	115,6
Kenya	3,7	111	...	Tchad	1,7	269	...
Mozambique	3,7	768	...	Argentine	1,5	1758	3,0
Gambie	3,6	285	...	Dahomey	1,4	769	...
Philippines	3,5	259	4,4	Maurice	1,4	225	...
Somalie	3,5	765	...	Yémen du Sud	1,2	1194	...
Turquie	3,4	315	5,8	Lesotho	0,9	178	...
Malaisie (Sabah)	3,4	287	...	Yémen	0,3	...	...
Ouganda	3,4	87	3,7	Cuba	0,2	...	...
Cambodge	3,3	1127	...	Népal	0,2	94	...
Madagascar	3,1	103	...	Tunisie	0,2	186	...
Guyane	3,0	1309	...	Barbade	0,1	1383	...
République arabe unie	3,0	1167	5,7	Haïti	—	79	121,6
Ceylan	3,0	140	3,6				
				Botswana	— 0,1	194	...
				Congo. Rép. dém. du	— 0,2	196	...
				Uruguay	— 0,3	1551	30,6
				Algérie	— 0,8	2203	...

¹ 1966. - ² 1965. - ³ 1955-66. - ⁴ 1958-67. - ⁵ 1958-65. - ⁶ 1955-63. - ⁷ 1963. - ⁸ 1957-66. - ⁹ Non compris la Libye et le Venezuela. - ¹⁰ 1958-63. - ¹¹ 1958-66. - ¹² 1955-64.

nuels ont varié entre 2,1 et 3 pour cent ; dans 37 pays, le taux de croissance a dépassé 3 pour cent et dans 7 pays il a atteint 5 à 6 pour cent. En revanche, dans 11 pays, l'accroissement a été inférieur à 1 pour cent ou a même été négatif.

On pourrait s'attendre que le niveau du développement économique déjà atteint soit un facteur favorable à un taux élevé de croissance de la production agricole en raison d'une utilisation plus souple des ressources, d'une meilleure éducation et de l'existence de services de soutien et d'une infrastructure. Les données du tableau III-1, où figurent les mêmes taux de croissance que ceux de la figure III-1 mais en

ordre décroissant ainsi que le niveau du revenu national par habitant, montrent néanmoins qu'il s'agit là d'un facteur qui est loin d'être décisif. Si l'on exclut la Libye et le Venezuela, dont le revenu par habitant s'explique dans une large mesure par les exportations de pétrole, la différence du niveau moyen non pondéré du revenu national par habitant entre les deux groupes de pays (pays où l'expansion agricole est supérieure à la moyenne et pays où cette expansion est inférieure à la moyenne) n'est pas très grande. En comparant les colonnes 1 et 3 du tableau III-1, on constate que l'accroissement de la production agricole est un peu plus étroitement lié à un autre facteur

économique général, à savoir le renforcement de la demande dont le taux correspond à peu près au taux de croissance du PIB réel.

Dans les pays où le taux d'expansion de la production agricole est supérieur à la moyenne, les taux de croissance du PIB tendent également à être plus élevés, et inversement.

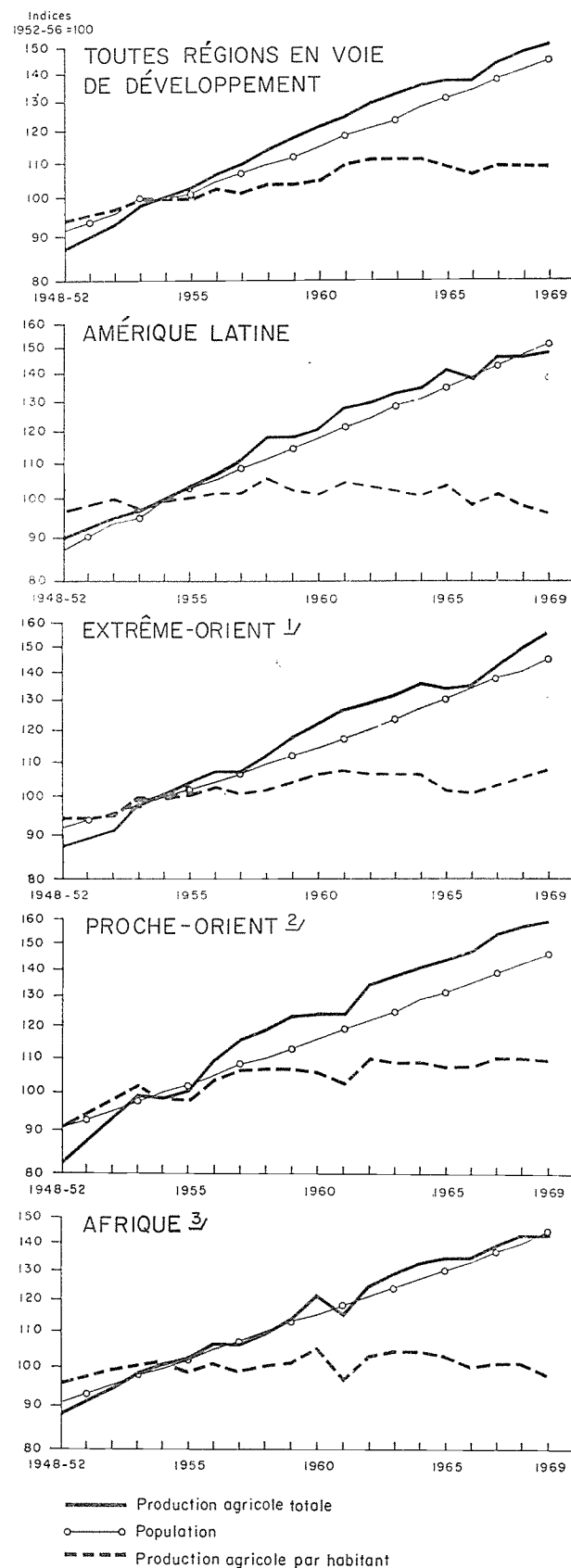
La question qu'il faut se poser en fait est celle-ci : quels sont les facteurs qui favorisent ou retardent la croissance de la production agricole par rapport à celle de la demande ? Ces dernières années, un certain nombre d'études ont été effectuées pour répondre à cette question³. Elles se sont heurtées aux difficultés que présentent l'évaluation quantitative de certains des facteurs en jeu (par exemple, ceux qui sont liés aux caractéristiques du potentiel des terres arables, nature des diverses institutions, niveaux d'instruction et valeurs sociales de la population), la détermination précise de l'influence des divers facteurs considérés et l'établissement des liens de cause à effet qui existent entre eux et le taux de la croissance agricole.

Il semble que la principale conclusion à tirer de toutes ces études soit la suivante : ce n'est pas une caractéristique ou une politique unique, ni même un petit nombre d'entre elles, qui détermine le taux de croissance de la production agricole. Dans certains pays, on a obtenu des taux élevés de croissance de la production grâce à des améliorations portant sur un grand nombre de facteurs (superficies cultivées, capital fixe et de roulement investi par hectare, niveau technique et importance de la main-d'œuvre agricole).

Dans d'autres pays, des progrès ont pu être réalisés en agissant surtout sur un seul facteur (extension des superficies cultivées, notamment). De fait, tout montre que c'est beaucoup plus la réaction et l'adaptation aux conditions que celles-ci elles-mêmes qui déterminent l'accroissement effectif de la production agricole et de la productivité dans un pays donné. Cette réaction et cette adaptation, tout en dépendant en fin de compte de l'attitude des exploitants eux-mêmes, sont obtenues avec les meilleurs résultats dans les pays où le gouvernement ou — plus rarement — d'autres groupements prennent des mesures visant à accroître la production agricole.

L'importance de l'action gouvernementale pour le développement de l'agriculture ressort également des variations enregistrées dans les taux de croissance de la production à plus long terme. Comme le montre la figure III-2, dans chacune des régions en voie de développement, la rapide reprise de la production

FIGURE III-2. — CROISSANCE DE LA PRODUCTION AGRICOLE ET DE LA POPULATION DANS LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT



¹ Non compris le Japon. — ² Non compris Israël. — ³ Non compris l'Afrique du Sud.

³ FAO, *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture* 1963, Rome, 1963, p. 109 à 153; United States Department of Agriculture, *Changes in agriculture in 26 developing nations*, Foreign Agricultural Economic Report No. 27, Washington, 1965; United States Department of Agriculture, *Economic progress of agriculture in developing nations, 1950-68*, Foreign Agricultural Economic Report No. 59, Washington, 1970.

agricole dans les années qui ont suivi la guerre, pendant lesquelles on s'est efforcé de réparer les dommages et les négligences dus aux hostilités, a été suivie d'un taux de croissance plus lent. La longue période de lent accroissement a atteint son point culminant avec les mauvaises récoltes générales de 1965 et 1966, à la suite desquelles il y a eu une nouvelle période de croissance plus rapide due non seulement à une amélioration des conditions météorologiques, mais aussi à l'introduction des variétés de céréales à haut rendement dans un certain nombre de pays, notamment en Asie, et à une action plus décisive menée par les gouvernements en vue d'aider le secteur agricole.

La figure III-2 montre également que le premier ralentissement du taux de croissance a été encore plus marqué pour la production par habitant que pour la production totale. En effet, le rythme de l'expansion démographique dans les pays en voie de développement s'est accéléré, passant de 2,2 pour cent par an en 1950-55 à 2,6 pour cent par an en 1965-69 (dans les années trente, il n'était que de 1,2 pour cent). Le tableau III-2 fait ressortir encore plus nettement l'importance déterminante de l'accroissement démographique en montrant notamment par contraste l'évolution de la production par habitant dans les pays développés, où la croissance démographique a été beaucoup plus lente. Dans chacune des régions en voie de développement, exception faite du Proche-Orient, le faible accroissement annuel de la production par habitant enregistré de

1952-54 à 1959-61 a fait place à une tendance à la stagnation ou à la baisse entre 1959-61 et 1967-69.

Les données relatives aux principales régions du monde du tableau III-2 sont fournies dans le tableau annexe 10A pour chacun des 75 pays en voie de développement pour lesquels il existe des indices FAO de la production agricole. Si l'on compare les deux périodes 1952-54 à 1959-61 et 1959-61 à 1967-69, on constate que le taux de croissance de la production agricole s'est accéléré dans 27 pays et s'est ralenti dans 38 (avec un écart important dans de grands pays producteurs tels que le Brésil, l'Inde, le Mexique et le Nigeria). Le taux d'accroissement démographique est demeuré stable ou a baissé dans 35 pays et a de nouveau augmenté dans 40 autres. Dans neuf des 75 pays étudiés, la tendance à la baisse de la production par habitant s'est accentuée et dans 16 autres pays la tendance à la hausse a fait place à une tendance à la baisse. Dans 19 autres pays, l'accroissement de la production par habitant s'est ralenti. Dans 29 pays seulement, l'évolution de la production par habitant a été plus favorable pendant la deuxième période que pendant la première.

La production alimentaire n'a pas suivi le rythme de la croissance démographique dans 30 des 75 pays pendant la première période et dans 27 de ces pays pendant la deuxième. Dans un plus grand nombre encore de cas, elle s'est laissé distancer par la demande totale à prix constants, qui reflète l'accroissement des revenus par habitant et la croissance démographique.

TABLEAU III-2. — CROISSANCE ANNUELLE MOYENNE DE LA PRODUCTION AGRICOLE ET DE LA POPULATION PAR RÉGIONS

	Production agricole			Production alimentaire			Population			Production agricole par habitant			Production alimentaire par habitant		
	I	II	III	I	II	III	I	II	III	I	II	III	I	II	III
<i>..... Pourcentage annuel</i>															
Europe occidentale	2,4	2,7	2,6	2,4	2,8	2,6	0,8	0,9	0,9	1,6	1,8	1,7	1,6	1,9	1,8
Europe orientale et U.R.S.S. . .	5,1	3,2	4,1	5,2	3,2	4,1	1,5	1,1	1,3	3,5	2,0	2,7	3,7	2,1	2,8
Amérique du Nord	1,4	1,8	1,6	1,7	2,3	2,0	1,8	1,4	1,6	— 0,4	0,4	—	— 0,1	0,9	0,4
Océanie	3,3	3,2	3,3	2,8	3,8	3,4	2,3	2,1	2,2	1,0	1,1	1,1	0,5	1,7	1,1
PAYS DÉVELOPPÉS ¹	2,9	2,6	2,7	3,0	2,8	2,9	1,3	1,1	1,2	1,5	1,5	1,5	1,7	1,7	1,7
Amérique latine	3,4	2,4	2,9	3,1	3,0	3,1	2,8	2,9	2,9	0,6	— 0,5	—	0,3	0,1	0,2
Extrême-Orient ^{2,3}	3,3	2,5	2,9	3,4	2,4	2,9	3,0	1,9	2,4	1,0	— 0,1	0,4	1,1	— 0,1	0,5
Proche-Orient ⁴	3,4	3,1	3,2	3,3	2,9	3,1	2,5	2,6	2,5	0,9	0,5	0,7	0,8	0,3	0,5
Afrique ⁵	2,6	2,4	2,5	2,1	2,1	2,1	3,1	1,9	2,4	0,2	— 0,1	0,1	— 0,2	— 0,4	— 0,3
PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT	3,2	2,5	2,9	3,1	2,6	2,8	2,4	2,6	2,5	0,8	— 0,1	0,3	0,7	—	0,3
Ensemble du monde ²	3,0	2,6	2,8	3,1	2,8	2,9	1,9	2,0	2,0	1,0	0,6	0,8	1,1	0,7	0,9

NOTE: I. 1952-54 à 1959-61; II. 1959-61 à 1967-69; III. 1952-54 à 1967-69.

¹ Y compris Israël, le Japon et l'Afrique du Sud. — ² Non compris la Chine continentale. — ³ Non compris le Japon. — ⁴ Non compris Israël. — ⁵ Non compris l'Afrique du Sud.

Commerce international des produits agricoles

Le retard à long terme de la production alimentaire par rapport à l'accroissement de la demande dans un certain nombre de pays en voie de développement a profondément transformé la structure de leurs échanges internationaux de produits alimentaires. Entre 1955 et 1966, en effet, le volume des importations alimentaires globales de ces pays a environ doublé. Ce qui frappe surtout, c'est l'accroissement rapide des importations de céréales qui, dans la plupart des cas, constituent l'aliment de base. D'exportateurs nets de céréales, les pays en voie de développement considérés ensemble en sont devenus de grands importateurs nets depuis la guerre, leurs importations brutes étant passées de 12,4 à 34,4 millions de tonnes entre 1949-51 et 1966-68.

La production intérieure s'est accrue elle aussi, et dans la majorité des pays en voie de développement les importations ne représentent qu'un pourcentage relativement faible des disponibilités céréalières totales; toutefois, le rapport entre production intérieure et disponibilités de céréales a eu tendance à diminuer dans la plupart des pays en voie de développement importateurs de céréales, notamment au cours des années cinquante (tableau III-3). C'est depuis quelques années seulement qu'on constate une réduction notable des importations, ou un accroissement du rapport entre la production intérieure et les disponibilités totales.

En valeur, on estime que les importations brutes de céréales des pays en voie de développement sont passées de 996 millions de dollars U.S. en 1955⁴ à quelque 3 milliards en 1967. L'incidence de cet accroissement sur les perspectives de développement des pays à déficit alimentaire a été largement atténuée par l'octroi, depuis le milieu des années cinquante, d'une aide alimentaire considérable, principalement sous la forme d'importations des Etats-Unis à des conditions de faveur, mais provenant aussi, dans une moindre mesure, d'autres sources bilatérales. L'aide alimentaire multilatérale est fournie depuis 1964 au titre du Programme alimentaire mondial Nations Unies/FAO (PAM), et depuis 1968 au titre de la Convention relative à l'aide alimentaire de l'Arrangement international sur les céréales de 1967.

Les données dont on dispose sur ces échanges ne permettent pas une présentation détaillée, mais les données partielles figurant au tableau III-4⁵ permettent d'évaluer l'ordre de grandeur des courants d'aide alimentaire. Depuis 1954, les livraisons à ce titre ont représenté entre 30 et 45 pour cent des importations totales d'aliments pour la consommation

TABLEAU III-3. — PART DE LA PRODUCTION INTÉRIEURE DANS LES DISPONIBILITÉS TOTALES EN CÉRÉALES DE CERTAINS PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT

	1949-51	1959-61	1966-68
..... Pourcentage			
AMÉRIQUE LATINE			
Brésil	89	87	91
Chili	99	93	76
Costa Rica	77	70	65
Equateur	97	93	91
El Salvador	93	81	84
Guatemala	94	91	91
Mexique	92	101	111
Nicaragua	103	81	84
Paraguay	80	71	74
Pérou	75	71	68
Venezuela	63	55	54
EXTRÊME-ORIENT			
Ceylan	33	42	43
Inde	92	94	92
Indonésie	95	91	99
Corée, Rép. de	97	92	86
Malaisie occidentale	24	47	52
Pakistan	101	93	93
Philippines	87	91	86
PROCHE-ORIENT			
Afghanistan	100	98	97
Iran	97	100	99
Irak	148	85	97
Syrie	119	77	83
Turquie	99	100	100
République arabe unie	88	80	82
AFRIQUE			
Algérie	111	80	69
Côte-d'Ivoire	...	88	83
Kenya	104	98	106
Maroc	118	98	84
Tunisie	157	89	61

humaine et animale des pays en développement. Dans certains pays, surtout dans les cas de mauvaise récolte, la proportion a été très supérieure.

Les transferts considérables au titre de l'aide alimentaire ont donné aux pays bénéficiaires une plus grande marge de manœuvre pour leur travail de développement, en leur permettant d'affecter leurs devises à d'autres importations, en aidant les gouvernements à maintenir la stabilité des prix malgré une production intérieure insuffisante et en contribuant au financement de divers projets de développement. Bien qu'une faible partie seulement de l'aide alimentaire totale ait été fournie au titre d'engagements à long terme, la situation de l'offre dans les pays donateurs a donné aux pays bénéficiaires lieu d'espérer que cette aide se poursuivrait. Il est donc possible que certains pays, comptant sur l'aide alimentaire pour leur fournir une partie de leurs importations, aient orienté leur stratégie de développement à moyen terme vers une mise en veilleuse de l'agriculture au bénéfice d'autres objectifs d'investissement.

Cette confiance comporte toutefois des risques évidents pour le développement à long terme de l'agriculture et de l'économie générale d'un pays.

⁴ Pour les périodes précédentes, on ne dispose pas de chiffres qui soient dignes de foi.

⁵ Une faible partie du total a été dirigée vers les pays normalement considérés comme développés, surtout au cours des premières années d'activité des programmes des Etats-Unis.

TABLEAU III-4. — LIVRAISONS AU TITRE DE L'AIDE ALIMENTAIRE

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
	<i>..... Millions de dollars U.S.</i>									
PROGRAMMES NATIONAUX ¹										
Etats-Unis	1 461	1 483	1 480	1 522	1 635	1 335	1 353	1 270	1 182	1 018
Canada ^{2,3}	—	12	4	4	19	30	65	69	59	74
Japon ^{2,4}	—	—	—	—	—	—	—	—	13	13
Pays divers ^{2,5}	—	—	1	—	11	12	11	14	21	...
PROGRAMMES MULTILATÉRAUX										
Programme alimentaire mondial (PAM)	—	—	—	7	14	18	36	38	55	81
Convention relative à l'aide alimentaire (FAC) ^{2,6}	—	—	—	—	—	—	—	—	241	241

¹ Y compris les livraisons effectuées au titre du PAM et de la FAC. — ² Ces données portent sur une année fractionnée commençant pendant l'année civile indiquée. — ³ Les données relatives à 1964, 1965 et 1966 correspondent à des engagements. — ⁴ Livraisons de riz au titre de la FAC. — ⁵ Dons de blé et de farine de froment seulement, estimés à la valeur unitaire moyenne des exportations mondiales. — ⁶ Livraisons au titre de la Convention relative à l'aide alimentaire de l'Arrangement international sur les céréales, exprimées en «équivalent céréales», évalué ici à 1,73 dollar par bushel; en 1968/69, 6 pour cent de ces expéditions ont été acheminées par l'intermédiaire du PAM.

On s'en est rendu compte dès le départ, mais les mises en garde se font de plus en plus pressantes. Si l'inquiétude monte, c'est sans doute parce qu'on a cherché à comprendre pourquoi l'accroissement de la production agricole dans les pays en voie de développement était souvent lent, mais c'est aussi parce qu'en général on comprend mieux le rôle de l'agriculture dans le développement économique. Grâce aux succès obtenus récemment en matière de production céréalière, nombre de pays ont su réduire leurs importations au titre de l'aide alimentaire, et le gouvernement indien a récemment confirmé sa décision de mettre un terme aux importations à des conditions de faveur après 1971. Cette inquiétude ne s'est d'ailleurs pas limitée aux pays bénéficiaires : elle a été également un élément de base de la législation de 1966 sur laquelle est fondée l'action actuelle des Etats-Unis en matière d'aide alimentaire. Ce changement d'attitude a provoqué un glissement au moins partiel de la « distribution en vrac » de l'aide alimentaire — qui manquait un peu de logique — vers un examen plus détaillé des demandes, soit dans le cadre des plans, perspectives et besoins de développement du pays bénéficiaire (« méthode par programme »), soit dans celui de projets spécifiques (« méthode par projet »). Le PAM a joué un rôle de premier plan dans la mise au point de la méthode par projet.

RECETTES D'EXPORTATION

L'apparition du « déficit alimentaire » a constitué un fardeau d'autant plus lourd pour les pays en voie de développement qu'elle a coïncidé avec une évolution défavorable de leurs exportations agricoles qui, dans la plupart des cas, représentaient leur source principale de recettes en devises. Durant la période

1955-69, les recettes globales d'exportation des pays en voie de développement (y compris les produits de la pêche et des forêts) n'ont progressé en moyenne que de 2 pour cent par an — contre près de 5 pour cent pour les pays développés — si bien que leur part du chiffre total est tombée de 47 à 38 pour cent (tableau III-5). Dans le secteur agricole, les exportations de produits forestiers ont eu un caractère quelque peu exceptionnel, les recettes tirées par les pays en voie de développement des exportations de produits forestiers tant bruts que transformés ayant augmenté de 8 pour cent par an entre 1955 et 1969.

Bien que les exportations non agricoles des pays en voie de développement se soient accrues plus rapidement que leurs exportations agricoles — 7,4 pour cent par an — leurs recettes totales d'exportation ont pris du retard par rapport à leurs besoins en devises.

Les raisons de cette évolution étant bien connues, elles n'appellent ici qu'une brève récapitulation. Un des facteurs importants est constitué par le niveau de saturation ou de quasi-saturation atteint en matière de consommation des principaux produits agricoles importés par les pays développés, qui sont les principaux importateurs. L'incidence de ce phénomène a été accentuée par la différenciation accrue des produits dans la demande d'importation de ces derniers, à laquelle la plupart des pays en voie de développement ne sont pas encore en mesure de faire face; par le protectionnisme agricole pratiqué dans la plupart des pays développés; par l'application de tarifs purement fiscaux et de taxes internes sur d'autres produits non compétitifs, comme les boissons et fruits tropicaux; et par les faibles montants en devises — relativement aux niveaux de revenus et à la demande intérieure potentielle — consacrés aux im-

TABLEAU III-5. — RECETTES AU TITRE DES EXPORTATIONS AGRICOLES ¹

	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
	 Moyenne 1957-59 = 100.....														
Pays développés	89	98	105	95	101	111	117	118	132	148	149	157	157	160	170
Pays en voie de développement	100	101	102	98	101	104	103	105	115	122	123	124	119	125	129
MONDE ²	94	99	103	96	101	108	110	112	124	136	137	142	140	144	151
	 Pourcentage														
Part des pays en voie de développement dans le chiffre total.	47	45	44	45	44	43	41	41	41	40	40	38	38	38	38

¹ Y compris les produits de la pêche et des forêts. — ² Non compris la Chine continentale.

portations agricoles par les pays à économie centralement planifiée. Les exportations de matières premières d'origine agricole ont en outre souffert de la concurrence croissante exercée par les produits synthétiques qui se substituent à ces matières premières pour des utilisations de plus en plus diverses. En ce qui concerne certains produits et certains pays, le développement de la production intérieure a été insuffisant pour faire face à la demande intérieure croissante et alimenter les marchés d'exportation. Les mêmes facteurs qui ont abouti dans les pays développés à l'adoption de mesures de protection en faveur de l'agriculture, ont également tendu à provoquer l'octroi de subventions aux exportations, parfois en concurrence directe avec des pays en voie de développement qui ne sont pas en mesure de subventionner les leurs. Enfin, l'accroissement des échanges entre pays en voie de développement a souffert de l'insuffisance des mécanismes commerciaux existants (dispositions de paiement, contacts et renseignements commerciaux, services d'expédition, etc.) ainsi que de la persistance des liens commerciaux traditionnels entre anciennes colonies et anciennes métropoles.

La lenteur avec laquelle progresse le volume des exportations agricoles est une conséquence de ces obstacles. Mais surtout, ils ont fait baisser les prix, en raison de la concurrence entre les divers pays pour écouler le maximum de produits sur les marchés mondiaux, et du fait des difficultés rencontrées sur le plan de l'organisation internationale des marchés. Mis à part le boom de la guerre de Corée et la chute des cours qui a suivi, la tendance à la baisse des produits agricoles a été particulièrement visible entre le milieu des années cinquante et 1962, époque à laquelle l'indice mondial des valeurs unitaires moyennes des exportations agricoles a baissé de 2 pour cent par an. Le redressement général qui a suivi fut aussi bref que modeste, si bien que depuis 1964 le niveau

général a eu de nouveau tendance à baisser. De plus, le pouvoir d'achat à l'importation que les recettes d'exportation procurent aux pays en voie de développement a subi une érosion supplémentaire en raison de la hausse — lente mais régulière — des prix moyens de leurs importations. En effet, pour l'ensemble des pays en voie de développement, l'accroissement de 33 pour cent environ du volume de leurs exportations agricoles entre 1955 et 1968 a été suffisant pour financer une augmentation d'environ 10 pour cent seulement du volume de leurs importations (tableau III-6).

Toutes ces vicissitudes se sont bien sûr fait sentir dans les divers pays avec plus ou moins d'acuité selon l'assortiment des produits et surtout en fonction du succès relatif qu'ils ont obtenu dans la concurrence livrée aux autres exportateurs des mêmes produits. Selon de récents calculs portant sur 70 pays en voie de développement, l'évolution des recettes au titre des exportations agricoles entre 1955 et 1967 a varié dans une fourchette allant de taux positifs supérieurs à 8 pour cent par an dans 11 pays, jusqu'à des taux négatifs plus ou moins considérables dans 13 pays ⁶. Cette extrême diversité se dégage du tableau III-7, où les taux de croissance sont répartis en trois catégories : « rapide », « moyen » et « lent », par région et pour l'ensemble des 70 pays.

Il ressort de la même étude que l'expansion des exportations agricoles d'un pays donné n'est déterminée que dans une faible mesure par l'assortiment des produits exportés, qu'il s'agisse de produits dont le commerce mondial progresse rapidement ou non. En effet, « le taux de croissance de l'ensemble des exportations de produits agricoles des pays pris un à un a été influencé davantage par l'ensemble des facteurs autres que l'assortiment de produits dont ils

⁶ FAO, *Rapport et perspectives sur les produits 1969-70*, Rome, 1970, p. 172-174. Les taux de croissance ont été calculés par estimation par les moindres carrés de la tendance exponentielle.

TABLEAU III-6. — VOLUME ET POUVOIR D'ACHAT A L'IMPORTATION DES EXPORTATIONS AGRICOLES DES RÉGIONS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT

	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
	 Moyenne 1957-59 = 100														
VOLUME															
Amérique latine	92	98	95	99	106	110	112	118	119	113	125	129	127	130	132
Extrême-Orient	99	101	100	98	102	101	108	110	118	118	118	115	116	118	124
Proche-Orient	92	91	99	89	111	109	106	119	125	123	132	143	136	135	133
Afrique	92	96	98	97	105	108	114	119	118	126	130	128	118	125	118
RÉGIONS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT	94	98	97	98	105	107	111	116	119	118	125	126	123	126	127
POUVOIR D'ACHAT A L'IMPORTATION ¹															
Amérique latine	103	103	100	97	97	99	100	100	112	118	118	118	112	...	...
Extrême-Orient	109	102	96	93	110	109	103	104	112	110	107	105	101	...	...
Proche-Orient	95	96	108	94	104	104	97	102	113	110	119	122	118	...	...
Afrique	94	93	94	105	106	104	104	101	107	117	110	109	101	...	...
RÉGIONS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT	101	100	97	97	102	104	102	102	111	116	115	114	107	112	...

¹ Indices de la valeur des exportations agricoles ajustés d'après les indices de la valeur unitaire moyenne des importations.

se trouvent avoir été exportateurs »⁷. Ces facteurs comprennent l'accroissement de la production des denrées en question, le montant des recettes du pays au titre des exportations agricoles (les pays à faibles exportations ayant en général connu des accroissements relativement supérieurs), la diversité de ses produits et de ses exportations, la nature de ses liens commerciaux avec les pays importateurs et — ce qui est peut-être le plus important — son aptitude à soutenir la concurrence en matière de prix, de qualité et de politique imaginative et entreprenante de

commercialisation des exportations. En conséquence, « les pays dont le taux de croissance des exportations agricoles a été rapide ont eu tendance à marquer une expansion rapide sur la quasi-totalité des marchés où ils ont fait acte de concurrence ». En revanche, « si, par bonheur, un pays se trouve exporter principalement des produits dont la demande est bonne sur les marchés mondiaux, cela ne garantit aucunement de bons résultats à l'exportation »⁸.

Revenus et niveaux de vie agricoles

Il est difficile d'évaluer avec précision l'incidence des phénomènes évoqués ci-dessus sur les revenus et les niveaux de vie agricoles, dont l'amélioration constitue — plus encore que la croissance de la production et du commerce — un objectif fondamental du développement agricole. Si les pays en développement qui disposent de statistiques sur les revenus de leurs exploitations agricoles sont peu nombreux, encore plus rares sont ceux qui disposent de renseignements sur la distribution des revenus au sein du secteur agricole. On peut toutefois se faire une idée des tendances du revenu global de l'agriculture en se reportant au tableau III-8 où figurent les taux de croissance du PIB total et du PIB agricole de 36 pays au cours de deux périodes correspondant en gros à la période 1950-70.

TABLEAU III-7. — TAUX DE CROISSANCE DES RECETTES TIRÉES DES EXPORTATIONS AGRICOLES DES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT, 1955-67

	Rapide ¹	Moyen ²	Lent ³	Total
	 Nombre de pays			
Asie et Extrême-Orient . . .	4	1	11	16
Afrique	7	8	6	21
Proche-Orient	5	4	2	11
Amérique latine.	7	10	5	22
TOTAL	23	23	24	70

SOURCE: FAO, *Rapport et perspectives sur les produits 1969-70*, FAO, Rome, 1970, p. 174.

¹ Plus de 5 pour cent par an. — ² De 1.5 à 5 pour cent par an. — ³ Moins de 1.5 pour cent par an.

⁷ *Ibid.*, p. 179.

⁸ *Ibid.*, p. 179 et 181.

TABLEAU III-8. — TAUX DE CROISSANCE ANNUEL DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT DANS 36 PAYS

	PIB agricole		PIB total	
	1960-67	1950-60	1960-67	1950-60
..... Pourcentage par an				
Panama	8,2	...	6,4	...
Corée, Rép. de	7,8	5,0	5,0	2,7
Thaïlande	7,6	...	4,0	...
Iran	7,6	...	3,2	...
Mexique	6,7	6,3	4,0	4,8
Irak	6,7	5,6	6,1	2,7
Pérou	6,1	4,7	2,3	3,8
Malaisie occidentale	5,8	3,6	4,2	2,9
Pakistan	5,6	2,5	3,3	1,4
Honduras	5,5	3,4	1,7	2,2
Chili	5,5	2,9	2,0	1,6
Bolivie	5,4	...	2,7	...
Guatemala	5,4	4,2	3,9	3,0
Syrie	5,2	...	2,4	...
Philippines	5,1	6,8	4,6	5,1
Venezuela	5,0	8,5	6,6	5,0
Jamaïque	4,9	9,6	3,3	4,0
République arabe unie	4,9	...	2,5	...
Ethiopie	4,8	...	2,3	...
Equateur	4,7	4,8	2,9	3,4
Colombie	4,7	4,6	2,9	3,4
Ouganda	4,5	4,0	3,8	4,1
Nigeria	4,5	10,5	2,0	9,1
Paraguay	4,4	3,2	3,0	2,2
Tanzanie	4,3	...	3,9	...
Brésil	3,9	5,7	4,5	4,
Tunisie	3,7	...	— 3,0	...
Ceylan	3,7	3,2	2,6	2,8
Birmanie	3,4	5,8	4,3	2,3
Maroc	3,2	0,5	2,9	0,7
Argentine	2,9	3,4	2,8	2,3
Indonésie	2,2	...	1,7	...
République Dominicaine	1,5	...	0,8	...
Guyane	1,5	...	— 0,6	...
Uruguay	1,0	1,2	2,1	— 0,2
Inde	1,0	3,5	— 0,4	2,8
MOYENNE DES PAYS CI-DESSUS	4,7	4,7	3,0	3,2

Pour l'ensemble des pays, le taux moyen non pondéré de croissance du PIB agricole réel au cours des années soixante a été d'environ 3 pour cent par an — ce qui correspond sensiblement au taux de croissance de la production, calculé sur la base de l'indice FAO de la production agricole et figurant au tableau III-1. Dans ces mêmes pays, le taux de croissance du PIB total s'est établi en moyenne à 4,7 pour cent par an.

La population totale des pays en voie de développement s'est accrue pendant les années soixante au rythme annuel de 2,6 pour cent, le taux de croissance de la population agricole n'ayant été probablement

que légèrement inférieur. Certes, on ne saurait affirmer que l'évolution enregistrée dans les 36 pays soit pleinement représentative de l'ensemble du monde en voie de développement, mais les renseignements recueillis donnent malgré tout à penser qu'en règle générale les revenus par habitant n'ont pu progresser que très faiblement dans le secteur agricole. Toutefois, l'évolution a varié largement d'un pays à l'autre, la croissance du PIB agricole s'échelonnant d'un taux supérieur à 6 pour cent par an en Irak, au Panama et au Venezuela, à un taux négatif en Guyane, en Inde et en Tunisie.

D'après ces renseignements, il apparaît également fort possible que la croissance des revenus agricoles dans les pays en voie de développement ait ralenti durant les années soixante par rapport à la décennie précédente au cours de laquelle le taux moyen de croissance (pour 24 pays) s'est établi à 3,2 pour cent.

Pour 33 pays, nous disposons de données relatives à certaines années des deux dernières décennies, sur la contribution de l'agriculture tant au PIB qu'à la main-d'œuvre totale (tableau III-9). Ces données permettent d'examiner l'évolution des niveaux relatifs de revenu par habitant dans les secteurs agricole et non agricole. Etant donné que les définitions diffèrent d'un pays à l'autre, surtout en ce qui concerne les statistiques de main-d'œuvre, il faut se garder d'attacher trop d'importance aux petites différences en ce qui concerne la part de l'agriculture dans le PIB et les effectifs de main-d'œuvre. Néanmoins, les données font clairement ressortir la tendance bien connue des revenus agricoles à être inférieurs à ceux des autres secteurs. Dans deux pays seulement (la Barbade, et Ceylan en 1955), les chiffres permettent de supposer que les revenus par habitant dans le secteur agricole aient été supérieurs à ceux de l'ensemble des autres secteurs. Dans trois autres pays (Argentine, Ghana et Guyane), les revenus agricoles ont probablement atteint un niveau légèrement inférieur (de 20 pour cent) à celui des autres secteurs. Il existe en revanche neuf pays dans lesquels les chiffres disponibles les plus récents (généralement relatifs à 1965) indiquent un revenu agricole inférieur de plus de moitié au niveau moyen des autres secteurs.

Les données sur l'évolution des niveaux relatifs des revenus agricoles peuvent être considérées comme plus sûres que les estimations mêmes de ces niveaux. Ainsi, il semble que les revenus agricoles par habitant aient eu tendance à se détériorer par rapport à l'ensemble du PIB. C'est en effet ce qui s'est produit dans 21 des 33 pays figurant au tableau III-9, et dans au moins 10 d'entre eux le recul a été considérable. Dans trois pays seulement — l'Argentine, la Jordanie et le Venezuela (pays possédant un secteur agricole de faible importance) — le niveau relatif des revenus agricoles semble avoir progressé de façon

TABLEAU III-9. — PART DE L'AGRICULTURE DANS LE PIB ET LA MAIN-D'ŒUVRE ACTIVE DES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT

	Période	Part de l'agriculture		Niveau des revenus agricoles par habitant par rapport aux secteurs non agricoles ¹		Période	Part de l'agriculture		Niveau des revenus agricoles par habitant par rapport aux secteurs non agricoles ¹
		PIB	Main-d'œuvre active				PIB	Main-d'œuvre active	
	Pourcentage					Pourcentage			
Algérie	1953	30	² 75	40	Jamaïque	1955	19	⁴ 49	39
	1964	17	60	28		1960	12	36	33
Argentine	1950	14	² 25	56		1965	12	34	35
	1960	17	19	89	Jordanie	1960	16	¹¹ 35	46
	1965	17	18	94		1965	23	33	70
Barbade	1960	28	24	117	Corée, Rép. de	1960	40	62	65
	1965	26	24	108		1965	41	54	76
Brésil	1950	29	59	49	Malawi	1960	56	¹¹ 79	71
	1960	28	55	51		1965	52	81	64
	1965	30	52	58	Mexique	1950	23	58	40
Ceylan	1955	54	⁴ 53	102		1960	19	54	35
	1965	42	⁴ 49	86		1965	17	52	33
Chili	1950	14	⁶ 30	47	Pakistan	1960	53	¹¹ 75	71
	1960	12	28	43		1965	48	74	65
	1965	10	26	38	Panama	1950	28	50	56
Chine (Taïwan)	1955	32	⁵ 50	64		1960	25	46	54
	1965	27	47	57		1965	24	43	56
Colombie	1950	39	⁵ 54	72	Paraguay	1950	42	54	78
	1965	32	47	68		1955	42	⁵ 54	78
République Dominicaine .	1960	27	61	44		1960	36	⁵ 55	65
	1965	26	57	46		1965	36	51	71
Equateur	1950	39	53	74	Philippines	1950	41	¹¹ 66	62
	1960	37	⁵ 56	66		1960	32	60	53
	1965	34	52	65		1965	32	57	56
Ghana	1960	51	58	88	Soudan	1955	61	⁷ 86	71
	1965	51	56	91		1965	54	78	69
Guatemala	1950	33	68	49	Syrie	1960	29	47	62
	1965	29	¹⁰ 65	45		1965	37	56	66
Guyane	1960	27	34	79	Thaïlande	1960	39	82	48
	1965	25	30	83		1965	33	78	42
Honduras	1950	56	83	67	Trinité-et-Tobago	1955	17	⁷ 25	68
	1960	44	¹¹ 67	66		1960	12	20	60
	1965	42	65	65		1965	11	19	58
Inde	1960	50	¹¹ 73	68	Ouganda	1960	61	¹⁴ 87	70
	1965	47	70	67		1965	60	89	67
Indonésie	1960	49	¹¹ 68	72	République arabe unie .	1950	41	⁶ 64	64
	1965	48	66	73		1960	31	57	54
Irak	1955	17	¹² 48	35		1965	30	55	55
	1965	19	50	38	Venezuela	1960	7	32	22
						1965	8	29	28

¹ Rapport entre la contribution de l'agriculture au PIB et sa part dans la main-d'œuvre active. — ² 1954. — ³ 1947. — ⁴ 1953. — ⁵ 1963. — ⁶ 1952. — ⁷ 1956. — ⁸ 1951. — ⁹ 1962. — ¹⁰ 1964. — ¹¹ 1961. — ¹² 1957. — ¹³ 1948. — ¹⁴ 1959.

marquée. Cette tendance générale des revenus agricoles à se laisser dépasser par ceux des autres secteurs s'est vérifiée malgré une réduction relative des effectifs dans le secteur agricole.

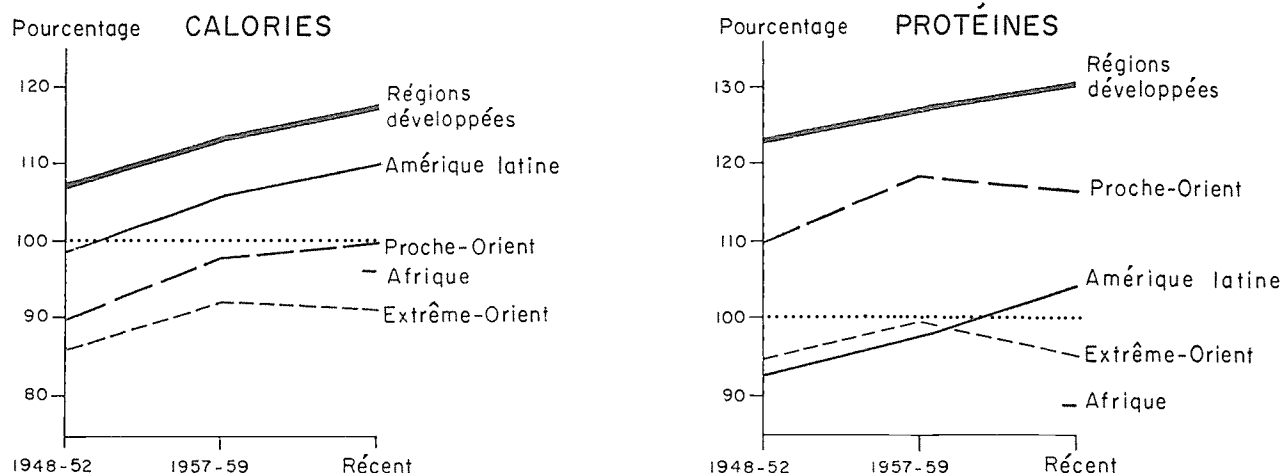
Dans une large mesure, ces disparités entre revenus font partie intégrante du processus de croissance économique et servent à attirer vers des secteurs à forte productivité une main-d'œuvre jusqu'à employée dans un secteur à faible productivité. Elles n'en posent pas moins un problème social et politique que les gouvernements des pays en développement ne peuvent pas se permettre de négliger. Avec les problèmes de plus en plus considérables posés par le chômage et le sous-emploi rural — sans parler des pressions croissantes exercées en vue d'une

orientation plus marquée des efforts de développement vers le social — ces disparités exigent plus que jamais l'adoption de mesures visant une distribution moins inégale des revenus, au sein même des divers secteurs économiques et d'un secteur à l'autre.

Consommation alimentaire et nutrition

La figure III-3 indique l'évolution des disponibilités en calories et protéines après la guerre, par rapport aux besoins estimatifs des diverses régions. Tant pour les calories que pour les protéines, le fossé entre pays développés et pays en voie de développement s'est non seulement maintenu mais élargi ces der-

FIGURE III-3. - DISPONIBILITÉS EN CALORIES ET PROTÉINES, EN POURCENTAGE DES BESOINS, PAR RÉGIONS



nières années. Dans les régions développées, les disponibilités en calories ont été supérieures aux besoins pendant toutes les années d'après-guerre, et cet excédent tend à s'accroître. Dans les régions en voie de développement, en revanche, on n'a enregistré qu'un accroissement d'environ 5 pour cent à partir des niveaux déjà faibles (90 pour cent des besoins) de l'immédiat après-guerre — cette légère amélioration ayant eu lieu surtout autour de 1955.

Parmi les régions en voie de développement, c'est seulement en Amérique latine que les disponibilités de calories ont dépassé les besoins (de près de 10 pour cent au cours des dernières années). On constate toutefois, dans cette région, des disparités notables en matière de disponibilités alimentaires, tant d'un pays à l'autre qu'au sein des divers pays. L'apport calorique moyen varie entre 1 900 calories par habitant et par jour, dans des pays comme la Bolivie et

El Salvador, et quelque 3 000 calories en Argentine et en Uruguay. Au Brésil, l'apport moyen est de 2 690 calories par habitant et par jour, mais les écarts entre les niveaux enregistrés à cet égard dans le nord-est et dans les autres régions de ce vaste pays sont bien connus.

Au cours des dernières années, les disponibilités moyennes de calories au Proche-Orient, en Afrique et en Extrême-Orient ont été inférieures aux besoins estimatifs ; ce qui indique une pénurie d'aliments et une sous-alimentation considérable parmi certains groupes de la population, surtout dans les couches inférieures de l'échelle socio-économique.

Dans les pays développés, les disponibilités en protéines ont dépassé de 25 pour cent les besoins, et la tendance est à l'accroissement continu. Au Proche-Orient, les disponibilités globales en protéines ont été supérieures à celles des autres régions

FIGURE III-4. - PROTÉINES D'ORIGINE ANIMALE, EN POURCENTAGE DES DISPONIBILITÉS TOTALES DE PROTÉINES

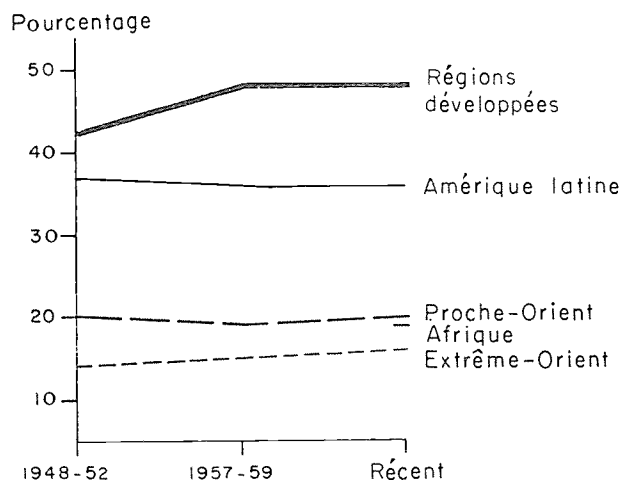
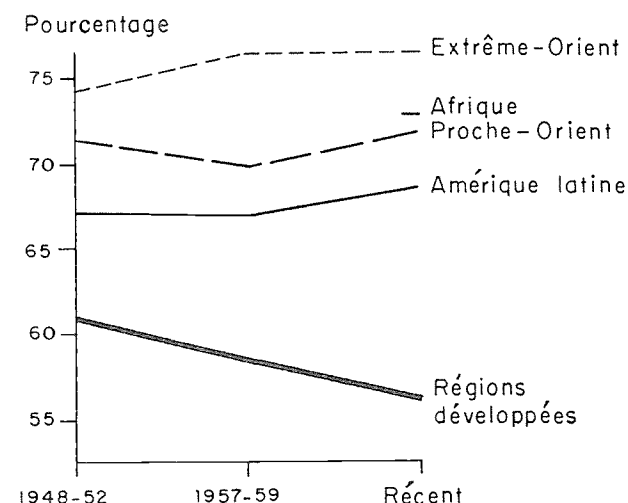


FIGURE III-5. - POURCENTAGE DE CALORIES TIRÉES DE GLUCIDES



en voie de développement, étant donné la consommation importante de céréales dans ces pays encore que, là aussi, on ait enregistré une diminution au cours des dernières années. En Amérique latine, les disponibilités globales en protéines se sont accrues et ont dépassé les besoins d'environ 5 pour cent au cours des dernières années. En Extrême-Orient, on a enregistré un léger progrès durant les années cinquante, mais la tendance est à la baisse depuis 10 ans. En ce qui concerne l'Afrique, on estime qu'au cours des dernières années les disponibilités globales en protéines ont été inférieures de 10 pour cent aux besoins. Même là où les besoins moyens en protéines semblent avoir été satisfaits à l'échelon régional ou national, on observe toutefois une disparité considérable en matière de distribution entre les divers éléments de la population. De plus, là où existe une déficience énergétique, une partie de l'apport protéique doit servir à fournir des calories et n'est donc pas utilisable en tant que protéines.

La qualité généralement inférieure des protéines produites dans les pays en voie de développement vient aggraver le problème de l'insuffisance des disponibilités. La proportion de protéines d'origine animale est en effet généralement faible dans les pays

en voie de développement (figure III-4). Dans les pays développés, cette proportion dépassait 40 pour cent durant les années de l'immédiat après-guerre, et elle s'est encore accrue par la suite, atteignant aujourd'hui près de 50 pour cent. Les régimes alimentaires moyens d'Amérique latine occupent la seconde place, du point de vue de la qualité, plus d'un tiers des protéines étant d'origine animale ; mais — comme pour les calories — on constate des écarts considérables d'un pays à l'autre. Au Proche-Orient, en Extrême-Orient et en Afrique, les disponibilités moyennes en protéines d'origine animale ne représentent encore que 15 à 20 pour cent des disponibilités totales.

La proportion de calories tirées de glucides constitue un autre indicateur de la qualité du régime alimentaire. La figure III-5 montre que, dans les pays développés, cette proportion tend à diminuer, ce qui correspond à une amélioration de la qualité des régimes alimentaires moyens. Or, dans les pays en voie de développement, la proportion est demeurée virtuellement inchangée en Amérique latine et au Proche-Orient — environ 70 pour cent — tandis qu'en Extrême-Orient, la tendance est à la détérioration.

Progrès techniques

Ce qui a caractérisé le plus la période d'après-guerre, c'est la rapidité du développement technologique. Bien des progrès réalisés ont été très spectaculaires, notamment dans le domaine de la science atomique, de la technologie spatiale, de la technologie des ordinateurs et en matière de génétique et de compréhension des processus biologiques fondamentaux. Les résultats spectaculaires obtenus dans chacun de ces domaines ont entraîné un important essor de la technologie alimentaire et agricole bien que jusqu'ici nombre de ces contributions aient été beaucoup plus potentielles qu'effectives. Il est en outre d'innombrables progrès plus modestes dont la production agricole a déjà grandement tiré parti et dont elle bénéficiera encore plus à l'avenir. On ne peut ici donner qu'un bref aperçu de ce large éventail des progrès techniques en indiquant certains des plus importants réalisés au cours des vingt-cinq dernières années.

La sélection végétale est le secteur de la technologie agricole qui a récemment été au premier plan de l'actualité. Dans les pays en voie de développement, les variétés de plantes cultivées pour obtenir de hauts rendements ont, dans le passé, surtout intéressé les cultures d'exportation telles que le palmier à huile, le cacao et le caoutchouc. Les travaux

consacrés aux plantes vivrières de ces pays ont visé surtout à obtenir moins de hauts rendements dans des conditions favorables qu'un certain rendement dans des conditions défavorables, en augmentant la résistance à la sécheresse et aux maladies.

La production céréalière a été freinée du fait que les rendements avaient atteint un plafond, même dans les conditions les meilleures, car les variétés traditionnelles n'étaient pas susceptibles de par leur nature de réagir favorablement à l'irrigation et à l'application de la technologie moderne et notamment aux fortes doses d'engrais azotés. Comme nul ne l'ignore, les travaux de recherche entrepris sur le plan tant national qu'international, notamment au Centre international pour l'amélioration du maïs et du blé (CIMMYT) au Mexique et à l'Institut international de recherche sur le riz (IRRI) aux Philippines, ont finalement abouti à la mise au point de variétés de blé, de riz et de maïs⁹ qui non seulement réagissent mieux à l'irrigation et aux engrais mais ont aussi un rendement maximal bien supérieur lorsqu'on les utilise en faisant appel dans de justes proportions à ces deux éléments et à des facteurs de production

⁹ Quelques pays ont mis au point de nouvelles variétés intéressantes de millet et de sorgho, mais ces variétés ne sont encore guère utilisées.

complémentaires autres que ceux dont on disposait jusqu'ici. Comme ces variétés dites à haut rendement parviennent à maturité relativement vite et (dans le cas du riz) que leur culture n'est liée que dans une faible mesure à une saison déterminée, il est possible d'obtenir deux ou même trois récoltes par an si de l'eau est disponible en suffisance et s'il n'y a pas de fortes gelées. On a récemment mis au point des blés à tige très courte connus sous le nom de « triple nain », qui répondent encore mieux aux engrais.

D'une manière générale, il semble à l'heure actuelle beaucoup plus facile qu'on ne le pensait de procéder à des modifications génétiques sur les végétaux (et les animaux). Deux autres progrès récemment réalisés en matière de sélection végétale illustrent bien cette plasticité génétique. On a obtenu de très bons résultats, notamment avec les gènes opaque-2 et farineux-2 de maïs mutant riche en lysine, pour renforcer la valeur protéique des céréales du point de vue tant quantitatif que qualitatif. On a résolu le problème de la stérilité partielle dans les cas de croisements interspécifiques, et la production de *Triticale* (blé × seigle) a atteint le stade commercial. Toutefois, en matière de sélection végétale, de bien moindres progrès ont été faits jusqu'ici avec les cultures vivrières autres que les céréales.

Les méthodes de protection des plantes ont considérablement évolué. Au milieu des années quarante, elles étaient surtout mécaniques, physiques, biologiques et culturales et on ne recourait aux méthodes chimiques (qui étaient à l'époque généralement coûteuses et relativement inefficaces) que pour les compléter. Toutefois, peu de temps après, on a commencé à utiliser une large gamme de produits chimiques organiques de synthèse très puissants et les méthodes chimiques ont eu tendance à se substituer aux autres. On a fait de plus en plus appel aux hormones synthétiques pour lutter contre les plantes adventices. Plus récemment, la rémanence de certains de ces produits chimiques et leur toxicité pour les animaux ont provoqué une crainte générale eu égard aux inquiétudes croissantes provoquées par l'aggravation de la pollution de l'environnement. Le développement de la résistance aux pesticides a également posé des problèmes. On a donc intensifié les recherches pour mettre au point de nouvelles méthodes plus sûres de lutte contre les ravageurs, et l'on porte un intérêt renouvelé à la lutte biologique et une grande attention aux systèmes de « lutte intégrée », comportant l'utilisation bien équilibrée de diverses méthodes en vue d'augmenter au maximum les avantages et de réduire au minimum les effets nocifs.

La technologie des engrais a beaucoup avancé. On a réduit les coûts de fabrication en faisant notamment appel au gaz naturel pour la synthèse de l'ammoniac. On a pu diminuer les coûts d'application

grâce à la mise au point d'engrais liquides, d'engrais mélangés en vrac et de matières premières pour l'épandage par camions à compartiments multiples. En augmentant la concentration des engrais, on a pu réduire les frais élevés de transport de ces produits si encombrants — l'engrais le plus concentré dont on dispose aujourd'hui contient 60 pour cent d'acide phosphorique et 15 pour cent d'azote. A l'heure actuelle, on élabore de plus en plus d'engrais à action lente qui permettent de ne procéder qu'à une seule application et on produit des engrais contenant des oligo-éléments. D'autre part, on sait maintenant déterminer avec beaucoup plus de précision les besoins des végétaux en éléments nutritifs et oligo-éléments, ainsi que la période et la localisation les plus favorables aux applications d'engrais.

Pendant les vingt-cinq dernières années, l'utilisation de la photographie aérienne pour l'étude et l'évaluation des sols s'est sensiblement développée et perfectionnée. En ce qui concerne l'utilisation de l'eau et l'irrigation, un certain nombre de progrès spectaculaires sur lesquels on avait fondé de grands espoirs, notamment la pluie artificielle, la lutte contre l'évaporation dans les réservoirs et le dessalement de l'eau de mer, se sont révélés un peu décevants. Il est possible de recourir au dessalement pour les usages urbains et industriels, mais ce procédé est encore beaucoup trop coûteux pour pouvoir être utilisé en agriculture. Toutefois, on a obtenu des résultats intéressants dans d'autres domaines tels que l'aménagement des bassins versants, l'inventaire des ressources en eau et la mise au point et l'utilisation de systèmes visant à utiliser au maximum les ressources en eau. Les méthodes de bonification des terres salines ou saturées en eau demeurent coûteuses, mais on a beaucoup progressé en ce qui concerne la prévention de situations de ce genre. On a fait d'importants progrès dans le domaine de l'exploration et de la mise en valeur économique des ressources en eaux souterraines ; le perfectionnement des techniques d'irrigation par aspersion et des innovations telles que l'irrigation goutte à goutte ont sensiblement réduit les besoins en eau pour la production végétale.

La plupart des progrès réalisés en matière de machines agricoles ont surtout intéressé les pays développés qui ont avant tout besoin d'économiser une main-d'œuvre coûteuse. Les engins à moteur se sont diversifiés et leurs dimensions se sont accrues. Des progrès particulièrement spectaculaires ont été faits en ce qui concerne le matériel utilisé pour la récolte des fruits et des légumes, et on a presque complètement mécanisé l'alimentation des animaux et les soins à leur donner. Les progrès ont été bien moindres lorsqu'il s'est agi d'améliorer les outils manuels et à traction animale qui intéressent surtout les petits agriculteurs des pays en voie de développement.

Dans le domaine de la sélection animale, on fait de plus en plus appel à l'insémination artificielle, combinée à des techniques perfectionnées permettant de conserver le sperme pendant une longue période. De grands progrès ont été réalisés en ce qui concerne la production d'aliments équilibrés pour les animaux, y compris l'utilisation de suppléments protéiques tels que l'urée et les acides aminés synthétiques. On a mis au point des systèmes d'exploitation intensive, notamment pour la production à grande échelle de poulets de chair et d'œufs, dont l'application commence à se généraliser aussi dans les pays en voie de développement.

La science vétérinaire a fait d'importants progrès. Il est maintenant techniquement possible de combattre la plupart des maladies animales les plus importantes, bien que les problèmes logistiques et autres continuent généralement de rendre la lutte très difficile dans la pratique. Une réalisation particulièrement intéressante pour les pays en voie de développement est représentée par le programme JP 15 de lutte contre la peste bovine en Afrique. L'emploi de nouvelles techniques telles que l'utilisation de cultures tissulaires a permis la production rapide de grandes quantités de meilleurs vaccins à un moindre coût. A l'heure actuelle, on produit de plus en plus de vaccins combinés ou polyvalents.

En ce qui concerne les pêches, les améliorations apportées aux plans et à la construction ont permis de disposer de bateaux de pêche plus efficaces et se prêtant à des opérations plus variées. On a mis au point de grands chalutiers par l'arrière qui congèlent et transforment le poisson à bord et peuvent donc pêcher en haute mer pendant de longues périodes. Dans maints pays en voie de développement, un nombre croissant de petits bateaux de pêche sont dotés d'un moteur. Les progrès réalisés en ce qui concerne les plans, la construction et le fonctionnement des engins de pêche et du matériel auxiliaire, ainsi que l'utilisation d'appareils électroniques pour la détection du poisson, ont permis d'accroître sensiblement la productivité. Un fait nouveau important est l'abandon presque complet des fibres naturelles en faveur des fibres synthétiques pour la fabrication des filets.

Certains des principaux progrès réalisés en technologie forestière concernent les plantations d'essences à croissance rapide, y compris les améliorations en matière de sélection d'arbres, l'accent étant mis sur les hybrides de peupliers à croissance très rapide, ce qui permet de recourir à la foresterie intensive à toujours plus grande échelle. D'importants progrès ont été faits dans l'utilisation des ressources forestières tropicales, notamment en ce qui concerne le bois à pâte. En matière d'équipement, il faut noter la diffusion rapide des scies à moteur fonctionnant à l'essence. Les nouvelles techniques et machines

d'exploitation permettent une conversion accrue sur les lieux mêmes d'obtention des matières premières. On a de plus en plus recours à la photographie aérienne pour inventorier les ressources forestières.

Les méthodes et le matériel utilisés pour la transformation des produits agricoles se sont rapidement perfectionnés. La majeure partie du matériel nouveau permet surtout d'économiser de plus en plus de main-d'œuvre, mais la fabrication d'équipements de petites dimensions revêt une importance particulière pour les pays en voie de développement. Grâce aux progrès réalisés dans le domaine de la transformation, il est maintenant possible d'utiliser de nouvelles matières premières ou d'autres jusque-là négligées, par exemple les fibres extraites du faux tronc des bananiers. En technologie laitière, la pratique du « toning » du lait (diminution de la teneur en matière grasse du lait de vache ou de bufflesse par l'adjonction de lait en poudre écrémé importé et d'eau) s'est révélée utile dans un certain nombre de pays en voie de développement.

Dans la technologie industrielle forestière, les principaux progrès réalisés sont les suivants : mise au point d'un produit totalement nouveau, le panneau de particules ; utilisation accrue des déchets de bois de petites dimensions et de produits non dérivés du bois comme matières premières servant à la fabrication de la pâte, ce qui a accru le nombre des procédés susceptibles d'être utilisés pour la fabrication de la pâte et du papier.

Les méthodes modernes de conservation des aliments, notamment par séchage, mise en boîte et congélation, ont transformé le commerce de détail des produits alimentaires dans les pays développés et leurs répercussions commencent à se faire sentir dans les régions urbaines de pays en voie de développement. Les progrès réalisés en matière de protection des plantes se sont également étendus au domaine spécial de la lutte contre les ravageurs pendant l'entreposage. La technogénie de la construction des installations d'entreposage s'est développée rapidement, et on a construit de nombreuses petites installations pour l'entreposage à la ferme dans des pays en voie de développement.

Les progrès de la science nutritionnelle ont permis d'évaluer avec plus de précision les besoins alimentaires de l'homme. La nécessité de disposer de sources de protéines à bon marché a entraîné la réalisation d'un grand nombre de travaux intéressants sur la production de concentrés de protéines à partir de matières premières telles que les farines et tourteaux d'oléagineux et la farine de poisson. Parmi les sources nouvelles de protéines figurent les protéines végétales, la culture d'algues telles que *Chlorella* et la culture de divers micro-organismes sur des sous-produits du pétrole. Il est cependant probable qu'aucune de ces innovations ne bouleversera les habitudes

alimentaires de l'homme et que c'est dans l'alimentation des animaux qu'elles trouveront leur application la plus immédiate.

La production de ces aliments nouveaux est l'un des domaines qui ont été stimulés par la technologie spatiale. Toutefois, l'avantage le plus évident fourni à l'agriculture par la technologie spatiale est sans doute dû en fin de compte à la télédétection à partir de vaisseaux spatiaux, qui utilise les observations fournies par les satellites sur orbite et d'autres engins volant à haute altitude pour inventorier et évaluer les ressources terrestres. Parmi les applications potentielles figurent l'estimation du rendement des cultures, l'étude de la composition des cultures, la détection des symptômes non encore visibles à l'œil nu d'infestation ou d'infection, l'établissement de cartes pédologiques et la classification des sols, la mesure de l'humidité des sols et l'inventaire des ressources forestières, halieutiques et hydrauliques.

Les applications de la physique nucléaire intéressent la sélection de plantes, la lutte contre les ravageurs et la conservation des aliments ainsi que divers types de recherches agricoles tels que l'utilisation des isotopes radioactifs pour déterminer le taux d'absorption des engrais. Dans certaines régions, l'énergie atomique peut représenter la source la meilleur marché d'énergie pour le dessalement de l'eau de mer. De même, l'emploi des ordinateurs a ouvert de nouveaux horizons au développement agricole, non seulement en ce qui concerne le rassemblement et le traitement rapide des données, mais aussi dans des domaines opérationnels tels que la planification et l'aménagement de réseaux complexes d'irrigation.

Les vingt-cinq dernières années ont donc connu d'énormes progrès techniques. L'application de nombre d'entre eux, si elle reçoit l'ampleur qu'exige la rapide croissance démographique, a de vastes effets

sur l'environnement humain. Ces dernières années, les milieux scientifiques et l'opinion publique en général se sont donc préoccupés de plus en plus de l'aggravation constante de la pollution et de la dégradation de l'environnement. Dans le secteur agricole, il s'agit surtout de l'utilisation des engrais et des pesticides, des méthodes de mise en valeur des terres et des eaux, de l'exploitation des ressources halieutiques et forestières ainsi que de certaines activités de transformation (par exemple fabrication de pâte et de papier). A l'avenir, il est probable que l'on devra déterminer avec soin le coût et les avantages de ces activités dans un cadre beaucoup plus large qu'auparavant.

Application de la technologie dans les pays en voie de développement

Bien que certains de ses effets se fassent déjà sentir dans le monde entier, la pollution de l'environnement est jusqu'ici un problème qui se pose surtout dans les pays industrialisés. Du fait notamment qu'ils ne font que commencer à appliquer à grande échelle la technologie moderne, les pays en voie de développement ont encore le temps d'éviter certaines des plus graves erreurs commises dans ce domaine par les pays industrialisés.

A la fin de la seconde guerre mondiale, on fondait de très grands espoirs sur les possibilités offertes par la technologie moderne, et notamment la mécanisation, pour transformer l'agriculture des pays en voie de développement. Le plan arachidier du Royaume-Uni pour l'Afrique de l'Est, qui a eu des résultats désastreux, est un exemple extrême à cet égard. Par la suite, l'homme a appris — à ses dépens — non seulement que bien des progrès techniques réalisés dans

TABLEAU III-10. — CONSOMMATION D'ENGRAIS (NPK, TENEUR EN ÉLÉMENTS FERTILISANTS)

	Consommation totale			Accroissement de la consommation			Consommation par hectare de terres arables		
	Moyennes			1949-51	1959-61	1949-51	Moyennes		
	1949-51	1959-61	1966-68	à 1959-61	à 1966-68	à 1966-68	1949-51	1959-61	1966-68
	 Milliers de tonnes			 Pourcentage annuel			 Kg/ha		
Amérique latine	279	880	2 079	12	13	13	3,1	8,2	17,5
Extrême-Orient ^{1,2}	326	1 212	3 331	14	15	15	1,6	4,7	12,7
Proche-Orient ³	117	332	798	11	13	12	2,4	4,2	10,7
Afrique ⁴	91	228	480	10	11	10	0,4	1,0	2,4
PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT . . .	814	2 652	6 689	12	14	13	1,4	4,0	10,2
PAYS DÉVELOPPÉS	14 182	25 926	46 073	6	9	7	22,3	39,5	68,5
Monde ¹	14 996	28 578	52 763	7	9	8	12,4	21,6	39,7

¹ Non compris la Chine continentale. — ² Non compris le Japon. — ³ Non compris Israël. — ⁴ Non compris l'Afrique du Sud.

TABLEAU III-11. - NOMBRE DE TRACTEURS UTILISÉS DANS LE SECTEUR AGRICOLE

	Nombre total			Accroissement		
	Moyennes			1949-1951 à 1959-1961	1959-1961 à 1966-1968	1949-1951 à 1966-1968
	1949-1951	1959-1961	1966-1968	1949-1951 à 1959-1961	1959-1961 à 1966-1968	1949-1951 à 1966-1968
	 Milliers			Pourcentage annuel		
Amérique latine	121	335	525	11	7	9
Extrême-Orient ^{1,2}	12	60	126	17	11	15
Proche-Orient ³	26	77	141	11	9	11
Afrique ⁴	38	82	114	8	5	7
PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT	197	554	906	11	7	9
PAYS DÉVELOPPÉS	5 816	10 302	13 348	6	4	5
Monde ¹	6 013	10 856	14 254	6	4	5

¹ Non compris la Chine continentale. - ² Non compris le Japon. - ³ Non compris Israël. - ⁴ Non compris l'Afrique du Sud.

les pays avancés ne peuvent pas être appliqués dans les pays en voie de développement, mais aussi qu'il faut soutenir par une masse considérable de mesures économiques et institutionnelles même les progrès techniques susceptibles d'être utilisés par de nombreux pays.

La plupart des progrès techniques précédemment mentionnés ont jusqu'ici surtout été appliqués dans les pays développés. Certains d'entre eux, qui visent surtout à des gains de main-d'œuvre, ne sont guère adaptés à la grave situation de l'emploi qui règne dans les pays en voie de développement comme on le verra plus loin dans le présent chapitre ¹⁰.

Un plus grand nombre encore ne sont pas susceptibles d'être adoptés par les agriculteurs dont les exploitations sont très petites et qui n'ont pas de capitaux. Toutefois, notamment ces dernières années, la technologie moderne a commencé de se propager remarquablement vite dans l'agriculture des pays en voie de développement, du moins de certains d'entre eux.

Le tableau III-10 montre le très rapide accroissement de la consommation d'engrais dans les pays en voie de développement, qui a atteint en moyenne 13 pour cent par an pendant les deux dernières décennies. Ces dernières années — on ne dispose pas encore de données complètes à leur sujet — le taux d'accroissement s'est sensiblement accéléré dans un certain nombre de pays, surtout en Extrême-Orient. La consommation d'engrais par hectare de terres arables dans l'ensemble des pays en voie de dévelop-

¹⁰ L'un des aspects du progrès technique, à savoir la mise au point de matières synthétiques de remplacement des produits agricoles, est sans nul doute défavorable aux intérêts des pays en voie de développement, du moins à court terme.

TABLEAU III-12. - ÉVOLUTION, PAR RÉGION, DE LA PRODUCTION, DE LA SUPERFICIE ET DES RENDEMENTS MOYENS A L'HECTARE POUR 12 GRANDES CULTURES ¹

	Production ²		Superficie		Rendement ³ à l'hectare		Contribution du rendement à l'évolution de la production ⁴	
	I	II	I	II	I	II	I	II
	 Variation en pourcentage						... Pourcentage du total ...	
Europe occidentale	23	22	4	— 4	19	26	84	116
Europe orientale et U.R.S.S.	37	27	13	— 2	21	29	64	108
Amérique du Nord	25	32	— 13	— 2	43	35	151	106
Océanie	10	109	10	85	1	13	51	22
RÉGIONS DÉVELOPPÉES ⁴	29	28	2	— 1	26	29	92	102
Amérique latine	46	28	26	23	16	4	43	19
Extrême-Orient ⁵	29	30	19	13	9	15	36	57
Proche-Orient ⁶	47	27	35	10	8	15	24	62
Afrique ⁷	31	36	21	14	9	20	35	62
RÉGIONS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT ⁸	35	30	22	14	11	13	37	51
Monde ⁸	30	29	10	6	19	22	68	80

NOTE: I, 1948-52 à 1957-59; II, 1957-59 à 1966-68.

¹ Blé, seigle, orge, avoine, maïs, riz, pommes de terre, arachides, soja, tabac, coton, jute. - ² Prix pondérés. - ³ Les pourcentages supérieurs à 100 se rapportent au cas où la production a augmenté malgré une réduction des superficies. - ⁴ Y compris Israël, le Japon et l'Afrique du Sud. - ⁵ Non compris le Japon. - ⁶ Non compris Israël. - ⁷ Non compris l'Afrique du Sud. - ⁸ Non compris la Chine continentale.

pement a septuplé entre 1949-51 et 1966-68 tout en ne représentant encore que le septième de la consommation des pays avancés.

Le nombre des tracteurs a augmenté presque aussi rapidement (tableau III-11). En ce qui concerne les pesticides, les superficies irriguées, les puits tubulaires et autres facteurs de production, on ne dispose pas de données générales, mais ici encore on a observé des accroissements très rapides. En général, les agriculteurs des pays en voie de développement fi-

nissent par utiliser de plus en plus des facteurs de production dont ils ont fait l'acquisition, ce qui — compte tenu également de la proportion croissante de leur production qui est commercialisée — les fait entrer plus avant dans l'économie monétaire.

Un autre signe du rôle grandissant de la technologie moderne est la contribution croissante de l'augmentation des rendements, par opposition à l'extension des superficies, au développement de la production (tableau III-12).

Politiques de développement agricole

Ces vingt-cinq dernières années, une série de changements — mi-cause, mi-effet des tendances précédemment examinées — sont intervenus dans les politiques et approches des gouvernements et de la communauté internationale en matière de développement.

La présente section est consacrée à l'examen de certains des principaux domaines de politique. Elle débute par une étude de la planification agricole qui est à l'heure actuelle le principal instrument d'expansion dans presque tous les pays en voie de développement. La nécessité de modifier le cadre institutionnel dans les zones rurales est l'une des principales leçons à tirer de l'expérience d'après-guerre en matière de développement agricole, et c'est là le deuxième sujet qui sera abordé. On examinera ensuite la politique démographique, car la position prise à l'égard de ce problème crucial est très étroitement liée à celle adoptée en matière de développement agricole. Enfin, on examinera les deux principaux domaines qui intéressent à la fois les pays développés et les pays en voie de développement, à savoir les politiques commerciales internationales et l'aide au développement.

Planification agricole

Une des principales caractéristiques de la période d'après-guerre a été l'adoption d'une planification nationale par les pays en voie de développement. Si le premier exemple de planification en U.R.S.S. et les efforts des pays développés visant à mobiliser les ressources pour l'effort de guerre et la reconstruction d'après-guerre ont eu sans nul doute de l'importance, la force déterminante a néanmoins été la nécessité de surmonter le retard économique et de promouvoir le progrès social, notamment dans les pays qui avaient récemment accédé à l'indépendance politique.

Au cours de la deuxième moitié des années cinquante, l'élaboration de plans, généralement quinquennaux, est devenue pratique courante dans la majeure partie de l'Extrême-Orient et cette pratique s'est rapidement étendue au Proche-Orient et à l'Afrique. Les derniers à suivre le courant dans l'ensemble ont été les pays d'Amérique latine, où la plupart des gouvernements n'ont élaboré leur premier plan que pendant la première moitié des années soixante.

Un important facteur qui a favorisé l'adoption généralisée de la planification est représenté par les missions d'étude économique de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) qui, dans certains pays (Irak et Tanzanie), ont fourni par exemple les premiers éléments des plans nationaux. Les organismes d'aide bilatérale, désireux de s'assurer que les ressources qu'ils avaient mises à disposition étaient utilisées de manière efficace, ont représenté un autre stimulant. La généralisation de la planification en Amérique latine notamment est due pour une bonne part au fait que les Etats-Unis ont tenu à ce que les plans nationaux de développement soient une condition exigée pour la participation à l'Alliance pour le progrès instituée en 1961.

Nombre des premiers plans ont eu tendance à négliger l'agriculture par rapport à d'autres secteurs de l'économie. Une des raisons de cet état de choses a été due aux difficultés particulières que présente la planification du secteur agricole. En raison de la nature biologique de la production agricole, il est difficile de prévoir le niveau de la production à partir de facteurs de production donnés ; la production dépend en effet de facteurs exogènes tels que les conditions météorologiques et les ravageurs et maladies. En raison du grand nombre des petites unités de production, il faut influencer sur les décisions de production de nombreux agriculteurs pour atteindre les objectifs du plan.

Une autre raison qui explique que l'on ait négligé l'agriculture tient au fait que l'on a considéré qu'une industrialisation rapide était le moyen le plus efficace de moderniser l'économie et que l'on ne s'est pas rendu compte de la mesure dans laquelle la réalisation de cet objectif pouvait être compromise par l'absence d'une base agricole saine. Une des caractéristiques les plus prometteuses des années soixante a été le fait que l'on s'est rendu compte de plus en plus, généralement à la suite d'une pénible expérience, du rôle crucial de l'agriculture dans le développement économique global. Dans de nombreux pays, le retard de la production agricole a entraîné une hausse des prix des produits alimentaires (et, de ce fait, une hausse des salaires industriels), et une augmentation des importations de denrées alimentaires (qui ont absorbé les rares devises qui auraient pu servir à l'achat de biens d'équipement nécessaires pour l'industrialisation). En outre, vers la fin de la période considérée, il est apparu que les fournitures d'aide alimentaire, sur lesquelles de nombreux pays comptaient finalement beaucoup, seraient probablement moins abondantes dans l'avenir.

C'est ainsi que dans un certain nombre de pays, les plans les plus récents ont montré un accroissement de la part des projets d'investissements publics consacrés au secteur agricole. Le tableau III-13 fournit des données pour un certain nombre de pays où cette tendance a été très nette. On trouvera dans le tableau annexe 10B des renseignements plus com-

plets sur les plans de développement successifs de chacun des pays en voie de développement.

Au début, nombre de plans agricoles et aussi de plans nationaux d'ensemble n'étaient qu'une somme de projets choisis individuellement sans que l'on se préoccupe beaucoup de leurs rapports entre eux. D'autre part, le programme du secteur agricole n'était pas coordonné avec le plan de développement global. En revanche, à l'heure actuelle, un plan agricole est de plus en plus un plan destiné à l'ensemble du secteur et élaboré dans le cadre d'un plan de développement global. On a ainsi accordé plus d'attention à l'établissement de liens entre le secteur agricole et les autres et on s'est assuré que le taux de croissance agricole projeté était compatible avec les taux de croissance envisagés pour les autres secteurs. De plus, la planification se fait de plus en plus sur une base générale et comporte des estimations intéressantes à la fois le secteur privé et le secteur public de l'économie.

Comme les projets intéressants par exemple l'irrigation à grande échelle, le reboisement, la remise en valeur des terres, la conservation des sols, la modification du système d'utilisation des terres, la mise en place d'institutions et l'amélioration de la nutrition, ne deviennent rentables qu'à très long terme et doivent être planifiés longtemps à l'avance, la planification à long terme est particulièrement importante pour l'agriculture. Lorsque la planification porte sur les 15 à 20 ans à venir, il est plus facile de définir la stratégie générale souhaitable de développement agricole et d'élaborer ensuite des plans à moyen terme en fonction de cette stratégie. Le Plan indicatif mondial pour le développement de l'agriculture (PIM) fournit un cadre mondial pour l'élaboration de plans agricoles de la FAO d'une portée temporelle pouvant aller jusqu'en 1985.

Les plans de développement agricole de nombreux pays insistent fortement sur les investissements d'infrastructure économique tels que l'irrigation et la remise en valeur des terres. Les projets de cette catégorie représentent jusqu'à 70 à 90 pour cent du total des investissements agricoles dans la région du Proche-Orient. Récemment, l'attention s'est portée dans certains pays non plus sur les projets de grande envergure nécessitant un important apport de capital et rentables à long terme, mais sur les projets exigeant moins de capitaux et à rentabilité plus rapide tels que les réseaux d'irrigation secondaires (Inde et Ceylan), l'irrigation par pompes élévatoires (Pakistan oriental) et par puits tubulaires (Pakistan occidental et Népal). L'une des raisons pour lesquelles on s'est d'abord attaché à des projets de grande envergure tient au fait qu'il était plus facile d'obtenir des capitaux étrangers pour ce genre de projets. Une importante réalisation du Programme de coopération FAO/BIRD a été de prendre l'initiative d'accorder des

TABLEAU III-13. — PART DE L'AGRICULTURE DANS LES INVESTISSEMENTS PUBLICS PRÉVUS DANS CERTAINS PAYS

Pays	Période de planification	Part de l'agriculture dans les investissements prévus
		<i>Pourcentage</i>
Indonésie	1956-60 1961-68 1969/70-1973/74	26 10 35
Côte-d'Ivoire	1962-63 1967-70	15 30
Kenya	1957-60 1964-70 1966-70	32 14 26
Corée, Rép. de	1962-66 1967-71	17 23
Malaisie occidentale	1956-60 1961-65 1966-70	23 19 24
Sénégal	1948-53 1953-58 1961-64 1969/70-1972/73	20 27 19 60
Thaïlande	1961/62-1966/67 1966/67-1970/71	14 20
Tunisie	1962-64 1965-71	15 33
Ouganda	1961/62-1965/66 1966-71	19 27

prêts de la BIRD aux petits agriculteurs, généralement par l'intermédiaire des établissements nationaux de crédit.

On enregistre une nette tendance à la décentralisation dans la planification du développement agricole. Alors que les organismes centraux de planification de pays tels que l'Iran et la Jordanie étaient chargés non seulement d'élaborer les projets de développement agricole mais aussi de les exécuter, à l'heure actuelle, l'élaboration et l'exécution sont de plus en plus confiées aux ministères de l'agriculture. On s'est en effet rendu compte qu'un organisme central de planification ne pouvait être suffisamment informé de tous les facteurs entrant en jeu dans des plans sectoriels et qu'aucun ministère ne serait disposé ou apte à appliquer des programmes ou des projets à l'élaboration desquels il n'aurait pas été étroitement associé. Une des conséquences de cette décentralisation de la planification a été l'encouragement donné à la création ou au renforcement de services de planification dans les ministères de l'agriculture, bien que nombre de ces services continuent d'avoir des effectifs faibles ou insuffisants.

Un problème fondamental a été celui de savoir comment relier la planification « par le haut » et la planification « par le bas » (c'est-à-dire l'élaboration de plans par les agriculteurs eux-mêmes). Bien que certains pays aient essayé de recourir à la planification au niveau des villages et des districts, on dispose rarement d'effectifs suffisants de personnel qualifié ou de l'organisation nécessaire pour établir des plans à l'échelon inférieur. On s'aperçoit aussi de plus en plus que le plan agricole national ne saurait être simplement un assemblage de plans locaux; certes, les plans locaux devraient être pris en considération par le plan national, mais ils doivent être en accord avec les objectifs globaux et subordonnés à la présence de ressources pour les investissements.

On observe avec le temps certaines améliorations dans les techniques et l'organisation de la planification du développement agricole, mais les résultats obtenus à la suite de l'application des plans ne sont pas satisfaisants dans la plupart des pays en voie de développement. Il arrive fréquemment que les chiffres effectivement atteints soient inférieurs aux objectifs fixés, parfois parce que ces objectifs eux-mêmes manquent de réalisme, mais plus souvent encore en raison d'une application inefficace. Dans un certain nombre de pays, les investissements réalisés n'ont pas atteint les objectifs envisagés, soit en raison de la lenteur de l'exécution, soit parce qu'il n'a pas été possible de réunir les fonds nécessaires. Dans d'autres pays, les objectifs d'investissement ont été à peu près réalisés, mais il n'en a pas été de même des objectifs de production car les investissements complémentaires nécessaires n'ont pas été effectués ou les facteurs de production requis n'ont

pas été fournis. Cela est particulièrement net dans le cas des grands travaux d'irrigation : les résultats décevants obtenus à cet égard dans un certain nombre de pays sont surtout dus au fait qu'il n'existe pas de moyens de drainage et de nivelage des terres suffisants pour utiliser les ressources en eau de façon satisfaisante et que l'on n'encourage pas l'utilisation intensive des terres irriguées.

D'autre part, il n'existe pas de coordination étroite entre le plan de développement et le budget annuel qui permette d'obtenir les ressources financières nécessaires à l'exécution du plan. Dans la majorité des pays en voie de développement, il n'est pas suffisamment tenu compte du fait que le budget est la contrepartie financière du plan, tous deux prévoyant les capitaux publics et les dépenses courantes et indiquant les ressources financières totales disponibles qui pourraient être affectées au secteur public du plan.

Le hiatus entre la planification sectorielle et l'élaboration des projets explique également les défauts d'exécution. On a fixé des objectifs ambitieux pour le secteur agricole, mais on les a rarement concrétisés en projets viables, de sorte que ces objectifs n'ont pu être atteints. Les méthodes actuelles d'identification, d'élaboration, de choix et d'évaluation des projets dans les pays en voie de développement sont encore loin d'être satisfaisantes bien que des améliorations y soient progressivement apportées, grâce notamment à l'intervention des organismes d'aide bilatérale et multilatérale et des organisations nationales de planification.

En étroite liaison avec les difficultés précitées, la pénurie de personnel qualifié en vue de l'élaboration et de l'exécution des projets est un élément dont on ne tient pas suffisamment compte dans bien des cas en fixant les objectifs. Cela explique en partie que les dépenses effectivement consacrées à l'exécution des programmes et projets soient inférieures aux crédits prévus.

Une grande lacune dans l'exécution de la plupart des plans agricoles est l'absence de mesures et de politiques appropriées dans des domaines tels que la vulgarisation, le crédit, la commercialisation et les prix, pour garantir la mise en œuvre efficace des projets d'investissement et la réalisation des objectifs envisagés. Dans nombre de pays, on n'a fait aucune tentative pour coordonner les objectifs et les politiques et mesures nécessaires pour les atteindre, bien que ces dernières années, comme on le verra dans la section suivante, certaines améliorations aient été apportées à cet égard.

Il semble que l'on reconnaisse de plus en plus, tant dans les pays en voie de développement qu'au sein des organisations internationales et des organismes d'aide bilatérale, que les méthodes de planification doivent être très différentes selon les pays.

Les situations sont très diverses en ce qui concerne l'expérience acquise en matière de planification et les éléments administratifs, organisationnels et statistiques nécessaires qui lui ont servi de base. Quelques pays sont parvenus à un niveau où l'on peut élaborer les plans en faisant appel à des techniques perfectionnées et où l'on peut les exécuter avec une efficacité raisonnable, mais beaucoup d'autres en sont encore à un stade où il n'est possible d'envisager qu'une planification très sommaire. La grande majorité des pays en voie de développement se trouvent sans doute entre ces deux extrêmes. A l'heure actuelle, on a pris davantage conscience de la nécessité d'améliorer les statistiques et la structure administrative et de former du personnel supplémentaire pour exécuter les diverses tâches de planification.

On considère de plus en plus que l'harmonisation des plans, sur une base régionale ou sous-régionale, représente un moyen d'ouvrir des marchés plus larges et d'utiliser plus rationnellement les ressources. Dans le tiers monde, le nombre des dispositifs de coopération ou d'intégration économique parvenus à des degrés divers de développement s'est régulièrement accru. Voici peu de temps encore, toutefois, on avait quelque peu tendance à négliger les aspects agricoles de cette coopération intrarégionale.

Institutions rurales

Non seulement un grand nombre des plans de développement mis en œuvre auparavant n'avaient pas accordé une place suffisante aux politiques et aux mesures nécessaires pour assurer la réalisation des objectifs fixés, mais l'on avait eu tendance — surtout au début de l'après-guerre — à adopter des innovations technologiques sans mettre en place l'infrastructure institutionnelle indispensable.

Depuis quelques années, on reconnaît de plus en plus la nécessité de transformer les conditions économiques, sociales et institutionnelles dans lesquelles les agriculteurs doivent vivre et travailler. Toutefois, il a été particulièrement difficile d'obtenir des résultats satisfaisants à cet égard. Cela exige un gros effort de la part des gouvernements, non seulement sur le plan financier, mais aussi sur le plan administratif, domaine où la pénurie de ressources est parfois même plus grande. Il est difficile d'avoir recours à une aide extérieure, car les institutions rurales doivent s'adapter très étroitement aux particularités nationales. Les progrès réalisés dans certains domaines sont souvent trop lents pour susciter l'intérêt des politiciens. La réforme agraire, qui revêt une importance capitale, se heurte à des intérêts puissants.

Malgré ces difficultés, une certaine avance a été enregistrée. Un effort considérable a été fait notamment pour assurer la formation des agriculteurs,

ainsi que pour instituer des cours d'enseignement pratique et théorique à l'intention des fonctionnaires des services agricoles gouvernementaux. Dans l'ensemble toutefois, les systèmes d'enseignement mis en place dans les pays en voie de développement sont encore trop étroitement calqués sur ceux des pays développés, dont les ressources et les besoins sont tout à fait différents.

Cette disparité explique en particulier les difficultés que l'on éprouve à recruter du personnel qualifié dans les services de vulgarisation dont l'importance est primordiale. Même lorsqu'on réussit à attirer du personnel compétent, l'efficacité des services de vulgarisation est souvent diminuée de façon considérable en raison de l'insuffisance du matériel, des transports, etc. Seuls quelques pays en voie de développement ont jusqu'à présent fait appel aux méthodes modernes de radiodiffusion et de télévision rurales permettant d'atteindre des millions d'agriculteurs dispersés ; toutefois, la fabrication de transistors à un coût toujours moins élevé laisse à penser que cette méthode sera sans doute adoptée par la plupart des pays à l'avenir.

L'un des principaux changements survenus dans l'agriculture des pays en voie de développement au cours des vingt-cinq dernières années a été le passage progressif d'une économie de subsistance à une économie de marché. L'achat de biens de production de plus en plus nombreux a également amené les agriculteurs à participer plus étroitement à l'économie monétaire. La tendance des consommateurs à se concentrer dans les grandes villes se poursuit, et leur consommation se diversifie à mesure que leurs revenus augmentent. Cette évolution générale s'est traduite sur le marché par un accroissement de la demande en ce qui concerne aussi bien la fourniture de biens de production que la distribution de produits agricoles.

Dans la plupart des pays, le secteur privé a fourni une grande partie des moyens et services de commercialisation supplémentaires requis, bien que les gouvernements aient dû également apporter leur contribution dans les domaines suivants : stabilisation des prix, réglementation du marché, classement par qualités et normes, travaux de recherche, services de vulgarisation, renseignements sur le marché, mise en place de l'infrastructure et de certains services nécessaires. Quelques gouvernements ont essayé de prendre en main une part importante des circuits de commercialisation, mais souvent sans grands résultats. En fait, l'après-guerre nous a enseigné que, d'une façon générale, les gouvernements avaient intérêt à tirer tout le parti possible des services déjà existants, en empruntant les dispositifs commerciaux en place et en les modifiant au besoin, et à réserver leurs ressources limitées aux activités qu'ils sont seuls à pouvoir entreprendre.

Les politiques des prix appliquées par les gouvernements en matière de production agricole ont également subi des changements considérables. Au début de l'après-guerre, les pays en voie de développement s'efforçaient essentiellement d'assurer un prix à la consommation peu élevé pour les denrées alimentaires. Les gouvernements hésitaient la plupart du temps à assumer le coût d'une politique d'encouragement aux agriculteurs et l'on croyait généralement que les petits producteurs pratiquant une économie de semi-subsistance n'augmentaient pas leur production en réponse aux variations de prix. Toutefois, le retard constant de leur production alimentaire nationale, associé à la corrélation évidente entre les prix et la production, a incité au cours des dernières années un nombre croissant de pays — surtout en Extrême-Orient — à adopter ou à renforcer des politiques d'encouragement — ou du moins de stabilisation — des prix, afin d'enrayer le ralentissement de la production dû à l'extrême fluctuation des prix. La fixation de prix d'encouragement semble avoir contribué pour une grande part à la reprise récente de la production alimentaire dans un certain nombre de pays d'Extrême-Orient.

La plupart des pays en voie de développement ont encore du mal à appliquer des plans de stabilisation des prix pouvant atteindre la grande masse des petits exploitants. Cet aspect revêt encore une plus grande importance eu égard aux problèmes délicats en matière de politique des prix, que posent les variétés céréalières à haut rendement et dont on traitera plus loin dans le présent chapitre. Un autre indice de l'évolution de la situation est représenté par le fait suivant : alors que de nombreux gouvernements ont accordé des subventions aux biens de production — notamment engrais — afin d'encourager leur utilisation, certains d'entre eux considèrent désormais leur taxation comme un moyen de mobiliser une partie des profits offerts par une production céréalière devenue rentable. L'Inde, par exemple, a introduit en 1969 une taxe de 10 pour cent sur les engrais. Certains pays, particulièrement en Amérique latine, ont expérimenté un système d'imposition des terres destiné à encourager une productivité maximale et à pénaliser l'exploitation improductive du sol.

Les besoins des agriculteurs en matière de crédit se sont renforcés avec l'assujettissement de leur production à l'acquisition de biens de production. De nombreux organismes de crédit ont été créés au cours des vingt-cinq dernières années, bien que les sources de crédit non institutionnelles — commerçants privés, usuriers et milieu familial — jouent toujours un rôle de premier plan. Dans la plupart des pays, les organes de prêt ont eu du mal, malgré le taux d'intérêt bien moins élevé qu'ils offraient, à lutter contre ces autres formes non institutionnelles de

crédit, qui avaient pour elles la rapidité, l'absence de formalités et la fourniture de services complémentaires. En outre, jusqu'à présent les banques ne sont généralement pas parvenues à mobiliser de façon satisfaisante l'épargne rurale et ont donc été obligées de faire largement appel au soutien financier de l'Etat pour leurs opérations dans le domaine du crédit foncier.

Le crédit surveillé a joui d'une certaine vogue dans de nombreux pays, notamment en Amérique latine. Bien que son utilité soit maintenant pratiquement reconnue, il reste souvent trop onéreux pour être largement utilisé.

La plupart des gouvernements se sont efforcés de créer des organisations d'agriculteurs viables, c'est-à-dire adaptées aux conditions nationales. En particulier dans les pays ayant récemment accédé à l'indépendance, les coopératives ont été considérées au début comme un moyen de nature à promouvoir une société plus démocratique et plus équitable. Toutefois, en raison essentiellement de l'absence de personnel qualifié à la tête de ces coopératives, on reconnaît généralement aujourd'hui que ces organisations revêtiront, tout au moins pendant un certain temps encore, davantage la forme d'associations gérées par le gouvernement en coopération avec les agriculteurs locaux que de coopératives proprement dites. Un gros effort a été fait pour encourager les associations d'agriculteurs créées en Chine (Taïwan) et au Japon, dont les résultats sont très satisfaisants et qui, à côté de leurs nombreuses fonctions — commercialisation, fourniture de biens de production, entreposage, crédit, épargne, vulgarisation — permettent aux exploitants de prendre une part active au développement. L'agriculture coopérative, qui comprend parfois la mise en commun des terres ou d'autres ressources, jouit d'une faveur croissante dans certains pays, malgré de graves inconvénients dus surtout à l'inexpérience et à la pénurie de personnel de direction.

De nombreux efforts ont été faits pour modifier les régimes fonciers périmés qui, dans bien des pays, non seulement freinent la production mais encore constituent une injure à la justice humaine. De nombreux plans de réforme agraire bien conçus sont restés lettre morte en raison de la mauvaise volonté des pouvoirs. Inversement, dans certains cas où la réforme agraire avait été acceptée sur le plan politique, elle n'a pas donné les résultats espérés faute d'une préparation technique suffisante. Toutefois, une importante leçon peut être tirée de cette expérience : la redistribution des terres n'est qu'une première étape de la réforme agraire ; celle-ci doit être suivie d'une série de mesures ayant pour but d'aider les nouveaux propriétaires à accroître leur production.

La modernisation et la commercialisation progressives de la production ont elles-mêmes entraîné

une transformation des régimes fonciers, surtout en Afrique. Quelques résultats encourageants ont également été obtenus dans le domaine moins spectaculaire de l'amélioration des régimes fonciers, notamment réglementation des conditions d'occupation des terres et du métayage. L'application de ces règlements a toutefois été malaisée dans de nombreux pays. Ils revêtent une importance particulière dans les régions où la production céréalière est devenue rentable grâce aux variétés à haut rendement et où certains anciens propriétaires terriens non exploitants cherchent maintenant à la reprendre à leurs fermiers.

Nombre d'études ont été faites sur la meilleure façon d'employer les ressources limitées des gouvernements pour fournir aux agriculteurs les moyens et les services qui leur sont indispensables. L'une des principales difficultés est la nécessité de progresser sur tous les fronts à la fois, nécessité imposée par le caractère complémentaire des différents éléments en jeu : facteurs de production, services et politiques. On a souvent résolu le problème — tout particulièrement en Inde et au Pakistan — en concentrant les ressources réduites du gouvernement dans des domaines favorables restreints, au lieu de les disperser sur l'ensemble du pays.

Les services consentis par les gouvernements au secteur agricole se sont trop souvent situés au niveau des capitales nationales et provinciales, ainsi que des centres de district, alors que des ressources trop faibles ont été mises à la disposition des autorités locales, dans les bourgs commerciaux et les villages en contact étroit avec les agriculteurs et leurs problèmes.

Politique démographique

De même que ce que l'on a appelé l'explosion démographique des pays en voie de développement a constitué l'un des phénomènes les plus marquants de l'après-guerre, de même l'un des changements les plus significatifs sur le plan des politiques et des attitudes à la fin de cette période a été la reconnaissance de plus en plus généralisée du fait que les gouvernements de la plupart de ces pays devaient encourager et aider la planification familiale.

Cette prise de position a été particulièrement nette au sein de la communauté internationale. Les problèmes démographiques ont été un important sujet de préoccupation pour les Nations Unies dès leur début (la Commission de la population a été créée en 1946 pour seconder le Conseil économique et social), mais ce n'est qu'au cours des années soixante que la nécessité d'une politique démographique active dans les pays en voie de développement est

devenue suffisamment impérieuse pour obliger les organismes internationaux à passer à l'action.

Cette nécessité d'agir s'est imposée graduellement grâce à de nombreux facteurs, notamment : accélération des taux d'accroissement démographique et volume croissant d'informations et d'études sur les problèmes et les perspectives démographiques publiées par les Nations Unies et d'autres organismes. L'un des facteurs décisifs a été la prise de conscience progressive du fait que l'essor économique risque d'être plus lent qu'on ne l'avait espéré au début de l'après-guerre, et que ses effets sont trop souvent annulés par la rapide croissance démographique.

La progression lente et décevante de la production agricole dans de nombreux pays en voie de développement suscite notamment de vives inquiétudes sur l'aptitude de ces pays (voire du monde dans son ensemble) à nourrir convenablement leurs habitants à longue échéance. Cependant, de plus en plus, les discussions théoriques sur la capacité de charge maximale du globe ou des différents pays ont cédé la place à l'étude des conséquences pratiques de l'explosion démographique, aussi bien dans les pays faiblement peuplés que dans ceux à population dense.

Le bond en avant enregistré récemment par l'agriculture de certains pays en voie de développement a quelque peu diminué les craintes concernant une crise alimentaire imminente. Mais dans l'intervalle, d'autres conséquences néfastes de l'accroissement démographique sont apparues plus clairement, imposant sans cesse des décisions urgentes dans ce domaine. Il s'agit notamment des problèmes du chômage et du sous-emploi, que nous étudierons un peu plus loin.

Parallèlement au développement de stratégies internationales dans ce domaine, la planification familiale apparaît comme un instrument politique dans un nombre toujours plus grand de pays en voie de développement. L'Inde et le Pakistan avaient déjà lancé de tels programmes en 1951 et 1955 respectivement, mais ce n'est qu'au cours des années soixante que leur exemple a été suivi par de nombreux autres gouvernements. La réglementation des naissances a pris un essor décisif en Asie où, vers le milieu de 1969, la majorité des pays l'avaient adoptée.

En Afrique, seul un nombre restreint de pays appliquent des programmes de planification familiale, et il est indispensable de rassembler des données de base et d'analyser les tendances démographiques en fonction des ressources disponibles. Les services de planification familiale se multiplient dans les pays d'Amérique latine, où les taux de croissance démographique sont élevés ; mais la densité de la population étant faible, les gouvernements ont axé pendant longtemps leur politique sur la colonisation des zones désertiques. Toutefois, les activités entreprises dans cette région sont encore essentielle-

ment fondées sur des considérations d'hygiène et ce sont des organisations non gouvernementales qui en prennent l'initiative.

Politiques commerciales internationales

Des efforts considérables ont été faits sur le plan international pour accroître le taux de croissance du commerce mondial des produits agricoles et notamment celui des pays en voie de développement, malgré les nombreux obstacles précédemment mentionnés dans le présent chapitre, et pour réduire les fluctuations en volume et en valeur de ce commerce. Mais, jusqu'ici, ces efforts n'ont que partiellement abouti.

Ces progrès limités sont dus dans une certaine mesure à l'influence inévitable sur le plan économique et technique de certains des facteurs qui ont influé sur les tendances commerciales d'après-guerre, notamment le point de saturation atteint dans les pays développés en ce qui concerne la consommation de nombreux produits et l'essor de l'industrie chimique qui a conduit à la mise au point d'une foule de produits synthétiques de remplacement des matières premières agricoles. Mais une autre importante raison a été l'impossibilité de résoudre du point de vue politique et économique les problèmes d'adaptation de l'agriculture nationale qui se posent dans de nombreux pays développés, ce qui a entraîné le maintien et même le développement du protectionnisme agricole.

La première tentative visant à mettre en place un dispositif international général pour résoudre les problèmes commerciaux mondiaux a été l'élaboration en 1947 de la Charte de La Havane, qui devait servir de base à l'Organisation internationale du commerce. Comme la Charte n'avait pas été ratifiée par un nombre suffisant d'Etats, on a poursuivi les efforts tendant à régler les problèmes commerciaux en recourant au système complexe d'arrangements institutionnels qui a été progressivement élaboré en tenant compte de l'évolution des besoins. D'une manière générale, ces efforts se rangent dans trois catégories : en premier lieu, mesures visant à libéraliser les échanges grâce à des négociations sur les droits de douane, les contingents et les autres obstacles au commerce ; en second lieu, accords et arrangements internationaux sur les produits et, en troisième lieu, consultations sur les produits. Plus récemment, on s'est à nouveau efforcé de rechercher des solutions plus larges, comme lors des deux Conférences des Nations Unies sur le commerce et le développement (tenues en 1964 et 1968 respectivement), grâce à l'octroi par les pays développés de préférences généralisées et par un appel invitant les gouvernements à entamer des discussions politiques

visant à un ajustement international des politiques de production et de commerce, mais ces tentatives n'ont guère donné jusqu'ici de résultats positifs.

Le principal instrument des négociations tarifaires et commerciales a été l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). Conclu en 1947 après la non-ratification de la Charte de La Havane, il englobe les parties de la Charte qui établissent un code général de conduite à observer dans les relations commerciales internationales : principe de non-discrimination dans les relations commerciales, clause de la nation la plus favorisée, principes et procédures des réductions tarifaires (négociations avec les principaux fournisseurs produit par produit, sur la base de la réciprocité des concessions), et interdiction de principe des restrictions quantitatives.

Ces principes ont été appliqués grâce à une série de négociations commerciales et tarifaires dont le point culminant a été les négociations du Kennedy Round qui se sont terminées en 1967. Si des progrès ont été réalisés au fil des ans en ce qui concerne l'abaissement des tarifs douaniers et la suppression des contingents pour le commerce des produits manufacturés, par contre pour ce qui est des produits agricoles, les résultats ont été limités soit parce que la protection a pris des formes que l'on n'a pas jugé relever de la compétence du GATT, soit parce que les pays ont continué à maintenir des restrictions grâce à diverses dérogations autorisées par le GATT, ou en transgressant manifestement celui-ci.

Fait également important, il est devenu de plus en plus évident que bien des principes du GATT ne sont pas très adaptés aux besoins des pays en voie de développement. C'est ainsi que ces pays ont fait observer que la règle de la réciprocité dans les négociations commerciales avait rapidement eu pour effet de les laisser démunis pour répondre aux concessions et, de ce fait, ils ont participé de moins en moins aux négociations tarifaires successives. De façon plus générale, ils ont indiqué que la réciprocité formelle entre deux partenaires qui ne sont pas sur un pied d'égalité du point de vue économique ne garantissait pas l'égalité de traitement.

Les pays en voie de développement se sont en outre élevés contre l'interdiction des restrictions quantitatives car elles sont plus souples que les tarifs douaniers. De plus, ceux-ci demeurent généralement une importante source de revenus pour les pays en voie de développement et sont souvent maintenus malgré l'application de contingents. Dans la pratique, toutefois, les diverses exceptions à l'interdiction des contingents, fondées surtout sur les difficultés de la balance des paiements, ont permis aux pays en voie de développement de conserver intacte dans une large mesure la structure de leurs contingents.

Enfin, les pays en voie de développement se sont opposés au principe de non-discrimination dans les

relations commerciales car, à leur avis, en ne leur permettant pas de s'accorder mutuellement des préférences (sauf par la création de zones de libre-échange et d'unions douanières), on les a empêchés de développer leurs échanges entre eux.

En raison des événements et de l'importance numérique et politique croissante des pays en voie de développement dans les tribunes internationales, le GATT a tenu compte de plus en plus de ces objections dans ses travaux. Après la première Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) en 1964, les Parties contractantes du GATT ont notamment adopté au début de 1965 un nouveau chapitre de l'accord, qui a trait au commerce et au développement, et ont décidé de créer un comité permanent chargé de prendre des mesures à cet égard. Comme les négociations commerciales prolongées du Kennedy Round n'avaient manifestement entraîné aucun avantage important pour les pays en voie de développement (et les exportateurs de produits agricoles en général), les Parties contractantes ont pris de nouvelles initiatives visant à libéraliser et à développer les échanges de produits agricoles en 1967, en relançant les activités du Groupe spécial des produits tropicaux et en créant un nouveau Comité de l'agriculture. Ce dernier s'est occupé activement de rassembler et d'analyser des données relatives aux politiques nationales de production et d'échanges pour un grand nombre de produits afin d'étendre la libéralisation des échanges à ces produits.

Des changements analogues sont intervenus en ce qui concerne les principes et les techniques des accords sur les produits. Les principes figurant primitivement dans le chapitre VI de la Charte de La Havane ont servi de directives dans ce domaine à l'ECOSOC et à sa Commission provisoire de coordination des ententes internationales relatives aux produits de base créée en mars 1947. Pour tenir compte de l'expérience d'avant-guerre, la Charte envisageait la conclusion d'accords sur les produits de base, notamment lorsque « s'est accumulé ou menace de s'accumuler un excédent d'un produit de base..., que le jeu normal du marché ne pourrait corriger cet état de choses assez rapidement pour éviter un... préjudice [sérieux pour les producteurs] » ou lorsque les « difficultés..., en relation avec un produit de base, ont provoqué ou menacent de provoquer un état de chômage ou de sous-emploi généralisé que le jeu normal des forces du marché ne pourrait... résorber assez rapidement pour épargner à un grand nombre de travailleurs un préjudice excessif ».

Les accords sur les produits conclus en vertu de ces principes n'ont donné que des résultats limités en ce qui concerne les pays en voie de développement. L'Accord international sur le sucre, négocié pour la première fois en 1953, n'a pas permis de contenir

des fluctuations très fortes de l'équilibre entre l'offre et la demande. Il a cessé d'être en vigueur en 1961, mais il a fait récemment l'objet de nouvelles négociations sur une base un peu différente.

Même les principes fondamentaux de la Charte de La Havane ne sont plus jugés suffisants pour régler les problèmes commerciaux des pays en voie de développement. Comme les prix de nombreux produits primaires continuaient de baisser et que les recettes d'exportation des pays en voie de développement n'arrivaient pas à augmenter aussi vite que leurs besoins d'importation, ces pays ont fini par se rendre compte de plus en plus que les accords sur les produits devaient garantir non seulement la stabilité à court terme des prix, mais aussi une croissance prévisible de leurs recettes d'exportation, et par demander que ces accords soient conclus à titre préventif et non pas uniquement pour venir au secours des exportateurs dans des circonstances critiques.

Cette nouvelle conception des accords sur les produits orientée vers le développement a été exprimée pour la première fois d'une manière cohérente dans l'Acte final de la première CNUCED. Ce document précisait en outre que les accords sur les produits devaient être élargis de manière que leurs clauses ne portent pas seulement sur les prix et les quantités, mais aussi sur la coordination des politiques nationales de production et de consommation, sur les garanties réalistes à accorder aux pays en voie de développement quant aux conditions d'accès aux marchés des pays développés de façon à leur assurer une part équitable et raisonnable du marché et de la croissance du marché, et sur la promotion et l'amélioration des marchés.

L'application des nouveaux principes a été lente. Même dans le cas des produits pour lesquels l'application d'un arrangement ne dépend qu'en partie des pays importateurs, il est difficile de parvenir à un accord viable. Le seul exemple d'application concrète enregistré jusqu'ici concerne l'Accord international sur le café, négocié pour la première fois en 1962, et même dans ce cas les progrès ont été lents. Ce n'est qu'en 1968, après une étude approfondie des possibilités de production et des mesures susceptibles d'être prises pour diversifier la production aux dépens du café dans un certain nombre de pays, qu'ont été fixés des objectifs précis de production et établi un Fonds de diversification du café, financé par des capitaux internationaux et chargé de la réalisation de ces objectifs. L'accord le plus récent habilite le conseil à refuser d'accroître les contingents d'exportation des pays qui ne s'acheminent pas vers les objectifs de production convenus.

Le nouvel Accord international sur le sucre, renégocié en 1968, contient quelques clauses qui favorisent dans une certaine mesure les pays en voie

de développement, par exemple en ce qui concerne la répartition des accroissements de contingents. Toutefois, ni cet accord ni les accords bilatéraux qui régissent l'autre moitié des échanges mondiaux de sucre ne contribuent beaucoup à un équilibre à plus long terme.

La Convention relative à l'aide alimentaire de l'Arrangement international sur les céréales de 1967 contient une nouvelle clause qui favorise les pays en voie de développement. Cette clause prévoit qu'au moins 25 pour cent de la contribution en espèces prévue par la convention doivent servir à des achats dans les pays en voie de développement, dont le montant doit être au minimum de 200 000 tonnes de céréales par an (soit 4,7 pour cent du total).

On peut également remonter à la Charte de La Havane pour faire l'histoire des consultations sur les produits qui ont eu lieu après la guerre. Selon la Charte, des consultations de ce genre devaient servir à examiner sans retard « la situation de la production, de la consommation et du commerce du produit de base en question » de façon à surmonter « toutes difficultés spéciales qui existent ou menacent de survenir » (art. 58). En plus des conseils de produits chargés d'appliquer les accords sur les produits, il existe à l'heure actuelle au total 14 groupes consultatifs sur les produits, dont trois ont été créés avant 1939 (caoutchouc, coton et laine) et 11 (bananes, agrumes, cacao, céréales, fibres dures, jute, kénaf et fibres apparentées, viande, graines oléagineuses et matières grasses, riz, thé, produits vitivinicoles) mis en place par le Comité des produits (CP) de la FAO.

Aucun des groupes d'étude sur les produits n'est parvenu jusqu'ici à négocier un accord officiel sur les produits, mais les travaux effectués par le Groupe d'étude du cacao et par les consultations *ad hoc* sur le thé et auparavant sur l'huile d'olive ont fourni une base valable pour des négociations ultérieures. Les études et consultations menées par ces groupes et les débats intergouvernementaux qui ont eu lieu au sein de groupes plus larges tels que le Comité des produits lui-même et la Commission du commerce international des produits de base (CCIPB) ont également contribué à la stabilité des marchés des produits grâce à l'échange de statistiques et d'autres renseignements et à une meilleure compréhension des problèmes en jeu.

Deux faits récents donnent à penser que ces groupes pourraient jouer un rôle encore plus important dans l'avenir. En premier lieu, les principes du CP régissant la création de groupes d'étude correspondent pour l'essentiel aux principes d'action prévus par la Charte de La Havane en cas de crise, mais les considérations qui ont amené la création récente du Groupe d'étude sur la viande et les débats qui ont eu lieu ces dernières années au sein des groupes

s'occupant du riz et des matières grasses montrent que là encore les pressions exercées par les pays en voie de développement ont tendance à faire de plus en plus de ces groupes des instruments orientés vers le développement en vue de l'expansion des échanges.

En second lieu, certains groupes d'étude ont récemment élargi leurs activités en favorisant la conclusion d'ententes officieuses entre pays producteurs et pays consommateurs sur le niveau approprié des prix et les quantités commercialisées. Le Groupe d'étude du jute, du kénaf et des fibres apparentées et le Groupe d'étude des fibres dures de la FAO ont réalisé des progrès intéressants à cet égard malgré la situation complexe créée par la concurrence de plus en plus vive des produits synthétiques pour un nombre croissant d'utilisations finales. Les exportateurs de thé ont eux aussi conclu un arrangement officieux sur les contingents pour 1970. Des ententes de ce genre pourraient jouer un rôle grandissant dans l'avenir, soit comme solution de remplacement à un accord officiel et obligatoire, soit à titre d'étape intermédiaire.

La recherche de solutions plus générales aux problèmes commerciaux des pays en voie de développement a été l'une des caractéristiques de ces vingt-cinq dernières années sur le plan international, comme en témoignent les premières tentatives visant à créer une organisation internationale du commerce et les efforts successifs déployés au sein de la FAO à peu près à la même époque pour instituer un conseil mondial de l'alimentation et une chambre internationale de compensation pour les produits. La principale initiative récente de ce genre est la création de la CNUCED en tant qu'organisation sous les auspices de laquelle ces politiques pourraient être poursuivies. Il faut citer notamment les efforts particuliers faits par le GATT et la CNUCED en vue d'élaborer un système général de préférences en faveur des pays en voie de développement.

On s'est efforcé également d'atténuer les incidences des fluctuations des recettes d'exportation sur les économies des pays en voie de développement. La première mesure concrète à cet effet a été prise en 1963 par le Fonds monétaire international qui a mis en place un mécanisme de financement compensatoire. Bien qu'il ait été élargi et libéralisé en 1966, ce mécanisme vise uniquement à fournir un appui à court terme pour les problèmes de balance des paiements afin de réduire l'incidence des fluctuations des recettes d'exportation. Il est devenu de plus en plus évident qu'un appui de ce genre est insuffisant dans le cas où les plans de développement sont compromis par les tendances défavorables des recettes d'exportation. Les propositions de la BIRD visant à fournir un financement supplémentaire, qui sont actuellement examinées par un groupe inter-

gouvernemental créé par la CNUCED, contribueraient beaucoup à garantir que les recettes d'exportation projetées des différents pays en voie de développement atteindront le niveau requis pour l'exécution des plans de développement adoptés.

Aide au développement

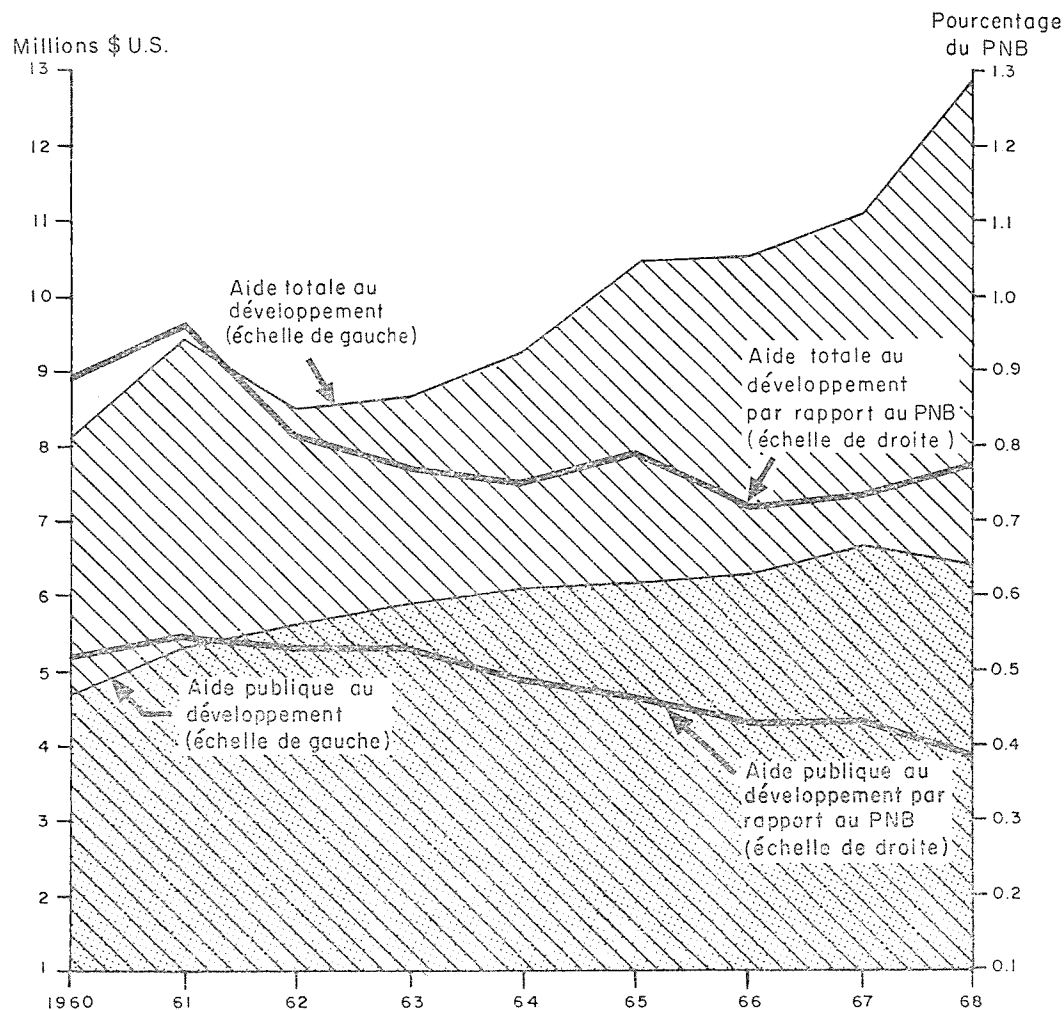
Exception faite des efforts limités faits avant-guerre par les puissances coloniales d'une part, et par la Société des Nations et le Bureau international du travail (BIT) dans les années trente d'autre part, l'aide au développement est un phénomène d'après-guerre. L'achat des biens d'équipement nécessaires pour un développement économique et social accéléré a exigé des prêts et des dons financiers importants pour compléter les devises fournies par les exportations, compte tenu notamment des tendances défavorables de ces recettes dont on a précédemment parlé. Un autre grand besoin des

pays en voie de développement a été l'assistance technique qui vise à augmenter leurs effectifs en main-d'œuvre qualifiée.

La majeure partie de l'aide internationale continue d'être fournie par voie bilatérale. La part de l'aide multilatérale s'est accrue, mais même à l'heure actuelle elle ne représente pas plus de 10 pour cent du total.

Du point de vue quantitatif, l'apport financier aux pays en voie de développement a d'abord augmenté rapidement, passant d'une moyenne de quelque 3 500 millions de dollars U.S. entre 1950 et 1955 à 9 200 millions de dollars en 1961, soit 0,96 pour cent du produit national brut (PNB) des pays donateurs pendant cette dernière année. L'accroissement a ensuite eu tendance à fléchir, notamment si on le compare à la croissance économique des pays développés. En 1969, l'apport total s'élevait à 13 300 millions de dollars, soit 0,72 pour cent seulement du PNB combiné des pays donateurs. La majeure partie de cet apport, dénommée dans la figure III-6

FIGURE III-6. — MONTANT DE L'AIDE TOTALE ET DE L'AIDE PUBLIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT PAR RAPPORT AU PNB DES PAYS DONATEURS



« Aide publique au développement »¹¹, a augmenté encore plus lentement. Elle est ensuite tombée de 0,54 pour cent du PNB des pays donateurs en 1961 à 0,36 pour cent en 1969 et, cette année-là, elle a représenté à peine la moitié de l'apport total.

En outre, les conditions de l'aide ont eu tendance à devenir plus rigoureuses. On a enregistré une diminution constante des dons, qui représentent à l'heure actuelle environ la moitié des engagements publics (contre 60 pour cent en 1964), et « l'élément de don »¹² des prêts est tombé de 54 à 49 pour cent. De plus, l'aide a été progressivement liée à des achats dans les pays donateurs et, en 1967, 16 pour cent seulement des courants d'aide publique n'étaient pas liés. On a estimé que cette pratique réduisait de 20 pour cent la valeur de l'aide¹³.

Le ralentissement de la croissance de l'aide et l'aggravation des conditions dans lesquelles elle est accordée se sont produits à un moment où il est généralement admis que bien des pays en voie de développement ont fortement accru leur capacité d'utiliser efficacement des ressources extérieures supplémentaires¹⁴. C'est ainsi que des études récentes montrent que l'objectif de l'aide, fixé à 1 pour cent du PNB des pays donateurs, à supposer qu'il soit atteint en 1975, « serait compatible avec certaines hypothèses assez raisonnables concernant les taux de croissance, les résultats d'exportation et/ou le niveau d'épargne des pays en voie de développement et leurs besoins consécutifs d'aide extérieure »¹⁵. En outre, en raison de la percée technologique récente qui a intéressé l'agriculture de certains des pays en voie de développement, il est probable que l'aide à ce secteur aboutira à des résultats plus concrets que dans le passé.

D'autre part, l'accroissement rapide de l'endettement extérieur des pays en voie de développement a exigé qu'une plus forte proportion de l'aide financière soit fournie à des conditions de faveur. Le montant total de la dette publique extérieure existante pour 79 pays en voie de développement est passé de 21 600 millions de dollars à la fin de 1961 à 47 500 millions de dollars vers le milieu de 1968.

Pendant la même période, les versements annuels effectués par ces pays au titre du service de la dette ont augmenté, passant de 2 300 millions de dollars à un peu plus de 4 milliards de dollars. Dans plusieurs pays, le rapport entre le service de la dette

publique et les recettes d'exportation est supérieur à 15 pour cent, et pendant la période 1965-67, le service de la dette a représenté 73 pour cent de tous les prêts publics et privés en Afrique et 87 pour cent en Amérique latine¹⁶.

Un élément plus positif a été l'augmentation progressive de la part de l'aide internationale orientée vers le développement de l'agriculture. L'aide des Etats-Unis au secteur agricole a doublé entre 1965 et 1967, passant de 250 millions de dollars à 504 millions de dollars, et on pense qu'elle a atteint 800 millions de dollars en 1969. En 1968, la BIRD a fait savoir que le montant total de ses prêts allait doubler en cinq ans et que le financement de l'agriculture allait quadrupler pendant la même période. Les trois banques régionales de développement ont elles aussi donné la priorité au financement du secteur agricole.

Malgré l'intérêt accru accordé à l'agriculture par les programmes d'aide bilatérale et multilatérale, on ne possède pas de données exactes sur l'apport total de l'aide à ce secteur. Selon les estimations du Comité d'aide au développement (CAD) pour une période allant à peu près de 1962 à 1966, environ 12 pour cent, soit 3 303 millions de dollars, des engagements d'aide bilatérale publique des principaux pays donateurs ont été destinés à développer l'agriculture¹⁷. La part des prêts et crédits de la BIRD allant à l'agriculture est demeurée à peu près la même jusqu'en 1966/67, époque à laquelle elle a atteint au total 87 millions de dollars. Mais par la suite, elle a augmenté de façon spectaculaire, atteignant 367 millions de dollars en 1968/69, soit 21 pour cent du total pour tous les secteurs. La Banque interaméricaine de développement (BID), qui est la plus ancienne des banques régionales, a consenti à l'agriculture des prêts d'un montant de 834 millions de dollars entre 1961 et 1969, soit près du quart du total de ses prêts (en 1969, la part de l'agriculture a atteint un tiers du total, soit 632 millions de dollars). Vingt pour cent du montant total des prêts consentis par la Banque asiatique de développement sont allés à l'agriculture et aux industries connexes depuis le début des opérations de la banque (1966) et le chiffre correspondant a atteint près de 30 pour cent en 1969. La banque a annoncé son intention de doubler le montant de l'aide accordée à l'agriculture en 1970.

A la différence de l'aide financière, l'assistance technique a augmenté de plus de 10 pour cent par an pendant la dernière décennie et elle représente à l'heure actuelle plus de 20 pour cent de l'aide totale accordée aux pays en voie de développement. La majeure partie de l'assistance technique est fournie

¹¹ Il s'agit des ressources fournies à des conditions de faveur et qui sont nettement orientées vers le développement.

¹² L'élément de don est l'approximation numérique de la mesure dans laquelle un prêt revêt un caractère de subvention. Cet élément est d'autant plus élevé que le taux d'intérêt est plus bas et l'échéance et le délai de grâce plus longs. On le définit comme la valeur nominale du prêt, déduction faite du montant actualisé des versements effectués au titre de l'amortissement et des intérêts, avec un taux d'actualisation de 10 pour cent.

¹³ *Vers une action commune pour le développement du tiers monde*, Rapport de la Commission d'étude du développement international, éditions Denoël, Paris, 1969, p. 115.

¹⁴ *Ibid.*, p. 33.

¹⁵ OCDE, *Aide au développement*, Examen 1969, Paris, 1969, p. 136.

¹⁶ *Vers une action commune pour le développement du tiers monde*, op. cit., p. 109 et 110.

¹⁷ OCDE, *Aide à l'agriculture dans les pays en voie de développement*, Paris, 1968, p. 11.

par la voie bilatérale, les Etats-Unis accordant environ 40 pour cent du total, la France 30 pour cent et les organismes des Nations Unies 12 pour cent.

Les activités d'assistance technique des Nations Unies ont vu leurs ressources financières s'accroître sensiblement lorsque les Etats-Unis, après la célèbre déclaration « Point Four » du président Truman dans son discours inaugural de 1949, ont offert de participer au Programme élargi d'assistance technique (PEAT), comme on l'appelle depuis 1950. En 1959, le Fonds spécial des Nations Unies a été créé en vue de financer les projets de préinvestissement (enquêtes, études de factibilité, formation et recherche) nécessaires pour encourager les investissements ultérieurs de capitaux privés ou publics dans les projets de développement. Les dépenses consacrées aux projets d'assistance technique sont passées de 38,2 millions de dollars en moyenne pendant 1959-63 à 60,5 millions de dollars entre 1964 et 1968, et les crédits affectés au titre du Fonds spécial de 57 millions de dollars à 129 millions de dollars pendant la même période. La FAO a toujours été le plus important organisme chargé de l'exécution et ses activités ont absorbé quelque 24 pour cent des dépenses consacrées aux projets d'assistance technique et 37 pour cent des dépenses consacrées aux projets du Fonds spécial pendant la dernière décennie.

Au cours des vingt dernières années, l'apport d'aide au développement n'a représenté qu'environ 2 pour cent du revenu total des pays en voie de développement¹⁸, mais cette contribution a eu à bien des points de vue une importance capitale pour leurs efforts de développement. L'aide a représenté environ 10 pour cent des investissements globaux de ces pays et le pourcentage a été bien supérieur dans certains pays. L'aide a financé environ 20 pour cent des importations totales des pays en voie de développement.

En 1968-69, les politiques d'aide et les procédures utilisées dans ce domaine ont été réexaminées dans deux grandes études : celle entreprise par la Commission Pearson pour le compte de la Banque mondiale et l'Etude de capacité¹⁹ effectuée par Sir Robert Jackson, qui a particulièrement traité aux activités d'aide au développement des organismes des Nations Unies.

Le point de départ du rapport Pearson, c'est qu'« à l'heure actuelle, l'appui international au développement devient moins vigoureux. Dans quelques pays riches, on remet en question sa possibilité et son but même. Les programmes d'aide extérieure sont examinés dans un climat lourd de désillusion et de méfiance. Ce n'est pas le cas partout, et en fait il y a

des pays où c'est le contraire qui est vrai ; néanmoins il faut dire que nous entrons dans une période de crise »²⁰. Après avoir examiné les résultats obtenus dans le passé grâce à l'aide internationale au développement, la Commission Pearson formule un grand nombre de recommandations en vue d'un nouvel effort tendant à mener une action commune pour le développement. Ses 68 recommandations concernent, outre des questions directement liées à l'aide, des domaines connexes importants tels que les politiques commerciales internationales, les politiques d'investissements privés étrangers et la politique démographique.

La commission recommande que chaque pays industrialisé porte le montant des ressources qu'il transfère aux pays à revenus peu élevés au niveau recommandé par la CNUCED en 1968, c'est-à-dire à un minimum de 1 pour cent de son produit national brut, aussi rapidement que possible et en aucun cas plus tard qu'en 1975. Le rapport met l'accent sur le fait que ce niveau correspond aux besoins en ressources extérieures des pays en voie de développement pour atteindre leurs objectifs actuels de développement. Mais il souligne aussi qu'il est encore plus nécessaire d'accroître le courant d'aide consentie à des conditions de faveur. Après avoir fait observer que les transferts à des conditions de faveur sont récemment tombés à moins de 0,4 pour cent du PIB des pays riches, la commission recommande que leur montant net atteigne 0,70 pour cent du PNB en 1975 ou peu après. Pour atteindre cet objectif, il faudrait accroître en moyenne de 14 pour cent par an les versements nets, soit un retour au taux de croissance de l'aide publique au développement enregistré en 1956-61.

La commission recommande en outre que les pays donateurs accroissent leurs contributions aux programmes multilatéraux de façon à porter à 20 pour cent le taux de l'apport total d'aide publique au développement qui est actuellement de 10 pour cent ; ces contributions devraient dès lors augmenter de 23 pour cent par an pour passer d'un peu plus de 600 millions de dollars à 3 200 millions de dollars en 1975. Parmi les considérations qui ont amené la commission à faire cette recommandation, il y a la conviction que l'aide multilatérale ne se teinte ni de charité ni d'interventionnisme comme cela a été parfois le cas de l'aide accordée dans le passé, et qu'en augmentant l'importance des courants multilatéraux on s'assure que tous les pays en voie de développement qui obtiennent des résultats justifiant l'octroi d'une aide la recevront.

Enfin, le rapport contient un certain nombre de recommandations importantes visant à accroître

¹⁸ *Vers une action commune pour le développement du tiers monde*, op. cit., p. 77.

¹⁹ *Etude de la capacité du système des Nations Unies pour le développement*, Nations Unies, Genève, 1969.

²⁰ *Vers une action commune pour le développement du tiers monde*, op. cit., p. 20.

l'efficacité de l'aide tant bilatérale que multilatérale. C'est ainsi qu'il préconise une révision des procédures et réglementations régissant l'octroi et l'utilisation de l'aide dans les pays donateurs et dans les pays bénéficiaires afin de les rendre plus uniformes et plus efficaces. Le rapport souligne aussi l'importance d'une raisonnable continuité de l'aide et préconise d'adapter les formes de l'aide aux besoins et au niveau de développement du pays bénéficiaire. La commission a également fait des propositions concernant les moyens de délier l'aide, problème particulièrement important si, comme elle le prévoit, l'aide alimentaire fait place à d'autres formes d'aide. Une importante recommandation intéressant les programmes multilatéraux a trait à la nécessité de créer un mécanisme amélioré de coordination « capable de relier les politiques d'aide et de développement aux autres aspects pertinents de la politique économique extérieure, de préparer la voie à des évaluations normalisées du rendement économique de l'aide, d'élaborer périodiquement des

estimations précises et suffisamment solides des besoins d'assistance et d'établir des études équilibrées et objectives sur les politiques et programmes des donateurs »²¹.

Ces recommandations sont étroitement liées aux principales propositions figurant dans l'Etude de capacité au sujet de la capacité du système des Nations Unies d'utiliser efficacement les ressources actuelles du Programme des Nations Unies pour le développement et d'appliquer un programme très élargi dans l'avenir. La plus importante recommandation formulée dans cette étude concerne probablement l'adoption de la programmation par pays en ce qui concerne l'assistance technique et les activités de préinvestissement, en intégrant autant que possible tous les inputs qui fournissent les divers éléments du système des Nations Unies pour le développement et en les reliant étroitement aux plans et objectifs de développement de chaque pays.

²¹ *Ibid.*, p. 310.

QUELQUES PROBLÈMES AGRICOLES QUI SE POSERONT PENDANT LA DEUXIÈME DÉCENNIE POUR LE DÉVELOPPEMENT

L'exposé ci-dessus du développement agricole pendant les vingt-cinq dernières années, et plus particulièrement pendant les années soixante, lesquelles ont été désignées sous le nom de première Décennie des Nations Unies pour le développement, fournit les éléments nécessaires pour comprendre le rôle du secteur agricole et les problèmes qui se poseront dans ce domaine pendant la deuxième Décennie pour le développement, qui doit débiter en janvier 1971.

La première Décennie pour le développement avait pour objectif la réalisation, avant la fin de cette période, d'un taux annuel minimal de croissance du revenu national de 5 pour cent dans les pays en voie de développement pris ensemble. Certains efforts ont été faits pendant cette décennie pour examiner les incidences de cet objectif sur les divers autres facteurs essentiels pertinents — taux de croissance des principaux secteurs de l'économie, des exportations, des importations, de l'emploi, de l'épargne, des investissements, etc., mais le seul autre objectif précis visait à porter le courant des ressources vers les pays en voie de développement à « 1 pour cent environ du total des revenus nationaux des pays économiquement avancés »²². Faute d'autres objectifs spécifiques et d'un ensemble bien défini de directives politiques et

de mesures nationales et internationales soutenues à la fois par les pays avancés et les pays en voie de développement, la première Décennie pour le développement n'a fait qu'ouvrir la voie à l'élaboration d'une stratégie internationale du développement.

Lorsque ont débuté les préparatifs de la deuxième Décennie pour le développement, on a donc fortement insisté dès le départ sur la nécessité d'élaborer de façon plus détaillée et plus complète à la fois la stratégie elle-même et les objectifs ou normes qu'il faudrait atteindre et qui permettraient de mesurer les progrès accomplis. Le cadre préliminaire, établi entre 1966 et 1970 sous les auspices du Comité préparatoire de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement, en collaboration avec les diverses institutions spécialisées des Nations Unies et avec le concours du Comité de la planification du développement, constitue donc un exposé général des principaux objectifs à atteindre pendant la décennie et des mesures nationales et internationales nécessaires pour les réaliser. Il a également été proposé de prendre certaines dispositions en vue d'étudier et d'évaluer les progrès accomplis et de mobiliser l'opinion publique.

L'objectif fondamental de la deuxième Décennie pour le développement est l'accélération du processus d'expansion. Le but visé consiste à assurer un taux annuel minimal de croissance de 6 pour cent pour

²² Résolution 1711 (xvi) de l'Assemblée générale des Nations Unies.

le PIB de l'ensemble des pays en voie de développement pendant la décennie (environ 3,5 pour cent par habitant), une certaine accélération pouvant intervenir pendant la deuxième moitié de la décennie.

La stratégie proposée souligne aussi combien il importe d'éviter de considérer le développement d'un point de vue purement économique et quantitatif. Dans son dernier rapport, le Comité de la planification du développement déclare: « On ne saurait trop souligner que, pour les pays en voie de développement, le développement ne représente pas simplement une augmentation de leur capacité de production, mais des transformations importantes de leur structure économique et sociale. Leur économie est caractérisée par la dualité qui fait que les progrès techniques et économiques ont souvent pour effet d'accentuer le contraste entre les secteurs modernes et ceux qui sont en retard et d'accuser les disparités sociales et économiques. Il ne s'agit pas seulement de savoir comment évaluer les progrès accomplis. La question qui se pose est celle de l'optique globale du développement lui-même. S'il est évident que ces pays doivent atteindre un taux élevé de croissance en matière de production et de revenu afin de supprimer la misère générale, d'ouvrir partout de meilleurs débouchés et de financer certaines mesures sociales, il faut envisager le processus du développement en songeant à des réformes de structure fondamentale et en s'inspirant autant des notions et des méthodes relevant des sciences sociales que de celles qui sont généralement appliquées pour l'analyse économique et l'élaboration des politiques économiques. En fait, c'est pour cette raison que la distinction souvent établie entre objectifs économiques et objectifs sociaux n'a dans bien des cas guère de sens. » ²³

Les décisions finales sur la stratégie globale seront prises par l'Assemblée générale des Nations Unies à sa vingt-cinquième session, qui se tiendra de septembre à décembre 1970. Si les propositions du Comité de la planification du développement sont adoptées, la décennie sera lancée par une déclaration générale d'intention et d'engagements, dans laquelle divers engagements seront pris à la fois par les pays avancés et par les pays en voie de développement. Cette déclaration serait complétée par un exposé unilatéral fait par chacun des différents pays et indiquant avec plus de précision les engagements pris par tel ou tel pays. Entre-temps, les diverses institutions intéressées auront donné à la stratégie proposée une forme plus concrète et auront déterminé autant que possible les incidences quantitatives et politiques des objectifs fondamentaux pour les pays en voie de développement et pour les pays développés.

²³ Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, *Vers un développement accéléré. Propositions pour la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement*, Rapport du Comité de la planification du développement, New York, ST/ECA/128, 1970, p. 6.

La FAO formulera vers le milieu de 1971 des propositions détaillées pour le secteur agricole. Ces propositions se fonderont dans une large mesure sur le Plan indicatif mondial pour le développement de l'agriculture (PIM), qui a été présenté sous une forme provisoire à la quinzième session de la Conférence de la FAO, en novembre 1969, et examiné ensuite par le deuxième Congrès mondial de l'alimentation, en juin 1970.

La date terminale retenue dans le PIM est 1985 et non 1980.

Des études complémentaires sur un certain nombre de problèmes spéciaux tels que l'emploi vont être réalisées et le nombre des pays étudiés sera élargi aux fins de la deuxième Décennie pour le développement. Toutefois, il est déjà possible de donner un aperçu général des tâches du secteur agricole pendant la deuxième Décennie pour le développement et d'indiquer certains des principaux problèmes de développement agricole qui se poseront sans doute pendant cette période.

Le taux annuel de croissance d'au moins 6 pour cent du PIB des pays en voie de développement exige une croissance annuelle moyenne de 4 pour cent de la production agricole ²⁴. Selon le Comité de la planification du développement, « la contribution de l'agriculture, qui est de loin l'activité la plus répandue dans la plupart des pays en voie de développement, sera particulièrement importante. L'objectif suggéré pour le taux de croissance global moyen annuel du produit brut implique un accroissement annuel de 4 pour cent environ de la demande de produits agricoles dans les pays en voie de développement. Dans tous les cas, le taux annuel d'accroissement de la production agricole devra être de cet ordre pour permettre d'alimenter des populations en augmentation et d'améliorer leur régime alimentaire, pour assurer des fournitures croissantes de matières premières à l'industrie et, en même temps, réduire les pressions qui s'exercent sur les prix intérieurs et soulager la balance des paiements. D'autre part, étant donné que les revenus de la majorité des habitants des pays en voie de développement proviennent de l'agriculture, qui représente l'essentiel du produit brut, les objectifs de croissance pour l'ensemble de l'économie et de juste distribution des revenus rendent nécessaire un accroissement de la productivité agricole. Le Comité estime que la production agricole peut être augmentée en moyenne de 4 pour cent par an dans les pays en voie de développement. » ²⁵

Le principal élément qui influe sur les activités du secteur agricole est la croissance démographique,

²⁴ La demande globale (demande intérieure et exportation) de produits agricoles combinée à un taux de croissance du PIB de 6 pour cent n'est pas supérieure à 3,8 pour cent par an. Le chiffre de 4 pour cent par an tient compte du récent ralentissement de la production agricole.

²⁵ Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, *op. cit.*, p. 10.

persistante et rapide. La stratégie proposée suppose un taux annuel de 2,5 pour cent pendant les années soixante-dix, taux qui est en réalité inférieur au taux projeté, et présuppose que les programmes de planning familial auront donné des résultats satisfaisants. Mais, même à ce taux, la population des pays en voie de développement augmentera de près de 500 millions pendant la décennie.

La croissance démographique est le principal facteur qui intervient dans l'augmentation de la demande alimentaire dans les pays en voie de développement. Selon les estimations du PIM, entre 1962 et 1985, environ 70 pour cent de l'augmentation de la demande alimentaire seront imputables à la croissance démographique et seulement 30 pour cent au relèvement du revenu par habitant (tableau III-14). A elle seule, la croissance démographique exigerait une augmentation de 80 pour cent des disponibilités alimentaires entre 1962 et 1985, sans même envisager une amélioration de l'alimentation du point de vue quantitatif ou qualitatif. Si l'on parvenait à renfor-

TABLEAU III-14. - AUGMENTATION PROJETÉE DE LA DEMANDE DE DENRÉES ALIMENTAIRES DANS LES RÉGIONS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT, 1962-85

	Augmen- tation totale	Augmentation due à		Proportion de l'augmentation due à	
		la pres- sion démog- raphi- que	l'amé- liora- tion du revenu par habi- tant	la pres- sion démog- raphi- que	l'amé- liora- tion du revenu par habi- tant
		 Pourcentage			
Extrême-Orient	154	78	43	64	36
Proche-Orient et Afrique du Nord-Ouest	143	87	30	74	26
Afrique au sud du Sahara	122	80	24	77	23
Amérique latine	120	94	13	88	12
ENSEMBLE DES RÉGIONS EN VOIE DE DÉVELOP- PEMENT	142	82	33	71	29

SOURCE: FAO, *Plan indicatif mondial provisoire pour le développement de l'agriculture*, Rome, 1969, Vol. 1, p. 21.

TABLEAU III-15. - PRODUCTION MOYENNE DES PRINCIPALES CULTURES VIVRIÈRES EN 1961-63 ET OBJECTIFS DU PIM POUR 1985

	Superficies		Pourcentage des superficies totales		Production		Croissance annuelle de la production de 1961-63 à 1985	Pourcentage de l'augmen- tation de la production due à une extension des superficies
	1961-63	1985	1961-63	1985	1961-63	1985		
	Milliers d'hectares		 Pourcentage		Milliers de tonnes		 Pourcentage	
EXTRÊME-ORIENT								
Céréales	124 540	143 298	69	65	132 935	304 069	3,7	17
Racines féculentes	1 763	3 104	1	2	15 464	37 442	3,9	64
Légumineuses (sèches)	26 018	33 633	15	15	13 265	27 963	3,3	33
Arachides	6 962	12 753	4	6	5 125	19 611	6,0	45
Autres plantes oléagineuses	8 975	12 887	5	6	2 942	7 420	4,1	39
Légumes	6 509	9 506	4	4	33 530	82 919	4,0	42
Fruits	2 937	5 274	2	2	17 093	46 676	4,5	58
AFRIQUE AU SUD DU SAHARA ¹								
Céréales	35 111	53 980	63	61	25 122	50 902	3,1	60
Racines féculentes	7 784	12 020	14	14	44 782	80 300	2,6	73
Légumineuses (sèches)	7 339	12 372	13	14	2 701	5 749	3,3	70
Arachides	4 414	6 984	8	8	3 454	7 122	3,2	62
Autres plantes oléagineuses	—	—	—	—	1 806	3 242	2,6	...
Légumes	1 228	2 679	2	3	3 152	7 040	3,6	94
Fruits	—	—	—	—	10 455	17 314	2,2	...
AMÉRIQUE LATINE								
Céréales	36 861	53 748	72	70	50 987	99 508	2,9	59
Racines féculentes	3 215	4 304	6	6	32 626	54 400	2,2	59
Légumineuses (sèches)	5 775	8 018	11	11	3 382	6 860	3,1	45
Arachides	801	1 408	2	2	1 072	1 988	2,7	92
Autres plantes oléagineuses	1 019	2 552	2	3	2 655	7 534	4,6	89
Légumes	858	1 518	2	2	7 413	16 867	3,6	69
Fruits	2 616	4 669	5	6	29 172	62 645	3,4	76
PROCHE-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD ²								
Céréales	27 450	31 613	82	76	24 714	49 000	3,0	20
Racines féculentes	152	232	—	—	1 486	2 939	3,0	63
Légumineuses (sèches)	1 472	2 422	4	7	1 234	2 908	3,6	61
Arachides	1	8	—	—	—	12	—	...
Autres plantes oléagineuses	2 220	3 404	6	8	1 355	3 106	3,7	51
Légumes	1 037	1 437	3	3	9 664	23 166	3,9	36
Fruits	1 761	2 402	5	6	7 807	17 973	3,7	38

¹ Les superficies totales se rapportent aux superficies identifiées. - ² Les données pour l'Afrique du Nord concernent l'année 1965.

cer le pouvoir d'achat conformément à la variante élevée du modèle économique utilisé dans le PIM, la demande alimentaire totale s'accroîtrait d'un nouveau tiers. La demande serait encore plus importante si l'on tenait compte du taux de croissance un peu plus élevé qui est actuellement retenu pour la deuxième Décennie pour le développement ²⁶.

Si les tendances passées de la production agricole dans les pays en voie de développement se maintenaient, il en résulterait un écart entre la demande et l'offre de cultures vivrières et de produits de l'élevage, qui, s'il devait être comblé par des importations provenant d'autres régions du monde, coûterait en 1985 aux pays en voie de développement environ 43 milliards de dollars par an (au prix de 1962), contre quelque 3 milliards de dollars en 1962.

Si l'on ne parvenait pas à obtenir un taux de croissance plus rapide des disponibilités d'aliments de base et à améliorer la composition du régime alimentaire (notamment en ce qui concerne la teneur en protéines et la qualité de celles-ci), il n'en résulterait pas seulement de graves répercussions sur la santé et l'aptitude au travail de la population adulte, mais aussi des effets à long terme incalculables sur les conditions physiques et peut-être aussi mentales des générations à venir. Il s'ensuivrait également de graves conséquences économiques. Les importations de produits alimentaires auraient tendance à augmenter plus rapidement, alors même que les pays en voie de développement ne seraient pas en mesure de faire des importations aussi substantielles qu'on l'a précédemment indiqué. La pénurie ferait monter les prix des produits alimentaires, la croissance économique globale se ralentirait et la demande fléchirait. Non seulement les revenus réels n'augmenteraient pas comme on l'espère, mais il en résulterait aussi de

graves répercussions pour les catégories sociales les moins favorisées.

Le tableau III-15 montre les accroissements de la production de cultures vivrières qui permettraient d'éviter une telle situation et que le PIM a proposés à titre d'objectif. On examinera plus loin, en tant que premier groupe de problèmes qui se poseront à l'agriculture dans les pays en voie de développement pendant les années soixante-dix, certaines difficultés à surmonter pour atteindre ces objectifs dans le cas des principales cultures vivrières, et pour maintenir le taux de croissance et la composition souhaitables de la production de ces cultures.

Le deuxième groupe de problèmes examinés ici concerne le secteur de l'élevage pour lequel quelques données analogues sont fournies au tableau III-16. Le principal problème qui se pose dans ce secteur tient au fait qu'il n'est pas possible d'augmenter la production de viande de ruminants (principale source des disponibilités mondiales de viande) suffisamment vite pour qu'elle suive le rythme de la demande, en raison notamment de la longue période de gestation. Il est donc indispensable de mettre bien davantage l'accent sur les productions porcine et avicole qui permettent d'obtenir des accroissements beaucoup plus rapides.

L'augmentation des recettes fournies par les exportations agricoles est le troisième problème envisagé. L'objectif de croissance globale d'au moins 6 pour cent par an dans les pays en voie de développement implique un relèvement d'un peu plus de 7 pour cent par an des exportations de ces pays pendant la deuxième Décennie pour le développement. Le commerce international est de loin la question à laquelle a trait le plus grand nombre des mesures proposées dans le projet de stratégie pour la décennie qui sera examiné par l'Assemblée générale des Nations Unies.

On trouvera au tableau III-17 les tendances des recettes d'exportation des pays en voie de développe-

²⁶ La FAO prépare actuellement des projections révisées sur les produits compte tenu des objectifs proposés pour la deuxième Décennie pour le développement.

TABLEAU III-16. - TAUX DE CROISSANCE DE LA PRODUCTION DE PRODUITS ANIMAUX ¹ PROPOSÉ DANS LE PIM, 1961-63 A 1985

	Viande de ruminants	Viande de porc	Viande de volaille	Total des viandes ²	Lait	Œufs	Production totale de produits animaux ³
	 Pourcentage annuel						
Afrique au sud du Sahara	3,1	4,1	6,3	3,4	2,4	4,9	3,9
Extrême-Orient	2,2	4,4	5,6	3,5	2,8	5,9	3,3
Amérique latine	2,9	3,5	4,7	3,1	3,1	4,1	3,6
Proche-Orient et Afrique du Nord-Ouest .	2,9	— 1,8	7,0	3,2	2,6	4,4	3,1
TOTAL	2,9	3,9	5,6	3,2	2,8	4,8	3,5

SOURCE: FAO, *Plan indicatif mondial provisoire pour le développement de l'agriculture*, Rome, 1969, Vol. 1, p. 273.

¹ Non compris les rétentions d'animaux destinées à renforcer les effectifs. - ² Non compris les abats. - ³ Valeur au niveau de l'exploitation.

TABLEAU III-17. - RECETTES D'EXPORTATION DES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT PAR RAPPORT AU PIB, 1960-70 ET PROJECTIONS POUR 1980

	PIB ¹		Exportations totales de biens et de services ¹		Exportations agricoles		Autres exportations (biens et services) ²		Part des exportations agricoles dans les exportations totales	
	 <i>Milliards de dollars aux prix de 1960</i>								 <i>Pourcentage</i>	
1960 ³	182,8			31,1		14,2		16,9		45,7
1970 ⁵	294,9			54,8		16,8		38,0		30,7
	hypo- thèse basse	hypo- thèse élevée	hypo- thèse basse	hypo- thèse élevée	hypo- thèse basse ²	hypo- thèse élevée ⁷	hypo- thèse basse	hypo- thèse élevée	hypo- thèse basse	hypo- thèse élevée
1980 ⁴	524,5	547,2	101,6	111,8	18,0	20,1	83,6	91,7	17,7	18,0
	 <i>Pourcentage du PIB</i>									
1960	100			17,0		7,8		9,2		
1970.	100			18,6		5,7		12,9		
1980	100		19,4		20,4	3,4	3,7	15,9	16,8	
	 <i>Taux annuels moyens de croissance (pourcentages)</i>									
1960-70	4,9			5,8		1,7		8,4		
1970-80	5,9	6,4	6,4		7,4	0,7	1,8	8,2	10,2	

¹ Nations Unies, Conseil économique et social, *Elaboration de directives et de propositions relatives à la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement*, New York, E/AC.54/L29/Rev. 1, 14 juin 1968. Les projections « basses » se fondent sur l'hypothèse que l'objectif terminal (1980) en ce qui concerne le taux de croissance du PIB sera de 6 pour cent dans les pays en voie de développement et de 4,2 pour cent dans les pays développés en 1970-80. Les projections « élevées » se fondent sur l'hypothèse que ces taux seront respectivement de 7 et de 4,7 pour cent. - ² Chiffres résiduels. - ³ Chiffres effectifs. - ⁴ CNUCED, *Manuel de statistiques du commerce international et du développement*, 1969. - ⁵ Estimations. - ⁶ Données FAO. - ⁷ 109,7 milliards de dollars selon les projections de la CNUCED (*Trade projections for 1975 and 1980*, TI/B/264, 7 août 1969). - ⁸ Projections. - ⁹ Estimations figurant dans le document de la FAO intitulé *Produits agricoles - Projections pour 1975 et 1985*, vol. 1, tableau 15, page 64. - ¹⁰ Même taux que dans les projections de la CNUCED (*op. cit.*).

ment dans les années soixante et les projections pour les années soixante-dix. Même si les exportations non agricoles augmentent au taux élevé projeté dans ce tableau, et même si l'apport net des ressources fournies par les pays développés atteint l'objectif de 1 pour cent du PNB, il est probable, selon une étude de l'Organisation des Nations Unies, que le déficit en devises atteindra néanmoins 6 milliards de dollars par an en 1980 ²⁷.

Dans ces conditions, il importe de tout mettre en œuvre pour réduire la demande d'importation des pays en voie de développement en augmentant leur production nationale et pour accroître les exportations au-delà du niveau projeté en partant de l'hypothèse du maintien des politiques commerciales actuelles.

Non seulement la croissance démographique est le principal élément qui détermine la demande de produits alimentaires et de nombreux autres biens, mais elle influe aussi sur les effectifs de la main-d'œuvre à laquelle il faut fournir des emplois. Les problèmes qui se poseront pendant la deuxième Décennie pour le développement sont donc pour la plupart très analogues à ceux qui se posaient pendant la première décennie. Les principales exceptions concernent certains problèmes de production végétale qui décou-

lent du fait même que l'on a réussi à accélérer le rythme d'accroissement de la production, et le problème de l'emploi. Ces dernières années, l'explosion démographique dans les pays en voie de développement, qui dans les années soixante se traduisait encore surtout par un nombre supplémentaire de bouches à nourrir, a eu de plus en plus pour effet de créer une main-d'œuvre supplémentaire qu'il faut aussi employer. Le projet de stratégie pour la deuxième Décennie pour le développement met donc l'accent sur les problèmes de l'emploi et recommande ce qui suit: « Dans le cadre de leur stratégie de l'emploi, les pays en voie de développement accorderont la plus grande place possible à l'emploi dans les campagnes, et envisageront également d'entreprendre des travaux d'infrastructure faisant appel à une main-d'œuvre qui, autrement, resterait inutilisée. » ²⁸

Comme nul ne l'ignore désormais, bien que la main-d'œuvre agricole ne cesse de diminuer par rapport à la main-d'œuvre totale, il sera toujours nécessaire de trouver des emplois pour un nombre croissant de personnes dans le secteur agricole tant que n'aura pas été atteint un stade relativement avancé du développement économique. Trois grandes variables déterminent la rapidité avec laquelle se transforme la structure de l'emploi et le moment où la main-

²⁷ Nations Unies, Conseil économique et social, *Elaboration de directives et de propositions relatives à la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement*, New York, E/AC. 54/L. 29/Rev.1, juin 1968, p. 39 et 40.

²⁸ Nations Unies, Assemblée générale, *Rapport du Comité préparatoire de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement sur les travaux de sa sixième session*, New York, A/7982, juin 1970, p. 17 et 18.

d'œuvre agricole commence à diminuer en valeur absolue, à savoir le taux d'accroissement de la main-d'œuvre totale, le taux d'accroissement de la main-d'œuvre non agricole et la part initiale de la seconde dans la première. Pendant les années soixante, la main-d'œuvre totale dans les pays en voie de développement a augmenté de 2,1 pour cent par an et la main-d'œuvre non agricole de 3,4 pour cent, la part de celle-ci pouvant être estimée à 39 pour cent en 1970. Si ces taux d'accroissement se maintiennent, la main-d'œuvre agricole ne commencerait à diminuer en valeur absolue que dans 37 ans (en 2007), alors qu'elle atteindrait 507 millions de personnes, contre 383 millions en 1970. Bien que ce laps de temps dépende particulièrement des fluctuations du taux de croissance de la population totale (main-d'œuvre), on peut considérer que les individus qui

constitueront la main-d'œuvre à la fin de la deuxième Décennie pour le développement sont déjà nés. On peut théoriquement accélérer le rythme de création des emplois non agricoles, mais cela ne peut se faire dans la pratique que dans des limites précises dont les plus importantes sont la demande effective de produits non agricoles et le coût élevé en capital des emplois créés en faisant appel à la technologie moderne.

On voit ainsi l'ampleur du problème de l'emploi dans les campagnes, quatrième grande question qui se posera dans les années soixante-dix et qui sera examinée plus loin. Une dernière section de ce chapitre a trait à certaines des incidences globales de ces quatre questions sur les politiques nationales, d'une part, et sur la coopération internationale d'autre part.

Production de cultures vivrières

Le tableau III-15 ci-dessus indique dans quelle mesure doit s'accroître la production végétale pour éviter que la crise alimentaire ne s'aggrave. Il illustre aussi de manière frappante la prédominance des céréales dans le secteur des cultures, où elles occupent (selon la région) 60 à 75 pour cent de la superficie cultivée, fournissent 40 à 70 pour cent des calories et des protéines du régime alimentaire et représentent 20 à 25 pour cent de la valeur brute de la production agricole. Une expansion rapide de la production céréalière est donc indispensable pour que la plupart des pays en voie de développement puissent disposer d'aliments de base en quantités suffisantes.

Cette expansion constitue également une condition *sine qua non* de plusieurs autres objectifs agricoles. Non seulement la superficie consacrée aux céréales a-t-elle eu tendance à augmenter, souvent aux dépens d'autres cultures, des pâturages naturels et des forêts, mais encore la nécessité pressante de parvenir à l'autosuffisance en matière de céréales vivrières — ou de ralentir tout au moins l'escalade des importations — a abouti à canaliser vers les céréales une part considérable de l'effort technique et des ressources financières. Les autres secteurs de l'agriculture en ont certes pâti, mais il semble qu'au cours des quelques dernières années, cette évolution ait mené, dans plusieurs pays à déficit alimentaire, à une percée technologique en matière de production céréalière. Convenablement exploitée, cette percée pourrait permettre de consacrer des terres et d'autres ressources à différentes tâches agricoles prioritaires. Ainsi, malgré le paradoxe apparent, il faut que la

plupart des pays en voie de développement s'attellent en priorité, comme objectif à court terme, à accélérer l'expansion de leur production céréalière.

Perspectives de la production céréalière

Bien plus qu'autrefois, les progrès de la production céréalière résulteront davantage de l'accroissement des rendements et de l'intensité des cultures que de l'augmentation des superficies cultivées. Le succès dépendra beaucoup de l'utilisation de méthodes modernes de production, adaptées aux besoins locaux; à ce propos, la généralisation de l'emploi des variétés à haut rendement jouera certainement un rôle de premier plan.

Le tableau III-18 contient les derniers renseignements puisés à diverses sources par la FAO concernant la superficie plantée en variétés à haut rendement de blé et de riz dans les pays d'Extrême-Orient et du Proche-Orient ayant activement entrepris leur généralisation — à l'exclusion de la Chine (Taïwan) et de la République arabe unie, pays où l'adoption de ces variétés est pratiquement chose faite. Il convient de souligner les progrès considérables accomplis par ces pays (et quelques autres pays en voie de développement) dans la mise au point de nouvelles variétés, mieux adaptées à la culture intensive que les variétés traditionnelles, indépendamment des travaux effectués sous des auspices internationaux sur la sélection du blé et du maïs au Mexique et du riz aux Philippines. Ceylan et la Malaisie notamment ont déployé des efforts considérables pour

TABLEAU III-18. — ESTIMATION DES SUPERFICIES CONSACRÉES AUX VARIÉTÉS DE BLÉ ET DE RIZ À HAUT RENDEMENT¹ DANS CERTAINS PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT, 1968/69

	Blé		Riz	
	Superficie	Pourcentage de la superficie totale	Superficie	Pourcentage de la superficie totale
	Milliers d'hectares		Milliers d'hectares	
Afghanistan . . .	150	6	...	—
Ceylan	—	—	375	68
Inde	5 700	36	3 440	10
Indonésie	—	—	800	11
Iran	55	1	quelques ha	...
Irak	10	0,5	quelques ha	...
Corée, Rép. de .	quelques ha	...	950	85
Népal	75	40	...	...
Pakistan	2 600	40	640	6
Philippines . . .	—	—	1 000	32
Turquie	770	9	...	—
Viet-Nam, Rép. du	—	—	200	9

SOURCES: Compte rendu du troisième séminaire de la FAO sur le blé, Ankara, 1970; rapports du Département de l'agriculture des Etats-Unis et autres rapports disponibles à la FAO.

¹ Y compris les variétés améliorées disponibles localement.

améliorer le riz *Indica*; ces efforts se sont déjà traduits par une augmentation du rendement moyen (cultures irriguées) beaucoup plus importante que dans la plupart des autres pays d'Asie, et par l'accroissement rapide de la production.

En fait, nous nous trouvons ici en présence d'un problème de définition car, s'il est vrai que les variétés céréalières cultivées dans un certain nombre de pays à la suite d'initiatives locales ont sans aucun doute un rendement supérieur aux variétés traditionnelles, il n'en reste pas moins que leur rendement maximal est considérablement inférieur au rendement théorique des variétés cultivées dans le cadre des programmes internationaux ou des variantes locales que certains pays sont en train de mettre au point. Le facteur critique est probablement représenté par la réponse aux engrais azotés, en ce qui concerne tant la quantité maximale que la variété peut supporter sans déperir que le rendement en kilogrammes de céréales pour chaque kilogramme de substance nutritive appliquée. La plupart des variétés traditionnelles améliorées sur place réagissent économiquement jusqu'à concurrence de 60 kilogrammes d'azote par hectare; en ce qui concerne les variétés à haut rendement, leur réaction est positive jusqu'à 120 kilogrammes à l'hectare. Cette définition pêche certes par excès de

simplification, mais il est essentiel de souligner que — pour des raisons écologiques — de nombreuses régions du monde ne se prêtent pas à la culture de ces dernières variétés, tandis que d'autres régions n'ont pas besoin de les adopter pour des raisons de caractère économique; si bien qu'il faut se garder d'attribuer automatiquement au manque d'initiative des agriculteurs ou des planificateurs nationaux le fait qu'un pays n'ait pas généralisé l'adoption de variétés à haut rendement sur son territoire.

On estime en gros que les blés répondant à la définition ci-dessus de «variétés à haut rendement» occupent à l'heure actuelle environ 40 pour cent des emblavures en Extrême-Orient et environ 8 pour cent au Proche-Orient²⁹. Cette dernière région comprend toutefois la République arabe unie où le blé est essentiellement cultivé sous irrigation; les terres consacrées aux variétés de blé à haut rendement dans les 10 millions d'hectares restants — dont la majeure partie n'est pas irriguée — ne représentent à l'heure actuelle que 2 pour cent environ des emblavures de la région. En outre, la Turquie consacre quelque 800 000 hectares (environ 10 pour cent de ses emblavures) à ces variétés, surtout dans les zones les plus chaudes. En ce qui concerne le riz, les estimations varient davantage, mais en Extrême-Orient (y compris l'Indonésie et la République du Viet-Nam), il semble que 11 pour cent environ des emblavures soient à l'heure actuelle consacrés à la culture de variétés d'un rendement moyen à élevé, dont l'introduction remonte à 1965/66. A l'exception, là aussi, de la République arabe unie, ces variétés n'occupent que des superficies relativement insignifiantes au Proche-Orient et en Afrique du Nord-Ouest.

Par ailleurs, les variétés de céréales secondaires à haut rendement — mais surtout — gagnent du terrain en Extrême-Orient. Afin d'éviter les goulets d'étranglement au niveau de la production des semences, et de surmonter l'opposition des cultivateurs devant l'obligation de renouveler chaque année les semences hybrides, certains pays tendent à concentrer leurs efforts sur la mise au point de variétés améliorées à «pollinisation ouverte» ou «composites», plutôt que de variétés hybrides, leur adoption plus rapide devant compenser un rendement légèrement inférieur. Sauf en République arabe unie, où la culture du maïs hybride est largement répandue, ces variétés ne semblent guère utilisées au Proche-Orient.

En Afrique et en Amérique latine, le rythme d'adoption des variétés à haut rendement a été inégal (mais il y a, là aussi, des problèmes de définition). La majeure partie des emblavures du Mexique sont consacrées aux variétés naines, et au Brésil les

²⁹ Voir les pays figurant au tableau III-19 pour définition.

superficies consacrées à ces variétés sont en accroissement constant. Le Mexique et quelques autres pays d'Amérique latine sont engagés dans la culture du maïs hybride, culture qui, en Afrique, connaît un essor extraordinaire au Kenya et se généralise au Malawi et en Zambie. Madagascar consacre la moitié de ses rizières aux variétés améliorées, et l'Afrique de l'Ouest a enregistré un progrès encourageant dans la culture du riz de marais dont le rendement atteint 4 tonnes à l'hectare. Dans les régions irriguées de l'Amérique latine occidentale et dans le Rio Grande do Sul au Brésil, on a recours aux techniques rizicoles modernes et les rendements moyens sont élevés. Il s'agit là, toutefois, d'exceptions, les anciennes méthodes culturales constituant la règle. Il faut reconnaître aussi que dans ces régions, les terres sont généralement plus abondantes, et que la production intensive est en outre découragée en Amérique latine par la répartition inéquitable des terres et des revenus, qui d'ailleurs fait pression sur la demande alimentaire.

Il est difficile de calculer avec précision la mesure dans laquelle les variétés à haut rendement contribuent à accroître la production, étant donné la généralisation rapide de ces variétés sur une courte période, les fluctuations climatiques, les interactions avec l'irrigation, les engrais et les autres facteurs de production, et l'expansion des superficies (y compris le système de la double récolte). Certaines estimations provisoires évaluent respectivement à 9 et 20 pour cent environ l'accroissement de la production de riz et de blé dans cette région en 1968/69 (équivalant à environ 22 millions de tonnes de céréales vivrières)³⁰. La valeur cumulative des accroissements de la production rizicole résultant de l'introduction de nouvelles variétés en Asie depuis 1966 a été chiffrée à 1,5 milliard de dollars³¹. En ce qui concerne l'Inde, la valeur supplémentaire brute de la production de blé sur trois ans (attribuable principalement aux variétés à haut rendement et aux inputs connexes) serait de l'ordre de 1,85 milliard de dollars environ, aux prix courants³².

Bien qu'il faille certes éviter de sous-estimer ces résultats, on peut — en faisant preuve de largesse — évaluer à 10 pour cent au maximum la production supplémentaire de céréales vivrières enregistrée en 1969/70 dans le monde en voie de développement grâce aux variétés méritant l'épithète « à haut rendement ». Nous sommes donc loin de la percée massive dont font état de nombreux rapports en matière de production alimentaire. Toutefois, il ne faut pas oublier que les superficies consacrées à ces variétés

hors du Mexique et de la République arabe unie, ainsi que des pays de l'Asie orientale et de la Méditerranée qui cultivent le riz *Japonica*, n'étaient que de 15 000 hectares en 1965/66, et qu'elles atteignent aujourd'hui quelque 17 millions d'hectares. Ce chiffre, qui correspond à peu près au quart de la superficie totale consacrée à la culture des céréales en Europe occidentale ou aux Etats-Unis, a été atteint en quatre ans par les pays dits en voie de développement, principalement grâce à leurs propres efforts, à la suite de la fourniture initiale de semences par les sélectionneurs en 1965. Il a fallu 15 ans au Mexique et aux Etats-Unis pour parvenir à mettre en culture les superficies actuellement consacrées, respectivement, au blé nain et au maïs hybride. En Europe occidentale, la « révolution agricole » a duré bien davantage.

De plus, l'incidence psychologique des variétés à haut rendement tant sur les gouvernements que sur les cultivateurs des pays en voie de développement pourrait se révéler supérieure à leurs avantages matériels immédiats. En ce qui concerne les gouvernements, elles leur ont donné un nouvel espoir et montré que les investissements consacrés à l'agriculture (et surtout aux travaux de recherche convenablement menés) peuvent se révéler particulièrement rentables. Aux agriculteurs, elles ont fourni incitations et motivations nouvelles, orientant jusqu'au plus petit cultivateur vers une économie de marché et prouvant que les cultures vivrières pouvaient également se révéler très rémunératrices comme cultures de rapport. Mais surtout, elles ont sensibilisé les agriculteurs aux innovations, ce qui permet d'augurer, avec l'aide officielle appropriée, l'adoption de techniques nouvelles pour les céréales, lesquelles pourraient constituer plus tard un facteur important de diversification.

Il ressort de ces considérations que, si l'évolution des variétés à haut rendement et les améliorations connexes apportées à d'autres techniques de production céréalière permettent de relever la consommation d'aliments de base et d'aboutir à une certaine stabilisation des prix des denrées alimentaires dans les villes, leur importance réside surtout dans leur potentiel à long terme. En supposant que la production continue de s'accroître à la cadence actuelle sur une longue période, on pourrait aboutir à des excédents considérables de céréales, en particulier dans quelques pays d'Asie qui, à l'heure actuelle, sont importateurs nets. Cette évolution pourrait donner lieu à des problèmes économiques délicats, non seulement pour les exportateurs établis mais aussi pour les pays qui essaient d'accéder aux marchés.

S'il est toujours dangereux d'effectuer des prédictions ou des projections, il l'est encore davantage dans une situation particulièrement dynamique. En

³⁰ J.W. Willet, *The impact of new varieties of rice and wheat in Asia*, AID Spring Review, Washington, Mai 1969.

³¹ *Symposium on Science and Foreign Policy - the Green Revolution*, United States Government Printing Office, Washington, 1970, p. 22.

³² R.G. Anderson, *Wheat improvement and production in India*, Séminaire de la FAO sur la sélection du blé, Ankara, 1970.

ce qui concerne l'Asie méridionale (principale zone déficitaire), la production céréalière a enregistré une chute si brutale à la suite de deux campagnes désastreuses — 1965 et 1966 — que les taux de croissance s'en sont trouvés exagérés depuis 1966, année qui marque l'introduction des variétés à haut rendement. Le tableau III-19 montre que si les taux de croissance de 1964-66 à 1967-69 se poursuivent, ces pays affronteront en 1975 bien plus qu'une situation d'autosuffisance un excédent massif de 26

millions de tonnes, principalement de riz et de blé. De toute évidence, cet excédent — qui dépasserait de loin les prévisions les plus optimistes du PIM — ne pourrait être absorbé ni par les exportations, ni par un accroissement de la demande intérieure résultant de la baisse des prix.

En revanche, une analyse qui porterait sur une période plus longue, comprenant 1965 et 1966, pourrait sous-évaluer l'évolution de la situation. Sur cette base, en effet, l'Extrême-Orient dans son ensemble

TABLEAU III-19. — PRODUCTION CÉRÉALIÈRE, 1961-63 ET 1967-69, EN EXTRÊME-ORIENT ET AU PROCHE-ORIENT - UTILISATION ENVISAGÉE POUR 1975 ET INCIDENCES DE CERTAINES HYPOTHÈSES DE TAUX DE CROISSANCE¹

	Production		Utilisation intérieure hypothèse PIM 1975	Taux de croissance			Echanges nets ² selon les prévisions du PIM sur l'utilisation inté- rieure en 1975, en supposant la poursuite de la croissance de		Echanges nets ² selon les hypo- thèses de croissance du PIM pour 1962-75
	1961-63	1967-69		Taux réel 1961-63 à 1967-69	Taux réel 1964-66 à 1967-69	Taux à atteindre en 1968-75 pour per- mettre l'utili- sation prévue par le PIM	1962-68	1965-68	
	 Milliers de tonnes			 Pourcentage annuel			 Milliers de tonnes		
EXTRÊME-ORIENT									
Ceylan	1 030	1 355	3 120	4,7	12,5	13,0	+ 1 250	+ 30	+ 965
Chine (Taiwan)	2 262	3 297	4 290	3,6	1,8	3,7	+ 70	+ 560	+ 560
Inde	86 116	102 246	132 110	2,9	6,6	3,6	+ 7 210	— 27 830	— 1 419
Corée, Rép. de	6 420	7 331	11 180	2,2	— 0,2	6,3	+ 2 820	+ 3 850	+ 1 634
Malaisie occidentale	839	986	2 660	2,7	4,7	15,5	+ 1 470	+ 1 290	+ *1 043
Pakistan	21 547	27 067	36 180	3,9	5,7	4,3	+ 800	— 3 720	— 2 426
Philippines	5 184	5 872	9 872	2,1	2,7	7,3	+ 2 930	+ 2 640	+ 598
Thaïlande.	9 137	11 888	10 700	4,5	1,8		— 5 480	— 2 950	— 4 717
TOTAL DES 8 PAYS	132 935	159 948	209 960	3,1	5,5	4,1	+ *11 070	— 26 130	— 3 756
PROCHE-ORIENT									
Afghanistan	3 569	3 775	5 132	0,9	1,1	5,3	+ 1 152	— 285	— 234
Iran	4 572	6 660	8 561	6,5	12,0	3,7	— 1 762	— 6 148	— 511
Irak	1 871	2 501	3 176	4,9	11,0	3,5	— 318	— 2 016	— 230
Jordanie	156	177	564	2,2	— 10,0	18,0	+ 358	+ 358	+ 378
Liban	100	75	561	— 4,5	— 5,0	+ 20,0	+ 486	+ 486	+ 447
Yémen du Sud	37	48	197	4,4	7,2	+ 20,0	+ 132	+ 119	+ 135
Arabie saoudite	230	248	909	1,3	0,8	20,5	+ 639	+ 646	+ 498
Soudan	1 690	1 755	2 880	0,6	7,9	7,3	+ 1 052	— 108	— 124
Syrie	1 805	1 512	2 049	— 2,9	1,3	4,4	+ 537	+ 393	— 218
République arabe unie	5 947	7 152	9 169	3,1	4,1	3,6	+ 315	— 307	— 291
République arabe du Yémen	1 003	742	1 384	— 5,1	4,7	9,3	+ 642	+ 361	+ 31
TOTAL DES 11 PAYS	20 980	24 645	34 582	2,7	5,9	5,0	+ *3 233	— 6 501	— 119

¹ Les tendances négatives n'ont pas été projetées; dans ces cas, on s'est fondé sur l'hypothèse arbitraire selon laquelle la production de 1975 serait la même qu'en 1967-69. — ² Importations nettes (+), exportations nettes (—). — ³ Chiffre révisé. — ⁴ Importations nettes, 6 182 millions de tonnes en 1962. — ⁵ Importations nettes, 3 128 millions de tonnes en 1962.

demeurerait zone de déficit net, et seule la Thaïlande (exportatrice traditionnelle) — et peut-être le Pakistan — aurait davantage à exporter. Néanmoins, les coefficients d'autosuffisance progresseraient dans la plupart des pays, et les importations céréalières en 1975 seraient inférieures au chiffre record de 14,5 millions de tonnes enregistré en 1966, malgré l'accroissement démographique considérable. Il est difficile de prévoir dans quelle mesure cette situation porterait préjudice aux exportateurs traditionnels de riz de la région car, bien que les prix aient commencé à baisser, il est démontré qu'à meilleur marché et en quantités plus abondantes le riz tend à remplacer les autres céréales et que l'élasticité de la demande par rapport au revenu est grande parmi les classes les plus pauvres et dans les zones rurales³³. La consommation réelle de riz en 1975 pourrait donc dépasser les projections de la FAO, lesquelles sont fondées sur une hypothèse de prix constants et ne prennent pas en considération la distribution des revenus.

Au Proche-Orient, la situation paraît assez comparable. L'accroissement de la production céréalière s'est accéléré depuis 1964-66, et la poursuite du rythme de croissance rapide de ces dernières années, notamment en Iran et en Irak, aboutirait à un excédent net de 6,5 millions de tonnes en 1975, composé essentiellement — là aussi — de blé et de riz. En extrapolant sur la base des taux de croissance de 1961-63 à 1967-69, on obtiendrait pour 1975 des besoins d'importation de 3 millions de tonnes, malgré le fait que le taux annuel d'accroissement des importations serait inférieur à celui de 10 pour cent enregistré entre 1955 et 1965.

L'accroissement rapide de la production de blé et de riz au Proche-Orient est partiellement imputable à la mise en culture de superficies supplémentaires (plus d'un million d'hectares en ce qui concerne le blé), mais — comme pour l'Extrême-Orient — l'amélioration des rendements a également constitué un facteur de croissance bien plus important que dans le passé. Etant donné qu'au Proche-Orient, les superficies consacrées aux variétés à haut rendement sont insignifiantes (sauf en République arabe unie), il est probable que les prix élevés des céréales vivrières ont incité les agriculteurs à utiliser des techniques améliorées et surtout des engrais avec les variétés existantes, notamment dans le cas du blé, dont la qualité s'est beaucoup améliorée au niveau national. En revanche, les superficies consacrées aux céréales fourragères et le rendement de ces dernières — dont les prix relatifs sont généralement inférieurs à ceux du blé — sont demeurés pratiquement inchangés, et il sera difficile d'accroître

la production pour atteindre les objectifs des programmes d'élevage, en l'absence de variétés d'orge et de sorgho à rendement plus élevé et en raison de la fixation sur l'importance de l'autosuffisance en matière de céréales vivrières qui incite les gouvernements à soutenir les prix du blé et du riz. Les pays à production excédentaire de céréales vivrières pourraient avoir à envisager l'utilisation d'une proportion plus grande de blé à des fins fourragères, et — du moins pour la volaille — cette solution pourrait se révéler très satisfaisante; mais même les pays déficitaires pourraient trouver qu'il leur convient davantage, sur le plan économique, d'importer des céréales à bon marché plutôt que des produits de l'élevage coûteux.

Pour que les excédents correspondent en gros aux chiffres figurant à la colonne 8 du tableau III-19, il faudrait qu'en Extrême-Orient et au Proche-Orient les taux de croissance dans les principaux pays producteurs de céréales s'établissent autour de 6 pour cent par an entre 1965 et 1975. Bien qu'on ne puisse pas l'exclure, cette hypothèse ne paraît guère probable, non seulement pour des raisons d'ordre économique, mais aussi parce que les obstacles matériels ne pourront pas être supprimés à temps et que — comme on le verra plus loin — les contraintes institutionnelles pourraient se renforcer. Etant donné que dans les autres régions en voie de développement, les perspectives à moyen terme ne laissent pas prévoir de modifications importantes de la situation céréalière, il ne semble pas que le danger soit grand de voir se déverser sur les marchés mondiaux d'ici à 1975 des quantités supplémentaires massives de céréales, bien que ne puisse être écartée la possibilité d'excédents occasionnels — dus aux conditions météorologiques — dans des pays au seuil de l'autosuffisance. La situation pourrait donc correspondre en gros aux prévisions du PIM.

A plus long terme, le PIM estime — sur la base des plans nationaux et compte tenu des ressources naturelles — que, à l'exclusion des terres nécessaires pour d'autres cultures, quelque 75 millions d'hectares pourraient être consacrés en Extrême-Orient aux variétés céréalières à haut rendement (soit le quintuple environ de la superficie actuelle) et 7,5 millions d'hectares au Proche-Orient et en Afrique du Nord (soit plus de dix fois la superficie actuelle). A condition que les prix des céréales se maintiennent à leur niveau élevé, que se poursuive l'expansion progressive des superficies consacrées aux variétés à haut rendement sous irrigation contrôlée et que soient employées des techniques modernes de production, le PIM montre qu'il serait techniquement possible d'ici à 1985 que les «disponibilités exportables» de blé, de riz et peut-être aussi de céréales fourragères soient considérablement supérieures. Toutefois, compte tenu des perspectives commer-

³³ *Tendances et structures récentes du commerce du riz - Possibilités d'action*, Comité des produits de la FAO, Groupe d'étude du riz, CCP:RI 70/6, avril 1970.

ciales du riz et du blé, il est improbable que des disponibilités de cet ordre puissent être écoulées sur les marchés d'exportation, même si les pays développés n'ont eux-mêmes qu'une faible production céréalière.

Ainsi, en ce qui concerne les disponibilités en aliments de base, les perspectives des pays en développement — bien que plus optimistes à maints égards — n'ont rien de particulièrement rassurant. En effet, tout relâchement des efforts actuellement déployés pour augmenter la production céréalière pourrait aboutir à un nouvel accroissement des importations, et toute «poussée» sensible — une fois l'autosuffisance approximative atteinte par les pays déficitaires — pourrait revenir presque aussi cher à ces pays et se révéler peut-être même plus désastreuse pour les exportateurs traditionnels de céréales.

LE DILEMME SOCIAL POSÉ PAR LES VARIÉTÉS A HAUT RENDEMENT

Le volume des disponibilités ne constitue cependant pas le seul problème que pose la production céréalière. On devra baisser le niveau élevé des prix — qui, dans une grande mesure, a incité les agriculteurs à investir dans les variétés à haut rendement et autres facteurs de production visant à accroître les rendements — si l'on veut éviter la surproduction et les distorsions en matière d'utilisation des terres dans les pays en mesure, sur le plan tant matériel que technique, d'avoir une production excédentaire. Cela sera nécessaire également si l'on veut que l'utilisation croissante d'aliments concentrés pour animaux requise pour répondre à la demande future puisse se faire de façon économique.

Le dilemme est particulièrement délicat car, s'il semble possible, sur la base des rapports input-output, de réduire graduellement les prix des céréales de 20 pour cent environ dans les régions qui se prêtent à la culture des variétés à haut rendement, sans que cela n'incite les agriculteurs à abandonner les techniques modernes, ces variétés ne pourront sans doute être cultivées que sur un tiers seulement des emblavures. De plus, bien que théoriquement l'échelle des exploitations n'ait aucune incidence sur les variétés à haut rendement, il semble qu'elle en ait une dans la pratique. De fait, les petits agriculteurs peuvent employer ces variétés avec succès et obtenir des rendements élevés (par rapport à ceux qui ne les utilisent pas), grâce à une irrigation complémentaire appropriée et à des applications d'engrais et de pesticides — avec ou sans mécanisation. C'est ce qui s'est passé en Asie orientale. Il n'en reste pas moins que si les semis se faisaient mécaniquement, à la profondeur voulue, aux époques optimales et selon les meilleures normes d'espacement et d'efficacité, et si la récolte, le battage et le séchage se

faisaient également selon un calendrier optimal et dans de bonnes conditions d'efficacité, les rendements seraient probablement encore supérieurs. Certes, on a mis au point des tracteurs et des machines agricoles spécialement adaptés aux petites exploitations, mais l'on y gagne toujours en efficacité lorsque les exploitations sont vastes et d'un seul tenant, ce qui permet des économies d'échelle. Or, il est rare que ce soit le cas dans nombre de pays d'Extrême-Orient, du Proche-Orient et d'Afrique du Nord. Enfin, toute acquisition de facteurs de production appelle une mise de fonds de la part de l'agriculteur et, même si les achats d'engrais et de pesticides ne sont pas comparables aux achats de tracteurs, ils représentent quand même pour l'agriculteur des dépenses supplémentaires et, partant, un risque accru. Souvent, les petits exploitants éprouvent des difficultés à se procurer des fonds, et lorsqu'il n'existe pas de crédit institutionnel on a tendance à mettre en doute la solvabilité des fermiers. On peut certes réduire les risques de perte en consacrant des fonds privés à l'irrigation lorsque l'Etat n'a pas pris les mesures adéquates — et en procédant de façon efficace à la mécanisation des cultures et à la lutte contre les ravageurs; mais cela ne fait que boucler le cercle vicieux qui veut que les agriculteurs munis de capitaux (c'est-à-dire les gros agriculteurs en général) tirent des variétés à haut rendement un bénéfice relativement meilleur que les autres.

On a constaté aux Philippines que, à mesure qu'un nombre croissant d'agriculteurs adoptaient les variétés à haut rendement, le rendement moyen diminuait, ainsi que l'utilisation des facteurs de production³⁴. Si ce phénomène se vérifiait en règle générale, il pourrait aboutir à une réduction progressive de l'incidence des variétés à haut rendement et d'autres techniques améliorées, ce qui provoquerait un recul correspondant du taux de croissance de la production. Pour ne pas en arriver là, il convient d'accorder une très haute priorité à la mise sur pied de services institutionnels intégrés, auxquels puissent participer tous les agriculteurs, quelle que soit l'importance de leur exploitation, ainsi qu'à l'adoption de mesures pratiques devant permettre aux petits agriculteurs de bénéficier de quelques avantages d'échelle au moyen d'une modification des structures. Ces dispositions, accompagnées de mesures fiscales courageuses visant à redistribuer les bénéfices excessifs et à empêcher les déplacements inutiles de main-d'œuvre par la mécanisation, aideraient grandement tous les agriculteurs des régions prometteuses à participer à la révolution verte et à en tirer le meilleur profit. Cela permettrait aussi d'amortir les effets d'une chute des prix céréaliers et de

³⁴ R.W. Barker, *Economic aspects of high-yielding varieties of rice*, Rapport de l'IRRI, Groupe d'étude du riz de la FAO, treizième session, CCR/RI 69/12, mars 1969.

conjunger les sombres prophéties de bouleversement social.

Un problème tout aussi délicat se pose dans les régions à faible potentiel où l'on ne peut pas cultiver de variétés à haut rendement mais qui sont néanmoins consacrées surtout aux céréales. Dans ces régions, les agriculteurs ne peuvent guère absorber les diminutions de prix en essayant d'accroître l'efficacité et partant les rendements, ou en comprimant les dépenses exceptionnelles. Tant leurs possibilités que leurs revenus sont fixés rigidement par les dures réalités de la nature. Ils seraient durement éprouvés par toute baisse des prix céréaliers et, bien qu'un système de soutien des prix à deux niveaux — comme celui introduit au Mexique — puisse servir de palliatif, il faudrait que pour l'avenir, la politique de développement — tant sur le plan national que sur celui de l'aide internationale — se donne comme priorité d'améliorer leur lot sans sacrifier les objectifs globaux de croissance économique et de disponibilités alimentaires suffisantes pour l'ensemble de la population.

Priorités et politiques futures concernant les principales cultures vivrières

On peut donc tirer de cette analyse les principales conclusions suivantes en matière de politique à suivre: premièrement, il ne doit pas y avoir de relâchement dans les efforts déployés actuellement pour accroître la superficie consacrée aux variétés à haut rendement et dans l'adoption de toutes autres mesures destinées à augmenter la production céréalière aussi rapidement que possible (surtout celle des petits agriculteurs). En second lieu, il faudrait parallèlement intensifier beaucoup la recherche concernant la production d'autres cultures qui — bien que nécessaire pour faire face aux priorités changeantes d'une économie dont l'orientation à long terme est de plus en plus commerciale — ne peut être réalisée tant que n'aura pas été résolu le problème fondamental des disponibilités en céréales. Il faudrait enfin tâcher de trouver des solutions aux problèmes de l'agriculture en milieu difficile, pour atténuer la pauvreté et conjurer les dangers d'un bouleversement social.

MAINTIEN DE L'IMPULSION DES PROGRAMMES PORTANT SUR LES VARIÉTÉS DE CÉRÉALES A HAUT RENDEMENT

Dans son exposé concernant les travaux de l'Institut international de recherches sur le riz, Barker³⁵ a dénombré neuf facteurs influençant la générali-

sation des variétés nouvelles, dont l'incidence varie d'un pays à l'autre et au sein des divers pays: contrôle de l'eau; efficacité des services de protection des plantes, ou résistance variétale aux insectes, rongeurs et maladies; disponibilités d'inputs et crédits complémentaires; avantages relatifs des variétés nouvelles par rapport aux anciennes — sur le plan économique notamment; acceptabilité de la qualité des céréales; qualité de la gestion des exploitations; structure institutionnelle des exploitations; suffisance des ressources de commercialisation (y compris installations et matériel de séchage, d'emmagasinage et de meunerie); enfin, structure, encouragements et initiatives des institutions gouvernementales. Il a sélectionné cinq facteurs critiques, dont le tableau III-20 montre l'incidence sur l'adoption des nouvelles variétés de riz *Indica* dans certains pays d'Asie.

En général, l'expérience en matière de blé et de maïs confirme l'importance de ces facteurs. Le PIM a adopté fondamentalement les mêmes critères dans ses propositions pour une stratégie destinée à accroître la production céréalière, soulignant la nécessité d'un effort de recherche continu pour résoudre les deuxième et cinquième problèmes ci-dessus, et a précisé qu'il était essentiel à cet effet d'améliorer grandement les services de multiplication des semences. Il semble que l'importance de cette dernière mesure soit encore sous-estimée: les sélectionneurs sont en train de mettre rapidement au point de nouvelles variétés présentant des assurances suffisantes contre le risque d'épiphyties dévastatrices, découlant du fait que de vastes superficies sont consacrées à des variétés dérivées d'un ensemble très restreint de matériel génétique, mais nombre de pays ne disposent tout simplement pas du mécanisme nécessaire pour l'introduction et la diffusion rapides des nouvelles variétés résistant aux maladies. La diffusion des nouvelles semences, de la main à la main, a joué un rôle important dans plusieurs pays où elles étaient importées en vrac du Mexique (en Inde et au Pakistan par exemple), mais cette méthode ne remplace pas un service bien organisé de production des semences là où les semences produites localement et en grandes quantités par les sélectionneurs doivent être multipliées puis distribuées d'urgence. Le secteur privé pourrait jouer ici un rôle important, comme il le fait dans les pays développés, les pouvoirs publics n'intervenant principalement qu'en qualité d'agent de contrôle. Jusqu'ici l'expérience acquise dans les pays en voie de développement n'a pas été encourageante, l'entreprise privée étant souvent censée se contenter d'une marge bénéficiaire trop minime; mais un nouvel examen des avantages potentiels, à la lumière des coûts d'opportunité relatifs à d'autres affectations des ressources peu abondantes de l'Etat, pourrait justifier l'octroi de conditions plus favorables aux sociétés disposées à investir.

³⁵ R.W. BARKER, *op. cit.*, p. 15.

TABLEAU III-20. - PAYS DANS UNE SITUATION PLUS FAVORABLE OU MOINS FAVORABLE PAR RAPPORT A CINQ FACTEURS INFLUENÇANT LA GÉNÉRALISATION DE NOUVELLES VARIÉTÉS INDICA EN ASIE DU SUD ET DU SUD-EST EN 1968¹

	Contrôle de l'eau	Disponibilité d'intrants	Avantages par rapport aux variétés existantes en matière de rendement	Résistance aux maladies	Acceptabilité qualitative du nouveau grain de riz
SITUATION PLUS FAVORABLE					
Inde	moyen	bonne	<i>considérables</i>	moyenne	moyenne
Malaisie	<i>bon</i>	bonne	considérables	élevée	médiocre
Philippines	moyen	bonne	<i>considérables</i>	moyenne	moyenne
Pakistan occidental	bon	bonne	<i>considérables</i>	élevée	moyenne
Viet-Nam, Rép. du	moyen	moyenne	<i>considérables</i>	moyenne	moyenne
SITUATION MOYENNE					
Ceylan	bon	bonne	faibles	moyenne	moyenne
Indonésie	moyen	médiocre	moyens	moyenne	moyenne
SITUATION MOINS FAVORABLE					
Birmanie	médiocre	médiocre	considérables	moyenne	médiocre
Pakistan oriental	<i>médiocre</i>	moyenne	considérables	<i>faible</i>	moyenne
Thaïlande	<i>médiocre</i>	moyenne	moyens	moyenne	<i>médiocre</i>

SOURCE: R.W. Barker, *Economic aspects of high-yielding varieties of rice*, Rapport de l'IRRI, Groupe d'étude du riz de la FAO. CCP:RI 69/12, mars 1969.

¹ Les facteurs considérés comme exerçant une influence particulièrement importante sur l'adoption initiale rapide ou lente sont en italique.

Les résultats obtenus jusqu'ici en ce qui concerne les trois cultures pour lesquelles ont été créés de grands centres internationaux de recherche (blé, maïs et riz) ont montré qu'un gros effort multidisciplinaire peut donner des bénéfices considérables. Bien que les rapports coûts-avantages ne soient pas faciles à estimer dans ce domaine, les résultats du programme mexicain de sélection du blé et ceux des programmes américains de sélection du maïs hybride et du sorgho, ainsi que les travaux plus récents effectués en Asie sur le riz et le blé, donnent tous à penser qu'au niveau national l'opération peut se révéler particulièrement rentable³⁶.

On ne peut pas dire, néanmoins, que la création des nouvelles variétés ait été un succès sur toute la ligne; et dans nombre de pays en voie de développement, il est indispensable de consolider, d'améliorer et d'étendre les progrès accomplis jusqu'ici, pour que puisse se poursuivre le développement agricole. Mises à part les fortes disparités d'adoption d'une région à l'autre, que nous avons mentionnées ci-dessus, les variétés actuelles de blé, de maïs et surtout de riz sont loin d'être parfaites. L'amélioration génétique des plantes est un processus

en évolution continue. Si l'on est en bonne voie de résoudre les problèmes initiaux de rapidité et d'acceptation par les consommateurs, il faudra toutefois déployer des efforts soutenus pour surmonter les problèmes posés par les ravageurs, les maladies et le milieu, tant pour accroître l'intensité des cultures que pour les étendre à de nouvelles régions. Même là où les nouvelles variétés sont largement utilisées, de nombreuses recherches en matière d'adaptation sont nécessaires pour déterminer les taux optimaux d'utilisation d'eau et d'engrais, les besoins relatifs à la protection des cultures, l'adaptabilité aux rotations très rapides et les possibilités de techniques nouvelles (comme la culture du riz de repousse) qui promettent des taux annuels de production de céréales fourragères très élevés. Cela suppose non seulement des programmes de grande envergure dans le cadre des grands centres internationaux ou régionaux de recherche, mais souvent aussi une recherche nationale renforcée et mieux coordonnée.

Il reste en outre, dans les programmes de sélection, des lacunes importantes qui doivent être comblées par la recherche. On ne s'est guère occupé jusqu'ici d'améliorer les variétés d'orge, de blé rustique d'hiver ou de blé durum qui sont cultivées sans irrigation sur de vastes superficies au Proche-Orient et en Afrique du Nord. A l'heure actuelle, 20 pour cent seulement de la production mondiale de riz proviennent de terres convenablement équipées de réseaux d'irrigation contrôlés et protégés contre la submersion profonde, conditions essentiel-

³⁶ Voir T.W. Schultz, *The allocation of resources to research*, University of Chicago, Agricultural Economics Paper N° 68:16, 1969. Il en ressort que le taux de rentabilité sociale pour une analyse des flux monétaires actualisés (taux d'actualisation supérieur à 10 pour cent) atteint 700 pour la recherche sur le maïs hybride et 360 pour la recherche sur le sorgho hybride aux Etats-Unis, 750 et 300, respectivement, pour les programmes de recherche sur le blé et le maïs hybrides au Mexique. L'Institut international de recherches sur le riz estime que, pour la seule année 1968, une dépense totale de 20 millions de dollars au titre de la recherche a rapporté 400 millions de dollars.

les à la culture réussie des variétés *Indica* naines. Les superficies augmenteront à mesure que seront mis en œuvre les programmes de développement, mais une vaste zone sera toujours consacrée aux variétés de riz de coteau, de marais et de submersion profonde, auxquelles n'ont été consacrés jusqu'ici que des efforts de recherche et de vulgarisation limités. Il conviendrait peut-être d'accorder la priorité absolue à l'accroissement des rendements du sorgho et du millet, qui occupent 30 millions d'hectares (soit plus de la moitié de la superficie totale consacrée aux céréales) en Afrique au sud du Sahara, ainsi que de vastes régions d'Asie et d'Amérique latine. Dans plusieurs régions, il est impossible de remplacer ces cultures par d'autres céréales pour des raisons d'ordre écologique; d'ailleurs, cela ne serait souhaitable ni du point de vue économique ni de celui de la nutrition.

Il est une autre priorité qu'il convient de souligner en ce qui concerne les céréales: étant donné que pour obtenir de meilleurs résultats, les variétés à haut rendement nécessitent un milieu physique approprié, à l'abri de la sécheresse et de la submersion profonde, ainsi qu'un approvisionnement en eau sûr et suffisant, leur utilisation est étroitement liée aux programmes d'aménagement des terres et des eaux. Plusieurs pays en voie de développement disposent de si peu de terres que, pratiquement, la seule manière pour eux d'accroître leur production est d'avoir recours à l'irrigation, au drainage, à la construction de terrasses et à d'autres investissements semblables destinés à permettre l'utilisation plus intensive des superficies en culture.

AMÉLIORATION DU RENDEMENT DES PLANTES-RACINES ET DES TUBERCULES

L'intérêt considérable manifesté pour les céréales ne doit pas avoir pour résultat une minimisation du rôle des plantes-racines, tubercules et autres produits féculents, comme la banane plantain, dans le régime alimentaire de bon nombre de personnes. La quasi-totalité de la production mondiale de manioc, d'igname et de banane plantain — ainsi que 80 pour cent de la production de patate — provient de pays en voie de développement et y est consommée, environ la moitié en Afrique, où 80 millions d'habitants de la zone tropicale humide n'ont pratiquement pas d'autres aliments de base que le manioc et l'igname. Jusqu'ici, ces cultures ont été très négligées dans les programmes de recherche et de développement; il est donc urgent d'accélérer et de mieux coordonner les efforts portant sur ces produits, surtout en Afrique. Il y a heureusement lieu de croire que les rendements et peut-être aussi la teneur en protéines peuvent être sensiblement accrus par rapport aux bas niveaux actuels, grâce à la sélection

d'un matériel végétal de meilleure qualité et à l'amélioration des pratiques culturales.

Le manioc, bien que capable de produire plus de calories par hectare que toute autre culture des tropiques humides, et malgré ses qualités de conservation, est généralement reconnu comme médiocre du point de vue nutritif. Toutefois, la teneur en protéines des jeunes feuilles peut atteindre 18 pour cent, et l'on a identifié dans les collections de plantes des racines d'une teneur en protéines pouvant atteindre 6 pour cent, susceptibles de former la base d'un programme de propagation clonale. Là où les terres demeurent abondantes et où il est difficile de trouver d'autres cultures appropriées (comme c'est le cas en Afrique équatoriale), le manioc continuera probablement d'être cultivé extensivement, comme principale culture de subsistance. Il convient donc de donner la priorité à la diffusion de clones améliorés, résistants à la mosaïque et à d'autres maladies, et dont la teneur en protéines serait plus élevée. Dans les régions à forte pression démographique, d'autre part, l'objectif devrait être d'atteindre des rendements très élevés, grâce éventuellement à l'utilisation systématique d'engrais. De nombreuses expériences ont montré que des rendements annuels moyens de 30 tonnes environ par hectare (5 fois la moyenne nationale actuelle) peuvent être obtenus, mais il est nécessaire d'approfondir l'examen de l'utilisation des engrais du point de vue économique dans les conditions propres à l'Afrique.

L'igname et la patate offrent aussi des possibilités considérables en matière de culture maraîchère intensive et d'amélioration de la qualité des tubercules. Les déchets élevés de stockage constituent le problème principal des cultures maraîchères. La patate présente des perspectives particulièrement intéressantes pour les pays d'Asie, du fait qu'elle s'insère bien dans leurs systèmes de polyculture et qu'elle est résistante aux insectes nuisibles et aux maladies. De plus, ses besoins en eau sont relativement faibles et son rendement potentiel bon, même dans des sols moyennement fertiles. Il conviendrait de s'intéresser surtout à l'amélioration des variétés jaunes actuelles, relativement riches en protéines et en carotène. Il faudrait, d'autre part, pousser l'examen des possibilités que présente la généralisation du taro et en définir les contraintes. En effet, cette culture, qui résiste aux maladies et se conserve bien, est plus riche que le manioc, l'igname ou la patate en extrait sec, en protéines brutes et en acides aminés, mais sa culture n'est guère répandue.

AMÉLIORATION DES DISPONIBILITÉS EN PROTÉINES

S'il est vrai qu'en raison des récents progrès techniques dans le domaine des céréales, on a bon espoir de satisfaire les besoins en calories de nombreux

pays en développement — tant sur le plan de la demande économique que sur celui des besoins nutritionnels — la tâche paraît beaucoup plus ardue en ce qui concerne les protéines. Cela s'explique non seulement par les inégalités de distribution — bien que celles-ci soient beaucoup plus prononcées dans le cas des aliments riches en protéines que dans celui des aliments essentiellement énergétiques, mais aussi par le fait que le fossé entre disponibilités en protéines et besoins nutritionnels est souvent bien supérieur à celui qui sépare l'offre de la demande effective.

Malgré le postulat selon lequel, plutôt que de passer plus ou moins efficacement par le stade de l'élevage, la terre devrait produire directement les aliments destinés à la consommation humaine, les hommes manifestent une préférence pour les protéines d'origine animale. Ce goût est toutefois tenu en échec par les facteurs écologiques, les prix, la répartition des revenus et les réseaux de commercialisation. Bien que l'on prévoie une progression de la demande à prix constants, il est improbable qu'elle soit satisfaite étant donné le décalage que supposent l'accroissement de la production animale (ruminants en particulier) et l'impossibilité, par manque de ressources, d'augmenter rapidement les captures de poissons d'espèces courantes. Il faut donc s'attendre que les prix des protéines d'origine animale augmentent considérablement durant la deuxième Décennie pour le développement. A moins que l'offre de protéines végétales de bonne qualité puisse être accrue et que des mesures parallèles soient prises pour en promouvoir la consommation, la malnutrition — déjà sérieuse — pourrait bien s'aggraver malgré l'amélioration prévue en matière de disponibilités énergétiques. Il est essentiel d'accroître rapidement la production de protéines végétales pour les groupes à faible revenu et pour les classes vulnérables de pays tels que l'Inde — où plus de 40 pour cent de la population est végétarienne pour des raisons religieuses — et dans les zones rurales qui pratiquent surtout une agriculture de subsistance, où le poids des contraintes écologiques se fait le plus sentir et où l'amélioration des régimes alimentaires grâce à l'accroissement des revenus est susceptible d'être la plus lente.

Il est bien sûr possible de produire des protéines nouvelles ou des acides aminés synthétiques; la recherche industrielle consacrée à ces questions est d'ailleurs considérable dans les pays développés. Quelques procédés ont maintenant atteint le stade de la production commerciale, mais étant donné les incertitudes quant à leurs effets sur la santé humaine, et vu les problèmes de goût et d'acceptation par les consommateurs, leur application dans l'avenir immédiat se limitera principalement, selon toute vraisemblance, à l'alimentation animale. Cette solu-

tion pourrait attirer particulièrement les pays en voie de développement qui possèdent des industries pétrolières, mais ses incidences à long terme — tant positives que négatives — pour les producteurs agricoles ne semblent guère avoir été examinées jusqu'ici.

Il faut attaquer sur deux fronts simultanément le problème des protéines d'origine végétale: il faut tâcher tout d'abord d'accroître la teneur totale en protéines des céréales et d'en améliorer la qualité; il faut aussi accroître la superficie, le rendement et la qualité protéique des cultures riches en protéines, comprenant les légumineuses à graines et les graines oléagineuses de légumineuses telles qu'arachides et graines de soja.

En ce qui concerne les céréales, la recherche sur le maïs a déjà permis la mise au point de variétés à rendement relativement élevé, plus riches en acides aminés essentiels (moyennant des rétrocroisements à partir des mutants opaque-2 et farineux-2). En outre, il a été prouvé qu'utilisés à fortes doses, les engrais azotés permettaient d'obtenir une production notablement accrue de protéines par hectare. Cela pourrait résoudre les problèmes des carences protéiques qui accompagnent les régimes alimentaires à base de maïs. Cela pourrait aboutir également à une réduction de la demande de concentrés à haute teneur protéique, comme la farine de soja dans les aliments pour animaux. S'agissant des autres céréales, on n'a enregistré que des progrès plus limités en matière de qualité protéique, bien que la teneur totale en protéines ait été notablement accrue par la sélection des variétés de blé, et l'éventail des variations génétiques sur le plan tant de la teneur que de la qualité protéique de la plupart des céréales paraît assez large pour permettre d'espérer que l'amélioration se poursuivra. En ce qui concerne le blé, le millet et le sorgho, la recherche devrait avoir pour premier objectif la mise au point de variétés riches en lysine, étant donné la grande lacune qui existe entre les acides aminés limitants primaires et secondaires. On pourrait ainsi accroître sensiblement l'apport protéique parmi les couches les plus pauvres de la population, qui n'ont pas accès aux 20 à 25 pour cent de légumineuses ou de produits animaux nécessaires pour compenser la carence en lysine de leur alimentation de base. Le besoin de variétés à teneur protéique plus élevée est moins urgent, étant donné que les régimes alimentaires fondés sur ces cultures sont généralement satisfaisants sur le plan du rapport protéines-calories.

Dans le cas du riz, les priorités de recherche sont inversées en matière de protéines. Une plus haute teneur en lysine n'aboutira qu'à un gain limite en valeur protéique, étant donné que la lacune entre acides aminés limitants primaires et secondaires est moins grande. Il faudrait donc s'attacher, en

revanche, à accroître la teneur totale en protéines, afin de relever le rapport protéines-calories des régimes alimentaires à base de riz, sans modifier la combinaison type actuelle des acides aminés. En remplaçant par exemple, d'ici à 1985, la moitié du riz consommé en Asie par une variété nouvelle, favorablement accueillie par les consommateurs et d'une teneur protéique de 11 pour cent, on accroîtrait l'apport protéique individuel de 10 pour cent environ.

Il serait également intéressant de mettre au point, en ayant recours à la « technogénie génétique », des hybrides intergénériques dont *Triticale* (blé × seigle) constitue jusqu'ici l'exemple le plus prometteur. Dans ce domaine, les travaux ont atteint le stade où apparaît distinctement la probabilité que durant la décennie en cours soit mise sur le marché une plante qui réponde à la description suivante : rendement élevé, tige courte, excellente résistance à la rouille du blé, bonne tolérance à la sécheresse et au froid, et teneur de 20 pour cent en protéines de qualité équivalente à celle des protéines du lait écrémé. Des souches de *Triticale* sont déjà à l'essai au Proche-Orient, dans les pépinières de blé et d'orge de la FAO, le but initial étant de les introduire comme céréales fourragères rustiques. Les travaux de sélection se poursuivent à l'heure actuelle.

En ce qui concerne les légumineuses, la recherche sur les légumineuses à graines est encore tout à fait insuffisante dans la plupart des pays en voie de développement, si bien que leurs rendements ne se sont guère accrus depuis le milieu des années cinquante. Il faudrait accorder une haute priorité aux pois chiches et aux lentilles (surtout dans les régions les plus sèches du Proche-Orient et l'Asie méridionale), ainsi qu'aux dolics (principalement dans les pays tropicaux et surtout en Afrique) et aux haricots (genre *Phaseolus*).

Des progrès notables ont été enregistrés dans la production des arachides à la suite de programmes de recherche et de vulgarisation dans certains pays d'Afrique, mais les rendements en Asie (la plus grande région productrice) plafonnent depuis longtemps. Les rendements moyens des principaux pays en voie de développement producteurs de graines de soja ne se sont guère améliorés non plus. Ces deux cultures ont une importance particulière, non seulement à cause de leur contribution directe au régime alimentaire, l'importance de leur huile sur le plan des exportations ou de la substitution des importations, et l'importance indirecte pour la nutrition animale des tourteaux riches en protéines, mais aussi à cause de leur importance potentielle en tant que sources d'aliments protéiques manufacturés et compléments alimentaires, y compris les aliments de sevrage.

Des pratiques culturales améliorées et souvent simples (conditions optimales en matière de date

des semis, d'écartement de plantation et de quantité de semences à employer, lutte contre les mauvaises herbes ainsi que techniques de récoltes améliorées) pourraient contribuer grandement à accroître les rendements de bon nombre de légumineuses vivrières dans l'avenir immédiat. Il en est de même d'une utilisation modérée d'engrais, jointe à l'adoption de pratiques améliorées de protection des cultures. Dans un certain nombre de pays, l'expérience montre que les variétés à rendement raisonnablement élevé de certaines cultures riches en protéines (petits pois, diverses espèces du genre *Phaseolus*, arachides et graines de soja) existent déjà, mais que leur potentiel n'est pas atteint du fait que leur agronomie n'est pas convenablement comprise des agriculteurs, et aussi parce que tant de chercheurs sont obsédés par cette « pierre philosophale » que représente la création de variétés nouvelles.

Souvent, un programme national bien conçu de collaboration entre chercheurs et vulgarisateurs, visant à faire la démonstration de méthodes culturales améliorées, pourrait doubler les rendements sur une période relativement courte, à un faible coût tant pour l'agriculteur que pour l'économie. On peut également envisager la solution prometteuse qui consiste à mettre au point des variétés à maturation rapide, pouvant être incluses dans des rotations avec des céréales et d'autres cultures dans les régions irriguées et dans celles à pluviosité abondante.

Un programme international à long terme visant à explorer le potentiel génétique et à mettre au point de meilleures variétés paraît indispensable en ce qui concerne les pois chiches et les lentilles — qui sont les légumineuses à graines les plus répandues en Asie méridionale et au Proche-Orient, régions où les maladies limitent les possibilités d'irrigation et d'utilisation d'engrais — ainsi que le vaste assortiment des espèces tropicales, tant annuelles que pérennes, que l'on n'a guère tenté d'améliorer jusqu'ici.

PRODUCTION DE FRUITS ET DE LÉGUMES

Au cours de la prochaine décennie, la demande de fruits et de légumes augmentera plus rapidement que celle de toutes les autres cultures vivrières. C'est l'urbanisation qui constituera le principal aiguillon, avec ce que cela suppose de commercialisation systématique et de normes quantitatives élevées.

Malgré les progrès notables enregistrés au cours des dernières années en matière de production végétale commerciale dans certaines parties d'Asie et d'Afrique du Nord, et bien que l'Afrique et l'Amérique latine aient réussi à développer leurs exportations de fruits, le gros de la production horticole des pays en voie de développement est toujours principalement axé sur la subsistance et l'utilisation

des techniques modernes est exceptionnelle. Nombre de variétés cultivées sont mal adaptées ou de faible rendement, les semences de légumes importées de l'étranger sans essais suffisants donnent souvent de mauvais résultats, et les travaux de recherche visant à mettre au point des variétés et pratiques culturales adaptées sont généralement insuffisants. Pour pouvoir aller de l'avant, il faut aussi modifier l'attitude des agriculteurs qui ont tendance le plus souvent à considérer les fruits et légumes comme des cultures de jardin plutôt que comme une source potentiellement importante de revenus.

Une importante question est celle de la méthode à appliquer pour choisir au mieux des variétés bien adaptées parmi le très vaste assortiment des espèces et pour démontrer les résultats aux cultivateurs. A ce sujet, il pourrait être utile d'examiner non seulement le potentiel des plantes actuellement cultivées, mais également celui des espèces «nouvelles». En Afrique, par exemple, on a constaté que plus de mille espèces indigènes sont consommées comme légumes; il reste beaucoup à faire pour déterminer la valeur nutritive de ces espèces et leur place dans les régimes alimentaires. Pour obtenir l'impact maximal, les efforts techniques et le matériel végétal amélioré devraient être concentrés initialement dans des zones clés (comme par exemple les projets d'irrigation ou les régions proches des centres urbains).

Ce qui a été dit au sujet des légumes est vrai également dans une large mesure des fruits et des noix qui, la plupart du temps (sauf s'il existe un courant d'exportation et à l'exclusion de certaines régions desservant de grandes agglomérations), sont aussi cultivés de manière incohérente. Les fruits constituent une source naturelle de sels minéraux et de vitamines à bon marché, et l'Afrique tropicale dans son ensemble en est particulièrement pauvre. Il faudrait accorder une plus haute priorité à la diversification de la gamme des espèces destinées à la consommation intérieure, en introduisant si nécessaire des espèces exotiques provenant de régions écologiquement comparables, situées dans d'autres continents.

L'INTENSIFICATION GRÂCE AUX SYSTÈMES DE MULTICULTURE

Le concept d'une production maximale par hectare et par an grâce à la multiculture offre une perspective nouvelle en matière d'accroissement de la production, perspective plus vaste encore que celle offerte par les variétés à haut rendement. La multiculture est fondée sur un cycle presque ininterrompu de cultures, chacune n'occupant le terrain que pendant une période relativement courte. En Asie, les chercheurs ont obtenu grâce à cette technique 20 tonnes de substance sèche par hectare, alors qu'une

rotation classique à deux cultures, reposant essentiellement sur des céréales, ne permettrait d'obtenir qu'une dizaine de tonnes au maximum³⁷. Outre l'équilibre nutritionnel considérablement supérieur que peut procurer le vaste assortiment des cultures susceptibles d'être intégrées dans un système de multiculture, des études économiques ont indiqué que d'importants progrès sont également possibles en matière de revenu et d'emploi, grâce à l'introduction de systèmes intensifs qui — tant que l'aide et les crédits institutionnels sont fournis en quantités suffisantes — paraissent convenir le mieux aux exploitations familiales, dans le cadre desquelles les agriculteurs sont en mesure d'assurer tout au long de l'année les soins et la surveillance indispensables à l'aboutissement de leurs efforts.

Jusqu'ici, toutefois, les systèmes de multiculture vraiment intensifs — tels qu'ils sont pratiqués à Hong-kong et expérimentalement en Inde, en Chine (Taïwan) et aux Philippines — n'ont guère retenu l'attention des promoteurs des programmes internationaux et nationaux de recherche, et leur potentiel apparent n'a été que très superficiellement exploré. Il ne suffit pas de déterminer les combinaisons idéales de cultures et de techniques culturales, permettant d'optimiser l'utilisation des eaux et des engrais, de minimiser les problèmes causés par les ravageurs et les maladies, et d'obtenir le revenu maximal: bon nombre des techniques impliquées seront une nouveauté pour l'agriculteur moyen et devront être intégrées dans des pratiques de gestion. De grandes compétences et un jugement sûr sont nécessaires en ce qui concerne l'utilisation du sol et de l'eau, le choix des cultures, l'emploi des facteurs de production appropriés, le calendrier des cultures et la mécanisation sélective; et cela ne se fera certes pas du jour au lendemain. Les besoins en capital fixe et en fonds de roulement sont élevés, et bien que le revenu net des petites exploitations bien gérées — qui font le meilleur usage de leurs ressources et notamment de leurs sous-produits pour le bétail — soit également élevé³⁸, le facteur risque est susceptible de décourager bon nombre d'exploitants, à moins qu'ils n'aient reçu une formation adéquate et qu'ils puissent compter, pour toute la gamme de leurs activités, sur l'assistance des pouvoirs publics.

Un système réussi de multiculture est non seulement astreignant pour les agriculteurs et les services de soutien, mais encore il ne saurait être adopté dans les régions où les installations d'adduction d'eau et de drainage sont insuffisantes, comme dans celles ayant une saison froide rigoureuse. Bien que ne cons-

³⁷ Comme nous l'avons indiqué plus haut, des rendements encore supérieurs de substance sèche ont été obtenus avec des cultures fourragères destinées à l'alimentation animale et faisant l'objet de 8 à 12 récoltes par an.

³⁸ Le revenu net annuel des exploitations étudiées lors d'une enquête par sondage effectuée à Hong-kong pour 1961-65 varie entre 800 et 1 000 dollars par hectare.

tituant donc pas une panacée universelle, la possibilité d'accroître les disponibilités alimentaires et d'améliorer la nutrition à long terme n'en demeure pas moins vaste. Toutefois, pour enregistrer un progrès notable dans cette voie avant la fin de la deuxième Décennie pour le développement, il est essentiel d'accélérer les travaux de recherche et les efforts de vulgarisation en mettant bien l'accent sur les conseils en matière de gestion, les facteurs de production, le crédit et la création de circuits commerciaux pour acheminer un assortiment de produits.

Stratégie pour la modernisation de la production

Dans plusieurs pays en voie de développement, les techniques agricoles modernes ont été jusqu'à récemment et dans une grande mesure l'apanage de la production destinée à l'exportation ou aux usages industriels: elles n'ont donc guère touché la production alimentaire intérieure. La croissance démographique et le relèvement des revenus ont provoqué un accroissement de la demande de la plupart des produits alimentaires dans une mesure telle que la seule manière de faire face à la situation serait de recourir à la transformation des techniques traditionnelles de production, moyennant l'utilisation de variétés à haut rendement, de semences et de méthodes culturales améliorées, ainsi que l'achat de biens de production tels qu'engrais, pesticides et matériel moderne (à main ou mécanique). Les agriculteurs d'Asie ont déjà détruit le mythe selon lequel ils n'adopteraient pas les variétés ou autres améliorations dont les avantages auraient été clairement démontrés, tant que les rapports de prix sont satisfaisants et que d'autres obstacles majeurs ne viennent pas freiner leur élan. Pour atteindre les objectifs de la deuxième Décennie pour le développement en matière de production alimentaire, il est visiblement essentiel que les investissements en capital s'accroissent très rapidement, de même que l'emploi d'inputs d'acquisition. Il faut donc accorder une haute priorité aux mesures dont le but est d'aider les agriculteurs à adopter les méthodes efficaces qui conviennent le mieux aux conditions qui leur sont propres. Cela est également nécessaire pour garantir que les capitaux investis dans les activités de développement fourniront des revenus intéressants.

Améliorer l'agriculture traditionnelle ne signifie pas, toutefois, qu'il faille passer sans transition de la faucille à la moissonneuse-batteuse. Dans la plupart des cas, il devrait s'agir plutôt d'un processus de «modernisation progressive», composé d'une série d'améliorations techniques qui ne s'écartent pas trop radicalement de la tradition et ne nécessitent pas d'investissements considérables — améliorations que des vulgarisateurs de niveau moyen

seraient en mesure de transmettre rapidement et efficacement aux agriculteurs sur le terrain. Le coût d'opportunité de leur utilisation par rapport aux besoins en devises et la situation de l'emploi constituent des considérations importantes, de même que le recours à la main-d'œuvre, chaque fois que celle-ci peut remplacer les inputs matériels³⁹.

En règle générale, il conviendrait de mettre l'accent sur les inputs «bon marché», tels que semences de haute qualité et outils améliorés, dans les pays dotés de réserves relativement abondantes en terres et en main-d'œuvre, comme c'est souvent le cas en Amérique latine (sauf lorsqu'il est nécessaire d'accélérer le processus d'intensification pour un projet donné), et dans les cas où les services techniques en sont encore à un stade peu avancé, où la production repose essentiellement sur les cultures de subsistance. Le coût élevé du transport et de la commercialisation pèse lourdement sur les pays sans littoral qui ne disposent que d'un assortiment limité de cultures, comme les pays de la savane ouest-africaine (notamment en ce qui concerne les produits volumineux tels qu'engrais et combustibles), et sur l'utilisation d'inputs d'acquisition pour cultures de prix inférieurs. Dans ces conditions, étant donné le coût de transport unitaire relativement faible par hectare, il se pourrait bien que la protection chimique des cultures permette d'accroître la production plus économiquement que l'application d'engrais ou la mécanisation.

Dans toute la mesure possible, plutôt que de viser à réduire la main-d'œuvre, la mécanisation devrait être créatrice d'emplois nouveaux grâce au défrichage de nouvelles terres et à l'accroissement des rendements et des intensités culturales. Dans le passé, les pays en voie de développement ont eu tendance à adopter techniques et machines agricoles sur le modèle des pays développés, alors que la mécanisation dans ces derniers pays reposait sur des motifs différents. À l'avenir, il faudrait mettre davantage l'accent sur l'adaptation des systèmes agricoles et des techniques de production aux besoins particuliers des pays en développement, qui exigent pour la plupart une solution comportant une utilisation intensive de main-d'œuvre.

L'estimation provisoire de certains coûts d'inputs d'acquisition, révisés sur la base des calculs du PIM, laisse prévoir que d'ici la fin de cette décennie, les dépenses annuelles au titre des semences, engrais, pesticides, combustibles et pièces détachées pour

³⁹ Jusqu'à récemment, la croissance de la main-d'œuvre active était le principal facteur de l'accroissement de la production en Inde, et a beaucoup contribué en République arabe unie et en Asie orientale à l'obtention de hauts rendements et d'intensités élevées en matière de récoltes. Mais à mesure que la production s'intensifie, la substitution devient de plus en plus difficile, et l'on observe une interaction des inputs de main-d'œuvre et de capitaux, aboutissant à une augmentation de la productivité par travailleur et par hectare.

le secteur des cultures, devront passer à 15 milliards de dollars — soit plus de trois fois le chiffre de 1962 — pour atteindre les objectifs du plan. Bien que ces chiffres couvrent non seulement les denrées alimentaires mais aussi les cultures industrielles et de plantation, la moitié environ du coût cumulé des inputs durant la deuxième Décennie pour le développement servirait à l'accroissement de la production céréalière. Cela découle du concept qui a servi de base à la mise au point des variétés à haut rendement, à savoir créer un type de plante qui réagisse positivement à des normes agricoles plus élevées (à l'irrigation et aux engrais en particulier) au lieu d'accepter l'hypothèse tacite — qui avait influencé la plupart des travaux précédents de sélection végétale — selon laquelle les agriculteurs des pays en voie de développement n'ont besoin que de variétés adaptées aux faibles niveaux d'inputs traditionnels ou à un milieu limitatif. Pour se rendre compte du succès de ce nouveau concept, il suffit de constater l'accroissement rapide des investissements privés consacrés aux puits tubulaires et à l'utilisation d'inputs dans les pays qui, à l'heure actuelle, font grand usage des variétés de céréales à haut rendement. La consommation d'engrais chez les 16 principaux producteurs de riz parmi les pays en voie de développement s'établissait entre 1960 et 1964 à 11 pour cent par an; entre 1964 et 1968, ce taux a dépassé 16 pour cent. En Inde et au Pakistan, le taux de croissance entre 1965 et 1968 était de 31 pour cent. En Turquie, la consommation d'engrais pour la culture du blé est passée de 286 000 tonnes à 1,15 million de tonnes entre 1966 et 1969. On a également enregistré un accroissement rapide de l'utilisation de pesticides dans plusieurs pays d'Asie.

La généralisation rapide des produits chimiques agricoles dans certains pays en voie de développement commence à éveiller la crainte d'une pollution du milieu, comparable à celle déjà visible dans les pays développés. Toutefois, cette crainte ne semble pas devoir se matérialiser d'ici plusieurs années, surtout en comparaison du danger que présentent dans ce domaine l'industrie, l'automobile et l'aviation, danger que les pays développés eux-mêmes n'ont pas réussi à neutraliser sur leurs propres territoires. En tout état de cause, l'application de produits chimiques aux principales cultures vivrières des pays en voie de développement augmentera jusqu'en 1980 bien moins rapidement que dans le cas des céréales, et cela en raison du manque de variétés à haut rendement chez la plupart de ces cultures, de l'absence de programmes officiels spéciaux et du caractère souvent primitif des méthodes culturales. Même en ce qui concerne les céréales, le taux d'application *par hectare* est toujours très faible, et l'on prévoit en outre — du fait des contraintes institutionnelles et structurales — un certain ralentissement des taux

d'accroissement actuellement rapides de l'utilisation des engrais et des pesticides.

Même si les niveaux élevés postulés par le PIM devaient être atteints, la consommation globale par hectare en 1985 dans les pays en voie de développement serait bien inférieure au taux observé de nos jours dans la plupart des pays développés. Il s'agit donc là d'un problème à long terme qui peut être progressivement résolu grâce à une coopération entre pays industrialisés et pays en voie de développement au niveau de la recherche et de la fabrication. Il ne faudrait pas que cette crainte aboutisse à des palliatifs à court terme dictés par la panique, tels que l'interdiction du DDT dans les pays en voie de développement, dont le seul effet serait de ralentir l'expansion de la production, sans pour autant résoudre le fond du problème de la pollution qu'il faut dans une très grande mesure chercher ailleurs.

L'amélioration de la productivité en milieu difficile

A l'heure actuelle, la plupart des efforts de recherche, tout comme les maigres ressources disponibles en matière de vulgarisation, de crédit, de biens de production, etc., sont axés sur la mise au point de variétés à haut rendement et sur l'adoption de techniques modernes adaptées principalement aux régions dont le potentiel agricole est relativement élevé, en vue d'accroître la productivité aussi rapidement que possible. Etant donné les besoins extrêmement urgents de denrées alimentaires et de devises dans maints pays en voie de développement, cet ordre de priorité est compréhensible et probablement justifié; mais il aboutit à un élargissement du fossé entre les agriculteurs des zones à forte potentialité et ceux des autres régions, avec la situation explosive que cela implique sur le plan tant social que politique. Ces problèmes, il n'est plus possible à l'heure actuelle de les passer impunément sous silence; des programmes spéciaux devraient être lancés pour faire face aux difficultés certes délicates des régions les plus pauvres, qui correspondent en gros à trois catégories générales: les zones semi-arides à sub-humides, les régions montagneuses et les tropiques humides.

Les zones semi-arides à sub-humides, à pluviométrie irrégulière (250 à 750 millimètres par an), sont marginales du point de vue agricole dans leurs parties les plus sèches. Leur structure agricole est fortement dominée par l'alternance céréales-jachère, sur toutes les terres arables. Celles-ci comprennent la plaine indo-gangétique du nord-ouest, la plus grande partie du Proche-Orient et du bassin méditerranéen, et l'Afrique, immédiatement au nord et au sud du Sahara. Une partie de cette région est en altitude: les hivers y sont froids, ce qui exclut l'utilisation des variétés actuelles de céréales rusti-

ques à haut rendement non adaptées aux basses températures, même lorsque la pluviométrie est suffisante, bien que certaines variétés d'origine russe ou nord-américaine, actuellement à l'étude dans des régions à climat continental de l'Iran et de la Turquie, paraissent très prometteuses. L'évolution de l'agriculture commerciale non irriguée en Australie méridionale et les résultats des expériences entreprises en Afrique du Nord et dans certaines parties du Proche-Orient, mettent en question l'ensemble du système agricole actuellement pratiqué dans cette zone, et notamment le bien-fondé économique de la rotation céréales-jachère avec une seule récolte tous les deux ans, ainsi que le divorce quasi total entre l'agriculture et l'élevage. Comme on le verra plus loin en étudiant la production animale, l'objectif devait être de développer un système «stratifié», consistant à élever le bétail sur les parcours (le mouton surtout, puisqu'il semble que sa viande soit particulièrement appréciée dans de nombreux pays arides) et à l'engraisser avec les légumineuses fourragères cultivées au lieu d'une jachère, en rotation avec des céréales sur des terres non irriguées ou même irriguées. Sur le plan technique, cela paraît parfaitement faisable; sur le plan économique, il est prouvé que cela soit rentable. De plus, les effets bénéfiques sur la structure et la fertilité du sol ainsi que sur les rendements des cultures sont certains. Le fait que cette pratique ne soit pas encore entrée dans les mœurs laisse supposer que les principaux obstacles sont constitués par des problèmes structuraux, institutionnels et de commercialisation.

Les régions montagneuses ont dans l'ensemble été négligées par les programmes de recherche (sauf dans certaines parties de l'Amérique latine), peut-être à cause du fait que les problèmes sont localisés et que la population totale affectée n'est pas très nombreuse. Malgré leur pauvreté, il y a de bonnes raisons de croire que les nombreuses régions montagneuses, qui pâtissent traditionnellement d'une mauvaise gestion, représentent souvent une ressource sous-utilisée, susceptible de faire l'objet d'une association forêts/cultures/pâturages plus productive dans des conditions d'exploitation rationnelles. Ces régions pourraient faire l'objet de mesures sensiblement identiques à celles préconisées ci-dessus, la différence résidant dans la «stratification», qui se ferait de haut en bas sur le plan de l'altitude: forêts ou pâturages sur les hauteurs, fourrages et arbres fruitiers sur les terrasses des pentes inférieures et cultures dans les vallées.

Une grande partie des terres non utilisées du monde se trouve dans les tropiques humides. La mise en valeur de ces ressources est difficile en raison des conditions climatiques, et aussi de la nature chimique et physique de leurs sols. Les pressions démographiques allant en augmentant, le nomadisme

cultural (qui constitue dans ces régions le système de base) ne convient plus, ni sur le plan social ni du point de vue économique. Il faut trouver des solutions aux problèmes d'aménagement (fertilité, érosion et capacité de rétention en eau) de ces sols avant de les consacrer en permanence aux cultures annuelles à grande échelle. Les cultures arbustives pérennes peuvent offrir une solution partielle, mais les besoins alimentaires des populations locales et la capacité d'absorption du marché mondial exercent une influence limitative.

Bien que les contraintes imposées par le milieu diffèrent d'une zone à l'autre, les trois zones ont pourtant en commun un certain nombre de caractéristiques, dont un type d'agriculture «non sédentarisé» (nomadisme, transhumance ou cultures itinérantes), des problèmes découlant des coutumes sociales et du mauvais usage des ressources physiques, ainsi que des niveaux de vie et d'éducation qui figurent parmi les plus bas du monde. Il faut d'emblée se rendre compte que tous les programmes de recherche et de développement, plutôt que d'être fondés sur des principes techniques étroits, devront être orientés vers les systèmes et les problèmes sur une base pluridisciplinaire et à long terme. Etant donné la nature à long terme des problèmes liés aux mesures visant à atténuer les disparités de revenu qui découlent des différences de potentialité agricole au sein des pays, on admet difficilement la thèse selon laquelle, tant que ces problèmes n'auront pas été résolus, il faudra ménager les efforts destinés à exploiter le potentiel immédiat pour accroître les disponibilités alimentaires. Sur le plan de la potentialité, les disparités entre régions ont toujours existé et les tentatives de nivellement ont parfois abouti — aussi bien dans les pays développés que dans les pays en voie de développement — à des échecs retentissants. Plutôt que d'essayer de résoudre la quadrature du cercle, il faudrait mettre au point une stratégie visant à maximiser les avantages relatifs d'un milieu donné et à exploiter les complémentarités intérieures et internationales.

En ce qui concerne la planification de la production alimentaire future, il faudrait donc concentrer dans toute la mesure possible la production céréalière à court terme dans les régions les plus prometteuses où il serait possible de tirer le meilleur parti du potentiel génétique des variétés à haut rendement. Il existe de nombreuses autres cultures importantes pour lesquelles des variétés à haut rendement n'ont pas encore été adaptées à l'usage des pays en voie de développement et qui, par conséquent, ne peuvent pas profiter dans la même mesure des conditions de grande fertilité, notamment la plupart des légumineuses à graines, les graines oléagineuses et quantité de fruits et de noix. Les prix unitaires de ces cultures étant en général plus élevés que ceux des céréales,

elles pourraient rapporter davantage aux agriculteurs, là où des conditions difficiles empêchent de cultiver les variétés céréalières à haut rendement. Dans ces régions, on pourrait donc soit tenter d'adopter ces cultures au lieu des céréales, soit encourager la foresterie ou l'élevage sur une base productive, dans le sens exposé ci-dessus.

Une planification bien conçue de l'utilisation des terres serait donc particulièrement utile, fondée sur des études écologiques et économiques visant à déterminer le type d'impulsion nécessaire, puis sur les politiques susceptibles d'assurer la coopération des agriculteurs. Il devrait probablement s'agir non seulement de mesures techniques, mais aussi de programmes pour l'aménagement de terrasses et de points d'eau, la plantation d'arbres, la construction de routes et l'octroi de subventions ou de prêts destinés à permettre aux agriculteurs de vivre en attendant que les arbres deviennent productifs, ou d'acheter du bétail. La création d'agro-industries appropriées pourrait constituer un stimulant considérable et l'on pourrait envisager une aide alimentaire en fonction de certains objectifs arrêtés par le programme.

Avec le temps, on pourrait envisager de renverser ce processus — du moins en ce qui concerne les cultures annuelles — compte tenu de la physiologie changeante de la demande alimentaire et dans le cadre d'un effort continu de recherche. Cet effort pourrait aboutir à la création de variétés à haut rendement d'autres cultures annuelles qui, dans les régions les plus favorisées, pourraient faire valablement concurrence aux céréales. D'autre part, la mise au point de systèmes plus efficaces de cultures non irriguées de céréales-fourrages et la création de variétés céréalières plus résistantes au froid et à la sécheresse et réagissant mieux aux engrais augmenteraient la rentabilité des céréales dans les zones à faible potentiel, leur permettant ainsi d'accroître leur contribution à la production céréalière nationale. Dans plusieurs pays, la superficie convenant aux variétés de céréales à rendement véritablement élevé est assez limitée, mais les autres régions n'ont pas encore atteint un rendement optimal en matière de céréales. Or, à moins qu'ils ne parviennent à accroître la productivité des terres non irriguées, ces pays seront incapables de satisfaire la demande à long terme.

Production de l'élevage

Il y a près de dix ans, un chapitre de *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture* avait été consacré à la production animale dans les pays insuffisamment développés ⁴⁰. Il se terminait par des considérations sur la prochaine décennie, et il n'est guère encourageant de constater que la plupart des problèmes recensés à l'époque restent importants aujourd'hui.

En fait, la situation de l'élevage semble s'être dégradée dans les pays en voie de développement: au cours des années soixante, l'accroissement de la production animale a été inférieur à celui de la population et, dans chacune des régions en voie de développement à l'exception de l'Amérique latine, le taux de croissance a été plus faible qu'au cours de la décennie précédente. L'amélioration des revenus par habitant a creusé encore l'écart séparant la production intérieure et la demande à prix constants, provoquant une hausse des prix et un accroissement des importations de produits animaux dans un grand nombre de pays en voie de développement.

Bien que quelque incertitude subsiste sur le taux de croissance exact de la demande de produits

animaux, il ne fait aucun doute qu'il continuera de progresser rapidement, en particulier dans les zones urbaines. Pour faire face à cette demande, et pour améliorer l'apport de protéines, il faudra que la production de l'élevage se développe beaucoup plus rapidement que par le passé.

Comme le montre la comparaison approximative des niveaux de productivité des bovins dans les différentes régions du monde (tableau III-21), les possibilités d'accroissement de la production restent considérables. En Asie, la production de viande bovine

TABLEAU III-21. — PRODUCTION DE VIANDE BOVINE ET DE LAIT PAR TÊTE DE BÉTAIL, 1966/67

	Viande bovine	Lait
	Kilogrammes par tête et par année	
Amérique du Nord	87	520
Europe ¹	59	1 016
Océanie	47	512
Amérique latine	27	89
Afrique	14	76
Asie ²	11	80

⁴⁰ FAO, *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture* 1962, Rome, 1962, p. 147-181.

¹ Y compris l'U.R.S.S. — ² Y compris la Chine continentale.

par tête de bétail n'est que le huitième de celle obtenue aux Etats-Unis, et celle de lait en Afrique et en Asie n'est que le treizième de celle obtenue en Europe.

Bien que dans de nombreuses régions des facteurs d'ordre écologique et technique limitent sérieusement le potentiel de production, de nombreux indices laissent penser que, grâce à une bonne gestion et à un approvisionnement suffisant en aliments, la productivité animale pourrait progresser substantiellement dans l'ensemble des régions en voie de développement.

La plupart des efforts faits dans le passé pour accroître la production de l'élevage dans les pays en voie de développement ont été axés sur l'introduction de techniques modernes. Si, pour la production de viande porcine ou de volaille, les techniques de production de type industriel à grande échelle sont en fait en grande partie transférables, dans le cas des ruminants ces efforts se sont heurtés à un certain nombre de problèmes extra-techniques. Contrairement aux porcins et à la volaille, notamment, la propriété et l'utilisation des bovins sont étroitement liées dans beaucoup de pays en voie de développement à diverses coutumes, usages et institutions sociales, et l'accroissement de la production et de la productivité passe souvent par la création d'une nouvelle structure institutionnelle et sociale orientée vers le marché et acceptée par les agriculteurs. Les responsables de la planification et de la mise en œuvre des programmes de développement de l'élevage l'ont rarement compris, en partie parce qu'ils raisonnent d'après les conditions très différentes existant dans les pays développés.

Toutes ces difficultés rendent le développement de l'élevage particulièrement malaisé. Cependant, le secteur de l'élevage, y compris les productions nécessaires à l'alimentation animale, est si vaste et si important du point de vue économique et nutritionnel dans de nombreux pays en voie de développement, qu'un effort considérable devra être déployé pour accélérer la croissance de la production si l'on veut atteindre les objectifs globaux de la deuxième Décennie du développement.

Viande de ruminants

Dans le passé, la production de viande de ruminants, et notamment de bœuf, avait bénéficié de la principale impulsion dans le cadre de l'effort de développement entrepris dans le secteur de l'élevage. Il est peu douteux que dans les pays développés la demande de viande bovine dépassera largement les possibilités de la production intérieure. Dans les pays en voie de développement, la production de viande de bœuf et de mouton semble

avoir suivi l'accroissement de la demande intérieure jusqu'aux années cinquante, grâce à l'accroissement du troupeau, accompagné d'une extension de la production à de nouvelles zones. Toutefois, dans de nombreux pays les possibilités d'une telle expansion sont devenues plus rares. La demande intérieure a néanmoins continué de progresser, de sorte que les disponibilités par habitant en viande bovine et ovine d'origine locale ont eu tendance à diminuer dans un certain nombre de pays en voie de développement. Il est difficile de renverser rapidement cette tendance, car on se heurte à un certain nombre de facteurs d'ordre biologique, tels que le long intervalle entre les générations et le petit nombre de descendants, et le fait que l'élevage se trouve relégué de plus en plus sur des terres dont la capacité productive est marginale. En outre, la croissance de la production et notamment des exportations est gênée par d'importants problèmes sanitaires.

Tous ces facteurs laissent penser que pour accélérer la croissance de la production de viande de bœuf et de mouton, il faudra procéder à une réorganisation. En ce qui concerne l'élévation rapide de la productivité, en particulier dans les pays africains dotés d'importants cheptels, l'effort principal doit être axé sur l'amélioration du rendement sur pied. La question n'est pas simple, car elle soulève des considérations d'ordre social. La plus importante, parmi celles-ci, est que la plus grande partie du troupeau des pays en voie de développement est la propriété de petits agriculteurs, dont beaucoup détiennent sous cette forme la plus grande partie de leur patrimoine. Ils considèrent par conséquent avec une réserve compréhensible tous changements profonds visant l'utilisation de ces avoirs, en particulier lorsque ces changements engendrent des risques ou incertitudes supplémentaires. De nombreux indices montrent toutefois qu'à mesure que progresse le développement économique et que les biens de consommation et les services font leur apparition, les traditions sociales peuvent changer, et notamment le rôle que joue le bétail comme signe de valeur personnelle⁴¹. Une fois éliminés les animaux improductifs conservés à titre de capital, les aliments nécessaires à leur entretien deviennent disponibles pour accroître la productivité du reste du troupeau. Dans une situation de pénurie d'aliments, une réduction des effectifs peut donc conduire à un important accroissement de la productivité.

L'élimination des animaux improductifs a pour autre important effet de modifier la structure du troupeau. Grâce à l'accroissement des aliments

⁴¹ J.C. de Wilde, *Expérience de développement agricole en Afrique tropicale*. Maisonneuve et Larose, 1967-68, vol. 1.

disponibles, les animaux à l'embouche atteignent le poids voulu plus rapidement, ce qui permet de réduire encore la pression exercée sur les pâtures. Le troupeau reproducteur peut ainsi augmenter et, à condition de limiter soigneusement l'accroissement du nombre de vaches, le troupeau peut atteindre un nouvel équilibre à un niveau de productivité par tête beaucoup plus élevé.

A long terme, cette seule mesure ne suffira pas; un important accroissement de la production, notamment en Amérique latine, exigera une expansion des effectifs du cheptel. Dans de nombreux pays, ce résultat sera difficile à obtenir en raison de la forte demande commerciale de produits de l'élevage et du faible rendement des capitaux investis dans le secteur de l'élevage. Toutefois, l'étude de quelques récents programmes de crédit en faveur du développement de l'élevage en Amérique latine indique que l'introduction de nouvelles techniques peut accroître la rentabilité des nouveaux investissements réalisés dans ce secteur. Etant donné qu'il faut quelques années pour réaliser cette rentabilité, il est capital, pour encourager les investissements consacrés à la production de l'élevage, de donner aux agriculteurs une plus grande confiance dans l'avenir de l'élevage bovin. Il sera donc essentiel de permettre à la production de viande bovine de devenir rentable en supprimant le contrôle des prix et en laissant ceux-ci s'élever. Outre un tel accroissement des prix de la viande rouge, il serait peut-être nécessaire que les gouvernements accordent des encouragements directs, tels que subventions pour les animaux reproducteurs ou garanties commerciales à long terme, ainsi que la fourniture de crédits de développement, pour que les éleveurs acceptent d'accroître les effectifs de leurs troupeaux reproducteurs.

A cet égard, il se pose un autre problème du fait qu'au début du développement de l'élevage des ruminants, on accorde habituellement une grande importance à l'amélioration génétique, fréquemment sans liaison avec les changements parallèles de l'environnement et de la gestion. Pourtant, si l'on utilise des techniques avancées et si l'on fournit une quantité suffisante d'aliments de bonne qualité, les progrès les plus rapides sont souvent accomplis (sauf dans des environnements très rigoureux) grâce à l'amélioration par des races étrangères, plutôt qu'à la seule utilisation de génotypes historiquement adaptés à l'environnement.

Si tous les efforts devraient tendre à préserver le plasma génétique exceptionnel pour les travaux à long terme, à court terme les perspectives d'accroître la productivité grâce à son utilisation dans les pays en voie de développement sont souvent considérablement surestimées par rapport aux possibilités d'amélioration permises par des modifications de l'environnement et des méthodes d'éle-

vage. Le progrès génétique apporte rarement un accroissement de la production supérieur à 1 pour cent par an. En revanche, les méthodes modernes de gestion ont permis à des producteurs progressistes d'obtenir dans un certain nombre de pays en voie de développement, sur une période de 4 à 6 ans, des améliorations telles que l'accroissement du nombre des veaux sevrés de 40 à 50 pour cent à 70 à 80 pour cent par an, augmentant le poids moyen à l'époque du sevrage de 40 à 50 kilogrammes et réduisant l'âge de l'abattage de 5 ans à 2 ans et demi.

Les progrès de cette nature ont, dans l'ensemble, été associés à l'accroissement des disponibilités alimentaires, à l'amélioration de leur qualité et à une utilisation plus efficace. Ils comprennent non seulement de simples améliorations des clôtures et l'installation d'abreuvoirs sur les terrains de parcours non aménagés, mais également la fourniture de moyens de production plus perfectionnés, tels que semences certifiées et engrais, sur des pâtures intensives améliorées utilisés en rotation. La valeur de ces moyens est souvent sous-estimée, bien qu'on ait démontré que les graminées tant tropicales que tempérées convertissent généralement plus efficacement l'énergie solaire en produit récoltable que les plantes cultivées. *Pennisetum purpureum* est même supérieur à la canne à sucre à cet égard, avec 80 tonnes de matière sèche à l'hectare, signalé en Amérique centrale et dans les Caraïbes. Pour *Panicum maximum* et *Digitaria decumbens*, des rendements de plus de 40 tonnes ont été enregistrés dans un certain nombre de pays tropicaux.

En pratique, toutefois, la production la plus intensive de pâtures tropicales est associée à un pacage contrôlé plutôt qu'au zéro-pâturage. On a relevé néanmoins des rendements en viande allant jusqu'à 1 tonne à l'hectare par an dans les conditions de pacage réunies dans les exploitations commerciales. Ce rendement excède de plusieurs fois celui obtenu sur les pâtures tropicales améliorées (et dépasse nettement les meilleurs rendements enregistrés dans les zones tempérées), de sorte qu'il existe de toute évidence des possibilités considérables de révolutionner l'exploitation herbagère dans les régions tropicales humides. L'avenir semble riche de possibilités pour les systèmes de zéro-pâturage à forte utilisation d'engrais azotés, en vue de la production intensive de viande de bœuf ou de produits laitiers dans des zones irriguées ou très arrosées, où les rapports de prix permettent l'utilisation rentable d'engrais azotés. Dans les zones où ces pratiques très intensives ne sont pas rentables, il existe de bonnes possibilités d'étendre l'utilisation des pâtures de légumineuses. L'introduction de *Stylosanthes humilis* représente un excellent exemple de réussite d'une

légumineuse tropicale, qui, conjuguée à une fumure phosphatée légère, a permis à la fois d'augmenter les capacités de charge et d'accroître les gains de poids vif par unité de superficie dans la zone de «spear grass», qui couvre de vastes superficies dans le Queensland subtropical.

Les fourrages cultivés sur des terres irriguées ne contribuent à l'heure actuelle que pour une faible part à l'alimentation totale des ruminants dans les pays en voie de développement, et il n'est pas rare de voir la production intensive de céréales côtoyer l'élevage primitif sur les petites exploitations des zones irriguées.

Dans ces zones, il est nécessaire de mettre au point d'urgence une approche globale s'appliquant à l'ensemble de l'exploitation et distinguant clairement entre les opérations, telles que la production laitière et l'engraissement, qui peuvent être économiquement réalisables sur les pâturages irrigués, et celles, comme l'élevage de bovins de boucherie, qui ne sont pas financièrement viables dans de telles conditions.

Pour le moment, toutefois, la plus grande partie de l'alimentation du bétail est assurée dans les zones arides du monde au moyen des résidus de récoltes et des terrains de parcours. Pendant les sécheresses périodiques qui frappent ces régions, un grand nombre d'animaux s'efforcent de survivre avec une nourriture inférieure à la ration d'entretien, et leur productivité est très faible. En fait, malgré les progrès accomplis dans la lutte contre les maladies, l'aménagement de points d'eau pour le bétail et la création de réserves d'aliments et d'aliments de complément (quelquefois grâce à l'aide alimentaire), la production animale est en réalité en baisse dans un grand nombre de ces régions, et les effectifs du cheptel ont augmenté si rapidement que la couverture végétale naturelle est surpâturée. Ce problème s'associe au pâturage sans restriction pratiqué traditionnellement par les nomades et les villageois, à la dichotomie existant entre agriculteurs et pasteurs, et à l'absence totale d'organisme gouvernemental capable d'y mettre bon ordre.

Pour améliorer la productivité de ces parcours arides, la solution fondamentale consiste à limiter l'effectif du troupeau. Si difficile soit-il d'améliorer le contrôle du pâturage sur les parcours, le prix peu élevé des aliments qu'ils fournissent et l'étendue de cette ressource rendent l'exploitation rationnelle impérative. La principale contrainte provient toutefois de ce que l'on connaît mal les ressources alimentaires des parcours, qui doivent être mises sur cartes et évaluées afin de pouvoir guider les réformes de gestion.

Parmi les activités les plus intéressantes, qui pourraient atténuer la pression exercée sur les parcours,

figure le développement de l'engraissement des ruminants en parc. Cette mesure permettrait aux producteurs de retirer les animaux des parcours à un âge plus précoce et les y encouragerait, et réduirait les pertes causées par la transhumance. Toutefois, pour être praticable, une telle mesure dépend étroitement du rapport entre les prix de la viande et ceux des céréales fourragères, et implique habituellement qu'il soit admis que la viande de qualité supérieure ainsi produite se vende à un prix plus élevé. Les travaux relatifs aux parcs d'engraissement des bovins donnent des résultats intéressants au Kenya et au Malawi, et d'autres du même genre sont en cours pour les moutons en Iran et en Syrie. Le projet du Malawi présente un intérêt particulier, car il comporte la participation des petits exploitants et fait largement appel aux issues de maïs, l'un des sous-produits mentionnés plus loin.

Les problèmes fonciers compliquent la planification des opérations visant à améliorer l'utilisation des parcours, car il est difficile de parvenir à un rapport convenable entre les ressources en aliments et l'effectif du bétail sur les terres communales. En dehors du développement des parcs d'engraissement, un certain nombre de pays se sont récemment intéressés à la création d'entreprises d'élevage en ranch. Cette méthode présente pour ces entreprises l'avantage particulier, grâce à l'ampleur des opérations auxquelles elles se livrent (qu'il s'agisse de groupes privés ou de communautés), de leur donner accès au crédit pour leur développement. En Afrique, les ranches de ce genre, actuellement à l'étude, semblent souvent être des entreprises publiques ou semi-publiques n'ayant que peu de rapport avec les activités actuelles de la plupart des éleveurs. Cependant, par la création d'entreprises d'élevage en ranch sous l'égide de groupes, de communes et de coopératives, certains gouvernements, en particulier en Afrique de l'Est, s'efforcent à la fois de modifier la structure de l'utilisation traditionnelle des parcours et de diffuser plus largement les revenus créés par les nouveaux systèmes d'exploitation.

Les travaux de développement des ranches au Kenya présentent l'intérêt particulier d'être associés à une rationalisation de l'utilisation des terres destinée à maximiser la productivité. Il en résulte une stratification de l'élevage bovin, ainsi qu'une évolution de la structure foncière des terrains de parcours. La structure de la production qui se fait jour est caractérisée par l'engraissement intensif des bovins dans des parcs situés sur les meilleures terres, et l'élevage des animaux au sevrage sur les terrains de parcours les moins productifs. Une telle rationalisation de la production de ruminants semble présenter des possibilités intéressantes dans de nombreuses régions du monde. En Afrique de

l'Ouest, par exemple, la présence de la mouche tsé-tsé restreint les possibilités d'élevage du bétail dans certaines zones très propices aux herbages, mais non celles du finissage (grâce à la prophylaxie), alors que le manque d'aliments limite les possibilités de finissage dans les zones subsahariennes sèches.

Cette stratification permet également de rationaliser la production des ruminants dans le cadre de programmes de réforme agraire. Ce facteur est particulièrement important en Amérique latine, où le morcellement des latifundia peut conduire à la création de nouvelles exploitations sans ressources suffisantes en pâturage pour assurer l'élevage et l'engraissement des animaux dans la même exploitation selon la pratique traditionnelle.

Dans de nombreuses régions d'Extrême-Orient (sauf dans certaines parties du Pakistan occidental, le nord-est de la Thaïlande, la zone sèche de Ceylan, et l'île de Mindanao dans les Philippines), les perspectives de stratification semblent plus limitées, car les bovins continueront probablement au cours des années soixante-dix d'être utilisés principalement comme source d'énergie pour les travaux agricoles. Outre l'amélioration de l'alimentation, celle de la conception du matériel à traction animale pourrait contribuer à accroître la productivité et l'efficacité des animaux de trait. On se heurte toutefois au niveau élevé des coûts et à des obstacles d'ordre psychologique qui limitent la rapidité avec laquelle le matériel amélioré peut être introduit. L'accroissement continu de la population rurale entraînera probablement un morcellement croissant des exploitations et rendra la situation encore plus difficile. A longue échéance, la seule solution semble être d'adopter un programme radical visant à agrandir la dimension « efficace » des unités d'exploitation. On pourrait ainsi à la fois rendre plus efficaces les animaux de travail (qui se trouvent souvent à l'heure actuelle sur des exploitations de dimensions non rentables) et améliorer les possibilités de mécanisation.

Jusqu'ici, on a peu parlé des maladies animales, bien qu'il soit admis qu'elles représentent une importante contrainte pour la production. Comme on l'a indiqué au début du présent chapitre, la lutte contre les maladies a fait au cours des dix dernières années des progrès encourageants dans certains domaines. En dehors des programmes permanents existants, deux problèmes de santé animale méritent de faire l'objet d'une plus grande attention à l'avenir. Le premier est la fièvre aphteuse, qui empêche un certain nombre d'exportateurs éventuels de viande bovine d'avoir accès aux marchés en expansion des pays à revenu élevé. En plus des problèmes techniques qui se posent, il sera difficile de circonscrire efficacement cette maladie si l'on ne parvient pas à une forme d'entente

internationale permettant d'assurer que l'accès aux marchés ne sera pas entravé une fois que des améliorations satisfaisantes auront été réalisées dans le domaine sanitaire. Cette question est traitée dans la dernière section du présent chapitre.

Le deuxième problème de santé animale a trait à l'élimination progressive de la mouche tsé-tsé, qui infeste de vastes zones du continent africain. L'élimination de cet insecte, bien qu'il s'agisse sans doute d'une tâche de longue haleine, permettrait une utilisation plus rationnelle des terres et faciliterait la stratification de la production de l'élevage. On pourrait ainsi, notamment en Afrique de l'Ouest, établir le modèle d'une nouvelle structure agraire et créer de nouvelles possibilités permettant d'accroître les revenus et emplois dans les régions qui en ont le plus grand besoin.

Un dernier facteur d'importance pour la production bovine et les politiques d'exportation des pays en voie de développement est le prix de la viande de bœuf. Au cours des années soixante, il n'a cessé d'augmenter sur les marchés internationaux au rythme d'environ 6 pour cent par an. Dans un grand nombre de pays en voie de développement, les prix ont été maintenus, pour des raisons de politiques des prix à la consommation, au-dessous des cours mondiaux, et leur faible niveau n'a pas été suffisant pour encourager les nouveaux investissements nécessaires pour accroître la production. Dans ces conditions, si les pays en voie de développement veulent tirer parti de ces possibilités de débouchés à l'exportation, ils n'auront guère d'autre choix que de laisser monter les prix de la viande de bœuf sur leurs marchés intérieurs. Bien que l'on manque de renseignements sur l'élasticité-prix de la demande de viande bovine dans les pays en voie de développement, les quelques données dont on dispose sur des produits similaires indiquent qu'elle est élevée. Les efforts déployés pour accroître la production et les exportations de viande bovine, à la faveur de prix plus élevés, risquent donc de mettre ce produit hors de portée des consommateurs locaux, à l'exception des groupes disposant des revenus les plus élevés.

Etant donné que la production porcine et avicole peut être accrue plus rapidement et à moindres frais que celle de viande bovine, de nombreux pays en voie de développement pourraient trouver avantage à choisir délibérément d'accroître la part de la viande porcine et de volaille dans les disponibilités croissantes en viande destinée à la consommation intérieure, tout en orientant la production de ruminants, et en particulier celle de viande bovine, de plus en plus vers les marchés extérieurs. L'expansion de la production porcine et avicole n'est toutefois pas non plus dépourvue de problèmes.

Porcins et volaille

Etant donné que les taux de conversion les plus élevés en matière d'utilisation de céréales sont obtenus dans le domaine de la production porcine et avicole, et puisque les porcins et la volaille présentent aussi les meilleures possibilités d'accroître rapidement la production, le PIM a proposé qu'elle reçoive une impulsion considérable au cours des années soixante-dix ⁴².

Certains pays ont déjà accompli des progrès remarquables ces dernières années dans le domaine de la production porcine et avicole. En Espagne, la consommation de viande fraîche de volaille est passée de 0,4 kilogramme par habitant et par an (moins de 3 pour cent de la consommation totale de viande) au milieu des années cinquante à 8,1 kilogrammes (22 pour cent de la consommation de viande) en 1967. Au Liban, la consommation par habitant de viande de volaille est passée de 1 kilogramme par an en 1956 à 9 kilogrammes en 1966, soit de 5 à 26 pour cent du total. Au Japon, la production de viande de volaille s'est accrue de près de 40 fois entre 1948 et 1968, ce qui représente un taux annuel de croissance de près de 20 pour cent, tandis que la production d'œufs était multipliée par 30.

Ces pays étaient en mesure d'aider le développement de leur industrie avicole en achetant les produits d'alimentation animale sur le marché mondial. C'est là une méthode que la plupart des pays en voie de développement, qui manquent de devises et disposent souvent d'un important potentiel de production céréalière, ne sont guère susceptibles de choisir. Comme on l'a indiqué plus haut dans le présent chapitre, la perspective de l'autosuffisance en céréales et de l'exportation d'excédents éventuels, engendrée par l'adoption croissante de variétés à haut rendement, s'accompagne d'un certain nombre de problèmes. En raison de l'abondance de l'offre prévue, les perspectives de vente des excédents céréaliers des pays en voie de développement sur ces marchés ne sont pas très bonnes. Etant donné qu'il est nécessaire d'accroître la production de l'élevage dans la plupart de ces pays, la solution évidente serait dans de nombreux cas de remplacer la capacité de production excédentaire de ces céréales par la culture de céréales secondaires, qui conviennent mieux à l'alimentation animale que le blé et le riz.

⁴² Le PIM a mis au point un modèle théorique indiquant que les objectifs céréaliers du plan permettraient de produire une quantité suffisante de céréales secondaires pour élever la production porcine et avicole dans les pays en voie de développement au niveau requis pour satisfaire la demande prévue dans le plan pour toutes les viandes. Pour y parvenir, la production de volaille devrait progresser d'environ 10 pour cent par an et celle de porcins d'environ 5 pour cent par an. En 1980, la viande de porcins et de volaille représenterait dans l'ensemble des pays en voie de développement plus de 40 pour cent de la consommation de viande, contre seulement 24 pour cent en 1962.

Les disponibilités en aliments nécessaires à la production porcine et avicole pourraient être encore augmentées par un recours plus large aux importantes quantités des divers sous-produits agricoles qui peuvent être utilisés pour l'alimentation animale et sont actuellement perdus. Non seulement on doit faire un meilleur usage de grandes quantités de produits tels que les issues de riz et les mélasses, mais aussi d'un certain nombre de sous-produits moins connus (par exemple déchets d'agrumes, d'olives et de raisin ainsi que de certaines graines oléagineuses) dont la valeur est souvent sous-estimée en raison de la médiocrité des techniques de transformation et de la composition inadéquate des rations.

En s'efforçant de développer rapidement la production porcine et avicole, on s'expose à un certain nombre de problèmes et de dangers, en particulier lorsque les disponibilités en produits d'alimentation animale s'accroissent assez soudainement par suite de l'excédent de la production céréalière par rapport aux besoins de la consommation humaine. Ainsi, on connaîtra mal l'ampleur probable des variations futures, d'année en année, en ce qui concerne les disponibilités et les prix des céréales fourragères, du fait en particulier qu'il y aura probablement une pénurie d'installations de stockage nécessaires à la constitution de stocks régulateurs. L'expérience montre qu'il faut parfois très longtemps pour regagner la confiance des producteurs qui ont subi des pertes économiques pour de telles raisons. Il est important, par conséquent, que les programmes de développement de l'élevage reposant sur l'utilisation d'excédents céréaliers intérieurs soient très soigneusement étudiés et étroitement intégrés avec les programmes nationaux de production céréalière.

Le facteur clé permettant de déterminer si l'on peut ou non développer la production porcine et avicole au moyen de ces disponibilités est celui du rapport entre les prix des produits de l'élevage et ceux des produits d'alimentation animale. La combinaison fréquente du contrôle des prix des produits de l'élevage et de prix de soutien élevés pour les céréales est particulièrement préjudiciable au secteur de la production porcine et avicole. De même, dans les zones d'Afrique et d'Amérique latine qui ne produisent pas de céréales fourragères et où les produits de ruminants se vendent à bas prix sur le marché libre, il n'est guère possible de préconiser qu'on encourage la production porcine et avicole. Le principal facteur déterminant sera évidemment le niveau des prix des produits de ruminants, puisqu'ils varient d'un pays à l'autre beaucoup plus que ceux de la viande de porc et de volaille produite selon les méthodes modernes.

Les études consacrées au rapport de prix entre les céréales et les produits de l'élevage restent jus-

qu'à présent extrêmement limitées dans les pays en voie de développement. Toutefois, puisque les coûts attribuables à l'alimentation animale représentent actuellement environ 70 pour cent des coûts de production de l'élevage des porcins et de la volaille, tandis que dans les entreprises modernes la proportion des céréales représente environ 60 à 70 pour cent des dépenses totales, on peut estimer qu'une chute éventuelle de 20 pour cent des prix à la production des céréales pourrait entraîner une réduction de 8 à 10 pour cent du coût actuel des productions porcine et avicole. L'abaissement des prix des produits d'alimentation animale permettrait de toute évidence aux produits porcins et avicoles de remplacer plus rapidement la viande bovine. Il contribuerait également, dans une mesure substantielle, à déterminer les priorités à accorder aux recherches nationales sur l'augmentation de la production de l'élevage — à décider, par exemple, de l'importance à attribuer à la recherche génétique sur le maïs par rapport aux essais d'engrais sur les pâturages destinés à accroître la production bovine ou laitière.

L'un des faits inquiétants en ce qui concerne le développement probable de la production avicole est que les réussites, que ce soit dans le secteur public ou dans le secteur privé, ont lieu en grande partie dans les unités de grande dimension qui utilisent les techniques modernes et bénéficient d'économies d'échelle. En fait, les grandes unités avicoles (et également les très grandes unités d'élevage porcin), que ce soit dans les pays développés ou en voie de développement, sont de nature essentiellement industrielle et capitaliste. Cet état de choses a pour effet de limiter les perspectives d'une croissance importante de la production d'œufs dans les petites unités, sauf dans le cadre de sous-contrats ou pour la consommation familiale. Néanmoins, les petites unités peuvent aussi tirer parti des techniques améliorées, mais les très petites unités, comptant 10 à 20 pondeuses, ont des chances d'avoir de l'effet principalement sur la nutrition de la famille de l'exploitant, et non sur l'approvisionnement des villes. De vastes unités de 50 à 500 volatiles peuvent avoir une incidence plus importante à cet égard, mais seulement si la commercialisation tant des produits nécessaires à leur alimentation que des œufs est organisée de façon efficace. Pour les petites unités productrices de poulets à rôti, les perspectives sont plus restreintes, puisqu'il semble essentiel d'intégrer la production dans le cadre d'un complexe allant du couvoir à la transformation. La production porcine est moins industrialisée, et (à condition de disposer des installations de commercialisation nécessaires) ce secteur devrait permettre un apport direct de revenu en espèces aux petites unités de production, en particulier en Extrême-Orient.

Développement de la production laitière

La demande de lait et de produits laitiers semble progresser à un rythme assez rapide dans un grand nombre de pays en voie de développement, surtout dans les zones urbaines. Etant donné que la production de lait utilise beaucoup de main-d'œuvre et qu'elle paraît susceptible d'un grand développement dans les petites exploitations (à la différence de la production de viande bovine, porcine et de volaille), elle pourrait contribuer à atténuer les problèmes de chômage rural et les inégalités dans la répartition du revenu. En outre, la viande fournie par le troupeau laitier peut satisfaire une part importante de la demande intérieure et permettre aux producteurs spécialisés dans la viande bovine de se concentrer sur la production d'animaux de qualité supérieure destinés aux marchés urbains et d'exportation plus rémunérateurs.

Toutefois, les résultats obtenus par les programmes de développement laitier ont souvent été décevants. Ce genre d'entreprise exige non seulement un ensemble complexe et intégré de moyens de production, mais est également fortement tributaire de l'existence de systèmes de transformation et de distribution adéquats. Les programmes qui ont le mieux réussi semblent être ceux dans lesquels les premiers efforts ont été axés sur le renforcement du système de commercialisation dans les zones présentant un bon potentiel de production. De puissants encouragements et une certaine souplesse dans le domaine de la commercialisation sont nécessaires pour encourager l'exploitation de ce potentiel, qui exige la mise au point d'un système d'exploitation comportant la traite deux fois par jour, sept jours par semaine. Cependant, si ces changements ne peuvent être provoqués, une ressource importante pour les petits exploitants continuera d'être sous-exploitée et une excellente possibilité de réduire le sous-emploi rural et d'améliorer la distribution des revenus sera négligée.

De nombreux pays ayant eu de la difficulté à faire démarrer une industrie laitière nationale, il a fallu recourir à l'aide extérieure pour créer des laiteries, produisant principalement du lait reconstitué à partir de matières premières importées. Malheureusement, cette méthode peut conduire à négliger la nécessité de développer simultanément la production laitière intérieure.

En fait, pour un grand nombre de pays en voie de développement, le problème fondamental reste la manière d'harmoniser la croissance de la production laitière intérieure et d'une industrie laitière utilisant des matières premières importées avec la progression de la demande, sans créer des besoins d'importation excessifs ni décourager la production intérieure. Cette tâche est rendue particulièrement difficile par le fait que le lait produit dans le pays peut initialement être plus cher que le lait importé et reconstitué.

La nécessité de combiner de bons systèmes commerciaux avec la concentration de la production dans des zones écologiquement favorables indique que l'avenir de l'industrie laitière dans les pays en voie de développement ne réside pas tant dans une expansion générale que dans la création d'unités de production étudiées avec soin et situées au voisinage des centres de consommation ou aux environs d'installations de transformation occupant une position stratégique dans des régions particulièrement propices à la production laitière. Ce type de programme doit bénéficier d'un vigoureux soutien de l'Etat dans des domaines tels que les services vétérinaires, la vulgarisation des méthodes d'élevage laitier, la transformation du lait et la formation de personnel technique de soutien. Dans le même temps, il exige que les pays développés révisent les critères fréquemment appliqués jusqu'à présent pour la création de laiteries, et qu'ils considèrent celles-ci comme devant faire partie d'un effort destiné à lancer une industrie nationale viable. Il n'y a que trop d'exemples de laiteries construites grâce à des dons, mal situées, non rentables, et fonctionnant en dessous de leur capacité et encore principalement en utilisant des matières grasses et de la poudre de lait fournies au titre de l'aide alimentaire.

L'élevage dans le cadre de la petite exploitation

Malheureusement, le secteur de l'élevage en général ne se prête pas très bien à une exploitation à base de main-d'œuvre. En fait, dans les pays développés, l'apport de main-d'œuvre par tête de bétail tend à se réduire dans les grandes exploitations, et l'on a constaté ces dernières années une forte tendance à la réduction des exploitations d'élevage, bien que la production par unité se soit améliorée grâce à l'accroissement à la fois de la dimension de l'exploitation et de la productivité par animal. Si un tel changement est peut-être inévitable dans une société hautement industrialisée où l'emploi agricole ne cesse de décroître, il est loin d'être souhaitable dans la plu-

part des pays en voie de développement où la majorité des exploitations sont de très petite dimension. Par leur nature même, ces exploitations sont de type mixte, produisant souvent des cultures vivrières et de rapport, et utilisant des animaux qui servent au travail, à la production laitière et finalement à la production de viande. En Asie et dans certaines parties de l'Amérique latine et de l'Afrique, notamment, ces animaux représentent la grande majorité du cheptel, car sans bétail de trait, l'exploitant ne peut produire suffisamment d'aliments pour nourrir sa famille. Etant donné les interactions complexes qui existent entre la production animale et végétale, la modernisation de l'exploitation est une tâche extrêmement compliquée.

Le passage de la structure traditionnelle à un type d'exploitation plus moderne passe probablement par la spécialisation de la production, entraînant le développement d'une économie dotée d'une structure de commercialisation capable d'assurer l'écoulement des produits fournis par ce type d'agriculture. Lorsqu'un tel marché comporte un grand nombre de petites unités, on a clairement avantage à adopter une approche coopérative. On y est quelquefois parvenu avec succès, pour le lait en Inde et la viande de bœuf en Hongrie et en Yougoslavie, par exemple, bien que dans de nombreux autres pays les coopératives d'élevage aient connu un échec. La coopérative traditionnelle n'est pas, toutefois, le seul moyen de résoudre le problème; il semble que le type d'intégration plus souple que permet un rapport contractuel offrirait de larges possibilités. Des progrès considérables ont été accomplis dans le secteur avicole, dans de nombreux pays, ainsi que dans le secteur de la viande de bœuf et de veau en Yougoslavie. Compte tenu de l'intérêt particulièrement puissant que de nombreux pays en voie de développement portent à la réforme agraire, une telle approche, jointe à la création d'unités de production de ruminants, de petite dimension mais industrialisées, semblerait mériter d'être étudiée sur une échelle beaucoup plus grande, en particulier pour les exploitations issues de réinstallations qui peuvent être trop petites pour disposer d'unités de pâturage économiques.

Recettes d'exportations agricoles

Comme on l'a signalé plus haut, depuis une dizaine d'années ou plus, les recettes d'exportations agricoles des pays en voie de développement n'ont progressé que lentement, qu'on les compare à celles des pays développés ou à l'expansion du commerce des produits non agricoles, ou encore aux besoins d'importation croissants des pays en voie de développement.

En conséquence, la part prise par ces pays dans le commerce mondial des produits agricoles a fortement diminué, ainsi que la contribution que les exportations de produits primaires agricoles apportent à leurs recettes en devises totales (voir tableau III-17 ci-dessus).

Les raisons de cette langueur ont été brièvement examinées dans une section précédente du présent

chapitre. Il semble peu probable que les facteurs fondamentaux qui sont à l'origine de cette tendance changent notablement dans l'avenir immédiat, mise à part l'amélioration du commerce net des céréales des pays en voie de développement que devrait permettre l'expansion accélérée de leur production intérieure. Au contraire, toutes les projections quantitatives et les études prospectives indiquent que si les politiques actuelles ne subissent pas de profondes réformes, il est probable que les tendances passées persisteront ou même qu'elles s'aggraveront. Selon les projections de la FAO concernant les produits, les recettes des pays en voie de développement provenant des exportations de produits agricoles primaires s'accroîtront probablement à un taux de 0,7 à 1,8 pour cent par an⁴³, comparé à un taux de 1,7 pour cent pendant les années soixante, alors que les projections des Nations Unies indiquent pour les exportations non agricoles de ces pays, un taux allant de 8,2 à 9,2 pour cent par an, chiffres à peu près comparables à la tendance passée (8,4 pour cent par an)⁴⁴. Compte tenu de tels taux, les produits primaires agricoles ne représenteraient en 1980 pas plus de 20 pour cent environ de la valeur totale des exportations des pays en voie de développement, contre 46 pour cent en 1960 et plus de 30 pour cent aujourd'hui — bien que dans un grand nombre de ces pays la part des exportations agricoles resterait beaucoup plus élevée. En outre, comme on l'a noté plus haut, même si l'aide extérieure devait atteindre le niveau recommandé, les pays en voie de développement auraient encore en 1980 un déficit en devises allant jusqu'à 6 milliards de dollars U.S. par an.

Il convient de signaler la valeur très approximative de ces projections, dont la portée est variable et qui ont été obtenues au moyen de méthodes et d'après des hypothèses diverses. Néanmoins, elles renseignent à peu près sur l'ordre de grandeur de l'effort que devront consentir les pays en voie de développement pour se procurer les devises nécessaires à leur croissance au cours de la deuxième Décennie du développement. Pour l'essentiel, ils devront s'efforcer d'augmenter leurs recettes totales d'exportations, tant agricoles que non agricoles, bien au-delà des taux projetés.

Il est clair d'après le Plan indicatif mondial que les pays en voie de développement, dans leur ensemble, disposent d'un potentiel de production suffisant pour accroître considérablement leurs disponibilités exportables de produits agricoles, puisque se-

lon ce plan, les disponibilités exportables de produits primaires agricoles de ces pays pourraient croître au cours des dix prochaines années à un taux de 3,3 pour cent par an⁴⁵. Bien que ces deux séries de projections ne soient pas rigoureusement comparables, il semble au moins que ce taux, plus élevé que celui de la demande, qui atteindrait comme on l'a déjà mentionné 0,7 à 1,8 pour cent, permettrait de combler dans une mesure substantielle le déficit en devises prévu. D'une façon générale, par conséquent, le problème qui se pose à la communauté internationale est de faciliter l'absorption dans les pays importateurs des produits primaires agricoles à un taux beaucoup plus élevé que celui qui est envisagé si les politiques actuelles se poursuivent.

En raison de la nature très différente des facteurs qui influent sur le commerce des différents produits primaires agricoles, on pourrait peut-être faciliter un examen ordonné des divers problèmes de politique qui se posent en les répartissant dans les principaux domaines suivants :

1. *Produits agricoles en concurrence directe originaires des pays tant développés qu'en voie de développement.* Ces produits comprennent les denrées alimentaires de base, telles que le blé, les céréales secondaires, le riz, la viande, le poisson, le sucre, les graines oléagineuses et les huiles, certains fruits, ainsi que le tabac, la pâte et le papier.
2. *Matières premières agricoles.* Pour ces produits la concurrence ne vient pas seulement de produits identiques ou étroitement interchangeables originaires des pays développés (laine, coton, cuirs et peaux, certains produits forestiers primaires) mais davantage encore des produits synthétiques de remplacement, notamment pour le caoutchouc.
3. *Produits tropicaux.* Sur le marché des boissons tropicales (cacao, thé, café), des épices, de certains fruits et bois tropicaux, il n'y a que peu ou pas de concurrence avec les produits des pays développés, et l'ensemble des pays en voie de développement jouit, en théorie, d'une situation monopolistique.
4. *Produits agricoles mineurs.* On sait peu de choses, du point de vue statistique ou analytique, sur un grand nombre d'exportations primaires mineures si ce n'est que dans leur ensemble elles sont importantes et qu'elles s'accroissent probablement à un rythme plus rapide que la plupart des exportations de produits principaux. Etant donné que ces produits répondent en général à une demande spécialisée, ou que leur succès dépend des efforts de promotion des exportations et de commercialisation, ils échappent à un grand nombre des contraintes commerciales habituelles.

⁴³ FAO, *Produits agricoles : projections pour 1975 et 1985*, Rome, 1967, vol. 1, p. 64. Etant donné que ces chiffres se rapportent à la demande d'importation nette des pays à revenu élevé, l'expansion du commerce entre pays en voie de développement, examinée plus loin, pourrait permettre d'atteindre des taux supérieurs. Toutes les projections de la demande citées ici sont exprimées en prix constants.

⁴⁴ Nations Unies, Conseil économique et social, *Elaboration de directives et de propositions relatives à la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement*, New York, E/AC. 34/L.29/Rev.1, juin 1968.

⁴⁵ FAO, *Plan indicatif mondial provisoire pour le développement de l'agriculture*, Rome, 1969, vol. 2, p. 695.

5. *Commerce entre pays en voie de développement.* Ce secteur pose un problème particulier. Compte tenu de la demande commerciale potentielle totale, c'est sans aucun doute un secteur à croissance rapide, mais l'expansion des échanges est gênée par l'insuffisance de l'infrastructure commerciale, le manque de devises et autres obstacles qui militent en faveur de l'autosuffisance nationale.
6. *Produits agricoles transformés.* Enfin, on a de fortes raisons de s'efforcer d'accroître le commerce de ces produits. Les obstacles sont toutefois considérables et l'élaboration de la politique à suivre est particulièrement difficile en raison de l'absence de données économiques de base.

Le tableau III-22 permet d'apprécier l'importance quantitative de certains de ces groupes et des divers types de concurrence. Près des trois quarts des exportations totales de produits agricoles primaires des pays en voie de développement se composent de produits qui sont en concurrence directe ou indirecte (à part les synthétiques) avec ceux des pays développés. Cette proportion, qui était environ des deux tiers en 1955, a augmenté en raison de la progression relativement rapide des produits du groupe des denrées alimentaires de base. L'autre grand groupe de produits exposés à la concurrence, les matières premières agricoles, n'a pas varié en valeur, de sorte que sa part du total a diminué. Cette réduction aurait été encore plus forte sans une vive progression de la valeur des exportations de produits forestiers primaires.

TABLEAU III-22. — COMPOSITION DES RECETTES D'EXPORTATIONS AGRICOLES DES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT, 1955-70, ET PROJECTIONS JUSQU'EN 1980

	Produits concurrencés		Total partiel	Produits tropicaux non concurrencés ³	Total
	Aliments de base ¹	Matières premières ²			
..... <i>Pourcentage du total</i>					
1955	36,5	31,2	67,7	32,3	100
1960-62 ⁴	43,0	29,5	72,5	27,5	100
1965-67 ⁴	47,1	26,2	73,3	26,7	100
1970 ⁵	50,5	23,5	74,0	26,0	100
.. <i>Milliards de dollars U.S. aux prix de 1960</i> ..					
1955	4,6	3,9	8,5	4,0	12,5
1970	8,5	3,9	12,4	4,4	16,8
..... <i>Pourcentage annuel</i>					
1955-70 ⁶	4,2		2,5	0,6	2,0

¹ Y compris les céréales, la viande, les produits laitiers, le poisson, les produits d'alimentation animale, le sucre, les graines oléagineuses et les huiles, le tabac, les agrumes et les fruits séchés. — ² Y compris les fibres, le caoutchouc, les cuirs et peaux, les produits forestiers primaires. — ³ Y compris le café, le cacao, le thé, les bananes et les épices. — ⁴ Moyenne. — ⁵ Estimations. — ⁶ Taux de croissance.

res. La part des produits tropicaux non concurrencés a également baissé, mais moins que celle des matières premières agricoles, puisqu'en valeur les exportations de ces produits ont augmenté de plus de 3 pour cent par an.

Produits alimentaires de base

En raison de la prédominance du groupe des produits alimentaires de base (qui englobe en fait certains produits non alimentaires tels que le tabac) dans les exportations agricoles des pays en voie de développement, ainsi que de l'accroissement considérable des possibilités d'approvisionnement indiqué par le PIM, les produits de ce groupe sont voués à rester au centre de la controverse concernant les politiques agricoles internationales, d'autant plus qu'un certain nombre de pays développés figurent traditionnellement parmi les principaux exportateurs de produits de ce groupe.

Bien que la situation concurrentielle soit fondamentalement la même, les perspectives détaillées de l'offre et de la demande varient d'un produit à l'autre. L'écart entre la croissance possible des disponibilités exportables (telle que l'indique le PIM) d'une part, et la croissance prévue de la demande dans les pays à revenu élevé d'autre part, est le plus important dans le cas des céréales. Alors que l'accroissement probable de l'offre dans les pays en voie de développement est chiffré à plus de 6 pour cent par an pour le blé et les céréales secondaires, et à 8 pour cent pour le riz, l'accroissement de la demande ne dépasserait pas 2,5 pour cent par an ⁴⁶.

Un excédent hypothétique assez important de l'offre apparaît également pour le sucre (taux de croissance d'environ 3 pour cent par an pour les disponibilités exportables, contre moins de 0,5 pour cent peut-être pour les besoins d'importation). Les matières grasses seraient un peu plus proches de l'équilibre. La croissance des disponibilités exportables de viande des pays en voie de développement semble devoir être moins élevée que celle de la demande d'importation. Pour le poisson et les produits dérivés également, et plus particulièrement la farine de poisson et les crevettes, il est peu probable que la demande d'importation constitue un obstacle à l'expansion des exportations.

Jusqu'à présent, les mesures internationales visant ce groupe de produits ont été axées principalement sur la réglementation des marchés du blé, dont les principaux fournisseurs, à l'exception seulement de l'Argentine, sont des pays développés, et du sucre, qui relève toutefois en majeure partie d'arrangements préférentiels entre pays.

⁴⁶ Les estimations de l'offre citées ici et par la suite sont celles de la FAO, *Plan indicatif provisoire pour le développement de l'agriculture*, Rome, 1969, vol. 2; les projections de la demande sont celles de la FAO, *Produits agricoles: projections pour 1975 et 1985*, vol. 1.

L'accroissement rapide des disponibilités mondiales de blé au cours des dernières années dans les pays tant exportateurs qu'importateurs, dont certains pays en voie de développement, a rendu la stabilisation du marché encore plus difficile que dans le passé, et les dispositions de l'Arrangement international sur les céréales de 1967 concernant les prix se sont en fait révélées insuffisantes pour faire face au changement important survenu dans l'équilibre fondamental de l'offre et de la demande peu de temps après la conclusion de cet arrangement. La négociation d'un nouvel arrangement sur les céréales, destiné à succéder à celui qui est actuellement en vigueur et expirera au milieu de 1971, est provisoirement prévue pour le 1^{er} janvier 1971. Elle sera sans doute difficile, en raison des excédents records de blé et des importants stocks de céréales secondaires qui pèsent sur le marché, ainsi que des incertitudes tenant à l'élargissement éventuel de la CEE.

Dans le même temps, l'accroissement rapide des taux d'autosuffisance en céréales réalisé dans de nombreux pays en voie de développement et l'amélioration de leur position concurrentielle sur le marché mondial des céréales, grâce à l'extension des variétés à haut rendement, donnent un caractère encore plus urgent à la nécessité d'une action internationale dans ce domaine. Cette évolution ne concerne pas seulement le blé — pour lequel plusieurs nouveaux pays en voie de développement deviendront sans doute exportateurs — mais également le riz, exportation traditionnelle des pays en voie de développement.

Il n'est pas possible, faute de place, d'examiner de façon détaillée les diverses formes possibles d'action internationale concernant les produits alimentaires de base, qui ont été ou sont actuellement étudiées dans diverses instances. Outre les accords sur les produits, elles comprennent la libération des échanges, les paiements compensatoires au profit des pays exportateurs en voie de développement, l'aide alimentaire financée sur le plan international, les stocks régulateurs des matières grasses, l'extension des arrangements bilatéraux concernant le sucre sur le modèle de ceux des Etats-Unis et du Royaume-Uni, et une combinaison de mesures destinées à perfectionner la lutte contre les maladies et les conditions d'hygiène dans les abattoirs des pays en voie de développement, assorties d'une forme d'accès garanti aux marchés des pays à revenu élevé pour les exportations de viande des pays en voie de développement ⁴⁷.

⁴⁷ Les formes éventuelles d'une action internationale sur les céréales sont examinées de façon détaillée dans une étude de la FAO qui doit paraître prochainement: *La stabilisation du commerce international des céréales - évaluation des problèmes et solutions possibles*. Le Groupe d'étude du riz de la FAO a examiné à ses dernières sessions l'éventualité d'une action internationale pour le riz (documents FAO CCP:RI 70/6, CCP 69/5 et CCP 70/7), et celui des graines oléagineuses et matières grasses, pour ce groupe de produits (documents FAO CCP:OF 68/5/1-5, CCP:OF 70/3 et 4 et CCP 70/5).

Toutefois, en raison de la nature de la concurrence qui s'exerce au sein de ce groupe de produits, la plupart des mesures destinées à accroître les recettes d'exportation des pays en voie de développement impliqueraient une réduction de la production ou du degré d'autosuffisance dans les pays à revenu élevé. L'expérience acquise dans le cadre des accords par produits laisse penser, en outre, que les accords de prix sans obligations de stockage et, en dernier ressort, les dispositions tendant à limiter la production, ne suffiront pas à garantir des prix stables et rémunérateurs en cas de changements profonds dans l'équilibre de l'offre et de la demande internationales.

En dernière analyse, pour qu'à long terme une action internationale réussisse dans ce domaine, il faudra donc que les pays intéressés soient disposés à procéder aux ajustements nécessaires de la production et du commerce à l'échelon national.

Quant à l'action des divers pays en voie de développement, elle dépendra essentiellement de leur aptitude à offrir des marchandises de qualité acceptable à des prix concurrentiels. L'exemple de la Thaïlande qui, en quelques années, est devenue l'un des principaux exportateurs de maïs, à destination principalement du Japon, montre les résultats qui peuvent être obtenus, en particulier sur les marchés en expansion tels que celui des céréales secondaires. A la faveur de l'amélioration des techniques agricoles dans les pays en voie de développement, notamment dans le domaine des céréales, certains pays pourront peut-être suivre cet exemple, même si dans l'ensemble la concurrence risque de rester très vive sur le marché des céréales. On peut tirer de l'étude des résultats d'exportation des pays en voie de développement citée précédemment dans le présent chapitre, l'enseignement général que les exploitations agricoles d'un pays donné dépendent tout autant de sa capacité de concurrence générale que des tendances régnant sur les marchés mondiaux de ses principaux produits d'exportation.

Matières premières agricoles

A l'exception notable des produits forestiers agricoles, dont la demande s'accroît à un rythme rapide et qui contribuent dans une proportion croissante aux recettes d'exportation des pays en voie de développement, c'est le groupe de produits agricoles qui est exposé à la concurrence la plus vive sur les marchés internationaux. Le PIM estime que dans l'ensemble les disponibilités exportables de produits de ce groupe pourraient d'ici à 1980 augmenter au taux d'environ 2,5 pour cent par an, tandis qu'on prévoit que la demande d'importation diminuera de 0,7 à 1,9 pour cent par an.

Pour l'un des principaux produits du groupe, le coton, un ajustement international semblable à ceux

qui ont été examinés ci-dessus pourrait s'appliquer, encore qu'il soit à noter que les Etats-Unis, principal pays exportateur à revenu élevé, ont déjà tendance à prendre la position de « fournisseur résiduel » sur les marchés mondiaux. D'une façon plus générale, toutefois, la situation concurrentielle est dominée par le fait que les produits naturels doivent soutenir la concurrence des produits synthétiques de remplacement. Cette concurrence ne se limite pas aux marchés des pays développés, puisque de nombreux pays en voie de développement remplacent de façon croissante leurs importations de matières premières agricoles au moyen de produits synthétiques locaux ou importés.

Comme il paraît peu probable qu'une action nationale ou internationale de grande envergure vise à limiter le progrès technique — du moins pas au-delà de ce qu'envisage la recommandation de la CNUCED demandant que les pays développés ne subventionnent pas délibérément la mise au point de produits synthétiques de remplacement destinés à substituer les importations de produits naturels en provenance des pays en voie de développement — il semble que les pays en voie de développement pourraient ralentir ou renverser la tendance à la baisse des recettes procurées par ce groupe de produits en agissant dans deux directions principales.

Tout d'abord, ils peuvent poursuivre les efforts faits pour parvenir à des accords officiels portant sur les prix minimaux et les contingents d'exportation du genre de ceux qui sont mis en œuvre sous les auspices de la FAO pour les fibres dures, le jute, le kénaf et les fibres apparentées. Si ces arrangements ont contribué à stabiliser le marché au cours des dernières années, ils restent soumis à un dilemme fondamental, devant être suffisamment contraignants pour empêcher d'importantes fluctuations du marché tout en gardant la souplesse qui est l'un de leurs attributs essentiels.

Deuxièmement, les producteurs de matières brutes naturelles peuvent poursuivre leurs efforts en vue d'améliorer la position concurrentielle de leurs produits grâce à l'amélioration technique de la culture et de la transformation, de façon que le produit naturel soit mieux adapté à ses usages industriels, ainsi qu'à un effort accru en matière de recherche sur les utilisations finales, la production et la commercialisation. Le meilleur exemple de la réussite de telles mesures est peut-être celui du caoutchouc naturel, dont la production a continué de s'accroître régulièrement malgré la concurrence incessante des produits synthétiques. Le principal élément de ce succès a été la replantation de vastes superficies au moyen de variétés clonales à rendement élevé, mais la recherche qui a permis de mettre au point des formes élaborées de caoutchouc naturel, qui concurrencent plus directement les synthétiques pour certaines utilisations finales, a joué également un rôle important. De grands

progrès ont également été accomplis dans le traitement du coton et de la laine en vue de leur conférer certaines des caractéristiques qui ont initialement donné l'avantage aux fibres synthétiques⁴⁸. L'importance d'une telle action est de plus en plus comprise, comme le montre le fait que les gouvernements participant aux deux arrangements officiels de la FAO qui viennent d'être mentionnés, ont décidé de demander l'aide du PNUD pour entreprendre des études de justification concernant la création d'instituts internationaux de recherche pour les deux groupes de fibres.

Produits agricoles transformés

Le facteur le plus important peut-être, c'est que les pays en voie de développement devront être mis en mesure d'élever continuellement le degré d'élaboration des produits qu'ils exportent, qu'il s'agisse de matières premières agricoles ou autres. Ils pourront ainsi non seulement recueillir une plus grande part de la valeur du produit final, mais également faire beaucoup avancer leur industrialisation. Ce processus a déjà lieu, bien entendu, et dans la mesure où la tendance au plafonnement observée dans le passé et la réduction prévue des exportations de produits bruts correspondent à une réorientation vers les exportations de produits transformés et manufacturés, il donne une idée fautive de la tendance économique profonde. Grâce à des techniques de commercialisation dynamiques et à une bonne recherche sur les utilisations finales, il devrait être possible d'accélérer cette évolution, et un nombre croissant de pays en voie de développement devraient être à même de produire des articles transformés et manufacturés répondant étroitement à la demande exigeante et variée des pays développés qui offrent les principaux débouchés. Les récents succès remportés dans ce domaine par certains pays d'Extrême-Orient, tels que Hong-kong et la République de Corée, et la création d'industries forestières du type le plus moderne dans un certain nombre de pays sont un témoignage éloquent des possibilités, même en face de la protection souvent élevée dont s'entourent les pays à haut revenu.

Pour provoquer un changement étendu et rapide à cet égard, il est essentiel toutefois que les pays importateurs abaissent les barrières que la plupart d'entre eux maintiennent encore pour protéger fréquemment des industries vétustes et peu productives. Jusqu'à présent, les progrès dans ce domaine n'ont pas été très encourageants. Même l'Arrangement concernant le commerce international des textiles de coton, négocié dans le cadre du GATT et peut-être sur le point d'être étendu, s'il concède

⁴⁸ L'utilisation du label « Woolmark » pour différencier la laine de ses concurrents synthétiques meilleur marché est un exemple de réussite en matière de promotion commerciale.

aux pays en voie de développement une part convenue de l'expansion du marché, est fréquemment critiqué à cause de la lenteur de l'accroissement des importations qu'il permet par rapport à l'augmentation de la capacité des industries manufacturières et des exportations des pays en voie de développement. Les récents progrès accomplis vers l'octroi par les pays développés de préférences généralisées au bénéfice des pays en voie de développement sont un signe encourageant à cet égard, bien que les chances réelles d'un progrès rapide restent incertaines.

Pour accélérer le processus, deux mesures nationales pourraient se révéler intéressantes. D'une part, les pays développés devraient entreprendre une étude plus attentive des coûts et avantages d'une politique d'ajustement industriel plus délibérée, qui consisterait à délaissier les secteurs où les pays en voie de développement deviennent relativement plus compétitifs et à se lancer dans des domaines plus modernes, orientés vers l'espace international et à productivité élevée ; une telle étude pourrait faire apparaître que dans de nombreux domaines ces pays ont à y gagner tant du point de vue des recettes en devises que du revenu national, et que la plupart des dépenses à engager seraient des dépenses budgétaires ayant un caractère purement temporaire et destinées à faciliter les ajustements nécessaires.

D'autre part, les pays en voie de développement eux-mêmes pourraient trouver opportun d'adopter une approche commerciale encore plus dynamique, à titre tant individuel que collectif, notamment le montage de campagnes de promotion des exportations, de campagnes publicitaires destinées à informer les consommateurs des pays à revenu élevé des avantages qu'ils tireraient d'un abaissement des barrières commerciales, et le financement ou l'exécution et la diffusion d'études sur l'étendue et la nature des ajustements réalisés dans les pays développés⁴⁹. Il serait également utile d'examiner attentivement dans quelle mesure il serait possible de trouver dans ce domaine une convergence d'intérêts entre les producteurs des pays en voie de développement et les gouvernements d'une part et les grandes sociétés multinationales ou les chaînes de distribution nationales de l'autre.

Boissons tropicales

La croissance de la demande d'exportation de boissons tropicales est limitée par le niveau déjà élevé de la consommation par habitant dans un grand nombre de pays, par le rôle puissant de l'habitude dans la détermination du niveau de consom-

mation, et par la lenteur de l'accroissement démographique dans les pays à revenu élevé. Le taux de croissance de la demande globale d'exportation prévu au cours des années soixante-dix n'est que de 2 à 2,3 pour cent par an. Etant donné toutefois la position de quasi-monopole dont jouissent l'ensemble des pays en voie de développement pour la fourniture de ces produits, et la faible élasticité de la demande par rapport au prix d'importation du thé et particulièrement du café (mais pas du cacao), les pays en voie de développement devraient pouvoir en théorie organiser les marchés de ces produits de façon à maximiser leurs recettes d'exportation.

C'est une tâche beaucoup plus difficile en pratique qu'il n'apparaît en théorie, comme le démontre amplement l'histoire récente des accords par produit conclus dans ce domaine. Le seul produit pour lequel un accord international a pu être négocié et mis en œuvre est le café. L'Accord international sur le café n'a pas seulement permis, dans une certaine mesure, de maintenir les prix au niveau convenu, mais il a, de multiples façons (par exemple, limitation des importations des pays non membres et planification de la production dans les pays membres exportateurs), été beaucoup plus loin dans la direction d'une véritable réglementation du marché que les accords internationaux par produit précédents. Toutefois, même cet accord a été soumis à de fortes tensions en 1969/70 lorsque les dégâts causés par le gel au Brésil ont provoqué une hausse des prix même après l'ajustement maximal en hausse des contingents d'exportation.

Il semble que la difficulté d'arriver à des accords sur ces produits, en dépit du monopole apparent dont jouissent les exportateurs, soit due à trois raisons principales. Tout d'abord, la très grande diversité des coûts de production dans les divers pays exportateurs et la tendance naturelle de ceux qui produisent au coût le plus bas d'élargir leur part du marché, jointes aux encouragements que les gouvernements prodiguent aux petits producteurs pour des raisons sociales plutôt qu'économiques, sont des facteurs inhérents, qui tendent à porter l'offre totale au-delà de la demande exprimée sur le marché. En raison de ces mêmes facteurs, il est difficile de parvenir à un accord sur la répartition des contingents d'exportation entre participants, ainsi que sur une méthode d'ajustement périodique des contingents, qui donne satisfaction tant aux nouveaux qu'aux anciens exportateurs. Pour résoudre ce problème de façon durable, les pays producteurs dont les coûts sont les plus élevés pourraient faire un effort résolu en vue de rationaliser leur production, ou de trouver, notamment dans les zones marginales, d'autres utilisations à la terre et à la main-d'œuvre actuellement immobilisées dans ce secteur. Aucune de ces solutions ne sera facile, en raison de

⁴⁹ Ce type d'activité aiderait les pays en voie de développement à stimuler leurs exportations vers les pays développés de produits agricoles tant primaires que transformés.

l'abondance qui règne sur les marchés mondiaux de la plupart des produits et des possibilités limitées qui s'offrent pour l'utilisation des ressources ainsi libérées ; toutefois, le fait qu'une assistance financière internationale pourrait être fournie pour une telle diversification, ainsi que pour la mise en œuvre de stocks régulateurs éventuellement dans le cadre d'un accord de produits, devrait faciliter un peu la tâche.

Deuxièmement, comme le montre le cas récent du cacao, les pays exportateurs sont parfois tentés d'adopter une optique excessivement à court terme en matière d'accords de produits, qui fait que leur désir de parvenir à un accord varie en raison inverse des prix courants et prévisibles à brève échéance sur le marché mondial. Pour compréhensible qu'il soit, un vacillement de ce genre conduit les pays importateurs qui envisagent d'adhérer à l'accord à douter à la longue que les pays exportateurs souhaitent sérieusement aboutir.

C'est là un point important, car la participation des pays importateurs est indispensable à la discipline que requiert la mise en œuvre efficace d'un accord de produit. De toute évidence, sans la participation des importateurs, la discipline des pays exportateurs participant à un accord de caractère monopolistique serait soumise à rude épreuve. Même quand presque tous les pays exportateurs participent à l'accord, comme c'est le cas pour celui du café, il s'est avéré nécessaire d'obtenir l'adhésion des importateurs pour assurer la discipline de l'accord grâce à un système de « timbres ». Mais le fait que la participation des pays importateurs soit indispensable met les pays exportateurs dans une position d'infériorité pour les négociations. Par conséquent, meilleure est la discipline des exportateurs, mieux ils sont placés pour négocier les prix et autres conditions d'un accord.

Enfin, alors que les pays importateurs qui participent à un accord de produits ou à sa négociation tendent à ne prendre en considération que le coût supplémentaire en devises et autres conséquences immédiates résultant d'un prix plus élevé et plus stable, il convient également, pour apprécier justement l'effet de tels accords, de ne pas oublier que les pays exportateurs dépenseront le supplément de recettes en devises ainsi recueilli, ce qui, dans la situation mondiale actuelle, engendrera rapidement un accroissement des exportations des pays à revenu élevé.

Exportations agricoles mineures

La plus grande partie de la discussion ci-dessus a eu trait aux principaux produits agricoles d'exportation groupés dans des catégories générales selon la nature de la concurrence à laquelle ils sont ex-

posés sur les marchés mondiaux. Outre ces principaux produits, une grande variété de produits mineurs font l'objet d'un commerce important qui n'a jamais été étudié de façon systématique mais semble croître à un rythme rapide⁵⁰. La comparaison entre les données figurant dans le tableau III-22 et la valeur totale des exportations agricoles (y compris les forêts et les pêches) des pays en voie de développement montre que les « exportations mineures », qui ne sont pas individuellement couvertes par les statistiques de la FAO, représentent environ 15 pour cent du total. Normalement, les analyses de produits de la FAO ont même une portée plus étroite puisqu'elles laissent de côté une valeur de 4 500 milliards de dollars imputable à des « produits mineurs »⁵¹.

Le problème ne se limite pas au commerce de produits agricoles, mais revêt un caractère plus général. Selon une étude récente⁵², en 1960-63 les exportations mineures⁵³ (agricoles et non agricoles) ont représenté 34 pour cent des exportations totales de 29 pays en voie de développement. Elles ont, de plus, assuré la plus grande partie de la croissance des exportations de ces pays entre 1950-53 et 1960-63. On estime qu'environ les deux tiers des exportations mineures consistent en produits agricoles divers tels que les champignons de Chine (Taïwan) ou les tomates du Mexique⁵⁴.

Commerce entre pays en voie de développement

Par rapport au commerce avec les pays développés, le commerce des produits agricoles entre pays en voie de développement reste faible. On ne dispose pas de données statistiques à jour sur ces échanges, mais la FAO a estimé, lors du calcul des données de 1961-63, qu'ils représentaient environ 17 pour cent du commerce agricole total des pays en voie de développement.

On a de bonnes raisons de penser que ce commerce offre d'importantes possibilités de croissance future. D'une part, c'est dans les pays en voie de développement que la demande totale de produits agricoles devrait s'accroître le plus rapidement à l'avenir et, bien que la plus grande part de cet accroissement sera sans aucun doute satisfaite par la production intérieure, les importations pourraient bien y contribuer également. Etant donné que les importations ne constituent qu'une faible part de l'offre

⁵⁰ La FAO est sur le point d'entreprendre une étude de ces produits.

⁵¹ Estimation fondée sur le *Rapport sur les produits 1968*, page 6, complétée par les exportations de poisson et de produits forestiers.

⁵² B.A. De Vries, *Résultats obtenus en matière d'exportation par les pays en voie de développement*, Etude de la Banque mondiale, n° 3, 1967.

⁵³ Mineures pour le pays intéressé.

⁵⁴ B.A. De Vries, *op. cit.*

totale des produits agricoles dans les pays en voie de développement, un accroissement même réduit de la part de la demande satisfaite par les importations impliquerait une expansion substantielle de la valeur du commerce entre ces pays. D'autre part, dans les cas où la coopération et l'intégration régionales entre pays en voie de développement ont été poussées le plus loin, en particulier dans les pays du Marché commun centraméricain, les échanges de produits agricoles se sont rapidement accélérés.

Les raisons pour lesquelles l'accroissement de ce commerce a eu jusqu'à présent une portée limitée et est resté apparemment lent sont assez claires, et peuvent guider l'action nationale et internationale à entreprendre pour en accélérer la croissance. L'un des principaux facteurs est l'orientation et la composition traditionnelle du commerce entre les ex-

colonies en voie de développement et les ex-métropoles développées, qui ont dicté la forme de l'infrastructure tant nécessaire au commerce — lignes maritimes et voies ferrées, contacts commerciaux, accords de paiement, informations sur le marché, etc. Cette remarque semble s'appliquer en particulier à l'accroissement des échanges entre régions en voie de développement différentes.

Quant au commerce entre régions en voie de développement, si l'on peut aussi l'améliorer de cette façon, l'encouragement d'accords d'intégration régionale semble constituer une mesure plus puissante. L'exemple des pays du Marché commun centraméricain, dont le commerce intrarégional total a augmenté (en partant, il est vrai, d'un niveau réduit) de sept fois entre 1961 et 1968, démontre les possibilités d'accroissement du commerce entre pays participants qu'offrent ces accords.

Emploi rural

Il ressort nettement des données citées plus haut que la majorité des pays en voie de développement enregistreront nécessairement une augmentation de leur main-d'œuvre agricole pendant la deuxième Décennie pour le développement et une certaine période postérieure. Il faut donc prêter la plus vive attention au rôle de créateur d'emplois des politiques et mesures à appliquer au secteur agricole. La population est la principale ressource productive faiblement utilisée dans la plupart des pays en voie de développement et le faible niveau de la productivité et du revenu par habitant tient directement au sous-emploi ou au mauvais emploi de cette grande ressource.

La distribution des revenus suit aussi de près la distribution des possibilités d'emploi productif. Etant donné qu'une large distribution des revenus présente une extrême importance pour la création d'une demande intérieure qui serve de moteur au développement, les mesures tendant à améliorer la distribution des possibilités d'emploi sont tout aussi importantes que les mesures de création d'emplois.

Les taux très rapides d'urbanisation enregistrés récemment ont donné l'impression que ce phénomène contribuerait à atténuer la pression de l'emploi rural. En réalité, ce gonflement de la population urbaine tient en grande partie à un afflux de ruraux qui continuent de souffrir du chômage et du sous-emploi dans les villes autant qu'ils le faisaient dans les zones rurales. On estime que, dans certaines villes d'Amérique latine, le nombre des personnes en chômage ou sous-employées a augmenté bien plus

vite que la population urbaine totale. La constitution de ce groupe instable et voyant à la suite d'un exode rural prématuré fait prendre de plus en plus conscience de la nécessité d'assurer des emplois suffisants et des niveaux appropriés de revenus et de bien-être à ces gens pour les encourager à rester dans les zones rurales.

Difficultés rencontrées pour accroître l'emploi agricole

C'est surtout dans les pays où la main-d'œuvre totale s'accroît rapidement et où le secteur agricole est important qu'il est indispensable d'adopter une politique de développement agricole orientée vers la création d'emplois. Au total, les pays en voie de développement devront, pendant la deuxième Décennie pour le développement, augmenter l'emploi agricole d'environ 13 pour cent, ce qui revient à créer 48 millions d'emplois nouveaux par rapport au chiffre de 1970. Si les tendances passées persistent, l'emploi non agricole s'accroîtra de 40 pour cent, soit 98 millions d'unités, pendant cette même période. Le problème essentiel est que cet accroissement rapide de l'emploi agricole doit s'effectuer en même temps qu'une expansion considérable de l'emploi non agricole, de sorte que les deux secteurs sont en concurrence pour obtenir des appuis politiques et des ressources. La progression de l'emploi agricole est en outre entravée par un certain nombre d'autres facteurs.

Le problème de l'emploi agricole peut être en fin de compte résolu par une transformation de la struc-

ture de l'économie qui réduise la part du secteur agricole dans l'emploi total. Toutefois, cette transformation nécessite des investissements considérables dans les secteurs non agricoles où le coût moyen de création des emplois nouveaux est relativement élevé, en particulier dans les branches modernes de l'industrie qui jouent un rôle de pointe dans l'accroissement de la productivité. Les pays ont ainsi eu tendance à priver l'agriculture de ressources, en particulier de fonds d'investissement, dans l'espoir que la nature du processus de production agricole permettrait à la fois d'absorber une main-d'œuvre croissante et d'augmenter la production sans recours important à des ressources comme l'épargne intérieure, les devises et la main-d'œuvre qualifiée dont l'économie nationale est pauvre.

Les pays où la superficie cultivée pouvait être fortement accrue grâce à la technologie traditionnelle n'ont pas rencontré de grandes difficultés techniques pour ce faire. L'accroissement de cette superficie leur a permis de faire face à l'augmentation naturelle de la population rurale sans être obligés de relever les rendements grâce à l'utilisation de moyens de production achetés à l'extérieur, ni d'avoir recours à des méthodes de mise en culture exigeant plus que de l'outillage à main et du feu pour défricher la brousse.

Toutefois, les choses ont été bien plus difficiles dans les pays où les ressources en terres et en eaux sont déjà largement utilisées. Le rapport terre/population s'y est rapidement abaissé, pour l'ensemble de la population, et même pour la population agricole ⁵⁵. L'intensification de l'exploitation qui s'impose alors exige à son tour des niveaux bien plus élevés d'investissements et d'inputs qui prennent souvent une forme dont le coût d'opportunité est élevé. Les systèmes d'irrigation modernes, les engrais, la protection des plantes, la recherche agricole et l'administration se trouvent tous en concurrence directe avec les autres secteurs de l'économie pour absorber des ressources.

Dans d'autres cas, l'accroissement de la superficie cultivée est limité non par la pénurie des ressources nouvelles en terres et en eaux mais par un cadre institutionnel vieillot et mal adapté, notamment le régime foncier. Ce cadre entrave la mise en valeur de nouvelles terres agricoles et a même souvent pour effet de maintenir les terres sous un régime d'exploitation extensive offrant un très faible potentiel d'emploi, par exemple l'utilisation comme pâturage extensif de terres sur lesquelles une production végétale intensive serait rentable.

Dans l'agriculture tout comme dans le secteur industriel, les nouvelles techniques permettent d'éco-

nomiser de la main-d'œuvre ou, dans la meilleure des hypothèses, n'ont aucun effet sur l'emploi. D'une part, les techniques améliorées accroissent les besoins de main-d'œuvre à l'hectare parce que des travaux supplémentaires doivent être exécutés (comme l'application d'engrais) et qu'il y a plusieurs récoltes par an; d'autre part, l'élévation énorme des rendements a tendance à réduire la main-d'œuvre nécessaire par unité de production. L'incidence nette sur l'emploi varie donc selon que l'accroissement relatif de la production totale compense ou non la réduction relative des besoins de main-d'œuvre par unité de production.

La mécanisation peut avoir des effets complexes. Elle est souvent considérée comme la principale innovation technique ayant tendance à réduire les besoins de main-d'œuvre. Bien que cela soit vrai dans de nombreux cas, une mécanisation bien organisée peut, dans d'autres cas évoqués ci-après, créer des emplois supplémentaires au lieu d'en supprimer.

Toutefois, même si tous les obstacles techniques ou institutionnels peuvent être surmontés, l'accroissement de l'emploi agricole est limité par le plafond que la demande effective impose à la production agricole. Des études récemment entreprises pour le PIM confirment que la croissance à long terme de la production agricole dans les pays en voie de développement considérés comme un ensemble est compromise par un véritable «plafond» de demande. Elles montrent aussi que les taux de croissance récents, souvent peu satisfaisants, qui ont entraîné dans de nombreux pays un accroissement du chômage (dans l'agriculture comme dans le reste de l'économie) et une augmentation des importations de produits alimentaires ne sont inférieurs que de 0,5 ou 1 pour cent au niveau maximal de croissance imposé à plus long terme par les limites de la demande. La redistribution des revenus aux groupes à faible revenu constitue l'un des principaux moyens de faire disparaître cette limite de la demande et nous étudierons plus loin les rapports étroits existant entre cette politique et la politique de l'emploi.

Autre difficulté, il reste encore beaucoup à apprendre au sujet de la nature exacte du problème rural avant de pouvoir lui trouver des solutions. On n'a souvent pas réussi à s'attaquer réellement au problème dans le passé parce qu'on ne comprenait pas assez bien le réseau de rapports qui devait être respecté ou au contraire modifié pour obtenir des résultats. Il est particulièrement gênant qu'on ne parvienne même pas à l'heure actuelle à bien mesurer le phénomène qu'on souhaite modifier. Bien qu'il soit facile de démontrer approximativement l'ampleur de cette tâche qui est de plus en plus admise comme l'un des aspects importants du développement, les définitions de l'emploi, du chômage, du sous-emploi et de la main-d'œuvre restent imprécises. Aussi est-il

⁵⁵ Il ressort des études du PIM concernant le Proche-Orient qu'entre 1950 et 1965 la superficie de terres arables par personne est tombée de 0,36 à 0,30 hectare, et que même compte tenu des propositions ambitieuses de développement agricole figurant dans le Plan, cette superficie tomberait à 0,19 hectare en 1985.

difficile d'utiliser les informations disponibles pour analyser ce problème. Il serait aussi urgent de disposer de meilleures informations dans d'autres domaines: élasticité de l'offre et de la demande de main-d'œuvre par rapport aux variations de salaires, facteurs influant sur la mobilité de la main-d'œuvre, effet positif ou négatif sur l'emploi des innovations techniques et des diverses politiques agricoles.

Techniques de production agricole utilisant une main-d'œuvre importante

Le problème est si difficile et si vaste qu'il faut évidemment étudier tous les moyens de le résoudre sans en négliger aucun. Toutefois, l'effort doit surtout tendre à influencer sur la quantité de main-d'œuvre employée dans la production végétale car c'est cette production qui offre la quasi-totalité de l'emploi agricole. Les études préparées au sujet de six pays d'Asie en liaison avec le PIM ont montré que la production végétale n'a pas fourni moins de 81 pour cent du PIB total provenant de l'agriculture en 1962.

On doit agir dans deux directions pour porter au maximum l'emploi dans la production végétale: il s'agit en premier lieu d'une action «défensive» visant à éviter que les technologies moins favorables à l'emploi de main-d'œuvre remplacent le travail humain par d'autres inputs dans le processus de production; en deuxième lieu, il s'agit d'intensifier positivement l'utilisation de main-d'œuvre par application de la technologie agricole moderne.

L'action défensive intéresse principalement la mécanisation. Les estimations concernant l'emploi qui figurent dans les études du PIM comprennent une estimation du remplacement du travail humain par celui des machines par suite de la mécanisation: le pourcentage des besoins totaux de travail ainsi remplacés passerait de 0,9 pour cent en 1962 (date à laquelle la mécanisation était négligeable dans les pays étudiés, à l'exception de Ceylan et de la Malaisie) à 5,3 pour cent en 1985. Même si la mécanisation se multipliait ainsi par 6, elle ne remplacerait cependant qu'une très faible proportion de la main-d'œuvre totale nécessaire à la production végétale.

La question capitale est de savoir si les pays pourraient obtenir la production agricole requise sans remplacer la main-d'œuvre humaine par des machines. Pour répondre, il faut donc préciser les fonctions que la mécanisation doit exercer. Dans le cas de certaines opérations, le choix entre la main-d'œuvre humaine, les animaux de trait et les machines est uniquement fonction des coûts. Si on applique des prix de référence élevés aux devises étrangères, la comparaison de coûts tourne souvent en faveur d'une agriculture utilisant l'homme et les animaux de trait comme source d'énergie. Toutefois, si l'on

tient compte de l'exécution au meilleur moment et de la qualité de nombreuses opérations, en particulier la préparation du sol et l'ensemencement, on constate que les machines présentent des avantages importants qui sont souvent indispensables pour réaliser la production considérable nécessaire à la plupart des pays en voie de développement. Dans les zones à pluies faibles et irrégulières, le succès de la récolte peut dépendre de la rapidité des opérations et de leur exécution au meilleur moment. Toute la question des sources d'énergie devient encore plus cruciale lorsqu'on fait plusieurs récoltes par campagne car on ne dispose que de peu de temps entre la rentrée d'une récolte et la préparation de la récolte suivante. La mécanisation peut avoir un effet réellement positif sur les besoins de main-d'œuvre en permettant ainsi d'intensifier la production. En outre, dans de nombreuses régions sous-développées, en particulier si le climat ou la pénurie de produits d'alimentation animale ne permettent pas d'élever des animaux de trait, la mécanisation peut avoir une incidence considérable sur la superficie récoltée en réduisant la superficie des friches et en agrandissant celle des terres arables.

On en arrive ainsi aux techniques de production qui ont un effet positif sur l'utilisation de la main-d'œuvre. Dans les pays développés, l'agriculture moderne s'identifie presque toujours à une technologie visant essentiellement à remplacer le travail humain par du capital (y compris les techniques nouvelles) de façon à accroître la productivité de la main-d'œuvre agricole en la rapprochant de celle des autres secteurs de l'économie. Dans les pays en voie de développement, la technologie moderne devrait plus souvent avoir pour rôle de permettre d'utiliser plus intensivement la main-d'œuvre tout en augmentant sa productivité, sans prétendre pour autant le faire dans les mêmes proportions que la technologie qui permet d'économiser de la main-d'œuvre.

A cet égard, il est très important de savoir si les variétés de céréales à haut rendement ont une incidence positive ou négative sur l'utilisation de la main-d'œuvre. Ceux qui penchent pour la négative font valoir qu'en permettant aux exploitants des terres irriguées à bon sol d'approvisionner le marché assez abondamment pour faire baisser les prix, ces variétés pénalisent en fait les agriculteurs des zones marginales où la terre et la main-d'œuvre représentent la majeure partie des inputs totaux. L'utilisation de la main-d'œuvre pour la production d'un certain volume de denrées se trouvera réduite à son tour. On soutient en outre qu'en assurant des revenus plus élevés aux innovateurs, les variétés à haut rendement encouragent ceux-ci à mécaniser la culture et ont donc pour effet d'affaiblir la demande de main-d'œuvre et d'accentuer les inégalités entre ruraux.

D'autres soutiennent au contraire que l'accroissement rapide de la demande de produits agricoles imposera la pleine exploitation de toutes les terres qu'elles soient ou non consacrées aux variétés à haut rendement. Cet argument est encore renforcé par les perspectives qu'offre l'augmentation des revenus à la culture d'autres produits d'alimentation humaine et animale car elle donne lieu à une demande croissante de rations alimentaires plus variées et de meilleure qualité.

Il faut aussi rappeler que, comme les opérations de récolte et de battage nécessitent une main-d'œuvre importante dans presque tous les pays en voie de développement (en particulier en Asie), la hausse des rendements aura pour effet d'accroître la demande de main-d'œuvre. Cette demande sera également accrue par l'adoption de pratiques améliorées comme les semis ou les plantations en ligne et le perfectionnement des soins aux cultures. Les nouvelles variétés n'atteignent les rendements très supérieurs prévus que si elles bénéficient des conditions de sol et d'eau les plus favorables, mais ces conditions sont également les plus favorables aux herbes adventices de sorte que la lutte contre ces herbes nécessitera elle aussi une main-d'œuvre fortement accrue.

On ne dispose guère d'informations quantitatives précises sur les différences de besoins de main-d'œuvre correspondant aux techniques utilisant les variétés à haut rendement. L'étude du PIM présente quelques estimations tout à fait provisoires concernant le rapport entre les rendements et les besoins de main-d'œuvre. L'élasticité de la main-d'œuvre par rapport au rendement s'établit en moyenne à 0,37, en variant de 0,25 à 0,60 selon les cultures, principalement en fonction de l'importance de la main-d'œuvre requise pour la récolte dans les besoins totaux de main-d'œuvre. Les besoins supplémentaires moyens de main-d'œuvre résultant des rendements supérieurs proposés se chiffrent à 30 jours de travail par hectare récolté, soit une augmentation de 40 pour cent par rapport à la moyenne de 76 jours/hectare de travail enregistrée en 1962. Toutefois, ce chiffre comprend également les augmentations de main-d'œuvre liées aux modifications de cultures proposées, qui comportaient une réduction de la proportion de cultures céréalières peu exigeantes en main-d'œuvre pour 1985.

En ce qui concerne l'élevage, la modernisation de la production ouvre des perspectives plutôt sombres à l'emploi, sauf dans le secteur laitier dont l'expansion future est néanmoins limitée par de nombreux facteurs évoqués plus haut. Les formes commerciales d'élevage comme les ranches de bovins et la grande production moderne de porcins, de volailles et d'œufs utilisent peu de main-d'œuvre, bien qu'il soit possible d'avoir recours à des pratiques exigeant beaucoup de main-d'œuvre comme l'alimentation des animaux

et le ramassage des œufs à la main. En outre, les élevages de porcins et de volailles peuvent se situer en dehors des zones rurales et, en raison de leurs dimensions, ils n'ont guère d'effet favorable sur la distribution des revenus. En revanche, le petit élevage intégré dans les activités agricoles générales assure une meilleure distribution du travail entre les saisons et les membres des familles et offre une source supplémentaire de revenus, mais il ne fournit pas assez de possibilités d'emploi pour retenir davantage de travailleurs dans le secteur agricole.

La production forestière, en particulier dans les forêts artificielles, peut offrir un potentiel d'emploi important dans les zones forestières, surtout si les machines ne sont utilisées que pour les opérations où elles sont beaucoup plus efficaces que la main-d'œuvre humaine. La foresterie a un effet secondaire important sur l'emploi: elle facilite l'installation de colons dans les zones boisées en assurant un apport de revenus au cours des premiers stades de colonisation en attendant que les cultures ou l'élevage rapportent.

Les forêts artificielles, qu'elles soient créées en vue de la conservation des sols et des eaux, de la production ou à plusieurs fins, peuvent jouer un rôle complémentaire important dans la fourniture d'emplois. En effet, elles offrent souvent du travail pendant les mortes-saisons de l'agriculture car elles ont besoin de main-d'œuvre non seulement pour leur création mais aussi pour l'entretien et l'exploitation.

L'intensité d'emploi de main-d'œuvre pour l'exploitation dans les grandes forêts tropicales est extrêmement variable à l'heure actuelle car les opérations peuvent être entièrement manuelles ou au contraire complètement mécanisées, et les besoins de main-d'œuvre pour l'exploitation mécanisée peuvent varier de 800-1 000 hommes/jour par 1 000 mètres cubes de bois produits au quart de ces chiffres. Il existe quelques exemples où les opérations ont été organisées avec une « efficacité » mal comprise alors que, du point de vue de l'économie nationale, la véritable efficacité aurait peut-être consisté à mieux utiliser les ressources ayant un coût d'opportunité faible comme la main-d'œuvre.

Bien que l'innovation technologique ait la même incidence sur l'emploi dans le cas de l'industrie de la pêche que dans celui de la production végétale, animale et forestière, les pêcheries offrent la possibilité de passer rapidement de la pêche simple en petites embarcations de type artisanal à la pêche industrialisée moderne en eau profonde. Les pêcheries d'un certain nombre de pays en voie de développement comprennent à l'heure actuelle deux secteurs très différents, alors que d'autres pays appliquent une politique plus progressive suivant l'exemple du Japon. Toutefois, l'incidence sur l'emploi reste peu importante dans la plupart des cas car la

pêche artisanale et la pêche industrielle correspondent à des activités différentes basées sur des ressources différentes. Bien que ces deux secteurs puissent se faire une certaine concurrence sur le marché, l'accroissement rapide de la demande de poisson offre de larges possibilités à un développement dynamique des pêches en eau profonde qui n'empiètent pas sur les débouchés des secteurs traditionnels ni ne réduisent la main-d'œuvre totale employée dans les pêches.

Toutefois, le secteur qui permet de créer le plus d'emplois dans l'industrie de la pêche est la pisciculture, en eaux intérieures, saumâtres ou marines. Dans ce secteur, des opérations de production qui emploient beaucoup de main-d'œuvre viennent s'ajouter aux opérations traditionnelles de prises.

La culture des mollusques en eaux marines, qui utilise une main-d'œuvre particulièrement abondante, est déjà bien organisée dans un certain nombre de pays. À condition d'avoir des débouchés suffisants, ces activités peuvent connaître une expansion considérable. Il ne faut cependant pas oublier que, ainsi qu'il a été souligné dès le début, l'élevage, la foresterie et la pêche restent extrêmement peu importants par rapport à la production végétale.

La principale question qui reste à résoudre est celle des méthodes à utiliser pour orienter l'application des techniques modernes de production de façon que, tout en contribuant à accroître la production, elles ne remplacent pas le travail humain. Pour ce faire, les pays ont largement recours aux impôts, en particulier sous forme de droits à l'importation. La politique des droits à l'importation répond généralement à la nécessité de protéger les industries nationales, de réduire le plus possible le coût de la production végétale destinée à l'exportation et d'économiser les devises. Il faudrait que l'emploi tienne lui aussi une place importante parmi ces critères. Toutefois, les choses se compliquent lorsqu'on est mal informé des incidences techniques nouvelles sur l'emploi et qu'on procède au choix sur des bases purement politiques et sous la pression de groupes d'influence. De même, on ne connaît pas assez bien les effets des variations des salaires et des prix des autres facteurs de production sur l'offre et la demande de main-d'œuvre.

Les pays ont tenté dans un certain nombre de cas d'adopter des lois tendant à décourager ou à interdire l'adoption de techniques qui réduisent les besoins de main-d'œuvre, mais ils n'ont généralement obtenu que des résultats décevants. Dans la plupart des pays, il faut sans doute éviter une déformation des prix des facteurs qui permette à un taux de change trop élevé de stimuler l'adoption de techniques basées sur des équipements importés de l'étranger.

Les stimulants directs pourraient constituer le meilleur moyen politique d'obtenir une structure de

la production agricole favorable à l'emploi. Ils peuvent prendre la forme de subventions en faveur des inputs et investissements modernes qui ont pour effet de créer des emplois comme les engrais, la protection des plantes et l'amélioration des terres par irrigation, drainage et lutte contre les inondations. Toutefois, c'est là une question complexe car il semble bien que dans certaines régions les engrais, par exemple, peuvent en fait remplacer le travail humain. Il peut même être nécessaire de subventionner directement l'emploi de la main-d'œuvre elle-même, surtout dans les cas où la demande de cette main-d'œuvre est compromise par une législation fixant un salaire minimal.

Outre les subventions directes, on peut avoir recours à l'organisation d'institutions qui favorisent l'utilisation de processus de production à base de main-d'œuvre. Ces institutions présentent encore plus d'importance pour augmenter fortement les possibilités d'emploi dans les zones rurales au moyen de programmes de travaux publics ou grâce à l'industrialisation rurale.

Possibilités d'emploi non agricole dans les zones rurales

On suggère souvent, pour réduire le chômage et le sous-emploi rural, d'avoir recours à la création d'emplois non agricoles, à plein temps ou à temps partiel dans ces zones. L'agriculture à temps partiel est déjà très répandue dans les pays développés et elle progresse dans un certain nombre de pays en voie de développement. Elle se généralisera sans doute dans les pays en voie de développement, surtout dans les cas où la pression démographique est forte, car elle permet aux familles qui ne disposent que d'une exploitation de subsistance de jouir d'un niveau de vie supérieur à la subsistance.

L'emploi non agricole dans les zones rurales a suscité de nombreux espoirs mais il a aussi donné lieu à bien des échecs qui démontrent à quelles difficultés se heurte cette méthode. Les principaux moyens de créer des emplois de ce genre sont les travaux publics, l'industrialisation rurale et les services ruraux. Bon nombre d'entre eux, tout en étant strictement non agricoles, sont très étroitement liés à la production agricole.

Les pays ont déjà recours depuis longtemps aux programmes de travaux publics pour tenter d'atténuer le chômage et d'améliorer les faibles revenus des zones rurales. Citons, parmi les cas les plus anciens, les programmes de secours aux victimes des famines en Inde et plus récemment bon nombre de projets bénéficiant d'une aide alimentaire. Il existe quelques exemples de succès bien connus qui amènent à se demander pourquoi ces programmes ne se sont pas

développés davantage et par quels facteurs ils sont limités ⁵⁶.

La concurrence avec d'autres projets de développement pour obtenir certaines ressources constitue la difficulté de base de ces programmes. Cette concurrence peut être atténuée par une organisation approfondie, mais non complètement éliminée; elle porte non seulement sur les ressources financières et les cadres administratifs mais aussi sur « l'effort bénévole des volontaires ».

Les difficultés rencontrées par les projets bénéficiant d'une aide alimentaire ont tenu notamment à l'insuffisance des cadres administratifs et des systèmes de distribution des produits alimentaires qui se sont le plus souvent fait jour sous forme de retard, de pertes et de gonflement des coûts. Un autre problème tient à la tendance générale des ruraux à préférer recevoir des salaires en espèces plutôt que des produits alimentaires; aussi le versement de salaires est-il de plus en plus souvent prévu dans le cadre de projets comportant le paiement du travail en aliments, pour tenir compte de cette tendance. En outre, la composition et la qualité des aliments disponibles ne sont pas toujours agréables ou acceptables pour les travailleurs. Ces inconvénients sont néanmoins compensés en partie par des avantages, en particulier la facilité d'obtention de l'aide alimentaire au moment même où les autres formes d'aide fléchissent.

La concurrence en matière de cadres administratifs est un problème complexe qui a donné lieu à bien des controverses. Certains soutiennent que les projets de distribution d'aliments en paiement du travail ne requièrent que des ressources administratives très restreintes parce qu'ils sont simples et peuvent rester limités à l'échelon de la collectivité locale où les problèmes sont résolus de manière officieuse ⁵⁷. Cet argument néglige le fait qu'il peut y avoir une multiplicité de petits projets dont les besoins administratifs sont augmentés par la dispersion géographique et les problèmes relativement difficiles de gestion qui se posent lorsque de nombreux petits projets sont en cours. On esquivait souvent ces difficultés en posant comme hypothèse que la charge supplémentaire ainsi imposée au mécanisme administratif ne l'empêchera pas d'exercer normalement ses fonctions habituelles ou les fonctions considérées comme prioritaires, du point de vue du développement, par rapport aux projets à base de main-d'œuvre.

La concurrence s'exerce aussi à propos d'une autre ressource: la volonté de la population de travailler pour le bien commun, soit à titre de volontaires bé-

névoles, soit en acceptant des salaires inférieurs aux taux ordinaires du marché. Cette bonne volonté a des limites et, dans la plupart des pays, on y a déjà fait si souvent appel pour des objectifs ou des projets fréquemment peu valables que la population rurale accueille avec lassitude et méfiance les exhortations à entreprendre de nouveaux efforts bénévoles. En revanche, lorsque les efforts passés ont donné des résultats bien visibles, la population est souvent plus disposée à en entreprendre de nouveaux.

En outre, il est difficile de trouver des projets qui constituent de bons instruments pour la création d'emplois et répondent simultanément à d'autres critères de développement, en particulier ceux de la rentabilité économique. Tout en étant intéressants du point de vue économique, ces projets doivent présenter des éléments qui aident la population locale à s'identifier à leurs objectifs.

Parmi ces projets, figurent en bonne place ceux qui concernent l'infrastructure, en particulier la construction de routes, l'irrigation, l'amélioration des terres et la conservation des sols et des eaux. Les projets de ce genre utilisent largement la main-d'œuvre, permettent une large répartition des avantages obtenus et donnent des résultats bien visibles et faciles à comprendre. Ils présentent aussi l'avantage important d'accroître l'emploi moins en nécessitant de la main-d'œuvre pour leur propre exécution qu'en créant une demande de main-d'œuvre dans l'agriculture très intensifiée à laquelle ils ouvrent la voie. En Inde, par exemple, la construction d'ouvrages permettant d'irriguer un hectare de terre peut créer une demande de 800 jours de travail; l'intensification de l'agriculture que permet l'irrigation augmente les besoins de travail de telle sorte qu'en une dizaine d'années cette superficie requerra un nombre équivalent de jours de travail supplémentaires pour la production agricole et pour l'entretien et l'exploitation du réseau d'irrigation ⁵⁸.

Le manque d'institutions compétentes figure également parmi les facteurs qui limitent le recours aux programmes de travaux publics. Il est évident que les investissements dans les travaux de ce genre ne sont économiquement intéressants que si les installations réalisées sont ensuite bien utilisées et bien entretenues. Pour cela, il doit exister des institutions bien assises qui permettent aux individus de participer à l'effort collectif pour construire puis utiliser

⁵⁶ La Promotion nationale du Maroc qui est pourtant l'un des programmes de ce genre les plus réussis n'a même pas assuré 5 pour cent de l'emploi agricole total bien qu'elle ait eu, dans certaines régions, une incidence assez forte pour réduire de moitié le chômage dans l'agriculture.

⁵⁷ G. Ardant, Comment assurer le plein emploi dans les pays en voie de développement, *Revue internationale du travail*, 83 (1), juillet 1963.

⁵⁸ Ce calcul repose sur les hypothèses suivantes: coût de construction à l'hectare: 1 000 dollars U.S., dont 400 dollars de main-d'œuvre au tarif de 50 cents par jour pendant 800 jours au total; besoins de main-d'œuvre avant irrigation: 35 jours par hectare avec une intensité de récolte de 95 pour cent, et besoins totaux annuels de main-d'œuvre: 32 jours/hectare; après irrigation, l'emploi de main-d'œuvre par hectare de terre récoltée doit atteindre 60 jours et l'intensité de récolte 150 pour cent de sorte que les besoins totaux de main-d'œuvre se chiffrent à 90 jours par an; l'entretien et l'exploitation du réseau d'irrigation sont calculés à 50 pour cent de 2 pour cent des frais d'investissements primitifs, soit 10 dollars par hectare ou 20 jours de travail; nombre total de jours de travail supplémentaires par hectare: 78.

une infrastructure améliorée. Il est également indispensable de tenir compte du niveau de développement et du stade d'organisation sociale atteints pour déterminer le genre de travaux publics qui peuvent être entrepris utilement et le soutien qui peut être mobilisé à cette occasion. Les programmes de ce genre doivent être soutenus par un effort d'éducation.

On suggère aussi souvent d'avoir recours à l'industrialisation rurale pour accroître l'emploi non agricole dans les zones rurales. Il faut faire une distinction importante entre l'industrie de type artisanal saisonnière ou à temps partiel et l'industrialisation qui crée une main-d'œuvre industrielle à plein temps résidant et travaillant dans les zones rurales. La première solution a souvent été proposée comme un moyen puissant de créer des emplois de type artisanal à temps partiel mais ses effets sont fortement restreints par sa productivité très basse par rapport à la production industrielle qui lui fait souvent concurrence. Elle doit donc être limitée en dernière analyse au genre de production industrielle où les produits « faits main » sont favorisés. On peut citer comme exemples de succès le tissage à domicile en Inde et la renaissance du tissage de la soie en Thaïlande. Il ne faut pas oublier que ce genre d'emploi constitue un véritable complément à l'agriculture de sorte que, lorsque l'utilisation de la main-d'œuvre dans l'agriculture elle-même est mieux organisée, cette industrie artisanale s'affaiblit parce qu'elle ne permet même pas d'atteindre les niveaux de productivité de la main-d'œuvre travaillant dans l'agriculture.

Il apparaît donc qu'à plus longue échéance, l'industrialisation dans les zones rurales doit être basée sur la conjonction de davantage de technologie moderne et de capital avec la main-d'œuvre. Les industries intéressantes de ce point de vue sont celles qui sont fondées sur les matières premières agricoles comme la fabrication du sucre, l'égrenage du coton, l'extraction des huiles, la préparation d'aliments du bétail mélangés, les conserveries et autres industries alimentaires. Toutefois, la plupart de ces industries ont un caractère franchement saisonnier de sorte que le rapport capital/travail risque d'y rester relativement élevé.

Les mesures prises par les pouvoirs publics pour appuyer l'industrialisation rurale ont eu une influence déterminante sur son implantation géographique. Les principaux instruments dont disposent les pouvoirs publics pour encourager cette industrialisation sont la fourniture de services d'infrastructure, les avantages fiscaux et les subventions directes.

Pendant la deuxième Décennie pour le développement, les industries et services auxiliaires de l'agriculture pourront jouer un rôle important dans l'accroissement de l'emploi dans les zones rurales. En effet, le développement agricole est caractérisé, au stade actuellement atteint dans la plupart des pays en voie

de développement, par un accroissement rapide des ventes de produits agricoles et des achats d'inputs. Ces phénomènes donnent lieu à une forte augmentation de l'emploi dans la commercialisation des denrées agricoles et dans la commercialisation, et souvent aussi la fabrication, des inputs nécessaires aux techniques modernes. Ce sera peut-être cette incidence indirecte sur l'emploi qui sera la plus importante dans le cas des variétés à haut rendement.

La construction des logements et autres infrastructures nécessaires au développement d'agglomérations rurales décentralisées, qui constituerait une excellente solution de rechange à la prolifération continue des grandes villes existantes, offre une autre source potentielle importante d'emploi rural. On a récemment suggéré que cette construction pourrait être financée par des prêts hypothécaires à garantie internationale⁵⁹, et l'urgence d'accroître l'emploi rural dans les pays en voie de développement paraît un puissant argument supplémentaire en faveur de cette suggestion. Ces agglomérations rurales décentralisées offriraient non seulement des marchés aux produits agricoles des environs, mais aussi des centres à partir desquels seraient assurés les divers services publics nécessaires aux agriculteurs.

Considérations de politique générale intervenant dans l'accroissement de l'emploi rural

Les mesures tendant à accroître les possibilités d'emploi ne contribuent pas nécessairement à l'amélioration de la distribution des revenus. Ainsi, la plupart des mesures évoquées plus haut n'intéressent que les agriculteurs qui ont des contacts avec l'économie de marché. Les agriculteurs pratiquant l'exploitation de subsistance qui produisent presque uniquement pour leur propre consommation familiale, ne sauraient être atteints ainsi: ils doivent tout d'abord entrer en contact avec l'économie de marché. Bien qu'on puisse généralement présumer que la plupart de ces communautés isolées ont des disponibilités alimentaires de base acceptables, elles offrent certains des pires exemples de sous-emploi qui existent. Sauf si elles peuvent accroître leur productivité, en général par l'augmentation de l'apport de travail humain, elles ne peuvent produire aucun excédent disponible pour la vente ni, donc, améliorer leur revenu et leur niveau de vie.

Dans d'autres cas, il est très difficile de créer de nouveaux emplois parce que les zones intéressées disposent de ressources de base médiocres, ainsi qu'il a été indiqué plus haut à propos de la production végétale. Toute politique d'emploi doit alors

⁵⁹ Barbara Ward, *The poor world's cities*. *The Economist*, 6 décembre 1969, p. 56-70.

nécessairement être orientée vers l'acquisition, par la population, de qualifications qui lui permettent d'émigrer dans d'autres zones. Il existe parfois des possibilités d'industrialisation rurale mais celles-ci sont en général encore moins intéressantes que dans les zones dotées d'un bon potentiel agricole et donc d'un revenu supérieur et d'un marché local plus large, généralement accompagné d'un meilleur réseau de communications.

Il faut souligner en conclusion, que pour procéder à un choix valable entre les politiques de développement qui ont des effets divers sur l'emploi, il faut bien connaître les coûts et les résultats des diverses solutions possibles. Or, on dispose d'informations très insuffisantes sur les rapports entre les objectifs de production et d'emploi.

Les résultats et les coûts doivent être considérés à trois points de vue: économique, social et politique. Ces points de vue sont en rapport étroit, rapport qui est parfois de complémentarité mais le plus souvent de concurrence. Les considérations économiques et sociales se complètent évidemment dans le cadre d'une politique de développement orientée vers l'emploi si celle-ci aboutit à une amélioration de la

distribution des revenus qui correspond aux objectifs sociaux et contribue simultanément au développement en accroissant la demande intérieure de nombreux biens de consommation. Les objectifs sociaux et politiques des directives concernant l'emploi peuvent aussi se renforcer puissamment les uns les autres.

Comme dans le cas d'une étude de la rentabilité de la mise en valeur polyvalente d'un fleuve, l'étude d'une politique de lutte contre le chômage rural est entravée par la difficulté de mesurer certains coûts et certains bénéfices de sorte que cette estimation des coûts et des bénéfices et même la décision finale font nécessairement appel au jugement mûrement réfléchi. Les décisions sont difficiles et prêtent à controverse en raison de cette nécessité de faire intervenir le jugement personnel et aussi des fortes réactions émotionnelles que suscite le chômage. L'une des tâches les plus importantes de l'avenir consistera à réduire la gamme de variables qui sont nécessairement basées sur ce jugement personnel de façon à donner un cadre plus objectif aux décisions. Pour cela, on doit mettre au point des concepts plus précis et disposer d'informations sûres plus abondantes.

Quelques incidences politiques

Comme on l'a indiqué dès le début, l'examen ci-dessus de certains des principaux problèmes agricoles pendant les années soixante-dix est loin d'être complet. Il permet cependant de délimiter certaines des grandes priorités tant pour les politiques agricoles nationales des pays en voie de développement que pour la coopération et l'aide internationale pendant la deuxième Décennie pour le développement.

Politiques agricoles des pays en voie de développement

En ce qui concerne les politiques nationales, il importe en tout premier lieu que les gouvernements continuent d'accorder une priorité élevée au développement agricole. Les possibilités de production agricole se sont maintenant bien améliorées dans un certain nombre de pays, mais elles ne se concrétiseront jamais si l'on prive une fois de plus l'agriculture de ressources en croyant à tort que le problème de la production alimentaire est déjà presque réglé.

La fourniture de l'appui nécessaire au développement agricole exigera de fortes ponctions dans les ressources gouvernementales en capitaux, main-d'œuvre qualifiée et infrastructure administrative. Les importations de facteurs de production indispensables tels que les engrais et les pesticides absorberont une

grande partie des devises disponibles. Il est donc indispensable que les gouvernements s'engagent résolument dans cette voie.

La production agricole de la plupart des pays en voie de développement est déjà passée par une phase très dynamique ou est sur le point de le faire. Il est donc essentiel de maintenir le même dynamisme dans la planification future. A cet effet, il convient d'éviter de s'en tenir à des notions immuables quant à la localisation des productions ou d'accepter le statu quo tel qu'il est défini par les limitations en matière d'environnement, l'utilisation des terres, les disponibilités en facteurs de production ou les régimes fonciers actuels. On ne saurait trop insister sur la nécessité de faire preuve de souplesse et d'imagination. Si les procédures proposées pour l'évaluation des progrès réalisés pendant la deuxième Décennie pour le développement se révèlent efficaces, il devrait être plus facile de prévoir les ajustements de politique qui sont nécessaires et de les appliquer en temps voulu.

Durant la deuxième Décennie pour le développement, les politiques agricoles des pays en voie de développement doivent viser deux buts principaux. En premier lieu, elles devront tendre à maintenir l'élan dû à la « révolution verte » ou, dans les pays où celle-ci n'a pas encore commencé, à en préparer

la voie. En second lieu, elles devront tenir compte des effets secondaires des changements agricoles rapides qui pourraient en ralentir l'élan. Dans les deux cas, les mesures économiques et institutionnelles présentent une importance capitale.

En ce qui concerne le premier aspect, les institutions et services doivent être modernisés et développés afin d'appuyer le progrès technique et l'intensification de l'agriculture. Le cadre institutionnel englobe tout le milieu économique et social dans lequel l'agriculteur vit et travaille. Mais dans le présent contexte, certaines des institutions les plus importantes sont celles qui touchent à la vulgarisation et à l'éducation, aux prix et à la commercialisation, au crédit, aux régimes fonciers et aux associations d'agriculteurs. Toutes les améliorations techniques sur lesquelles on fonde de si grands espoirs seront sans effet si les services de vulgarisation sont insuffisants pour aider les agriculteurs à moderniser leur production, si l'on ne fournit pas à ces agriculteurs des crédits pour leur permettre d'acheter les engrais et autres facteurs de production dont dépend une agriculture productive moderne, ou si, à la suite de politiques des prix non appropriées, d'une commercialisation inefficace ou de systèmes de régimes fonciers périmés, ces agriculteurs ne sont pas encouragés à accroître leur production.

Les méthodes à appliquer pour tirer le meilleur parti possible des variétés à haut rendement sont encore peu connues de la plupart des agriculteurs et beaucoup d'autres ne savent pas comment utiliser efficacement l'eau d'irrigation et les terres nouvellement cultivées. Ces techniques doivent être assimilées rapidement si l'on veut que les investissements consacrés à la mise en valeur des terres et des eaux et nécessaires pour répondre aux besoins futurs de l'expansion agricole dans les pays en voie de développement soient suffisamment productifs⁶⁰. Cela exige à la fois un vaste programme de formation des agriculteurs pour diffuser les résultats des recherches en matière d'adaptation variétale et un soutien institutionnel suffisant. Ces éléments manquent à l'heure actuelle dans de nombreux pays en voie de développement et leur absence s'est soldée par l'échec de nombreux projets de colonisation agraire et d'irrigation et, de ce fait, par la déception des agriculteurs et des planificateurs nationaux.

L'accroissement rapide et permanent de l'utilisation des inputs achetés pour la production agricole des pays en voie de développement exigera un vigoureux développement du crédit institutionnel, notamment si l'on ne veut pas que les petits agriculteurs soient distancés. Les établissements bancaires ru-

raux devront être considérablement adaptés pour pouvoir contribuer pleinement à la mobilisation de l'épargne en faveur des agriculteurs disposés à innover. Les services de commercialisation et les services institutionnels ainsi que les installations de stockage devront répondre à l'accroissement de la diversité et du volume des disponibilités commercialisées.

Les politiques des prix (et celles — connexes — en matière de subventions ou d'impositions) ont une importance capitale et forment un lien important entre les mesures nécessaires pour maintenir le rythme du changement et celles requises pour en atténuer les conséquences les moins souhaitables. D'une part, notamment en ce qui concerne les céréales, elles devront garantir que les agriculteurs continueront d'être encouragés à utiliser les engrais et autres facteurs de production achetés qui sont la cause principale des récents progrès les plus prometteurs de la production. Mais, d'autre part, elles doivent prévoir des réductions progressives du prix des céréales de façon que les consommateurs puissent bénéficier de l'amélioration de la production et que les céréales puissent servir de façon économique à l'alimentation des animaux et, dans certains cas, être exportées.

Il est évident que le développement des possibilités d'emploi productif doit devenir de plus en plus un but précis des politiques gouvernementales. En outre, il faut qu'il y ait aussi une amélioration spectaculaire des conditions de la vie rurale si l'on veut avoir quelques chances d'endiguer le flot prématuré de la population rurale vers les zones urbaines avant que des emplois soient disponibles. Il faudra trouver le moyen d'utiliser l'enthousiasme et l'énergie des jeunes à des fins productives au lieu de les laisser devenir la proie du mécontentement et des frustrations.

Les gouvernements doivent se demander sérieusement si les problèmes menaçants du chômage et du sous-emploi pourront jamais être réglés sans ralentir le taux actuellement élevé de l'accroissement démographique, et s'ils pourront obtenir à temps une diminution de ce genre sans fournir eux-mêmes des renseignements et des moyens à ceux qui désirent pratiquer le planning familial.

Il faudra également prendre des mesures pour limiter volontairement les inégalités qui s'accroîtront probablement dans les régions rurales du fait de l'utilisation des variétés à haut rendement et des améliorations connexes, ce qui pourrait avoir d'importantes conséquences pour la stratégie globale du développement agricole dans certains pays.

Afin d'encourager le développement rapide de l'utilisation des inputs nécessaire pour atteindre les objectifs de production, de simplifier la tâche des vulgarisateurs et de tirer le meilleur parti de la complémentarité des inputs, un certain nombre de pays ont jugé utile de lancer des programmes spéciaux pour fournir une « combinaison » appropriée d'inputs et

⁶⁰ La FAO a estimé ces investissements à environ 30 milliards de dollars, soit 40 pour cent de l'ensemble des investissements dans l'agriculture, les forêts et les pêches proposés pour la deuxième Décennie pour le développement.

de méthodes de culture comme élément essentiel du développement pour certaines cultures et régions clés, ces programmes étant étayés par des facilités de crédit et des services de commercialisation renforcés. Bien que l'on ne propose pas d'abandonner de telles stratégies de « concentration » en faveur d'une faible dispersion des rares ressources dans tout le pays, il semble néanmoins important d'examiner très attentivement les effets probables de ces stratégies sur les disparités rurales. Avant tout, il convient de tout mettre en œuvre pour veiller à ce qu'un programme « combiné » soit accessible à tous les producteurs d'une région donnée et non pas seulement aux plus gros producteurs ou à ceux qui sont par ailleurs mieux placés.

Dans de nombreux pays, l'instrument le plus puissant pour réduire les inégalités rurales est la réforme agraire, qui non seulement permet à la masse de la population de participer davantage au développement mais favorise aussi l'élévation des niveaux de consommation nécessaire pour accélérer le développement. Même dans les pays où une redistribution importante des propriétés foncières n'est pas jugée nécessaire, il sera souvent indispensable de réformer les systèmes d'occupation des terres afin de supprimer certains des inconvénients qu'ils comportent pour les petits producteurs.

L'utilisation la plus efficace des ressources limitées disponibles reste un problème primordial pour la plupart des pays en voie de développement. Il sera donc indispensable d'améliorer la planification nationale ainsi que l'identification et la préparation des projets particuliers. La planification à court et à moyen terme dans le secteur agricole devra de plus en plus être conçue dans le cadre de plans prospectifs à plus long terme de façon à tenir compte du caractère de projets à long terme de nombreux projets agricoles et des changements à plus long terme qui se produisent dans la demande nationale et internationale de produits agricoles. L'harmonisation des plans nationaux de divers pays sera absolument nécessaire, surtout dans les cas où on adoptera des approches multinationales.

Coopération et assistance internationales

Si les gouvernements des pays en voie de développement doivent accorder une priorité élevée au développement agricole, il doit en être de même des pays fournisseurs d'aide.

Sur la liste des principaux domaines prioritaires en vue d'une action internationale, il faut placer en tête l'intensification et l'élargissement de la coopération internationale en matière de recherche agricole, qui a donné de si bons résultats pour la mise au point des variétés céréalières à haut rendement.

Depuis cet éclatant succès, les organismes nationaux et internationaux de financement accueillent plus favorablement les demandes d'aide pour la recherche. En outre, le Comité consultatif des Nations Unies sur l'application de la science et de la technique au développement a récemment recommandé que les pays développés affectent 5 pour cent des dépenses qu'ils consacrent aux recherches non militaires à l'étude des problèmes des pays en voie de développement.

Une tâche importante consiste à accroître les rendements des céréales qui n'occupent pas une place suffisante dans les programmes internationaux et nationaux de recherche existants. Il semble que l'on pourrait répondre dans une large mesure à ce besoin en fournissant un appui supplémentaire aux centres internationaux et programmes régionaux existants, par exemple au Centre international d'amélioration du maïs et du blé (CIMMYT) au Mexique pour des travaux sur le blé d'hiver, le blé durum et l'orge, en collaboration avec le Projet FAO d'amélioration de la culture du blé et de l'orge au Proche-Orient. De même, l'Institut international de recherches sur le riz (IRRI) aux Philippines pourrait étendre ses travaux au riz de submersion profonde, au riz de plateau et au riz de marais en collaborant avec le Centre international d'agriculture tropicale (CIAT) en Colombie, et avec l'Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest (ADRAO). Certaines des variétés à haut rendement mises au point en Asie et en Amérique ont déjà donné des résultats prometteurs dans les conditions propres à l'Afrique, mais beaucoup reste à faire et l'ADRAO semble avoir une grande importance virtuelle pour guider l'action régionale visant à résoudre les problèmes clés relatifs à la production de denrées alimentaires. Une formule analogue de coopération pourrait être envisagée pour le sorgho et le millet; elle pourrait être axée sur l'Institut international d'agriculture tropicale (IITA) récemment créé au Nigeria ou encore sur le développement d'une station régionale ou nationale existante.

Il sera probablement nécessaire de créer un centre international qui se consacrerait surtout à l'étude des plantes-racines et tubercules tropicaux afin de compléter les activités des stations nationales. L'Afrique devrait bénéficier de la priorité et un effort coordonné de recherches entre l'IITA et des stations nationales telles que l'Institut national pour l'étude agronomique du Congo (INEAC), où des progrès considérables ont déjà été réalisés pour la sélection du manioc, pourrait entraîner une percée importante représentée par l'amélioration du niveau alimentaire et de la santé dans la région, notamment si on liait cet effort à un programme visant à fournir des protéines supplémentaires grâce à l'amélioration des légumineuses à graines et à leur introduc-

tion en rotation avec les racines féculentes. En ce qui concerne les légumineuses tropicales, les recherches internationales pourraient être surtout confiées au CIAT ou à l'ITA, mais pour les espèces méditerranéennes et subtropicales, il faudrait peut-être créer un centre spécial en Afrique ou en Asie. Il convient également d'établir des programmes régionaux ou sous-régionaux de recherches horticoles avec l'appui international.

Pour exploiter rapidement les larges possibilités offertes par les cultures multiples, les centres internationaux et nationaux de recherche sur les principales cultures vivrières doivent renforcer leurs activités en ce qui concerne les systèmes de culture intensive partout où l'environnement permet d'adopter de telles pratiques. Ces activités devront être appuyées par des projets pilotes orientés vers l'économie. La FAO pourrait jouer un rôle important à cet égard, tant par l'adaptation des projets actuels du PNUD que par la mise au point de nouveaux projets visant spécialement à encourager la multiculture, en veillant à ce que soient fournis à la fois les facteurs de production et les crédits, et — le cas échéant — des conseils sur la gestion, et à ce que les arrangements de commercialisation permettent de faire face à l'apport de produits divers tout au long de l'année.

L'exploration, la conservation et l'adaptation écologique des ressources génétiques est un autre domaine où la collaboration internationale est très souhaitable. A l'heure actuelle, environ 1 pour cent seulement du potentiel génétique des plantes cultivées a été employé pour la sélection végétale, qui utilise comme matière première les nombreuses races de plantes créées involontairement par l'homme primitif pendant des siècles de culture. Ces races sont en voie de disparition rapide sous l'influence des variétés améliorées contemporaines et il n'existe aucune source de remplacement de la matière première génétique⁴¹. Il est donc indispensable d'aborder de façon systématique la conservation, la prospection et l'exploitation rationnelle des ressources existantes. Les évaluations des collections de cultivars primitifs qui ont révélé des caractéristiques très souhaitables (par exemple, teneur élevée en protéines, variations de l'équilibre des acides aminés, résistance aux maladies et aptitude à la transformation) montrent que l'expérience mexicaine de sélection du blé n'est pas un exemple heureux mais accidentel qui n'est pas susceptible de se reproduire, mais plutôt un modèle qui peut être imité grâce à l'utilisation systématique des ressources génétiques. Cela dépendra toutefois de l'échange coordonné et à grande échelle de

matériel végétal et de renseignements, et présuppose un système normalisé pour l'emménagement des données et la localisation de l'information, comme cela se fait par l'intermédiaire du Centre FAO de renseignements sur les ressources génétiques. Un certain nombre de banques de gènes régionales sont déjà en voie de création et il faudra encourager de nouveaux efforts dans ce sens.

Une aide internationale considérable sera nécessaire si l'on veut que les pays en voie de développement puissent obtenir les importantes quantités d'inputs dont dépend la modernisation de leur agriculture. A l'heure actuelle, la plupart des engrais, des pesticides et des machines dont ils ont besoin doivent être importés des pays développés et ces importations absorberont sans doute une partie encore plus importante de leurs maigres ressources en devises pendant la deuxième Décennie pour le développement que ne l'avaient fait les importations croissantes de céréales, dont une bonne part était fournie à des conditions de faveur pendant la première Décennie pour le développement. Le deuxième Congrès mondial de l'alimentation a donc recommandé qu'une part accrue de l'assistance étrangère soit fournie sous forme d'aide matérielle à la production alimentaire, et il a repris une proposition antérieure visant à l'établissement d'un programme multilatéral de ce genre. L'assistance en vue de la mise au point de techniques appropriées pour la fabrication, l'élaboration ou le rassemblement des inputs, qui pourraient exiger un apport moindre de capitaux que les méthodes utilisées dans les pays très industrialisés mais permettraient encore de fournir aux agriculteurs des inputs à des prix raisonnables, pourrait être un objectif majeur des programmes d'aide pendant la deuxième Décennie pour le développement. Quand un certain nombre de pays coopèrent à un programme de développement (tel que l'ADRAO), on peut réaliser des économies d'échelle grâce à la fabrication ou à l'achat collectif d'inputs.

Selon le PIM, à la suite de la diminution de l'aide alimentaire sous forme de céréales vivrières, qui semble probable en raison de l'augmentation de la production dans les pays en voie de développement, les produits laitiers pourraient remplacer ces céréales comme principal produit dans les programmes d'aide alimentaire. Cela semble logique non seulement parce que les pays en voie de développement ont besoin de protéines et qu'il leur est difficile de créer leur propre industrie laitière, mais aussi parce que les produits laitiers sont fortement excédentaires dans les pays développés du fait des caractéristiques structurelles — que l'on ne peut modifier que peu à peu — de l'agriculture de ces pays. Intensifier l'aide alimentaire sous forme de produits laitiers serait néanmoins une question complexe tant pour les donateurs que pour les bénéficiaires. A long terme, il semble-

⁴¹ Cela ne signifie pas que l'on doit méconnaître la possibilité de provoquer des changements génétiques par l'emploi de produits chimiques, de rayonnements, etc. Toutefois, ces méthodes ne représentent que l'un des outils utilisés dans le domaine de la sélection végétale, et les résultats sont dans une large mesure imprévisibles.

rait souhaitable de lier les politiques de production des principaux pays producteurs de produits laitiers aux possibilités d'aide aux pays en voie de développement dans leurs efforts visant à créer une industrie laitière viable. C'est ce que propose la FAO dans son Programme international de développement laitier. Une conception de ce genre permettrait en outre à certains pays à économie centralement planifiée de renforcer leur aide sans se heurter à de graves problèmes de devises.

Un important domaine où l'action internationale semblerait être une condition préalable au succès est le développement des exportations de viande de bœuf des pays en voie de développement. Outre la situation de l'offre, un obstacle majeur tient aux conditions peu satisfaisantes en matière de lutte contre les maladies et d'hygiène des abattoirs qui existent dans la plupart des pays du tiers monde exportateurs potentiels de viande de bœuf. Sans améliorations à cet égard, on ne saurait s'attendre que les pays à revenus élevés, dont la production animale nationale se fait dans de bonnes conditions, ouvrent leur porte aux importations de nouvelles provenances. De fait, les progrès réalisés en Europe pour l'éradication de la fièvre aphteuse montrent que la réglementation vétérinaire concernant les importations deviendra sans doute plus rigoureuse et non pas plus libérale à l'avenir.

Du point de vue technique, il ne devrait pas être trop difficile d'améliorer l'hygiène des abattoirs et, de fait, certains exportateurs actuels ont accompli de grands progrès dans cette voie. Combattre efficacement les maladies est beaucoup plus complexe et coûteux. On a déjà obtenu nombre de résultats satisfaisants dans les pays en voie de développement, mais les ressources totales consacrées à la lutte contre les maladies, notamment la fièvre aphteuse, demeurent limitées par rapport aux pertes dont ces maladies sont responsables et aux avantages qui découleraient de l'ouverture de débouchés pour les exportations. Toutefois, si on ne leur donne pas l'assurance que leurs exportations de viande auront accès aux marchés des pays à revenus élevés, il sera peut-être difficile de décider les pays en voie de développement à faire d'importants investissements pour combattre les maladies. Le seul moyen de résoudre ce problème consiste, semble-t-il, à favoriser la conclusion de quelque arrangement international prévoyant que les pays en voie de développement qui s'engagent à produire de la viande répondant à des normes d'hygiène acceptables soient raisonnablement assurés de débouchés commerciaux dans les pays à revenus élevés.

La production animale, qui est l'un des domaines les plus prometteurs pour les pays en voie de développement en ce qui concerne les gains de devises, permet d'aborder le troisième grand problème qui se posera dans les années soixante-dix et que l'on a

choisi d'examiner dans le présent chapitre. L'augmentation des recettes en devises des pays en voie de développement dépend dans une large mesure des changements des politiques suivies dans les pays développés qui sont leur principal marché. C'est là un fait sur lequel on a beaucoup mis l'accent dans les recommandations du deuxième Congrès mondial de l'alimentation et il faut espérer que les progrès qui seront réalisés à cet égard pendant la deuxième Décennie pour le développement seront bien plus importants que ceux enregistrés pendant la première décennie. Parmi les moyens qui permettraient à la FAO et à d'autres organismes internationaux de favoriser le difficile processus d'un ajustement international, figurent des études sur les facteurs économiques et techniques influant sur la situation actuelle du marché; l'examen de la possibilité de mettre au point, en consultation avec les gouvernements, des critères ou des directives concertés pour déterminer comment l'on pourrait répartir entre les pays le fardeau que représente un ajustement de la production et des échanges; la promotion de débats documentés pour encourager une meilleure compréhension entre gouvernements; et de nouvelles tentatives pour entamer des négociations commerciales plus larges analogues aux projets initiaux concernant le Kennedy Round et où l'on tiendrait compte également des obstacles non tarifaires au commerce, y compris l'appui à fournir à l'agriculture.

Le deuxième Congrès mondial de l'alimentation ne s'est pas contenté de demander la suppression du protectionnisme, notamment en ce qui concerne les produits transformés. Il a aussi invité instamment les pays développés à s'engager à ne jamais élever les tarifs douaniers ni réduire les contingents concernant les produits des pays en voie de développement, même si des difficultés de la balance des paiements les contraignaient à prendre des mesures de ce genre à l'encontre des importations provenant d'autres pays développés. Il a en outre demandé que soit effectuée une étude des avantages relatifs de la production des différents produits agricoles, compte tenu des coûts d'opportunité à court et à long terme. Il a aussi mis l'accent sur la nécessité d'un nouveau développement des accords internationaux sur les produits et de leur extension à d'autres produits, tant en ce qui concerne les accords officiels que pour ce qui est des arrangements moins officiels du type de ceux élaborés sous les auspices de la FAO pour le jute et les fibres dures. La FAO et d'autres organisations internationales pourraient être en mesure de favoriser la négociation d'accords sur les produits en effectuant des études sur le courant d'échanges qui résulterait d'une augmentation des recettes d'exportation des pays en voie de développement.

Un très important aspect de la coopération internationale pendant la deuxième Décennie pour le dé-

veloppement intéressera les relations des pays en voie de développement entre eux: renforcement des systèmes actuels de collaboration et d'intégration économique sous-régionale et création de nouveaux systèmes du même genre. Ces systèmes serviraient de base solide à un développement des échanges entre pays en voie de développement. A cet égard, il est nécessaire de fournir une aide à ces pays pour les études fondamentales qui doivent précéder les mesures concrètes, peut-être comme l'a fait la FAO pour le Marché commun de l'Amérique centrale, et pour la mise en place de l'infrastructure commerciale nécessaire. Des domaines plus spécialisés de l'aide internationale pourraient comprendre l'aide financière en vue de la conclusion d'accords de paiements régionaux ou interrégionaux (tels que le projet d'union régionale asiatique de paiements). L'établissement de liens entre les droits de tirage spéciaux du FMI et le financement du développement contribueraient beaucoup à ce résultat.

Il ressort aussi de l'analyse faite dans le présent chapitre que les organismes internationaux comme la FAO et le GATT d'une part, et les différents pays en voie de développement d'autre part, devraient attirer une attention accrue à l'étude des marchés des produits d'importance secondaire, à la fois dans l'intérêt immédiat des exportateurs et pour servir de base aux études de diversification agricole effectuées dans les pays qui sont fortement tributaires de quelques grands produits d'exportation.

En ce qui concerne l'emploi dans les zones rurales — quatrième problème à être examiné ici — ce qui est surtout nécessaire, c'est de mieux comprendre ce problème relativement nouveau, notamment sa nature et son ampleur, et même les notions fondamentales relatives au chômage et au sous-emploi. A cet égard, l'aide internationale pour effectuer les recherches nécessaires peut être très utile. Le Centre de développement de l'OCDE est déjà en train d'exécuter un important programme de recherches dans ce domaine, et des études sont aussi en préparation à la FAO, à l'OIT et dans d'autres organismes.

A long terme, c'est la politique démographique qui sera probablement le principal instrument utilisé pour faire face au problème de l'emploi. La croissance démographique rapide est le principal facteur qui retarde le moment où la main-d'œuvre agricole finira par diminuer en valeur absolue. Durant la première Décennie pour le développement, c'est dans une large mesure l'insuffisance de la production alimentaire qui justifiait une diminution de la croissance démographique, et il semble que pendant la deuxième décennie ce sera le problème de l'emploi qui sera le facteur le plus important. Comme dans le cas de l'insuffisance de la production alimentaire, les problèmes de l'emploi se posent à la fois dans les pays très peuplés et dans les pays peu peuplés. Même

lorsqu'il existe des terres inutilisées, leur exploitation est généralement très coûteuse et les ressources nécessaires pourraient être mieux utilisées, c'est-à-dire servir à élever le niveau de vie d'une population qui augmenterait plus lentement. L'aide bilatérale et multilatérale aux pays désireux de ralentir leur croissance démographique grâce au planning familial s'est développée rapidement ces dernières années, mais il faudra l'intensifier dans une mesure beaucoup plus importante pendant la deuxième Décennie pour le développement.

L'aide internationale pourrait aussi jouer un rôle précieux en garantissant des hypothèques pour les logements et autres constructions nécessaires à la création d'agglomérations rurales décentralisées. Ainsi, non seulement on augmenterait sensiblement le nombre des emplois dans les zones rurales, mais on contribuerait aussi à la création de centres ruraux qui seraient d'importantes sources de demande pour les produits agricoles et constitueraient un moyen approprié pour canaliser les nombreux services que les gouvernements doivent fournir aux agriculteurs.

L'aide internationale à l'agriculture a souvent eu tendance dans le passé à aller surtout aux projets de grande envergure, tels que les projets d'irrigation, et à favoriser par là les gros agriculteurs et les agriculteurs les mieux placés. Si l'on veut éviter que les inégalités rurales ne s'accroissent davantage, il faut faire en sorte qu'une partie de plus en plus grande de l'aide bénéficie aux petits agriculteurs. En particulier, il existe de très larges possibilités de mettre sur pied des moyens supplémentaires pour aider les établissements de crédit agricole, domaine où le Programme de coopération FAO/BIRD a fait œuvre de pionnier ces dernières années.

Outre cette assistance bilatérale et multilatérale du secteur public, l'aide du secteur privé aura, comme l'a souligné le deuxième Congrès mondial de l'alimentation, un rôle décisif à jouer dans la réalisation des objectifs de la deuxième Décennie pour le développement, notamment dans des domaines tels que les industries de transformation et la production et la répartition des facteurs de production. Une question négligée dans nombre de pays en voie de développement et qui pourrait bien dépendre surtout de l'appui du secteur privé, est la production des semences, qui est indispensable à une utilisation prolongée des variétés à haut rendement et des semences améliorées.

* * *

De cet examen incomplet des progrès agricoles réalisés dans les pays en voie de développement ces vingt-cinq dernières années et de certaines des questions qui sont susceptibles de compter parmi les principaux problèmes agricoles qui se poseront à ces pays pendant la deuxième Décennie des Nations

Unies pour le développement, on peut cependant dégager un certain nombre de conclusions générales. Il est évident que dans de nombreux pays en voie de développement, le secteur agricole a constitué l'un des principaux obstacles au développement économique et social global pendant la première Décennie pour le développement. On a heureusement tiré les leçons de cette expérience quant au rôle décisif de l'agriculture. A la fin de la décennie, on a pu aussi constater avec satisfaction que le rythme de la modernisation agricole s'était remarquablement accéléré dans un certain nombre de pays, jusqu'ici surtout en Asie.

On a donc quelques raisons d'espérer que les résultats du secteur agricole des pays en voie de développement pendant la deuxième Décennie pour le développement seront de loin supérieurs à ceux atteints pendant la première décennie. Mais il ne faut pas viser trop haut. Il semble à peu près certain que durant la prochaine décennie de grands progrès pourront être réalisés en vue de faire disparaître les carences caloriques quantitatives dans l'alimentation qui ont été l'une des lacunes les plus regrettables dans les résultats d'après-guerre. Mais le règlement d'une génération de problèmes en fait naître une autre ou permet du moins de s'attacher à d'autres problèmes moins prioritaires auparavant. Même si l'on fait disparaître les carences caloriques les plus graves, les progrès seront inévitablement beaucoup plus lents en ce qui concerne les carences protéiques qui compromettent tellement le développement physique et peut-être même mental des jeunes enfants. S'il paraît un peu plus facile que dans un passé récent de suivre

le rythme des besoins alimentaires d'une population en expansion rapide, il va par contre être beaucoup plus difficile qu'auparavant de suivre celui des besoins en emplois productifs. Il semble probable que les inégalités s'accroîtront dans les régions rurales. De plus, l'inquiétude causée par les problèmes de l'emploi et de la distribution des revenus pourrait facilement compromettre les possibilités d'améliorer la production alimentaire.

La deuxième Décennie pour le développement ne saurait donc faire mieux que de jeter les bases d'une solution éventuelle des nombreux problèmes auxquels doit faire face à l'heure actuelle l'humanité. Mais il s'agit peut-être là de la dernière chance qui nous reste d'agir dans ce sens. Il est donc indispensable de mettre à profit le répit accordé par l'utilisation des variétés à haut rendement et les améliorations agricoles connexes pour envisager les mesures permettant de mieux équilibrer le régime alimentaire dans les pays en voie de développement, pour adopter des programmes de planning familial vraiment efficaces avant qu'il ne soit trop tard et pour prendre les mesures sociales et autres nécessaires pour garantir une répartition plus équitable des emplois et des revenus. Tout cela exige une action résolue de la part des gouvernements et des populations des pays en voie de développement eux-mêmes. Mais il faut aussi que les gouvernements et les populations des pays riches accordent beaucoup plus d'intérêt aux problèmes de ces pays, notamment en augmentant massivement l'aide financière et autre fournie dans le cadre de la stratégie pour la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement.

TABLEAUX ANNEXES

NOTE EXPLICATIVE

Nombres-indices FAO de la production et du commerce des produits de l'agriculture, des pêches et des forêts

Indices de la production ¹

Les indices de la production agricole ont été recalculés sur la base de l'année civile. Ils ne sont donc pas comparables avec les indices des campagnes publiés en 1966 et dans les éditions antérieures du présent rapport.

Pour la construction des indices, des coefficients de pondération régionaux, fondés sur les rapports entre les prix des produits agricoles en 1952-56, ont été appliqués aux chiffres de production ajustés pour tenir compte des quantités utilisées comme produits d'alimentation animale ou comme semences. Des indices des produits alimentaires sont exclus : le café, le thé, le tabac, les graines oléagineuses non comestibles, les fibres animales et végétales et le caoutchouc.

Pour ce qui est de la production des pêches, les quantités sont pondérées par la moyenne des valeurs unitaires des débarquements en 1957-59. Pour la production forestière, la production de bois rond est pondérée par les prix de 1952-56.

Indices du commerce

Les indices du commerce agricole ont été révisés en 1968, et les séries actuelles ne sont pas comparables avec les indices des années antérieures publiés dans les éditions précédentes.

¹ On trouvera des indications détaillées, y compris une liste des coefficients de pondération, dans l'*Annuaire de la production 1968*. FAO, Rome, 1969, p. xi et 716-721.

Pour calculer les indices du volume des exportations et des importations de produits agricoles, on a pondéré les volumes de chaque produit par les valeurs unitaires moyennes de 1957-59.

Les valeurs unitaires moyennes sont calculées par régions d'après des statistiques de quantité et de valeur qui portent au minimum sur 85 pour cent des échanges régionaux de chaque produit. Les valeurs unitaires des divers produits sont pondérées par le volume moyen du commerce en 1957-59.

Les indices du commerce des produits des pêches et des forêts ont été, autant que possible, calculés de la même manière que les indices des produits agricoles.

Définition des régions

Les définitions des régions se passent ordinairement de commentaire. Il faut noter cependant que l'Europe occidentale englobe la Yougoslavie et que le Proche-Orient s'étend de Chypre et de la Turquie au nord-ouest jusqu'à l'Afghanistan à l'est et englobe, sur le continent africain, la Libye, la République arabe unie et le Soudan. Dans l'attente de données plus complètes, il n'est pas présenté d'estimations relatives à la Chine continentale.

Etant donné qu'il est difficile de calculer les taux de change et de chiffrer les opérations de troc, la valeur des échanges de l'Europe orientale et de l'U.R.S.S. est évaluée d'après les valeurs unitaires mondiales des exportations.

TABLEAU ANNEXE 1A. — VOLUME DE LA PRODUCTION MONDIALE¹ DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 (Don- nées pré- lim.)
..... Millions de tonnes															
Produits agricoles															
Blé	184,25	202,25	197,92	229,05	219,67	221,32	211,84	237,69	218,25	251,61	240,65	283,37	270,92	305,80	288,96
Orge	62,48	70,64	64,47	70,44	68,56	77,75	70,09	84,29	86,93	93,84	89,74	99,95	102,18	112,85	114,87
Avoine	62,69	61,09	57,72	60,92	54,80	57,20	49,14	48,62	45,63	42,53	44,74	46,67	48,82	52,26	52,15
Maïs	144,24	148,16	148,87	161,50	177,59	185,70	186,40	188,69	199,22	191,77	201,18	214,83	237,88	224,83	234,50
Riz (équivalent de riz usiné) ²	85,76	89,31	84,48	93,24	97,99	103,65	104,60	105,36	111,93	115,55	107,39	107,36	119,56	124,99	128,53
Sucre (centrifugé)	39,50	40,42	44,55	48,60	48,25	53,56	50,16	48,94	52,99	63,69	60,44	62,28	63,84	66,96	70,19
Pommes ³	13,83	16,02	10,03	20,84	13,64	20,66	14,60	19,11	17,95	18,80	18,77	18,43	21,15	19,56	21,32
Agrumes	18,15	18,29	18,59	20,02	20,79	21,06	23,16	21,09	22,58	24,87	26,57	30,99	28,43	32,85	33,39
Bananes	13,76	13,91	15,26	15,32	16,41	17,16	17,69	18,16	19,31	21,20	23,55	23,87	24,83	24,76	25,50
Huile d'olive	0,80	1,20	1,19	1,12	1,24	1,40	1,47	1,00	1,92	1,00	1,32	1,36	1,41	1,50	1,53
Soja	11,90	13,92	15,00	17,65	16,44	17,02	20,70	20,61	21,24	21,15	25,45	28,00	29,59	32,95	33,68
Arachides	9,25	10,07	11,23	11,58	10,80	11,87	12,41	13,33	13,46	13,87	13,38	13,72	14,77	13,21	14,10
Graines de coton	14,91	14,61	14,02	14,47	15,28	15,96	16,10	17,44	18,49	18,47	18,75	17,06	16,49	18,31	18,13
Coprah	3,13	3,47	3,49	2,92	2,73	3,34	3,40	3,12	3,29	3,35	3,30	3,45	3,16	3,27	3,27
Total des huiles végétales et oléa- gineux (équivalent d'huile) . .	18,39	20,05	19,91	20,94	20,10	21,15	22,18	22,32	23,52	23,57	24,87	25,37	25,86	26,73	27,21
Café	2,87	2,46	3,08	3,54	4,17	4,29	4,42	4,63	4,17	3,59	5,03	3,80	4,42	3,84	4,16
Cacao	0,85	0,90	0,77	0,91	1,04	1,17	1,14	1,17	1,21	1,51	1,22	1,35	1,36	1,23	1,37
Thé	0,73	0,73	0,75	0,80	0,82	0,83	0,89	0,90	0,92	0,97	0,98	1,03	1,03	1,08	1,11
Vin	23,55	22,61	18,27	23,81	24,96	24,35	21,98	28,53	25,80	28,51	28,92	27,27	28,49	28,19	27,57
Tabac	3,24	3,27	3,22	3,03	3,26	3,25	3,18	3,51	3,79	4,11	3,74	3,83	4,08	3,94	3,89
Coton (fibre)	8,13	8,00	7,57	7,82	8,36	8,72	8,71	9,55	10,09	10,11	10,24	9,31	8,88	9,89	9,80
Jute ⁴	2,56	2,55	2,54	2,88	2,58	2,47	3,65	3,14	3,32	3,27	3,54	3,79	3,77	2,68	3,68
Sisal, henequen et autres agaves	0,59	0,62	0,65	0,68	0,74	0,76	0,77	0,80	0,83	0,88	0,86	0,86	0,81	0,79	0,80
Laine (en suint)	2,16	2,26	2,22	2,36	2,51	2,47	2,52	2,50	2,57	2,53	2,54	2,62	2,65	2,75	2,76
Caoutchouc	1,95	1,92	1,93	1,95	2,05	2,00	2,09	2,13	2,08	2,22	2,35	2,46	2,49	2,66	2,89
Lait (total)	297,24	308,74	319,77	327,47	332,71	340,09	346,41	349,49	347,44	353,55	368,54	377,10	384,58	392,77	393,83
Viande ⁵	51,09	54,08	55,17	56,57	58,71	59,69	62,63	64,94	67,06	67,11	69,79	73,06	76,41	78,67	79,56
Œufs	9,58	9,80	10,18	10,07	10,30	10,89	11,36	11,56	11,38	11,92	12,09	12,55	13,10	13,48	13,99
Produits halieutiques^{6,7}															
Poissons d'eau douce, diadromes	4,55	4,71	5,06	5,56	6,14	6,61	6,96	6,78	6,99	7,34	7,84	8,24	8,34	8,53	8,60
Poissons marins	21,03	22,28	22,83	24,12	26,75	29,21	32,19	35,63	36,32	40,91	40,95	44,00	47,25	49,94	48,63
Crustacés, mollusques et autres invertébrés	2,84	2,91	3,03	2,95	3,26	3,56	3,52	3,77	4,15	3,91	4,13	4,32	4,53	4,84	4,90
Phoques et mammifères aquati- ques divers	0,01	0,01	0,01	0,01	—	—	—	—	—	—	—	0,01	0,01	0,01	0,01
Animaux aquatiques divers et résidus	0,04	0,03	0,03	0,04	0,04	0,04	0,04	0,03	0,03	0,03	0,03	0,04	0,05	0,06	0,06
Plantes aquatiques	0,43	0,45	0,54	0,52	0,51	0,58	0,69	0,79	0,69	0,64	0,72	0,75	0,90	0,89	0,90
Produits forestiers															
Bois de feu ⁸	778	774	788	782	785	767	772	777	804	816	821	822	813	809	814
Bois d'industrie ⁹	905	927	915	915	974	991	978	1 000	1 012	1 072	1 089	1 110	1 135	1 158	1 196
Sciages de résineux ⁸	234,0	235,8	231,7	241,8	259,2	258,5	256,8	259,3	266,7	279,0	283,4	280,2	282,2	293,3	295,4
Sciages de feuillus ⁸	61,3	64,1	59,5	62,0	65,1	67,2	68,2	69,6	72,9	78,5	79,5	81,3	82,9	83,0	86,8
Contre-plaqué ⁸	10,8	11,2	11,7	12,9	14,7	15,2	16,4	18,0	20,1	22,1	24,1	25,2	26,2	29,5	30,9
Panneaux de fibres	3,2	3,3	3,4	3,7	4,1	4,4	4,6	5,0	5,4	6,0	6,2	6,2	6,2	6,9	7,2
Pâte de bois mécanique	15,3	16,1	16,2	15,9	17,2	18,0	18,4	18,8	19,4	20,5	21,2	22,4	22,0	23,0	24,7
Pâte de bois chimique	30,9	33,1	33,7	33,7	37,3	40,6	43,6	45,6	49,7	54,1	57,1	61,4	63,5	66,5	71,6
Papier journal	11,0	11,9	12,1	11,9	12,7	13,7	14,0	14,3	14,6	15,9	16,6	17,9	18,0	18,6	20,0
Autres papiers et cartons	44,9	47,3	48,1	49,2	54,0	57,5	61,1	63,8	68,1	73,2	77,7	83,4	85,4	90,5	97,7

¹ Non compris la Chine continentale et les autres pays d'Asie à économie centralement planifiée. — ² Paddy converti à 65 pour cent. —
³ Non compris les pays à économie centralement planifiée. — ⁴ Y compris les fibres apparentées. — ⁵ Viande: bœuf et veau, mouton et agneau,
porc, volaille. — ⁶ Total mondial, y compris la Chine continentale. — ⁷ Prises nominales (poids vif). — ⁸ Millions de mètres cubes.

TABLEAU ANNEXE 1B. - VOLUME DES EXPORTATIONS MONDIALES ¹ DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 (Don- nées pré- lim.)
..... Millions de tonnes															
Produits agricoles															
Blé et farine de blé (équivalent de blé) . . .	24,85	31,75	29,56	27,68	29,37	33,29	40,83	36,92	45,19	54,46	53,78	56,45	45,89	44,30	41,11
Orge	5,16	7,04	6,35	6,50	6,18	4,93	6,19	5,62	5,05	7,18	5,91	6,04	6,66	5,71	6,16
Maïs	4,64	5,79	7,07	8,80	9,99	11,12	12,47	17,49	19,08	20,08	23,43	24,72	25,70	27,94	25,32
Avoine	0,88	1,32	1,44	1,46	1,40	1,28	1,14	1,34	1,20	1,39	1,67	1,33	1,19	1,01	1,02
Seigle	0,94	1,03	0,73	0,62	0,59	0,56	0,70	0,77	0,64	0,50	0,40	0,44	0,36	0,29	0,24
Millet et sorgho	1,87	1,82	0,98	2,51	3,28	3,10	2,37	3,86	3,93	3,80	6,21	11,18	9,63	7,96	7,57
Riz (équivalent de riz usiné) ²	4,62	5,43	5,49	4,82	4,77	5,50	5,69	5,49	6,33	6,56	6,87	5,93	5,61	5,27	5,32
Sucre (équivalent de sucre brut) ³	13,28	13,51	14,61	14,42	13,34	16,13	17,22	15,51	15,19	15,14	16,59	16,10	17,28	17,85	16,75
Pommes de terre	2,31	2,33	1,87	2,58	2,47	2,38	2,34	2,67	2,42	2,41	2,93	2,69	2,62	2,62	3,13
Légumineuses (grain sec)	0,96	1,04	0,84	0,84	1,06	1,04	0,93	1,19	1,34	1,27	1,43	1,37	1,29	1,41	1,47
Pommes	0,98	0,87	1,14	0,84	1,28	1,24	1,38	1,51	1,21	1,41	1,70	1,55	1,59	1,73	1,69
Bananes	3,06	3,05	3,36	3,53	3,68	3,88	3,98	3,88	4,03	4,23	4,54	5,17	5,37	5,78	5,66
Agrumes ⁴	2,83	2,37	2,67	2,77	3,09	3,34	3,23	3,58	3,27	4,14	4,20	4,21	4,35	4,25	4,24
Raisins frais	0,31	0,36	0,31	0,39	0,38	0,43	0,44	0,50	0,45	0,55	0,60	0,60	0,63	0,60	0,62
Dattes	0,32	0,32	0,29	0,30	0,34	0,32	0,24	0,30	0,40	0,35	0,33	0,36	0,33	0,31	0,31
Huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile) ⁵	4,50	4,83	4,96	4,63	4,96	5,31	5,22	5,19	5,72	6,07	6,13	6,05	5,80	6,22	6,34
Tourteaux et farine d'oléagineux	3,22	3,53	3,23	3,88	4,64	4,45	4,96	6,11	6,61	7,33	8,04	8,36	8,51	8,77	9,15
Bovins ⁶	2,14	2,12	2,97	3,15	2,63	2,82	3,68	3,65	3,77	3,48	3,84	3,49	3,69	4,24	4,37
Espèces ovine et caprine ⁶	2,54	2,26	1,86	1,92	2,54	2,80	3,46	3,99	4,45	4,15	4,03	3,95	3,91	4,83	4,74
Porcs ⁶	0,66	0,52	0,56	0,49	0,99	1,23	1,19	1,02	0,70	0,85	0,92	0,65	0,95	1,24	1,60
Viande ⁷	1,24	1,38	1,50	1,58	1,71	1,74	1,85	2,21	2,57	2,58	2,54	2,58	2,72	2,87	3,16
Lait (condensé, évaporé et en pou- dre)	0,72	0,82	0,81	0,80	0,91	0,90	0,97	1,03	1,21	1,39	1,37	1,42	1,58	1,79	1,82
Œufs (en coque)	0,35	0,35	0,37	0,39	0,43	0,41	0,39	0,34	0,29	0,24	0,20	0,18	0,18	0,21	0,25
Café (vert)	2,06	2,33	2,22	2,19	2,55	2,61	2,67	2,82	3,02	2,79	2,70	3,00	3,11	3,31	3,29
Fèves de cacao	0,70	0,75	0,78	0,64	0,75	0,90	1,00	1,03	1,04	1,03	1,30	1,11	1,09	1,06	0,99
Thé	0,43	0,50	0,48	0,52	0,49	0,49	0,52	0,54	0,55	0,55	0,57	0,54	0,59	0,59	0,56
Vin	2,57	2,48	2,81	2,78	2,42	2,69	2,66	2,83	2,37	2,56	2,33	2,53	2,12	2,17	2,21
Poivre et piments	0,09	0,12	0,10	0,10	0,12	0,10	0,12	0,13	0,14	0,12	0,12	0,13	0,17	0,18	0,15
Tabac (non manufacturé)	0,64	0,64	0,67	0,66	0,64	0,68	0,77	0,77	0,76	0,87	0,84	0,80	0,85	0,86	0,85
Laine (poids réel)	1,14	1,18	1,20	1,15	1,37	1,31	1,42	1,40	1,38	1,29	1,39	1,40	1,29	1,45	1,43
Coton (fibre)	2,37	2,82	3,06	2,65	2,79	3,50	3,28	3,00	3,37	3,47	3,22	3,36	3,25	3,28	2,95
Jute et kénaf	0,99	0,88	0,81	0,95	0,89	0,83	0,76	0,99	0,90	1,00	1,13	1,20	1,07	0,99	1,08
Caoutchouc (naturel) ⁸	2,02	1,94	1,96	1,97	2,28	2,01	2,22	2,28	2,24	2,24	2,31	2,22	2,35	2,50	3,06
Produits halieutiques ⁹															
Poisson frais, réfrigéré ou congelé . . .	0,81	0,83	0,87	0,96	1,00	1,14	1,15	1,34	1,48	1,71	1,72	1,80	1,79	1,79	1,82
Poisson séché, salé ou fumé	0,65	0,67	0,63	0,61	0,58	0,56	0,55	0,55	0,54	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50	0,51
Crustacés et mollusques frais, congelés, séchés, salés, etc.	0,18	0,18	0,17	0,18	0,21	0,23	0,25	0,27	0,27	0,30	0,30	0,30	0,32	0,34	0,35
Produits et préparations à base de poisson en récipients hermétiques ou non . . .	0,39	0,43	0,43	0,47	0,51	0,50	0,52	0,54	0,51	0,58	0,52	0,57	0,56	0,61	0,58
Produits et préparations de crustacés et mollusques en récipients hermétiques ou non	0,03	0,04	0,04	0,04	0,05	0,04	0,04	0,05	0,05	0,06	0,06	0,06	0,07	0,07	0,07
Matières grasses, brutes ou raffinées, provenant d'animaux aquatiques	0,32	0,33	0,44	0,48	0,54	0,59	0,62	0,67	0,74	0,63	0,72	0,68	0,81	0,84	0,71
Farines, aliments solubles et autres ali- ments du bétail provenant d'animaux aquatiques	0,46	0,53	0,57	0,67	0,83	1,03	1,36	1,72	1,78	2,44	2,47	2,48	3,05	3,59	2,91
Produits forestiers ¹⁰															
Bois à pâte ¹⁰	10,9	10,6	10,3	8,5	9,0	10,8	13,1	12,4	11,7	13,2	13,8	14,2	14,8	14,1	15,6
Grumes de résineux ¹⁰	1,8	1,8	2,1	2,7	3,3	4,2	5,9	6,4	8,7	9,9	11,6	13,5	16,8	21,1	20,5
Grumes de feuillus ¹⁰	7,0	7,7	8,4	9,4	11,8	13,3	14,0	14,2	17,4	19,3	20,7	22,3	24,3	29,0	32,7
Sciages de résineux ¹⁰	32,0	28,1	30,4	29,7	32,3	36,3	36,3	38,2	41,4	44,6	44,0	42,6	42,8	47,5	47,5
Sciages de feuillus ¹⁰	3,7	3,4	3,5	3,6	3,9	4,5	4,3	4,3	4,4	5,4	5,8	5,9	5,8	6,4	7,0
Contre-plaqués et placages ¹⁰	1,2	1,1	1,3	1,4	1,9	1,8	1,9	2,1	2,4	3,0	3,3	3,6	3,8	4,7	5,1
Panneaux de fibres	0,5	0,6	0,7	0,7	0,8	0,9	0,9	0,9	1,0	1,1	1,1	1,1	1,2	1,3	1,4
Pâte de bois mécanique	1,2	1,3	1,3	1,1	1,2	1,3	1,3	1,2	1,3	1,4	1,4	1,4	1,2	1,3	1,3
Pâte de bois chimique	6,3	6,5	6,6	6,6	7,3	8,4	8,5	9,0	10,1	11,0	11,1	12,1	12,4	13,7	14,9
Papier journal	6,6	7,0	6,9	6,8	7,0	7,5	7,7	7,5	7,8	8,5	9,0	9,7	9,4	9,7	10,6
Autres papiers et cartons	3,1	3,2	3,5	3,5	3,7	4,5	5,0	5,2	5,9	6,8	7,4	8,4	8,7	10,2	11,8

¹ Y compris les exportations à destination de l'U.R.S.S., de l'Europe orientale et de la Chine continentale, mais non compris les exportations de ces pays. - ² Y compris le paddy converti à 65 pour cent. - ³ Y compris le sucre raffiné converti à 108,7 pour cent. - ⁴ Oranges, mandarines et citrons. - ⁵ Non compris le coprah réexporté par la Malaisie, mais y compris les expéditions non déclarées de coprah indonésien et philippin à destination de la Malaisie. - ⁶ Millions de têtes. - ⁷ Viande : bœuf et veau, mouton et agneau, porc, volaille. - ⁸ Non compris les importations malaises destinées à être réexportées et les exportations de Hong-kong, mais y compris les livraisons non déclarées de l'Indonésie à la Malaisie. - ⁹ A la seule exclusion de la Chine continentale. - ¹⁰ Millions de mètres cubes.

TABLEAU ANNEXE 1C. - VALEURS UNITAIRES MOYENNES DES EXPORTATIONS MONDIALES¹ DE CERTAINS PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 (Don- nées pré- lim.)
	Dollars U.S. la tonne														
Produits agricoles²															
Blé	65,8	62,9	63,5	62,5	62,2	61,7	63,3	66,2	64,6	66,1	61,0	63,2	66,3	63,5	63,1
Farine de blé	95,4	89,7	88,7	84,8	79,0	76,9	78,5	81,8	81,5	84,3	84,9	87,1	84,4	82,5	84,6
Orge	55,5	55,1	51,1	51,3	52,7	52,8	47,2	57,6	55,8	56,6	62,5	69,6	67,3	63,9	59,8
Maïs	62,0	60,0	55,1	50,6	50,2	50,1	49,2	47,8	52,9	54,7	57,2	57,5	56,1	51,2	54,8
Riz (usiné)	119,1	117,4	117,2	122,4	112,9	103,3	109,5	122,0	121,7	124,8	127,5	140,3	163,7	180,7	171,7
Sucre (brut)	96,2	95,4	114,1	99,9	96,0	93,1	95,4	97,3	138,4	138,9	105,4	104,6	102,8	101,3	113,4
Pommes	109,9	128,4	136,7	154,3	111,8	138,0	125,7	137,1	146,0	134,9	142,9	158,7	157,3	154,9	161,5
Bananes	104,1	105,7	105,6	98,1	92,3	86,4	90,4	90,2	87,0	89,8	91,9	89,2	92,4	87,5	88,7
Oranges et mandarines	102,2	124,1	133,7	127,0	105,6	110,5	121,1	121,4	137,4	120,7	119,8	129,8	126,4	123,2	130,9
Raisins secs	241,4	275,4	279,8	326,4	317,1	272,0	282,3	263,3	272,4	335,0	341,4	330,2	323,8	298,9	309,1
Dattes	48,1	42,1	56,4	51,6	50,4	62,5	63,7	99,5	83,8	89,8	84,4	90,7	94,9	100,0	102,0
Graines de coton	84,3	84,0	80,8	68,4	67,5	77,8	77,5	68,6	62,1	63,1	68,2	76,1	80,3	73,1	66,8
Coprah	151,6	143,5	139,3	163,7	201,9	174,7	141,9	142,2	157,4	165,4	188,4	163,9	158,8	189,0	176,7
Palmistes	121,7	123,7	121,1	125,7	158,4	157,9	126,8	120,3	136,5	139,0	166,9	148,9	128,1	166,0	155,3
Soja	95,2	95,8	91,2	86,8	84,7	83,3	94,4	92,4	99,1	99,4	104,8	113,5	107,2	101,1	97,0
Arachides (décortiquées)	186,0	195,2	204,1	171,8	164,6	182,1	179,5	170,5	168,7	175,6	155,0	187,5	173,5	158,0	220,0
Huile d'olive	590,1	763,6	668,6	589,3	507,0	511,9	532,9	564,8	803,0	553,6	630,6	638,7	678,9	699,1	645,5
Huile de coton	299,4	333,8	337,9	358,0	292,5	244,5	304,6	303,9	266,8	251,9	202,9	295,3	289,5	269,3	257,5
Huile de coco	243,6	235,2	243,5	273,6	342,6	292,5	233,0	221,0	256,4	279,9	305,7	260,0	261,3	311,5	271,2
Huile de palme	202,7	219,2	220,8	202,6	206,5	194,1	206,4	194,4	188,6	201,7	237,7	203,8	192,2	146,1	145,9
Huile de palmiste	240,6	236,1	242,1	252,4	316,8	296,2	230,7	209,4	230,9	232,4	287,6	250,4	226,8	317,3	260,5
Huile de soja	321,7	343,4	338,6	303,6	254,1	233,0	284,5	244,8	239,4	239,1	293,8	299,2	271,1	221,0	229,4
Huile d'arachide	319,6	399,5	397,2	361,2	325,8	343,1	344,3	299,9	307,2	322,6	336,5	311,4	318,2	264,0	312,5
Bovins ³	128,2	125,2	126,7	135,9	145,2	138,2	130,7	120,5	132,1	150,2	151,9	132,7	137,8	131,9	144,3
Porcs ³	60,1	56,8	43,3	51,2	49,1	47,7	47,1	45,9	53,6	56,5	55,8	67,8	62,1	64,1	70,4
Viande de bœuf et de veau	448,9	414,7	437,1	500,9	573,7	595,3	559,6	529,9	557,0	678,6	771,5	771,8	765,1	790,8	836,9
Viande de mouton et d'agneau	428,9	453,5	460,3	429,1	377,9	401,2	378,1	372,2	414,3	464,2	519,0	492,2	462,7	428,7	461,8
Viande de volaille	804,0	825,4	781,6	767,4	682,2	669,2	630,3	650,9	662,4	668,1	693,6	710,5	634,7	644,9	681,6
Bacon, jambon, porc salé	664,7	726,3	684,1	712,5	675,0	686,0	661,6	667,0	717,5	782,0	759,7	868,0	818,6	720,2	791,3
Viande en boîte	877,0	873,6	820,8	848,1	883,5	901,8	937,1	907,4	878,0	924,3	951,2	1 020,2	1 019,6	1 016,4	1 114,5
Lait (condensé et évaporé)	310,2	317,6	330,3	311,2	307,9	308,8	307,4	299,8	306,2	328,1	336,3	333,7	314,4	299,5	305,5
Lait (en poudre)	375,4	374,8	429,0	375,6	335,1	401,8	363,5	336,5	298,8	305,2	385,9	378,3	382,2	300,7	339,7
Beurre	949,5	923,5	783,9	639,6	904,8	829,9	714,3	762,5	826,4	896,0	905,7	818,3	798,1	726,0	720,1
Fromage	678,7	736,9	708,5	639,0	739,3	721,8	719,3	701,7	709,6	763,9	841,3	867,0	878,8	876,6	930,3
Pommes de terre	48,4	58,8	51,8	59,4	57,3	56,1	52,3	72,7	62,6	57,0	68,0	75,2	70,9	58,6	72,6
Tourteaux et farine d'oléagineux	72,5	67,7	61,9	55,4	68,7	68,1	63,7	70,4	77,6	76,2	78,8	82,2	81,7	81,7	80,9
Café	1 077,1	1 051,0	1 025,2	922,8	749,1	723,4	684,2	655,6	646,9	839,8	811,1	774,4	702,1	725,3	703,6
Cacao	818,5	580,8	562,9	844,0	738,8	593,4	474,3	454,0	486,1	502,4	378,7	402,0	544,5	608,0	776,5
Thé	1 383,4	1 215,5	1 191,0	1 170,6	1 144,5	1 168,0	1 144,6	1 102,8	1 110,9	1 089,2	1 050,9	1 004,2	990,9	915,8	831,0
Vin	141,7	155,1	170,3	207,2	176,2	177,6	182,2	173,6	202,3	203,7	212,0	211,8	253,6	257,7	278,0
Tabac (non manufacturé)	1 267,6	1 227,6	1 334,5	1 280,8	1 290,2	1 280,1	1 211,7	1 204,0	1 310,1	1 235,5	1 244,7	1 356,7	1 314,5	1 279,5	1 325,3
Graines de lin	133,7	145,4	116,7	125,1	131,6	132,4	127,9	134,6	124,6	121,2	119,7	114,1	120,0	127,0	121,3
Huile de lin	205,3	313,6	245,6	250,7	212,5	246,8	254,1	229,7	200,7	208,2	201,4	189,0	174,2	188,4	215,9
Graines de ricin	96,9	134,7	182,0	117,4	110,4	134,1	123,9	106,9	111,1	114,3	106,0	106,9	119,9	124,6	123,7
Huile de ricin	206,2	288,8	279,5	273,0	238,2	282,2	280,1	263,4	249,4	240,9	205,1	238,7	311,7	328,9	251,9
Coton	797,9	731,9	732,8	673,2	587,0	624,1	641,2	609,6	609,3	603,0	617,1	564,7	558,4	588,0	579,6
Jute et kénaf	189,1	183,8	208,5	193,0	174,8	220,2	291,0	194,7	199,5	161,1	215,6	223,9	225,7	202,6	198,0
Sisal	156,3	158,3	141,8	146,9	174,5	214,8	193,4	197,1	293,2	285,8	190,8	172,5	142,2	112,3	118,8
Laine (en suint)	1 358,7	1 378,0	1 598,4	1 132,8	1 083,6	1 162,4	1 143,8	1 138,2	1 324,8	1 445,7	1 175,8	1 223,5	1 120,1	997,0	1 081,9
Caoutchouc (naturel)	698,2	627,5	596,5	516,0	659,4	743,0	548,1	524,8	503,5	462,4	445,8	436,6	363,0	342,0	368,6
Produits halieutiques¹															
Poisson frais, réfrigéré ou congelé	260,2	274,9	284,5	293,1	302,4	287,1	301,2	315,1	296,7	289,2	328,9	352,6	323,3	349,2	388,0
Poisson séché, salé ou fumé	272,6	291,2	296,4	296,5	307,9	328,3	331,1	345,0	361,2	390,9	426,9	454,1	459,5	444,2	455,0
Crustacés et mollusques, frais, congelés, séchés, salés, etc.	469,8	536,7	647,0	670,3	667,4	634,3	684,2	758,1	845,8	796,0	891,6	989,5	1 007,2	1 116,8	1 181,0
Produits et préparations à base de poisson en récipients hermétiques ou non	549,7	621,1	606,5	646,3	632,3	624,3	600,8	695,1	648,6	639,3	703,0	682,9	726,6	699,4	733,0
Produits et préparations à base de crustacés et mollusques en récipients hermétiques ou non	1 005,8	1 071,1	1 075,5	1 105,6	1 066,6	1 099,5	1 150,5	1 146,4	1 210,8	1 283,1	1 319,2	1 646,6	1 432,1	1 452,4	1 564,0
Matières grasses, brutes ou raffinées, provenant d'animaux aquatiques	213,6	238,3	241,6	207,3	191,9	180,1	172,6	133,3	137,3	182,7	194,0	182,2	128,1	92,5	120,0
Farines, aliments solubles et autres aliments similaires du bétail provenant d'animaux aquatiques	144,0	145,7	136,9	133,3	134,0	92,6	86,8	103,8	107,9	109,9	125,3	144,6	117,8	107,6	121,0

TABLEAU ANNEXE 1C. - VALEURS UNITAIRES MOYENNES DES EXPORTATIONS MONDIALES¹ DE CERTAINS PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (*fin*)

	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 (Don- nées pré- lim.)
	Dollars U.S. la tonne														
Produits forestiers¹															
Bois de feu ⁴	8,8	8,8	8,8	9,2	8,0	8,1	9,4	9,7	9,9	9,7	10,0	10,2	9,6	8,8	9,5
Charbon de bois	23,5	21,6	22,7	23,1	21,8	22,8	23,3	22,1	22,0	25,0	27,8	26,3	30,0	30,6	31,3
Grumes de résineux ⁴	15,9	15,7	16,4	17,0	17,5	17,4	17,8	18,1	14,4	15,2	16,7	17,3	18,2	20,1	21,0
Grumes de feuillus ⁴	21,7	19,6	18,4	18,6	19,0	22,2	21,7	22,6	23,5	22,7	23,3	23,7	24,2	24,1	24,8
Bois à pâte ⁴	12,8	12,1	12,3	11,6	10,8	10,6	11,9	11,3	10,7	11,0	11,2	10,7	10,8	10,7	11,2
Bois de mine ⁴	13,9	14,3	14,7	14,0	12,5	11,9	13,0	13,0	13,0	15,1	16,4	17,3	17,6	16,6	17,9
Poteaux et bois de pilotis ⁴	29,8	32,3	34,2	28,0	25,0	23,9	22,9	24,1	24,8	27,9	29,3	32,1	26,2	26,9	28,2
Sciages de résineux ⁴	40,0	39,4	39,0	36,8	36,6	36,7	35,9	35,0	35,0	36,6	38,1	38,4	37,0	39,6	42,2
Sciages de feuillus ⁴	60,9	62,2	60,2	58,7	58,5	59,4	59,0	59,2	63,8	61,3	58,8	60,2	59,0	59,7	61,1
Traverses ⁴	33,4	37,6	39,2	37,1	37,6	36,9	35,1	36,1	39,7	42,5	40,7	40,1	42,1	42,3	44,4
Placages ⁴	271,6	260,6	271,8	263,5	262,4	259,0	253,3	262,2	254,9	237,2	256,3	253,5	251,9	245,8	263,0
Contre-plaqué ⁴	160,5	160,5	155,6	152,0	156,1	149,5	145,1	150,1	152,3	142,6	139,4	143,4	141,0	145,5	152,1
Panneaux de particules	147,3	135,1	143,3	131,1	116,5	108,8	113,9	110,1	108,5	109,2	107,2	107,2	105,3	101,8	104,9
Panneaux de fibres	101,7	101,1	100,3	93,6	91,3	91,1	87,7	88,7	91,8	97,0	104,0	106,1	101,4	99,8	100,8
Pâte de bois mécanique	70,3	76,6	77,1	70,5	67,4	66,6	66,1	65,6	64,6	64,9	68,9	68,4	67,5	68,7	70,0
Pâte de bois chimique	144,9	147,5	149,6	140,5	134,2	133,4	132,3	125,4	125,0	134,1	136,8	131,6	131,3	122,7	129,4
Papier journal	131,1	135,9	141,1	138,4	140,0	134,8	129,1	127,1	125,8	126,2	124,7	126,3	130,2	132,5	133,8
Papier d'impression et papier d'écriture	266,2	261,3	267,2	251,4	236,0	235,1	229,8	228,3	222,0	226,1	225,4	234,9	236,5	236,8	241,6

¹ Non compris la Chine continentale et les autres pays d'Asie à économie centralement planifiée. - ² Non compris les pays à économie centralement planifiée. - ³ Dollars U.S. par millier de têtes. - ⁴ Dollars U.S. le mètre cube.

TABLEAU ANNEXE 2A. — EUROPE OCCIDENTALE: DONNÉES DE BASE SUR L'AGRICULTURE NATIONALE

	Période	Population du secteur agricole		PIB agricole			Part de l'agriculture (en valeur) dans le commerce total		Superficie arable par personne dans le secteur agricole	Consommation d'engrais par hectare de terre arable
		Milliers	Pourcentage du total	Millions de dollars	Pourcentage du total	Dollars par habitant	Exportations	Importations		
							... Pourcentage ...		Hectares par habitant	Kilogrammes/hectare
Autriche	1950	¹ 1 516	22	401	18	265	¹ 25	¹ 45	1,22	47
	1960	² 1 155	16	650	12	563	20	22	¹ 1,49	128
	1965	1 045	14	723	9	692	15	21	1,61	208
	1967	...	...	833	9	...	14	17	...	242
Belgique	1950	1 116	10	⁵ 599	8	536	⁴ 15	⁴ 43	0,93	293
	1960	² 644	7	710	7	1 102	9	25	1,10	360
	1965	570	6	905	6	1 587	11	22	1,65	474
	1967	...	...	1 021	6	...	11	21	...	529
Danemark	1950	1 014	24	657	21	648	¹ 75	¹ 29	2,66	102
	1960	828	18	822	14	992	63	25	3,36	151
	1965	655	14	1 088	11	1 661	55	22	4,18	180
	1967	...	...	1 059	9	...	51	19	...	195
Finlande	1950	1 366	34	540	26	395	...	...	1,82	44
	1960	1 408	32	880	20	625	55	17	1,89	93
	1965	1 310	28	1 302	18	994	44	16	2,08	126
	1967	...	...	1 186	15	...	38	17	...	133
France	1950	...	...	4 316	15	...	¹ 21	¹ 56	...	50
	1960	⁸ 362	18	6 000	10	718	18	40	2,57	102
	1965	7 657	16	6 248	8	816	20	30	2,68	151
	1966	...	...	5 732	7	...	19	25	...	167
Allemagne, Rép. féd. d'	1950	7 007	15	2 329	10	332	¹ 5	¹ 67	1,22	167
	1960	⁴ 500	8	4 237	6	942	4	39	1,90	266
	1965	4 547	8	4 920	5	1 082	4	33	1,85	343
	1967	...	...	5 226	5	...	4	31	...	349
Grèce	1950	³ 929	52	611	31	155	⁸ 0	³ 7	0,88	15
	1960	⁴ 482	54	771	25	172	81	19	0,83	38
	1965	4 590	54	1 270	25	277	78	23	0,84	65
	1967	...	...	1 371	23	...	73	22	...	71
Irlande	1950	¹ 463	49	271	29	185	¹ 84	¹ 35	0,89	61
	1960	⁹ 73	35	390	25	401	67	25	1,41	123
	1965	913	32	493	21	539	63	25	1,42	168
	1967	...	...	491	19	...	60	23	...	274
Italie	1950	² 026	44	¹ 5 370	23	...	¹ 25	¹ 52	0,83	29
	1960	¹ 3 888	28	4 478	15	322	18	39	1,14	51
	1965	12 380	24	6 546	13	529	14	37	1,24	70
	1967	...	...	7 070	12	...	12	35	...	74
Malte	1950	³ 9	13	...	...	...	...	...	⁰ 0,44	10
	1960	55	17	9	7	155	24	42	0,35	29
	1965	30	9	9	7	307	24	37	0,53	20
	1967	...	...	11	7	...	21	35	...	27
Pays-Bas	1950	1 405	14	613	14	436	¹ 41	¹ 37	0,75	407
	1960	1 171	10	1 120	11	956	33	26	0,89	456
	1965	1 030	8	1 375	8	1 335	30	23	0,95	575
	1967	...	...	1 420	7	...	29	22	...	626
Norvège	1950	623	19	296	15	475	¹ 46	¹ 23	1,30	131
	1960	688	19	453	11	658	33	17	1,23	178
	1965	645	17	575	9	892	28	15	1,32	200
	1967	...	...	527	7	...	24	14	...	211
Portugal	1950	3 491	42	426	33	122	¹ 48	¹ 35	...	...
	1960	3 743	42	585	25	156	38	28	1,10	35
	1965	3 587	39	720	21	201	34	28	1,22	38
	1967	...	...	840	20	...	32	28	...	41
Espagne	1950	13 250	48	...	...	...	¹ 52	¹ 36	1,47	11
	1960	12 423	41	2 307	24	186	54	29	1,89	32
	1965	11 060	35	3 596	18	325	50	25	1,86	38
	1967	...	...	3 931	16	...	48	26	...	45

TABLEAU ANNEXE 2A. - EUROPE OCCIDENTALE: DONNÉES DE BASE SUR L'AGRICULTURE NATIONALE (*fin*)

	Période	Population du secteur agricole		PIB agricole			Part de l'agriculture (en valeur) dans le commerce total		Superficie arable par personne dans le secteur agricole	Consom- mation d'engrais par hectare de terre arable
							Expor- tations	Impor- tations		
		Milliers	Pourcen- tage du total	Millions de dollars	Pourcen- tage du total	Dollars par habitant	... Pourcentage ...		Hectares par habitant	Kilogram- mes/ hectare
Suède	1950	1 649	24	641	12	389	147	125	2,28	61
	1960	1 050	14	1 047	9	997	29	18	3,43	81
	1965	1 000	13	1 265	7	1 265	23	16	3,60	117
	1967	...	...	1 258	6	...	20	15	...	136
Suisse	1950	768	16	...	...	...	...	...	0,64	112
	1960	621	11	...	...	...	6	26	0,71	231
	1965	575	10	...	...	...	7	22	0,70	329
	1967	...	...	...	...	...	7	21	...	330
Royaume-Uni	1950	12 520	5	1 905	6	756	19	169	2,95	112
	1960	12 096	4	2 527	4	1 205	10	53	3,49	183
	1965	2 024	4	2 591	3	1 280	8	45	3,68	208
	1967	...	...	2 797	3	...	8	40	...	253
Yougoslavie	1950	12 039	73	1 751	24	62	156	149	0,65	2
	1960	9 307	50	1 601	26	172	47	22	0,92	33
	1965	9 145	47	2 485	28	272	34	28	0,91	55
	1967	...	...	2 529	26	...	34	21	...	62

¹ 1951. - ² 1961. - ³ 1953. - ⁴ 1951 Belgique-Luxembourg. - ⁵ 1962. - ⁶ 1949. - ⁷ 1952. - ⁸ 1948. - ⁹ Produit national brut plus impor-
tations nettes.

TABLEAU ANNEXE 2B. — EUROPE OCCIDENTALE: VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 (Données prélim.)
..... Millions de tonnes															
PRODUITS AGRICOLES															
Blé.	37,81	31,99	40,50	39,09	42,67	39,60	37,64	47,88	41,56	46,84	48,90	44,61	52,17	51,81	50,15
Orge	14,74	19,04	17,51	17,73	20,35	22,15	22,54	25,92	28,50	29,53	30,91	32,57	37,95	37,91	39,29
Avoine	14,78	15,98	13,23	12,88	12,57	13,29	12,96	12,63	12,62	11,97	11,86	11,89	13,40	13,04	12,51
Seigle	6,69	7,14	7,21	6,99	7,18	7,04	5,41	6,03	5,85	6,34	5,40	4,87	5,55	5,60	5,17
Maïs	9,84	10,22	12,27	11,15	14,39	14,89	13,19	12,45	15,21	15,44	14,90	18,30	17,89	19,33	21,73
Sucre (centrifugé)	6,88	6,49	7,06	8,18	7,31	9,92	7,80	7,34	8,56	10,21	9,08	9,47	10,12	10,38	11,16
Pommes de terre	73,24	84,47	79,16	72,51	72,82	79,85	73,06	74,02	80,64	68,48	63,17	65,04	69,00	66,34	60,00
Pommes	8,51	10,06	4,19	13,34	7,12	13,47	7,87	11,92	10,05	10,42	10,82	9,86	12,05	10,65	11,76
Agrumes	2,54	1,84	2,76	2,91	3,28	3,26	4,06	3,25	4,25	4,43	4,53	5,12	4,91	5,14	5,50
Huile d'olive	0,67	0,88	1,02	0,79	1,06	1,09	1,20	0,80	1,60	0,63	1,06	1,07	1,15	1,13	1,05
Graines de sésame.	0,33	0,22	0,49	0,46	0,45	0,27	0,38	0,53	0,41	0,65	0,77	0,61	0,94	1,03	0,97
Total des huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile) ¹	0,90	1,06	1,30	1,05	1,34	1,32	1,52	1,15	1,97	1,04	1,51	1,49	1,63	1,67	1,68
Vin	16,09	15,59	11,74	16,03	16,67	16,64	14,22	19,93	16,70	19,74	19,44	18,34	18,83	18,43	17,93
Tabac	0,34	0,31	0,37	0,31	0,32	0,27	0,21	0,26	0,34	0,38	0,37	0,33	0,37	0,32	0,30
Coton (fibre)	0,12	0,11	0,11	0,11	0,14	0,14	0,20	0,21	0,20	0,15	0,16	0,18	0,17	0,16	0,18
Lait (total)	89,98	92,77	96,13	96,57	97,00	102,60	105,20	106,54	106,06	106,24	109,72	112,02	114,51	117,73	116,99
Viande ²	11,41	11,69	12,15	12,42	12,95	13,70	14,50	15,32	15,53	15,70	16,18	16,81	18,14	18,20	18,11
Œufs	2,76	2,84	2,98	3,08	3,24	3,31	3,44	3,55	3,69	3,90	3,82	3,96	4,05	4,17	4,39
PRODUITS HALIEUTIQUES ³	7,58	8,01	7,59	7,45	7,84	7,71	7,94	8,21	8,50	9,18	10,24	10,87	11,26	10,97	—
PRODUITS FORESTIERS															
Bois de feu ⁴	79,7	79,7	87,0	84,7	81,9	77,5	78,3	72,9	70,5	66,8	62,5	59,1	55,9	53,0	52,5
Grumes de résineux ⁴	67,9	61,5	59,4	63,9	61,0	70,4	71,3	70,7	67,0	75,3	76,0	74,5	74,9	73,8	80,0
Grumes de feuillus ⁴	17,2	17,4	17,6	18,6	18,3	19,4	21,1	20,2	21,0	22,8	23,2	23,3	23,2	22,9	23,7
Autres bois ronds d'industrie ⁴	66,9	70,3	73,9	70,0	69,3	75,8	81,5	83,2	77,7	82,2	82,6	84,0	90,3	86,8	96,0
Sciages de résineux ⁴	38,0	36,4	36,1	36,7	35,7	40,1	40,5	39,9	39,2	42,1	42,1	41,0	41,5	43,7	45,8
Sciages de feuillus ⁴	7,9	8,2	8,4	8,3	8,3	8,8	9,3	9,2	9,5	10,3	10,5	10,7	10,9	10,9	11,2
Contre-plaqué ⁴	1,6	1,5	1,6	1,7	1,8	2,1	2,1	2,2	2,5	2,6	2,6	2,6	2,7	2,8	3,1
Panneaux de fibres.	1,1	1,2	1,3	1,3	1,4	1,6	1,7	1,7	1,8	2,0	2,0	1,9	1,9	2,0	2,1
Panneaux de particules.	0,2	0,3	0,4	0,5	0,7	1,0	1,2	1,5	1,8	2,2	2,7	3,1	3,6	4,2	5,2
Pâte de bois mécanique.	4,1	4,4	4,5	4,5	4,8	5,4	5,6	5,6	5,8	6,2	6,4	6,7	6,5	7,1	7,6
Pâte de bois chimique	7,4	7,7	8,2	8,0	8,7	9,8	10,6	10,8	11,8	13,1	13,8	13,8	14,6	15,1	16,3
Papier journal.	2,9	3,2	3,3	3,3	3,5	4,0	4,1	4,1	4,1	4,4	4,7	4,9	4,9	5,1	5,5
Papiers d'impression et d'écriture	3,2	3,3	3,5	3,6	3,9	4,4	4,8	4,8	5,3	5,7	6,0	6,7	7,1	7,9	8,8
Autres papiers et cartons.	8,3	8,7	9,4	9,6	10,4	11,7	12,3	12,7	13,9	14,8	15,5	15,9	16,1	17,4	19,1

¹ Huile d'olive, soja, arachides, graines de coton, graines de sésame, graines de tournesol, graines de colza, graines de lin, graines de chanvre, graines de ricin. — ² Viande : bœuf et veau, mouton et agneau, porc, volaille. — ³ Prises nominales (poids vif). — ⁴ Millions de mètres cubes.

TABLEAU ANNEXE 2C. — EUROPE OCCIDENTALE: INDICES DE LA PRODUCTION AGRICOLE TOTALE ET DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE

	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 (Données prélim.)
..... <i>Moyenne 1952-56 = 100</i>														
Production agricole totale														
EUROPE OCCIDENTALE	103	106	109	112	118	117	125	127	129	129	132	141	144	144
<i>Communauté économique euro- péenne</i>	103	104	109	111	119	117	126	126	127	128	130	141	145	145
Belgique-Luxembourg	99	101	102	98	111	111	118	122	115	111	106	126	131	132
France	103	102	104	110	123	117	131	129	130	140	134	148	155	151
Allemagne, Rép. féd. d'	102	104	112	106	122	109	123	129	127	118	127	140	145	144
Italie	104	102	115	116	109	119	121	114	123	126	130	135	133	138
Pays-Bas	98	104	109	109	123	119	131	123	124	119	123	134	140	145
<i>Autres pays d'Europe occidentale</i>	103	109	108	114	117	119	124	128	130	130	135	141	142	143
Autriche	107	109	120	109	124	129	131	140	139	123	134	145	148	147
Danemark	103	112	108	107	116	118	125	117	120	122	121	123	127	121
Finlande	98	108	107	111	127	123	117	132	136	140	132	142	144	156
Grèce	111	127	120	126	117	136	131	145	153	163	169	173	159	173
Islande	116	128	130	125	126	132	139	135	132	139	143	146	137	145
Irlande	105	113	104	100	111	123	119	121	122	115	122	137	138	137
Malte	106	91	101	102	101	102	87	106	107	117	125	145	172	181
Norvège	107	104	100	98	105	104	105	104	99	103	99	103	116	117
Portugal	101	106	99	101	104	107	119	124	120	123	110	124	122	112
Espagne	102	105	107	115	116	120	123	140	126	126	138	142	149	151
Suède	99	98	95	97	101	99	104	97	104	103	94	107	110	95
Suisse	97	101	110	107	114	115	110	111	112	109	114	122	131	127
Royaume-Uni	103	107	106	113	120	122	132	133	139	143	145	149	143	145
Yougoslavie	95	147	120	159	138	131	138	151	152	147	184	181	177	96
Production agricole par habitant														
EUROPE OCCIDENTALE	102	104	105	107	113	111	117	117	117	117	119	126	128	127
<i>Communauté économique euro- péenne</i>	102	101	106	106	112	109	117	115	115	115	116	125	127	126
Belgique-Luxembourg	98	100	99	95	107	106	113	116	108	103	98	116	120	120
France	101	100	100	104	116	109	120	116	116	124	118	129	134	129
Allemagne, Rép. féd. d'	100	100	107	100	114	100	112	116	112	103	110	121	124	122
Italie	103	100	113	113	105	114	115	108	115	117	120	124	121	124
Pays-Bas	96	100	103	102	114	109	118	110	109	103	105	113	117	119
<i>Autres pays d'Europe occidentale</i>	102	107	105	110	113	113	117	120	120	120	123	128	128	128
Autriche	107	109	120	108	122	126	128	136	134	118	128	137	139	138
Danemark	102	109	105	103	112	113	118	110	112	113	111	112	115	109
Finlande	96	104	103	106	120	115	108	122	124	128	120	128	128	139
Grèce	109	124	115	120	111	128	122	135	141	150	155	156	143	154
Islande	111	119	119	112	110	114	118	113	108	111	113	112	109	111
Irlande	106	115	107	103	115	128	123	125	125	118	124	138	139	138
Malte	107	90	99	99	97	98	84	102	104	116	125	144	170	180
Norvège	105	101	96	93	100	98	98	96	91	94	90	92	103	103
Portugal	100	104	91	99	101	103	114	118	113	115	102	113	111	101
Espagne	100	102	104	110	110	113	115	130	116	115	125	127	133	133
Suède	98	96	93	94	97	95	99	92	98	96	86	98	101	86
Suisse	95	97	105	100	105	103	96	95	94	90	93	99	105	101
Royaume-Uni	108	105	104	111	116	117	126	125	131	134	135	137	132	132
Yougoslavie	99	142	115	151	130	122	127	137	136	131	161	156	151	166

TABLEAU ANNEXE 2C. - EUROPE OCCIDENTALE: INDICES DE LA PRODUCTION AGRICOLE TOTALE ET DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE (fin)

	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 (Données prélim.)
..... Moyenne 1952-56 = 100														
Production alimentaire totale														
EUROPE OCCIDENTALE	103	106	109	112	119	118	126	127	128	129	133	142	145	145
<i>Communauté économique euro- péenne</i>	103	104	110	111	119	117	127	126	128	129	131	143	147	146
Belgique-Luxembourg	99	102	103	99	112	112	119	123	115	112	108	130	134	135
France	103	102	105	110	123	118	131	129	130	140	135	149	156	151
Allemagne, Rép. féd. d'	103	104	113	106	122	110	124	129	127	119	128	141	146	144
Italie	105	103	117	117	110	122	123	115	125	128	132	137	136	140
Pays-Bas	98	105	110	110	124	121	132	124	125	120	125	137	143	148
<i>Autres pays d'Europe occidentale</i>	103	109	108	114	118	119	124	128	129	130	135	141	143	144
Autriche	107	110	120	110	124	130	132	141	140	124	135	145	148	148
Danemark	103	112	108	107	117	119	125	117	120	123	121	123	128	122
Finlande	98	108	107	111	128	124	117	133	137	141	133	143	144	157
Grèce	109	125	119	127	118	135	127	138	150	163	171	173	163	175
Islande	112	126	129	131	132	140	148	143	140	148	153	156	145	155
Irlande	105	113	103	99	111	123	119	121	122	115	121	137	138	137
Malte	106	91	101	102	101	102	87	106	107	117	126	145	172	182
Norvège	107	104	99	97	105	104	104	103	98	102	99	102	116	116
Portugal	101	106	99	102	104	107	119	125	120	123	110	124	122	112
Espagne	101	105	107	114	114	117	121	139	126	125	138	143	150	153
Suède	99	98	95	97	101	100	104	97	104	103	94	107	111	95
Suisse	97	100	110	106	114	115	110	111	111	109	113	122	130	127
Royaume-Uni	109	107	106	113	120	122	132	133	140	144	146	150	144	146
Yougoslavie	102	147	121	162	141	134	141	153	153	149	187	185	183	203
Production alimentaire par hab.														
EUROPE OCCIDENTALE	102	104	106	108	113	111	117	117	117	117	119	127	129	128
<i>Communauté économique euro- péenne</i>	102	102	106	106	113	110	117	116	115	116	116	126	128	127
Belgique-Luxembourg	98	100	100	96	108	108	114	117	108	105	100	119	123	123
France	101	100	101	105	116	110	120	116	116	124	118	129	134	130
Allemagne, Rép. féd. d'	100	100	107	100	114	101	112	116	113	104	111	121	125	123
Italie	103	101	114	114	106	117	117	109	117	119	122	125	123	126
Pays-Bas	96	101	105	103	115	110	119	110	109	104	106	115	119	122
<i>Autres pays d'Europe occidentale</i>	102	107	105	110	113	113	117	120	120	119	123	128	128	128
Autriche	107	109	120	108	122	127	129	136	134	118	128	138	140	139
Danemark	102	109	106	104	112	113	119	110	112	113	111	112	115	109
Finlande	96	105	103	106	121	116	109	122	125	128	120	128	129	140
Grèce	107	121	115	122	111	127	118	128	139	150	157	156	146	155
Islande	107	118	119	118	115	120	125	119	114	118	120	121	111	118
Irlande	106	115	106	102	115	128	123	124	125	117	123	138	139	138
Malte	107	90	99	100	97	98	84	102	104	116	125	144	170	180
Norvège	105	101	96	93	99	98	97	95	90	93	89	92	103	103
Portugal	100	104	97	99	101	103	114	118	113	115	101	113	111	101
Espagne	100	102	103	109	109	110	113	129	116	114	124	128	134	135
Suède	98	96	93	94	98	96	99	92	98	96	87	98	101	86
Suisse	95	97	105	100	104	103	96	95	94	90	93	99	105	101
Royaume-Uni	108	105	104	111	117	117	126	126	131	134	135	138	132	133
Yougoslavie	99	142	116	154	133	125	126	139	137	132	164	160	156	171

TABLEAU ANNEXE 2D. - EUROPE OCCIDENTALE: VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS
AGRICOLIS ET FORESTIERS

	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 (Données prélim.)
	Millions de tonnes														
PRODUITS AGRICOLES															
Blé et farine de blé (équivalent de blé)	13,33	15,89	14,16	12,35	12,89	11,17	15,13	13,32	12,05	10,56	12,39	12,42	10,45	10,91	13,51
Orge	3,57	5,06	4,61	4,69	4,77	4,27	4,19	4,72	3,63	4,51	4,81	5,02	4,96	4,07	3,99
Maïs	4,51	5,02	4,78	6,32	7,66	8,93	9,43	12,91	13,87	14,48	16,95	18,69	19,38	18,73	16,61
Avoine	0,70	1,11	0,98	1,32	1,41	1,24	0,86	1,32	1,07	0,97	1,32	1,28	1,05	1,01	0,93
Seigle	0,92	0,76	0,77	0,56	0,59	0,76	0,75	1,02	0,74	0,46	0,36	0,41	0,40	0,27	0,25
Millet et sorgho	1,32	1,65	0,68	1,88	2,72	2,51	1,77	2,88	2,03	2,18	2,74	3,20	2,43	1,49	0,84
Riz (équivalent de riz usiné) ¹	0,44	0,54	0,48	0,51	0,60	0,59	0,51	0,53	0,52	0,54	0,55	0,62	0,50	0,59	0,64
Sucre (équivalent de sucre brut) ²	4,07	4,40	5,38	4,86	4,62	4,62	3,99	4,22	5,32	4,97	4,54	4,97	4,84	4,67	4,46
Pommes de terre	1,49	1,50	1,05	1,81	1,86	1,40	1,48	1,97	1,72	1,54	2,39	2,06	1,94	1,81	2,34
Légumineuses	0,48	0,56	0,47	0,50	0,62	0,61	0,45	0,61	0,68	0,66	1,03	1,00	0,81	0,97	1,15
Pommes	0,71	0,66	0,94	0,68	0,99	0,95	1,11	1,23	0,96	1,13	1,36	1,28	1,24	1,31	1,30
Bananes.	1,18	1,34	1,44	1,59	1,63	1,68	1,85	1,90	1,93	1,97	2,35	2,58	2,61	2,53	2,59
Agrumes ³	2,30	1,96	2,22	2,36	2,55	2,76	2,71	2,98	2,71	3,30	3,21	3,31	3,19	3,14	3,46
Raisins frais	0,21	0,28	0,24	0,33	0,30	0,32	0,37	0,43	0,37	0,44	0,50	0,48	0,49	0,48	0,51
Huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile) ⁴	2,95	3,24	3,40	3,09	3,21	3,53	3,39	3,35	3,63	3,59	3,64	3,90	3,87	3,96	4,15
Tourteaux et farine d'oléagineux	2,85	3,14	2,95	3,69	4,42	4,44	4,60	5,67	5,91	6,17	7,00	7,99	7,48	7,42	8,05
Bovins ⁵	1,17	1,33	1,60	1,41	1,32	1,49	1,83	1,49	2,02	1,94	2,03	2,03	2,54	2,97	3,33
Espèces ovine et caprine	0,49	0,62	0,78	0,68	0,87	1,10	0,88	1,35	1,32	1,37	1,93	1,74	1,74	2,15	2,50
Porcs ⁶	0,80	0,65	0,40	0,76	1,16	1,29	1,04	0,96	0,74	0,91	1,24	1,25	1,14	1,30	1,82
Viande (fraîche, réfrig. et cong.) ⁶	0,99	1,20	1,25	1,21	1,23	1,36	1,27	1,44	1,72	1,81	1,89	1,82	2,06	2,04	2,30
Beurre	0,39	0,44	0,45	0,46	0,47	0,48	0,47	0,49	0,51	0,56	0,52	0,52	0,54	0,54	0,52
Fromage	0,28	0,30	0,31	0,33	0,34	0,34	0,36	0,39	0,42	0,43	0,46	0,47	0,50	0,49	0,50
Café (vert)	0,67	0,74	0,75	0,79	0,87	0,93	0,99	1,04	1,12	1,19	1,18	1,24	1,28	1,38	1,47
Fèves de cacao	0,40	0,39	0,45	0,39	0,43	0,47	0,52	0,56	0,56	0,54	0,59	0,60	0,55	0,54	0,56
Thé	0,26	0,27	0,31	0,30	0,27	0,28	0,29	0,30	0,29	0,30	0,29	0,30	0,28	0,32	0,34
Vin	2,40	2,13	2,53	2,64	2,18	2,45	2,39	2,55	1,95	2,10	1,92	2,16	1,62	1,67	1,97
Tabac (non manufacturé).	0,41	0,40	0,41	0,41	0,40	0,47	0,48	0,52	0,52	0,54	0,53	0,52	0,56	0,54	0,57
Laine (poids réel)	0,80	0,85	0,89	0,77	0,89	0,83	0,86	0,88	0,86	0,81	0,80	0,80	0,73	0,80	0,83
Coton (fibre)	1,42	1,51	1,72	1,43	1,44	1,70	1,59	1,46	1,47	1,54	1,39	1,57	1,47	1,41	1,43
Sisal	0,25	0,28	0,30	0,32	0,34	0,36	0,36	0,39	0,40	0,37	0,38	0,39	0,34	0,37	0,35
Caoutchouc (naturel)	0,76	0,64	0,71	0,62	0,64	0,64	0,64	0,66	0,70	0,75	0,76	0,76	0,75	0,81	0,92
PRODUITS FORESTIERS															
Bois à pâte ⁷	5,68	5,50	4,90	4,27	4,82	6,61	8,63	7,57	7,01	8,81	9,51	8,99	9,31	9,71	11,20
Grumes de résineux ⁷	1,31	1,17	1,21	1,46	1,62	2,17	2,28	2,25	2,44	2,23	2,25	2,52	2,51	2,29	2,21
Grumes de feuillus ⁷	3,17	3,17	3,55	3,79	4,51	5,76	5,78	5,51	6,08	6,76	6,21	6,41	6,30	6,96	8,35
Bois de mine ⁷	3,32	2,98	3,01	2,50	1,81	1,76	1,82	1,44	1,30	1,34	1,16	0,87	0,44	0,40	0,52
Sciages de résineux ⁷	16,69	14,37	16,00	15,01	16,87	20,08	19,62	20,22	21,68	24,25	23,57	21,85	22,09	23,66	23,85
Sciages de feuillus ⁷	1,66	1,46	1,62	1,57	1,68	2,04	2,03	1,91	2,20	2,48	2,60	2,67	2,65	3,10	3,36
Contre-plaqués et placages ⁷	0,66	0,50	0,64	0,64	0,74	0,96	0,90	0,98	1,10	1,33	1,40	1,38	1,65	1,88	1,98
Panneaux de fibres.	0,32	0,32	0,39	0,39	0,44	0,50	0,52	0,59	0,65	0,75	0,69	0,65	0,74	0,77	0,79
Pâte de bois mécanique.	1,03	1,05	1,02	0,92	0,95	1,11	1,06	0,97	1,04	1,16	1,21	1,14	0,99	1,07	1,08
Pâte de bois chimique	3,53	3,57	3,73	3,73	4,08	4,99	4,89	4,97	5,80	6,23	6,04	6,48	6,63	7,44	8,22
Papier journal.	0,90	0,98	1,09	1,14	1,09	1,34	1,43	1,49	1,56	1,69	1,70	1,84	1,72	1,97	2,25
Autres papiers et cartons	1,57	1,52	1,77	1,81	2,11	2,60	2,98	3,24	3,72	4,30	4,65	5,02	5,24	6,18	7,16

¹ Y compris le paddy converti à 65 pour cent. - ² Y compris le sucre raffiné converti à 108,7 pour cent. - ³ Oranges, mandarines et citrons. - ⁴ Arachides, coprah, palmistes, soja, graines de tournesol, graines de ricin, graines de coton, huile d'olive, huile d'arachide, huile de coco, huile de palme, huile de palmiste, huile de soja, huile de tournesol, huile de ricin, huile de coton. - ⁵ Millions de têtes. - ⁶ Viande: bœuf et veau, mouton et agneau, porc, volaille. - ⁷ Millions de mètres cubes.

TABLEAU ANNEXE 2E. — EUROPE OCCIDENTALE: VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 (Données prélim.)
..... Millions de tonnes															
PRODUITS AGRICOLES															
Blé et farine de blé (équivalent de blé)	3,40	2,30	3,09	3,88	3,78	3,37	3,19	3,69	5,07	5,27	6,99	6,43	5,73	8,47	10,88
Orge	0,40	0,99	1,96	0,76	0,64	1,05	2,51	1,69	2,29	3,16	2,63	3,37	4,08	4,20	4,09
Maïs	0,12	0,13	0,11	0,61	0,37	0,81	1,09	0,34	0,94	1,27	1,89	2,15	2,77	2,52	3,23
Seigle	0,24	0,32	0,14	0,09	0,21	0,20	0,31	0,18	0,16	0,05	0,05	0,06	0,05	0,09	0,14
Sucre (équivalent de sucre brut) ¹	1,81	1,56	1,72	1,37	1,34	1,57	1,47	1,26	1,59	1,45	1,54	1,27	1,11	1,60	1,39
Pommes de terre	1,78	1,64	1,35	2,01	1,80	1,58	1,75	1,83	1,64	1,70	2,26	1,98	1,88	1,85	2,37
Légumineuses	0,16	0,18	0,17	0,21	0,19	0,17	0,19	0,22	0,17	0,15	0,17	0,19	0,24	0,28	0,27
Pommes	0,66	0,53	0,73	0,38	0,79	0,71	0,84	0,88	0,53	0,73	0,88	0,76	0,78	0,86	0,94
Agrumes ²	1,40	0,85	0,96	1,20	1,35	1,47	1,49	1,73	1,22	2,01	1,91	1,97	1,94	1,79	1,90
Raisins frais	0,19	0,24	0,19	0,26	0,24	0,28	0,31	0,34	0,29	0,38	0,41	0,41	0,42	0,40	0,40
Huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile) ³	0,31	0,34	0,31	0,28	0,31	0,44	0,38	0,40	0,37	0,40	0,31	0,38	0,46	0,52	0,71
Tourteaux et farine d'oléagineux	0,61	0,68	0,65	0,61	0,77	0,76	0,91	0,92	0,89	1,03	1,07	1,13	1,26	1,20	1,31
Bovins ⁴	1,18	1,24	1,51	1,34	1,26	1,38	1,80	1,37	1,85	1,88	1,74	1,46	2,02	2,34	2,46
Espèces ovine et caprine ⁴	0,39	0,38	0,67	0,47	0,57	0,86	1,17	0,87	1,35	0,87	0,85	0,58	0,72	0,93	0,98
Porcs ⁴	0,53	0,37	0,25	0,32	0,58	0,80	0,58	0,49	0,39	0,66	0,82	0,49	0,83	1,14	1,51
Viande (fraîche, réfrigérée et congelée) ⁵	0,30	0,23	0,30	0,32	0,40	0,51	0,58	0,74	0,81	0,79	0,92	0,91	1,10	1,20	1,25
Bacon, jambon et porc salé	0,29	0,28	0,30	0,30	0,31	0,37	0,36	0,37	0,35	0,35	0,36	0,36	0,35	0,35	0,34
Lait (condensé, évaporé et en poudre)	0,39	0,43	0,45	0,46	0,51	0,58	0,64	0,69	0,72	0,75	0,90	1,03	1,16	1,38	1,34
Beurre	0,19	0,19	0,25	0,25	0,21	0,25	0,26	0,23	0,24	0,23	0,27	0,27	0,31	0,34	0,33
Fromage	0,23	0,25	0,26	0,29	0,32	0,33	0,34	0,36	0,38	0,40	0,42	0,47	0,48	0,51	0,53
Œufs (en coque)	0,27	0,28	0,30	0,31	0,34	0,31	0,29	0,28	0,23	0,19	0,15	0,14	0,13	0,16	0,20
Vin	0,64	0,91	0,88	1,17	0,75	0,91	1,01	1,01	1,26	1,21	1,19	1,30	1,31	1,38	1,42
Laine (poids réel)	0,07	0,08	0,09	0,08	0,11	0,11	0,11	0,12	0,13	0,10	0,11	0,11	0,10	0,11	0,11
..... Milliers de tonnes															
PRODUITS HALIEUTIQUES															
Poisson frais, réfrigéré ou congelé	511,0	509,6	531,6	593,2	639,2	694,0	684,5	771,7	849,9	877,0	907,7	876,5	860,8	906,5	...
Poisson séché, salé ou fumé	431,0	466,0	417,0	391,0	346,2	331,0	333,3	353,8	334,3	314,7	323,2	317,4	312,4	312,8	...
Crustacés et mollusques frais, congelés, séchés, salés, etc.	85,0	87,2	74,8	84,9	108,5	109,2	112,5	123,4	114,0	118,9	108,8	113,7	116,7	131,4	...
Produits et préparations à base de poisson en récipients hermétiques ou non	164,4	166,8	166,8	177,6	197,0	191,0	183,7	211,7	196,7	209,1	221,4	211,3	193,8	195,1	...
Produits et préparations de crustacés et mollusques en récipients hermétiques ou non	4,0	5,0	5,0	6,0	7,0	6,0	8,0	9,0	9,0	13,0	13,0	13,0	13,0	14,0	...
Matières grasses, brutes ou raffinées, provenant d'animaux aquatiques	109,8	104,8	216,8	213,7	228,4	213,7	218,8	243,9	199,8	190,0	266,2	340,1	390,8	203,8	...
Farines, aliments solubles et autres aliments du bétail provenant d'animaux aquatiques ²	231,0	284,0	253,0	266,0	252,8	234,6	286,2	240,2	306,9	434,8	555,0	576,8	810,4	787,4	...
..... Millions de tonnes															
PRODUITS FORESTIERS															
Bois à pâte ⁶	5,08	4,60	4,55	3,76	3,93	4,88	6,10	4,42	3,46	3,62	3,61	3,01	3,82	4,17	5,03
Grumes de résineux ⁶	0,93	0,72	0,70	0,97	1,03	1,34	1,30	1,14	1,05	1,06	1,03	1,35	1,55	1,36	1,25
Grumes de feuillus ⁶	0,77	0,68	0,68	0,59	0,79	1,04	0,98	0,93	0,91	0,97	1,02	1,10	1,17	1,20	1,25
Bois de mine ⁶	2,74	2,86	2,90	2,32	1,90	1,62	1,81	1,37	1,07	0,83	0,56	0,54	0,36	0,37	0,46
Sciages de résineux ⁶	13,39	12,54	13,02	11,86	13,51	15,35	14,24	13,86	13,86	14,62	13,57	12,72	12,85	15,05	16,20
Sciages de feuillus ⁶	0,97	0,72	0,82	0,79	0,87	1,06	0,93	0,96	0,98	1,14	1,21	1,26	1,24	1,34	1,44
Contre-plaqué et placages ⁶	0,55	0,45	0,50	0,48	0,61	0,70	0,65	0,66	0,73	0,83	0,86	0,88	0,97	1,05	1,16
Panneaux de fibres	0,44	0,47	0,53	0,56	0,66	0,74	0,75	0,78	0,83	0,88	0,82	0,76	0,82	0,86	0,90
Panneaux de particules	0,02	0,03	0,04	0,05	0,11	0,15	0,18	0,21	0,24	0,29	0,46	0,51	0,59	0,66	0,86
Pâte de bois mécanique	0,99	1,06	1,02	0,88	0,93	1,10	1,06	0,97	1,05	1,15	1,12	1,13	1,00	1,06	1,10
Pâte de bois chimique	3,66	3,86	3,84	3,90	4,36	4,73	4,50	4,80	5,36	5,86	5,79	6,24	6,16	6,55	6,80
Papier journal	1,08	1,26	1,24	1,30	1,32	1,51	1,62	1,63	1,71	1,88	1,97	2,07	2,11	2,32	2,47
Autres papiers et cartons	2,31	2,34	2,57	2,49	2,84	3,25	3,57	3,77	4,23	4,77	5,06	5,54	5,67	6,55	7,74

¹ Y compris le sucre raffiné converti à 108,7 pour cent. — ² Oranges, mandarines et citrons. — ³ Graines de lin, graines de tournesol, huile d'olive, huile d'arachide, huile de coco, huile de palme, huile de palmiste, huile de soja, huile de tournesol, huile de ricin, huile de coton, huile de lin. — ⁴ Millions de têtes. — ⁵ Viande : bœuf et veau, mouton et agneau, porc, volaille. — ⁶ Millions de mètres cubes.

TABLEAU ANNEXE 2F. - EUROPE OCCIDENTALE: INDICES DU VOLUME ET DE LA VALEUR DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS, PAR GROUPES DE PRODUITS

	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 (Données prélim.)
..... Moyenne 1957-59 = 100															
Volume des exportations															
PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS	91	92	98	99	103	115	121	121	129	135	143	147	157	171	...
Produits agricoles	89	89	98	100	102	114	124	123	133	137	147	150	164	182	90
Alimentation humaine et animale	91	87	98	99	103	116	127	126	133	140	152	155	171	192	202
Boissons et tabac	77	94	98	118	84	98	107	101	121	121	121	129	134	133	137
Matières premières.	82	100	94	89	116	110	117	130	142	113	113	117	118	128	115
Produits halieutiques	88	95	97	100	103	104	108	114	115	120	133	135	141	140	141
Produits forestiers	97	97	99	95	106	120	119	119	126	137	139	143	146	164	176
Valeur des exportations															
PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS	93	95	102	97	100	112	116	118	132	146	158	162	171	178	202
Produits agricoles	89	91	101	98	100	111	116	120	139	151	163	168	182	190	216
Alimentation humaine et animale	90	91	101	98	102	113	118	121	139	153	169	173	188	197	226
Boissons et tabac	79	86	101	110	89	100	109	116	145	149	150	162	180	177	195
Matières premières.	92	110	113	84	103	104	108	117	133	117	102	109	100	102	94
Produits halieutiques	83	94	98	99	103	104	111	123	125	141	170	179	176	172	194
Produits forestiers	103	103	106	95	99	115	118	114	121	139	146	147	147	157	177
Volume des importations															
Produits agricoles	89	96	100	97	103	107	109	114	116	118	122	127	125	127	...
Alimentation humaine et animale	86	96	97	98	105	109	110	118	121	124	133	138	136	136	...
Boissons et tabac	92	93	100	101	99	109	114	120	120	123	123	126	128	132	...
Matières premières.	97	99	108	93	99	103	101	101	100	101	97	102	95	99	...
Valeur des importations															
Produits agricoles	94	101	106	96	98	104	102	108	117	124	128	133	129	124	...
Alimentation humaine et animale	87	101	102	95	103	106	106	115	130	138	150	156	152	144	...
Boissons et tabac	96	91	101	105	94	98	98	102	103	114	111	114	116	119	...
Matières premières.	108	107	120	88	89	101	95	93	95	99	88	92	81	79	...

TABLEAU ANNEXE 2G. - EUROPE OCCIDENTALE: DISPONIBILITÉS ALIMENTAIRES PAR HABITANT
POUR LA CONSOMMATION HUMAINE, DANS CERTAINS PAYS

	Période	Céréales ¹	Pommes de terre et autres féculents	Sucres et confiseries ²	Légumes secs, noix et graines ³	Légumes ⁴	Fruits ⁵	Vian- de ⁶	Œufs ⁷	Pois- son ⁸	Lait ⁹	Ma- tières gras- ses
		Grammes par jour										
Autriche	1934-38	360	264	67	10	158	124	134	18	4	580	47
	1948/-50/	355	295	64	7	166	134	83	10	6	474	42
	1960/-62/	284	230	101	10	170	312	164	32	10	579	49
	1967/68	258	205	99	12	187	276	182	38	10	555	55
	1968/69	255	201	104	12	192	281	188	39	10	544	68
Belgique-Luxembourg	1936-38	313	428	72	16	135	92	129	32	16	340	52
	1948/-50/	290	405	79	12	166	172	129	33	16	418	57
	1960/-62/	246	345	87	11	208	148	166	37	21	542	78
	1966/67	220	327	106	13	207	175	177	39	25	535	82
	1967/68	228	320	108	14	274	194	179	37	24	504	84
Danemark	1934-38	257	330	138	13	159	105	204	20	28	602	73
	1948/-50/	286	387	101	...	...	...	168	24	49	781	50
	1960/-62	216	324	137	7	113	127	174	30	40	692	75
	1967/68	193	260	130	6	112	179	169	32	58	700	76
	1968/69	197	257	135	6	115	174	166	32	58	722	78
Finlande	1934-38	351	495	77	9	82	58	89	8	16	773	36
	1947/-50/	336	325	85	5	49	45	79	14	34	890	42
	1960/-62/	293	304	110	5	42	119	94	22	29	953	53
	1967/68	227	248	108	7	50	127	106	23	30	934	53
	1968/69	224	262	113	6	47	127	110	25	35	899	52
France	1934-38	339	392	66	18	392	81	151	25	16	391	43
	1948/-50/	333	363	63	14	384	110	152	29	16	392	40
	1960-62	269	313	86	18	384	182	194	31	20	520	58
	1966	235	277	91	15	350	196	221	31	23	607	65
	1967	225	278	105	12	372	232	227	34	25	601	67
Allemagne, Rép. féd. d'	1935-38	310	508	72	9	142	129	145	20	18	526	58
	1948/-50/	314	574	67	11	140	115	80	14	22	460	43
	1960/-62/	217	359	89	11	144	284	171	36	18	542	73
	1967/68	192	303	97	12	172	308	193	40	16	558	73
	1968/69	191	311	96	13	116	316	200	42	13	532	71
Grèce	1935-38	446	57	30	40	74	169	53	11	15	268	40
	1948/-50/	422	93	26	38	182	224	31	9	16	190	41
	1960-62	430	108	44	39	369	300	72	19	25	344	50
	1967	331	161	56	46	382	397	111	29	28	448	51
Irlande	1934-38	360	535	104	4	146	53	150	43	8	673	37
	1948-50	366	521	97	6	161	72	146	34	7	690	50
	1960-62	300	387	131	7	179	88	176	45	11	719	53
	1967	261	354	139	13	161	119	208	40	14	755	51
	1968	262	349	142	15	181	117	207	39	13	740	49
Italie	1934-38	440	100	22	52	153	87	55	20	12	216	32
	1948/-50/	410	105	32	27	223	152	42	16	11	258	27
	1960/-62/	369	126	63	25	348	221	84	26	14	345	45
	1966/67	360	120	72	26	430	221	106	26	16	418	48
	1968/69	357	127	74	26	394	308	129	26	18	387	57
Pays-Bas	1936-38	293	317	88	14	183	138	103	25	15	625	56
	1948/-50/	269	434	106	10	186	129	76	13	17	717	63
	1960/-62/	219	270	129	12	192	198	140	32	16	665	86
	1967/68	189	247	135	16	218	257	157	31	16	694	74
	1968/69	188	248	133	14	216	230	159	33	15	671	73
Norvège	1934-38	326	356	95	8	53	102	104	19	58	653	68
	1948/-50/	319	350	69	9	78	80	92	19	67	846	63
	1960/-62/	214	272	115	10	99	171	109	24	55	667	63
	1967/68	197	260	120	11	97	190	115	28	54	693	64
	1968/69	194	276	122	10	99	221	116	28	54	712	62
Portugal	1937-38	287	209	28	22	300	118	41	9	44	42	40
	1948-50	330	296	34	34	294	155	44	7	44	60	37
	1960-62	343	271	52	25	301	230	54	10	55	125	42
	1967	357	312	54	44	476	181	74	11	59	152	46
	1968	379	271	59	36	539	235	74	11	61	166	53

TABLEAU ANNEXE 2G. — EUROPE OCCIDENTALE: DISPONIBILITÉS ALIMENTAIRES PAR HABITANT
POUR LA CONSOMMATION HUMAINE, DANS CERTAINS PAYS (*fin*)

	Période	Céréales ¹	Pommes de terre et autres féculents	Sucres et confiseries ²	Légumes secs, noix, et grains ³	Légumes ⁴	Fruits ⁵	Vian- de ⁶	Œufs ⁷	Pois- son ⁸	Lait ⁹	Ma- tières gras- ses
		Grammes par jour										
Espagne	1952/-53/	336	286	29	40	279	183	39	13	27	180	42
	1954/-56/	320	309	37	41	280	182	39	14	29	209	44
	1960/-62/	317	316	52	40	356	239	57	20	39	212	56
	1967/68	261	285	68	33	361	296	98	31	39	322	54
	1968/69	242	279	77	38	351	223	115	28	38	322	48
Suède	1934-38	261	335	124	8	58	101	134	23	48	683	49
	1948/-50/	242	328	128	9	68	153	133	29	43	747	55
	1960/-62/	198	250	118	9	82	225	140	32	54	719	63
	1967/68	172	250	114	11	114	246	145	32	56	706	57
Suisse	1934-38	300	248	105	12	170	235	146	24	4	887	42
	1948/-50/	319	243	105	16	200	287	121	24	5	876	40
	1960/-62/	262	188	120	21	206	396	164	27	10	706	55
	1966/67	230	163	125	30	228	389	183	29	11	661	59
	1967/68	215	156	113	21	221	419	182	29	12	619	54
Royaume-Uni	1934-38	261	226	122	14	149	144	184	35	33	402	58
	1948/-50/	291	314	111	14	167	135	136	36	32	559	59
	1960/-62/	224	270	141	16	160	144	203	42	26	593	63
	1967/68	200	283	135	16	173	139	204	44	26	600	62
	1968/69	202	280	132	18	165	150	205	44	26	595	60
Yougoslavie ¹⁰	1952-53	522	175	22	19	86	131	55	6	2	276	21
	1954-56	509	165	29	26	107	116	64	7	2	325	25
	1960-62	515	185	45	27	152	129	74	9	2	300	30
	1966	523	177	67	27	155	181	78	12	2	296	38
	1967	514	181	67	26	167	155	85	13	2	281	39

¹ En équivalent de farine et de riz usiné. — ² En équivalent de sucre raffiné, y compris le sucre brut, les sirops, le miel, et d'autres produits sucrés. — ³ Noix sans coques, y compris les fèves de cacao. — ⁴ En équivalent de légumes frais, y compris les légumes traités. — ⁵ En équivalent de fruits frais, y compris les fruits traités. — ⁶ Y compris la volaille et le gibier : en équivalent de poids carcasse parée, y compris les abats comestibles. — ⁷ En équivalent d'œufs frais. — ⁸ Estimation du poids de la partie comestible. — ⁹ Lait et produits du lait autres que le beurre, en équivalent de lait frais. — ¹⁰ Non compris la Sarre.

TABLEAU ANNEXE 2H. — EUROPE OCCIDENTALE: ESTIMATIONS DE LA TENEUR EN CALORIES ET EN PROTÉINES
DES DISPONIBILITÉS NATIONALES MOYENNES D'ALIMENTS PAR HABITANT

	Calories					Protéines totales					Protéines animales				
	Avant- guerre	1948/ 1950/	1960/ 1962/	1966/ 1967	1968/ 1969	Avant- guerre	1948/ 1950/	1960/ 1962/	1966/ 1967	1968/ 1969	Avant- guerre	1948/ 1950/	1960/ 1962/	1966/ 1967	1968/ 1969
	Calories par jour					Grammes par jour									
Autriche	2 930	2 670	2 970	2 950	2 990	88,3	77,2	86,8	86,4	87,1	40,9	30,2	47,5	49,4	51,4
Belgique-Luxembourg	2 820	2 880	3 060	3 090	*3 150	83,7	83,1	89,6	87,5	*88,6	35,3	37,7	49,0	50,6	*49,5
Danemark	3 450	3 160	3 260	3 290	3 180	93,2	104,9	88,4	...	89,2	56,8	59,8	56,3	61,7	60,4
Finlande	3 000	*2 980	3 110	2 950	2 890	95,2	*96,2	93,8	...	87,8	43,8	*51,6	54,5	56,4	56,6
France	2 880	2 800	*3 090	*3 100	*3 180	94,9	92,4	*99,2	*100,7	*99,8	40,9	40,3	*53,4	*59,9	*60,3
Allemagne, Rép. féd. d' ¹	*3 040	2 730	2 990	2 870	2 960	84,8	79,5	80,5	79,9	80,5	42,5	32,1	49,2	51,5	51,6
Grèce	2 600	2 500	*2 940	*2 910	*2 900	83,6	76,3	*96,3	*98,2	*98,9	23,0	16,6	*31,3	*41,7	*43,0
Irlande ²	3 400	3 430	3 480	3 440	3 450	98,5	100,6	91,6	92,3	93,2	47,4	47,6	54,7	57,7	58,9
Italie	2 510	2 350	2 690	2 860	2 940	76,6	69,7	78,7	85,4	87,2	20,3	19,3	29,8	35,5	37,8
Pays-Bas	2 960	2 950	3 160	2 900	3 030	82,3	80,6	84,9	82,7	84,2	40,1	38,6	50,4	52,8	53,7
Norvège	3 210	3 110	2 930	2 970	2 910	89,7	99,5	82,1	81,4	81,5	49,1	53,2	49,7	49,2	51,2
Portugal ³	2 040	2 270	2 530	2 580	2 930	59,4	67,8	72,4	75,0	86,5	20,4	22,1	27,3	29,8	33,5
Espagne	...	...	2 820	2 860	2 680	...	...	77,8	85,1	81,9	...	...	24,0	36,7	36,9
Suède	3 120	3 110	2 990	2 900	*2 880	91,9	86,9	82,6	79,8	*80,7	55,4	52,5	54,0	53,6	*54,1
Suisse	3 140	3 170	3 210	3 170	*2 990	95,7	95,9	90,2	88,0	*84,3	53,9	50,8	51,4	52,8	*51,1
Royaume-Uni	3 110	3 130	3 270	3 220	3 180	80,2	90,3	88,9	88,9	88,0	43,9	45,1	53,4	53,3	54,0
Yougoslavie ⁴	...	...	2 970	...	*3 200	...	...	90,5	92,8	*93,3	...	...	20,4	*21,3	*22,1

¹ A partir de 1959/60, y compris la Sarre. — ² Année civile au lieu de campagne. — ³ 1949/50. — ⁴ 1967/68 au lieu de 1968/69. — ⁵ 1967.

TABLEAU ANNEXE 3A. — EUROPE ORIENTALE ET U.R.S.S.: DONNÉES DE BASE SUR L'AGRICULTURE NATIONALE

	Période	Population du secteur agricole		PIB agricole ¹			Part de l'agriculture (en valeur) dans le commerce total		Superficie arable par personne dans le secteur agricole	Consommation d'engrais par hectare de terre arable
		Milliers	Pourcentage du total	Millions de dollars	Pourcentage du total	Dollars par habitant	Exportations	Importations		
							... Pourcentage ...		Hectares par habitant	Kilogrammes/hectare
Albanie.	1950	...	...	...	...	...	...	...	...	...
	1960	...	...	...	...	...	...	...	...	...
	1965	1 095	59	...	...	...	...	...	...	16
	1967	...	...	...	...	...	...	...	...	13
Bulgarie	1950	...	...	...	*30	...	...	...	...	2
	1960	*4 198	55	...	32	...	...	...	...	34
	1965	3 690	45	...	34	...	...	...	1,24	79
	1967	...	...	...	31	...	...	...	...	133
Tchécoslovaquie	1950	3 076	25	...	17	...	...	...	1,79	38
	1960	2 416	18	...	16	...	...	...	2,25	91
	1965	2 830	20	...	13	...	7	28	2,22	178
	1967	...	...	...	13	...	7	28	...	178
Allemagne orientale	1950	3 488	21	...	13	...	...	...	...	...
	1960	...	...	...	10	...	...	...	...	197
	1965	3 050	19	...	13	...	...	...	1,54	262
	1967	...	...	...	1	...	...	...	...	283
Hongrie	1950	...	...	...	25	...	...	...	...	6
	1960	3 583	36	...	23	...	...	...	1,59	29
	1965	2 915	29	...	20	...	25	25	1,93	63
	1967	...	...	...	21	...	25	24	...	91
Pologne	1950	11 597	47	...	...	...	...	...	...	...
	1960	11 244	38	...	26	...	...	...	1,44	49
	1965	11 250	36	...	23	...	21	26	1,42	82
	1967	...	...	...	22	...	18	21	...	118
Roumanie	1950	...	...	...	28	...	...	...	...	1
	1960	11 206	38	...	33	...	...	...	0,92	7
	1965	11 380	60	...	29	...	...	...	0,92	25
	1967	...	...	...	29	...	...	...	...	42
U.R.S.S.	1950	*90 000	50	...	...	...	...	...	2,50	5
	1960	...	...	...	20	...	...	...	...	10
	1965	73 271	32	...	23	...	21	28	3,30	23
	1967	...	...	...	22	...	23	23	...	29

¹ Produit national net. — * 1956. — * 1953.

TABLEAU ANNEXE 3B. — EUROPE ORIENTALE ET U.R.S.S.: VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 (Données prélim.)
<i>Millions de tonnes</i>															
PRODUITS AGRICOLES															
Blé	59,30	78,23	71,41	88,43	83,06	77,23	80,04	84,70	63,15	88,83	78,35	118,66	98,19	114,53	102,68
Seigle	27,74	24,79	25,88	26,99	28,81	27,81	28,05	26,73	21,92	23,78	27,73	23,69	23,70	25,66	23,71
Orge	15,53	17,57	13,83	17,79	15,81	22,37	19,24	25,91	25,95	34,73	27,21	34,90	32,40	36,94	37,93
Avoine	17,19	18,26	18,05	18,68	18,68	17,53	14,30	10,83	8,79	9,48	10,43	13,73	16,66	16,54	16,96
Millet	3,11	4,70	1,71	3,02	1,43	3,35	3,01	2,90	1,96	3,62	2,31	3,27	3,36	2,77	3,11
Mais	22,57	17,58	16,43	18,31	17,16	21,15	27,68	25,86	23,27	26,82	19,33	23,32	22,27	22,20	27,65
Légumineuses	1,63	1,09	1,30	1,33	1,55	2,03	2,90	6,06	7,28	9,29	5,53	5,77	5,16	5,47	5,56
Coton (fibre)	1,36	1,52	1,48	1,52	1,63	1,48	1,54	1,51	1,78	1,82	1,96	2,09	2,07	2,05	1,97
Lin (filasse)	0,47	0,62	0,52	0,51	0,43	0,51	0,49	0,54	0,48	0,44	0,58	0,56	0,61	0,51	0,53
Sucre (centrifugé)	7,20	6,65	8,80	9,84	8,86	10,37	10,64	10,16	10,09	14,87	13,00	13,32	14,89	14,22	12,29
Huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile) ¹	2,01	2,03	1,69	2,18	1,87	2,09	2,39	2,44	2,42	2,79	2,84	3,18	3,38	3,39	3,12
Graines de tournesol	4,56	4,55	3,39	5,26	3,96	4,92	5,65	5,74	5,26	7,03	6,45	7,35	7,89	7,97	7,71
Pommes de terre	123,65	162,58	153,06	145,38	147,08	148,65	148,45	130,91	141,52	167,15	152,74	159,65	169,63	177,97	155,16
Lait (total)	66,96	73,44	80,67	86,24	90,19	90,53	91,77	92,16	89,40	91,98	102,93	108,49	113,47	116,28	115,83
Viande (total) ²	8,44	8,97	9,72	10,27	11,28	11,21	11,48	11,08	12,58	11,41	13,51	13,72	14,89	15,19	15,43
Laine (en suint)	0,32	0,32	0,35	0,39	0,42	0,43	0,44	0,44	0,44	0,42	0,43	0,45	0,48	0,50	0,48
Œufs	1,66	1,75	1,95	2,01	2,19	2,41	2,57	2,58	2,47	2,45	2,65	2,80	3,00	3,08	3,19
PRODUITS HALIEUTIQUES³	2,73	2,87	2,82	2,91	3,08	3,40	3,63	4,02	4,47	5,05	5,73	6,02	6,43	6,93	...
PRODUITS FORESTIERS															
Bois de feu ⁴	142,6	139,8	142,7	141,5	145,0	125,3	114,6	112,6	118,1	124,2	120,3	117,8	112,6	106,3	104,5
Grumes de résineux ⁴	132,6	133,5	138,5	154,7	168,5	170,7	171,5	171,3	173,0	178,1	145,5	144,4	154,7	156,0	156,5
Grumes de feuillus ⁴	25,6	26,0	27,7	31,3	33,8	34,3	32,3	34,1	34,4	35,5	30,4	31,2	33,1	33,2	33,8
Autres bois ronds d'industrie ⁴	105,6	114,3	122,2	114,7	116,7	106,1	101,1	104,2	112,8	116,7	151,3	151,0	155,0	158,0	161,5
Sciages de résineux ⁴	80,7	81,4	85,7	95,4	104,1	105,3	104,1	104,3	105,1	108,7	109,0	105,8	107,4	108,1	108,1
Sciages de feuillus ⁴	14,3	14,5	15,6	17,9	19,5	20,0	20,2	20,6	21,1	21,9	21,8	21,5	22,0	22,3	22,5
Contre-plaques ⁴	1,5	1,6	1,6	1,7	1,8	1,9	2,0	2,1	2,2	2,4	2,4	2,5	2,6	2,6	2,6
Panneaux de particules	—	—	—	0,1	0,1	0,3	0,4	0,6	0,7	0,9	1,1	1,3	1,6	1,8	2,0
Panneaux de fibres	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,3	0,4	0,5	0,5	0,5	0,6	0,7	0,8
Pâte de bois mécanique	1,3	1,4	1,4	1,5	1,5	1,5	1,6	1,6	1,7	⁴ 0,5	1,7	1,8	1,9	1,9	1,9
Pâte de bois chimique	2,7	2,8	3,0	3,2	3,3	3,7	3,9	4,1	4,3	⁴ 1,6	4,3	4,8	5,3	5,7	6,0
Papier journal	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7	0,8	0,8	0,9	1,0	1,2	1,3	1,3	1,4
Papiers d'impression et d'écriture	0,9	1,0	1,1	1,1	1,2	1,2	1,3	1,4	1,4	1,5	1,5	1,6	1,8	1,9	2,0

¹ Huile d'olive, soja, arachides, graines de coton, graines de colza, graines de sésame, graines de tournesol, graines de ricin, graines de chanvre, graines de lin. — ² Viande : bœuf et veau, mouton et agneau, porc, volaille. — ³ Prises nominales (poids vif). — ⁴ Millions de mètres cubes. — ⁵ Europe orientale seulement.

TABLEAU ANNEXE 3C. - EUROPE ORIENTALE ET U.R.S.S.: INDICES DE LA PRODUCTION AGRICOLE TOTALE
ET DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE

	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 (Données prélim.)
	Moyenne 1952-56 = 100														
Production agricole totale . . .	105	115	118	128	130	132	135	138	133	145	148	165	167	174	171
Production agricole par habitant	103	111	113	121	121	121	122	123	117	126	127	141	141	145	142
Production alimentaire totale. .	104	114	118	129	131	133	137	140	134	146	149	167	168	176	173
Production alimentaire par hab.	103	111	113	122	122	122	123	124	118	127	128	143	142	148	144

TABLEAU ANNEXE 3D. - EUROPE ORIENTALE ET U.R.S.S.: VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS
AGRICILES ET FORESTIERS

	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 (Données prélim.)
..... Millions de tonnes															
PRODUITS AGRICOLES															
Blé et farine de blé (équivalent de blé)	3,12	3,18	5,13	3,66	5,09	5,57	5,46	4,18	8,21	15,09	10,80	12,16	6,21	5,92	...
Orge	0,80	0,77	1,10	0,61	0,49	0,43	0,69	0,67	0,89	1,17	1,93	0,44	0,81	0,80	...
Maïs	0,72	0,54	0,15	0,69	0,39	0,64	0,61	1,32	0,96	1,20	1,22	1,08	1,08	1,35	...
Seigle	0,77	0,84	0,40	0,49	0,39	0,54	0,76	0,87	0,78	0,15	0,06	0,23	0,28	0,19	...
Riz (équivalent de riz usiné) ¹	0,66	0,81	0,62	0,76	1,10	0,93	0,24	0,55	0,50	0,63	0,49	0,53	0,65	0,51	...
Sucre (équivalent de sucre brut) ²	1,23	0,42	0,76	0,49	0,46	2,03	4,22	3,42	1,91	2,18	2,95	2,53	3,23	2,56	...
Agrumes ³	0,16	0,15	0,20	0,25	0,26	0,23	0,24	0,27	0,27	0,37	0,45	0,54	0,58	0,60	...
Huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile) ⁴	0,31	0,30	0,34	0,29	0,35	0,36	0,36	0,34	0,36	0,44	0,41	0,45	0,44	0,44	...
Espèces ovine et caprine ⁵	2,31	2,23	1,52	1,66	1,58	1,74	1,76	1,38	1,25	1,15	1,41	1,93	1,67	1,09	...
Viande (fraîche, réfrig. et cong.) ⁶	0,27	0,23	0,16	0,22	0,25	0,21	0,17	0,26	0,22	0,25	0,34	0,29	0,27	0,24	...
Café (vert)	0,01	0,02	0,03	0,03	0,06	0,06	0,08	0,07	0,09	0,10	0,11	0,12	0,12	0,14	...
Fèves de cacao	0,04	0,04	0,07	0,04	0,08	0,10	0,07	0,10	0,11	0,13	0,16	0,12	0,16	0,19	...
Vin	0,08	0,08	0,11	0,13	0,12	0,18	0,19	0,18	0,22	0,25	0,26	0,31	0,41	0,50	...
Tabac (non manufacturé)	0,11	0,13	0,15	0,14	0,16	0,13	0,12	0,13	0,16	0,20	0,17	0,13	0,13	0,13	...
Coton (fibre)	0,37	0,40	0,50	0,54	0,62	0,67	0,66	0,66	0,71	0,68	0,71	0,74	0,68	0,70	...
Caoutchouc (naturel)	0,09	0,20	0,21	0,34	0,35	0,34	0,52	0,48	0,45	0,35	0,43	0,48	0,44	0,51	...
PRODUITS FORESTIERS ⁷															
Sciages de résineux ⁸	0,61	0,49	0,42	0,34	0,27	0,21	0,21	0,16	0,11	0,02	—	—	—	—	—
Sciages de feuillus ⁸	0,08	0,15	0,17	0,18	0,22	0,24	0,27	0,27	0,24	0,31	0,27	0,27	0,30	0,30	0,29

¹ Y compris le paddy converti à 65 pour cent. - ² Y compris le sucre raffiné converti à 108,7 pour cent. - ³ Oranges, mandarines et citrons. - ⁴ Arachides, coprah, palmistes, soja, graines de tournesol, graines de ricin, graines de lin, graines de coton, huile d'olive, huile d'arachide, huile de coco, huile de palme, huile de palmiste, huile de soja, huile de tournesol, huile de ricin, huile de lin, huile de coton. - ⁵ Millions de têtes. - ⁶ Viande : bœuf et veau, mouton et agneau, porc, volaille. - ⁷ U.R.S.S. seulement. - ⁸ Millions de mètres cubes.

TABLEAU ANNEXE 3E. — EUROPE ORIENTALE ET U.R.S.S.: VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 (Données prélim.)
<i>Millions de tonnes</i>															
PRODUITS AGRICOLES															
Blé et farine de blé (équivalent de blé) .	2,64	1,74	5,63	4,11	6,34	5,86	5,46	5,18	4,97	2,52	2,32	4,12	6,54	6,14	...
Orge	0,62	0,91	1,33	0,38	0,19	0,43	1,18	0,61	0,69	0,76	2,14	0,39	0,53	0,67	...
Maïs	1,01	0,84	0,26	0,73	0,27	0,70	1,30	2,33	1,78	1,93	1,35	0,62	1,57	0,53	...
Seigle ¹	0,77	0,67	0,45	0,47	0,55	0,76	1,15	1,35	0,89	0,17	0,06	0,32	0,44	0,30	...
Sucre (équivalent de sucre brut) ² . . .	1,13	0,54	0,62	1,10	1,36	1,33	3,21	3,17	2,19	1,71	2,02	2,19	2,34	2,58	...
Pommes de terre	0,08	0,09	0,12	0,17	0,31	0,25	0,40	0,66	0,46	1,15	0,65	0,62	0,67	0,68	...
Graines de tournesol ¹	0,08	0,08	0,06	0,06	0,12	0,18	0,17	0,22	0,15	0,24	0,19	0,35	0,48	0,46	...
Tourteaux et farine d'oléagineux . . .	0,19	0,15	0,22	0,38	0,59	0,53	0,42	0,39	0,24	0,08	0,16	0,43	0,40	0,34	...
Viande (fraîche, réfrigérée et congelée) ³	0,07	0,09	0,12	0,10	0,31	0,14	0,20	0,27	0,27	0,17	0,24	0,25	0,34	0,32	...
Beurre	0,01	0,03	0,05	0,06	0,11	0,08	0,09	0,11	0,10	0,06	0,08	0,10	0,12	0,12	...
Œufs	0,04	0,05	0,04	0,06	0,07	0,10	0,13	0,11	0,08	0,08	0,11	0,09	0,13	0,11	...
Coton	0,34	0,32	0,32	0,32	0,35	0,40	0,39	0,35	0,32	0,39	0,46	0,52	0,55	0,57	...
<i>Milliers de tonnes</i>															
PRODUITS HALIEUTIQUES															
Poisson frais, réfrigéré ou congelé . . .	0,8	1,0	1,2	2,5	5,5	9,9	17,9	33,7	80,9	88,9	178,3	229,5	215,8	235,5	...
Poisson séché, salé ou fumé	—	1,2	1,0	13,0	34,8	45,3	31,7	40,5	44,4	35,3	39,9	28,6	35,6	25,2	...
Crustacés et mollusques frais, congelés, séchés, salés, etc.	0,1	0,1	0,1	0,4	0,2	0,3	0,2	0,3	0,6	1,1	1,2	1,3	1,3	0,6	...
Produits et préparations à base de pois- son en récipients hermétiques ou non .	6,5	7,5	9,3	9,4	18,0	22,0	25,3	24,3	19,3	18,9	19,6	22,7	24,2	27,0	...
Produits et préparations de crustacés et mollusques en récipients hermétiques ou non	4,6	5,7	3,8	4,2	4,2	3,7	3,7	3,0	5,0	5,6	4,9	5,0	5,0	5,0	...
Matières grasses, brutes ou raffinées, pro- venant d'animaux aquatiques	5,4	6,3	4,6	5,3	8,6	35,9	18,2	15,2	32,2	40,0	57,1	71,9	58,2	59,4	...
Farines, aliments solubles et autres ali- ments du bétail provenant d'animaux aquatiques	3,1	3,6	3,2	3,8	7,2	4,0	4,9	3,7	3,8	4,2	7,2	14,2	38,6	30,6	...
<i>Millions de tonnes</i>															
PRODUITS FORESTIERS¹															
Bois à pâte ⁴	0,55	0,53	0,59	0,82	1,18	1,59	2,33	3,26	3,49	4,05	4,18	5,47	5,51	4,74	5,30
Grumes de résineux ⁴	0,12	0,24	0,65	0,99	1,14	1,50	1,83	2,45	2,63	3,22	4,57	4,79	4,81	5,91	6,30
Bois de mine ⁴	0,84	0,64	0,82	0,99	0,89	1,11	1,00	1,20	1,40	1,39	1,50	1,24	0,91	0,76	0,80
Sciages de résineux ⁴	2,33	2,21	3,46	3,63	4,38	4,98	5,20	6,00	6,53	7,68	8,00	7,99	7,44	7,93	7,95
Contre-plaqué ⁴	0,09	0,05	0,10	0,11	0,12	0,13	0,13	0,14	0,15	0,19	0,21	0,22	0,23	0,27	0,28
Pâte de bois chimique	0,14	0,15	0,15	0,22	0,20	0,24	0,27	0,27	0,25	0,26	0,26	0,30	0,37	0,39	0,43

¹ U.R.S.S. seulement. — ² Y compris le sucre raffiné converti à 108,7 pour cent. — ³ Viande : bœuf et veau, mouton et agneau, porc, volaille. — ⁴ Millions de mètres cubes.

TABLEAU ANNEXE 3F. — EUROPE ORIENTALE ET U.R.S.S.: INDICES DU VOLUME ET DE LA VALEUR DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS, PAR GROUPES DE PRODUITS

	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 (Données prélim.)
	 Moyenne 1957-59 = 100														
Volume des exportations															
PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS	72	69	90	92	118	121	145	156	152	146	168	182	203	204	...
Produits agricoles	71	68	90	90	120	118	146	154	141	125	148	161	195	191	...
Alimentation humaine et animale	64	59	88	88	124	115	155	169	147	118	145	160	204	196	...
Boissons et tabac	61	85	90	93	117	133	120	111	149	176	168	157	170	164	...
Matières premières.	102	95	97	96	107	120	124	117	112	129	151	166	171	184	...
Produits halieutiques.	64	78	70	85	145	191	193	211	289	301	435	530	514	532	535
Produits forestiers	76	69	93	99	108	129	141	162	177	203	216	230	230	241	251
Valeur des exportations															
PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS	77	72	94	91	115	113	135	142	152	143	165	179	202	196	...
Produits agricoles	75	71	93	89	118	114	138	145	149	134	153	165	197	185	...
Alimentation humaine et animale	66	62	90	87	124	112	146	159	159	133	153	169	210	190	...
Boissons et tabac	59	80	91	94	115	132	115	103	151	172	168	167	186	178	...
Matières premières.	122	105	108	97	95	114	120	110	103	123	145	149	150	166	...
Produits halieutiques.	62	78	75	89	136	163	165	169	210	212	256	300	308	339	345
Produits forestiers	80	72	97	97	105	125	136	153	166	197	216	232	227	248	270
Volume des importations															
Produits agricoles	79	81	94	95	111	117	129	129	137	168	167	162	147	149	...
Alimentation humaine et animale	94	88	98	92	109	121	139	136	143	201	192	187	161	152	...
Boissons et tabac	62	76	96	91	113	109	99	108	133	161	160	141	159	174	...
Matières premières.	64	74	87	102	111	116	128	129	131	122	134	135	120	132	...
Valeur des importations															
Produits agricoles	83	85	99	94	107	115	122	121	136	175	166	160	142	141	...
Alimentation humaine et animale	94	90	102	91	107	115	131	129	152	220	203	198	169	157	...
Boissons et tabac	63	73	94	99	112	103	89	94	119	152	143	128	149	164	...
Matières premières.	76	81	97	98	105	119	123	120	120	117	122	119	99	105	...

TABLEAU ANNEXE 3G. — EUROPE ORIENTALE ET U.R.S.S.: DISPONIBILITÉS ALIMENTAIRES PAR HABITANT
POUR LA CONSOMMATION HUMAINE, DANS CERTAINS PAYS

	Période	Céréales ¹	Pommes de terre et autres féculents	Sucres et confiseries ²	Légumes secs, noix et graines ³	Légumes ⁴	Fruits ⁵	Vian- de ⁶	Œufs ⁷	Pois- son ⁸	Lait ⁹	Ma- tières gras- ses
		Grammes par jour										
Albanie	1964-66	435	38	48	25	82	94	84	4	3	255	14
Bulgarie	1964-66	532	62	64	20	247	152	109	14	6	236	36
Tchécoslovaquie	1964-66	348	295	103	8	224	128	167	25	9	356	35
Allemagne orientale	1964-66	270	383	90	4	199	154	171	34	23	316	80
Hongrie	1960-62	372	262	75	13	220	167	133	24	2	295	58
	1963-65	374	241	81	11	222	172	140	27	2	268	58
	1967	368	232	88	12	223	193	141	31	3	288	64
	1968	362	219	87	10	225	189	147	33	3	317	65
Pologne	1960-62	409	548	81	5	25	60	126	21	10	517	37
	1964-66	383	347	90	10	261	63	148	25	26	552	40
Roumanie	1960-62	545	194	35	20	172	125	98	14	5	393	24
	1963	520	178	38	37	184	144	85	13	7	352	25
	1964-66	500	182	48	25	164	100	105	14	4	319	26
U.R.S.S.	1964-66	428	378	103	14	186	57	106	19	28	386	33

¹ En équivalent de farine et de riz usiné. — ² En équivalent de sucre raffiné, y compris le sucre brut, les sirops, le miel, et d'autres produits sucrés. — ³ Noix sans coques, y compris les fèves de cacao. — ⁴ En équivalent de légumes frais, y compris les légumes traités. — ⁵ En équivalent de fruits frais, y compris les fruits traités. — ⁶ Y compris la volaille et le gibier : en équivalent de poids carcasse parée, y compris les abats comestibles. — ⁷ En équivalent d'œufs frais. — ⁸ Estimation du poids de la partie comestible. — ⁹ Lait et produits du lait autres que le beurre, en équivalent de lait frais.

TABLEAU ANNEXE 3H. — EUROPE ORIENTALE ET U.R.S.S.: ESTIMATIONS DE LA TENEUR EN CALORIES ET EN PROTÉINES
DES DISPONIBILITÉS NATIONALES MOYENNES D'ALIMENTS PAR HABITANT

	Calories					Protéines totales					Protéines animales				
	Avant- guerre	1948- 1950	1960- 1962	1966	1968	Avant- guerre	1948- 1950	1960- 1962	1966	1968	Avant- guerre	1948- 1950	1960- 1962	1966	1968
	Calories par jour					Grammes par jour									
Albanie	...	...	...	12 370	...	...	...	...	171,3	...	...	...	...	121,2	...
Bulgarie	...	...	...	13 110	...	...	...	...	190,2	...	...	...	...	124,5	...
Tchécoslovaquie	...	...	...	12 990	...	...	...	...	183,3	...	...	...	...	138,9	...
Allemagne orientale	...	...	...	13 170	...	...	...	...	176,4	...	...	...	...	140,7	...
Hongrie	...	...	3 030	3 100	3 140	...	...	91,7	96,3	97,0	...	...	37,2	39,7	41,3
Pologne	...	...	3 350	13 110	...	...	...	92,9	193,2	...	...	...	37,6	142,6	...
Roumanie	...	...	3 160	13 020	...	...	...	...	187,0	...	...	...	...	126,2	...
U.R.S.S.	...	...	...	13 150	...	...	...	...	191,5	...	...	...	...	135,8	...

¹ 1964-66 au lieu de 1966.

TABLEAU ANNEXE 4A. - AMÉRIQUE DU NORD: DONNÉES DE BASE SUR L'AGRICULTURE NATIONALE

	Période	Population du secteur agricole		PIB agricole			Part de l'agriculture (en valeur) dans le commerce total		Superficie arable par personne dans le secteur agricole	Consom- mation d'engrais par hectare de terre arable
							Expor- tations	Import- tations		
		Milliers	Pourcen- tage du total	Millions de dollars	Pourcen- tage du total	Dollars par habitant	... Pourcentage ...	Hectares par habitant	Kilogram- mes/ hectare	
Canada	1950	12 632	16	2 018	13	...	51	21	...	5
	1960	12 073	11	2 328	7	1 123	36	16	20,19	9
	1965	1 765	9	2 549	6	1 444	35	13	24,59	17
	1967	...	...	3 012	6	...	27	11	...	21
Etats-Unis	1950	122 158	13	20 097	7	...	29	59	...	23
	1960	14 313	8	20 360	4	1 422	26	36	12,94	39
	1965	11 700	6	20 763	3	1 775	26	28	15,37	64
	1967	...	...	23 979	3	...	23	25	...	77

¹ 1956. - ² 1951. - ³ 1961. - ⁴ 1955. - ⁵ 1962.

TABLEAU ANNEXE 4B. - AMÉRIQUE DU NORD: VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 (Données prélim.)
..... Millions de tonnes															
PRODUITS AGRICOLES															
Blé	39,63	42,96	36,70	50,50	42,53	50,98	41,25	45,11	50,90	51,28	53,48	58,22	57,57	60,58	58,33
Orge	14,24	14,06	14,34	15,57	13,85	13,55	11,00	12,93	13,37	12,07	13,30	13,12	13,54	16,30	17,32
Avoine	27,87	23,92	23,61	25,67	20,55	22,89	19,05	22,29	20,89	17,72	19,62	17,41	16,15	19,23	19,52
Maïs	73,78	78,82	78,11	86,01	97,93	99,90	92,13	92,45	103,01	89,85	105,26	106,27	122,79	113,66	118,15
Sorgho	6,16	5,20	14,42	14,76	14,11	15,75	12,20	12,96	14,87	12,44	17,09	18,16	19,20	18,79	18,88
Riz (équivalent de riz usiné) ¹	1,65	1,46	1,27	1,32	1,58	1,61	1,60	1,95	2,07	2,16	2,25	2,51	2,64	3,07	2,69
Sucre (centrifugé)	3,26	3,41	3,58	3,38	3,70	3,79	4,08	4,28	5,04	5,25	4,87	4,94	4,93	5,50	5,62
Pommes de terre	12,17	13,09	13,01	13,92	12,76	13,62	15,32	14,16	14,41	13,10	15,30	16,42	15,99	15,75	16,44
Pommes	2,71	2,46	2,92	3,12	2,92	2,54	2,92	2,99	3,08	3,28	3,24	3,04	2,89	2,88	3,50
Agrumes	7,51	7,61	6,47	7,45	7,28	6,93	7,88	5,95	5,66	6,93	7,97	10,37	7,56	10,18	10,40
Soja	10,32	12,37	13,33	15,97	14,69	15,24	18,65	18,39	19,16	19,27	23,23	25,52	26,78	30,27	30,61
Graines de coton	5,48	4,91	4,18	4,35	5,44	5,34	5,42	5,57	5,62	5,66	5,52	3,59	2,91	4,21	3,80
Total des huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile) ²	3,24	3,72	3,44	4,08	3,77	4,06	4,47	4,51	4,74	4,76	5,65	5,59	5,56	6,42	6,72
Tabac	1,06	1,06	0,83	0,88	0,89	0,98	1,03	1,14	1,15	1,08	0,92	0,96	0,99	0,88	0,92
Coton (fibre)	3,21	2,90	2,39	2,51	3,17	3,11	3,12	3,24	3,34	3,31	3,26	2,09	1,62	2,38	2,18
Lait (total)	63,51	64,40	64,45	63,98	63,39	63,96	65,35	65,62	65,16	66,00	64,66	62,73	62,19	61,53	61,19
Viande ³	16,03	17,08	16,72	16,61	17,71	18,04	18,85	18,89	19,84	21,08	21,01	22,00	22,96	23,43	23,54
Œufs	4,10	4,17	4,16	4,16	4,25	4,09	4,09	4,12	4,07	4,14	4,17	4,21	4,43	4,38	4,37
PRODUITS HALIEUTIQUES ⁴	3,79	4,13	3,80	3,75	3,98	3,79	4,00	4,15	4,01	3,91	4,04	3,95	3,78	3,97	...
PRODUITS FORESTIERS															
Bois de feu ⁵	61,9	59,8	58,3	55,8	54,0	49,4	48,3	39,4	36,5	37,6	36,8	34,8	26,8	27,2	27,0
Grumes de résineux ⁵	190,0	185,8	169,6	166,0	193,8	188,5	176,6	193,5	196,8	208,8	212,5	216,5	214,8	232,2	233,0
Grumes de feuillus ⁵	42,4	40,7	38,7	37,9	36,7	34,8	33,4	35,7	38,7	39,8	41,7	41,7	39,7	37,7	39,0
Autres bois ronds d'industrie ⁵	119,8	132,8	123,9	111,9	123,6	132,7	125,1	124,4	119,7	127,9	135,2	145,0	142,5	147,7	158,0
Sciages de résineux ⁵	90,3	90,4	80,4	80,8	89,1	80,9	79,6	82,5	87,8	91,0	93,1	91,6	89,1	96,3	95,5
Sciages de feuillus ⁵	18,8	19,9	14,8	15,1	16,7	15,8	15,1	15,8	17,0	18,4	18,9	19,4	18,9	17,8	20,3
Contre-plaqué ⁵	6,5	6,7	6,7	7,6	8,8	8,9	9,7	10,6	11,9	13,1	14,5	14,8	14,9	16,5	16,5
Panneaux de fibres	1,67	1,70	1,62	1,72	1,97	1,85	1,92	2,04	2,18	2,31	2,44	2,39	2,29	2,72	2,72
Pâte de bois mécanique	8,87	9,20	8,98	8,79	9,45	9,67	9,60	9,86	10,12	10,78	11,13	11,76	11,49	11,74	12,80
Pâte de bois chimique	19,16	20,62	20,25	20,19	22,50	23,69	25,03	26,46	28,53	31,11	32,93	35,97	36,20	37,69	40,50
Papier journal	6,92	7,32	7,41	7,04	7,51	7,89	7,96	7,96	8,05	8,66	8,98	9,86	9,68	9,81	10,70
Papiers d'impression et d'écriture	5,16	5,64	5,35	5,71	6,45	6,67	6,87	6,29	7,63	8,11	8,78	9,75	9,56	10,10	11,00
Autres papiers et cartons	20,88	21,55	21,00	20,84	22,73	23,00	23,90	25,11	26,23	27,97	29,87	31,65	31,66	32,65	34,60

¹ Paddy converti à 65 pour cent. - ² Huile d'olive, soja, arachides, graines de coton, graines de sésame, graines de tournesol, graines de colza, graines de lin, graines de ricin. - ³ Viande : bœuf, mouton et agneau, porc, volaille. - ⁴ Prises nominales (poids vif). - ⁵ Millions de mètres cubes.

TABLEAU ANNEXE 4C. - AMÉRIQUE DU NORD: INDICES DE LA PRODUCTION AGRICOLE TOTALE ET DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE

	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 (Données prélim.)
..... <i>Moyenne 1952-56 = 100</i>															
Production agricole totale															
AMÉRIQUE DU NORD	101	103	98	106	107	109	109	112	119	117	119	120	124	126	125
Canada	99	108	91	97	99	106	90	114	127	118	131	144	123	134	141
Etats-Unis	101	103	99	107	108	110	111	112	118	117	118	118	124	125	124
Production agricole par habitant															
AMÉRIQUE DU NORD	99	100	93	98	98	98	96	97	102	99	99	99	100	101	99
Canada	96	103	84	87	86	91	75	94	103	94	102	110	92	99	102
Etats-Unis	100	99	94	99	99	99	98	98	102	99	99	98	101	102	99
Production alimentaire totale															
AMÉRIQUE DU NORD	101	104	101	109	109	111	110	114	121	119	122	127	132	133	132
Canada	99	106	90	96	98	105	88	114	127	119	130	144	124	134	140
Etats-Unis	102	104	103	111	111	112	113	114	120	120	121	125	133	133	132
Production alimentaire par hab.															
AMÉRIQUE DU NORD	99	101	96	101	100	100	98	99	104	101	102	104	107	107	105
Canada	96	101	83	85	86	90	74	94	103	94	102	110	93	99	101
Etats-Unis	100	101	97	103	102	101	100	99	103	102	102	103	109	108	106

TABLEAU ANNEXE 4D. - AMÉRIQUE DU NORD: VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS
AGRICOLÉS ET FORESTIERS

	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 (Données prélim.)
..... Millions de tonnes															
PRODUITS AGRICOLES															
Maïs	0,13	0,24	0,28	0,38	0,34	0,41	0,61	0,92	0,61	0,55	0,49	0,54	0,76	0,81	0,60
Sucre (équivalent de sucre brut) ^{1,2}	4,22	4,46	4,43	5,01	4,86	4,93	4,55	4,98	4,84	4,06	4,34	4,64	5,16	5,41	5,28
Bananes.	1,58	1,67	1,70	1,76	1,91	2,02	1,94	1,72	1,73	1,71	1,75	1,89	1,91	1,98	1,93
Agrumes ³	0,21	0,21	0,21	0,20	0,24	0,22	0,20	0,20	0,22	0,25	0,23	0,23	0,24	0,26	0,26
Huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile) ⁴	0,54	0,52	0,52	0,53	0,57	0,58	0,59	0,62	0,58	0,62	0,64	0,71	0,73	0,72	0,74
Bovins ⁵	0,32	0,16	0,73	1,16	0,74	0,67	1,05	1,25	0,86	0,58	1,13	1,11	0,78	1,05	1,05
Viande (fraîche, réfrig. et cong.) ⁶	0,05	0,05	0,09	0,22	0,31	0,27	0,35	0,49	0,58	0,41	0,35	0,44	0,48	0,55	0,63
Café (vert)	1,23	1,33	1,30	1,26	1,45	1,38	1,41	1,54	1,51	1,44	1,35	1,39	1,36	1,61	1,30
Fèves de cacao	0,24	0,27	0,25	0,21	0,23	0,27	0,37	0,31	0,30	0,29	0,38	0,34	0,30	0,25	0,24
Laine (poids réel)	0,17	0,17	0,13	0,12	0,19	0,15	0,16	0,17	0,17	0,11	0,13	0,13	0,09	0,12	0,09
Caoutchouc (naturel)	0,70	0,64	0,61	0,52	0,63	0,45	0,43	0,47	0,42	0,50	0,50	0,49	0,51	0,60	0,62
PRODUITS FORESTIERS															
Bois à pâte ⁷	4,08	4,42	4,18	3,31	3,05	3,42	3,43	3,39	3,08	1,85	1,83	1,98	1,86	1,65	1,55
Grumes de résineux ¹	0,91	0,90	0,74	0,64	0,75	0,90	0,97	1,21	1,23	1,20	1,56	1,24	1,30	1,58	1,50
Grumes de feuillus ¹	0,54	0,55	0,41	0,33	0,33	0,36	0,22	0,28	0,24	0,51	0,50	0,53	0,59	0,53	0,48
Sciages de résineux ¹	8,20	7,84	6,79	7,87	9,32	8,97	9,86	11,15	12,11	11,73	11,73	11,39	11,69	13,98	14,00
Sciages de feuillus ¹	0,87	0,92	0,81	0,83	1,09	0,94	0,83	0,97	0,97	1,00	1,08	1,26	1,20	1,09	1,36
Contre-plaqué ¹	0,44	0,46	0,46	0,55	0,90	0,66	0,73	0,96	1,07	1,31	1,42	1,64	1,66	2,29	2,65
Pâte de bois mécanique	0,23	0,25	0,21	0,18	0,21	0,24	0,28	0,30	0,31	0,32	0,31	0,28	0,25	0,22	0,28
Pâte de bois chimique	1,83	1,93	1,76	1,78	2,06	1,98	2,01	2,34	2,28	2,42	2,60	2,80	2,64	2,99	3,25
Papier journal.	4,68	5,05	4,74	4,43	4,77	4,91	4,96	4,97	4,91	5,40	5,74	6,34	5,99	5,86	6,26
Autres papiers et cartons	0,30	0,28	0,24	0,26	0,29	0,26	0,29	0,30	0,28	0,31	0,33	0,42	0,42	0,43	0,46

¹ Y compris le sucre raffiné converti à 108,7 pour cent. - ² Non compris les échanges entre les États-Unis et leurs territoires. - ³ Oranges, mandarines et citrons. - ⁴ Arachides, coprah, palmistes, soja, graines de tournesol, graines de lin, graines de ricin, graines de coton, huile d'olive, huile d'arachide, huile de coco, huile de palme, huile de palmiste, huile de soja, huile de tournesol, huile de lin, huile de ricin, huile de coton. - ⁵ Millions de têtes. - ⁶ Viande : bœuf et veau, mouton et agneau, porc, volaille. - ⁷ Millions de mètres cubes.

TABLEAU ANNEXE 4E. - AMÉRIQUE DU NORD: VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 (Données prélim.)
<i>Millions de tonnes</i>															
PRODUITS AGRICOLES															
Blé et farine de blé (équivalent de blé) .	13,64	21,98	20,27	19,18	19,64	23,30	29,84	24,98	31,11	37,45	31,63	39,44	28,70	27,42	20,64
Orge	2,96	3,56	2,55	4,25	3,83	3,01	2,40	2,59	1,62	2,48	2,11	2,04	2,02	1,03	0,80
Maïs	2,78	3,02	4,52	4,57	5,59	5,61	7,35	10,81	11,12	12,14	15,21	15,60	12,97	15,00	14,02
Millet et sorgho	1,59	1,40	0,57	1,88	2,59	2,46	1,64	2,79	2,94	2,55	5,32	9,50	7,80	6,38	5,46
Seigle	0,37	0,55	0,27	0,34	0,25	0,21	0,34	0,57	0,48	0,29	0,18	0,35	0,31	0,18	0,09
Riz (équivalent de riz usiné) ¹	0,52	0,82	0,74	0,57	0,69	0,89	0,80	1,05	1,20	1,33	1,47	1,28	1,72	1,71	1,66
Agrumes ²	0,36	0,48	0,40	0,27	0,33	0,29	0,30	0,27	0,26	0,30	0,33	0,37	0,42	0,27	0,39
Légumineuses	0,10	0,16	0,17	0,18	0,31	0,24	0,16	0,26	0,34	0,28	0,30	0,32	0,28	0,27	0,35
Huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile) ³	0,84	1,15	1,27	1,05	1,40	1,55	1,23	1,60	1,61	2,00	2,09	1,81	1,85	2,02	2,15
Tourteaux et farine d'oléagineux	0,76	0,83	0,61	0,44	0,93	0,83	0,79	1,37	1,69	1,95	2,47	2,60	2,75	2,91	3,24
Lait (condensé, évaporé et en poudre).	0,21	0,27	0,24	0,22	0,25	0,21	0,23	0,22	0,35	0,47	0,31	0,19	0,15	0,17	0,21
Tabac (non manufacturé)	0,27	0,25	0,24	0,23	0,23	0,24	0,24	0,23	0,25	0,26	0,23	0,27	0,28	0,29	0,29
Coton (fibre)	0,56	1,03	1,57	1,04	0,83	1,73	1,45	0,87	0,99	1,19	0,86	0,82	0,90	0,88	0,55
<i>Milliers de tonnes</i>															
PRODUITS HALIEUTIQUES															
Poisson frais, réfrigéré ou congelé	128,5	142,0	148,7	148,2	139,6	147,3	141,9	157,3	159,1	197,5	216,4	237,8	223,2	250,3	...
Poisson séché, salé ou fumé	77,7	66,1	81,0	74,3	70,7	68,3	65,3	59,9	70,0	61,4	54,3	53,6	55,9	54,8	...
Crustacés et mollusques frais, congelés, séchés, salés, etc.	15,4	14,5	15,0	13,9	14,4	16,4	19,0	18,9	22,8	24,5	25,6	23,7	24,2	26,9	...
Produits et préparations à base de poisson en récipients hermétiques ou non	58,0	48,9	40,4	49,4	46,0	30,0	24,2	26,4	31,2	42,8	36,0	37,0	42,4	34,6	...
Produits et préparations de crustacés et mollusques en récipients hermétiques ou non	8,9	9,5	8,4	4,6	6,5	6,3	4,5	6,6	7,2	7,7	10,4	10,6	11,5	9,7	...
Matières grasses, brutes ou raffinées, provenant d'animaux aquatiques	77,0	76,0	57,3	52,0	82,7	80,9	61,2	61,7	129,8	87,4	58,7	41,1	46,7	38,6	...
Farines, aliments solubles et autres aliments du bétail provenant d'animaux aquatiques ⁴	42,0	54,0	48,6	29,7	46,3	34,0	38,8	46,2	54,3	60,4	57,5	51,7	50,7	65,3	...
<i>Millions de tonnes</i>															
PRODUITS FORESTIERS															
Bois à pâte ⁴	4,58	4,89	4,51	3,29	2,91	3,12	3,17	3,20	2,88	3,14	3,44	3,52	3,07	2,64	2,65
Grumes de résineux ⁴	0,71	0,70	0,54	0,60	0,79	1,00	2,28	2,24	4,33	4,85	5,25	6,42	9,25	11,84	10,80
Grumes de feuillus ⁴	0,22	0,26	0,25	0,27	0,24	0,34	0,31	0,40	0,41	0,38	0,45	0,43	0,52	0,51	0,49
Sciages de résineux ⁴	12,60	10,81	10,22	10,76	11,38	12,55	13,28	14,50	16,68	17,36	17,43	16,51	17,25	19,16	18,35
Sciages de feuillus ⁴	0,63	0,61	0,57	0,53	0,64	0,62	0,55	0,60	0,59	0,69	0,74	0,91	0,81	0,66	0,74
Contre-plaqué et placages ⁴	0,17	0,16	0,13	0,13	0,22	0,19	0,21	0,29	0,31	0,45	0,47	0,52	0,62	0,66	0,68
Pâte de bois mécanique	0,24	0,26	0,23	0,21	0,22	0,22	0,22	0,24	0,23	0,26	0,29	0,24	0,22	0,22	0,23
Pâte de bois chimique	2,48	2,37	2,41	2,27	2,59	3,18	3,45	3,60	4,09	4,47	4,47	4,87	5,22	6,04	6,80
Papier journal	5,42	5,55	5,51	5,27	5,47	5,74	5,84	5,68	5,74	6,29	6,60	7,19	6,85	6,90	7,60
Autres papiers et cartons	0,58	0,59	0,68	0,70	0,78	0,89	0,99	1,05	1,22	1,57	1,76	2,01	2,21	2,63	2,80

¹ Y compris le paddy converti à 65 pour cent. - ² Oranges, mandarines et citrons. - ³ Arachides, soja, graines de tournesol, graines de lin, graines de coton, huile d'arachide, huile de coco, huile de soja, huile de lin, huile de ricin, huile de coton. - ⁴ Millions de mètres cubes.

TABLEAU ANNEXE 4F. - AMÉRIQUE DU NORD: INDICES DU VOLUME ET DE LA VALEUR DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS, PAR GROUPES DE PRODUITS

	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 (Données prélim.)
..... Moyenne 1957-59 = 100															
Volume des exportations															
PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTI- QUES ET FORESTIERS	83	100	103	96	101	118	122	120	134	154	149	161	150	153	...
Produits agricoles	73	100	104	95	101	121	124	120	135	158	149	162	144	144	128
Alimentation humaine et animale	74	102	96	96	108	117	128	134	152	179	175	191	164	164	149
Boissons et tabac	113	104	104	99	98	103	104	100	106	109	99	114	118	125	122
Matières premières.	52	90	137	90	74	143	121	74	83	102	76	76	79	78	53
Produits halieutiques.	106	101	97	104	99	92	91	96	115	125	121	118	125	125	144
Produits forestiers	106	102	100	97	104	114	120	124	135	148	152	162	166	181	192
Valeur des exportations															
PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTI- QUES ET FORESTIERS.	84	101	105	96	99	113	118	116	130	151	148	164	152	155	151
Produits agricoles	76	102	107	96	97	115	123	119	135	159	153	170	151	146	133
Alimentation humaine et animale	76	103	98	97	105	111	126	133	152	182	180	202	174	165	152
Boissons et tabac	102	94	102	99	99	108	111	108	115	120	110	137	144	153	158
Matières premières.	66	101	145	90	65	131	117	73	78	94	69	65	66	67	45
Produits halieutiques.	91	94	93	102	105	99	93	97	114	135	142	151	158	159	183
Produits forestiers	102	101	100	95	105	110	109	111	119	133	138	148	154	179	194
Volume des importations															
Produits agricoles	92	95	95	97	108	101	106	115	113	104	107	112	113	123	...
Alimentation humaine et animale	80	82	90	105	105	103	109	121	121	105	110	123	130	138	...
Boissons et tabac	92	100	98	95	107	106	112	117	115	112	111	111	110	123	...
Matières premières.	117	110	101	87	112	88	89	95	91	84	90	86	83	92	...
Valeur des importations															
Produits agricoles	102	102	101	97	102	95	93	97	102	101	98	104	103	114	...
Alimentation humaine et animale	77	80	89	104	106	101	105	115	129	110	110	127	136	150	...
Boissons et tabac	111	113	109	97	94	88	86	86	84	101	93	92	89	100	...
Matières premières.	132	121	109	79	112	99	84	88	86	85	82	81	68	69	...

TABLEAU ANNEXE 4G. - AMÉRIQUE DU NORD : DISPONIBILITÉS ALIMENTAIRES PAR HABITANT
POUR LA CONSOMMATION HUMAINE, DANS CERTAINS PAYS

	Période	Céréales ¹	Pommes de terre et autres féculents	Sucres et confiseries ²	Légumes secs, noix et grains ³	Légumes ⁴	Fruits ⁵	Vian- de ⁶	Oufs ⁷	Pois- son ⁸	Lait ⁹	Ma- tières gras- ses
		<i>Grammes par jour</i>										
Canada	1935-39	254	165	127	16	154	119	170	38	15	533	51
	1948/-50/	205	206	135	18	192	143	193	42	16	692	55
	1960/-62/	182	176	131	15	204	211	213	42	15	663	53
	1967	186	210	134	12	228	227	250	40	17	638	57
Etats-Unis.	1935-39	253	182	135	26	290	271	197	44	13	565	56
	1948-50	210	143	128	24	319	293	224	59	14	645	54
	1960-62	181	131	128	22	304	267	261	52	17	673	56
	1967	177	133	133	23	269	239	295	51	17	665	61
	1968	178	122	139	23	314	223	299	50	17	671	63

¹ En équivalent de farine et de riz usiné. - ² En équivalent de sucre raffiné, y compris le sucre brut, les sirops, le miel, et d'autres produits sucrés. - ³ Noix sans coques, y compris les fèves de cacao. - ⁴ En équivalent de légumes frais, y compris les légumes traités. - ⁵ En équivalent de fruits frais, y compris les fruits traités. - ⁶ Y compris la volaille et le gibier : en équivalent de poids carcasse parée, y compris les abats comestibles. - ⁷ En équivalent d'œufs frais. - ⁸ Estimation du poids de la partie comestible. - ⁹ Lait et produits du lait autres que le beurre, en équivalent de lait frais.

TABLEAU ANNEXE 4H - AMÉRIQUE DU NORD : ESTIMATIONS DE LA TENEUR EN CALORIES ET EN PROTÉINES
DES DISPONIBILITÉS NATIONALES MOYENNES D'ALIMENTS PAR HABITANT

	Calories					Protéines totales					Protéines animales				
	Avant- guerre	1948- 1950	1960- 1962	1966/ 1967	1967/ 1968	Avant- guerre	1948- 1950	1960- 1962	1966/ 1967	1967/ 1968	Avant- guerre	1948- 1950	1960- 1962	1966/ 1967	1967/ 1968
	<i>Calories par jour</i>					<i>Grammes par jour</i>									
Canada	13 020	13 110	13 020	13 180	13 180	84,6	93,1	91,2	95,9	95,4	147,9	157,2	160,4	64,2	64,1
Etats-Unis	3 280	3 200	3 120	3 160	3 240	86,3	89,7	92,4	93,8	96,1	51,7	59,6	65,1	65,1	69,6

¹ Année fractionnée au lieu d'année civile. - ² Année civile 1967. - ³ Année civile 1968.

TABLEAU ANNEXE 5A. - OCÉANIE: DONNÉES DE BASE SUR L'AGRICULTURE NATIONALE

	Période	Population du secteur agricole		PIB agricole			Part de l'agriculture (en valeur) dans le commerce total		Superficie arable par personne dans le secteur agricole	Consom- mation d'engrais par hectare de terre arable
							Expor- tations	Impor- tations		
		Milliers	Pourcen- tage du total	Millions de dollars	Pourcen- tage du total	Dollars par habitant	... Pourcentage ...		Hectares par habitant	Kilogram- mes/ hectare
Australie	1950	963	12	2 986	29	3 100	192	115	19,23	20
	1960	¹ 133	11	1 962	13	1 732	80	13	26,24	21
	1965	1 117	10	2 334	12	2 090	81	10	33,26	29
	1966	...	...	2 508	11	...	71	10	...	28
Nouvelle-Zélande	1950	372	19	494	² 24	1 328	...	...	2,62	156
	1960	336	14	739	² 20	2 199	97	11	1,91	443
	1965	343	12	...	...	...	95	11	2,38	558
	1967	...	...	...	...	...	92	9	...	446

¹ 1951. - ² 1961. - ³ 1952. - ⁴ 1959.

TABLEAU ANNEXE 5B. - OCÉANIE: VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 (Données prélim.)
..... Millions de tonnes															
PRODUITS AGRICOLES															
Blé.	5,43	3,73	2,74	5,96	5,57	7,69	6,98	8,57	9,17	10,31	7,32	12,99	7,90	15,25	11,29
Sucre (centrifugé)	1,36	1,36	1,51	1,64	1,60	1,55	1,55	2,13	2,06	2,29	2,30	2,69	2,67	3,17	2,57
Laine (en suint)	0,85	0,93	0,88	0,97	1,02	1,00	1,04	1,04	1,09	1,09	1,07	1,12	1,13	1,22	1,25
Lait (total)	11,65	11,60	11,09	11,87	12,01	11,63	12,16	12,28	12,49	12,83	13,16	13,67	13,30	13,31	14,20
Viande ¹	1,92	2,01	2,04	2,25	2,22	2,13	2,32	2,51	2,58	2,64	2,57	2,53	2,70	2,92	3,02
PRODUITS HALIEUTIQUES ²	0,10	0,11	0,11	0,11	0,12	0,13	0,14	0,15	0,15	0,16	0,18	0,19	0,20	0,21	—
PRODUITS FORESTIERS															
Bois de feu ³	8,8	8,9	9,0	7,9	7,8	7,7	7,6	7,5	7,4	7,3	7,3	7,2	7,0	6,9	6,5
Grumes de résineux ³	4,3	4,1	4,2	4,7	4,9	5,5	5,4	5,1	5,3	6,0	6,2	6,3	6,5	7,1	7,5
Grumes de feuillus ³	7,5	7,4	7,3	7,0	7,2	7,6	7,6	7,0	7,4	7,8	7,8	8,0	8,0	8,1	8,0
Autres bois ronds d'industrie ³	2,2	2,6	2,4	2,6	2,6	2,7	2,9	2,9	3,3	3,5	3,6	3,8	3,6	3,7	4,0
Sciages de résineux ³	2,0	2,1	2,1	2,1	2,3	2,3	2,2	2,1	2,2	2,5	2,5	2,5	2,3	2,4	2,5
Sciages de feuillus ³	2,8	2,5	2,4	2,6	2,7	2,7	2,6	2,4	2,5	2,6	2,8	2,7	2,6	2,6	2,6
Pâte de bois mécanique.	0,19	0,24	0,26	0,28	0,30	0,30	0,30	0,31	0,38	0,42	0,46	0,43	0,44	0,46	0,48
Pâte de bois chimique	0,17	0,26	0,26	0,26	0,30	0,28	0,31	0,33	0,38	0,42	0,45	0,49	0,54	0,56	0,59
Papier journal.	0,09	0,13	0,15	0,16	0,17	0,18	0,18	0,21	0,26	0,28	0,29	0,28	0,30	0,30	0,30
Autres papiers et cartons	0,29	0,35	0,37	0,41	0,44	0,52	0,54	0,55	0,64	0,69	0,81	0,85	0,91	0,93	0,94

¹ Viande : bœuf et veau, mouton et agneau, porc, volaille. - ² Prises nominales (poids vif). - ³ Millions de mètres cubes.

TABLEAU ANNEXE 5C. - OCÉANIE: INDICES DE LA PRODUCTION AGRICOLE TOTALE ET DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE

	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 (Données prélim.)
..... <i>Moyenne 1952-56 = 100</i>															
Production agricole totale															
OCÉANIE	104	105	101	118	119	122	125	133	137	141	135	152	143	166	163
Australie	105	105	98	119	118	122	126	134	139	144	133	154	141	169	165
Nouvelle-Zélande	102	106	107	114	120	122	124	130	131	135	141	145	150	156	159
Production agricole par habitant															
OCÉANIE	101	100	94	107	106	107	107	111	112	113	106	117	108	123	119
Australie	102	100	92	109	106	107	108	113	115	116	105	121	108	127	122
Nouvelle-Zélande	100	102	100	104	108	108	107	109	108	109	113	113	115	119	120
Production alimentaire totale															
OCÉANIE	104	100	98	118	115	121	124	135	138	144	136	158	145	174	168
Australie	105	99	94	120	114	123	125	139	142	149	137	167	145	183	173
Nouvelle-Zélande	101	105	106	111	116	118	120	125	127	133	134	139	145	153	156
Production alimentaire par hab.															
OCÉANIE	102	96	91	107	102	106	105	113	113	116	107	122	109	129	122
Australie	103	94	88	110	102	108	107	117	117	121	109	130	111	138	128
Nouvelle-Zélande	99	101	99	102	104	104	104	105	105	108	107	108	111	116	118

TABLEAU ANNEXE 5D. - OCÉANIE: VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES ET FORESTIERS

	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 (Données prélim.)
..... <i>Millions de tonnes</i>															
PRODUITS AGRICOLES															
Blé et farine de blé (équivalent de blé)	0,28	0,32	0,34	0,32	0,27	0,22	0,23	0,26	0,26	0,27	0,24	0,19	0,15	0,10	0,08
Sucre (équivalent de sucre brut) ¹	0,13	0,11	0,11	0,15	0,12	0,13	0,16	0,14	0,15	0,13	0,16	0,16	0,17	0,18	0,20
Caoutchouc (naturel)	0,06	0,05	0,04	0,04	0,04	0,05	0,04	0,04	0,04	0,04	0,06	0,05	0,05	0,06	0,06
PRODUITS FORESTIERS															
Sciages de résineux ²	0,77	0,66	0,65	0,60	0,56	0,70	0,71	0,60	0,58	0,73	0,72	0,72	0,70	0,69	0,74
Papier journal	0,26	0,23	0,21	0,31	0,22	0,25	0,30	0,20	0,22	0,26	0,29	0,28	0,28	0,30	0,32
Autres papiers et cartons	0,14	0,14	0,11	0,12	0,12	0,15	0,20	0,15	0,17	0,17	0,19	0,17	0,19	0,20	0,20

¹ Y compris le sucre raffiné converti à 108,7 pour cent. - ² Millions de mètres cubes.

TABLEAU ANNEXE 5E. — OCÉANIE: VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 (Données prélim.)
..... Millions de tonnes															
PRODUITS AGRICOLES															
Blé et farine de blé (équivalent de blé) .	2,55	3,57	2,56	1,42	2,68	3,60	6,41	4,79	6,44	6,82	7,25	4,79	8,69	5,39	6,57
Orge	0,36	0,63	0,64	0,32	0,88	0,38	0,95	0,40	0,28	0,36	0,38	0,25	0,43	0,12	0,55
Avoine	0,08	0,20	0,09	0,07	0,38	0,22	0,39	0,27	0,31	0,37	0,31	0,25	0,42	0,17	0,35
Sucre (équivalent de sucre brut) ¹ . . .	0,80	0,82	0,98	0,89	0,84	1,04	0,99	1,40	1,45	1,60	1,47	1,66	2,03	2,49	1,80
Coprah et huile de coco (équiv. d'huile)	0,17	0,17	0,18	0,16	0,17	0,17	0,18	0,17	0,18	0,18	0,17	0,18	0,17	0,18	0,17
Viande de bœuf et de veau	0,25	0,24	0,28	0,28	0,32	0,25	0,26	0,37	0,40	0,43	0,40	0,39	0,35	0,38	0,46
Viande de mouton et d'agneau.	0,33	0,31	0,30	0,34	0,39	0,42	0,41	0,41	0,43	0,48	0,44	0,47	0,51	0,55	0,62
Beurre.	0,24	0,25	0,21	0,24	0,28	0,22	0,25	0,24	0,27	0,28	0,27	0,28	0,32	0,27	0,29
Fromage.	0,11	0,11	0,10	0,10	0,10	0,10	0,11	0,12	0,12	0,13	0,12	0,12	0,14	0,12	0,13
Laine (poids réel)	0,71	0,72	0,80	0,73	0,87	0,85	0,89	0,89	0,91	0,89	0,90	0,92	0,86	0,97	1,00
..... Milliers de tonnes															
PRODUITS HALIEUTIQUES															
Poisson frais, réfrigéré ou congelé . . .	3,0	3,0	4,0	3,0	4,0	4,0	3,0	3,0	3,0	4,0	8,0	11,0	10,0	9,0	...
Poisson séché, salé ou fumé	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	...
Crustacés et mollusques frais, congelés, séchés, salés, etc.	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	5,0	5,0	6,0	6,0	7,0	8,0	8,0	10,0	13,0	...
Produits et préparations à base de pois- son en récipients hermétiques ou non	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,3	0,3	...
Produits et préparations de crustacés et mollusques en récipients hermétiques ou non	—	—	0,1	—	—	—	—	—	—	—	0,4	1,0	1,0	2,0	...
Matières grasses, brutes ou raffinées, pro- venant d'animaux aquatiques	17,0	14,0	16,0	19,0	15,0	17,0	11,0	8,0	4,0	5,3	9,0	6,0	4,0	7,0	...
Farines, aliments solubles et autres ali- ments du bétail provenant d'animaux aquatiques	—	—	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	—	—	—	—	...
..... Millions de mètres cubes															
PRODUITS FORESTIERS															
Grumes de résineux	—	—	—	0,04	0,15	0,14	0,27	0,29	0,29	0,36	0,45	0,55	0,80	1,44	1,55

¹ Y compris le sucre raffiné converti à 108,7 pour cent.

TABLEAU ANNEXE 5F. - OCÉANIE: INDICES DU VOLUME ET DE LA VALEUR DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS, PAR GROUPES DE PRODUITS

	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 (Données prélim.)
	 Moyenne 1957-59 = 100														
Volume des exportations															
PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTI- QUES ET FORESTIERS	91	96	98	92	109	107	119	120	128	133	132	128	141	142	—
Produits agricoles	92	96	98	92	110	106	120	120	128	132	131	127	139	138	147
Alimentation humaine et animale	96	102	97	93	111	106	128	128	142	153	149	138	171	152	165
Boissons et tabac	71	82	92	94	113	131	158	194	231	270	303	299	349	467	447
Matières premières.	89	90	100	92	109	107	112	112	114	111	114	115	108	122	127
Produits halieutiques.	96	92	101	100	98	117	103	113	108	128	171	191	214	280	300
Produits forestiers	25	60	90	98	112	111	105	110	148	166	163	176	209	274	289
Valeur des exportations															
PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTI- QUES ET FORESTIERS	95	99	110	85	105	103	112	112	133	147	134	133	140	125	146
Produits agricoles	96	99	110	85	105	102	112	112	133	147	134	132	138	121	142
Alimentation humaine et animale	96	101	94	89	117	108	126	126	152	170	164	154	185	152	180
Boissons et tabac	82	73	80	103	117	120	128	159	188	213	232	226	306	424	437
Matières premières.	96	98	126	81	93	97	99	99	115	124	104	110	93	90	104
Produits halieutiques.	79	89	103	96	100	110	106	141	134	149	203	257	274	369	410
Produits forestiers	25	60	91	98	111	111	105	109	140	159	160	173	213	283	305
Volume des importations															
Produits agricoles	101	93	98	102	100	101	104	95	105	110	120	117	—	—	—
Alimentation humaine et animale	87	91	96	107	97	95	105	106	114	120	127	131	—	—	—
Boissons et tabac	100	91	100	98	102	104	107	94	99	105	109	113	—	—	—
Matières premières.	124	101	98	101	102	105	98	82	100	106	127	102	—	—	—
Valeur des importations															
Produits agricoles	114	97	101	99	100	100	97	88	101	111	114	109	—	—	—
Alimentation humaine et animale	87	93	99	105	96	91	101	101	124	136	138	139	—	—	—
Boissons et tabac	120	91	100	98	103	96	93	83	87	94	94	97	—	—	—
Matières premières.	141	111	105	95	101	118	100	78	95	103	115	88	—	—	—

TABLEAU ANNEXE 5G. - OCÉANIE : DISPONIBILITÉS ALIMENTAIRES PAR HABITANT
POUR LA CONSOMMATION HUMAINE, DANS CERTAINS PAYS

	Période	Céréales ¹	Pommes de terre et autres féculents	Sucres et confiseries ²	Légumes secs, noix et graines ³	Légumes ⁴	Fruits ⁵	Vian- de ⁶	Oeufs ⁷	Pois- son ⁸	Lait ⁹	Ma- tières gras- ses
		Grammes par jour										
Australie	1936/-38/	278	133	149	7	178	205	330	33	14	395	44
	1948/-50/	265	136	153	15	181	217	300	32	12	444	40
	1960/-62/	229	129	142	12	174	222	298	33	14	571	40
	1966/67	219	139	144	14	196	231	283	34	18	618	39
	1967/68	221	140	142	13	184	225	290	35	18	631	38
Nouvelle-Zélande	1935-39	238	136	136	8	178	215	299	37	18	653	47
	1948-50	246	141	144	9	217	170	281	35	20	696	45
	1960-62	237	162	126	10	218	179	302	44	17	818	55
	1967	221	153	113	10	247	192	302	49	19	762	50

¹ En équivalent de farine et de riz usiné. - ² En équivalent de sucre raffiné, y compris le sucre brut, les sirops, le miel, et d'autres produits sucrés. - ³ Noix sans coques, y compris les fèves de cacao. - ⁴ En équivalent de légumes frais, y compris les légumes traités. - ⁵ En équivalent de fruits frais, y compris les fruits traités. - ⁶ Y compris la volaille et le gibier : en équivalent de poids carcasse parée, y compris les abats comestibles. - ⁷ En équivalent d'œufs frais. - ⁸ Estimation du poids de la partie comestible. - ⁹ Lait et produits du lait autres que le beurre, en équivalent de lait frais.

TABLEAU ANNEXE 5H. - OCÉANIE: ESTIMATIONS DE LA TENEUR EN CALORIES ET EN PROTÉINES
DES DISPONIBILITÉS NATIONALES MOYENNES D'ALIMENTS PAR HABITANT

	Calories					Protéines totales					Protéines animales				
	Avant- guerre	1948/ 1950/	1960/ 1962/	1966/ 1967	1967/ 1968	Avant- guerre	1948/ 1950/	1960/ 1962/	1966/ 1967	1967/ 1968	Avant- guerre	1948/ 1950/	1960/ 1962/	1966/ 1967	1967/ 1968
	Calories par jour					Grammes par jour									
Australie	3 300	3 240	3 140	3 120	3 110	103,3	97,5	89,8	90,5	91,6	66,6	66,1	59,7	60,6	62,0
Nouvelle-Zélande ¹	3 260	3 360	3 490	3 470	3 290	100,7	100,1	109,4	109,4	107,3	67,8	66,8	74,8	74,8	74,3

¹ Année civile au lieu d'année fractionnée (1967). - ² 1967.

TABLEAU ANNEXE 6A. - AMÉRIQUE LATINE: DONNÉES DE BASE SUR L'AGRICULTURE NATIONALE

	Période	Population du secteur agricole		PIB agricole			Part de l'agriculture (en valeur) dans le commerce total		Superficie arable par personne dans le secteur agricole	Consom- mation d'engrais par hectare de terre arable
		Milliers	Pourcen- tage du total	Millions de dollars	Pourcen- tage du total	Dollars par habitant	Exporta- tions	Importa- tions		
							... Pourcentage ...		Hectares par habitant	Kilogram- mes/ hectare
Argentine	1950	13 682	20	1 477	14	401	...	...	8,15	1
	1960	3 933	19	2 427	17	617	95	10	4,95	1
	1965	4 510	20	2 884	17	639	94	17	6,44	1
	1966	...	...	2 382	15	...	93	17	...	2
Barbade	1960	48	24	20	28	408	85	35	0,54	271
	1965	60	25	23	26	388	74	34	...	...
	1966	...	...	23	25	...	72	32	...	...
Bolivie	1950	1 890	63	...	...	...	...	...	1,64	—
	1960	...	...	122	29	...	...	...	...	—
	1965	2 731	63	124	23	45	4	22	...	...
	1966	...	...	124	22	...	6	19	...	...
Brésil	1950	31 720	61	2 378	29	75	*94	*17	0,63	2
	1960	36 244	52	4 106	28	113	88	17	0,82	8
	1965	40 383	50	5 408	30	134	83	21	...	...
	1966	...	...	5 275	28	...	85	20	...	...
Chili	1950	11 830	30	312	14	171	...	...	2,08	6
	1960	2 156	28	382	12	177	...	...	2,56	17
	1965	2 349	28	404	10	172	6	25	1,92	24
	1966	...	...	473	11	...	7	23	...	...
Colombie	1950	*6 185	53	943	39	152	...	...	0,39	5
	1960	6 554	46	1 327	35	202	70	12	0,77	11
	1965	9 010	50	1 511	32	168	75	14	...	...
	1966	...	...	...	...	...	76	16	...	...
Costa Rica	1950	...	...	101	43	...	...	...	...	31
	1960	*675	51	115	27	170	96	14	*0,92	26
	1965	745	50	146	27	196	85	10	...	...
	1966	...	...	148	26	...	83	11	...	...
République Dominicaine	1950	985	46	119	27	121	...	...	0,69	3
	1960	1 830	61	207	27	113	91	10	0,58	10
	1965	2 148	59	209	26	97	87	32	...	...
	1966	...	...	216	24	...	88	23	...	...
Equateur	1950	1 696	53	186	39	110	...	...	1,77	—
	1960	2 704	52	288	37	106	96	11	...	6
	1965	2 955	57	324	34	110	97	13	0,98	5
	1966	...	...	349	35	...	95	11	...	...
El Salvador	1950	1 197	63	...	...	...	...	...	0,45	2
	1960	*1 500	60	164	32	110	94	18	*0,43	32
	1965	1 670	57	219	30	131	81	18	...	...
	1966	...	...	218	28	...	75	18	...	...
Guatemala	1950	1 727	62	231	33	134	...	...	0,85	1
	1960	...	...	305	30	...	...	...	...	10
	1965	2 842	64	380	29	134	86	12	...	...
	1966	...	...	386	29	...	83	13	...	...
Haïti	1950	2 822	83	126	53	45	...	...	...	...
	1960	...	...	144	50	...	...	...	...	...
	1965	3 517	80	...	...	...	...	...	...	...
Honduras	1950	1 162	83	145	56	125	..	...	0,70	1
	1960	1 273	67	161	44	126	93	13	0,78	6
	1965	1 405	65	198	42	141	81	12	...	...
	1966	...	...	203	41	...	90	13	...	...
Jamaïque	1950	650	46	61	31	94	...	...	0,26	26
	1960	*755	46	73	12	96	44	25	0,40	50
	1965	788	44	100	12	127	41	27	0,39	67
	1966	...	...	96	12	...	40	24	...	...

TABLEAU ANNEXE 6A. - AMÉRIQUE LATINE: DONNÉES DE BASE SUR L'AGRICULTURE NATIONALE (fin)

	Période	Population du secteur agricole		PIB agricole			Part de l'agriculture (en valeur) dans le commerce total		Superficie arable par personne dans le secteur agricole	Consommation d'engrais par hectare de terre arable
		Milliers	Pourcentage du total	Millions de dollars	Pourcentage du total	Dollars par habitant	Exportations	Importations		
							... Pourcentage ...		Hectares par habitant	Kilogrammes/hectare
Mexique	1950	15 254	58	1 724	23	113	...	...	1,31	1
	1960	19 440	54	2 578	19	133	...	...	1,23	8
	1965	22 200	52	3 092	17	139	57	9	...	...
	1966	...	...	3 328	17	...	52	8	...	...
Nicaragua	1950	748	68	84	42	112	...	...	0,91	1
	1960	...	...	124	37	...	94	9	...	2
	1965	960	58	191	37	199	90	11	...	...
	1966	...	...	171	32	...	87	11	...	...
Panama	1950	393	49	64	27	162	...	...	0,63	8
	1960	507	48	96	25	189	94	15	1,11	9
	1965	540	43	143	24	265	56	12	...	...
	1966	...	...	144	23	...	58	11	...	...
Paraguay	1950	784	56	104	42	132	...	...	...	...
	1960	990	52	116	36	117	...	...	1,96	...
	1965	1 018	50	144	36	142	...	...	0,91	2
	1966	...	...	144	35	...	...	...	...	2
Pérou	1950	...	...	513	35	...	...	...	...	42
	1960	5 000	50	646	25	129	...	...	0,39	42
	1965	5 775	50	697	20	121	55	18	0,47	31
	1966	...	...	...	...	...	50	18	...	...
Surinam	1960	...	...	12	13	...	17	17	...	13
	1965	76	26	19	13	245	17	12	0,61	33
	1967	...	...	...	...	...	12	13	...	38
Trinité-et-Tobago	1950	133	20	30	17	227	19	21	1,29	19
	1960	160	20	51	12	322	13	18	1,09	35
	1965	197	20	62	11	316	9	13	...	...
	1966	...	...	60	10	...	8	14	...	...
Uruguay	1950	454	19	...	18	...	...	...	3,40	1
	1960	390	14	267	19	57	...	...	5,77	8
	1965	470	17	221	15	47	...	...	...	...
Venezuela	1950	1 986	40	...	...	...	...	...	1,36	1
	1960	2 337	31	388	7	166	1	19	2,23	2
	1965	2 705	29	566	8	209	1	16	...	...
	1966	...	...	579	8	...	1	14	...	...

¹ 1952. - ² 1951. - ³ 1963. - ⁴ 1961. - ⁵ 1960/61. - ⁶ 1953.

TABLEAU ANNEXE 6B. - AMÉRIQUE LATINE: VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 (Données prélim.)
	<i>Millions de tonnes</i>														
PRODUITS AGRICOLES															
Blé	9,51	11,25	9,82	10,63	19,46	8,01	9,55	9,77	12,81	15,64	10,32	10,59	11,79	10,68	12,42
Maïs	17,19	19,00	18,72	21,52	22,33	22,43	24,35	25,62	26,25	28,11	30,84	32,52	35,38	33,99	30,73
Riz (équivalent de riz usiné) ¹	3,82	3,67	4,15	4,03	4,25	4,92	5,27	5,51	5,52	6,02	6,98	5,86	6,79	6,67	5,93
Sucre (centrifugé)	13,11	14,61	15,10	16,75	17,17	17,98	16,06	15,23	16,28	18,62	18,49	19,93	18,57	17,72	22,40
Agrumes	4,15	4,30	4,61	4,64	4,78	4,90	5,12	5,44	5,74	5,79	5,95	6,44	6,54	6,92	—
Bananes	8,88	9,17	10,26	10,19	10,92	11,37	11,37	11,55	12,06	13,62	14,55	14,18	15,61	15,70	15,83
Arachides	0,48	0,57	0,67	0,78	0,79	0,82	1,04	1,29	1,11	1,03	1,38	1,52	1,31	1,25	1,18
Graines de coton	2,18	2,02	1,93	2,29	1,90	2,22	2,46	2,84	2,93	2,96	2,98	2,96	2,68	3,02	3,00
Graines de tournesol	0,41	0,87	0,74	0,94	0,49	0,92	0,68	0,97	0,59	0,57	0,84	0,94	1,31	1,03	0,97
Coprah	0,16	0,22	0,23	0,23	0,23	0,24	0,27	0,27	0,24	0,24	0,24	0,24	0,24	0,24	0,24
Palmistes	0,12	0,12	0,14	0,15	0,14	0,15	0,18	0,20	0,20	0,22	0,24	0,24	0,24	0,25	0,25
Total des huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile) ²	1,04	1,35	1,39	1,53	1,45	1,57	1,74	2,02	1,86	1,92	2,10	2,17	2,12	2,67	2,23
Café	2,30	1,86	2,40	2,81	3,34	3,25	3,44	3,46	2,89	2,31	3,61	2,52	2,87	2,37	2,64
Cacao	0,32	0,31	0,31	0,32	0,36	0,29	0,29	0,29	0,28	0,29	0,33	0,35	0,35	0,34	0,38
Tabac	0,37	0,38	0,40	0,38	0,40	0,43	0,44	0,48	0,52	0,50	0,53	0,50	0,53	0,55	0,59
Coton (fibre)	1,20	1,15	1,11	1,25	1,07	1,24	1,37	1,59	1,64	1,68	1,62	1,67	1,51	1,68	1,65
Sisal	0,25	0,27	0,28	0,29	0,34	0,35	0,37	0,38	0,40	0,43	0,42	0,42	0,39	0,38	0,39
Laine (en suint)	0,33	0,34	0,34	0,34	0,35	0,35	0,34	0,33	0,34	0,35	0,34	0,37	0,35	0,34	0,34
Lait	17,40	18,31	18,55	18,35	18,52	19,00	19,09	19,34	19,87	20,85	21,26	22,13	21,95	23,45	23,79
Viande ³	6,78	7,44	7,73	8,05	7,42	7,37	7,83	8,18	8,48	8,10	8,30	8,63	9,05	9,04	9,64
Œufs	0,71	0,77	0,84	0,88	0,87	0,91	0,96	0,96	0,99	1,05	1,12	1,19	1,17	1,24	1,26
PRODUITS HALIEUTIQUES ⁴	0,98	1,11	1,36	1,87	3,23	4,73	6,62	8,62	8,78	11,40	9,43	11,57	12,71	13,48	...
PRODUITS FORESTIERS															
Sciages de résineux ⁵	5,3	5,1	4,6	5,3	5,2	4,9	5,1	5,3	5,0	5,6	5,8	6,3	6,5	6,6	6,8
Sciages de feuillus ⁵	7,2	7,5	6,7	6,6	6,2	6,3	6,3	6,6	6,4	6,9	6,8	7,2	7,2	7,4	7,6
Contre-plaqués ⁵	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5
Pâte de bois mécanique	0,15	0,16	0,16	0,20	0,22	0,24	0,28	0,27	0,34	0,34	0,39	0,39	0,41	0,42	0,42
Pâte de bois chimique	0,13	0,19	0,22	0,23	0,27	0,35	0,47	0,51	0,65	0,71	0,78	0,89	0,93	0,91	0,94
Tous papiers et cartons	1,04	1,18	1,23	1,39	1,49	1,57	1,80	1,84	1,94	2,14	2,33	2,59	2,67	2,70	2,78

¹ Paddy converti à 65 pour cent. - ² Huile d'olive, huile de palme, soja, arachides, graines de coton, graines de sésame, graines de tournesol, graines de colza, coprah, palmistes, graines de lin, graines de chanvre, graines de ricin. - ³ Viande : bœuf et veau, mouton et agneau, porc, volaille. - ⁴ Prises nominales (poids vif). - ⁵ Millions de mètres cubes.

TABLEAU ANNEXE 6C. — AMÉRIQUE LATINE: INDICES DE LA PRODUCTION AGRICOLE TOTALE ET DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE

	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 (Données prélim.)
..... <i>Moyenne 1952-56 = 100</i>														
Production agricole totale														
AMÉRIQUE LATINE	107	111	118	118	121	128	130	133	135	142	139	147	145	148
<i>Amérique centrale</i>	113	127	136	130	136	141	151	159	168	173	175	184	190	187
Costa Rica	96	118	122	126	139	140	134	146	143	158	161	181	197	203
El Salvador	118	117	122	119	130	155	159	176	177	153	155	163	159	172
Guatemala	108	116	123	132	134	138	169	175	187	195	176	198	201	193
Honduras	107	114	122	123	122	129	139	142	150	169	152	179	180	185
Nicaragua	111	117	117	102	106	133	153	174	204	195	196	195	191	179
Mexique	115	131	141	133	141	148	153	161	170	175	179	187	194	190
Panama	105	115	120	124	121	132	129	136	141	158	161	168	172	169
<i>Antilles</i>	98	110	107	114	118	122	108	99	102	114	101	116	108	106
Barbade	91	119	91	108	92	95	96	111	95	113	101	115	94	84
Cuba	95	108	107	112	114	122	100	86	93	112	94	115	106	99
République Dominicaine	108	115	118	127	146	132	133	134	132	120	125	133	123	136
Haïti	96	108	96	104	97	108	104	101	102	104	101	101	95	98
Jamaïque	108	109	105	115	122	128	133	139	139	147	150	143	142	135
<i>Amérique du Sud</i>	107	108	116	117	118	125	129	131	132	139	136	143	141	145
Argentine	110	102	111	104	97	106	111	124	123	110	118	126	116	121
Bolivie	120	125	138	139	147	152	150	166	172	166	169	174	179	180
Brésil	106	116	123	133	136	144	149	143	142	171	154	164	162	171
Chili	107	105	117	112	114	119	119	127	124	120	124	127	133	131
Colombie	103	102	110	118	119	119	127	124	130	133	136	142	150	151
Equateur	124	136	141	154	150	166	172	168	192	210	207	215	210	211
Guyane	103	115	122	117	141	149	148	131	136	152	139	145	147	157
Paraguay	102	105	112	112	104	109	113	118	129	137	130	136	139	143
Pérou	101	102	109	112	123	126	129	132	136	136	141	142	141	139
Uruguay	95	96	88	78	90	92	98	99	110	104	98	88	102	102
Venezuela	108	115	118	125	138	143	151	159	174	185	194	204	216	220
Production agricole par habitant														
AMÉRIQUE LATINE	102	102	106	103	102	105	104	103	102	104	99	102	98	97
<i>Amérique centrale</i>	106	116	120	111	113	116	117	119	122	121	118	120	120	114
Costa Rica	89	106	106	105	111	108	101	106	100	107	106	115	121	121
El Salvador	112	108	109	104	110	128	126	134	130	108	106	107	101	105
Guatemala	102	106	109	114	112	112	132	133	138	139	122	133	131	122
Honduras	101	104	108	106	102	104	109	108	110	120	104	118	115	114
Nicaragua	105	108	104	89	89	109	121	134	152	140	135	130	123	112
Mexique	108	119	124	113	116	117	118	119	122	121	121	121	122	115
Panama	99	105	107	108	102	108	102	104	104	113	112	113	112	107
<i>Antilles</i>	94	103	98	102	103	105	90	81	81	89	77	86	78	75
Barbade	90	117	89	104	89	91	91	105	88	104	91	103	83	73
Cuba	91	101	98	101	101	106	85	72	75	89	72	88	79	73
République Dominicaine	101	103	103	106	119	103	100	98	92	82	82	84	75	80
Haïti	92	103	90	95	87	96	90	86	84	85	81	79	73	74
Jamaïque	105	105	98	105	110	115	118	120	117	121	120	112	109	102
<i>Amérique du Sud</i>	102	100	104	102	100	103	103	102	100	103	98	100	96	96
Argentine	106	96	102	94	87	93	95	106	103	90	96	100	92	94
Bolivie	115	117	125	123	126	128	123	133	134	127	126	126	126	124
Brésil	100	106	110	115	114	117	118	110	106	124	109	112	107	110
Chili	102	97	106	99	98	100	98	102	97	92	92	92	94	91
Colombie	96	93	97	101	99	96	99	93	95	95	93	95	97	94
Equateur	117	124	125	133	126	135	135	127	141	148	142	142	134	131
Guyane	98	105	109	101	118	122	117	101	102	111	99	100	98	101
Paraguay	97	98	102	99	91	93	93	94	100	104	95	97	95	95
Pérou	96	95	99	99	106	105	105	104	104	100	101	99	95	91
Uruguay	92	92	83	73	83	84	87	87	95	89	83	73	84	83
Venezuela	100	102	101	103	109	109	111	113	119	123	124	126	129	127

TABLEAU ANNEXE 6C. - AMÉRIQUE LATINE: INDICES DE LA PRODUCTION AGRICOLE TOTALE ET DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE (fin)

	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 (Données prélim.)
	Moyenne 1952-56 = 100													
Production alimentaire totale														
AMÉRIQUE LATINE	109	111	117	116	118	124	126	131	137	140	140	150	149	151
<i>Amérique centrale</i>	112	126	134	133	136	145	150	156	164	171	175	186	196	198
Costa Rica	93	110	111	115	129	124	123	132	135	143	140	156	179	183
El Salvador	106	105	100	97	107	109	126	131	123	132	142	144	157	167
Guatemala	106	107	117	118	120	121	140	151	151	146	150	157	171	177
Honduras	107	112	119	120	120	130	134	136	142	156	147	173	181	183
Nicaragua	103	99	102	105	105	118	123	130	139	143	140	153	161	158
Mexique	116	132	142	140	145	154	158	165	175	182	186	199	206	209
Panama	107	116	120	125	121	131	129	135	141	159	161	169	174	171
<i>Antilles</i>	98	109	108	113	118	122	106	97	101	115	101	117	109	106
Barbade	91	119	90	107	92	95	95	111	95	113	100	115	94	84
Cuba	95	108	108	112	113	122	98	85	93	114	93	116	107	99
République Dominicaine	109	115	120	129	150	133	135	133	131	121	129	135	127	139
Haïti	100	100	100	100	103	104	106	105	105	106	108	108	101	103
Jamaïque	108	110	105	115	124	129	134	140	142	150	154	146	145	136
<i>Amérique du Sud</i>	110	109	115	113	114	121	124	131	135	137	139	147	146	148
Argentine	111	102	110	103	96	105	111	126	124	110	119	130	120	124
Bolivie	122	129	143	143	151	155	153	171	178	171	173	178	182	184
Brésil	110	117	122	124	130	136	140	144	152	169	165	174	176	180
Chili	108	104	118	111	114	120	120	129	125	120	125	128	134	131
Colombie	106	103	105	112	113	115	122	120	128	132	136	140	148	148
Equateur	124	134	141	158	156	167	172	173	196	210	205	215	214	217
Guyane	103	115	121	116	141	147	146	130	135	150	137	144	143	153
Paraguay	104	108	115	115	108	111	111	111	128	134	132	139	139	143
Pérou	99	102	109	111	121	123	124	126	133	134	142	148	144	144
Uruguay	96	97	85	78	90	91	96	97	114	109	98	87	106	107
Venezuela	110	118	118	126	140	146	157	163	181	194	202	214	226	231
Production alimentaire par habit.														
AMÉRIQUE LATINE	103	102	105	101	100	102	101	102	103	102	100	104	101	99
<i>Amérique centrale</i>	106	115	118	113	113	116	116	116	118	119	118	122	124	121
Costa Rica	86	98	96	96	104	96	92	95	94	97	91	99	110	109
El Salvador	100	97	90	84	91	90	100	100	91	94	97	95	100	103
Guatemala	99	98	103	101	100	98	110	115	111	104	104	106	112	112
Honduras	101	102	106	103	100	105	105	103	104	110	101	115	115	113
Nicaragua	97	90	91	91	88	96	97	100	103	102	97	102	103	98
Mexique	109	120	125	119	119	123	122	123	126	126	125	129	129	127
Panama	101	106	107	108	102	107	102	103	105	114	112	114	113	108
<i>Antilles</i>	94	102	99	101	103	104	88	79	81	89	77	87	79	75
Barbade	90	117	89	104	88	91	91	105	88	103	91	103	83	73
Cuba	91	101	99	101	100	106	83	71	75	90	72	88	80	73
République Dominicaine	102	104	105	109	122	104	102	97	92	82	84	86	77	82
Haïti	96	95	93	92	99	92	92	89	87	87	86	85	77	78
Jamaïque	105	106	99	106	112	116	119	121	120	123	123	115	111	103
<i>Amérique du Sud</i>	104	100	103	98	97	100	100	102	103	101	100	103	99	98
Argentine	107	96	102	93	86	92	96	107	104	90	97	104	94	96
Bolivie	116	120	130	126	131	131	126	137	139	130	128	129	129	127
Brésil	104	107	108	108	109	111	111	111	114	122	116	119	117	91
Chili	102	97	107	99	98	101	98	103	98	91	93	93	95	91
Colombie	100	94	93	96	94	92	95	91	93	93	93	93	95	92
Equateur	117	123	125	136	130	135	135	131	144	149	140	143	137	134
Guyane	98	105	107	99	118	120	116	100	101	109	98	99	94	98
Paraguay	99	100	105	102	95	95	92	89	100	101	97	98	95	95
Pérou	95	95	99	98	104	103	100	99	101	99	102	103	97	94
Uruguay	94	93	80	72	83	82	86	86	99	94	83	73	87	87
Venezuela	102	105	101	104	111	111	115	116	124	129	130	132	135	133

TABLEAUX ANNEXE 6D. - AMÉRIQUE LATINE: VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS
AGRICILES ET FORESTIERS

	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 (Données prélim.)
..... Millions de tonnes															
PRODUITS AGRICOLES															
Blé et farine de blé (équivalent de blé)	3,79	3,31	3,25	3,40	3,95	4,20	4,24	4,88	5,16	5,99	5,57	6,70	6,86	7,03	...
Maïs	0,08	0,20	0,86	0,96	0,16	0,21	0,22	0,39	0,67	0,67	0,40	0,41	0,37	0,59	...
Riz (équivalent de riz usiné) ¹ .	0,22	0,22	0,32	0,40	0,34	0,35	0,35	0,31	0,34	0,50	0,55	0,45	0,37	0,35	...
Sucre (équivalent de sucre brut) ²	0,47	0,28	0,49	0,37	0,39	0,24	0,50	0,23	0,27	0,21	0,27	0,31	0,25	0,24	...
Bananes	0,20	0,14	0,21	0,27	0,25	0,27	0,27	0,24	0,24	0,24	0,25	0,26	0,23	0,24	...
Légumineuses	0,11	0,13	0,13	0,17	0,17	0,14	0,17	0,13	0,16	0,19	0,16	0,19	0,19	0,18	...
Bovins ³	0,17	0,20	0,26	0,24	0,21	0,30	0,35	0,39	0,42	0,29	0,27	0,32	0,33	0,30	...
Espèces ovine et caprine ³ . . .	0,13	0,14	0,04	0,05	0,05	0,08	0,09	0,11	0,28	0,14	0,07	0,09	0,12	0,15	...
Lait (condensé, évaporé et en poudre).	0,15	0,14	0,15	0,15	0,17	0,14	0,18	0,20	0,23	0,24	0,24	0,23	0,26	0,26	...
Caoutchouc (naturel)	0,10	0,07	0,09	0,10	0,80	0,09	0,09	0,08	0,08	0,09	0,08	0,09	0,09	0,10	...
PRODUITS FORESTIERS															
Grumes de feuillus ⁴	0,37	0,41	0,32	0,34	0,24	0,27	0,28	0,23	0,22	0,25	0,37	0,35	0,31	0,28	0,30
Sciages de résineux ⁴	1,48	1,10	1,62	1,42	1,08	1,05	1,32	1,09	1,03	1,23	1,39	1,49	1,34	1,37	1,40
Pâte de bois chimique	0,51	0,43	0,45	0,40	0,44	0,40	0,49	0,38	0,41	0,50	0,50	0,54	0,49	0,52	0,55
Papier journal	0,42	0,48	0,55	0,54	0,52	0,60	0,64	0,58	0,54	0,56	0,60	0,66	0,68	0,70	0,73
Autres papiers et cartons	0,27	0,35	0,36	0,36	0,31	0,30	0,31	0,28	0,29	0,41	0,43	0,58	0,56	0,60	0,63

¹ Y compris le paddy converti à 65 pour cent. - ² Y compris le sucre raffiné converti à 108,7 pour cent. - ³ Millions de têtes. - ⁴ Millions de mètres cubes.

TABLEAU ANNEXE 6E. — AMÉRIQUE LATINE: VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 (Données prélim.)
<i>Millions de tonnes</i>															
PRODUITS AGRICOLES															
Blé et farine de blé (équivalent de blé) .	4,23	3,03	2,83	2,45	2,48	2,50	1,10	2,87	1,97	4,31	7,44	5,26	2,37	2,46	2,70
Maïs	0,53	1,11	0,84	1,74	2,74	3,11	1,79	3,00	3,18	3,75	4,79	5,29	6,05	5,08	5,46
Millet et sorgho	0,02	0,17	0,16	0,34	0,33	0,20	0,39	0,67	0,64	0,89	0,34	1,18	1,16	0,88	1,60
Seigle	0,33	0,16	0,31	0,19	0,06	0,14	0,04	0,01	—	0,11	0,10	—	—	0,02	0,02
Riz (équivalent de riz usiné) ¹	0,13	0,24	0,12	0,16	0,12	0,13	0,34	0,31	0,18	0,15	0,45	0,60	0,32	0,43	0,32
Sucre (équivalent de sucre brut) ^{2,3}	17,76	7,90	8,64	8,83	8,17	10,01	10,92	9,06	7,65	7,63	9,26	8,60	9,89	9,51	9,29
Bananes	2,37	2,37	2,63	2,79	2,94	3,11	3,10	3,02	3,14	3,16	3,37	3,94	4,17	4,63	4,45
Huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile) ⁴	0,31	0,15	0,31	0,39	0,34	0,36	0,41	0,56	0,49	0,41	0,59	0,49	0,57	0,43	0,54
Tourteaux et farine d'oléagineux	0,67	0,79	0,82	1,39	1,07	1,09	1,27	1,46	1,42	1,28	1,66	1,74	1,62	1,55	1,60
Bovins	0,38	0,35	0,61	0,71	0,61	0,66	0,85	1,13	0,96	0,61	0,79	0,84	0,82	0,95	1,00
Viande de bœuf et de veau	0,21	0,40	0,42	0,46	0,42	0,37	0,37	0,44	0,67	0,62	0,31	0,54	0,52	0,48	0,58
Café (vert)	1,57	1,70	1,57	1,56	1,87	1,85	1,83	1,92	2,06	1,82	1,69	1,89	1,93	2,11	2,12
Fèves de cacao	0,22	0,21	0,20	0,19	0,17	0,23	0,19	0,15	0,18	0,16	0,19	0,20	0,22	0,20	0,21
Tabac (non manufacturé)	0,07	0,08	0,08	0,08	0,08	0,09	0,12	0,13	0,14	0,15	0,13	0,11	0,12	0,11	0,13
Laine (poids réel)	0,17	0,19	0,13	0,18	0,20	0,19	0,23	0,21	0,19	0,14	0,21	0,21	0,18	0,22	0,18
Coton (fibre)	0,69	0,76	0,52	0,59	0,73	0,61	0,76	1,01	0,97	0,91	1,02	1,05	0,80	0,89	1,10
<i>Milliers de tonnes</i>															
PRODUITS HALIEUTIQUES															
Poisson frais, réfrigéré ou congelé	16,5	18,0	15,3	23,4	41,4	28,7	30,5	33,7	35,9	24,3	30,6	34,2	39,1	38,7	...
Poisson séché, salé ou fumé	0,3	0,1	—	—	0,3	—	—	1,1	—	1,6	1,6	0,8	1,1	1,2	...
Crustacés et mollusques frais, congelés, séchés, salés, etc.	28,4	34,5	33,0	39,1	43,6	51,6	59,0	62,1	62,2	64,5	68,5	65,3	69,8	65,1	...
Produits et préparations à base de poisson en récipients hermétiques ou non	17,0	19,1	20,6	14,6	18,0	17,0	22,8	20,6	17,8	18,2	14,0	14,0	8,6	8,0	...
Produits et préparations de crustacés et mollusques en récipients hermétiques ou non	3,2	2,6	2,7	2,6	3,6	4,1	3,9	4,0	4,7	3,5	5,0	3,4	3,5	4,3	...
Matières grasses, brutes ou raffinées, provenant d'animaux aquatiques	27,0	42,0	33,7	45,0	49,3	79,1	140,8	161,3	154,2	137,6	171,3	110,4	210,3	345,4	...
Farines, aliments solubles et autres aliments du bétail provenant d'animaux aquatiques	60,0	53,1	94,8	159,2	325,4	554,0	775,5	1143,7	1139,4	1590,6	1500,3	1505,3	1728,3	2270,7	...
<i>Millions de mètres cubes</i>															
PRODUITS FORESTIERS															
Bois à pâte	—	—	0,05	0,18	0,24	0,18	0,24	0,34	0,24	0,41	0,34	0,36	0,33	0,36	0,35
Grumes de feuillus	0,40	0,48	0,37	0,39	0,28	0,31	0,35	0,31	0,28	0,43	0,55	0,56	0,41	0,41	0,40
Sciages de résineux	1,60	0,99	1,75	1,44	1,22	1,26	1,37	1,06	1,05	1,39	1,49	1,66	1,52	1,87	1,70

¹ Y compris le paddy converti à 65 pour cent. — ² Y compris le sucre raffiné converti à 108,7 pour cent. — ³ Non compris les échanges entre les Etats-Unis et leurs territoires extérieurs. — ⁴ Arachides, coprah, palmistes, soja, graines de tournesol, graines de lin, graines de ricin, graines de coton, huile d'olive, huile d'arachide, huile de coco, huile de palme, huile de palmiste, huile de tournesol, huile de lin, huile de ricin, huile de coton.

TABEAU ANNEXE 6F. - AMÉRIQUE LATINE: INDICES DU VOLUME ET DE LA VALEUR DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS, PAR GROUPES DE PRODUITS

	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 (Données prélim.)
..... Moyenne 1957-59 = 100															
Volume des exportations															
PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTI- QUES ET FORESTIERS	90	96	95	99	106	110	114	121	121	117	129	132	130	133	...
Produits agricoles	92	98	95	99	106	110	112	118	119	113	125	129	127	130	132
Alimentation humaine et animale	86	91	98	104	98	110	110	112	108	111	136	135	136	133	136
Boissons et tabac	95	103	95	95	110	112	111	114	123	111	104	115	118	126	123
Matières premières.	106	110	83	99	118	102	127	148	140	125	152	149	122	133	150
Produits halieutiques.	67	77	77	95	128	168	214	266	262	317	318	304	349	425	390
Produits forestiers	19	36	108	100	91	92	103	89	89	115	128	138	127	149	146
Valeur des exportations															
PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTI- QUES ET FORESTIERS	101	104	105	99	96	100	102	105	115	124	129	128	122	127	131
Produits agricoles	104	106	105	99	96	99	100	103	112	121	125	123	117	121	125
Alimentation humaine et animale	87	88	104	100	96	103	102	104	122	134	146	144	144	141	146
Boissons et tabac	113	119	109	98	93	94	88	87	91	101	96	98	90	100	102
Matières premières.	128	126	97	100	103	101	131	144	146	134	145	128	105	117	123
Produits halieutiques.	47	66	77	96	127	137	175	254	260	306	333	388	380	429	400
Produits forestiers	22	37	114	99	87	86	95	85	85	108	126	136	126	153	153
Volume des importations															
Produits agricoles	92	89	99	102	99	103	108	115	125	140	136	147	143	147	...
Alimentation humaine et animale	90	88	98	101	101	104	108	118	128	143	136	149	149	153	...
Boissons et tabac	96	96	106	110	84	95	109	103	108	112	119	147	117	113	...
Matières premières.	103	94	104	102	94	106	104	106	118	133	146	137	125	128	...
Valeur des importations															
Produits agricoles	101	91	103	102	96	101	101	111	123	143	137	147	147	147	...
Alimentation humaine et animale	98	90	101	101	97	100	103	115	127	149	139	151	155	156	...
Boissons et tabac	101	91	107	112	81	79	83	80	89	105	103	129	102	94	...
Matières premières.	118	102	109	96	95	119	102	103	113	133	151	131	123	126	...

TABLEAU ANNEXE 6G. - AMÉRIQUE LATINE: DISPONIBILITÉS ALIMENTAIRES PAR HABITANT
POUR LA CONSOMMATION HUMAINE, DANS CERTAINS PAYS

	Période	Céréales ¹	Pommes de terre et autres féculents ²	Sucres et confiseries ³	Légumes secs, noix et grains ⁴	Légumes ⁵	Fruits ⁶	Vian- de ⁷	Œufs ⁸	Pois- son ⁹	Lait ¹⁰	Ma- tières gras- ses
		Grammes par jour										
Argentine	1935-39	291	180	74	7	67	129	293	19	6	419	26
	1948	345	241	96	6	108	160	319	20	5	399	43
	1960-62	250	241	96	7	131	219	273	22	6	285	43
	1963-65	344	232	92	9	119	224	256	18	7	326	44
	1966	268	202	90	6	124	229	309	21	8	338	41
	1967	273	247	109	9	218	195	...	...	...	337	50
Bolivie ²	1961-62	292	399	53	9	155	150	70	3	—	90	13
	1963-65	293	432	67	9	177	139	68	3	—	95	16
	1966	282	349	62	8	171	190	69	3	—	76	13
Brésil	1935-39	215	312	68	60	55	186	136	7	4	205	14
	1948-50	233	405	85	68	43	205	78	6	5	94	11
	1960-62	299	409	110	81	48	239	75	9	7	144	14
	1966	269	453	98	88	52	242	74	8	7	179	18
Chili	1935-39	339	201	70	28	137	114	105	5	9	116	13
	1948	367	218	68	16	148	112	104	5	...	236	15
	1961-62	338	199	88	25	214	130	99	4	10	245	22
	1966	433	167	90	31	212	120	93	5	11	274	23
Colombie ²	1957-59	183	291	124	16	38	107	87	7	2	160	11
	1961-62	213	457	137	20	138	150	95	6	4	290	14
	1966	176	238	131	20	133	196	82	5	4	280	20
Costa Rica ²	1961-62	234	134	156	38	39	370	73	6	3	284	23
	1963-65	260	123	162	46	36	150	74	5	4	260	25
	1966	273	114	162	40	36	196	82	7	5	265	28
République Dominicaine ²	1961-62	159	249	76	33	29	412	39	7	7	160	20
	1963-65	181	236	79	38	27	408	39	7	10	174	26
	1966	147	219	175	37	26	411	35	7	11	183	24
Equateur ²	1954-56	226	376	62	26	53	263	30	10	6	203	13
	1961-63	172	323	72	39	165	521	61	4	9	171	15
	1966	167	329	84	39	168	644	68	5	9	190	12
El Salvador ²	1961-62	314	8	61	39	19	71	34	6	2	134	22
	1963-65	365	9	77	33	20	71	31	5	3	148	17
	1966	326	8	78	22	19	71	27	5	2	135	14
Guatemala ²	1961-62	397	22	76	23	67	47	34	4	1	75	9
	1963-65	401	18	70	25	67	46	36	5	2	88	13
	1966	416	16	76	30	66	50	40	5	3	65	17
Honduras ²	1961-62	297	116	58	41	13	550	35	9	2	249	11
	1963-65	294	117	62	40	13	540	33	8	2	251	11
	1966	249	116	68	46	13	417	34	9	1	249	17
Jamaïque ²	1961-62	219	337	92	36	112	656	49	7	23	148	26
	1963-65	239	364	113	22	123	583	53	5	26	157	28
	1966	226	356	70	23	107	602	41	4	26	174	26
Mexique ²	1954-56	346	45	88	53	...	135	54	12	6	190	26
	1961-62	354	47	99	63	38	153	53	12	6	172	28
	1966	356	24	109	67	25	187	53	11	9	156	26
Nicaragua	1961-62	227	196	122	42	43	248	67	7	1	355	21
	1963-65	245	191	123	45	42	218	65	7	2	316	23
	1966	279	182	110	44	40	222	59	8	4	297	19
Panama ^{2, 11}	1961-62	336	191	72	42	57	154	84	12	19	170	24
	1963-65	334	190	71	36	60	158	84	12	23	182	25
	1966	348	183	89	31	57	214	104	11	13	137	20
	1968	323	222	77	29	78	247	91	12	26	156	28

TABLEAU ANNEXE 6G. - AMÉRIQUE LATINE: DISPONIBILITÉS ALIMENTAIRES PAR HABITANT
POUR LA CONSOMMATION HUMAINE DANS CERTAINS, PAYS (fin)

	Période	Céréales ¹	Pommes de terre et autres féculents ²	Sucres et confiseries ³	Légumes secs, noix et graines ⁴	Légumes ⁵	Fruits ⁶	Vian- de ⁷	Œufs ⁸	Pois- son ⁹	Lait ¹⁰	Ma- tières gras- ses
		Grammes par jour										
Paraguay	1957-59	205	726	42	42	44	383	130	2	—	196	11
	1960-62	202	702	53	39	43	383	120	2	1	177	13
Pérou ¹¹	1957-59	246	400	68	26	...	...	49	2	15	95	21
	1960-62	256	492	70	28	89	150	60	4	22	152	20
	1966	248	518	73	27	120	143	67	4	22	180	29
Surinam ¹²	1958-59	338	74	72	23	30	93	21	6	23	97	24
	1960-62	282	75	72	22	30	78	24	7	27	111	27
	1966	407	60	77	32	49	39	40	8	21	104	34
	1967	411	50	80	26	52	105	53	8	23	96	32
Uruguay	1948-50	272	140	91	8	61	165	315	20	3	427	39
	1961-62	267	183	123	8	109	148	366	14	4	595	29
	1966	277	150	134	6	108	136	310	13	7	584	36
Venezuela ¹³	1952-53	223	238	88	39	27	180	51	12	17	200	18
	1960-62	239	275	93	43	37	207	69	9	18	232	26
	1966	254	335	106	35	41	295	81	10	32	202	30

¹ En équivalent de farine et de riz usiné. - ² Pour la Bolivie, les bananes et les plantains sont compris dans les féculents. Pour la Colombie, le Costa Rica, la République Dominicaine, l'Equateur, El Salvador, le Guatemala, le Honduras, la Jamaïque, le Mexique, le Panama, le Surinam, le Venezuela, les plantains sont compris à partir de 1960-62. - ³ En équivalent de sucre raffiné, y compris le sucre brut, les sirops, le miel, et d'autres produits sucrés. - ⁴ Noix sans coques, y compris les fèves de cacao. - ⁵ En équivalent de légumes frais, y compris les légumes traités. - ⁶ En équivalent de fruits frais, y compris les fruits traités. - ⁷ Y compris la volaille et le gibier : en équivalent de poids carcasse parée, y compris les abats comestibles. - ⁸ En équivalent d'œufs frais. - ⁹ Estimation du poids de la partie comestible. - ¹⁰ Lait et produits du lait autres que le beurre, en équivalent de lait frais. - ¹¹ Les données sur la consommation de noix de coco, bananes et plantains comprennent la population indienne de la jungle.

TABLEAU ANNEXE 6H. - AMÉRIQUE LATINE: ESTIMATIONS DE LA TENEUR EN CALORIES ET EN PROTÉINES
DES DISPONIBILITÉS NATIONALES MOYENNES D'ALIMENTS PAR HABITANT

	Calories				Protéines totales				Protéines animales			
	Avant- guerre	1948- 1950	1961/ 1962	1967	Avant- guerre	1948- 1950	1961/ 1962	1967	Avant- guerre	1948- 1950	1961/ 1962	1967
	Calories par jour				Grammes par jour							
Argentine	2 780	¹ 3 240	² 2 810	³ 3 130	96,5	¹ 110,4	² 81,6	³ 87,6	59,6	¹ 66,1	² 52,4	³ 50,7
Bolivie	...	...	1 990	⁴ 2 060	...	...	48,6	⁵ 51,8	...	...	12,4	⁶ 13,1
Brésil	2 190	2 240	² 2 720	² 2 700	63,8	54,9	² 66,4	² 66,5	27,9	15,5	¹ 17,9	² 18,5
Chili	2 250	² 2 420	2 480	² 2 720	69,6	¹ 74,8	71,0	² 77,8	21,4	² 25,5	26,0	² 26,3
Colombie	...	...	2 370	² 2 280	...	...	55,6	² 53,3	...	...	25,2	² 23,3
Costa Rica	...	...	2 420	² 2 610	...	...	54,9	² 57,9	...	...	21,9	² 21,8
République Dominicaine	...	...	1 930	² 2 000	...	...	40,1	² 43,6	...	...	14,1	² 15,6
Equateur	...	...	1 990	² 2 020	...	...	48,5	² 50,3	...	...	17,0	² 17,5
El Salvador	...	...	1 890	² 1 840	...	...	50,2	² 44,2	...	...	10,5	² 9,4
Guatemala	...	...	2 050	² 2 220	...	...	53,4	² 56,8	...	...	8,2	² 8,3
Honduras	...	...	2 160	² 2 010	...	...	56,4	² 51,0	...	...	14,9	² 14,5
Jamaïque	...	...	2 230	² 2 430	...	...	51,1	² 54,7	...	...	18,2	² 19,6
Mexique	...	...	2 500	² 2 600	...	...	65,0	² 66,8	...	...	15,5	² 15,1
Nicaragua	...	...	2 300	² 2 350	...	...	56,5	² 59,0	...	...	22,6	² 20,1
Panama	...	...	2 350	² 2 420	...	...	61,6	² 62,3	...	...	23,6	² 25,5
Paraguay	...	...	² 2 520	...	...	...	² 63,3	...	...	...	² 23,7	...
Pérou	...	...	² 2 260	² 2 300	...	...	² 55,5	² 55,4	...	...	² 20,0	² 18,9
Surinam	...	...	¹ 1 920	2 510	...	...	² 47,0	62,3	...	...	² 17,4	21,9
Uruguay	...	2 900	3 200	² 3 140	...	94,5	110,5	² 111,7	...	61,2	75,5	² 77,4
Venezuela	...	...	² 2 300	² 2 490	...	...	² 58,7	² 65,9	...	...	² 23,0	² 26,4

¹ 1948. - ² 1960-62. - ³ 1963-65. - ⁴ 1964-66. - ⁵ 1966. - ⁶ 1968.

TABLEAU ANNEXE 7A. - EXTRÊME-ORIENT: DONNÉES DE BASE SUR L'AGRICULTURE NATIONALE

	Période	Population du secteur agricole		PIB agricole			Part de l'agriculture (en valeur) dans le commerce total		Superficie arable par personne dans le secteur agricole	Consommation d'engrais par hectare de terre arable
		Milliers	Pourcentage du total	Millions de dollars	Pourcentage du total	Dollars par habitant	Exportations	Importations		
							... Pourcentage ...		Hectares par habitant	Kilogrammes/hectare
Birmanie	1950	...	...	317	40	...	...	...	...	—
	1960	...	...	475	32	...	93	17	...	1
	1965	15 334	62	566	32	37	85	15	1,04	1
	1967	...	...	613	34	...	...	...	...	3
Cambodge	1950	...	...	225	156	...	...	...	...	—
	1960	3 332	70	286	45	86	...	...	0,71	—
	1965	4 695	75	366	42	78	99	8	0,63	1
	1966	...	...	376	41	...	100	9	...	1
Ceylan	1950	...	...	469	58	...	...	...	...	19
	1960	...	...	606	46	...	97	41	...	39
	1965	5 582	50	647	42	116	97	53	0,34	41
	1967	...	...	665	40	...	95	48	...	46
Chine (Taïwan)	1950	...	...	280	35	...	...	...	...	92
	1960	...	...	505	31	...	...	...	...	201
	1965	5 846	47	692	26	118	65	32	0,15	257
	1967	...	...	750	24	...	47	27	...	284
Inde	1950	249 122	70	10 207	51	41	...	...	0,53	—
	1960	313 170	73	14 826	50	47	44	29	0,51	2
	1965	340 655	70	21 223	46	62	38	31	0,48	5
	1967	...	...	20 550	52	...	41	40	...	11
Japon	1950	137 954	44	...	124	...	11	73	0,13	152
	1960	23 748	25	5 229	15	220	12	43	0,26	304
	1965	23 685	24	8 192	12	346	6	43	0,25	321
	1967	...	...	11 161	12	...	5	39	...	384
Corée, Rép. de	1960	14 165	57	1 043	40	74	...	...	0,09	137
	1965	15 594	55	1 136	41	73	35	33	0,14	149
	1967	...	...	1 456	35	...	35	26	...	210
Pakistan	1950	...	...	3 639	58	...	...	...	...	—
	1960	469 525	75	3 875	53	56	...	...	0,42	3
	1965	83 842	74	4 904	47	58	62	23	0,34	5
	1967	...	...	6 201	47	...	49	23	...	11
Philippines	1950	13 267	69	884	41	67	...	...	0,50	3
	1960	12 140	44	1 182	32	97	...	...	0,56	12
	1965	18 738	58	1 528	32	82	85	25	0,44	14
	1967	...	...	1 648	32	...	77	19	...	14
Thaïlande	1950	12 211	66	...	...	...	...	...	0,39	—
	1960	21 648	82	1 032	39	48	89	11	0,13	2
	1965	24 001	78	1 251	32	52	84	9	0,48	3
	1967	...	...	1 572	31	...	80	8	...	9
Viet-Nam, Rép. du	1960	...	...	508	37	...	...	...	...	8
	1965	13 705	85	545	31	40	98	44	0,21	32
	1967	...	...	...	...	...	97	13	...	43

¹ 1952. - ² 1958. - ³ 1951. - ⁴ 1961. - ⁵ 1948.

TABLEAU ANNEXE 7B. - EXTRÊME-ORIENT¹: VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 (Données prélim.)
..... Millions de tonnes															
PRODUITS AGRICOLES															
Blé	14,18	14,02	14,90	13,32	15,94	16,54	17,28	18,61	16,50	16,24	19,15	16,33	17,74	24,95	27,16
Maïs	7,78	8,74	9,04	10,18	10,59	11,20	12,47	13,76	12,76	14,46	13,20	14,11	15,22	15,62	15,63
Millet et sorgho	15,41	15,28	16,98	18,31	17,37	18,07	17,08	19,00	18,41	19,49	15,41	18,25	20,40	18,46	19,80
Riz (équivalent de riz usiné) ²	75,71	79,46	73,93	83,17	86,98	91,83	92,78	92,07	98,26	101,12	92,18	92,67	102,71	107,48	111,62
Sucre (centrifugé)	5,06	5,21	5,56	5,73	6,23	6,79	6,52	6,12	6,78	7,99	8,47	6,63	6,85	8,38	8,64
Sucre (non centrifugé)	5,42	5,80	6,94	7,48	7,03	7,75	7,95	8,54	8,71	9,55	9,47	8,70	8,87	9,41	8,91
Légumineuses ³	9,33	9,16	9,81	8,71	11,43	10,07	10,85	10,50	10,20	8,99	10,40	8,47	8,15	10,60	9,13
Soja	1,27	1,26	1,32	1,27	1,30	1,31	1,30	1,21	1,15	1,12	1,08	1,07	1,24	1,16	1,17
Arachides	4,69	5,23	5,69	6,25	5,66	6,08	6,26	6,43	6,50	7,19	5,54	5,84	7,14	6,09	6,70
Coprah	2,60	2,86	2,89	2,33	2,13	2,75	2,73	2,47	2,65	2,70	2,69	2,85	2,53	2,63	2,63
Total des huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile) ⁴	4,95	5,26	5,43	5,17	4,90	5,50	5,63	5,66	5,76	5,84	5,53	5,61	6,01	5,95	6,15
Thé	0,66	0,66	0,68	0,71	0,72	0,72	0,78	0,77	0,78	0,82	0,82	0,82	0,83	0,86	0,86
Tabac	0,78	0,82	0,86	0,73	0,86	0,84	0,85	0,94	0,96	1,05	1,04	1,07	1,17	1,23	1,20
Coton (fibre)	1,21	1,26	1,31	1,23	1,07	1,36	1,27	1,49	1,61	1,50	1,47	1,53	1,74	1,66	1,68
Jute ⁵	2,22	2,20	2,14	2,47	2,17	2,04	3,23	2,71	2,85	2,75	2,97	3,20	3,16	2,04	3,02
Caoutchouc (naturel)	1,82	1,77	1,80	1,79	1,87	1,82	1,91	1,95	1,90	2,03	2,15	2,25	2,28	2,45	2,64
Lait (total)	31,30	32,19	32,78	33,34	33,88	34,45	35,09	35,77	36,51	37,22	37,83	38,34	39,10	40,05	41,12
Viande ⁶	2,38	2,50	2,64	2,71	2,83	2,82	2,97	3,20	3,29	3,39	3,58	3,90	4,07	4,54	4,66
Œufs	0,77	0,76	0,83	0,85	0,90	0,97	1,16	1,28	1,34	1,50	1,53	1,53	1,87	2,00	2,18
PRODUITS HALIEUTIQUES ⁷	9,06	9,31	10,30	10,60	10,92	11,81	12,45	13,04	13,37	13,72	14,52	15,23	16,41	18,04	...
PRODUITS FORESTIERS															
Bois ronds d'industrie ⁸	63,1	67,6	69,4	69,0	73,4	77,9	84,3	81,6	88,6	92,1	93,0	97,6	102,2	101,9	103,0
Sciages de résineux ⁹	16,4	19,3	21,6	20,4	21,6	23,3	23,6	23,3	25,4	26,8	28,4	29,9	32,1	32,9	33,3
Sciages de feuillus ⁹	8,7	9,9	10,0	9,8	9,8	11,6	12,6	12,9	14,3	16,2	16,2	17,1	18,7	19,2	19,7
Contre-plaqué ⁹	0,8	1,0	1,2	1,3	1,6	1,7	1,9	2,3	2,7	3,2	3,6	4,4	5,2	6,6	7,6
Pâte de bois mécanique	0,68	0,74	0,80	0,75	0,90	0,97	1,00	0,99	1,00	1,06	1,07	1,12	1,16	1,21	1,27
Pâte de bois chimique	1,25	1,49	1,70	1,65	2,15	2,63	3,21	3,31	3,70	4,11	4,29	4,79	5,32	5,94	6,60
Papier journal	0,48	0,55	0,59	0,61	0,75	0,82	0,90	1,05	1,14	1,25	1,31	1,32	1,47	1,63	1,78
Autres papiers et cartons	2,08	2,43	2,84	2,90	3,70	4,48	5,40	5,62	6,36	7,31	7,25	8,23	9,06	9,92	11,20

¹ Non compris la Chine continentale. - ² Paddy converti à 65 pour cent. - ³ Haricots, pois secs, fèves, pois chiches, lentilles. - ⁴ Huile de palme, soja, arachides, graines de coton, graines de sésame, graines de colza, coprah, palmistes, graines de lin, graines de ricin. - ⁵ Y compris les fibres apparentées. - ⁶ Viande : bœuf et veau, mouton et agneau, porc, volaille. - ⁷ Prises nominales (poids vif). - ⁸ Millions de mètres cubes.

TABLEAU ANNEXE 7C. - EXTRÊME-ORIENT¹: INDICES DE LA PRODUCTION AGRICOLE TOTALE ET DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE

	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 (Données prélim.)
	 Moyenne 1952-56 = 100													
Production agricole totale														
EXTRÊME-ORIENT	107	108	112	117	121	125	128	131	134	133	135	142	149	154
<i>Pays développé</i>														
Japon	110	113	118	118	118	120	130	128	133	134	139	156	162	160
<i>Pays en voie de développement .</i>	107	107	112	117	121	126	128	131	135	133	134	141	148	153
Birmanie	106	94	109	116	116	119	130	131	140	134	117	131	141	140
Cambodge	109	117	120	121	136	149	134	160	168	156	152	157	193	161
Ceylan	102	104	108	110	118	123	128	135	143	141	140	147	152	156
Chine (Taïwan)	108	118	124	123	123	128	127	132	145	157	163	170	176	180
Inde	106	107	111	115	120	124	124	127	129	122	121	131	137	144
Indonésie	102	105	109	111	112	111	119	111	119	119	122	124	129	133
Corée, Rép. de	107	117	122	123	121	136	122	135	172	171	185	168	167	183
Malaisie														
Sabah	111	112	108	121	121	138	134	133	138	147	148	157	160	164
Sarawak	118	130	114	135	148	130	144	140	138	136	125	102	103	160
Malaisie occidentale	105	108	109	113	121	127	127	134	137	146	155	159	176	194
Népal	101	101	103	102	105	95	96	95	98	99	94	100	104	105
Pakistan	105	106	106	113	116	120	120	128	128	131	130	142	150	154
Philippines	109	113	113	115	123	126	135	140	139	146	156	153	161	156
Thaïlande	113	93	108	115	130	140	147	158	157	167	202	171	182	191
Production agricole par habitant														
EXTRÊME-ORIENT	103	102	103	105	106	108	108	107	108	104	103	106	108	109
<i>Pays développé</i>														
Japon	107	110	113	112	112	112	120	117	121	120	124	137	141	137
<i>Pays en voie de développement .</i>	103	101	102	104	106	107	106	106	106	102	101	103	105	107
Birmanie	103	89	101	106	104	104	112	111	116	108	93	102	107	104
Cambodge	104	109	109	107	117	124	109	126	129	117	110	111	133	108
Ceylan	97	97	97	97	102	103	105	108	112	107	104	107	108	109
Chine (Taïwan)	101	107	108	104	99	101	97	97	103	109	109	111	112	112
Inde	103	101	102	104	106	107	105	105	104	96	93	98	100	103
Indonésie	98	98	100	100	98	95	100	91	95	93	93	92	94	95
Corée, Rép. de	103	109	111	109	104	113	99	107	132	128	135	119	116	123
Malaisie														
Sabah	105	104	97	106	102	113	106	102	102	104	100	102	101	99
Sarawak	113	121	103	120	127	111	120	113	109	104	93	73	71	108
Malaisie occidentale	100	99	97	98	101	102	99	102	101	105	108	107	116	124
Népal	97	96	96	93	95	84	83	81	82	81	76	79	80	80
Pakistan	100	98	95	99	98	98	96	100	96	96	93	98	100	100
Philippines	103	104	100	99	103	102	105	106	102	104	107	101	103	96
Thaïlande	107	86	96	99	109	114	116	121	117	120	141	116	120	121

TABLEAU ANNEXE 7C. - EXTRÊME-ORIENT¹: INDICES DE LA PRODUCTION AGRICOLE TOTALE ET DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE (*fin*)

	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 (Données prélim.)
..... Moyenne 1952-56 = 100														
Production alimentaire totale														
EXTRÊME-ORIENT	107	108	113	118	122	126	129	131	135	133	135	142	151	155
<i>Pays développé</i>														
Japon	110	113	119	118	120	121	132	130	134	135	141	159	166	164
<i>Pays en voie de développement.</i>	107	107	112	118	122	127	128	131	135	133	134	141	149	154
Birmanie	107	93	111	118	118	121	132	133	142	136	120	134	143	143
Cambodge	107	116	119	120	134	145	131	158	165	152	147	151	190	154
Ceylan	100	98	101	108	120	125	131	142	159	147	143	155	162	169
Chine (Taïwan)	108	117	123	122	122	128	126	130	144	157	163	169	176	179
Inde	106	106	111	116	120	124	124	126	128	122	121	130	138	145
Indonésie	104	106	111	113	115	112	122	114	125	121	125	125	132	137
Corée, Rép. de	107	118	124	125	124	138	123	139	175	173	185	167	165	180
Malaisie														
Sabah	111	109	103	116	118	140	139	141	145	159	160	177	177	174
Sarawak	89	126	94	121	120	124	148	142	136	148	162	125	164	199
Malaisie occidentale	108	112	114	117	134	144	142	152	146	158	165	169	180	189
Népal	100	100	102	101	106	95	95	95	96	98	93	99	103	104
Pakistan	105	107	106	115	119	120	120	130	130	132	130	141	151	154
Philippines	108	112	112	114	121	124	131	137	136	145	155	152	160	155
Thaïlande	113	90	105	110	124	133	144	154	150	154	185	161	176	179
Production alimentaire par habit.														
EXTRÊME-ORIENT	103	101	104	106	108	109	108	108	108	104	103	106	110	110
<i>Pays développé</i>														
Japon	107	109	114	113	113	113	122	119	121	121	125	140	145	141
<i>Pays en voie de développement.</i>	103	101	103	106	107	108	107	107	107	103	101	103	106	107
Birmanie	104	89	103	108	106	107	114	112	118	110	95	104	108	106
Cambodge	102	108	108	106	115	121	106	125	127	113	107	107	131	103
Ceylan	95	91	91	95	103	105	107	113	124	112	106	113	115	118
Chine (Taïwan)	101	106	108	103	99	100	96	96	103	108	109	111	112	112
Inde	102	100	102	105	107	108	105	104	104	96	93	98	101	104
Indonésie	99	99	102	101	101	96	103	93	100	95	96	93	96	97
Corée, Rép. de	103	111	113	111	106	116	100	110	135	129	135	119	114	121
Malaisie														
Sabah	105	101	93	102	100	114	110	107	107	112	109	115	111	106
Sarawak	85	117	85	107	103	106	122	114	107	114	121	89	114	134
Malaisie occidentale	102	103	102	101	112	116	111	115	108	114	115	114	119	121
Népal	97	95	95	93	95	83	82	80	80	80	76	78	80	79
Pakistan	100	99	96	100	101	99	96	101	98	97	92	97	101	100
Philippines	102	102	100	98	101	101	103	104	99	103	106	100	102	95
Thaïlande	107	82	94	95	104	108	114	118	111	111	129	109	116	114

¹ Non compris la Chine continentale.

TABLEAU ANNEXE 7D. - EXTRÊME-ORIENT: VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS
AGRICOLÉS ET FORESTIERS

	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 (Données prélim.)
<i>Millions de tonnes</i>															
PRODUITS AGRICOLES															
Blé et farine de blé (équivalent de blé)	4,41	5,49	7,55	7,83	8,45	10,31	8,86	8,53	11,48	13,31	14,46	15,34	15,96	14,43	...
Orge	0,60	1,20	1,12	1,07	0,50	0,02	0,18	0,11	0,39	0,68	0,75	0,46	0,64	0,85	...
Maïs	0,44	0,49	0,68	0,82	1,15	1,65	2,20	2,78	3,10	3,55	3,82	3,94	4,62	5,78	...
Millet et sorgho	0,11	0,05	0,01	0,09	0,07	0,07	0,17	0,43	0,79	1,06	1,59	3,87	4,79	2,70	...
Riz (équivalent de riz usiné) ¹ .	3,10	4,03	4,05	3,85	3,17	3,90	3,75	3,54	4,15	4,41	4,46	4,43	4,31	3,77	...
Sucre (équivalent de sucre brut) ² .	2,24	2,07	1,91	2,08	1,91	2,08	2,31	2,48	2,35	2,44	2,77	2,96	3,06	3,71	...
Dattes	0,10	0,11	0,12	0,07	0,07	0,08	0,08	0,04	0,08	0,04	0,08	0,08	0,09	0,08	...
Huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile) ³	0,52	0,50	0,58	0,53	0,60	0,65	0,66	0,75	0,81	0,92	0,82	0,94	1,05	1,04	...
Lait (condensé, évaporé et en poudre)	0,33	0,38	0,42	0,36	0,36	0,38	0,42	0,45	0,50	0,49	0,46	0,49	0,48	0,49	...
Laine (poids réel)	0,09	0,13	0,13	0,13	0,17	0,19	0,26	0,22	0,25	0,24	0,26	0,30	0,30	0,31	...
Coton (fibre)	0,66	0,86	0,89	0,75	0,90	1,15	1,26	1,05	1,14	1,15	1,18	1,19	1,31	1,42	...
Jute et kénaf	0,29	0,23	0,17	0,14	0,12	0,21	0,16	0,18	0,15	0,16	0,23	0,19	0,14	0,16	...
Caoutchouc (naturel) ⁴	0,12	0,15	0,19	0,18	0,22	0,24	0,25	0,27	0,26	0,29	0,28	0,31	0,34	0,34	...
PRODUITS FORESTIERS															
Bois à pâte ⁵	—	—	—	0,03	0,13	0,19	0,42	0,47	0,47	0,59	0,55	0,96	0,97	0,90	0,90
Grumes de résineux ⁵	0,11	0,21	0,34	0,61	1,01	1,25	2,68	3,25	4,45	5,51	6,15	7,81	11,89	15,94	15,50
Grumes de feuillus ⁵	2,41	2,83	2,84	3,96	5,09	5,65	6,78	8,00	9,61	10,64	12,19	15,93	17,84	20,05	22,50
Sciages de résineux ⁵	0,24	0,23	0,30	0,38	0,56	0,37	0,75	0,81	1,07	1,15	0,97	1,31	2,01	2,45	2,55
Sciages de feuillus ⁵	0,17	0,13	0,12	0,09	0,12	0,09	0,10	0,13	0,17	0,37	0,44	0,42	0,53	0,68	0,80
Pâte de bois chimique	0,12	0,18	0,25	0,13	0,22	0,30	0,38	0,49	0,75	0,78	0,73	0,96	1,00	1,10	1,30
Papier journal	0,23	0,21	0,21	0,19	0,23	0,23	0,29	0,24	0,26	0,34	0,28	0,35	0,36	0,49	0,55
Autres papiers et cartons	0,34	0,31	0,35	0,30	0,33	0,37	0,39	0,38	0,42	0,52	0,47	0,54	0,65	0,76	0,86

¹ Y compris le paddy converti à 65 pour cent. - ² Y compris le sucre raffiné converti à 108,7 pour cent. - ³ Arachides, coprah, palmistes, soja, graines de tournesol, graines de ricin, graines de lin, graines de coton, huile d'olive, huile d'arachide, huile de coco, huile de palme, huile de palmiste, huile de soja, huile de ricin, huile de coton. - ⁴ Non compris les importations de la Malaisie destinées à être réexportées. - ⁵ Millions de mètres cubes.

TABLEAU ANNEXE 7E. — EXTRÊME-ORIENT: VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 (Données prélim.)
<i>Millions de tonnes</i>															
PRODUITS AGRICOLES															
Maïs	0,18	0,20	0,19	0,31	0,45	0,71	0,71	0,64	0,89	1,28	0,92	1,37	1,34	1,65	1,62
Riz (équivalent de riz usiné) ¹	3,36	3,50	3,98	3,23	3,53	3,82	3,85	3,57	4,25	4,26	4,25	3,39	2,64	1,96	2,09
Sucre (équivalent de sucre brut) ²	1,89	1,99	2,03	2,06	1,81	2,23	2,25	2,19	2,63	2,58	2,55	2,60	1,96	2,04	...
Légumineuses	0,22	0,14	0,12	0,12	0,17	0,17	0,18	0,16	0,20	0,17	0,22	0,23	0,18	0,17	0,21
Huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile) ^{3,4}	1,42	1,47	1,40	1,19	1,10	1,29	1,40	1,34	1,48	1,49	1,36	1,67	1,45	1,63	1,53
Tourteaux et farine d'oléagineux	0,59	0,51	0,46	0,60	1,00	0,90	1,01	1,32	1,55	1,64	1,48	1,45	1,37	1,48	1,36
Café (vert)	0,04	0,10	0,11	0,08	0,08	0,09	0,16	0,13	0,17	0,11	0,15	0,16	0,25	0,18	0,20
Thé	0,40	0,47	0,44	0,49	0,45	0,45	0,46	0,48	0,48	0,47	0,49	0,44	0,48	0,48	0,43
Poivre et piments	0,07	0,10	0,09	0,09	0,11	0,08	0,10	0,11	0,11	0,09	0,09	0,10	0,14	0,14	0,12
Coton (fibre)	0,28	0,23	0,17	0,18	0,12	0,14	0,10	0,15	0,22	0,23	0,18	0,13	0,24	0,26	0,14
Jute et kénaf	0,99	0,87	0,81	0,94	0,89	0,83	0,75	0,99	0,89	1,00	1,12	1,19	1,07	0,98	1,07
Caoutchouc (naturel) ⁵	1,92	1,82	1,83	1,83	2,12	1,85	2,06	2,12	2,09	2,08	2,14	2,04	2,18	2,32	2,86
<i>Milliers de tonnes</i>															
PRODUITS HALIEUTIQUES															
Poisson frais, réfrigéré, ou congelé	119,6	108,7	121,7	155,0	195,8	212,4	223,7	277,4	292,2	375,7	332,9	356,7	395,1	311,7	...
Poisson séché, salé ou fumé	87,0	78,3	70,3	70,2	68,9	57,7	55,4	46,3	42,6	39,4	35,8	48,8	47,0	48,9	...
Crustacés et mollusques frais, congelés, séchés, salés, etc.	37,9	36,6	35,7	36,0	37,1	38,0	41,5	44,6	50,5	66,0	72,3	72,0	83,0	87,9	...
Produits et préparations à base de poisson en récipients hermétiques ou non	65,4	108,8	106,6	133,7	138,7	125,9	110,9	138,7	139,6	156,7	146,7	174,5	180,8	223,9	...
Produits et préparations de crustacés et mollusques en récipients hermétiques ou non	11,0	15,0	16,0	20,0	24,0	22,0	23,0	25,0	25,0	27,0	26,0	29,1	31,2	31,8	...
Matières grasses, brutes ou raffinées, provenant d'animaux aquatiques	55,5	79,0	75,3	110,0	106,0	107,9	114,9	113,9	172,9	107,8	97,7	56,0	56,0	28,0	...
Farines, aliments solubles et autres aliments du bétail provenant d'animaux aquatiques	7,0	19,0	7,0	26,0	31,0	12,0	13,0	30,0	16,0	21,0	35,0	45,0	38,0	38,0	...
<i>Millions de tonnes</i>															
PRODUITS FORESTIERS															
Grumes de feuillus ⁶	2,95	3,57	3,99	4,66	6,51	6,92	7,81	8,31	10,83	11,69	13,21	14,75	16,56	20,31	22,80
Sciages de feuillus ⁶	1,06	1,08	1,04	1,09	1,17	1,41	1,25	1,19	1,29	1,84	1,99	1,85	1,95	2,30	2,60
Contre-plaqués ⁶	0,25	0,30	0,38	0,49	0,69	0,53	0,59	0,67	0,83	1,08	1,24	1,47	1,50	2,09	2,38
Tous autres papiers et cartons	0,12	0,15	0,14	0,13	0,14	0,20	0,29	0,24	0,25	0,26	0,29	0,40	0,37	0,44	0,50

¹ Y compris le paddy converti à 65 pour cent. — ² Y compris le sucre raffiné converti à 108,7 pour cent. — ³ Arachides, coprah, palmistes, soja, graines de coton, huile d'arachide, huile de coco, huile de palme, huile de palmiste, huile de soja, huile de coton. — ⁴ Non compris le coprah réexporté par la Malaisie, mais y compris les expéditions non déclarées de coprah indonésien et philippin à destination de la Malaisie. — ⁵ Non compris les importations de la Malaisie destinées à être réexportées et les exportations de Hong-kong, mais y compris les expéditions indonésiennes non déclarées à destination de la Malaisie. — ⁶ Millions de mètres cubes.

TABLEAU ANNEXE 7F. - EXTRÊME-ORIENT¹: INDICES DU VOLUME ET DE LA VALEUR DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS, PAR GROUPES DE PRODUITS

	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 (Données prélim.)
..... <i>Moyenne 1957-59 = 100</i>															
Volume des exportations															
PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS	96	98	98	98	104	103	109	113	120	123	124	123	125	131	...
Produits agricoles	100	101	100	98	102	101	108	110	117	117	117	113	115	117	124
Alimentation humaine et animale	101	103	106	95	98	111	117	111	131	134	129	132	111	110	107
Boissons et tabac	83	102	98	104	98	96	109	112	117	111	114	107	127	123	115
Matières premières.	106	99	96	96	108	96	101	108	107	108	109	104	112	118	140
Produits halieutiques.	68	85	82	104	114	103	100	122	121	133	129	133	138	143	137
Produits forestiers	67	79	85	95	120	123	132	136	165	196	219	241	256	329	370
Valeur des exportations															
PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS	102	99	98	94	108	111	106	109	119	119	119	120	117	123	126
Produits agricoles	108	101	101	93	107	109	104	103	113	111	109	105	101	99	100
Alimentation humaine et animale	96	96	103	95	102	106	111	109	141	150	138	140	127	126	117
Boissons et tabac	97	105	100	104	96	99	102	102	107	105	105	98	109	101	90
Matières premières.	121	103	99	86	115	116	100	99	95	86	89	85	78	79	92
Produits halieutiques.	59	82	82	107	110	108	105	144	134	147	151	173	166	185	175
Produits forestiers	68	84	84	94	123	134	135	150	183	206	221	262	290	376	435
Volume des importations															
Produits agricoles	79	93	101	97	103	120	126	123	142	154	162	178	186	188	...
Alimentation humaine et animale	79	90	101	100	99	116	113	117	141	159	169	186	194	191	...
Boissons et tabac	102	113	104	92	104	102	137	153	156	144	137	193	178	201	...
Matières premières.	75	97	101	90	110	133	153	133	143	143	150	160	169	179	...
Valeur des importations															
Produits agricoles	86	98	109	95	96	113	119	115	139	160	160	177	185	183	...
Alimentation humaine et animale	82	91	107	99	94	106	106	109	141	170	170	190	202	195	...
Boissons et tabac	110	107	100	95	105	103	128	134	140	147	144	201	197	197	...
Matières premières.	92	111	113	89	98	129	146	125	136	140	140	147	147	155	...

¹ Non compris la Chine continentale.

TABLEAU ANNEXE 7G. — EXTRÊME-ORIENT: DISPONIBILITÉS ALIMENTAIRES PAR HABITANT
POUR LA CONSOMMATION HUMAINE, DANS CERTAINS PAYS

	Période	Céréales ¹	Pommes de terre et autres féculents ²	Sucres et confiseries ³	Légumes secs, noix et grains ⁴	Légumes ⁵	Fruits ⁶	Vian- de ⁷	Œufs ⁸	Pois- son ⁹	Lait ¹⁰	Ma- tières gras- ses ¹¹
		Grammes par jour										
Ceylan	1952-53	323	93	44	89	114	10	8	4	15	41	11
	1960-62	368	95	54	81	115	24	6	3	16	39	10
	1967	373	78	57	79	106	26	5	5	16	46	10
	1968	363	84	59	75	103	26	5	5	20	47	10
Chine (Taiwan) ⁴	1935-39	270	331	30	15	170	54	51	6	35	12	8
	1948-50	377	209	26	15	170	61	30	4	16	2	6
	1960-62	440	175	26	28	159	58	44	4	33	21	13
	1967	432	144	24	44	152	93	63	7	39	11	18
	1968	445	80	34	36	185	144	74	10	41	17	18
Inde ^{10, 11, 12}	1934-38	377	21	36	60	68	72	8	1	4	177	7
	1949-50/	324	24	32	56	...	36	4	—	2	122	8
	1960-62/	383	29	49	63	...	48	...	1	3	...	11
	1965/66	346	39	50	41	...	44	4	1	3	110	9
	1966-68/	370	44	43	44	...	...	...	...	3	...	9
Indonésie	1961-63	350	329	19	22	...	41	14	3	13	2	13
	1963-65	306	407	19	20	74	38	11	1	23	2	10
Japon ^{4, 13}	1934-38	432	127	39	46	193	42	8	6	26	9	2
	1948-50	...	171	11	19	168	37	5	2	36	11	2
	1960-62	411	181	44	46	310	83	21	19	80	69	13
	1967	380	188	57	45	362	121	37	31	84	118	19
	1968	370	181	61	46	370	141	37	36	89	123	24
Corée, Rép. de	1962	512	136	6	19	121	18	11	4	20	1	—
	1963-65	515	223	4	17	122	19	15	5	26	3	1
	1966	556	212	4	16	142	28	10	6	36	5	1
	1967	582	117	12	18	151	30	15	8	34	2	1
Malaisie ^{2, 14}	1961-63	392	113	80	23	97	71	39	10	28	112	26
	1964-66	360	29	72	19	96	111	34	8	33	97	27
Pakistan ^{10, 11, 12}	1934-38	377	21	36	60	68	72	8	1	4	177	7
	1949-50/	438	...	33	22	50	39	13	1	2	152	8
	1960-62/	424	13	39	14	51	71	11	1	4	208	15
	1966/67	429	38	51	19	43	128	11	1	5	208	17
	1967/68	435	41	49	19	59	87	11	1	5	208	16
Philippines	1953	308	120	38	11	88	122	43	8	32	20	5
	1960-62	324	117	35	19	81	150	44	9	38	34	7
	1967	342	98	46	23	76	123	48	6	45	40	9
	1968	345	92	50	22	75	127	43	7	54	48	8
Thaïlande	1963-65	412	91	29	52	108	128	28	9	19	13	4
	1964-66	396	81	28	53	108	131	26	10	23	13	5

¹ En équivalent de farine et de riz usiné. — ² Pour la Malaisie occidentale-Singapour, les plantains sont compris dans les féculents. — ³ En équivalent de sucre raffiné, y compris le sucre brut, les sirops, le miel, et d'autres produits sucrés. — ⁴ Noix sans coques, y compris les fèves de cacao. Pour la Chine (Taiwan), y compris le caillé de soja en équivalent de soja. Pour le Japon, y compris le « miso » et le « shoyu » (préparations à base de soja) en équivalent de soja. — ⁵ En équivalent de légumes frais, y compris les légumes traités. — ⁶ En équivalent de fruits frais, y compris les fruits traités. — ⁷ Y compris la volaille et le gibier : en équivalent de poids carcasse parée, y compris les abats comestibles. — ⁸ En équivalent d'œufs frais. — ⁹ Estimation du poids de la partie comestible. — ¹⁰ Lait et produits du lait autres que le beurre, en équivalent de lait frais. Cependant, pour l'Inde et le Pakistan, y compris le lait pour la fabrication du beurre. — ¹¹ Pour l'Inde et le Pakistan, non compris le beurre. — ¹² Inde-Pakistan, pour les chiffres se rapportant à l'avant-guerre. — ¹³ Exercice financier, avril-mars.

TABLEAU ANNEXE 7H. - EXTRÊME-ORIENT: ESTIMATIONS DE LA TENEUR EN CALORIES ET EN PROTÉINES
DES DISPONIBILITÉS NATIONALES MOYENNES D'ALIMENTS PAR HABITANT

	Calories					Protéines totales					Protéines animales				
	Avant-guerre	1948-1950	1960-1962	1966	1968	Avant-guerre	1948-1950	1960-1962	1966	1968	Avant-guerre	1948-1950	1960-1962	1966	1968
	 Calories par jour					 Grammes par jour									
Ceylan	...	...	2 080	2 180	2 150	...	...	46,1	44,5	46,2	...	...	7,9	10,3	8,5
Chine (Taïwan)	1 870	1 980	2 350	2 400	2 510	45,1	43,3	58,5	62,2	64,8	15,5	8,3	15,3	19,3	20,5
Inde ¹	³ 1 950	⁴ 1 700	2 020	⁶ 1 810	⁷ 1 900	⁵ 52,2	⁴ 44,9	50,1	⁶ 45,4	⁷ 47,8	³ 8,2	⁴ 5,4	6,2	⁶ 5,4	⁷ 6,1
Indonésie ¹	...	...	...	⁸ 1 870	...	...	...	...	⁸ 41,4	...	...	...	...	⁸ 3,4	...
Japon ¹	2 020	...	2 330	2 350	2 460	59,7	...	70,7	77,6	75,7	7,7	8,6	22,8	24,6	29,5
Corée, Rép. de	...	...	⁹ 2 090	2 390	⁹ 2 430	...	...	⁹ 59,0	70,5	⁹ 69,5	...	...	⁹ 6,1	11,5	⁹ 8,1
Malaisie ¹²	...	...	...	¹⁰ 2 190	...	...	...	...	¹⁰ 47,7	...	...	...	...	¹⁰ 14,5	...
Pakistan ¹	³ 1 950	⁴ 2 020	2 090	2 230	¹¹ 2 230	⁵ 52,2	⁴ 48,3	47,8	51,5	¹¹ 50,6	³ 8,2	⁴ 7,7	9,9	11,2	¹¹ 10,1
Philippines	...	...	1 880	2 070	2 010	...	...	48,0	48,6	51,9	...	...	17,7	18,2	19,9

¹ Année fractionnée. - ² Se rapporte à l'exercice financier avril-mars. - ³ Inde et Pakistan. - ⁴ 1949/50. - ⁵ 1962. - ⁶ 1965/66. - ⁷ 1966/68. - ⁸ 1963-65. - ⁹ 1967. - ¹⁰ 1964-66. - ¹¹ 1967/68. - ¹² Y compris Singapour en 1960-62.

TABLEAU ANNEXE 8A. — PROCHE-ORIENT: DONNÉES DE BASE SUR L'AGRICULTURE NATIONALE

	Période	Population du secteur agricole		PIB agricole			Part de l'agriculture (en valeur) dans le commerce total		Superficie arable par personne dans le secteur agricole	Consom- mation d'engrais par hectare de terre arable
							Expor- tations	Import- ations		
		Milliers	Pourcen- tage du total	Millions de dollars	Pourcen- tage du total	Dollars par habitant	... Pourcentage ...		Hectares par habitant	Kilogram- mes/ hectare
Chypre	1950	258	53	29	27	112	144	122	1,68	11
	1960	240	40	44	17	185	36	26	1,85	30
	1965	230	39	78	22	339	54	21	1,88	44
	1967	...	...	95	23	...	59	20	...	38
Iran	1950	10 065	55	...	...	...	...	...	...	...
	1960	12 096	60	1 212	29	100	...	...	0,96	1
	1965	12 195	49	1 631	26	134	8	18	...	...
	1967	...	...	1 660	22	...	6	9	...	...
Irak	1960	2 832	48	269	17	95	...	...	2,65	—
	1965	3 959	48	460	20	116	5	27	1,89	—
	1966	...	...	407	19	...	5	21	...	1
Israël	1950	224	18	170	11	313	...	...	1,56	43
	1960	273	13	230	12	844	38	27	1,51	81
	1965	310	12	250	9	807	30	23	1,29	100
	1967	...	...	282	9	...	28	24	...	113
Jordanie	1960	595	35	40	16	67	...	...	1,70	2
	1965	630	33	97	23	154	54	33	1,79	4
	1967	...	...	109	22	...	48	33	...	...
Liban	1950	...	...	...	...	...	59	46	...	12
	1960	...	...	...	18	...	...	...	...	49
	1965	1 213	55	138	12	114	60	36	0,24	48
	1967	...	...	...	...	...	33	37	...	74
Arabie saoudite	1965	3 105	72	205	8	66	...	...	0,12	18
Syrie	1960	2 571	56	187	28	73	...	...	2,48	3
	1965	2 877	55	229	28	80	89	27	2,09	3
	1967	...	...	273	28	...	74	23	...	4
Turquie	1950	13 475	72	1 643	49	122	87	14	1,13	—
	1960	20 625	75	2 187	42	106	88	12	1,22	1
	1965	22 740	73	2 890	36	127	88	11	1,15	6
	1967	...	...	3 498	34	...	91	6	...	11
Libye	1960	855	72	...	...	...	84	14	...	3
	1965	647	40	71	5	110	1	15	...	...
	1966	...	...	71	4	...	—	18	...	...
Soudan	1950	3 292	87	...	...	...	...	...	...	210
	1960	...	...	579	57	...	...	...	...	...
	1965	10 426	77	1 680	1054	65	99	27	...	...
	1967	...	...	...	...	...	99	25	...	...
République arabe unie	1950	113 120	64	674	41	51	91	38	0,19	26
	1960	14 706	57	884	31	60	81	32	0,17	84
	1965	16 225	55	1 417	29	87	71	37	0,17	122
	1966	...	...	1 413	28	...	71	35	...	103

¹ 1953. — ² 1956. — ³ 1957. — ⁴ 1952. — ⁵ Produit intérieur brut. — ⁶ 1961. — ⁷ 1951. — ⁸ 1945. — ⁹ Tripolitaine seulement. — ¹⁰ 1964. — ¹¹ 1947.

TABLEAU ANNEXE 8B. - PROCHE-ORIENT: VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 (Données prélim.)
	Millions de tonnes														
PRODUITS AGRICOLES															
Blé	14,12	15,36	17,73	16,73	16,32	16,45	15,78	18,13	18,73	17,44	17,99	18,42	20,50	21,11	21,53
Orge	5,42	6,23	7,52	6,48	6,00	6,12	6,00	7,21	7,66	6,30	6,75	6,56	7,11	6,89	7,31
Mais	3,09	3,24	3,03	3,43	3,31	3,57	3,41	3,59	3,66	3,74	3,88	4,17	4,07	4,16	4,27
Riz (équivalent de riz usiné) ¹	1,31	1,63	1,79	1,37	1,72	1,83	1,52	2,24	2,45	2,32	2,22	2,16	2,71	2,93	2,98
Sucre (centrifugé)	0,68	0,71	0,78	0,85	1,04	1,16	0,99	1,01	1,16	1,47	1,25	1,55	1,82	1,87	1,70
Légumineuses ²	0,86	0,86	0,93	0,90	0,87	0,91	0,79	1,05	0,96	1,14	1,14	1,07	1,02	0,96	1,07
Agrumes	1,23	1,24	1,36	1,41	1,52	1,57	1,51	1,68	2,05	2,10	2,29	2,55	2,87	3,09	3,11
Dattes	1,23	1,36	1,30	1,42	1,21	1,38	1,48	1,54	1,51	1,37	1,49	1,55	1,42	1,51	1,55
Huile d'olive	0,06	0,14	0,08	0,13	0,09	0,11	0,18	0,09	0,15	0,19	0,12	0,22	0,15	0,22	0,10
Graines de coton	1,43	1,50	1,70	1,63	1,83	1,92	1,78	2,22	2,21	2,31	2,53	2,31	2,33	2,51	2,72
Total des huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile) ³	0,50	0,62	0,55	0,63	0,63	0,64	0,71	0,67	0,78	0,83	0,81	0,87	0,82	0,87	0,90
Tabac	0,15	0,15	0,16	0,15	0,17	0,18	0,14	0,12	0,16	0,25	0,19	0,22	0,24	0,22	0,20
Coton (fibre)	0,76	0,79	0,89	0,88	0,99	1,04	0,95	1,22	1,18	1,29	1,39	1,31	1,34	1,44	1,54
Laine (en suint)	0,11	0,11	0,11	0,11	0,13	0,12	0,12	0,12	0,12	0,12	0,12	0,12	0,13	0,13	0,14
Lait (total)	8,77	9,25	9,16	10,11	10,42	10,33	10,22	10,45	10,51	10,82	11,12	11,57	11,74	11,91	12,03
Viande ⁴	1,13	1,22	1,27	1,26	1,31	1,38	1,44	1,50	1,52	1,45	1,50	1,54	1,53	1,63	1,78
PRODUITS HALIEUTIQUES ⁵															
	0,40	0,40	0,39	0,38	0,39	0,40	0,42	0,44	0,51	0,54	0,52	0,51	0,49	0,53	...
PRODUITS FORESTIERS															
Bois ronds d'industrie ⁶	7,4	7,6	8,0	7,9	7,8	8,1	7,9	8,3	9,1	9,9	10,6	10,9	11,2	11,7	12,2
Sciages de résineux ⁶	0,8	0,6	0,7	0,6	0,7	0,8	0,8	1,1	1,2	1,4	1,5	2,0	2,0	2,2	2,3
Sciages de feuillus ⁶	0,2	0,2	0,2	0,3	0,2	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,6	0,7	0,8

¹ Paddy converti à 65 pour cent. - ² Haricots, pois secs, fèves, pois chiches, lentilles. - ³ Huile d'olive, soja, arachides, graines de coton, graines de sésame, graines de tournesol, graines de colza, graines de lin, graines de chanvre, graines de ricin. - ⁴ Viande : bœuf et veau, mouton et agneau, porc, volaille. - ⁵ Prises nominales (poids vif). - ⁶ Millions de mètres cubes.

TABLEAU ANNEXE 8C. - PROCHE-ORIENT: INDICES DE LA PRODUCTION AGRICOLE TOTALE ET DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE

	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 (Données prélim.)
	Moyenne 1952-56 = 100													
Production agricole totale														
PROCHE-ORIENT	110	115	118	123	124	124	136	139	142	145	148	155	160	163
<i>Pays développé</i>														
Israël.	125	133	137	169	175	186	204	211	245	255	256	297	310	322
<i>Pays en voie de développement</i>														
Afghanistan	111	108	115	117	122	123	127	124	131	133	129	137	137	138
Chypre	94	104	96	109	104	122	136	139	127	179	180	215	205	229
Iran	112	118	119	127	123	132	130	138	134	145	144	157	175	172
Irak	105	124	107	93	104	118	131	107	122	134	134	141	168	165
Libye.	103	138	121	119	115	128	130	126	125	176	177	181	196	169
Arabie saoudite	100	104	107	116	124	130	143	146	149	173	178	180	172	179
Yémen du Sud	137	134	120	88	129	109	121	135	127	157	115	138	87	121
Soudan	120	129	115	135	130	130	156	154	142	158	166	196	172	196
Syrie	116	135	94	98	92	112	158	143	154	153	115	142	143	154
Turquie.	108	106	122	124	126	127	133	140	146	141	157	160	166	165
République arabe unie.	107	115	116	120	127	112	135	136	141	144	144	140	150	156
Yémen	103	105	95	90	91	92	95	94	94	94	97	101	102	102
Production agricole par habitant														
PROCHE-ORIENT	104	107	107	108	107	104	111	110	110	110	110	112	112	112
<i>Pays développé</i>														
Israël.	116	117	117	140	141	145	152	152	169	169	166	190	192	194
<i>Pays en voie de développement</i>														
Afghanistan	108	103	108	108	111	110	111	106	110	110	104	109	107	106
Chypre	92	99	90	100	95	110	122	123	113	157	156	183	172	190
Iran	106	108	107	110	104	109	103	107	101	106	103	108	118	113
Irak	99	114	95	80	87	95	103	81	90	95	92	93	107	101
Libye.	96	124	105	99	93	99	97	91	87	118	115	113	118	98
Arabie saoudite	97	98	99	105	111	113	123	123	123	140	142	140	132	134
Yémen du Sud	132	126	111	80	115	95	103	113	104	126	90	105	65	89
Soudan	114	118	102	117	110	106	124	119	107	116	118	135	116	128
Syrie	110	124	84	85	77	92	125	110	115	111	81	98	95	100
Turquie	102	98	109	108	106	104	107	110	111	105	114	113	115	111
République arabe unie	102	107	105	107	110	95	111	109	111	110	107	102	106	108
Yémen	101	102	91	85	85	86	88	86	85	84	86	89	88	88

TABLEAU ANNEXE 8C. - PROCHE-ORIENT: INDICES DE LA PRODUCTION AGRICOLE TOTALE ET DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE (fin)

	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 (Données prélim.)
	 Moyenne 1952-56 = 100													
Production alimentaire totale														
PROCHE-ORIENT	110	115	119	121	122	124	133	137	138	141	145	153	156	159
<i>Pays développé</i>														
Israël.	124	131	135	165	167	175	192	204	235	239	237	276	285	291
<i>Pays en voie de développement.</i> .	110	114	118	121	122	123	132	136	136	139	144	151	154	157
Afghanistan	110	107	114	115	120	121	122	117	126	128	124	132	132	133
Chypre	94	104	98	109	106	125	137	141	128	181	184	220	212	237
Iran	112	118	119	126	120	128	128	134	128	136	139	153	168	166
Irak	104	123	106	91	102	117	133	108	121	134	135	141	169	166
Libye.	103	140	118	115	116	126	128	124	123	179	178	184	199	169
Arabie saoudite	100	104	107	116	124	130	143	146	149	173	178	180	172	179
Yémen du Sud	106	123	121	111	138	101	99	102	110	117	113	129	110	124
Soudan	119	123	128	133	127	128	136	147	148	154	161	190	163	181
Syrie	112	131	81	86	75	98	148	128	131	127	93	136	122	139
Turquie.	108	107	124	124	126	128	134	140	140	137	151	152	158	158
République arabe unie.	112	115	112	117	124	118	137	140	141	143	150	146	158	160
Yémen	102	104	94	88	89	89	93	92	93	93	97	101	102	103
Production alimentaire par habit.														
PROCHE-ORIENT	105	107	107	107	105	104	109	109	107	106	107	110	110	109
<i>Pays développé</i>														
Israël.	116	115	115	136	135	136	143	147	162	159	154	176	177	176
<i>Pays en voie de développement.</i> .	105	106	107	107	105	103	108	108	106	105	106	109	108	107
Afghanistan	106	102	107	106	109	108	107	100	106	106	101	106	103	103
Chypre	92	99	92	101	97	113	124	125	114	159	159	187	178	197
Iran	106	108	107	110	101	105	102	104	97	99	99	106	113	108
Irak	99	113	94	78	85	95	104	82	89	95	92	93	108	102
Libye.	96	126	103	96	93	98	96	90	86	120	116	115	120	98
Arabie saoudite	97	98	99	105	111	114	123	123	123	140	142	140	132	134
Yémen du Sud	102	116	112	100	123	88	85	85	90	94	88	99	82	91
Soudan	112	113	114	115	107	105	108	114	111	113	115	132	110	118
Syrie	107	120	72	75	63	80	117	98	98	92	66	94	81	90
Turquie.	102	98	110	108	107	105	107	109	107	102	110	108	109	107
République arabe unie	107	107	102	104	108	100	113	112	110	109	111	106	112	111
Yémen	100	101	90	83	84	83	85	84	84	84	86	89	89	88

TABLEAU ANNEXE 8D. - PROCHE-ORIENT: VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS
AGRICOLES ET FORESTIERS

	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 (Données prélim.)
..... Millions de tonnes															
PRODUITS AGRICOLES															
Blé et farine de blé (équivalent de blé)	1,25	2,18	2,51	2,29	2,90	3,99	4,24	3,77	4,42	3,51	4,68	4,64	4,64	5,00	...
Maïs	—	0,13	0,16	0,12	0,23	0,21	0,31	0,48	0,44	0,68	0,37	0,47	0,46	0,46	...
Riz (équivalent de riz usiné) ¹ .	0,17	0,23	0,26	0,19	0,35	0,35	0,41	0,35	0,26	0,36	0,36	0,34	0,34	0,31	...
Sucre (équivalent de sucre brut) ²	0,86	0,94	0,93	1,05	1,13	1,16	1,51	1,14	0,92	1,33	1,82	1,49	1,39	1,30	...
Dattes	0,11	0,10	0,08	0,11	0,06	0,05	0,05	0,05	0,06	0,06	0,05	0,05	0,05	0,03	...
Huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile) ³	0,07	0,08	0,11	0,13	0,17	0,17	0,14	0,29	0,31	0,31	0,24	0,25	0,29	0,28	...
Espèces ovine et caprine ⁴ . . .	1,63	1,63	0,94	1,13	1,62	1,23	1,53	2,37	2,30	2,84	2,71	3,07	2,63	3,79	...
PRODUITS FORESTIERS															
Sciages de résineux ⁵	0,65	0,52	0,60	0,53	0,65	0,69	0,63	0,72	0,62	0,68	0,76	0,75	0,70	0,65	0,70
Tous papiers et cartons . . .	0,11	0,11	0,12	0,14	0,15	0,16	0,18	0,20	0,23	0,24	0,28	0,29	0,42	0,46	0,50

¹ Y compris le paddy converti à 65 pour cent. - ² Y compris le sucre raffiné converti à 108,7 pour cent. - ³ Arachides, coprah, soja, graines de tournesol, graines de ricin, graines de lin, graines de coton, huile d'olive, huile d'arachide, huile de coco, huile de palme, huile de palmiste, huile de soja, huile de tournesol, huile de lin, huile de ricin, huile de coton. - ⁴ Millions de têtes. - ⁵ Millions de mètres cubes.

TABLEAU ANNEXE 8E. - PROCHE-ORIENT: VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 (Données prélim.)
..... Millions de tonnes															
PRODUITS AGRICOLES															
Blé et farine de blé (équivalent de blé)	0,33	0,42	0,44	0,27	0,44	0,08	0,06	0,30	0,23	0,26	0,08	0,10	0,11	0,07	...
Orge	0,46	0,78	0,53	0,58	0,26	0,02	0,16	0,76	0,54	0,29	0,47	0,19	0,07	0,15	0,35
Riz (équivalent de riz usiné) ¹	0,23	0,23	0,30	0,39	0,05	0,31	0,23	0,14	0,38	0,54	0,37	0,36	0,44	0,58	0,79
Pommes de terre	0,09	0,12	0,12	0,10	0,18	0,24	0,15	0,26	0,21	0,20	0,19	0,24	0,25	0,21	0,24
Légumineuses	0,14	0,21	0,14	0,09	0,10	0,08	0,09	0,18	0,18	0,20	0,31	0,14	0,18	0,14	0,11
Agrumes ²	0,30	0,35	0,37	0,39	0,46	0,51	0,40	0,48	0,62	0,55	0,69	0,68	0,81	0,92	0,90
Dattes	0,29	0,30	0,27	0,27	0,31	0,29	0,22	0,26	0,37	0,31	0,30	0,32	0,30	0,28	0,28
Tourteaux et farine d'oléagineux	0,22	0,29	0,24	0,31	0,31	0,29	0,35	0,42	0,49	0,54	0,64	0,68	0,62	0,72	0,68
Espèces ovine et caprine ³	1,18	0,95	0,23	0,47	0,69	0,71	0,90	1,32	1,25	1,15	1,43	1,26	1,08	1,32	1,33
Coton (fibre)	0,57	0,51	0,55	0,54	0,76	0,72	0,66	0,70	0,84	0,80	0,84	1,00	0,90	0,88	0,82
..... Milliers de tonnes															
PRODUITS HALIEUTIQUES															
Poisson frais, réfrigéré ou congelé	15,9	25,8	25,6	10,4	7,6	13,1	10,7	8,9	9,5	10,9	14,7	13,4	9,3	5,5	...
Poisson séché, salé ou fumé	13,0	11,7	7,9	5,5	5,3	8,2	7,7	4,7	6,2	6,7	8,3	10,2	10,0	10,1	...
Crustacés et mollusques frais, congelés, séchés, salés, etc.	0,2	0,6	0,5	0,4	0,9	1,3	2,8	5,1	4,0	3,5	3,6	2,7	4,7	2,5	...
Produits et préparations à base de poisson en récipients hermétiques ou non	1,3	0,9	1,2	2,3	1,1	0,6	0,6	0,6	0,6	0,3	0,4	0,5	0,4	0,3	...
Produits et préparations de crustacés et mollusques en récipients hermétiques ou non	0,5	0,5	0,3	0,5	0,8	1,1	0,9	—	—	—	—	0,9	0,8	0,2	...
Matières grasses, brutes ou raffinées, provenant d'animaux aquatiques	0,5	0,1	0,7	—	—	0,1	0,1	0,1	0,1	0,3	0,3	0,1	—	—	...
Farines, aliments solubles et autres aliments du bétail provenant d'animaux aquatiques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	...
..... Millions de mètres cubes															
PRODUITS FORESTIERS															
Bois ronds d'industrie	7,4	7,6	8,0	7,9	7,8	8,1	7,9	8,3	9,1	9,7	9,9	10,0	10,3	10,5	...
Sciages de résineux	0,8	0,6	0,7	0,6	0,7	0,8	0,8	1,1	1,2	1,4	1,5	2,0	2,0	2,2	...
Sciages de feuillus	0,2	0,2	0,2	0,3	0,2	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,6	0,7	...

¹ Y compris le paddy converti à 65 pour cent. — ² Oranges, mandarines et citrons. — ³ Millions de têtes.

TABLEAU ANNEXE 8F. - PROCHE-ORIENT: INDICES DU VOLUME ET DE LA VALEUR DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS, PAR GROUPES DE PRODUITS

	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 (Données prélim.)
..... Moyenne 1957-59 = 100															
Volume des exportations															
PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS	91	91	99	90	112	110	107	120	126	124	133	144	139	137	...
Produits agricoles	91	90	99	90	112	110	107	120	126	124	134	144	139	140	134
Alimentation humaine et animale	90	106	106	97	97	110	106	138	139	137	153	132	137	154	155
Boissons et tabac	84	86	126	82	92	81	117	119	68	80	96	113	129	119	107
Matières premières.	93	83	89	87	124	117	105	111	132	127	132	158	143	137	128
Produits halieutiques	112	130	125	100	75	95	98	94	89	85	102	104	106	107	108
Produits forestiers	65	69	78	86	136	150	141	173	235	268	306	314	335	295	295
Valeur des exportations															
PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS	94	100	109	91	99	103	97	103	116	114	125	129	127	131	136
Produits agricoles	95	100	109	91	99	103	97	103	115	114	124	129	127	133	134
Alimentation humaine et animale	88	113	108	98	94	101	100	132	144	139	155	147	154	176	176
Boissons et tabac	84	89	133	82	85	62	79	86	68	85	86	98	114	96	85
Matières premières.	100	95	105	90	105	113	99	91	111	108	117	126	115	119	123
Produits halieutiques	101	117	111	97	92	108	116	113	115	129	152	163	182	134	150
Produits forestiers	66	72	78	84	137	147	136	171	238	254	284	300	310	282	294
Volume des importations															
Produits agricoles	73	86	94	96	110	121	133	137	140	148	166	171	165	168	...
Alimentation humaine et animale	67	87	95	94	111	126	140	142	147	154	176	174	168	176	...
Boissons et tabac	93	85	96	99	105	101	111	110	113	118	120	151	142	122	...
Matières premières.	72	74	86	100	115	133	134	166	158	180	206	200	219	243	...
Valeur des importations															
Produits agricoles	78	88	103	93	104	112	122	123	136	158	162	168	154	150	...
Alimentation humaine et animale	69	88	103	92	105	115	128	129	147	172	175	178	163	163	...
Boissons et tabac	114	91	104	97	99	95	95	89	90	100	107	131	114	92	...
Matières premières.	79	81	100	97	103	132	150	172	161	183	198	180	183	190	...

TABLEAU ANNEXE 8G. — PROCHE-ORIENT: DISPONIBILITÉS ALIMENTAIRES PAR HABITANT
POUR LA CONSOMMATION HUMAINE, DANS CERTAINS PAYS

	Période	Céréales ¹	Pommes de terre et autres féculents	Sucres et confiseries ²	Légumes secs, noix et graines ³	Légumes ⁴	Fruits ⁵	Vian- de ⁶	Oeufs ⁷	Pois- son ⁸	Lait ⁹	Ma- tières gras- ses ¹⁰
		Grammes par jour										
Afghanistan	1961-62	495	—	18	1	85	33	31	1	—	86	7
	1963-65	468	—	16	1	81	35	30	2	—	87	8
	1966	441	—	39	1	78	37	31	2	—	88	8
Iran	1960	394	10	52	11	22	101	44	5	2	176	18
	1963-65	312	9	61	13	96	167	40	3	—	131	17
	1966	323	9	71	12	95	169	41	3	—	142	16
Irak	1960-62	317	13	72	14	139	173	49	3	2	180	9
Israël	1950/51	365	124	65	26	282	298	42	52	44	426	42
	1960-62/	318	103	94	26	307	386	109	55	19	374	48
	1966/67	286	98	111	29	316	431	144	60	17	374	50
	1967/68	305	97	95	29	317	428	145	58	18	373	51
Jordanie	1957-59	348	34	59	40	243	257	21	3	2	72	20
	1960-62	368	28	63	27	319	315	33	5	2	81	26
	1966	290	43	113	25	309	236	28	8	2	137	26
Liban	1960-62	300	46	63	26	249	413	65	7	6	176	26
	1963-65	334	50	66	30	254	463	79	9	6	250	29
	1966	357	59	97	18	290	354	79	21	5	327	24
Libye	1959	282	42	70	16	116	164	26	4	2	152	18
	1960-62	321	25	41	10	58	138	34	2	3	103	17
	1967	375	13	94	22	212	164	56	3	5	130	26
	1968	342	14	93	19	120	246	60	4	6	136	49
Arabie saoudite	1963-65	320	6	35	12	103	364	41	2	5	81	4
	1966	337	6	29	12	132	406	47	2	5	99	4
Soudan	1961-63	342	54	36	25	95	112	56	2	6	365	21
	1964-65	350	62	34	24	95	79	73	3	4	290	22
	1966	310	69	33	15	95	99	76	3	4	352	24
Syrie	1960-62	432	24	46	32	153	435	38	4	...	146	30
	1963-65	438	25	44	39	169	396	30	4	...	108	26
	1966	575	21	39	23	146	257	32	4	—	121	26
Turquie	1934-38	520	16	20	27	87	156	41	6	1	212	20
	1948-50/	511	50	27	26	152	191	39	3	2	201	19
	1960/61	611	105	51	36	288	340	37	5	6	221	22
	1964-66	474	113	40	35	240	317	39	5	5	219	28
République arabe unie	1948-50/	474	29	39	32	125	138	28	2	9	163	10
	1960-62/	545	32	44	29	242	227	32	3	7	125	16
	1965/66	551	38	49	35	292	230	36	4	9	122	19
	1966/67	600	33	58	32	268	260	35	4	5	120	15

¹ En équivalent de farine et de riz usiné. — ² En équivalent de sucre raffiné, y compris le sucre brut, les sirops, le miel, et d'autres produits sucrés. — ³ Noix sans coques, y compris les fèves de cacao. — ⁴ En équivalent de légumes frais, y compris les légumes traités. — ⁵ En équivalent de fruits frais, y compris les fruits traités. — ⁶ Y compris la volaille et le gibier : en équivalent de poids carcasse parée, y compris les abats comestibles. — ⁷ En équivalent d'œufs frais. — ⁸ Estimation du poids de la partie comestible. — ⁹ Lait et produits du lait autres que le beurre, en équivalent de lait frais. Cependant, pour la République arabe unie, y compris le lait pour la fabrication du beurre. — ¹⁰ Pour la République arabe unie, non compris le beurre. — ¹¹ Les données se rapportent à une superficie groupant 87 pour cent de la population.

TABLEAU ANNEXE 8H. — PROCHE-ORIENT: ESTIMATIONS DE LA TENEUR EN CALORIES ET EN PROTÉINES
DES DISPONIBILITÉS NATIONALES MOYENNES D'ALIMENTS PAR HABITANT

	Calories					Protéines totales					Protéines animales				
	Avant-guerre	1948-1950	1960-1962	1966	1968	Avant-guerre	1948-1950	1960-1962	1966	1968	Avant-guerre	1948-1950	1960-1962	1966	1968
	 Calories par jour					 Grammes par jour									
Afghanistan	...	...	² 2 040	¹ 1 950	¹ 1 990	...	...	² 62,5	56,4	⁷ 59,6	...	...	² 7,8	7,7	⁷ 7,8
Iran	...	...	² 2 050	...	¹ 1 950	...	...	² 59,6	49,8	⁷ 52,1	...	...	² 13,4	11,5	⁷ 11,8
Irak	...	...	1 920	...	...	...	...	54,9	...	...	...	...	15,5	...	...
Israël ¹	...	² 2 680	2 810	...	² 2 930	...	² 87,6	84,5	89,2	⁸ 88,9	...	² 33,7	36,0	41,3	² 41,6
Jordanie	...	...	2 220	...	⁷ 2 620	...	...	61,5	54,9	⁷ 65,4	...	...	9,9	13,6	⁷ 8,2
Liban	...	...	2 160	2 540	...	...	...	61,2	73,0	...	...	...	18,0	26,0	...
Libye	...	...	1 770	¹⁰ 2 580	2 560	...	...	48,3	¹⁰ 62,1	59,6	...	...	9,4	¹⁰ 14,7	15,2
Arabie saoudite	...	...	...	¹ 1 750	⁷ 1 830	...	...	...	49,8	...	...	...	...	11,5	...
Soudan	...	...	...	...	⁷ 2 080	...	...	...	63,9	⁷ 58,1	...	...	...	25,9	⁷ 18,0
Syrie	...	...	2 350	² 2 330	⁷ 2 480	...	...	68,7	⁸ 69,3	⁷ 74,5	...	...	12,2	⁹ 9,3	⁷ 10,0
Turquie ¹	2 490	2 510	³ 3 110	⁷ 2 860	...	81,0	80,9	⁹ 97,5	⁷ 78,2	...	15,9	15,3	² 15,9	⁷ 14,8	...
République arabe unie ¹ . . .	...	2 360	2 690	...	¹² 2 960	...	69,3	77,3	⁸ 80,8	¹¹ 76,3	...	12,1	10,7	² 11,8	¹¹ 10,7

¹ Année fractionnée. — ² 1950/51. — ³ 1961/62. — ⁴ 1960. — ⁵ 1960/61. — ⁶ 1965/66. — ⁷ 1964-66. — ⁸ 1963-65. — ⁹ 1967/68. — ¹⁰ 1966-68. — ¹¹ 1966/67.

TABLEAU ANNEXE 9A. - AFRIQUE: DONNÉES DE BASE SUR L'AGRICULTURE NATIONALE

	Période	Population du secteur agricole		PIB agricole			Part de l'agriculture (en valeur) dans le commerce total		Superficie arable par personne dans le secteur agricole	Consommation d'engrais par hectare de terre arable
		Milliers	Pourcentage du total	Millions de dollars	Pourcentage du total	Dollars par habitant	Exportations	Importations		
							... Pourcentage ...		Hectares par habitant	Kilogrammes/hectare
Algérie	1950	16 010	71	672	34	112	...	...	0,97	6
	1960	...	...	1 678	21	...	...	...	...	8
	1965	7 150	60	1 449	17	63	...	...	0,95	6
	1967	...	...	...	...	...	...	...	...	7
Cameroun	1960	...	...	1 245	48	...	...	...	...	...
	1965	4 368	84	226	41	52	81	15	...	...
	1967	...	...	216	37	...	95	13	...	...
Congo, Rép. dém. du	1950	19 084	84	...	37	...	51	19	5,39	—
	1960	...	...	...	33	...	...	...	...	—
	1965	10 945	70	1 237	26	22	...	...	...	—
	1967	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Ethiopie	1960	18 900	90	1 694	68	37	...	...	0,61	—
	1965	20 120	89	812	66	40	98	8	0,62	—
	1966	...	...	895	64	...	99	12	...	...
Gabon	1960	1 230	74	35	27	154	...	...	0,55	—
	1965	388	84	44	26	113	46	16	...	—
	1966	...	...	50	22	...	43	16	...	—
Ghana	1960	3 944	58	767	51	194	75	19	1,35	—
	1965	4 642	60	1 891	51	192	85	13	0,55	2
	1967	...	...	...	...	...	89	20	...	3
Côte-d'Ivoire	1960	...	...	247	50	...	...	...	...	...
	1965	3 105	81	338	42	109	94	19	0,66	6
	1966	...	...	358	41	...	94	21	...	6
Kenya	1960	...	...	252	40	...	78	8	...	6
	1965	7 821	84	316	34	40	74	14	...	...
	1967	...	...	392	35	...	58	12	...	...
Libéria	1960	1 810	81	...	40	...	51	17	...	—
	1965	856	80	75	27	88	25	17	4,77	—
	1966	...	...	74	25	...	23	20	...	—
Malawi	1950	1 2078	92	...	...	...	...	...	1,37	—
	1960	1 265	79	74	58	27	...	...	1,06	1
	1965	3 158	80	99	56	31	92	17	0,40	4
	1967	...	...	102	47	...	80	17	...	...
Maroc	1950	16 390	71	491	32	...	...	...	1,24	2
	1960	6 496	56	518	32	80	...	...	1,32	5
	1965	7 295	55	633	33	87	55	42	1,08	6
	1967	...	...	...	28	...	54	37	...	9
Nigeria	1950	...	...	961	67	...	89	11	...	—
	1960	...	...	1 979	63	...	89	14	...	—
	1965	46 196	79	2 372	55	51	66	10	...	...
	1966	...	...	2 517	56	...	58	11	...	...
Rhodésie	1960	...	...	142	18	...	...	...	...	30
	1965	3 195	75	188	19	59	44	14	...	...
	1967	...	...	205	20	...	...	...	...	...
Sénégal	1960	...	...	1 231	34	...	...	...	...	1
	1963	2 605	75	235	33	90	88	41	...	...
	1966	...	...	241	33	...	87	41	...	...
Afrique du Sud	1950	2 687	22	642	18	239	...	...	2,57	18
	1960	6 995	44	835	12	119	42	10	1,72	18
	1965	5 200	29	1 052	10	202	40	9	...	...
	1967	...	...	1 517	12	...	38	9	...	...
Tanzanie	1960	...	...	316	61	...	83	8	...	...
	1965	10 932	95	370	54	34	83	9	1,09	1
	1967	...	...	414	52	...	1174	111	...	...

TABLEAU ANNEXE 9A. - AFRIQUE: DONNÉES DE BASE SUR L'AGRICULTURE NATIONALE (fin)

	Période	Population du secteur agricole		PIB agricole		Part de l'agriculture (en valeur) dans le commerce total		Superficie arable par personne dans le secteur agricole	Consom- mation d'engrais par hectare de terre arable
						Expor- tations	Impor- tations		
		Milliers	Pourcen- tage du total	Millions de dollars	Pourcen- tage du total	Dollars par habitant	... Pourcentage ...	Hectares par habitant	Kilogram- mes/ hectare
Togo	1960	¹ 308	91	...	...	...	...	1,65	...
	1965	1 295	79	81	50	62	62	1,67	...
	1966	...	...	94	47	...	53	23	...
Tunisie	1960	...	...	169	25	...	...	...	3
	1965	2 630	60	187	23	71	51	21	5
	1967	...	...	136	16	...	41	32	...
Ouganda	1960	⁴ 829	87	260	61	45	88	6	1
	1965	6 870	91	369	59	54	85	8	1
	1967	...	...	403	58	...	83	14	1
Zambie	1950	1 423	77	...	...	...	...	...	...
	1960	...	...	56	11	...	...	...	5
	1965	3 005	81	154	10	51	3	11	...
	1967	...	...	92	9	...	¹²	¹²	...

¹ 1948. - ² 1958. - ³ 1964. - ⁴ 1959. - ⁵ 1947. - ⁶ 1951. - ⁷ 1961. - ⁸ 1962. - ⁹ 1949. - ¹⁰ Moyenne 1952-54. - ¹¹ 1968. - ¹² 1958/60. - ¹³ 1966.

TABLEAU ANNEXE 9B. — AFRIQUE: VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES,
HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 (Données prélim.)
..... Millions de tonnes															
PRODUITS AGRICOLES															
Blé.	4,27	4,71	4,14	4,32	4,13	4,82	3,34	4,94	5,44	5,04	5,13	3,57	5,06	6,89	5,41
Orge	3,31	4,04	2,75	3,82	3,25	3,90	2,29	3,84	4,32	3,44	3,64	2,47	3,43	5,65	4,54
Maïs	9,84	10,38	11,10	10,69	11,70	12,40	12,97	14,75	14,87	13,09	13,61	15,94	20,05	15,65	16,13
Millet et sorgho	13,30	13,55	13,77	14,71	15,14	15,45	16,12	16,95	17,82	18,28	18,30	17,77	18,30	17,79	18,45
Riz (équivalent de riz usiné) ¹	1,91	1,83	2,11	2,06	2,12	2,27	2,13	2,30	2,33	2,51	2,39	2,57	3,00	3,04	3,22
Sucre (centrifugé)	1,93	1,98	2,15	2,23	2,34	2,03	2,53	2,67	3,02	3,00	2,98	3,76	3,99	3,74	3,82
Légumineuses ²	1,51	1,46	1,38	1,44	1,52	1,50	1,39	1,49	1,61	1,58	1,80	1,76	1,73	1,96	1,88
Agrumes	1,19	1,29	1,40	1,39	1,55	1,71	1,69	1,78	1,86	2,15	2,00	2,12	2,24	2,38	2,26
Bananes.	0,94	0,90	0,99	0,90	0,96	0,95	0,94	1,00	1,07	1,14	1,13	1,12	1,19	1,19	1,19
Huile d'olive	0,05	0,16	0,08	0,18	0,19	0,08	0,09	0,15	0,15	0,12	0,06	0,09	0,09	0,14	0,07
Arachides	3,19	3,27	3,96	3,40	3,29	3,83	4,07	4,45	4,53	4,28	4,92	4,80	4,74	4,39	4,53
Total des huiles végétales et oléa- gineux (équivalent d'huile) ³	2,66	2,87	2,95	2,92	2,79	3,06	2,99	3,11	3,21	3,16	3,25	3,15	2,97	3,01	3,11
Café	0,46	0,49	0,53	0,60	0,66	0,86	0,75	0,96	1,03	1,08	1,19	1,02	1,26	1,19	1,21
Cacao	0,53	0,58	0,45	0,57	0,66	0,87	0,83	0,85	0,90	1,20	0,86	0,97	0,98	0,86	0,95
Vin.	2,03	2,54	2,17	2,07	2,58	2,29	2,02	1,93	2,07	1,83	2,47	1,45	1,30	1,75	1,66
Tabac	0,15	0,16	0,17	0,18	0,20	0,21	0,20	0,20	0,19	0,25	0,24	0,23	0,21	0,19	0,19
Coton (fibre)	0,28	0,27	0,30	0,32	0,30	0,32	0,25	0,30	0,33	0,36	0,37	0,43	0,42	0,46	0,56
Sisal	0,30	0,31	0,33	0,35	0,37	0,38	0,37	0,40	0,41	0,43	0,42	0,42	0,40	0,38	0,38
Caoutchouc (naturel).	1,01	1,15	1,18	1,25	1,44	1,50	1,44	1,52	1,55	1,62	1,57	1,75	1,72	1,80	1,86
Laine (en suint)	0,17	0,17	0,17	0,17	0,17	0,17	0,18	0,17	0,18	0,17	0,19	0,18	0,18	0,19	0,20
Lait (total)	6,67	6,81	6,94	7,01	7,30	7,58	7,53	7,33	7,43	7,62	7,86	8,14	8,33	8,51	8,68
Viande ⁴	1,87	1,94	1,96	2,03	2,08	2,14	2,32	2,33	2,29	2,42	2,51	2,60	2,00	3,21	3,22
Œufs	0,29	0,30	0,30	0,32	0,34	0,36	0,37	0,37	0,38	0,40	0,43	0,44	0,47	0,50	0,53
PRODUITS HALIEUTIQUES ⁵	1,75	1,85	1,98	2,03	2,16	2,20	2,40	2,52	2,67	2,95	3,04	3,09	3,62	4,10	...
PRODUITS FORESTIERS															
Bois de feu ⁶	153,1	158,2	159,2	156,7	160,2	165,4	171,0	174,0	194,4	196,3	201,3	206,1	210,8	214,2	218,0
Bois ronds d'industrie ⁶	17,1	17,5	18,6	20,5	21,8	22,7	23,4	24,5	26,1	27,3	29,7	30,6	32,3	33,2	35,0
Sciages de résineux ⁶	0,5	0,6	0,5	0,5	0,6	0,7	0,9	0,8	0,9	1,0	1,2	1,1	1,2	1,1	1,2
Sciages de feuillus ⁶	1,3	1,4	1,5	1,6	1,7	1,7	1,9	1,8	1,8	1,9	2,0	2,1	2,1	2,1	2,1
Contre-plaqué ⁶	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Tous papiers et cartons	0,20	0,24	0,25	0,27	0,29	0,32	0,35	0,40	0,48	0,50	0,59	0,66	0,71	0,72	0,75

¹ Paddy converti à 65 pour cent. — ² Haricots, pois secs, fèves, pois chiches, lentilles. — ³ Huile d'olive, huile de palme, soja, arachides, graines de coton, graines de sésame, graines de tournesol, graines de colza, coprah, palmistes, graines de lin, graines de chanvre, graines de ricin. — ⁴ Viande : bœuf et veau, mouton et agneau, porc, volaille. — ⁵ Prises nominales (poids vif). — ⁶ Millions de mètres cubes.

TABLEAU ANNEXE 9C. - AFRIQUE: INDICES DE LA PRODUCTION AGRICOLE TOTALE ET DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE

	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 (Données prélim.)
	 Moyenne 1952-56 = 100													
Production agricole totale														
AFRIQUE	106	107	110	114	121	117	125	130	133	135	135	143	144	143
<i>Pays développé</i>														
Afrique du Sud	109	114	110	117	123	133	136	143	138	138	146	182	159	159
<i>Pays en voie de développement</i>														
Afrique du Nord-Ouest . .	106	106	110	114	121	115	124	129	132	134	133	138	142	142
Algérie	105	91	102	99	109	80	100	106	100	108	87	99	128	107
Maroc	108	97	90	96	101	73	92	92	78	90	68	82	97	86
Tunisie	101	83	105	99	113	89	111	118	121	130	109	121	171	134
Afrique occidentale	112	101	137	112	132	87	105	135	120	116	100	103	114	104
Dahomey	106	109	112	119	131	130	137	144	149	148	147	151	144	152
Gambie	104	99	75	104	110	119	108	109	110	107	107	116	114	128
Ghana	113	134	109	98	134	138	141	137	143	164	173	153	149	170
Guinée	109	104	115	131	152	151	155	138	191	164	166	182	169	176
Côte-d'Ivoire	107	119	118	119	130	131	129	129	128	126	127	135	134	134
Niger	106	119	124	132	162	126	175	193	193	212	185	240	216	233
Nigeria	112	125	123	123	127	137	156	164	164	157	165	184	167	178
Sénégal	106	107	112	116	125	127	128	131	136	135	137	127	122	128
Haute-Volta	116	132	122	130	141	149	144	154	165	179	155	185	156	173
Afrique centrale	105	110	111	122	163	143	168	195	215	212	203	202	235	237
Cameroun	106	109	111	112	117	109	114	113	116	118	124	127	131	134
Tchad	106	110	113	114	121	125	141	150	164	164	167	170	174	180
Congo, Rép. dém. du . .	107	113	105	102	119	115	123	124	120	117	123	116	133	129
Afrique orientale	105	106	107	106	102	85	85	84	83	85	91	94	99	100
Ethiopie	107	109	111	118	120	123	129	131	139	142	150	152	153	154
Kenya	103	107	107	114	122	123	125	131	137	137	142	145	148	149
Madagascar	109	113	117	127	140	134	144	147	150	151	156	160	169	177
Malawi	99	110	108	106	116	115	124	123	130	130	134	155	158	161
Maurice	110	117	124	129	128	132	145	142	143	168	194	201	167	166
Mozambique	110	108	101	112	51	107	101	128	99	126	109	124	117	128
Rhodésie	102	119	120	122	126	131	140	140	151	141	152	166	164	173
Somalie	124	117	116	130	132	162	167	151	189	188	190	176	153	169
Ouganda	105	122	112	116	118	105	118	120	111	124	131	137	140	146
Afrique méridionale	105	106	109	115	116	120	127	130	142	151	155	152	161	162
Botswana	100	94	99	101	103	116	112	108	103	105	111	108	112	114
Lesotho	104	81	85	90	97	141	109	105	101	98	115	89	93	105
	98	99	103	105	105	108	113	109	104	107	109	114	118	117

TABLEAU ANNEXE 9C. - AFRIQUE: INDICES DE LA PRODUCTION AGRICOLE TOTALE ET DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE (suite)

	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 (Données prélim.)
..... Moyenne 1952-56 = 100														
Production agricole par habi- tant														
AFRIQUE	102	100	100	101	105	99	104	105	104	104	101	105	102	100
<i>Pays développés</i>														
Afrique du Sud	103	106	100	103	106	112	112	115	109	106	110	133	114	111
<i>Pays en voie de développement</i>														
Afrique du Nord-Ouest	101	99	100	101	105	98	103	104	104	103	100	101	101	98
Algérie	104	91	82	86	88	63	79	78	63	72	53	62	71	61
Maroc	96	77	94	86	96	73	88	92	92	96	78	85	115	88
Tunisie	108	96	130	105	123	79	95	120	105	99	83	84	90	80
<i>Afrique occidentale</i>														
Dahomey	99	91	68	91	93	98	86	85	83	78	77	80	77	84
Gambie	110	128	103	92	123	124	125	119	121	137	142	123	117	131
Ghana	104	96	103	115	130	125	125	124	147	123	121	129	116	118
Guinée	101	109	104	102	108	105	100	97	94	90	89	91	88	87
Côte-d'Ivoire	100	109	110	113	134	101	135	144	139	148	125	157	137	143
Niger	107	116	112	108	110	115	128	130	127	118	122	132	116	121
Nigeria	100	98	100	100	104	103	101	100	100	97	95	86	80	82
Sénégal	111	124	111	116	123	127	120	125	132	139	118	139	115	125
Haute-Volta	101	105	104	112	149	128	148	169	183	177	167	162	184	181
<i>Afrique centrale</i>														
Cameroun	103	104	105	105	108	110	121	126	135	132	131	131	132	134
Tchad	104	108	99	95	109	104	110	108	103	99	103	95	108	103
Congo, Rép. dém. du	101	99	98	94	89	72	71	69	67	67	70	71	73	72
<i>Afrique orientale</i>														
Ethiopie	100	102	100	105	110	109	109	112	115	113	115	115	115	113
Kenya	102	103	104	109	117	109	114	112	112	110	110	109	112	116
Madagascar	94	102	98	94	100	97	102	99	102	100	100	113	113	112
Malawi	106	109	113	115	112	112	120	115	113	130	146	147	119	114
Maurice	103	98	89	96	42	87	80	98	74	92	78	87	80	86
Mozambique	100	114	114	114	117	119	126	125	133	122	130	141	136	141
Rhodésie	117	107	102	111	108	129	129	113	137	132	130	116	98	105
Somalie	100	114	101	102	101	88	95	94	83	89	91	93	92	93
Ouganda	100	98	99	101	100	100	104	104	111	115	115	110	114	112
<i>Afrique méridionale</i>														
Botswana	98	75	76	79	82	116	87	81	76	72	82	61	63	68
Lesotho	95	93	94	93	90	89	91	86	79	79	79	80	80	78

TABLEAU ANNEXE 9C. - AFRIQUE: INDICES DE LA PRODUCTION AGRICOLE TOTALE ET DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE (suite)

	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 (Données prélim.)
..... Moyenne 1952-56 = 100														
Production alimentaire totale														
AFRIQUE	106	106	108	112	119	115	123	127	128	130	131	139	140	138
<i>Pays développé</i>														
Afrique du Sud	109	117	111	119	127	139	143	152	146	143	156	200	169	168
<i>Pays en voie de développement</i>														
Afrique du Nord-Ouest . . .	107	91	104	99	111	81	102	108	102	110	87	100	130	107
Algérie	111	97	92	97	102	75	94	94	79	93	68	83	98	87
Maroc	102	83	106	99	115	89	112	119	123	132	109	122	174	135
Tunisie	113	100	138	112	134	87	106	137	121	116	98	102	113	103
Afrique occidentale	106	109	110	118	130	129	135	140	147	144	146	146	140	147
Dahomey	104	98	74	104	109	118	107	111	111	106	106	113	108	123
Gambie	113	134	109	98	135	138	142	138	143	165	174	154	150	171
Ghana	109	105	114	131	153	151	155	157	191	165	165	182	168	176
Guinée	107	120	117	117	128	127	127	128	130	127	131	137	135	136
Côte-d'Ivoire	101	112	99	118	136	126	148	149	170	166	182	191	191	199
Niger	112	125	123	122	129	137	155	163	164	156	165	184	166	177
Nigeria	105	107	111	115	125	125	128	130	134	134	136	127	122	127
Sénégal	116	133	122	130	142	150	144	154	166	179	156	186	154	173
Haute-Volta	104	109	112	124	167	142	168	196	215	212	201	199	229	231
Afrique centrale	104	106	106	106	108	100	102	102	104	105	110	112	115	118
Cameroun	104	106	107	108	113	110	124	134	150	139	144	147	149	154
Tchad.	108	110	104	107	115	120	119	117	114	114	113	108	117	117
Congo, Rép. dém. du . .	102	104	103	97	97	81	80	79	80	85	91	94	97	98
Afrique orientale	105	108	109	114	115	120	123	125	128	132	142	145	145	146
Ethiopie	103	107	106	113	115	117	118	124	127	130	133	136	138	139
Kenya	106	113	115	123	138	132	140	138	138	141	146	149	155	165
Madagascar	98	110	109	105	116	116	121	122	130	128	135	153	157	161
Malawi	108	121	119	126	126	134	143	137	151	166	206	218	175	175
Maurice	110	108	101	111	149	106	101	129	100	126	108	122	114	126
Mozambique	109	119	121	119	117	133	140	151	156	150	152	170	163	171
Rhodésie	118	121	114	121	113	153	163	153	157	164	179	172	167	173
Somalie	107	122	111	115	119	105	115	120	110	124	131	137	140	146
Ouganda	103	102	105	109	110	122	122	121	129	135	147	147	150	153
Afrique méridionale	102	96	101	104	106	121	112	108	103	104	111	104	109	111
Botswana	104	81	85	90	97	141	109	105	101	98	116	89	94	105
Lesotho	101	102	107	109	110	113	113	109	104	107	109	110	115	114

TABLEAU ANNEXE 9C. - AFRIQUE: INDICES DE LA PRODUCTION AGRICOLE TOTALE ET DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE (*fin*)

	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 (Données prélim.)
	 Moyenne 1952-56 = 100													
Production alimentaire par habitant														
AFRIQUE	101	99	98	99	103	98	101	102	101	100	98	101	99	96
<i>Pays développés</i>														
Afrique du Sud	104	109	100	105	110	117	118	122	115	110	117	147	121	117
<i>Pays en voie de développement</i>														
Afrique du Nord-Ouest . . .	102	85	94	88	96	69	85	89	81	86	66	74	93	75
Algérie	106	91	84	87	89	65	82	80	64	74	53	62	72	62
Maroc	96	77	95	86	97	73	89	93	94	98	78	85	118	88
Tunisie	108	96	131	106	124	79	95	122	106	99	82	83	89	79
Afrique occidentale	101	101	99	103	110	107	108	110	112	107	105	103	96	98
Dahomey	99	91	67	91	92	98	86	86	84	78	76	79	73	81
Gambie	110	129	103	92	124	125	126	120	122	137	142	123	118	132
Ghana	104	97	103	115	130	125	125	124	146	123	120	130	116	118
Guinée	101	109	104	100	106	102	99	97	95	91	91	93	89	88
Côte-d'Ivoire	95	102	88	101	112	101	115	111	122	116	123	125	121	122
Niger	107	116	111	108	111	115	127	130	127	118	121	132	116	120
Nigeria	99	98	99	99	104	101	100	99	99	96	95	86	80	81
Sénégal	111	124	112	116	124	127	120	125	132	139	119	139	114	125
Haute-Volta	101	105	105	115	152	127	148	170	183	177	165	160	179	177
Afrique centrale	100	101	98	96	96	87	87	86	87	85	87	88	89	89
Cameroun	100	101	100	99	101	96	107	113	123	112	113	113	113	115
Tchad	105	105	98	99	105	109	106	103	98	97	95	89	95	94
Congo, Rép. dém. du . . .	98	97	94	87	85	69	67	65	65	67	70	71	71	70
Afrique orientale	101	101	99	102	100	102	103	103	102	103	108	108	105	103
Ethiopie	99	101	99	104	104	104	103	106	107	108	108	108	107	105
Kenya	100	103	102	106	116	107	110	106	103	102	103	102	103	107
Madagascar	93	102	98	93	100	98	99	98	102	98	101	112	112	112
Malawi	104	113	109	113	110	114	119	111	119	129	156	160	124	120
Maurice	103	98	89	95	41	86	80	99	74	91	77	85	78	84
Mozambique	106	114	115	111	108	121	126	134	137	130	130	144	135	139
Rhodésie	111	110	100	103	93	122	126	115	114	115	122	114	107	107
Somalie	102	114	101	102	102	87	93	94	83	89	91	93	92	93
Ouganda	98	94	95	97	94	103	100	97	101	103	109	107	106	105
Afrique méridionale	98	90	91	91	91	100	90	84	78	77	80	72	74	73
Botswana	98	75	76	79	82	116	87	81	76	72	82	61	63	68
Lesotho	98	96	98	96	94	94	92	86	79	79	79	77	78	75

TABLEAU ANNEXE 9D. — AFRIQUE: VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS
AGRICOLÉS ET FORESTIERS

	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 (Données prélim.)
..... Millions de tonnes															
PRODUITS AGRICOLES															
Blé et farine de blé (équivalent de blé)	0,80	0,99	0,94	0,79	1,66	1,75	2,02	1,95	1,77	1,25	1,71	2,71	3,28	2,26	...
Orge	0,04	0,07	0,02	0,01	0,01	0,01	0,38	0,24	0,06	0,07	0,08	0,09	0,12	0,05	...
Riz (équivalent de riz usiné) ¹ .	0,36	0,35	0,46	0,38	0,53	0,50	0,52	0,61	0,55	0,66	0,71	0,77	0,65	0,64	...
Sucre (équivalent de sucre brut) ²	0,94	0,95	1,00	1,01	1,08	1,12	1,11	1,22	0,98	1,07	1,25	1,21	1,07	1,13	...
Pommes de terre	0,23	0,26	0,27	0,29	0,26	0,32	0,35	0,25	0,21	0,20	0,17	0,17	0,13	0,17	...
Bovins ³	0,22	0,21	0,21	0,22	0,23	0,27	0,29	0,27	0,30	0,25	0,21	0,26	0,25	0,21	...
Espèces ovine et caprine ³	0,27	0,32	0,28	0,25	0,33	0,38	0,25	0,40	0,60	0,40	0,19	0,24	0,21	0,23	...
Vin	0,28	0,33	0,25	0,20	0,22	0,26	0,30	0,22	0,22	0,22	0,26	0,27	0,25	0,25	...
PRODUITS FORESTIERS															
Sciages de résineux ⁴	1,38	1,13	1,23	1,27	1,13	1,28	1,12	1,01	1,09	1,29	1,26	1,30	1,26	1,04	1,00
Sciages de feuillus ⁴	0,61	0,50	0,53	0,55	0,45	0,55	0,40	0,30	0,37	0,41	0,38	0,33	0,36	0,40	0,45
Papier journal	0,11	0,13	0,13	0,14	0,14	0,16	0,16	0,13	0,14	0,14	0,14	0,13	0,09	0,07	0,07
Autres papiers et cartons	0,31	0,25	0,30	0,31	0,28	0,35	0,36	0,35	0,36	0,38	0,45	0,46	0,50	0,48	0,50

¹ Y compris le paddy converti à 65 pour cent. — ² Y compris le sucre raffiné converti à 108,7 pour cent. — ³ Millions de têtes. — ⁴ Millions de mètres cubes.

TABLEAU ANNEXE 9E. - AFRIQUE: VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 (Données prélim.)
..... Millions de tonnes															
PRODUITS AGRICOLES															
Blé et farine de blé (équivalent de blé) ¹	0,63	0,36	0,30	0,38	0,28	0,36	0,13	0,15	0,20	0,19	0,15	0,20	0,09	0,11	...
Orge	0,46	0,48	0,10	0,25	0,25	0,16	0,04	0,01	0,28	0,35	0,02	0,07	0,01	0,01	0,14
Maïs	1,02	1,31	1,39	1,56	0,83	0,87	1,54	2,69	2,93	1,64	0,62	0,30	2,57	3,69	1,20
Sucre (équivalent de sucre brut) ²	1,04	1,08	1,15	1,18	1,12	0,99	1,20	1,45	1,66	1,67	1,57	1,87	1,97	2,10	...
Bananes	0,37	0,35	0,40	0,39	0,37	0,38	0,43	0,43	0,45	0,44	0,43	0,38	0,38	0,38	0,38
Agrumes ³	0,68	0,58	0,79	0,71	0,75	0,88	0,83	0,91	0,91	1,04	0,95	0,98	0,96	1,02	0,99
Légumineuses	0,25	0,24	0,15	0,17	0,21	0,29	0,23	0,27	0,31	0,36	0,30	0,28	0,25	0,38	0,36
Arachides et huile d'arach. (équiv. d'huile)	0,37	0,46	0,43	0,52	0,50	0,44	0,54	0,55	0,57	0,59	0,57	0,64	0,63	0,74	0,55
Palmistes et huile de palm. (équiv. d'huile)	0,36	0,38	0,35	0,39	0,38	0,36	0,35	0,32	0,32	0,33	0,31	0,33	0,25	0,25	0,26
Huile de palme	0,37	0,38	0,36	0,37	0,40	0,39	0,36	0,31	0,32	0,31	0,28	0,27	0,18	0,20	0,19
Tourteaux et farine d'oléagineux	0,36	0,41	0,42	0,50	0,55	0,56	0,62	0,59	0,54	0,86	0,70	0,73	0,85	0,91	0,91
Bovins ⁴	0,29	0,22	0,19	0,21	0,18	0,25	0,25	0,37	0,39	0,42	0,37	0,37	0,34	0,32	0,34
Espèces ovine et caprine ⁴	0,66	0,67	0,73	0,79	1,02	0,86	1,11	1,42	1,30	1,69	1,37	1,64	1,51	1,79	1,75
Café (vert)	0,44	0,52	0,53	0,54	0,59	0,66	0,67	0,76	0,77	0,85	0,85	0,92	0,90	1,00	0,97
Fèves de cacao	0,48	0,52	0,57	0,44	0,56	0,65	0,80	0,85	0,82	0,84	1,08	0,88	0,84	0,82	0,69
Vin	1,90	1,53	1,90	1,52	1,63	1,76	1,62	1,79	1,06	1,31	1,10	1,18	0,76	0,73	0,73
Tabac (non manufacturé)	0,08	0,09	0,08	0,08	0,09	0,11	0,11	0,12	0,12	0,15	0,17	0,11	0,10	0,11	0,10
Coton (fibre)	0,24	0,26	0,24	0,27	0,29	0,27	0,27	0,20	0,28	0,28	0,28	0,31	0,33	0,31	0,31
Sisal	0,29	0,30	0,32	0,34	0,36	0,37	0,36	0,40	0,40	0,39	0,36	0,34	0,31	0,32	0,31
Caoutchouc (naturel)	0,10	0,12	0,12	0,13	0,14	0,15	0,14	0,15	0,15	0,14	0,15	0,16	0,15	0,15	0,17
..... Milliers de tonnes															
PRODUITS HALIEUTIQUES															
Poisson frais, réfrigéré ou congelé . . .	19,5	17,5	21,7	21,6	25,6	30,5	33,6	50,7	47,3	30,4	35,4	39,4	33,6	34,0	...
Poisson séché, salé ou fumé	44,0	49,0	53,8	54,0	52,8	51,1	55,9	44,0	41,2	37,9	44,9	39,8	48,4	56,7	...
Crustacés et mollusques frais, congelés, séchés, salés, etc.	4,9	4,8	5,8	4,8	6,8	6,7	7,6	7,6	8,5	9,5	10,1	9,3	10,3	12,6	...
Produits et préparations à base de poisson en récipients hermétiques ou non	73,3	75,5	80,2	86,0	93,2	117,5	131,6	118,7	99,8	134,0	83,9	113,0	108,0	122,0	...
Produits et préparations de crustacés et mollusques en récipients hermétiques ou non	2,5	1,5	1,1	0,7	0,5	0,9	0,2	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	0,9	1,0	...
Matières grasses, brutes ou raffinées, provenant d'animaux aquatiques	23,0	12,0	38,0	31,0	54,4	59,3	64,8	64,0	49,8	65,1	58,5	53,0	46,0	97,0	...
Farines, aliments solubles et autres aliments du bétail provenant d'animaux aquatiques	117,0	115,0	164,0	188,0	167,0	187,0	240,0	257,0	263,0	322,0	310,0	287,0	387,0	398,0	...
..... Millions de mètres cubes															
PRODUITS FORESTIERS															
Grumes de feuillus	2,54	2,64	3,00	3,38	3,92	4,60	4,44	4,13	4,79	5,64	5,23	5,12	5,18	6,02	7,15
Sciages de feuillus	0,38	0,42	0,47	0,57	0,58	0,61	0,58	0,60	0,57	0,71	0,73	0,76	0,70	0,75	0,77

¹ Y compris la farine moulue grossièrement. - ² Y compris le sucre raffiné converti à 108,7 pour cent. - ³ Oranges, mandarines et citrons. - ⁴ Millions de têtes.

TABLEAU ANNEXE 9F. - AFRIQUE: INDICES DU VOLUME ET DE LA VALEUR DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS, PAR GROUPES DE PRODUITS

	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 (Données prélim.)
..... Moyenne 1957-59 = 100															
Volume des exportations															
PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTI- QUES ET FORESTIERS	91	95	98	98	105	109	117	124	124	128	130	130	127	138	...
Produits agricoles	93	96	98	98	104	108	116	123	122	128	129	128	124	133	122
Alimentation humaine et animale	93	96	94	105	101	97	106	114	121	121	107	114	118	135	113
Boissons et tabac	92	97	103	92	105	119	127	139	129	142	155	145	134	139	135
Matières premières.	93	98	94	97	109	103	107	99	107	106	108	113	108	109	108
Produits halieutiques.	83	81	95	97	108	124	142	144	134	148	130	139	148	171	160
Produits forestiers	66	76	88	101	111	124	124	125	146	174	173	182	179	205	226
Valeur des exportations															
PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTI- QUES ET FORESTIERS	93	95	98	102	100	101	104	106	115	127	118	119	117	127	125
Produits agricoles	95	96	98	103	99	99	102	103	112	122	113	114	112	120	118
Alimentation humaine et animale	92	101	99	103	97	94	104	111	124	123	116	118	118	130	120
Boissons et tabac	94	89	95	106	99	100	98	99	99	122	114	113	114	124	126
Matières premières.	102	107	105	92	102	107	106	97	118	118	105	105	93	90	89
Produits halieutiques.	82	85	99	97	105	114	128	125	120	139	126	131	134	149	142
Produits forestiers	65	78	88	101	111	131	134	136	170	202	198	202	200	227	265
Volume des importations															
Produits agricoles	87	97	99	94	107	119	129	127	116	119	133	147	146	143	...
Alimentation humaine et animale	82	91	97	92	111	122	132	132	118	118	136	152	151	145	...
Boissons et tabac	100	116	104	99	97	107	117	102	105	114	116	123	118	128	...
Matières premières.	97	93	104	101	95	116	129	150	137	159	161	167	178	190	...
Valeur des importations															
Produits agricoles	90	98	102	96	101	112	118	114	108	121	132	138	137	130	...
Alimentation humaine et animale	85	96	101	94	105	116	123	118	112	124	139	146	144	135	...
Boissons et tabac	99	105	102	107	91	96	97	89	90	102	106	109	107	105	...
Matières premières.	119	105	115	93	92	129	135	148	134	152	148	151	164	150	...

TABLEAU ANNEXE 9G. - AFRIQUE: DISPONIBILITÉS ALIMENTAIRES PAR HABITANT
POUR LA CONSOMMATION HUMAINE, DANS CERTAINS PAYS

	Période	Céréales ¹	Pommes de terre et autres féculents ²	Sucres et confiseries ³	Légumes secs, noix et graines ⁴	Légumes ⁵	Fruits ⁶	Vian- de ⁷	Oeufs ⁸	Pois- son ⁹	Lait ¹⁰	Ma- tières gras- ses
		Grammes par jour										
Algérie	1961-62	427	72	46	14	95	120	31	3	3	123	17
	1963-65	453	51	48	12	92	131	24	2	2	78	13
	1966	365	39	47	11	66	127	23	3	2	58	18
Cameroun ¹	1961-63	243	775	5	48	49	54	38	1	17	17	14
Ethiopie	1961	407	51	5	57	34	4	48	8	1	225	15
	1961-63	394	47	6	58	33	5	57	5	—	241	14
	1964-66	441	81	8	61	35	11	53	6	4	65	11
Gabon ¹	1960-62	44	1 139	8	14	108	14	82	2	12	16	10
	1963-65	56	1 101	11	13	105	13	73	2	12	27	10
	1964-66	80	1 134	12	11	180	36	98	1	27	16	11
Gambie	1961-63	482	48	32	26	45	21	18	1	40	35	21
	1964-66	492	43	30	17	42	20	36	2	33	34	25
Ghana ¹	1961-63	158	1 147	23	38	84	26	26	1	26	8	11
	1964-66	161	1 077	24	51	...	30	26	1	21	18	12
Côte-d'Ivoire ¹	1961-63	276	799	21	23	44	45	31	1	23	14	11
	1964-66	299	1 010	20	23	35	74	44	2	21	27	13
Kenya ¹	1961-63	350	334	29	68	64	13	49	2	3	98	4
	1964-66	378	307	33	70	66	13	55	2	4	102	5
Madagascar ¹	1961-63	449	378	20	20	...	42	44	1	10	24	4
	1964-66	437	344	19	26	72	66	47	1	10	26	4
Mali	1961-63	468	71	15	32	51	19	32	1	7	88	8
	1964-66	461	68	13	35	56	17	48	2	11	91	7
Maurice	1955-56	359	46	108	32	78	30	15	—	17	124	26
	1960-62	357	36	106	31	87	14	16	4	15	165	34
	1967	357	42	108	25	111	46	20	6	16	175	43
	1968	338	38	103	25	102	48	17	6	13	185	40
Maroc	1961-62	355	26	82	17	110	101	36	5	3	104	21
	1963-65	417	26	75	17	111	120	36	5	3	107	23
	1966	353	37	69	16	110	156	34	4	4	88	25
Mozambique	1961-63	258	976	20	56	53	56	15	1	5	5	4
	1964-66	231	762	31	49	1	51	13	1	5	28	2
Nigeria	1961-63	317	655	4	44	37	28	20	2	9	18	19
	1964-66	321	669	4	41	38	28	19	2	5	24	17
Rwanda	1961-63	146	608	—	136	9	230	20	—	—	13	6
	1964-66	118	1 067	1	140	85	...	15	—	—	35	1
Somalie	1961-63	320	128	33	13	36	41	55	2	—	210	6
	1964-66	310	22	28	18	42	81	71	1	1	313	5
Afrique du Sud	1935-39	426	43	63	6	70	48	104	5	9	491	9
	1948-50	427	44	115	9	94	74	115	7	15	217	13
	1959/-60/	456	39	112	11	99	108	122	9	24	226	15
	1964-66	467	44	114	7	43	100	114	8	...	215	21
Tanzanie : Tanganyika ¹	1961-63	345	478	18	47	70	69	35	2	7	39	5
	1964-66	362	436	18	46	67	61	44	2	8	75	4
Tunisie	1961-62	274	32	53	13	145	138	30	6	6	103	28
	1963-65	332	28	48	14	130	135	32	6	6	105	39
	1966	262	38	42	16	187	105	32	7	7	104	41
	1964-66	392	30	43	16	202	139	33	6	7	106	37
Ouganda ¹	1961	159	1 152	27	90	60	20	44	2	11	56	6
	1961-63	155	1 114	30	63	59	20	32	1	14	63	6
	1964-66	149	1 060	49	68	63	20	59	1	11	69	6

¹ En équivalent de farine et de riz usiné. - ² Pour le Cameroun, le Gabon, le Ghana, la Côte-d'Ivoire, le Kenya, Madagascar, la Tanzanie (Tanganyika), l'Ouganda, les plantains sont compris dans les féculents. - ³ En équivalent de sucre raffiné, y compris le sucre brut, les sirops, le miel, et d'autres produits sucrés. - ⁴ Noix sans coques, y compris les fèves de cacao. - ⁵ En équivalent de légumes frais, y compris les légumes traités. - ⁶ En équivalent de fruits frais, y compris les fruits traités. - ⁷ Y compris la volaille et le gibier : en équivalent de poids carcasse parée, y compris les abats comestibles. - ⁸ En équivalent d'œufs frais. - ⁹ Estimation du poids de la partie comestible. - ¹⁰ Lait et produits du lait autres que le beurre, en équivalent de lait frais.

TABLEAU ANNEXE 9H. — AFRIQUE: ESTIMATIONS DE LA TENEUR EN CALORIES ET EN PROTÉINES
DES DISPONIBILITÉS NATIONALES MOYENNES D'ALIMENTS PAR HABITANT

	Calories					Protéines totales					Protéines animales				
	Avant- guerre	1948- 1950	1961- 1963	1966	1968	Avant- guerre	1948- 1950	1961- 1963	1966	1968	Avant- guerre	1948- 1950	1961- 1963	1966	1968
	 Calories par jour					 Grammes par jour									
Algérie	...	...	¹ 2 180	¹ 1 950	...	...	...	¹ 64,6	¹ 55,4	...	...	...	¹ 10,5	¹ 6,6	...
Cameroun	...	...	2 130	...	...	...	...	54,4	...	...	...	...	10,0	...	...
Ethiopie	...	...	...	² 2 050	...	...	...	...	² 72,3	...	...	...	...	¹ 10,8	...
Gabon	...	...	¹ 1 910	² 2 200	...	...	...	³ 35,9	⁴ 60,4	...	...	...	¹ 15,7	² 26,1	...
Gambie	...	...	2 300	² 2 320	...	...	...	60,4	⁴ 62,2	...	...	...	12,2	⁴ 14,7	...
Ghana	...	...	2 160	² 2 130	...	...	...	48,6	⁴ 46,9	...	...	...	10,5	⁴ 9,6	...
Côte-d'Ivoire	...	...	2 290	² 2 440	...	...	...	52,3	⁴ 59,6	...	...	...	10,3	⁴ 13,4	...
Kenya	...	...	2 120	² 2 240	...	...	...	64,4	⁴ 67,9	...	...	...	12,1	⁴ 13,3	...
Madagascar	...	...	2 330	² 2 360	...	...	...	52,3	⁴ 54,0	...	...	...	9,4	⁴ 9,9	...
Mali	...	...	2 120	² 2 130	...	...	...	64,2	⁴ 68,5	...	...	...	10,9	⁴ 15,0	...
Maurice	...	...	² 2 330	2 360	2 300	...	...	² 47,2	48,2	46,2	...	...	² 12,3	13,5	12,5
Maroc	...	...	² 2 080	² 2 180	...	...	...	¹ 54,6	⁴ 59,7	...	...	...	¹ 8,6	⁴ 10,0	...
Mozambique	...	...	...	² 2 050	...	...	...	...	⁴ 44,8	...	...	...	...	⁴ 4,2	...
Nigeria	...	...	...	² 2 170	...	...	...	59,3	⁴ 59,5	...	...	...	5,3	⁴ 5,1	...
Rwanda	...	...	...	¹ 1 900	...	...	...	...	⁴ 57,0	...	...	...	...	⁴ 3,6	...
Somalie	...	...	...	¹ 1 770	...	...	...	...	⁴ 56,9	...	...	...	...	² 22,2	...
Afrique du Sud	2 340	2 640	² 2 820	² 2 870	...	67,8	72,9	² 80,2	⁴ 78,2	...	23,4	27,2	³ 31,5	² 29,5	...
Tanzanie : Tanganyika	...	...	2 080	² 2 140	...	...	...	58,1	⁴ 60,1	...	...	...	9,1	⁴ 12,4	...
Tunisie	...	...	¹ 1 730	² 2 190	...	...	...	52,3	⁴ 66,2	...	...	...	¹ 10,1	⁴ 10,7	...
Ouganda	...	...	2 090	⁴ 2160	...	...	...	50,1	⁴ 55,9	...	...	...	10,2	⁴ 15,1	...

¹ 1961/62. — ² 1960-62. — ³ 1960/61. — ⁴ 1964-66.

TABLEAU ANNEXE 10A. — CROISSANCE ANNUELLE MOYENNE DE LA PRODUCTION AGRICOLE ET DE LA POPULATION DANS LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT

	Production agricole			Production alimentaire			Population			Production agricole par habitant			Production alimentaire par habitant		
	I	II	III	I	II	III	I	II	III	I	II	III	I	II	III
<i>Pourcentage annuel</i>															
AMÉRIQUE LATINE	3,4	2,4	2,9	3,1	3,0	3,1	2,8	2,9	2,9	0,6	—0,5	—	0,3	0,1	0,2
<i>Amérique centrale</i>															
Costa Rica	4,0	4,7	4,3	2,6	3,7	3,6	3,8	3,4	3,6	0,2	1,2	0,7	—1,1	0,9	—
El Salvador	5,6	2,7	4,0	1,6	4,3	3,1	2,8	3,6	3,3	2,7	—0,9	0,7	—1,2	0,7	—0,2
Guatemala	4,9	4,8	4,8	2,8	4,3	3,6	3,1	3,1	3,1	1,7	1,6	1,7	—0,3	1,1	0,5
Honduras	3,3	4,8	4,1	3,1	4,9	4,0	3,1	3,4	3,2	0,3	1,4	0,9	—	1,4	0,8
Nicaragua	3,8	6,7	5,4	3,6	5,3	4,5	3,0	3,4	3,2	0,8	3,3	2,1	0,6	1,9	1,3
Mexique	6,5	3,8	5,0	6,9	4,2	5,4	3,3	3,4	3,4	3,1	0,4	1,6	3,5	0,8	2,0
Panama	3,9	4,0	4,0	4,0	4,1	4,1	2,9	3,3	3,1	1,0	0,7	0,8	1,0	0,8	0,9
<i>Antilles</i>															
Barbade	—0,2	0,3	0,1	—0,2	0,3	0,1	0,7	1,1	0,9	—0,9	—0,8	—0,8	—0,9	—0,8	—0,8
Cuba	1,6	—1,0	0,2	1,5	—1,0	0,2	2,1	2,1	2,1	—0,6	—3,1	—2,0	—0,7	—3,0	—2,0
République Dominicaine	4,7	—0,2	2,0	5,0	—0,2	2,2	3,6	3,6	3,6	1,0	—3,7	—1,5	1,3	—3,7	—1,4
Haïti	0,5	—0,4	—	0,5	0,4	0,5	1,8	2,0	1,9	—1,2	—2,3	—1,9	—1,3	—1,5	—1,4
Jamaïque	3,3	1,8	2,5	0,4	1,8	2,6	1,6	2,1	1,9	1,7	—0,3	0,6	1,9	—0,2	0,8
<i>Amérique du Sud</i>															
Argentine	0,6	2,2	1,5	0,6	2,7	1,7	2,0	1,6	1,8	—1,3	0,7	—0,3	—1,3	1,1	—
Bolivie	6,7	2,7	4,5	7,3	2,6	4,7	2,5	2,6	2,5	4,1	0,1	2,0	4,7	—	2,1
Brésil	5,3	2,3	3,7	4,6	3,9	4,2	3,0	3,0	3,0	2,3	—0,6	0,7	1,6	0,9	1,2
Chili	2,4	2,0	2,1	2,4	2,0	2,2	2,5	2,5	2,5	—0,1	—0,5	—0,3	—0,1	—0,5	—0,3
Colombie	2,8	2,9	2,8	2,3	3,3	2,8	3,2	3,2	3,2	—0,4	—0,3	—0,3	—0,9	0,1	—0,4
Equateur	8,8	4,2	6,3	9,1	4,0	6,4	3,1	3,4	3,2	5,6	0,8	3,0	5,9	0,6	3,0
Guyane	5,0	1,4	3,0	4,9	1,2	2,9	3,0	2,9	3,0	1,9	—1,5	0,1	1,8	—1,7	—
Paraguay	1,3	3,5	2,5	1,8	3,2	2,5	2,3	3,0	2,7	—1,1	0,5	—0,2	—0,6	0,2	—0,2
Pérou	3,0	2,0	2,5	2,6	2,7	2,7	2,5	3,1	2,8	0,5	—1,0	—0,3	0,1	—0,4	—0,1
Uruguay	—2,1	1,3	—0,3	—2,3	2,0	—	1,5	1,3	1,4	—3,5	—	—1,7	—3,7	0,7	—1,4
Venezuela	5,2	5,9	5,5	5,5	6,3	5,9	4,0	3,6	3,8	1,1	2,2	1,7	1,5	2,7	2,1
EXTRÊME-ORIENT ¹	3,3	2,5	2,9	3,4	2,4	2,9	2,3	2,6	2,4	1,0	—0,1	0,4	1,1	—0,1	0,5
Birmanie	2,5	1,9	2,2	2,8	1,9	2,3	1,8	2,1	2,0	0,6	—0,2	0,2	1,0	—0,2	0,3
Cambodge	4,2	2,6	3,3	3,8	2,4	3,1	2,6	2,8	2,7	1,5	—0,2	0,6	1,2	—0,4	0,4
Ceylan	2,7	3,3	3,0	3,0	4,0	3,6	2,6	2,4	2,5	0,2	0,8	0,5	0,3	1,7	1,1
Chine (Taïwan)	3,7	4,2	3,9	3,5	4,2	3,9	3,6	3,0	3,3	0,1	1,1	0,6	—	1,1	0,6
Inde	3,1	1,8	2,4	3,1	1,7	2,4	2,0	2,4	2,2	1,0	—0,7	0,1	1,1	—0,7	0,1
Indonésie	1,7	1,8	1,8	2,1	1,8	1,9	2,2	2,4	2,3	—0,5	—0,6	—0,5	—0,1	—0,6	—0,4
Corée, Rép. de	4,5	4,1	4,3	4,8	3,8	4,3	2,4	2,8	2,6	2,1	—1,3	1,7	2,4	1,0	1,6
Malaisie															
Sabah	4,1	2,8	3,4	3,8	4,0	3,9	2,8	3,8	3,3	1,3	—1,0	0,1	1,0	0,2	0,6
Sarawak	6,5	—0,6	2,7	4,4	3,8	4,1	2,5	2,8	2,6	3,9	—3,4	—	1,9	1,0	1,4
Malaisie occidentale	3,3	5,0	4,2	4,8	4,2	4,5	3,0	3,0	3,0	0,2	1,9	1,1	1,7	1,2	1,4
Népal	—	0,4	0,2	—0,1	0,3	0,1	1,8	1,8	1,8	—1,9	—1,4	—1,6	—1,9	—1,5	—1,7
Pakistan	2,4	3,2	2,8	2,6	2,9	2,8	2,8	3,0	2,9	—0,4	0,2	—0,1	—0,1	—0,1	—0,1
Philippines	3,4	3,5	3,5	3,2	3,6	3,4	3,1	3,4	3,3	0,4	0,1	0,2	0,1	0,2	0,1
Thaïlande	4,6	4,6	4,6	3,8	4,6	4,2	3,0	3,1	3,1	1,5	1,5	1,5	0,7	1,5	1,1
PROCHE-ORIENT ¹	3,4	3,1	3,2	3,3	2,9	3,1	2,5	2,6	2,5	0,9	0,5	0,7	0,8	0,3	0,5
Afghanistan	3,2	1,8	2,5	3,1	1,7	2,4	1,7	1,8	1,8	1,5	—	0,7	1,4	—0,1	0,6
Chypre	1,2	8,7	5,1	1,4	8,8	5,3	1,5	1,0	1,3	—0,3	7,5	3,8	—0,1	7,7	4,0
Iran	4,2	3,4	3,8	3,9	3,1	3,5	2,8	2,9	2,9	1,3	0,5	0,9	1,0	0,2	0,6
Irak	0,3	5,1	2,9	—	5,4	2,9	3,0	3,4	3,3	—2,6	1,7	—0,4	—2,9	1,9	—0,4
Libye	2,8	5,3	4,1	2,6	5,7	4,2	3,7	3,7	3,7	—0,9	1,6	0,4	—1,1	1,9	0,5
Arabie saoudite	2,0	3,4	2,7	2,0	3,4	2,7	1,9	1,9	1,9	—	1,5	0,8	—	1,5	0,8
Yémen du Sud	0,7	1,7	1,2	—	1,3	0,7	2,0	2,1	2,1	—1,3	—0,4	—0,8	—1,8	—0,9	—1,3
Soudan	5,4	4,9	5,2	5,1	4,6	4,8	2,9	2,9	2,9	2,5	2,0	2,2	2,2	1,6	1,9
Syrie	—	4,8	2,5	—2,8	5,5	1,5	2,9	2,9	2,9	—2,9	1,8	—0,4	—5,6	2,5	—1,4
Turquie	3,7	3,2	3,4	3,7	2,5	3,1	2,9	2,5	2,7	0,8	0,6	0,7	0,8	—	0,4
République arabe unie	3,1	2,8	3,0	3,5	3,4	3,4	2,4	2,6	2,5	0,7	0,2	0,5	1,1	0,8	0,9
République arabe du Yémen	—0,5	1,1	0,3	—0,8	1,3	0,3	1,0	1,0	1,0	—1,5	0,1	—0,7	—1,8	0,3	—0,7

TABLEAU ANNEXE 10A. - CROISSANCE ANNUELLE MOYENNE DE LA PRODUCTION AGRICOLE ET DE LA POPULATION DANS LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT (fin)

	Production agricole			Production alimentaire			Population			Production agricole par habitant			Production alimentaire par habitant		
	I	II	III	I	II	III	I	II	III	I	II	III	I	II	III
..... Pourcentage annuel															
AFRIQUE ¹	2,6	2,4	2,5	2,1	2,1	2,1	2,4	2,5	2,4	0,2	-0,1	0,1	-0,2	-0,4	- 0,3
<i>Afrique du Nord-Ouest</i>															
Algérie	-1,4	-0,2	-0,8	-1,0	-0,3	-0,6	2,2	2,3	2,3	-3,5	-2,4	-2,9	-3,2	-2,5	- 2,9
Maroc	—	4,6	2,4	—	4,7	2,5	2,9	2,8	2,8	-2,8	1,7	-0,4	-2,7	1,8	- 0,3
Tunisie	1,0	-0,6	0,2	1,0	-0,8	—	1,4	2,0	1,7	-0,3	-2,5	-1,5	-0,3	0,1	- 0,1
<i>Afrique de l'Ouest</i>															
Dahomey	1,9	1,0	1,4	1,7	0,5	1,1	2,7	2,9	2,8	-0,8	-1,9	-1,4	1,0	-2,3	- 1,7
Gambie	3,6	3,7	3,6	3,6	3,7	3,6	1,4	2,0	1,7	2,1	1,7	1,9	2,2	1,7	1,9
Ghana	5,6	2,6	4,0	5,6	2,6	4,0	2,7	2,7	2,7	2,9	—	1,3	2,8	-0,1	1,3
Guinée	3,7	1,0	2,2	3,3	1,3	2,2	3,2	2,9	3,0	0,5	-1,9	-0,7	0,1	-1,5	- 0,7
Côte-d'Ivoire	5,7	6,4	6,1	3,7	5,5	4,6	3,2	3,4	3,3	2,4	2,9	2,7	0,5	2,0	1,3
Niger	4,7	4,0	4,3	4,7	3,9	4,3	2,5	2,7	2,6	2,2	1,3	1,7	2,1	1,2	1,6
Nigeria	3,4	0,4	1,8	3,2	0,3	1,7	3,0	3,0	3,0	0,3	-2,7	1,2	0,2	-2,6	1,3
Sénégal	5,7	3,0	4,2	5,7	2,8	4,1	2,3	2,1	2,2	3,3	0,8	2,0	3,3	0,7	1,9
Haute-Volta	5,5	5,9	5,7	5,6	5,4	5,5	1,6	1,9	1,8	3,8	3,9	3,9	3,9	3,5	3,7
<i>Afrique centrale</i>															
Cameroun	3,2	5,1	4,2	1,7	4,0	2,9	1,8	2,1	2,0	1,3	2,9	2,1	-0,1	1,8	0,9
Tchad	2,1	1,3	1,7	2,3	—	1,1	1,5	1,5	1,5	0,6	-0,2	0,2	0,8	-1,5	- 0,4
Congo, Rép. dém. du	-0,1	-0,3	-0,2	-1,0	—	-0,5	2,3	2,1	2,2	-2,3	-2,5	-2,3	-3,2	-2,1	- 2,6
<i>Afrique de l'Est</i>															
Ethiopie	2,9	2,9	2,9	2,2	2,2	2,2	1,7	1,9	1,8	1,2	1,0	1,1	0,5	0,3	0,4
Kenya	4,5	3,1	3,7	3,9	2,5	3,1	3,0	2,9	3,0	1,4	0,2	0,7	0,8	-0,4	0,2
Madagascar	1,9	4,2	3,1	1,7	4,2	3,0	2,5	2,4	2,4	-0,6	1,8	0,7	-0,8	1,8	0,6
Malawi	4,4	4,3	4,4	4,4	5,1	4,8	2,3	2,6	2,5	2,2	1,7	1,9	2,1	2,5	2,3
Maurice	-0,7	3,2	1,4	-1,0	3,0	1,1	3,1	2,6	2,8	-3,7	0,6	-1,4	-4,0	0,4	- 1,7
Mozambique	3,8	3,6	3,7	3,7	4,0	3,9	1,4	1,3	1,4	2,4	2,3	2,3	2,3	2,6	2,5
Rhodésie	6,4	2,1	4,1	4,7	3,6	4,1	3,3	3,2	3,2	3,0	-1,0	0,8	1,3	-0,4	0,9
Somalie	3,1	4,0	3,5	3,0	4,0	3,5	2,6	3,4	3,0	0,5	0,5	0,5	0,4	0,6	0,5
Ouganda	2,7	4,0	3,4	2,0	3,5	2,8	2,5	2,5	2,5	0,1	1,4	0,8	-0,5	1,0	0,3
<i>Afrique méridionale</i>															
Botswana	1,7	-1,6	-0,1	1,7	-1,6	-0,1	2,8	3,0	2,9	-1,1	-4,4	-2,9	-1,1	-4,4	- 2,9
Lesotho	0,8	0,9	0,9	1,5	0,2	0,8	2,5	2,9	2,7	-1,6	-2,0	-1,8	-1,0	-2,5	- 1,9

NOTE: I, 1952-54 à 1959-61; II, 1959-61 à 1967-69; III, 1952-54 à 1967-69.

¹ Pays en voie de développement seulement.

TABLEAU ANNEXE 10B. — PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES PLANS DE DÉVELOPPEMENT D'APRÈS-GUERRE
DANS LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT

Pays	Durée	Portée	Monnaie	Investis- sements totaux	Investis- sements publics	Part de l'agriculture dans les		Accroissement annuel prévu	
						Investis- sements totaux	Investis- sements publics	PNB	Produc- tion agricole
				 Millions		 Pourcentage			
AMÉRIQUE LATINE									
Argentine	1947-51	S P	Pesos	...	6 590	...	3	...	...
	1953-57	S P		...	33 500	...	4	...	...
	1965-69	E	Pesos ¹	1 339 195	426 965	17	2	6,0	...
Barbade	1960-65	S P	Livres sterling	...	11,1	...	...	...	...
	1962-72	S P	Dollars EC	—	46,0	—	11,0	8,0	2,6
Bolivie	1962-71	E	Bolivianos ²	12 289 324	...	...	11,0	7,0	6,3
	1963-64	S P	Dollars	...	210	...	13	6	...
Brésil	1963-65	E	Cruzeiros ³	3 500 000	1 170 000	...	8	7	5,7
	1964-66	E	Cruzeiros ⁴	⁵ 120 000	...	⁸	...	6	...
	1966/67	S P	Cruzeiros ²	...	...	...	7	6,0	...
Chili	1961-70	E	Escudos ¹	10 149	5 074	9	6,0	5,5	5,0
Colombie ⁶	1961-70	E	Pesos ²	70 000	...	12	12,0	5,6	4,0
	1969-72	E	Pesos	28 399	7 675	...	52,7	6,0	...
Costa Rica	1965-68	E	Colones	...	1 297	...	...	6,6	7,1
	1969-72	E		...	1 426	...	...	7,7	...
Cuba	1962-65	C P	Pesos	...	...	...	20	8-10	...
Equateur	1960-62	E	Sucres ⁷	7 075	2 591	...	...	4,8	...
	1964-73	E	Sucres	41 007	17 713	16	7,0	6,2	6,6
El Salvador	1964-65	S P	Colones	...	238	...	14	...	...
	1965-69	E		...	...	...	...	6,5	...
Guatemala	1955/56-1960/61	E	Quetzales	540	250	...	17	5	...
	1960/61-1964/65	S P		...	⁸ 78,5	...	²²	...	...
	1965-69	E		...	334	...	25	5,6	...
Guyane	1960-64	S P	Livres sterling	...	23	...	...	...	...
	1966-67	S P	Dollars	...	295	...	...	...	...
	1966-72	S P	Livres de la Guyane	294	...	...	32,0	⁵ 5,6	...
Haïti	1951-56	S P	Gourdes	...	200	...	21	...	...
	1964-65	S P		...	490	...	18	...	...
	1968-69	S P		...	...	...	12	...	...
Honduras	1963-64	E	Lempiras	363	144	...	8	¹⁰ 2,5	...
	1965-69	E		...	...	...	13	...	...
Jamaïque	1963-68	E	Livres jamaïcaines	...	91	...	15,0	⁵ 5,0	3,3
	1963/64-1967/68	E	Livres sterling	280	91	...	24	⁵	3,3
	1969-74	E	Livres jamaïcaines	...	...	...	...	...	...
Mexique	1963-65	E	Pesos	80 000	40 000	...	18	5,4	5,5
Nicaragua	1953-57	S P	Dollars	...	59-76	...	34-36	¹⁴ 4,5	...
	1965-69	E	Córdobas	...	...	...	...	7,0	6,4
Panama	1963-70	E	Balboas	...	310	...	...	...	...
	1964-66	S P	Dollars	...	95	...	19	...	...
	1969-72	E	Balboas	...	...	...	...	8,0	...
Paraguay	1965-66	S P	Guaranies	19 746	5 620	...	...	5,0	4,9
	1969-73	S P		—	...	—	...	7,0	...
Pérou	1964-65	E	Soles	38 873	11 264	...	18	7	5,7
	1966	S P		21 942	5 424	...	26	5,5	...
Surinam	1965-74	E	Guilders du S.	...	...	...	...	...	7,7
Trinité-et-Tobago	1964-68	S P	Livres sterling	...	63	...	13,0	...	...
	1969-73	S P	Dollars de T. T.	1 016	380	...	16	⁴ 4,5	5,0
Uruguay	1965-74	S P	Pesos ¹²	56 144	18 057	14	...	4,7	4,2
Venezuela	1963-66	E	Bolivares	28 191	9 433	...	17	7,9	8
	1965-68	E	Bolivares ⁴	...	...	10	4,5	...	...

TABLEAU ANNEXE 10B. - PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES PLANS DE DÉVELOPPEMENT D'APRÈS-GUERRE
DANS LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT (suite)

Pays	Durée	Portée	Monnaie	Investis- sements totaux	Investis- sements publics	Part de l'agriculture dans les		Accroissement annuel prévu	
						Investis- sements totaux	Investis- sements publics	PNB	Produ- ction agricole
				 Millions		 Pourcentage			
EXTRÊME-ORIENT									
Bhoutan	1966/67-1970/71	S P	Roupies du Bhoutan	...	212	...	21	...	...
Birmanie	1952-59	E	Kyats	7 500	4 020	...	9	7,4	5,0
	1956/57-1959/60	E		...	2 511	...	17	...	...
	1961/62-1964/65	E		5 787	2 629	10	15	6	...
	1966/67-1969/70	E		...	...	...	...	...	...
Cambodge	1956/57-1957/58	S P	Roupies cambodgiennes	...	3 500	...	20	...	...
	1960-64	S P		...	8 000	...	12	3	...
	1968-72	S P	Riels	32 000	12 240	25	...	5	...
Ceylan	1947/48-1952/53	S P	Roupies ceylanaïses	...	1 246	...	42	...	...
	1954/55-1959/60	S P		...	2 529	...	38	...	...
	1959-68	E		13 601	9 232	32	22	5,9	4,7
	1961/62-1963/64	E		3 415	2 005	...	28	4,8	...
	1964-65	E		1 325	769	...	23	...	...
Chine continentale	1953-57	C P	Yuan	...	76 640	...	8	...	...
Chine (Taïwan)	1953-56	S P	Dollars NT	...	8 753	...	27	6,2	4,0
	1957-60	E		20 000	12 327	20	14	7,4	4,6
	1961-64	E		50 190	34 129	16	13	8,0	5,4
	1969-72	E		156 460	48 687	12	44	7,0	4,4
Inde	1951/52-1956/57	S P	Roupies	...	26 400	...	36	...	...
	1951/52-1955/56	E		41 568	23 568	...	32	2,1	...
	1956/57-1960/61	E		62 000	38 000	23	22	4,6	3,3
	1961/62-1965/66	E		104 000	63 000	20	22	6,0	5,4
	1969/70-1973/74	E		248 820	159 020	¹ 15	¹ 24	5,5	4,5
Indonésie	1956-60	E	Rupiahs	30 000	12 500	...	26	¹ 3,0	...
	1961-68	S P		...	240 000	...	10	3,7	...
	1969/70-1973/74	E		1 420 000	1 059 000	26	35	5	...
Corée du Nord	1961-67	C P	Won ¹	...	7 000	...	...	15,2	13,2
Corée, Rép. de	1962-66	E	Hwan ¹	3 214 500	1 118 600	17	17	5,0	3,8
	1967-71	E	Won ¹⁴	980 070	401 090	16	23	7	5
Laos	1952-56	S P	Piastres	...	903	...	24	...	...
	1959/60-1963/64	S P	Kips	...	2 758	...	11	...	...
	1969/70-1973/74	E		20 579	5 729	...	...	...	...
Malaisie occidentale	1956-60	S P	Dollars malais	...	1 149	...	23	...	...
	1961-65	E		5 830	2 931	...	19	4,1	2,8
	¹⁴ 1966-70	E		10 500	4 839	...	24	5,5	5,5
Mongolie	1966-70	C P	Tugriks	...	4 700	...	...	7,0	6,0
Népal	1956/57-1960/61	S P	Roupies népalaises	...	330	...	31	...	...
	1962/63-1964/65	S P		...	670	...	20	...	...
	1965/66-1969/70	S P		2 500	1 980	26	...	3,6	2,9
	1970-75	E		2 930	2 280	33	261	4,0	...
Pakistan	1951/52-1956/57	E	Roupies pakistanaïses	2 600	2 200	32	...	...	...
	1955/56-1959/60	E		11 600	9 352	...	26	2,8	...
	1960/61-1964/65	E		23 000	14 620	19	24	4,4	2,7
	1965/66-1969/70	E		52 000	30 000	...	25	6,5	5,8
	1970-75	E		75 000	45 000	19	31,0	6,5	5,3
Philippines	1955/56-1959/60	S P	Pesos	...	1 737	...	10	6,9	2,4
	1956/57-1960/61	E		5 200	1 860	16	16	6,0	4,0
	1959/60-1961/62	E		3 446	1 067	...	14	5,9	...
	1958/59-1962/63	S P		...	4 348	...	13	5,8	...
	1962/63-1966/67	E	Pesos ¹	12 053	2 809	9	11	¹ 6,0	3,0
	1966/67-1969/70	E		20 300	3 413	...	14	6,2	5,5
	1971-74	E		31 440	5 243	...	¹⁴ 17	5,5	6,2
Singapour	1951-57	S P	Dollars de Singapour	...	454,2	...	...	...	...
	1955-60	S P		...	562,2	...	...	...	...
	1961-64	S P		...	871,0	...	6	...	...
	1966-70	E		2 820	1 520	5	9	5	...

TABLEAU ANNEXE 10B. — PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES PLANS DE DÉVELOPPEMENT D'APRÈS-GUERRE
DANS LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT (suite)

Pays	Durée	Portée	Monnaie	Investis- sements totaux	Investis- sements publics	Part de l'agriculture dans les		Accroissement annuel prévu	
						Investis- sements totaux	Investis- sements publics	PNB	Produc- tion agricole
				 Millions		 Pourcentage			
Thaïlande	1961/62-1966/67	S P	Bahts	...	31 977	...	14	6,0	3,0
	1966/67-1970/71	E		130 700	37 900	...	20	8,5	4,3
Viet-Nam, Rép. du	1957-61	S P	Piastres	...	17 500	...	18	4,5	...
	1962-66	E		41 750	...	...	17	5,0	3,7
PROCHE-ORIENT									
Afghanistan	1957/58-1961/62	S P	Afghanis	...	185 000	...	50	...	...
	1962/63-1966/67	S P		...	131 350	...	24	7	...
	1967/68-1971/72	S P		...	33 000	...	29	4,3	3,5
	1969-71	S P		...	17 000	...	28	4,3	3,5
Chypre	1961-65		Livres de C.	...	62	...	34	6,7	...
	1967-71	E		186	66,6	13	29	6,8	8,5
Iran	1948/49-1954/55	S P	Rials iraniens	...	26 300	...	28	...	...
	1955/56-1961/62	E		167 000	84 000	...	23	...	...
	1962/63-1967/68	E		...	200 000	...	23	6,2	4,1
	1968/69-1972/73	E		810 000	443 000	14	17	9,4	5,0
Irak	1951-55	S P	Dinars irakiens	...	155,4	...	49	...	...
	1955-59	S P		...	304,4	...	38	...	...
	1955-60	S P		...	500,7	...	34	...	...
	1959/60-1962/63	S P		...	392,2	...	12	...	...
	1961/62-1965/66	S P		...	556,3	...	20	7	...
	1965/66-1969/70	E		821	640	19	23	8	7,5
	1969/70-1974/75	E		1 144	859	20	23	7,1	7,0
Jordanie	1964/65-1970/71	E	Dinars jordaniens	209	90	23	...	5,9	6,5
	1964-70	E		275	146	26	37,0	7,3	4,7
	1965-75	E		231	104	26	41	6,7	4,7
Liban	1965-69	S P	Livres libanaises	...	1 080	...	19,0	...	...
Libye	1963/64-1967/68	S P	Livres libyennes	...	169	...	20	...	...
	1969/70-1973/74	S P		...	1 150	...	13,0	...	...
Arabie saoudite	1970/71-1975/76	...	Riyals	...	...	...	...	9,3	5,0
Somalie	1963-67	S P	Shillings de S.	...	1 400	...	18	...	...
	1968-70	S P		...	705	...	8	...	...
Soudan	1946/47-1950/51	S P	Livres soudanaises	...	14,6	...	36	...	...
	1951/52-1955/56	S P		...	44,5	...	27	...	...
	1961/62-1970/71	E		565	337	21	27	4,3	4
	1970/71-1974/75	E		368	191	...	40	8,1	12
Syrie	1955-61	S P	Livres syriennes	...	610	...	38	...	...
	1960/61-1964/65	E		2 720	1 720	40	51	7	5,8
	1966-70	E		4 955	3 454	28	27	7,2	6,7
Turquie	1963-67	E	Livres turques	59 647	35 700	18	...	7	4,1
	1968-72	E		119 000	62 000	15	18	7	4,2
République arabe unie	1960/61-1964/65	E	Livres égyptiennes	...	1 577	...	25	7	5,1
AFRIQUE									
Algérie	1959-63	S P	Francs	...	2 500	...	14	...	...
	1967-69	E	Dinars	5 400	...	...	...	...	...
	1970-73	S P	Dinars	—	27 740	—	18	9	4,5
Basutoland	1960-63	S P	Livres sterling	...	1,6	...	...	...	...
	1963-66	S P		...	5,76	...	...	...	...
Betchouanaland	1960-63	S P	Livres sterling	...	1,8	...	...	...	...
Botswana	1966-69	S P	Rands	25	...	33	...	...	...
	1968-73	S P		—	70	—	8	6,0	...
Cameroun	1947-59	S P	Francs CFA	...	74 470	...	...	...	...
	1961-65	E		253 182	...	22	...	4,6	...
	21966-71	E		165 176	95 700	13	...	5,8	...

TABLEAU ANNEXE 10B. — PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES PLANS DE DÉVELOPPEMENT D'APRÈS-GUERRE
DANS LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT (suite)

Pays	Durée	Portée	Monnaie	Investis- sements totaux	Investis- sements publics	Part de l'agriculture dans les		Accroissement annuel prévu	
						Investis- sements totaux	Investis- sements publics	PNB	Produc- tion agricole
				 Millions		 Pourcentage			
République centrafricaine . . .	1965-66	E	Francs CFA	30 000	27 800	...	...	...	...
	1967-70	E		36 876	26 678	39	51	7,0	6,0
Tchad	1948-53	S P	Francs CFA	...	4 112	...	18	...	...
	1953-59	S P		...	8 425	...	43	...	...
	1966-70	S P		...	47 012	...	28	...	...
Congo (Brazzaville).	²¹ 1961-63	S P	Francs CFA	...	16 630	...	14	...	...
	1964-68	E		50 347	30 347	6	...	⁷ 7,3	²⁴ 4,3
Congo, Rép. dém. du	1949-58	S P	Fr. B. du Congo	...	50 936	...	6	...	...
Dahomey	1962-65	E	Francs CFA	²⁴ 40 119	...	18-21	...	⁶ 6,5	²⁵ 5
	1966-70	E		47 569	...	...	...	7,5	...
		E		35 400	...	34	...	4,0	...
Ethiopie	1957/58-1961/62	E	Dollars éthiopiens	²⁵ 535	...	8	...	3,8	...
	1962/63-1966/67	E		²⁶ 696	...	21	...	4,6	2,3
	1968/69-1972/73	E		2 865	1 484	11	7	6,0	3,1
Gabon	²¹ 1963-65	S P	Francs CFA	...	19 585	...	14	...	...
	1966-70	E		92 000	36 800	27	...	7,5	3,7
Gambie	1955-60	S P	Livres de la G.	...	0,9	...	...	...	...
	1959-64	S P		...	3,5	...	...	...	...
	1962-64	S P		...	2,7	...	...	...	...
	1964-67	S P		...	4,4	...	21	...	...
	1967-71	S P		5	5	...	13	...	...
Ghana	1968-70	E	Cedis	222	...	...	...	...	...
Guinée	1960-63	S P	Francs G.	...	38 912	...	26	¹⁶ 16	4
Côte-d'Ivoire	1947-59	S P	Francs CFA	...	58 464	...	...	...	...
	²¹ 1962-63	S P		...	44 670	...	15	7	...
	1967-70	S P		224 000	117 000	...	30	4,8	...
Kenya	1954-57	S P	Livres du Kenya	...	30	...	...	...	...
	1957-60	S P		...	23	...	32	...	...
	1960-63	S P		...	26	...	...	...	...
	1964-70	E		317	102	4	14	5,4	6,8
	1966-70	S P		317	102	...	26	6,3	...
Madagascar	²¹ 1960-63	S P	Francs CFA	...	23 000	...	41	...	6,0
	1964-68	E	Francs Mg.	²¹ 165 000	69 000	12	31	5,5	5,9
Malawi	1955-60	S P	Livres du M.	...	9,5	...	...	...	...
	1957-61	S P		...	12,5	...	...	...	...
	1962-65	S P		...	12,9	...	13	²⁶ 26	...
	1965-69	S P		...	44,6	11	...	...	...
Mali	1957-60	S P	Francs CFA	...	20 000	...	...	...	...
	1961-65	S P	Francs M.	...	65 000	...	20	8	9
Mauritanie	1947-59	S P	Francs CFA	...	3 766	...	...	...	...
	1960-62	S P		...	7 766	...	...	...	...
	1963-66	E		27 761	13 573	8	17	9,2	2
	1967-70	E		36 000	20 000	28	...	5,5	4,9
Maurice	1955-60	S P	Livres sterling	...	9,8	...	...	...	...
	1960-64	S P	Roupies de M.	...	26,5	...	...	...	...
	1962-65	S P		...	212	...	24	...	...
	1966-70	E		340	...	...	...	...	...
Maroc	1960-64	E	Dirhams	6 600	2 580	12	32	6	5,5
	1965-67	E		²³ 3 483	2 933	...	29	3,5	...
	1968-72	S P		5 050	3 000	46	...	5	...
Niger	²¹ 1961-63	E	Francs CFA	22 614	15 811	16	23	4	3,5
	1965-68	E		43 242	33 442	31	...	4,7	3,3
Nigeria	1955-60	S P		...	290	...	...	...	...
	1962-68	S P	Livres sterling	1 066	677	...	14,0	4,0	...

TABLEAU ANNEXE 10B. - PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES PLANS DE DÉVELOPPEMENT D'APRÈS-GUERRE
DANS LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT (fin)

Pays	Durée	Portée	Monnaie	Investis- sements totaux	Investis- sements publics	Part de l'agriculture dans les		Accroissement annuel prévu	
						Investis- sements totaux	Investis- sements publics	PNB	Produc- tion agricole
				 Millions		 Pourcentage			
Territoires portugais	1953-58	S P	Escudos	...	5 800	...	31	...	...
	1959-64	S P		...	8 200	...	^a 45	...	...
	1965-67	S P		...	14 400	...	...	...	...
Angola	1965-67	S P		...	7 210	...	14	...	...
Mozambique	1965-67	S P		...	5 400	...	20	...	...
Guinée	1965-67	S P		...	180	...	...	...	...
São Tomé et Príncipe	1965-67	S P		...	180	...	...	...	...
Rwanda	1966-70	E	Francs RB.	5 651 000	4 272 000	36	...	5,0	3,8
Sénégal	1948-53	S P	Francs CFA	...	19 800	...	20	...	...
	1953-58	S P		...	18 500	...	27	...	...
	1961-64	E		92 100	50 560	10	19	8	5
	1969/70-1972/73	E		130 000	82 500	29	60	5,5	...
Sierra Leone	1956-59	S P	Livres sterling	...	7,6	...	...	...	...
	1962/63-1966/67	E		124	100	6	8	8	...
Guinée espagnole	1963-66	S P	Pesetas	2 579	1 651	...	...	7,6	...
Swaziland	1960-63	S P	Livres sterling	...	5,4	...	...	...	...
	1969-74	S P	Rands	—	23	...	14	...	...
Tanzanie:									
Tanganyika	1955-60	S P	Livres du T.	...	25,8	...	14	...	...
	1961/62-1963/64	S P		...	23,9	...	28	...	...
	1964/65-1968/69	E		246	130	15	28	6,7	^a 7,5
Zanzibar	1955-59	S P	Livres de Z.	...	1,4	...	...	...	...
	1961-64	S P		...	1,2	...	...	...	...
	1964-67	S P		...	23	...	8	...	...
	1969-74	E	Livres de Tanzanie	404	153	...	22	6,5	5,0
Togo	1966-70	E	Francs CFA	28 600	20 000	21	...	5,6	3,3
Tunisie	1962-64	E	Dinars tunisiens	330	140	7	15	...	...
	1965-71	E		1 770	...	...	33	6	5,5
	1968-71	E		552	420	26	...	6,5	3,0
Ouganda	1955-56	S P	Livres sterling	...	34	...	...	...	...
	1960-63	S P		...	17	...	...	...	...
	1961/62-1965/66	E	Livres de l'Ouganda	^a 194	^a 172	15	19	5	...
	1966-71	E		230	80	9	19	6,3	5,1
Haute-Volta	^a 1963-64	E	Francs CFA	13 583	9 000	40	...	...	...
	1967-70	E		32 964	...	29	...	...	...
Zambie	1954-59	S P	Livres sterling	...	28	...	...	...	...
	1959-63	S P		...	34	...	...	...	...
	1961/62-1964/65	S P		...	30	...	21	...	...
	1964-66	S P		...	35	...	30	...	...
	^a 1965-66	S P		...	45,9	...	20	...	...
	1966-70	E		429	282	10	15	...	...

NOTE: S P = secteur public; E = plan d'ensemble; C P = économie centralement planifiée. Lorsque cela est possible, les données concernent les investissements nets. Dans bien des cas le plan n'établit aucune distinction: il peut s'agir d'investissements bruts, ou bien certains éléments de dépenses renouvelables peuvent être inclus. Le secteur agricole comprend: production animale, pêches, forêts, irrigation, restauration des sols, développement communautaire, vulgarisation agricole, etc. Seuls sont indiqués dans le tableau les plans qui ont été approuvés par le gouvernement et dont la mise en œuvre a effectivement commencé.

¹ De 1960. - ² De 1958. - ³ De 1962. - ⁴ De 1964. - ⁵ Ressources intérieures seulement. - ⁶ Le plan comprend quatre hypothèses de croissance différentes; les chiffres donnés ici correspondent à l'hypothèse I (celle de la croissance la plus basse). - ⁷ De 1959. - ⁸ 1963/64-1964/65 seulement. - ⁹ Produit intérieur brut. - ¹⁰ Par habitant. - ¹¹ Agriculture et industrie seulement. - ¹² De 1963. - ¹³ Y compris les dépenses consacrées à la lutte contre les inondations. - ¹⁴ De 1965. - ¹⁵ Y compris Sabah et Sarawak. - ¹⁶ Développement des ressources en eau seulement. - ¹⁷ Dans le cadre du quatrième plan quinquennal. - ¹⁸ Y compris quelques investissements privés d'un montant peu élevé. - ¹⁹ Y compris l'énergie. - ²⁰ Produit intérieur net. - ²¹ Y compris 17 milliards de francs CFA d'investissements en nature. - ²² Plan intérimaire. - ²³ Production commercialisée seulement. - ²⁴ Y compris 14,42 milliards de francs CFA d'investissements en nature. - ²⁵ Production alimentaire seulement. - ²⁶ Non compris 139 millions de dollars éthiopiens d'investissements en nature. - ²⁷ Non compris 245 millions de dollars éthiopiens d'investissements en nature. - ²⁸ Y compris 14 milliards de francs malgaches d'investissements en nature. - ²⁹ Non compris 1 726 millions de dirhams de dépenses publiques pour un programme de projets spéciaux. - ³⁰ Y compris la colonisation et la sédentarisation. - ³¹ Y compris les dépenses renouvelables.

PUBLICATIONS DE LA FAO - AGENTS ET DÉPOSITAIRES

Afrique du Sud	Van Schaik's Book Store Ltd., P.O. Box 724, Pretoria.
Algérie	Société nationale d'édition et de diffusion (SNED), Alger.
Allemagne	Paul Parey, Lindenstrasse 44-47, Berlin SW 61.
Arabie saoudite	Khazindar Establishment, King Faysal Street, Riyadh.
Argentine	Librería de las Naciones Cooperativa Ltda., Alsina 500, Buenos Aires.
Australie	Hunter Publications, 23 McKillop Street, Melbourne C.1 ; The Assistant Director Sales and Distribution, Government Printing Office, P.O. Box 84, Canberra, A.C.T. 2600.
Autriche	Wilhelm Frick Buchhandlung, Graben 27, Vienne 1.
Belgique	Agence et Messageries de la Presse, 1 rue de la Petite-Ile, Bruxelles, 7.
Bolivie	Librería y Editorial « Juventud », Plaza Murillo 519, La Paz ; Librería Alfonso Tejerina, Comercio 1073, La Paz.
Brésil	Livraria Mestre Jou, Rua Martins Fontes 99, São Paulo ; Rua Senador Dantas, 19-S205/206, Rio de Janeiro.
Bulgarie	Hèmus, 11 place Slaveïkov, Sofia.
Cameroun	« Le monde noir », B.P. 736, Yaoundé.
Canada	Information Canada, Ottawa.
Ceylan	M.D. Gunasena and Co. Ltd., 217 Norris Road, Colombo 11.
Chili	Biblioteca, FAO Oficina Regional para América Latina, Av. Providencia 871, Casilla 10095, Santiago ; Librerías Renacimiento, Amunategui 458, Santiago ; Editorial y Distribuidora Orbe Ltda., Galería Imperio 256, Santiago ; Sergio Feliú Cia. Ltda. « Chile Libros », Av. Santa María 281, Santiago.
Chypre	MAM, P.O. Box 1722, Nicosia.
Colombie	« Agricultura Tropical », Avenida Jiménez N° 7-25, Ofcs. 811/816, Bogota ; Librería Central, Calle 14, N° 6-88, Bogota.
Corée	The Eul-Yoo Publishing Co. Ltd., 5, 2-Ka, Chong-ro, Séoul.
Costa Rica	Imprenta y Librería Trejos, S.A., Apartado 1313, San José.
Cuba	Instituto del Libro, Calle 19 y 10 N° 1002, Vedado.
Danemark	Ejnar Munksgaard, Norregade 6, Copenhague S.
El Salvador	Librería Cultural Salvadoreña S.A., 6ª Calle Oriente 118, Edificio San Martín, San Salvador.
Equateur	Librería Universitaria, García Moreno 739, Quito ; Su Librería, Plaza de Independencia, Quito.
Espagne	Librería Mundi-Prensa, Castelló 37, Madrid ; Librería Agrícola, Fernando VI, 2, Madrid 4 ; José Bosch, Librero, Ronda Universidad 11, Barcelone ; « Adlha », Av. General Mitre 100, Barcelone ; Librería General, S. Miguel 4, Saragosse.
Etats-Unis d'Amérique	UNIPUB, Inc., 650 First Avenue, P.O. Box 433, New York, N.Y. 10016.
Ethiopie	International Press Agency, P.O. Box 120, Addis-Abéba.
Finlande	Akateeminen Kirjakauppa, 2 Keskuskatu, Helsinki.
France	Editions A. Pedone, 13 rue Soufflot, Paris 5 ^e .
Grèce	« Eleftheroudakis », 4 Nikis Street, Athènes ; Institute of Scientific Publications, 9 Amerikis Street, Athènes.
Guatemala	Sociedad Económico Financiera, Edificio « El Cielito », Despacho 222, Zona 1, Guatemala.
Haïti	Max Bouchereau, Librairie « A la Caravelle », B.P. 111B, Port-au-Prince.
Hong-kong	Swindon Book Co., 13-15 Lock Road, Kowloon.
Inde	Oxford Book and Stationery Co., Scindia House, New Delhi ; 17 Park Street, Calcutta.
Indonésie	Pembangunan Ltd., 84, Gunung Sahari, Djakarta.
Irak	Mackenzie's Bookshop, Bagdad.
Iran	Economist Tehran, 99 Sevom E-fand Av., Téhéran.
Irlande	The Controller, Stationery Office, Dublin.
Islande	Snaebjörn Jónsson and Co. h.f., Hafnarstraeti 9, P.O. Box 1131, Reykjavik.
Israël	Emanuel Brown, formerly Blumstein's Bookstores Ltd., P.O. Box 4101, 35 Allenby Road, and Nachlat Benyamin Street, Tel-Aviv.
Italie	Libreria Internazionale Rizzoli, Largo Chigi, Rome ; A.E.I.O.U., Via Meravigli 16, Milan ; Libreria Commissionaria Sansoni S.p.A., Via Lamarmora 45, Florence ; Libreria Macchiaroli, Via Carducci 55/59, 80121 Naples.
Japon	Maruzen Company Ltd., P.O. Box 5050, Tokyo International 100-31.
Kenya	The E.S.A. Bookshop, P.O. Box 30167, Nairobi ; University Bookshop, University College, P.O. Box 30197, Nairobi.

PUBLICATIONS DE LA FAO - AGENTS ET DÉPOSITAIRES

Liban	Dar Al-Maaref Liban S.A.L., place Riad El-Solh, B.P. 2320, Beyrouth.
Malaisie	Caxton Stationers Ltd., 13-15 Leboh Pasar Besar, Kuala-Lumpur.
Maroc	Librairie « Aux Belles Images », 281 avenue Mohammed V, Rabat.
Maurice	Nalanda Company Limited, 30, Bourbon Street, Port-Louis.
Mexique	Manuel Gómez Pezuela e Hijo, Donceles 12, Mexico, D.F. ; Editorial Iztaccihuatl, S.A., Miguel Schultz 21, Mexico 4, D.F. ; Av. Morelos Ote 437, Monterrey, N.L. ; Colón 17S, Guadalajara, Jal.
Nicaragua	Librería Universal, 1S de Septiembre 301, Managua.
Nigeria	University Bookshop Nigeria Ltd., University College, Ibadan.
Norvège	Johan Grundt Tanum Forlag, Karl Johansgt. 43, Oslo.
Nouvelle-Zélande	Government Printing Office: Government Bookshops, Rutland Street, P.O. Box 5344, Auckland ; Mulgrave Street, Private Bag, Wellington ; 130 Oxford Terrace, P.O. Box 1721, Christchurch ; Princes Street, P.O. Box 1104, Dunedin ; Alma Street, P.O. Box 857, Hamilton.
Ouganda	The E.S.A. Bookshop, P.O. Box 261S, Kampala.
Pakistan occidental	Mirza Book Agency, 6S The Mall, Lahore 3.
Pakistan oriental	Shilpa Niketan, 29, D.I.T. Super Market, Mymensingh Road, Dacca-2.
Panama	Agencia Internacional de Publicaciones J. Menéndez, Apartado 20S2, Panama.
Paraguay	Agencia de Librerías de Salvador Nizza, Calle Pte. Franco N° 39-43, Asunción.
Pays-Bas	N.V. Martinus Nijhoff, Lange Voorhout 9, La Haye.
Pérou	Librería Internacional del Perú, S.A., Casilla 1417, Lima ; Librería La Universidad, Av. Nicolás de Piérola 639, Lima ; Librería Studium, Amargura 939, Lima ; Distribuidora Inca, Emilio Althaus 470, Lince, Lima.
Philippines	The Modern Book Company, 928 Rizal Avenue, Manille.
Pologne	Ars Polona, Krakowskie Przedmiescie 7, Varsovie ; Ruch Export-Import Enterprise, Ul. Wrońska 23, Varsovie.
Portugal	Livraria Bertrand S.A.R.L., Apartado 37, Amadora.
République arabe unie	Librairie Hachette, 4S bis rue Champollion, Le Caire. ; Al Ahram, El Galaa St., Le Caire.
Roumanie	Cartimex, P.O. Box 134-13S, Bucarest.
Royaume-Uni	Her Majesty's Stationery Office, 49 High Holborn, Londres, W.C.1 ; P.O. Box S69, Londres, S.E. 1 (Commandes commerciales et expédiées par poste, Londres et région) ; 13a Castle Street, Edimbourg EH2 3AR ; 109 St. Mary Street, Cardiff CF1 1JW ; 7 Linenhall Street, Belfast BT2 8AY ; Brazenose Street, Manchester M60 8AS ; 2S8 Broad Street, Birmingham 1 ; 50 Fairfax Street, Bristol BS1 3DE.
Suède	C.E. Fritze, Fredsgatan 2, Stockholm 16 ; Universitetsbokhandel, Sveavägen 166, Stockholm Va. ; Gumperts A.B., Göteborg.
Suisse	Librairie Payot S.A., Lausanne et Genève ; Hans Raunhardt, Kirchgasse 17, Zurich 1.
Syrie	Librairie Internationale, B.P. 24S6, Damas.
Taïwan	The World Book Company Ltd., 99 Chungking South Road, Section 1, Taïpeh.
Tanzanie	Dar es-Salaam Bookshop, P.O. Box 9030, Dar es-Salaam.
Thaïlande	Bureau régional de la FAO pour l'Asie et l'Extrême-Orient, Maliwan Mansion, Bangkok ; Suk-sapan Panit, Mansion 9, Rajadamnern Avenue, Bangkok.
Togo	Librairie du Bon Pasteur, B.P. 1164, Lomé.
Turquie	Librairie Hachette, 469 Istiklal Caddesi, Beyoglu, Istanbul.
Uruguay	Editorial Losada Uruguaya S.A., Maldonado 1092, Montevideo ; Barreiro y Ramos, 2S de Mayo esq. J.C. Gómez, Montevideo ; Librería Albe, Soc. Com., Cerrito S66, Montevideo.
Venezuela	Suma S.A., Calle Real de Sabana Grande, Caracas ; Librería Politécnica, Apartado S0738 Sabana Grande, Caracas ; Librería del Este, Pericás S.A., Av. Fco. de Miranda 52, Edificio Galipán, Caracas ; Librería Técnica Vega, Plaza Las Tres Gracias, Edificio Odeón, Los Chaguaramos, Caracas.
Yougoslavie	Jugoslovenska Knjiga, Terazije 27/11, Belgrade ; Prosveta Export-Import Agency, Terazije 16, Belgrade ; Cankarjeva Založba, B.P. 201 - IV, Ljubljana.
Autres pays	Les commandes ou les demandes de renseignements émanant de pays pour lesquels des agents ou des dépositaires n'ont pas encore été désignés peuvent être adressées à : Section distribution et ventes, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Via delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italie.

Le prix des publications de la FAO est indiqué en dollars U.S. et en francs français ; le paiement peut être fait aux dépositaires en monnaie locale.

Prix: \$7,50 ou FF 37,50

PP/A4700/11.70/F/1/2200